Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – N° 17698 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – JEUDI 20 DÉCEMBRE 2001 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Demandez notre supplément

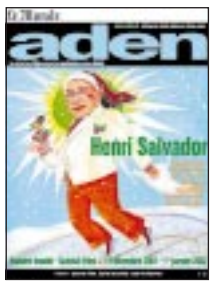

AMIR SHAH/AP

La peur, à Kaboul, la nuit

Criminalité croissante dans la capitale afghane

SOMMAIRE

● **De Kaboul à Tora Bora :** Les premiers éléments de la force de sécurité multinationale sont attendus dans la capitale afghane, où le gouvernement provisoire s'installera samedi 22 décembre. En attendant, la criminalité y est croissante et, la nuit, Kaboul a peur. Notre envoyé spécial à Tora Bora a visité des grottes d'Al-Qaida. Un nouveau mandat de l'ONU ne serait pas nécessaire pour frapper Al-Qaida dans d'autres pays, estime Donald Rumsfeld, qui cite le Yémen, le Soudan et la Somalie.

p. 4 et 5
et la chronique de Pierre Georges p. 39

● **Les armes américaines :** Les militaires ont innové en combinant missiles intelligents, drones de combat, robots-espions. Enquête. p. 17

► www.lemonde.fr/dossier-special

Les 35 heures en panne de financement

● Le Conseil constitutionnel refuse au gouvernement le financement des 35 heures par les excédents de la Sécurité sociale ● L'équilibre financier de la Sécu est une « exigence constitutionnelle » ● Lionel Jospin s'attend à une autre censure du Conseil constitutionnel sur le statut de la Corse

L'ETAT n'a pas le droit d'annuler sa dette de 16,2 milliards envers la Sécurité sociale, somme destinée à financer les 35 heures. Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel, mardi 18 décembre. Le Conseil a aussi annulé le transfert des excédents de la branche famille au fonds de réserve pour les retraites (5 milliards de francs) et au fonds pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance (1,5 milliard). Il a enfin annulé un article du projet de loi de financement de la Sécurité sociale dans lequel le gouvernement posait les jalons d'une réorganisation des rapports entre organismes d'assurance-maladie et professions de santé.

La décision du Conseil constitutionnel, saisi par les députés et sénateurs de droite, est un camouflet pour le gouvernement de Lionel Jospin qui, en décembre 2000, avait déjà subi pareille censure à propos de l'allégement de la CSG sur les bas salaires et de l'extension de l'écotaxe.

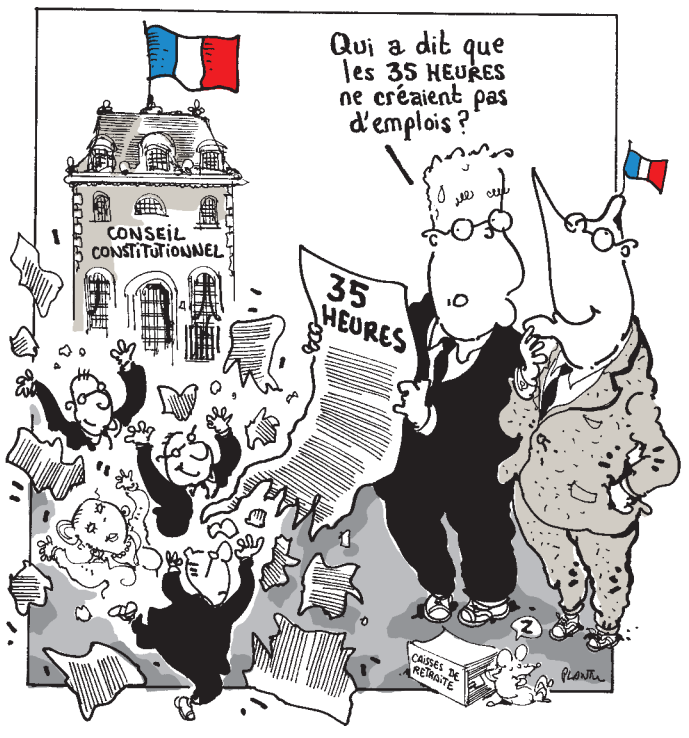

Le coup le plus dur lui est porté sur les 35 heures. Le Conseil lui rappelle *« l'exigence constitutionnelle »* d'équilibre financier de la Sécurité sociale. Les 16,2 milliards de francs qui devaient servir à financer les 35 heures devraient donc revenir à la Sécurité sociale, dont l'excédent, pour 2000, dépasserait ainsi 20 milliards de francs. A Matignon, on souligne qu'il serait paradoxal de renflouer la Sécurité sociale alors qu'elle affiche un excédent pour 2000 et 2001. *« Le Conseil,* remarque-t-on, *ne nous met absolument pas en demeure de payer ces 16 milliards à la Sécurité sociale* (...) *Cette dette ne sera pas payée. »*

La droite entend doubler la mise en s'attaquant au projet de loi sur la Corse. Ce texte est, dit-elle, *« en sursis constitutionnel »*. Sont visés les nouveaux pouvoirs accordés à l'Assemblée de Corse et l'apprentissage de la langue corse.

Lire page 8
et notre éditorial page 20

L'Argentine en faillite

EN ANNONÇANT, mardi 18 décembre, un allégement temporaire des restrictions à l'accès d'argent liquide à l'occasion des fêtes de fin d'année, les autorités argentines tentent de désamorcer l'explosion sociale qui menace dans le sillage de la récession qui dure maintenant depuis quarante-deux mois. Les pillages de supermarchés ont commencé la semaine dernière à Buenos Aires et dans plusieurs villes du pays. Le taux de chômage atteint 20 % et on estime à deux mille le nombre de personnes qui chutent chaque jour en dessous du seuil de pauvreté. La décision du FMI de refuser une tranche d'aide de 1,26 milliard de dollars a placé l'Argentine au bord de la cessation de paiements.

Lire pages 2, 3 et 37

Entre le mannequin norvégien Eva et le prince Felipe d'Espagne, la raison d'Etat

MADRID
de notre correspondante

Ni la guerre ni l'insaisissable Ben Laden n'ont réussi à lui ravir la « une » des journaux espagnols. Depuis trois jours, Felipe, prince des Asturies et héritier de la couronne, alimente commentaires et éditoriaux. Qu'a donc fait de si éclatant ce beau jeune homme bien élevé de 33 ans, passé par toutes les écoles militaires et universités, y compris américaines, et rompu aux finesses diplomatiques dues à son rang ? Il a tout simplement expliqué, devant une poignée de journalistes, qu'il n'allait pas se marier. Du moins avec sa fiancée officieuse, le mannequin norvégien Eva Sannum, 26 ans, dont les adeptes de la lingerie fine ont pu admirer les proportions impeccables sur les photos des magazines de son pays.

Pareil tapage médiatique juste pour cela ? Ce serait oublier que la cour – qui d'ailleurs n'existe pas en tant que telle à Madrid – n'a rien à voir avec celle d'Angleterre, prolixe en drames conjugaux et demi-secrets d'alcôve. En Espagne, la royauté est presque un tabou national, et la famille royale, qui a toujours misé sur son image démocratique, accessible et par-dessus tout discrète, s'emploie à le faire respecter. Quelques mariages princiers de temps en temps avec calèches et enfants enrubannés, ainsi va le royal glamour. Pour le reste, chacun accomplit sa tâche quotidienne de voyages officiels, fondations caritatives et remises de prix avec sérieux et même une certaine humilité. Felipe a donc étonné en annonçant qu'Eva et lui avaient *« librement et d'un commun accord décidé de mettre fin à leur relation pour raisons personnelles »*. Et le futur roi d'Espagne, niant toute pression extérieure, a achevé son intervention par un hommage chevaleresque à la jeune Norvégienne. C'était peu et beaucoup à la fois, pour mettre un terme à une idylle qui durait depuis 1997.

Depuis que le couple s'était risqué à se montrer au mariage du prince Haakon de Norvège il y a quelques semaines, passions et polémiques n'avaient plus cessé. Ces dernières ont fini par l'emporter. Du courrier des lecteurs des journaux à Internet, en passant par les revues de *corazon*, les Espagnols, qui pourtant disaient vouloir le bonheur de leur prince, doutaient des talents de reine du mannequin. Ce n'est pas tant l'absence de sang bleu qui choquait, mais sa culture différente, sa méconnaissance de l'espagnol et surtout son manque de préparation au « métier ». Rien à voir avec le « professionnalisme » exemplaire de la reine Sofia.

Quant aux royalistes, ils étaient atterrés. L'écrivain et grand d'Espagne José Luis de Villalonga avait menacé de renoncer à ses titres de noblesse si ce mariage avait lieu. Ce mouvement de mauvaise humeur cachait-il une inquiétude sur l'avenir de la royauté après Juan Carlos, ce roi charismatique et atypique, venu d'exil dans les bagages de Franco et qui, aidé de la reine Sofia, a si bien travaillé à se faire aimer et respecter qu'il en est devenu le garant absolu de la démocratie espagnole ? Sans doute. Nombre de commentateurs, analysant les réactions positives suscitées par l'abandon du prince, en ont conclu que le discret Felipe vient peut-être de s'affirmer, dans un premier vrai pas vers la royauté.

Marie-Claude Decamps

GAMMA

TRANSPORT AÉRIEN

Des charters au quotidien

La France s'apprête à voir déferler les compagnies aériennes à bas prix dans son ciel. Le britannique Buzz doit ouvrir ses premières liaisons intérieures fin mars. Son compatriote EasyJet attend de pouvoir récupérer à Orly les créneaux d'atterrissage laissés vacants par Air Lib. Ces nouvelles compagnies déstabilisent les transporteurs classiques comme British Airways. p. 22

Abu Jamal échappe à la peine de mort

MUMIA ABU JAMAL

LE JUGE fédéral Yohn, de l'Etat de Pennsylvanie, a cassé mardi 18 décembre, le verdict condamnant Mumia Abu Jamal à la peine de mort. Cette décision intervient après vingt ans de procédure. Toutefois, le magistrat n'a pas remis en cause sa culpabilité.

Lire page 6

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 $ CAN ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH ; Norvège, 16 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,40 FS ; Tunisie, 1,5 DT ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1220 - 7,90 F - 1,20 €

Offre spéciale jusqu'au 31 Décembre 2001

REPRISE 3800 €*
(24 926,37 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €*
(14 955,82 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XSARA** ou SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, *moi j'aime*
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

Les Français inquiets, les politiques déphasés

DE L'ÉTÉ 1998 au printemps 2001, les Français ont vécu trois années d'embellie, marquées à la fois par une baisse continue et rapide du chômage, un retour de l'optimisme collectif, la réduction des tensions au sein de la société, l'éclatement et le recul de l'extrême droite. La victoire dans la Coupe du monde de football n'a pas été seulement vécue comme un bonheur sportif, mais comme la conquête d'une France plurielle et à nouveau confiante en son avenir.

Ce cercle vertueux s'est achevé au printemps 2001, et la fin de cette année voit le retour des inquiétudes et de l'incertitude sur l'avenir du pays. On pourrait penser que ce revirement est lié aux attentats du 11 septembre, mais, parmi les grands pays de l'Union européenne, on ne l'observe, selon les enquêtes Ipsos pour Sofinco, que dans deux pays, la France et l'Allemagne, alors que le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne enregistrent une nette amélioration du climat psychologique.

Désormais, le pessimisme touche la grande majorité des Français. Selon le baromètre *Figaro Magazine*/Sofres, 64 % des interviewés jugent en décembre que *« les choses en France vont plus mal »*. Ce chiffre, en hausse de dix-huit points en un an, revient exactement au même niveau qu'il y a sept ans, avant la précédente élection présidentielle, et est de deux points supérieur à ce qu'il était en décembre 1980. Deux élections marquées par une forte volonté de changement. Le pessimisme est majoritaire parmi les sympathisants de la gauche plurielle (55 %), massif parmi les communistes (69 %), élevé chez les Verts (54 %) et les socialistes eux-mêmes (50 %). Pour expliquer cette crispation, trois raisons s'additionnent.

L'inquiétude sur l'évolution de la situation économique grandit. Seuls 13 % des Français pensent qu'elle va s'améliorer dans l'année qui vient (– 16 points par rapport à décembre 2000). Selon les indicateurs de l'Insee, la très grande majorité s'attend à une montée du chômage dans les prochains mois, inflexion apparue dans l'opinion dès le mois d'avril, alors qu'elle n'a été reconnue par le gouvernement que voici quelques semaines.

Jérôme Jaffré
pour Le Monde

Lire la suite page 20

DENIS CHARLET/AFP

FOOTBALL

Nantes au bord de l'enfer

Battu sur le terrain du leader, Lens (0-3), mardi soir, le Football club de Nantes (en noir et jaune) s'enfonce davantage. Le champion de France en titre, toujours en course dans la Ligue des champions mais bon dernier au classement du championnat, est désormais condamné à lutter pour son maintien en première division. p. 29

International	2	Aujourd'hui	29
France	8	Annonces-Immobilier	31
Société	11	Météorologie	33
Carnet	14	Jeux	33
Régions	15	Culture	34
Horizons	17	Guide culturel	36
Entreprises	22	Kiosque	37
Communication	24	Abonnements	37
Tableau de bord	25	Radio-Télévision	38

ÉCONOMIE La crise économique et financière qui mine l'Argentine depuis près de trois ans provoque une dégradation sévère de la vie quotidienne de ses habitants. ● L'ACCÈS À L'ARGENT LIQUIDE est soumis depuis un mois à des restrictions sévères. Cette réglementation complique encore le quotidien des particuliers et fait chuter le chiffre d'affaires des petits commerçants. ● DES PILLAGES dans les grandes et moins grandes surfaces se sont multipliés ces derniers jours, confirmant que, dans certains quartiers, la faim a fait son apparition. ● LE GOUVERNEMENT est pressé par les échéances financières internationales. Pour éviter de placer l'Argentine en défaut de paiement, il doit rembourser 750 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année, et plus de 2 milliards avant la fin janvier. Le concours des organismes internationaux dépend de l'adoption du budget pour 2002.

La crise provoque un effondrement du niveau de vie des Argentins

Manifestations, chômage, queues interminables devant les banques, monnaies de substitution. la quasi-faillite de l'économie argentine touche de plein fouet la majorité de la population. Le gouvernement doit trouver plus de 2 milliards de dollars d'ici à la fin du mois de janvier

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Pour acheter le cadeau de Noël de son fils, Alicia sort pêle-mêle de son porte-monnaie des billets froissés :

REPORTAGE

La vie des habitants de Buenos Aires est devenue un parcours du combattant

pesos, dollars mais aussi patacones, lecops et autres bons monétaires de toutes les couleurs émis, faute d'argent, par différentes provinces. La caissière n'est même pas surprise car tout est désormais possible en Argentine. Trop heureux de vendre, ce magasin d'un quartier élégant de Buenos Aires accepte les paiements – en dollars avec des cartes de crédit, mais aussi avec n'importe quelle monnaie. *« J'utilise les divers billets avec lesquels m'ont payé mes clients »*, précise Alicia, qui est avocate et ne cache pas qu'elle se sent *« totalement privilégiée »* d'avoir cet argent liquide à dépenser.

A la veille des fêtes de fin d'année, la plupart des magasins sont vides. Les rues sont tristes. Tout le monde est de mauvaise humeur. On ne parle de rien d'autre que de la crise économique la plus grave que l'Argentine ait connue depuis un siècle. On ne croit plus en rien.

Pour Susana, depuis vingt ans directrice d'un jardin d'enfants d'Avellaneda, dans la province de Buenos Aires, c'est le désespoir. Le gouvernement provincial a annoncé qu'il ne pourrait pas payer à temps les maigres traitements des enseignants, mais que ceux-ci pourraient retirer cette semaine une avance de 150 patacones – en principe autant de pesos. C'est la queue devant le distributeur de billets. Et soudain des cris, des larmes, des coups de pieds lancés rageusement contre la machine : celle-ci ne crache qu'un billet de 50 alors que le justificatif bancaire qui l'accompagne indique un retrait de 150 patacones. *« Les hommes politiques, les spéculateurs ont pillé le pays et continuent à nous voler »*, sanglote Susana qui se recroqueville sur elle-même, sachant que personne ne lui viendra en aide – ni la banque, ni la justice, ni le ministère de l'éducation, ni aucun responsable politique.

« La vie quotidienne est devenue un enfer », soupire Marcelo qui, à 75 ans, s'avoue *« fatigué, usé, sans envie de continuer à vivre »*. Cela fait trois heures qu'il fait la queue sur un trottoir du centre-ville, comme des centaines de retraités qui attendent, devant les banques, de toucher leur pauvre pension. Sous la chaleur de l'été austral, certains s'évanouissent. Chaque jour, les banques sont prises d'assaut par des milliers de clients confrontés aux pires difficultés depuis l'adoption, début décembre, de mesures limitant strictement l'accès à l'argent liquide.

CHUTE DES VENTES

Le problème d'Hector, c'est de faire renouveler son permis de conduire. Il lui faut, pour cela, payer 70 pesos, et l'organisme public concerné n'accepte ni chèque, ni carte de crédit. Marié et père de cinq enfants, Hector ne peut gaspiller ainsi les 250 pesos que les Argentins ont le droit de retirer par semaine, en liquide, de leur compte bancaire, car il en a besoin pour faire vivre sa famille. Cette situation est fatale à nombre de petits commerçants, qui ne sont pas équipés pour accepter des cartes bancaires. Ils dénoncent une chute des ventes d'environ 30 % depuis les restrictions.

Les employés sont débordés car le système bancaire argentin n'était pas préparé à l'utilisation massive de chèques et de cartes de crédit. Un chèque met souvent une semaine avant d'être crédité. *« Je suis coiffeuse*, explique Ana, *mais je perds mon temps et mes clients à force de passer ma vie aux guichets. »* Les larmes aux yeux, Ana précise qu'à 50 ans, elle a la sensation d'avoir perdu *« sa vie entière »* après avoir vécu la dictature militaire (1976-1983) et ses 30 000 disparus, dont l'un de ses frères, la guerre des Malouines, l'hyperinflation des années 1980 et, *« maintenant, un gouvernement qui* [lui] *confisque* [s]*on argent alors que les hommes politiques ont amassé des fortunes au cours de toutes ces années »*. Sa fille de 24 ans, titulaire d'une maîtrise de gestion, cherche du travail depuis deux ans. Pour les jeunes, particulièrement touchés par le chômage, la seule issue est souvent de quitter le pays pour chercher un emploi.

Circuler dans Buenos Aires est devenu périlleux avec des avenues, des rues soudainement coupées par des manifestations. Commerçants, petits industriels et habitants de plusieurs quartiers protestent quotidiennement et bruyamment, en tapant sur des casseroles. Ils scandent des insultes contre les élus, les banquiers, les compagnies étrangères installées en Argentine, qu'ils accusent de s'être enrichies aux dépens des Argentins, et surtout contre Domingo Cavallo, le ministre de l'économie. De plus, des grèves surprises des chemins de fer ou des autobus obligent des milliers de personnes, déjà accablées par les soucis quotidiens, à se déplacer avec les moyens du bord.

« Le quotidien ressemble au parcours du combattant », murmure, épuisé, Raul qui prend une double dose de somnifères pour dormir depuis qu'en juillet, son salaire d'employé public a été réduit de 13 % dans le cadre d'un des huit plans d'austérité imposés en deux ans. Pour sa femme, Maria, c'est le contraire. Elle a de plus en plus de mal à se réveiller le matin et à affronter la réalité depuis qu'elle a perdu son travail.

SYMPTÔMES D'ANXIÉTÉ

Il y a encore quelques semaines, la crise ne semblait toucher que les secteurs les plus défavorisés. Aujourd'hui, elle touche la classe moyenne et même élevée. La vie de la majorité des 37 millions d'Argentins a basculé. Inquiets, frustrés, exaspérés, désespérés, beaucoup sont victimes de crises de nerfs ou de brusques accès de violence. Dans les hôpitaux publics de Buenos Aires, les consultations pour stress, dépression ou attaques de panique ont augmenté de 300 % au cours des dernières semaines. Les médecins sont débordés par les 1 000 à 2 000 patients quotidiens qui présentent tous les mêmes symptômes d'anxiété.

Christine Legrand

Des supermarchés pris d'assaut et pillés

Provoquant un taux de chômage supérieur à 30 % dans de nombreuses provinces, l'appauvrissement vertigineux de la population a entraîné un phénomène nouveau en Argentine : celui de la faim, que dénoncent l'Eglise catholique et les associations qui travaillent dans les quartiers pauvres ou s'occupent des enfants de la rue. Pour se procurer de la nourriture, des centaines de personnes ont ainsi pris d'assaut, au cours des derniers jours, des magasins et des supermarchés dans les principales villes de l'intérieur – Rosario, Santa Fe, Entre-Rios, Cordoba, Mendoza, Salta – et dans les faubourgs de Buenos Aires.

A Quilmes, aux portes de la capitale, des centaines de personnes ont occupé, lundi 17 décembre, quatre hypermarchés. Armes à la main, la police a procédé à des dizaines d'arrestations, faisant plusieurs blessés. Certains grandes surfaces ont dû fermer leurs portes pendant plusieurs heures, évacuant les clients pris de panique. Le gouvernement a commencé à distribuer des colis d'aliments aux plus démunis afin de freiner les pillages.

Soumis à l'urgence de la situation financière, le gouvernement tente d'obtenir le vote du budget 2002

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Même s'il a réglé à la fin de la semaine dernière, dans des conditions acrobatiques, une tranche de 900 millions de dollars à ses créanciers, le gouvernement argentin se trouve toujours, mercredi 19 décembre, dans une situation délicate : il doit encore régler, d'ici à la fin de l'année, 752 millions de dollars.

L'échéancier de cette somme, qu'il pensait négocier en partie avec la tranche de 1,26 milliard de dollars suspendue par le FMI début décembre, lui laisse peu de temps, puisque le Trésor argentin doit décaisser 182 milliards de dollars d'ici à jeudi, 120 vendredi et 450 autres avant le 31 décembre.

PROTESTATIONS SYNDICALES

Le plus difficile est encore à venir puisqu'en janvier prochain, il devra rembourser un montant d'obligations pour un montant de 1,5 milliard de dollar et, à nouveau, en février un peu plus d'un milliard de dollars. Le paiement de janvier comprend un retour au FMI pour des facilités de paiement obtenues dans le passé, et si le gouvernement a déjà annoncé qu'il allait négocier un refinancement de cette somme, il n'est pas acquis que, dans son bras avec le Fonds, il obtienne cette nouvelle bouffée d'oxygène. Ça l'est encore moins après les déclarations, mardi, de l'économiste en chef du FMI, Kenneth Rogoff, indiquant qu'en Argentine, *« l'articulation de la politique budgétaire, de la dette et du régime des changes n'est pas soutenable »*.

C'est dans ce contexte financier périlleux que le gouvernement du président Fernando de la Rua a présenté, lundi soir, au Parlement, un projet de budget équilibré pour l'année 2002. *« Nous avons besoin*, a déclaré aux parlementaires le ministre de l'économie Domingo Cavallo, *d'un traitement le plus rapide possible pour pouvoir compléter la restructuration de la dette parce que les organismes multilatéraux de crédit demandent un budget approuvé »* et conforme aux engagements de déficit zéro. Le délai retenu par le gouvernement est celui de la fin de l'année afin de permettre la poursuite, dès le début janvier, de la restructuration de la dette.

Comportant une réduction des dépenses de 18,6 % par rapport à celui de 2001, le projet de budget prévoit une réduction des dépenses de 9,2 milliards de pesos (autant de dollars) dont 5 milliards proviennent de la restructuration de la dette, qui ne peut être obtenue et achevée qu'avec l'accord des organismes financiers.

Sur fond de mécontentement de la population, de montée des protestations syndicales et pour vaincre l'hostilité de l'opposition péroniste (le Parti justicialiste, PJ), qui contrôle les deux chambres du Congrès, M. Cavallo a renoncé à baisser de 8 % les salaires des fonctionnaires, déjà réduits de 13 % en juillet. Il n'a pas non plus supprimé le 13e mois (une conquête des années Péron) et a même, à la veille des fêtes, autorisé les Argentins à retirer en décembre 500 dollars en liquide de leurs comptes, alors que le maximum autorisé est de 250 dollars par semaine.

Alors que l'ancien président Carlos Menem, qui représente l'une des composantes du Parti justicialiste, a apporté son plein soutien au gouvernement au nom *« de la gouvernabilité du pays »*, les gouverneurs des provinces aux mains de l'opposition, emmenés par celui du grand Buenos Aires (quatorze millions d'habitants sur les trente-six que compte le pays), Carlos Ruckauf, et celui de Cordoba (3 millions d'habitants), José de la Sota, ont annoncé qu'ils *« ne le rejetteraient pas, mais qu'ils ne l'adopteraient pas dans sa forme actuelle »* en raison des restrictions budgétaires et des mesures qui vont plonger *« encore plus le pays dans la récession. »* Ils ne veulent pas, comme la majorité des parlementaires justicialistes, entendre parler d'*« ajustement »*.

« En aucune manière nous ne pouvons approuver le projet de budget avant le 31 décembre », a assuré le péroniste Jorge Matzkin, président de la commission du budget de la chambre des députés. M. Matzkin a souhaité que les parlementaires utilisent ce débat pour décider s'il faut maintenir *« la convertibilité »* qui lie le peso au dollar, dans une parité fixe de un pour un, depuis 1991. *« Nous n'allons pas tolérer plus de chantages du type : c'est cela ou le chaos »*, a lancé le vice-président du groupe justicialiste, José Maria Diaz Bancalari, qui a reproché au gouvernement de demander aux parlementaires de se prononcer *« en quinze jours alors que le budget est présenté avec trois mois de retard »*.

SCÉNARIO CATASTROPHE

Si, en l'absence de consensus politique, ce qui est aujourd'hui le cas, le budget n'était pas adopté par le Congrès, les conséquences seraient lourdes pour l'Argentine, qui ne pourrait plus faire face à ses obligations. Ce scénario catastrophe ne serait pas provoqué par la poursuite du blocage de la tranche de 1,26 milliard de dollars du FMI, mais par le refus de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine (BID) et d'autres institutions financières internationales de participer au plan de blindage financier argentin, pour un montant attendu par Buenos Aires en 2002 de 15 milliards de dollars, le seul à même de régler, au moins pour quelque temps, la crise financière et de sortir l'Argentine de la récession qu'elle connaît depuis plus de trois ans et demi.

Le défaut de paiement aurait également pour conséquence de fermer au pays tout accès aux marchés des capitaux. Dans cette hypothèse, à l'intérieur même de l'Argentine, la chaîne des paiements serait rompue : l'Etat et les provinces seraient dans l'incapacité de payer leurs fonctionnaires ; les entreprises, privées de ressources, ne pourraient plus faire face à leurs obligations et n'auraient pas la possibilité de se financer. Cela serait désastreux sur le plan financier mais n'est *« sans doute rien comparé à l'explosion sociale qui se produirait »*, assure un fonctionnaire de la présidence. Les manifestations violentes et les pillages de supermarchés qui se multiplient depuis quelques jours donnent un avant goût de la situation intenable dans laquelle l'Argentine pourrait alors plonger.

Alain Abellard

L'activité industrielle chute de 11,6 % en novembre

L'activité industrielle en Argentine s'est effondrée de 11,6 % en novembre par rapport à la même période de l'an 2000, après avoir baissé de 2 % en octobre, selon l'Institut national des statistiques (Indec) de Buenos Aires. Entre janvier et novembre 2001, la baisse de l'activité industrielle a atteint 5 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'indicateur mensuel industriel établi par l'Indec, qui dépend du ministère de l'économie.

Les secteurs de l'automobile et du textile ont été les plus touchés par ce mouvement. L'industrie automobile a connu, en novembre, une chute d'activité de 42,9 % par rapport à novembre 2000. Pour les onze premiers mois de 2001, la production automobile a fléchi de 27,5 % par comparaison avec la même période en 2000. La production textile a enregistré une baisse de 36,7 % en novembre et de 11,6 % en octobre. Sur les onze premiers mois de l'année, la production textile a baissé de 18,2 %. – *(AFP.)*

Trois ans de crise financière et politique

● **10 décembre 1999.** Fernando de la Rua succède à Carlos Menem à la présidence de l'Argentine.
● **29 mai 2000.** Plan de réduction des dépenses publiques de 938 millions de dollars.
● **18 décembre.** Plan de soutien du FMI de 40 milliards de dollars.
● **mars 2001.** Le ministre de l'économie, Jose Luis Machinea, démissionne. Il est remplacé par Ricardo Lopez Murphy, dont le plan d'austérité provoque l'éclatement de la coalition gouvernementale. M. Lopez Murphy cède son portefeuille à Domingo Cavallo, qui demande au Parlement des *« pouvoirs spéciaux »*.
● **30 juillet.** La « loi du déficit zéro » prévoit des réductions des traitements des fonctionnaires et de certaines pensions de retraite pouvant aller jusqu'à 13 %.
● **14 octobre.** Défaite de la majorité aux élections législatives et sénatoriales.
● **1er novembre.** Nouveau train de mesures économiques comportant une conversion de l'ensemble de la dette publique.
● **8 novembre.** L'opposition péroniste rejette le pacte budgétaire.
● **1er décembre.** Pour contrer les fuites de capitaux, le gouvernement restreint à 250 dollars par semaine les retraits en liquide des comptes bancaires.
● **5 décembre.** Le FMI refuse un déboursement de 1,264 milliard de dollars faute, pour l'Argentine, d'avoir respecté son programme de réformes économiques.
● **8 décembre.** M. Cavallo annonce que Buenos Aires et le FMI sont tombés d'accord sur les coupes budgétaires conditionnant le versement de fonds suspendu.
● **14 décembre.** L'Argentine évite le défaut de paiement en réglant des échéances de bons du Trésor pour 720 millions de dollars.

Les revenus des parlementaires alimentent une polémique

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

L'examen par le Parlement du projet de budget pour 2002, qui prévoit une baisse des dépenses de 18,6 % par rapport à 2001, a relancé avec vigueur, dans le pays, le débat sur le coût de fonctionnement de la représentation politique en Argentine. Ainsi, les conditions de rémunération des membres du Sénat qui vient d'entrer en fonctions ont été une nouvelle fois portées à la connaissance du public. Le chapitre budgétaire qui leur est consacré est devenu le symbole de l'exaspération d'une population qui, au quotidien, vit durement les conséquences de la crise et les mesures d'austérité.

La faillite financière du pays et l'explosion sociale qui couve n'ont, semble-t-il, que peu d'impact sur ces élus, alors que les salaires des Argentins, quand ils n'ont pas été supprimés, ont été amputés de 13 % à 20 %, que le versement de leurs pensions et retraites vient d'être suspendu ou qu'elles sont payées avec des bons (patacones, lecop...) dont la valeur n'engage que celui qui les reçoit.

Un sénateur argentin reçoit chaque mois en salaire et indemnités 10 627 pesos (autant de dollars) s'il décide de percevoir, sans justificatif, tout ce à quoi il peut prétendre. Pour exercer sa fonction dans les meilleures conditions, la République d'Argentine lui alloue une enveloppe mensuelle forfaitaire de 31 000 pesos, qu'il a tout le loisir de répartir aux onze collaborateurs (souvent sa famille, ses amis) qu'il est autorisé à employer pendant son mandat. Les Argentins avisés se gaussent tant du montant que des conditions de gestion de cette somme, qui, confiée *« à la discrétion de chacun »*, est considérée comme une *« manne opaque »*.

L'AUTRE ARGENTINE

Il faut ajouter à ces émoluments des billets d'avion et de train, au nombre de quarante, des indemnités de transport et autres facilités, sensiblement réduites, il est vrai, depuis l'adoption, le 9 août, de la loi du déficit zéro, où les sénateurs se sont appliqué les mêmes réductions que celles imposées à l'ensemble de l'administration publique, soit, pour l'essentiel, une baisse de 13 % des salaires. Les 257 députés argentins ont droit, eux, à 7 700 pesos de salaire et indemnités chaque mois ; ils reçoivent, pour rémunérer leurs collaborateurs, sans limitation de nombre et sans contrôle, 6 600 pesos.

Les frais de fonctionnement du Congrès national et de ceux des provinces complètent une image plus exacte de l'irréalité de ce pays, sommé, par la communauté financière internationale et par le FMI, d'ajuster son niveau de vie à sa situation. Environ 10 % des trente-six millions d'Argentins forment une classe privilégiée ; les sénateurs, qui en font partie, se sont engagés, dans le cadre d'une commission qu'ils viennent de créer, à examiner dans les soixante jours les dispositions à prendre pour se mettre en adéquation avec l'autre Argentine.

Dans ce pays-là, 20 % des gens vivent avec moins de 2 pesos par jour et 84 % d'entre eux touchent, chaque mois, moins de 1 000 pesos. Le salaire minimum, lorsqu'il existe, est fixé à 250 pesos par mois, et le revenu moyen est estimé à 500 pesos. Et, pour compliquer l'équation sociale, 18,6 % de la population est au chômage, alors que près de 40 % travaille dans l'économie informelle, c'est-à-dire au noir.

A. A.

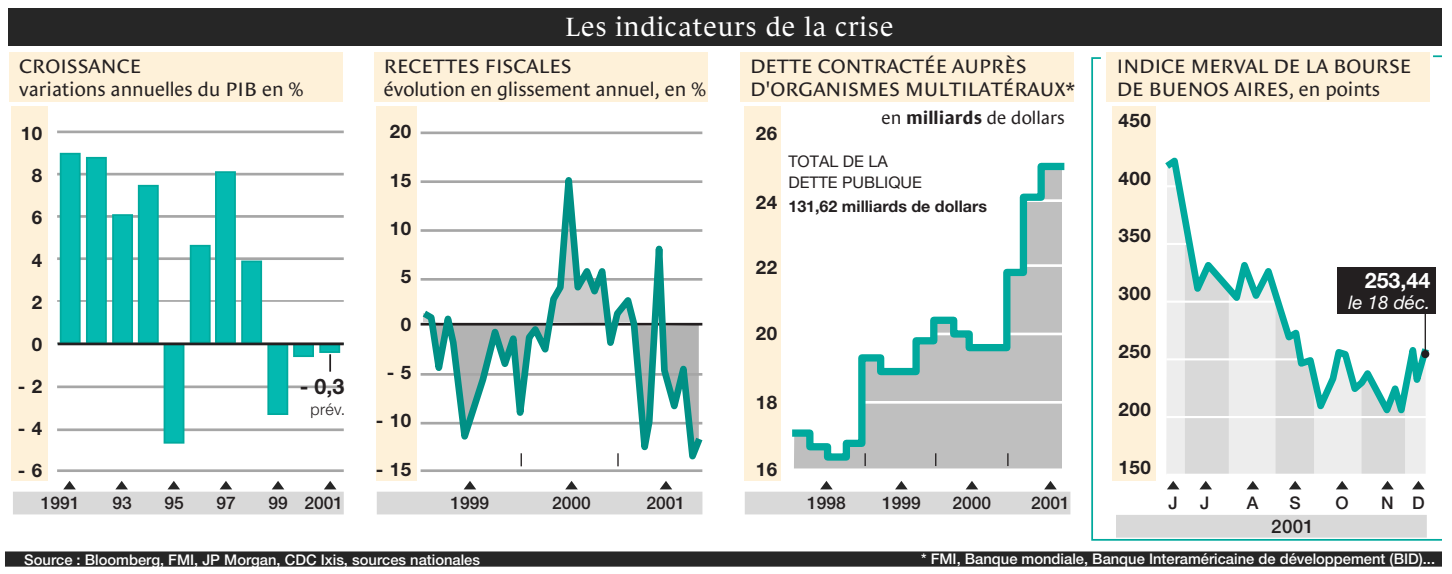

Le Brésil a fait le choix d'un taux de change flottant

Son économie n'est pas touchée par la crise voisine

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

En poste depuis février 1999, Arminio Fraga, gouverneur de la banque centrale du Brésil et ancien gérant d'un fonds spéculatif du financier George Soros, se retrouve face à une situation inédite, fort éloignée de celle que subit l'Argentine. Le dollar connaît en effet une dégringolade accélérée sur le marché des changes. Et cette chute pose désormais un problème en raison de son impact potentiellement négatif sur le solde des échanges commerciaux, donc sur le flux de devises dont dépendent les précaires finances publiques brésiliennes.

Le billet vert, qui avait atteint, le 21 septembre, son apogée à 2,83 reals à la suite de l'onde de choc des attentats terroristes aux Etats-Unis, s'échangeait, mardi 18 décembre, à 2,31 reals, en baisse de 18 % en moins de trois mois. Le risque pays a connu une trajectoire similaire en repassant sous la barre des 1 000 points. Pour le gouvernement du président Cardoso, c'est bien la meilleure preuve que le « découplage » de l'économie brésilienne d'avec l'Argentine a été enfin avalisé par le marché.

Architecte, du temps où il était ministre des finances, du plan real lancé en juillet 1994, M. Cardoso, tout comme Domingo Cavallo, le ministre argentin de l'économie, a assis sa réputation de *« fossoyeur de l'hyperinflation »* sur un contrôle rigide du taux de change. Mais alors que l'Argentine optait pour la *« loi de convertibilité »* et une parité fixe d'un peso pour un dollar, le Brésil adoptait un système plus souple, celui des bandes de fluctuation, certes sévèrement bridé par la banque centrale mais avec des taux d'intérêt suffisamment attractifs pour drainer les capitaux spéculatifs et soutenir un real vite surévalué.

A partir de 1995, les crises financières survenues dans les pays émergents (Mexique, Thaïlande puis Asie du Sud-Est, Russie, Turquie) ont représenté autant de tests pour les politiques monétaires des deux géants sud-américains. A l'aune des derniers événements, le Brésil semble avoir acquis une certaine immunité face aux réactions grégaires des investisseurs internationaux, naturellement enclins, quand il ne s'agit pas de simples attaques spéculatives, à rapatrier en masse leurs capitaux à la moindre alerte.

En janvier 1999, le real brésilien a quand même fait les frais de l'extrême volatilité du marché des capitaux résultant de la mondialisation. L'effondrement des réserves en devises du pays a en effet contraint la banque centrale à se rallier en catastrophe au change flottant. La décision s'est aussitôt traduite par une dévaluation de 40 %, sans provoquer toutefois la flambée d'inflation redoutée (la hausse des prix reste contenue à 7 %). S'estimant à l'époque victime d'une *« crise venue d'ailleurs »*, M. Cardoso est depuis devenu un ardent défenseur de la taxe Tobin sur les transactions financières internationales.

ACCÈS DE FAIBLESSE

En excellents termes avec la direction du Fonds monétaire international (FMI), avec laquelle elle vient de signer un nouvel accord assorti de l'ouverture d'une ligne de crédits de 15,6 milliards de dollars (17 milliards d'euros), l'équipe économique du président Cardoso ne rate plus une occasion de vanter les vertus du change flottant depuis que le real a retrouvé de la vigueur.

Ayant connu, entre 1986 et 1994, cinq monnaies différentes et sept plans de stabilisation, les économistes brésiliens s'étonnent pour la plupart de l'acharnement du gouvernement argentin à sauvegarder une parité monétaire rendue intenable par la surévaluation du peso, surtout par rapport au real. A leurs yeux, la récession en Argentine se prolongera tant que la compétitivité des exportations du pays (dont environ 30 % sont destinées au marché brésilien) sera pénalisée par le change fixe.

En dépit d'une conjoncture internationale très défavorable, des terribles accès de faiblesse qu'a pu connaître le real brésilien ces trois dernières années et des pénuries d'énergie électrique, font-ils valoir, l'économie brésilienne a plutôt bien résisté. Le FMI prévoit une croissance de 1,8 % du PIB pour 2001.

En attendant le dénouement de la crise argentine, Brasilia craint par-dessus tout la dollarisation pleine et entière du système financier de son principal partenaire au sein du Mercosur (le marché commun associant également l'Uruguay et le Paraguay). Au cours d'un récent séminaire à Brasilia, Paul Volcker, ancien gouverneur de la Réserve fédérale américaine, a rappelé qu'une telle mesure *« porterait un coup fatal au projet de monnaie commune »* au sein du bloc régional.

Jean-Jacques Sévilla

Le FMI est mis en cause pour sa rigueur à géométrie variable

ON AVAIT vu le Fonds monétaire international moins sourcilleux à l'égard de ses administrés. En se déclarant, mercredi 5 décembre, incapable de *« recommander »* le versement de 1,3 milliard de dollars à Buenos Aires au motif que l'objectif budgétaire n'avait pas été atteint, les administrateurs de l'institution se sont révélés ce qu'ils sont : des fonctionnaires chargés d'appliquer à la lettre les principes de base de l'institution.

Principes qui peuvent être ainsi résumés. 1° le FMI est une tontine mondiale ouverte à ses membres (153 aujourd'hui) lorsqu'ils connaissent des problèmes de balance des paiements ; 2° pour avoir accès aux prêts du Fonds (à un taux guère avantageux), l'impétrant doit accepter toutes les potions de l'institution, c'est-à-dire en général une sévère cure d'austérité fondée notamment sur le retour à l'équilibre budgétaire ; 3° une fois signés, l'accord et ses objectifs chiffrés doivent être rigoureusement suivis. Ce n'est qu'à ces conditions que sera versée, par tranches, l'enveloppe financière globale. Un pays respecte ces règles, il reçoit de l'argent. Sinon, il se débrouille.

C'est en des termes à peine plus choisis que le conseil d'administration du FMI a envoyé l'Argentine refaire sa copie. Le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, a promis qu'il trouverait où tailler dans les dépenses publiques. Il lui reste à faire entériner ses choix par l'ensemble des forces politiques du pays pour pouvoir espérer un déblocage de cette fameuse tranche de 1,3 milliard de dollars.

La dureté du FMI vis-à-vis de l'Argentine est surprenante. Si l'on s'en tient aux stricts canons de l'orthodoxie économique prônée par l'institution, ce pays est devenu un élève modèle, malgré le parfum de corruption qui a entouré les dernières années du mandat de Carlos Menem et l'incapacité de son successeur, Fernando de la Rua, à faire cesser ces pratiques. L'attitude du FMI s'explique d'autant moins que, par le passé, le Fonds a souvent fermé les yeux face à des « dérapages » de programmes.

Le cas de la Russie, bénéficiaire de dizaines de milliards de dollars de prêts sans autres résultats que la découverte de détournements de fonds et une fuite continue de capitaux, est le plus caricatural. Mais que dire de l'aide apportée à la réélection, en 1998, du président brésilien Cardoso, de crainte de voir élu un concurrent farouchement hostile au FMI, ou du soutien annoncé ces jours-ci encore à Ankara, ou de la mansuétude à l'égard du Pakistan ?

Aucun de ces pays ne peut prétendre avoir respecté scrupuleusement la feuille de route définie par le FMI. Mais chacun a des arguments (politiques, géopolitiques, stratégiques) que Buenos Aires est incapable de faire valoir. Aujourd'hui, l'Argentine n'est un enjeu pour personne. Elle ne représente même pas un risque « systémique ». Le Brésil, son grand voisin, s'est affranchi peu à peu de ses liens commerciaux.

La troisième économie d'Amérique latine essuie ainsi les plâtres de la nouvelle administration américaine. Depuis l'arrivée des conservateurs à la Maison Blanche, le FMI est plus que jamais sous haute surveillance. Avec 17 % du capital, les Etats-Unis sont les premiers actionnaires des institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale). Les membres du Congrès ont montré leur lassitude pour des plans de sauvetage à répétition qui permettent également au secteur privé de se *« refaire »* à bon compte.

> Depuis l'arrivée des conservateurs à la Maison Blanche, le FMI est plus que jamais sous haute surveillance

Fin novembre, la très libérale numéro deux du Fonds, Anne Krueger, a lancé un pavé dans la mare en proposant de permettre à des Etats de se mettre en faillite. En 1997, le FMI a appris à ses dépens ce qu'il en coûte de ne pas avoir su prévenir les crises : il avait dû débourser des dizaines de milliers de dollars pour éviter que la quasi-faillite des pays du Sud-Est asiatique ne se transforme en débâcle financière généralisée.

L'idée de Mme Krueger est d'offrir aux Etats, à l'instar des entreprises, la possibilité de se mettre sous la protection de la loi sur les faillites (le *chapter 11*) et d'échapper ainsi à leurs créanciers le temps de restructurer leur dette. Cette proposition reviendrait à ôter aux créanciers, notamment des fonds vautours, tout moyen de pression sur un pays endetté le temps de trouver un terrain d'entente. En clair, le FMI fournirait une protection juridique à des pays débiteurs contre leurs créanciers, mais à condition que ce pays s'engage à *« négocier de bonne foi »* et mette en place des politiques qui évitent que *« le problème se renouvelle »*.

Mme Krueger a déclaré que *« si un tel mécanisme avait existé, l'Argentine aurait pu y avoir recours »*. Malheureusement, il faudra deux à trois ans pour qu'il puisse voir le jour – si toutefois les grandes puissances s'y rallient, ce qui n'est pas pour l'instant le cas. En attendant, l'Argentine doit trouver beaucoup d'argent pour éviter la faillite.

Babette Stern

La Bourse de Buenos Aires connaît un rebond paradoxal et trompeur

EMBLÈME de la Bourse de Buenos Aires, l'indice Merval a gagné près de 30 % depuis la fin novembre. Ce rebond de l'indice argentin, en pleine débâcle de l'économie et des finances publiques, n'a pas d'équivalent dans l'histoire des crises financières. Et ce même si le Merval a perdu plus de 35 % depuis le début de l'année et reste loin, à 253,44 points en clôture mardi 18 décembre, de son sommet d'août 1997, à 866,67 points.

Les marchés financiers ont en fait applaudi, depuis trois semaines, l'annonce du contrôle des changes et des dépôts bancaires. Cette solution a été préférée par les autorités à la dévaluation du peso, ce qui permet de maintenir sa parité d'un pour un avec le dollar américain. *« Compte tenu de la structure de bilan du système bancaire, avec des dépôts en pesos et des engagements en dollars, une dévaluation aurait provoqué l'effondrement des banques »*, explique Thomas Fallon, responsable des marchés émergents chez Fortis Investment Management.

« Le marché boursier avait déjà fortement corrigé et était considéré comme sous-évalué, même si l'on tient compte de la récession. C'était particulièrement le cas du secteur bancaire, qui reste relativement bien structuré », confirme Sarah Zekri, analyste au département marchés émergents de la banque HSBC CCF.

Le contrôle des changes a orienté les flux de capitaux vers les marchés d'actions, poussant les cours à la hausse. *« Un certain nombre d'investisseurs ont apparemment utilisé la Bourse pour sortir leurs capitaux du pays, en achetant des grandes capitalisations de la cote, puis en effectuant un transfert de leurs titres sur la Bourse de New York »*, explique M. Fallon.

Mais le marché de la dette a subi, de son côté, un choc sans précédent, à la suite des risques de défaut de paiements et de l'opération de swap (remplacement) de la dette locale (appartenant à des investisseurs locaux) par des obligations à moins haut rendement. La même opération sera engagée vis-à-vis des investisseurs internationaux au début 2002. Officiellement, cette nouvelle dette est assortie de garanties plus sûres de remboursement, *« mais le sentiment des investisseurs reste très négatif, puisqu'ils ont l'impression que le pouvoir politique est affaibli, alors que le projet de budget comprendra des mesures impopulaires »*, analyse Mme Zekri.

LA CRISE A ÉTÉ ANTICIPÉE

Le résultat est que le marché obligataire valorise déjà les obligations d'Etat selon un scénario de défaut de paiements. *« La dette brésilienne s'échange à 30 % de sa valeur faciale. Lorsque l'Equateur s'était déclaré en défaut de paiements, sa dette cotait 25 % de sa valeur faciale »*, rappelle cette analyste.

Le poids de la dette argentine dans l'indice de référence EMBI des marchés émergents est passé de 22 % au début de l'année 2001 à moins de 3 % aujourd'hui – du jamais vu. *« Ce qui est aussi sans précédent, c'est qu'une telle crise, dans un pays aussi important, puisse se déclencher sans toucher les autres marchés émergents de façon dramatique : depuis le début de l'année, l'évolution de l'indice EMBI reste légèrement positive, y compris au Brésil »*, analyse M. Fallon.

La crise a été anticipée par les investisseurs depuis plus d'un an. Les capitaux amateurs de risques se sont transférés sur d'autres marchés émergents, la Russie et les pays d'Europe centrale. Le nombre de fonds spéculatifs (*hedge funds*) intervenant sur ces marchés aurait également diminué après les grandes crises de 1997 et 1998.

Les investisseurs observent avec attention la négociation du budget 2002, tout en estimant que le « ni, ni, ni » (ni dévaluation, ni défaut, ni abandon du peso au profit du dollar) prévaut encore. Un défaut de paiements assorti d'une dévaluation représenterait pour eux le scénario le plus noir.

Adrien de Tricornot

LA GUERRE CONTRE AL-QAIDA

AFGHANISTAN **Des combats sporadiques se poursuivaient, mercredi 19 décembre, dans la zone de Tora Bora, dernière enclave des combattants de Ben Laden. ● LE RÉSEAU de cavernes et de grottes a été réaménagé depuis 1996 par le chef d'Al-Qaida. Il demeure assez rudimentaire bien que très étendu, sur trois vallées et des flancs de montagne. ● DES RESTES de matériel soviétique, des stocks de munitions témoignent des conditions de la dernière bataille dans une zone labourée par les bombes larguées par les B-52 américains. ● A KABOUL, la sécurité peine à être rétablie. Vols, meurtres et pillages sont signalés, souvent l'œuvre de soldats de l'Alliance du Nord, non payés depuis des mois. La population paraît attendre avec impatience le déploiement d'une force de sécurité internationale. ● LE SECRÉTAIRE d'Etat américain à la défense brandit la menace d'opérations dans d'autres pays.**

Première visite dans le réseau de grottes des combattants de Ben Laden

Vieux matériel soviétique, munitions chinoises, restes de nourriture : à Tora Bora, les abris souterrains abandonnés par les soldats d'Al-Qaida, s'ils n'ont pas l'aspect d'une forteresse moderne et imprenable, constituent un système de défense complexe que le chef terroriste avait renforcé depuis 1996

VALLÉE DE MELAWA (Afghanistan)
de notre envoyé spécial

Dans un creux de la vallée de Melawa, près de Tora Bora, les grottes creusées dans la roche par les « ingénieurs » d'Al-Qaida témoignent – de manière encore très fragmentaire – des conditions de l'ultime bataille menée par les combattants de l'organisation d'Oussama Ben Laden. Le fond de la vallée n'est plus aujourd'hui qu'un amoncellement de terre retournée par l'impact des bombes des B-52 qui, durant deux semaines, ont impitoyablement déversé sur la zone des centaines de tonnes d'explosifs.

REPORTAGE

Des grottes, ici, il y en a partout. A l'intérieur, des munitions, des sacs de riz...

Sur les restes de containers de *« cluster bombs »*, ces bombes à fragmentation qui disséminent alentour des shrapnels mortels, les aviateurs américains ont écrit de facétieux messages à l'adresse de leurs ennemis : *« Just a little joke »* (« Ce n'était que pour plaisanter ») ou *« Now your ass is gaz »* (« Maintenant, ton cul, c'est du gaz »)... Dans les débris d'une maison écroulée traînent des boîtes de métal contenant des balles de 12,7 mm aux inscriptions en idéogrammes chinois. Plus loin, l'épave d'un char de fabrication soviétique – mais qui serait là depuis le temps du djihad contre les troupes de Moscou – rappelle qu'une autre guerre a fait rage ici, il y a quinze ans. Désormais, les frappes américaines ne sont plus qu'intermittentes. Quelques coups de feu sporadiques se font entendre au loin, sans que l'on sache au juste pourquoi, puisqu'il *« n'y a plus aucun soldat d'Al-Qaida dans le coin »*, disent les moudjahidins.

ÉTROIT BOYAU

A flanc de falaise, un muret de pierre, bâti en forme de petit fortin, domine la vallée. D'ici, les artilleurs « arabes » avaient une vue imprenable sur tout assaillant potentiel. Derrière le muret, un étroit boyau mène à un trou foré au marteau piqueur. A l'intérieur, dans cette grotte d'environ quinze mètres carrés, sont empilées des caisses de balles de mitrailleuses. Voilà donc l'une de ces fameuses cavernes qui servaient d'abri et de réserve de munitions aux combattants du « cheikh » d'origine saoudienne.

Plus en bas, ces derniers avaient creusé une sorte de grande cuve, aux parois bétonnées de fraîche date, dont on se demande à quoi elle pouvait bien être destinée. On dirait une grande piscine et, effectivement, une sorte de canal d'irrigation de fortune y amène de l'eau. Il est pourtant fort peu probable que les austères « esclaves de Dieu » aient eu le loisir ou l'envie de batifoler dans cette immense baignoire. La route qui mène à la vallée de Melawa se termine ici, dans cette terre comme bousculée par une main de géant.

Plus loin, un sentier serpente dans une vallée étroite qui se prolonge par un goulet d'étranglement s'enfonçant dans la montagne. Il est donc impossible que les gens d'Al-Qaida aient pu hisser plus haut du matériel, tels des bulldozers, pouvant permettre de construire des ouvrages plus sophistiqués. Autre précision : cette route qu'un chef moudjahidin affirmait récemment avoir été construite par Oussama Ben Laden, s'avère en fait être l'œuvre d'un certain « ingénieur Mahmoud » qui l'a tracée durant la guerre contre les Russes et qui avait accueilli son ami Ben Laden, en 1996, à son arrivée en Afghanistan.

POSITIONS ÉPARPILLÉES

Des grottes, il y en a partout, plus à droite, plus à gauche et beaucoup plus haut, à des heures de marche d'ici. Un moudjahidin afghan, qui revient du sommet des montagnes alentour, raconte en avoir visité « une dizaine ». Il les décrit comme un peu plus vastes que celles de Melawa, mais de facture somme toute comparable. A l'intérieur, outre les munitions, il a vu des restes de nourriture, des sacs de riz, mais pas de nourriture fraîche. *« Je pense*, avance-t-il, *que les combattants de la montagne avaient cessé de manger à leur faim depuis des jours. Mais là-haut, ils pouvaient toujours faire fondre de la neige pour boire »*. Il ajoute avoir vu *« plus de cent cinquante cadavres »* sur les hauteurs.

Tous les témoignages de moudjahidins laissent penser que les nombreux abris creusés dans le roc sont assez éloignés de l'image d'immenses complexes que certaines informations avaient pu accréditer. Même si certains Afghans ont prétendu qu'il y avait des grottes *« assez grandes pour y faire rentrer un camion »*. D'autres ont même parlé de *« tunnels pouvant donner accès au Pakistan »*, distant de dix kilomètres et défendu par une chaîne de montagnes culminant à plus de 4000 mètres ! Mais tout cela date de quelques jours, avant que la résistance d'Al-Qaida ne soit anéantie par les bombes américaines.

Reste une certitude : un réseau étendu de grottes, d'abris, de tranchées avait bien été bâti ou amélioré par Ben Laden après son retour en Afghanistan. Et les positions de ses combattants étaient si éparpillées dans les trois vallées de Tora Bora, de Melawa et de Wazir, qu'elles auraient été quasi imprenables si le feu du ciel américain ne leur était pas tombé sur la tête.

Bruno Philip

La Somalie désignée comme prochaine cible

Les Etats-Unis attaqueront bientôt les réseaux terroristes qui sont supposés se trouver en Somalie, a déclaré, mercredi 19 décembre, un responsable allemand, après une réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, la veille. *« La question n'est pas si, mais comment et quand ils attaqueront »*, a-t-il dit au lendemain de la rencontre entre le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, et ses alliés de l'Alliance atlantique à Bruxelles. Au cours des dernières semaines, plusieurs responsables américains ont cité la Somalie comme l'un des pays abritant des membres d'Al-Qaida auxquels le pays – dans la Corne de l'Afrique, sans gouvernement central depuis 1991 – servirait de base logistique. Des navires américains et allemands croisent déjà dans le détroit de Bab-el-Mandeb, au large des côtés somaliennes, que deux hélicoptères américains ont survolé le 13 décembre, au surlendemain d'une rencontre entre militaires américains et chefs de guerre à Baïdoa, dans le sud de la Somalie. – *(AFP.)*

Incertitudes sur un éventuel taliban français

L'homme qui dit s'appeler Mustapha Abderramane et se prétend français, hospitalisé et détenu depuis samedi 15 décembre à l'hôpital de Peshawar (Pakistan), n'avait toujours pas été identifié, mercredi 19 décembre en début de matinée. Les autorités françaises n'ont pas été en mesure d'établir formellement la nationalité de ce combattant taliban. Des vérifications ont cependant été entreprises, notamment à une adresse londonienne où Mustapha Abderramane aurait pu avoir résidé. En vain. Par ailleurs, plusieurs sources policières concordantes ont jugé *« nettement surestimé »*, le chiffre de 80 à 100 autres Français qui auraient combattu aux côtés des talibans afghans et d'Al-Qaida, selon le témoignage du jeune homme à ses interlocuteurs pakistanais. Evoquée par l'AFP, l'éventualité de l'envoi d'une mission de policiers français du service de coopération technique internationale de police (SCTIP) au Pakistan n'était pas confirmée de source officielle, mercredi matin.

Frappés par une criminalité croissante, les Kaboulis attendent la force internationale de sécurité

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Quand la nuit tombe, Kaboul a peur, et le cœur de Babou Jan, soixante-cinq ans, bat plus fort. Cinq jours après le cambriolage qui a ruiné ses deux fils et sa famille, cette femme au visage grave et ridé, enveloppée dans un grand châle qui lui couvre la tête, ne peut se remémorer les faits sans pleurer. *« Il était 18 h 30 et nous étions assis tous ensemble quand un homme a sauté le mur et a ouvert la porte à six autres en treillis camouflé de l'armée*, dit-elle. *Ils ont dit qu'ils voulaient fouiller la maison parce qu'il y avait des armes. Mon fils a dit qu'il fabriquait des meubles métalliques et n'était pas un militaire, mais ils l'ont violemment battu. »* L'opération s'est soldée par le vol des économies d'une vie, 70 millions d'afghanis (3 000 euros environ), une télévision, quelques bijoux.

« Ils parlaient en dari [l'une des deux langues principales d'Afghanistan] *avec l'accent de la plaine de Chomali ou du Panchir, et ils sont partis dans une voiture blanche qui avait le portrait d'Ahmed Chah Massoud sur le pare-brise »*, précise Sayyed Odi, trente-trois ans, le fils de la famille. *« J'ai informé la police, mais sans résultat. »*

Les vols à main armée se multiplient dans Kaboul depuis l'entrée de l'Alliance du Nord, coalition des minorités tadjike, ouzbèke et hazara, opposée aux talibans pachtounes, le 13 novembre. Dans quasiment tous les cas, les victimes dénoncent la présence d'hommes en uniforme militaire et armés de kalachnikovs. Les soldats, qui, selon tous les témoignages recueillis au hasard, avouent ne pas avoir été payés depuis au moins deux mois, sont les premiers accusés par une population qui garde en mémoire les exactions des quatre années de règne des moudjahidins, de 1992 à 1996.

OCÉAN DE PAUVRETÉ

Certes, la situation actuelle n'a pour l'instant rien de comparable, mais, pour Ramatullah, petit fonctionnaire dont le frère, Zabi, vingt-six ans, chauffeur de taxi et père de quatre enfants, a été assassiné il y a deux semaines, le constat est de peu de consolation. *« Zabi a été vu pour la dernière fois sur la route de Bagram en compagnie de quatre soldats »*, dit-il. *« Quand nous sommes allés là-bas, nous avons retrouvé son corps dans un ruisseau avec une balle dans la tête et une dans l'œil gauche »*, raconte Ramatullah entre deux sanglots, tout en mettant en cause le général Fahim, le nouveau ministre de la défense à Kaboul. Les chauffeurs de taxi, qui en ont pourtant vu d'autres, avouent avoir peur de circuler à la nuit tombante dans certains quartiers éloignés du centre de Kaboul. *« Un ami du même village que moi a été tué il y a quatre jours près du fort de Bela Hisar »*, affirme Ahmed Chah, un chauffeur. *« Plusieurs collègues ont été tués dans l'enceinte du cimetière des Martyrs, où la police a retrouvé les corps. »*

Les agresseurs aux allures de soldats semblent en tous les cas repérer avec soin leurs victimes. Dans la plupart des cas, celles-ci font partie des riches de Kaboul, ceux qui ont quelque chose dans l'océan de pauvreté qu'est la capitale afghane. Quand on demande à Bibi Shirine pourquoi sa maison, construite sur une colline boueuse, a été visitée par des hommes en armes qui ont sérieusement blessé son fils toujours hospitalisé, elle avoue : *« Récemment, nous avons acheté une voiture et fini de construire la maison. »* Vendeur de voitures connu, Sher Agha Taj s'est vu subtiliser par *« cinq hommes en treillis militaire et armés de kalachnikovs »* plus de 15 000 dollars dans son appartement en plein centre de Kaboul.

« NE VOLEZ PAS »

A dix-huit ans et déjà plusieurs années de combat derrière lui, Sultan Mohammed, un soldat de faction chez l'un des nombreux commandants désormais installés à Kaboul, se défend d'avoir jamais pensé à voler pour remplir ses poches vides. *« Avant d'entrer dans Kaboul, un grand commandant nous a dit : "Ne volez pas ; n'extorquez pas l'argent de la population, car si quelqu'un est pris, on lui coupera la main" »*, dit-il. Chef adjoint de la police pour l'un des districts de Kaboul, Mohammed Saber Mojaddedi balaie comme *« une propagande répandue par les nostalgiques des talibans les rumeurs de vols ou d'assassinats. Tout le monde a été payé avant d'entrer dans Kaboul »*, affirme-t-il, contre l'avis même de ses policiers, interrogés discrètement. *« Les coffres du gouvernement sont vides, et le manque de salaires peut expliquer ce phénomène »*, concède toutefois Sayyed Hussein Anouari, le futur ministre de l'agriculture et l'un des dirigeants du Harakat-i-Islami, membre de l'Alliance du Nord.

Si la nostalgie des talibans n'est pas de mise, la sécurité qu'ils faisaient régner est amèrement regrettée. *« Les talibans étaient beaucoup mieux, s'il n'y avait eu leur police religieuse et s'ils n'avaient pas puni les gens pour la longueur de leur barbe »*, confie Sher Agha Taj. *« Les talibans sont venus une fois fouiller ma maison parce que j'avais une antenne de télévision. Ils m'ont battu, mais ils n'ont pas touché un pouce de mes affaires. On avait une si grande sécurité avec eux »*, ajoute Odi, qui attend avec impatience la présence d'une force internationale dans l'espoir d'une sécurité rétablie.

S'il est douteux que la force multinationale puisse réellement s'attaquer à ce problème, son déploiement devrait entraîner, d'après les accords de Bonn, le retrait de toutes les unités militaires de Kaboul, ce qui sera sans doute déjà un progrès. Le retour de la sécurité sera en tout cas un facteur essentiel pour la confiance que les Kaboulis sont prêts à accorder à leur futur gouvernement.

Françoise Chipaux

Humayun Assefi, ex-diplomate et beau-frère de l'ancien roi d'Afghanistan Zaher Chah

« Tant que les Afghans ne pourront pas choisir leurs représentants, la paix restera fragile »

JALALABAD
de notre envoyé spécial

Né à Kaboul et âgé de 61 ans, Humayun Assefi a été chargé des organisations internationales au ministère des affaires étrangères afghan avant d'être nommé diplomate à l'ambassade d'Afghanistan en Allemagne. Après le coup d'Etat communiste, cet ancien élève du lycée français Istiqlal de Kaboul, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de la faculté de droit de Dijon, a dirigé en France le Centre afghan d'informations et de documentation qui servait de relais médiatique à la résistance afghane durant l'occupation soviétique. Il vient d'effectuer un voyage à Jalalabad, d'où il confie ses impressions sur l'Afghanistan post-talibans.

« La nomination d'une administration intérimaire à Kaboul vous paraît-elle être une garantie pour empêcher que ne se reproduise le sanglant scénario de 1992, quand la chute du régime communiste avait marqué le point de départ d'une guerre civile entre factions moudjahidines ?

– Aujourd'hui, les acteurs sont les mêmes, mais le scénario est différent. En 1992, les différents commandants de la résistance étaient auréolés de leur victoire contre les Soviétiques. Ils bénéficiaient d'une solide légitimité. C'était aussi le triomphe du fondamentalisme musulman. Maintenant, tout est très différent : ces mêmes gens, parvenus au pouvoir après la guerre contre une grande puissance, l'URSS, reviennent grâce à la guerre menée par une autre grande puissance, les Etats-Unis. Aujourd'hui, ils ont vu que le fondamentalisme, cela ne marche pas, et ils vont être poussés à la modération. Ils ont en outre l'expérience de 1992 et savent que le combat fratricide ne mène à rien. Que cela ne leur a servi qu'à perdre le pouvoir au profit d'une troisième force, les talibans.

– Mais cette nouvelle situation est tout de même porteuse de gros dangers, ne serait-ce qu'en raison de l'ethnicisation du conflit et de la rivalité des commandants. Les gens sont inquiets...

– Oui. Depuis vingt-trois ans, tous les régimes, qu'ils soient communistes, moudjahidines, talibans, ont mal tourné. Les Afghans se disent que la même chose peut se répéter. Actuellement, il y a des bandes armées qui se sont imposées un peu partout. Il est donc très difficile, dans un tel contexte, de maintenir la paix. Même si l'effort international sur l'Afghanistan peut, je l'espère, y contribuer. Mais il est vrai qu'un seul incident peut dégénérer partout en affrontement plus large. Ne nous faisons pas d'illusions : tant qu'il n'y aura pas d'élections, tant que les Afghans ne pourront pas choisir leurs représentants, la paix restera très fragile.

– Quel bilan tirez-vous de l'engagement américain et des bombardements ?

– D'abord, il me semble que les Afghans ne se sont pas généralement sentis concernés par la guerre américaine. Les moudjahidins alliés des Etats-Unis sont souvent perçus par la population comme des mercenaires se battant au côté d'une puissance étrangère. Encore une fois, les gens qui ont pris le pouvoir voient leur légitimité réduite parce qu'ils ont été aidés par les Américains. Mais l'aide que les Afghans vont recevoir après la chute des talibans va sans doute contribuer à leur faire avaler la pilule.

> « La présence de Zaher Chah sera utile pour essayer de réunir les Afghans autour d'un projet national »

– Comment les gens perçoivent-ils ce nouveau gouvernement ?

– Ils attendent impatiemment de voir dans quel esprit ce gouvernement va s'atteler à sa tâche. Comme de nombreux ministres appartiennent à un parti, à une tendance différente ou concurrente, il y a un risque qu'ils défendent plus leurs clientèles que l'intérêt national. Dans le même temps, les pays voisins vont encore tenter d'exercer leur influence. Mais ils n'ont plus la main aussi libre. Ils n'ont plus le droit de veto. Le Pakistan, par exemple, ne peut plus dire : je ne veux pas d'untel ou d'untel.

– Quel rôle, dans le contexte actuel, peut réellement jouer le roi Zaher Chah ?

– Je pense que si le roi avait été mieux conseillé, il aurait pu jouer un rôle plus central. Et les tendances politiques et les représentations ethniques au sein du gouvernement auraient pu être mieux équilibrées qu'elles ne le sont. Zaher Chah est cependant partie prenante du processus même si son rôle sera limité à présider la *loya jirga* (grand conseil), qui devrait se réunir dans six mois. Sa présence sera utile pour déclencher une certaine ferveur, pour essayer de réunir les Afghans autour d'un projet national. »

Propos recueillis par Bruno Philip

La « Télé-Kaboul » de Berlusconi

Adoubement très différent, à Rome, pour Hami Karzaï, le futur chef de l'administration intérimaire afghane. L'ancien roi de l'Afghanistan, Zaher Chah, qui vit en exil dans la capitale italienne, lui a offert, mardi 18 décembre, une copie du Coran et *« beaucoup de conseils »*. Quant à Silvio Berlusconi, il ne lui a pas ménagé son soutien – *« avec Karzaï, le pays est en de bonnes mains »* – et débloqué une aide équivalente à 41 millions d'euros.

Ces fonds doivent servir à construire des hôpitaux mais, aussi, une station de radio-télévision à Kaboul. Celle-ci servirait *« à la diffusion immédiate des valeurs démocratiques »*, a déclaré le président du conseil italien, ajoutant : *« Je n'aurais jamais cru devoir m'occuper un jour de la fondation de Télé-Kaboul »*. en itéalie, tel est le surnom donné au Journal de la troisième chaîne de la RAI (télévision publique), considéré comme un bastion communiste et un ennemi féroce du tsar médiatique Berlusconi. – *(Corresp.)*

DAVID GUTTENFELDER/AP

■ **« MONTAGNE BLANCHE » (AFGHANISTAN).** Un soldat des forces antitalibanes s'approche, mardi 18 décembre, de l'entrée d'une petite grotte utilisée comme dépôt de munitions par les combattants d'Al-Qaida dans la région de la « Montagne blanche », près de Tora Bora.

Selon Washington, aucun nouveau mandat de l'ONU n'est nécessaire pour frapper d'autres pays

BRUXELLES
de notre bureau européen

Même si le lien n'est pas établi de manière explicite, il y a bien une relation de cause à effet entre la lutte militaire contre le terrorisme menée par les Etats-Unis en Afghanistan (et peut-être, ultérieurement, ailleurs) et leur souhait de réduire la participation de leurs forces armées dans les Balkans. Ne serait-ce que pour des raisons d'ordre psychologique et médiatique, comme l'a indiqué Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la défense, à l'occasion de la réunion, mardi 18 décembre, des ministres de la défense de l'OTAN à Bruxelles : *« Si nous voulons obtenir le soutien de l'opinion publique pour d'autres opérations de maintien de la paix dans l'avenir,* a-t-il affirmé, *nous devons démontrer que nous savons mettre fin à une intervention. »*

En Afghanistan, la volonté de Washington est de ne pas aller au-delà d'une mission visant au démantèlement d'Al-Qaida et du régime taliban, et à l'arrestation d'Oussama ben Laden et de ses lieutenants. Dans les Balkans, l'administration américaine insiste sur sa volonté de ne pas se désengager unilatéralement, mais, au moins pour la Bosnie, elle prône désormais une réduction du contingent de l'OTAN, de 18 000 à 12 000 soldats. Cela signifie que 1 000 des 6 000 hommes de la SFOR (Force de stabilisation) rapatriés de Bosnie seraient des Américains.

GRANDE PRUDENCE

Le communiqué du Conseil de l'Atlantique nord manifeste une grande prudence. Il est question du transfert de la gestion des aspects civils de la situation (maintien de l'ordre) *« à d'autres organisations »*. En clair, l'Union européenne pourrait prendre la direction d'une force internationale de police armée. Une telle décision devra être prise lors de la prochaine réunion des ministres de la défense de l'Alliance, au printemps 2002, à charge d'ici là aux services de l'OTAN *« d'élaborer un concept de transition de forces »*.

Deux raisons justifient de telles précautions. D'abord, nombre de pays de l'Alliance, notamment européens, qui ont des contingents parmi les 60 000 soldats dans les Balkans, dont 42 000 au Kosovo et en Macédoine, sont réservés à la perspective de devoir suppléer un retrait progressif des troupes américaines. Ils estiment, comme le souligne un diplomate, que *« le seuil de dissuasion ne serait plus le même sans les Américains »*, ce qui obligerait l'Europe à s'engager davantage. Ensuite, dans la région, tous les gouvernements considèrent que la présence des forces de l'Alliance constitue une garantie contre le réveil des nationalismes et de la lutte armée. Mais, au-delà de ces aspects de gestion des forces armées américaines, le message de M. Rumsfeld à ses homologues de l'Alliance était double : d'une part, l'OTAN et les pays occidentaux doivent se préparer à de nouvelles menaces (ce qui signifie que les budgets militaires doivent être augmentés) ; d'autre part, Washington estime avoir carte blanche pour continuer la lutte contre le terrorisme là où c'est nécessaire.

LÉGITIME DÉFENSE

M. Rumsfeld a insisté sur ce point : *« Toutes les dispositions de l'ONU permettent l'autodéfense. Nous n'avons besoin de rien d'autre »* [pour attaquer d'autres pays], a-t-il expliqué, en soulignant que *« bien des pays, comme le Yémen, le Soudan, la Somalie et d'autres, ont abrité des cellules d'Al-Qaida »*. Une telle interprétation n'est pas vraiment éloignée de celle des pays européens. Alain Richard, ministre français de la défense, a rappelé que, devant les députés, Lionel Jospin a estimé que *« la légitime défense donne une base juridique pour des actions militaires dans d'autres pays que l'Afghanistan »*, même si, aujourd'hui, M. Richard ne voit *« rien qui puisse justifier d'autres actions »* sauf à apporter de nouvelles preuves, comme l'a souligné le premier ministre.

La lutte contre le terrorisme, a répété le ministre américain, ne doit pas se borner à l'Afghanistan, puisque l'unique moyen de combattre le terrorisme international *« est de le poursuivre là où il se trouve »*. Cet objectif suppose, chez les alliés, des efforts financiers, a dit le numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz. Après les attaques du 11 septembre, *« imaginez les destructions qui pourraient se produire à Londres, Paris ou Berlin, avec des armes nucléaires, chimiques ou biologiques »*.

Laurent Zecchini

Assaut de l'armée yéménite contre un présumé repaire d'Al-Qaida

L'ARMÉE YÉMÉNITE a lancé, mardi 18 décembre, une série d'attaques contre le village d'Al-Hossoun, dans la province de Maareb, à 170 kilomètres à l'est de Sanaa, où se seraient réfugiés des membres présumés de l'organisation terroriste Al-Qaida. Un échange de tirs a opposé les soldats et des hommes armés de la tribu Abeideh, qui contrôle le village et auprès desquels les hommes recherchés auraient trouvé refuge, selon des témoins. Le dernier bilan, fourni par des sources tribales, faisait état mardi soir de douze morts dans les rangs de l'armée et parmi les membres de la tribu Abeideh. Des habitations ont été détruites. Un porte-parole officiel s'est borné à confirmer qu'il y avait *« des tués et des blessés »*. Selon lui, les forces de sécurité ont arrêté *« plusieurs personnes »*. Il a demandé à la population de *« coopérer »* avec les forces de l'ordre qui sont à la recherche des suspects.

A Washington, le secrétaire adjoint à la défense américain, Paul Wolfowitz a admis que les Etats-Unis ont *« demandé aux Yéménites d'en faire plus »* en matière de lutte contre le terrorisme. *« Depuis un certain temps, nous étions préoccupés »* par le fait que le gouvernement yéménite ne semble pas contrôler l'arrière-pays près de la frontière saoudienne *« où nous pensons que des gens d'Al-Qaida ont trouvé refuge »*, a ajouté M. Wolfowitz. Le porte-parole présidentiel, Ari Fleischer, s'est pour sa part refusé à discuter d'une éventuelle contribution des services de renseignement américains au raid mené contre le village d'Al-Hossoun, tout en notant que *« la guerre contre le terrorisme a plusieurs fronts »*.

L'hebdomadaire officiel yéménite *26 septembre* avait récemment rapporté que des unités spéciales de l'armée ont entrepris le ratissage des régions situées entre les provinces de Maareb, Chabwa (est de Sanaa) et Al-Jouf (nord-est), à la recherche de deux ou trois membres d'Al-Qaida détenteurs de passeports yéménites. *« Ces recherches s'inscrivent dans le cadre des efforts du Yémen pour lutter contre le terrorisme, sous toutes ses formes, et les actes de nature à menacer la sécurité et la stabilité du pays »*, avait précisé l'hebdomadaire, organe de l'armée et proche de la présidence.

CIBLE POSSIBLE

Le même hebdomadaire avait déjà révélé, en novembre, que l'homme qui a planifié l'attentat-suicide dirigé en octobre 2000 contre le destroyer américain *USS Cole*, dans le port d'Aden (17 morts) s'était réfugié en Afghanistan. Toujours selon le magazine, il s'agirait d'un dénommé Mohammed Omar Al-Harazi, qui serait par ailleurs l'un des principaux artisans et financiers des attentats dirigés pendant l'été 1998 contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie (231 morts dont 12 Américains). L'enquête sur l'attentat contre l'*USS Cole* avait, dans un premier temps, entraîné des tiraillements entre Washington et les autorités yéménites, qui se plaignaient du comportement abusivement intrusif, selon elles, des agents du FBI. Récemment, Sanaa aurait fourni à Washington des informations jugées importantes sur cette affaire.

Lors d'une visite, fin novembre, aux Etats-Unis, le président Ali Abdallah Saleh, dont le pays est parfois cité comme une cible possible d'attaques américaines dans la lutte contre le terrorisme, s'est en tout cas engagé à coopérer étroitement avec la coalition antiterroriste, ce dont Washington s'était publiquement félicité. M. Abdallah Saleh avait par ailleurs indiqué que les Etats-Unis avaient communiqué au Yémen les noms de *« deux ou trois »* personnes soupçonnées d'appartenir à Al-Qaida et qui se trouveraient au Yémen.

Des dizaines de Yéménites, soupçonnés d'être liés à Oussama Ben Laden, ont déjà été arrêtés au Yémen après les attentats du 11 septembre. Au cours des dernières années, les autorités yéménites ont procédé à l'expulsion de milliers d'Afghans arabes (4 000 selon le chiffre généralement avancé) qui s'étaient repliés sur leur territoire après le retrait soviétique d'Afghanistan.

M. Na

Un juge fédéral casse le verdict condamnant Mumia Abu Jamal à la peine de mort

Sa culpabilité dans le meurtre d'un policier n'est pas remise en cause

Après vingt ans de procédure, Mumia Abu Jamal vient d'obtenir son premier succès judiciaire. Le juge fédéral William M. Yohn a décidé de casser le verdict de condamnation à mort en raison d'irrégularités qui n'ont pas permis au jury de prendre en considération des faits pouvant jouer en faveur de circonstances atténuantes. Le principe de la culpabilité n'est pas remis en cause. Une audience doit avoir lieu pour déterminer une nouvelle peine.

NEW YORK
de notre correspondant

Le juge fédéral William M. Yohn a cassé, mardi 18 décembre, le verdict condamnant Mumia Abu Jamal, 47 ans, à la peine de mort. En revanche, le magistrat n'a pas remis en cause le jugement le reconnaissant coupable du meurtre de l'agent de police de Philadelphie, Daniel Faulkner, commis le 9 décembre 1981. Aux Etats-Unis, le procès déterminant la culpabilité d'un accusé et ensuite celui décidant de la peine infligée sont distincts. Citant de multiples erreurs dans la procédure qui a abouti à la condamnation à la peine capitale, le juge Yohn a donné 180 jours à l'Etat de Pennsylvanie pour déterminer une nouvelle peine. Si une nouvelle audience n'est pas organisée durant ce laps de temps, Mumia Abu Jamal sera automatiquement condamné à la prison à vie.

Le procureur de Philadelphie, Lynne Abraham, a annoncé, mardi dans l'après-midi, qu'elle comptait faire appel de cette décision. Mumia Abu Jamal *« est un tueur de sang-froid et il n'a jamais fait preuve du moindre remord. Les conclusions du juge Yohn ne sont pas fondées légalement »*, a-t-elle déclaré. *« Je ne sais pas combien de temps notre famille va devoir endurer cela »*, s'est écriée Maureen Faulkner, la veuve du policier assassiné. *« Je suis en colère, outragée et écœurée. Je pense que le juge Yohn est un malade, avoir attendu deux ans pour prendre cette décision juste avant Noël. Il veut apaiser les deux parties, mais cela ne marchera pas »*, a-t-elle ajouté. Au terme de 272 pages d'arguments juridiques, le juge Yohn a estimé que les jurés n'ont pas pris en considération de possibles circonstances atténuantes résultant d'un certain nombre de faits matériels.

Condamné à mort le 3 juillet 1982 à Philadelphie, membre des Black Panthers dès l'âge de 15 ans, journaliste engagé, Mumia (ex-Wesley Cook) est devenu – surtout hors des Etats-Unis – le symbole de la lutte contre la peine capitale et l'oppression raciale. Il est le condamné américain le plus connu dans le monde et, selon ses partisans, le prisonnier le plus célèbre depuis Nelson Mandela. En France, il jouit d'une telle notoriété que la ville de Paris en a fait un « citoyen d'honneur ».

L'affaire remonte au 9 décembre 1981. Mumia est depuis plusieurs mois chauffeur de taxi la nuit. Les radios, même noires, ne veulent plus le faire travailler en raison de ses positions extrêmes. Au petit matin, peu avant quatre heures, il découvre la Volkswagen bleu clair de son frère arrêtée sur le bas côté dans une rue du centre historique de Philadelphie, bloquée par une voiture de police. William (Bill) Cook a la tête en sang et se fait frapper à plusieurs reprises par l'agent Daniel Faulkner, qui l'a interpellé pour avoir remonté une rue en sens unique les phares éteints. Que se passe-t-il ensuite ? Les scénarios de l'accusation et de la défense sont contradictoires.

En tout cas, la patrouille appelée en renfort par Daniel Faulkner au moment où il interpelle Bill Cook découvre, deux minutes plus tard, en arrivant sur les lieux, l'officier de police mort, achevé d'une balle tirée à bout portant dans la tête. Mumia, touché par un projectile au foie, gît à quelques mètres de lui, son arme presque vide à ses côtés. Huit mois plus tard, le 3 juillet 1982, Mumia est reconnu coupable sans circonstances atténuantes à l'issue d'un procès expédié. Le verdict a été rendu en moins de deux heures. Trois témoins ayant assisté à la scène affirment avoir vu Mumia Abu Jamal courir vers Daniel Faulkner et tirer.

> Citant de multiples erreurs dans la procédure, le juge a donné 180 jours à l'Etat de Pennsylvanie pour déterminer une nouvelle peine

Mumia tient à assurer seul sa défense et à lui donner d'emblée une dimension politique. Le juge refuse et lui impose un avocat commis d'office. Ce dernier informe la Cour peu avant le procès qu'il n'est pas prêt. L'étude balistique est bâclée. Des témoins importants sont absents comme Gary Wakshul, le policier qui l'a gardé à l'hôpital. Une partie de l'accusation repose en effet sur les aveux qu'aurait faits Mumia à l'hôpital devant des témoins. Or le rapport de Gary Waskuhl affirme que Mumia n'a pas dit un mot. Ancien shérif adjoint, le juge Albert Sabo, qui mène les débats, a appartenu au même syndicat que Daniel Faulkner, l'Ordre fraternel de la police, connu pour ses positions corporatistes. M. Sabo est un juge particulièrement dur. Dans sa carrière, il a fait condamner trente et un prévenus à la peine capitale. Un record pour un magistrat aux Etats-Unis ! Tous étaient noirs sauf deux.

Après le verdict commence une interminable bataille de procédure, marquée à la fois par la volonté manifeste de l'Etat de Pennsylvanie d'en finir avec cette affaire et de faire exécuter Mumia ainsi que par une défense maladroite et incohérente du condamné. L'avocat Leonard Weinglass, connu pour avoir eu comme clients Angela Davis et les kidnappeurs de Patty Hearst, s'empare de l'affaire en 1992. Il lui donne la dimension d'une croisade internationale. Le nom de Mumia devient célèbre. Il publie en 1995 un livre à succès (*En direct du couloir de la mort*, publié aux éditions La Découverte). Son passé de Black Panthers, son talent de journaliste, la « voix des sans-voix » (voice of the voiceless), en font un héros. Des intellectuels aussi prestigieux qu'Elie Wiesel ou Jacques Derrida, des célébrités hollywoodiennes comme les acteurs Paul Newman, Martin Sheen et Susan Sarandon, et des parlementaires européens prennent fait et cause pour Mumia.

Les appels sont refusés les uns après les autres. Le 4 octobre 1999, la Cour suprême rejette la demande de révision. Me Weinglass trouve de nouveaux témoins ayant aperçu une troisième personne tirer sur Daniel Faulkner, mais leurs propos sont contradictoires. Le 14 mars 2001, à la surprise générale, Mumia renvoie l'ensemble de ses défenseurs. Avec de nouveaux avocats, Mumia tente les derniers recours. Le 4 mai 2001, il donne, ainsi que son frère, leur version des faits. Tous deux nient avoir tiré sur le policier. Les deux appels sont à nouveau rejetés. Après vingt ans de procédure, Mumia Abu Jamal vient d'obtenir son premier succès judiciaire.

Eric Leser

Reclus à Ramallah, M. Arafat entend ne pas manquer la messe de Noël à Bethléem

Le chef palestinien est retenu contre son gré en Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, pourra-t-il participer à la messe de minuit que doit célébrer Mgr Michel Sabbah, lundi 24 décembre, à Bethléem ? Il y a moins d'un mois, l'interrogation aurait tout juste prêté à sourire. Le président des Etats-Unis, George W. Bush, venait d'évoquer la Palestine à venir à la tribune des Nations unies, et son secrétaire d'Etat, Colin Powell, avait subséquemment tracé, à l'université du Kentucky, les contours d'une paix encore à portée de main. Mais, depuis le 3 décembre, M. Arafat est confiné dans son secteur de Ramallah, un quartier général sans grâce, aux murs gris, où se pressent les dignitaires d'un régime en question.

Le chef de l'Autorité palestinienne est à la merci du gouvernement israélien d'Ariel Sharon qui a décidé, sans retenue, d'éprouver sa capacité à endurer les humiliations. Son titre de chef de l'Autorité palestinienne, élu au suffrage universel en janvier 1996 au cours d'une élection suivie par des centaines d'observateurs internationaux, ne lui avait jamais par le passé attribué aucun statut dérogatoire. Sa latitude de déplacement entre les pièces du puzzle de l'autonomie palestinienne avait toujours dépendu du bon vouloir israélien. Mais, depuis la dernière vague d'attentats anti-israéliens dont il a été rendu responsable, M. Arafat est en fait retenu contre son gré en Cisjordanie.

CONFIANT ET DÉTERMINÉ

« Pour l'instant, il n'a jamais déposé de demande pour aller où que ce soit. Nous n'avons jamais eu à nous prononcer », se défend un membre du ministère israélien des affaires étrangères sous couvert d'anonymat. *« Ce que nous voulons empêcher, c'est qu'il se débine à l'étranger et qu'il fuie ses responsabilités. S'il veut simplement se rendre à Bethléem, c'est autre chose. Mais je suis sûr qu'il ne fera pas personnellement la demande. Elle transitera par la Jordanie ou par l'Egypte. Cela arrangerait d'ailleurs les uns et les autres. »*

Devant les consuls de l'Union européenne qu'il a reçus, lundi 17 décembre, M. Arafat s'est montré confiant et déterminé. *« Je suis toujours allé à la messe de minuit »* depuis l'évacuation de la ville par les troupes israéliennes en 1995, *« et j'irai encore cette année »*, a-t-il déclaré en substance.

Si les autorités israéliennes accordent cette toute première « permission de sortie » au reclus de Ramallah, se posera alors la question de l'itinéraire et du moyen de transport. *« Je ne vois pas Arafat patienter au nouveau check-point de Qalandiya, au sud*, estime un diplomate occidental, *mais je ne le vois pas non plus emprunter la sortie nord proche de la colonie de Bet El et ensuite rejoindre Bethléem via Jéricho pour éviter Jérusalem. La meilleure solution serait l'hélicoptère, mais comme il n'en a plus, il faudrait alors une intervention des Jordaniens. »* La cartographie atteste qu'une trentaine de kilomètres séparent Ramallah de Bethléem. La diplomatie, elle, hésite encore à se prononcer.

Gilles Paris

Critiques de généraux israéliens

Des *« sources de haut niveau dans les milieux de la défense »*, expression consacrée en Israël pour désigner des généraux de l'état-major, ont vivement critiqué, mardi 18 décembre, la décision du gouvernement de considérer Yasser Arafat comme politiquement *« hors jeu »*. Il y a une semaine, Ariel Sharon était *« adulé dans le monde »*, bénéficiant d'un énorme soutien international après les derniers attentats islamistes palestiniens. *« Cela lui donnait les moyens d'entreprendre quasiment tout ce qu'il voulait »*, ont expliqué les généraux. Il a choisi de procéder à des *« frappes aériennes sans effet »*, laissant échapper l'occasion de porter un coup essentiel aux *« structures terroristes »*, déplorent-ils. Déclarer M. Arafat *« hors jeu » « nuit à Israël ». « Le discours d'Arafat* [dimanche 16 décembre] *a été bien accueilli dans le monde, même s'il est clair qu'il doit être suivi par des actes. Plutôt que de continuer à l'ignorer* (...)*, Israël ferait bien mieux de le pousser, justement en ce moment, à l'action. » – (Corresp.)

ACCOR

145 000 COLLABORATEURS

▶ HÔTELLERIE
3 600 hôtels
90 pays
Sofitel, Novotel, Mercure, Thalassa, Coralia, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6 et Red Roof Inns...
Accorhotels.com

▶ SERVICES
12 millions de consommateurs
31 pays
Ticket Restaurant, Clean Way, Childcare Vouchers, Top Premium
Accorservices.com

▶ Casinos
Accor Casinos
▶ Agences de voyages
Carlson Wagonlit Travel
▶ Restauration
Lenôtre
▶ Services à bord des trains
Compagnie des Wagons-Lits

Accor.com

Accor s'associe à Colony Capital pour lancer une OPA sur la Compagnie Européenne de Casinos et créer un groupe européen de casinos

Accor Casinos lance une offre publique d'achat amicale sur la totalité des titres Compagnie Européenne de Casinos au prix de € 52 par action. Ce prix représente une prime de 36 % sur le cours moyen des trois derniers mois. Sur la base de l'acquisition de 100 % des actions et des autres titres donnant accès au capital, le montant de la transaction s'élèverait à € 258 millions.

Accor Casinos a acquis le 14 décembre 2001 auprès des fondateurs de la Compagnie Européenne de Casinos et d'autres investisseurs, au prix de € 52 par titre, plusieurs blocs d'actions représentant 23,4 % du capital et bénéficie d'un engagement d'apport de 16,6 % supplémentaire.

Cette opération sera réalisée en partenariat avec le fonds d'investissement américain Colony Capital, avec l'objectif de créer un groupe de casinos leader sur le marché européen. Ce partenariat se concrétisera par une prise de participation de 50 % de Colony Capital dans Accor Casinos dont Accor demeure l'opérateur industriel.

Le rapprochement de la Compagnie Européenne de Casinos (22 établissements et un chiffre d'affaires brut de € 240 millions en 2001) et de Accor Casinos (16 établissements et un chiffre d'affaires brut de € 302 millions en 2001) constitue le leader français des casinos. Il marque une étape significative dans le processus de concentration du secteur, en fort développement en Europe. Cette opération s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'ensemble de Accor et aura un impact positif sur les résultats 2002 ainsi que sur la structure financière du Groupe.

Dans la perspective d'une évolution favorable des réglementations européennes des casinos et d'une large ouverture des établissements à une clientèle diversifiée, Accor devient un acteur majeur sur ce marché à fort potentiel.

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet : **Accor.com/finance**
Service Relations Actionnaires **0 811 01 02 03** (prix appel local)

Le régime de terreur s'est aggravé en Irak depuis 1991, selon deux mouvements de défense des droits de l'homme

IL EST DIFFICILE de croire que lorsqu'elles adressent des *« recommandations »* aux autorités irakiennes les organisations de défense des droits de l'homme s'attendent à voir les prémices d'une exécution. La dernière enquête, publiée vendredi 14 décembre, et menée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et Human Rights Alliance France (HRA France) – une ONG membre de la Coalition pour la justice en Irak – montre que le régime irakien, qui a en effet érigé *« la terreur, la violence et le chantage »* en méthode de gouvernement depuis une trentaine d'années, a accentué sa poigne depuis la guerre de libération du Koweït en 1991. C'est plus particulièrement vrai depuis le soulèvement des populations kurdes et chiites au printemps de cette même année, la terreur d'Etat étant devenue plus que jamais un gage de la pérennité du régime.

L'Irak étant hermétiquement fermé à toute enquête sur les droits de l'homme sur son territoire, la FIDH et HRA France ont mené leurs investigations en juillet 2001 en Syrie et en Jordanie, auprès de réfugiés irakiens, qui préfèrent vivre là dans des *« conditions déplorables et proches de la misère »*, plutôt que de subir chez eux les pires formes de tyrannie. Les missions de la FIDH et de HRA France ont également rencontré des membres d'associations de défense des droits de l'homme et des représentants de l'opposition.

Leurs conclusions donnent froid dans le dos : déplacements de populations, notamment kurdes et chiites, liquidation physique des opposants, y compris les religieux à cause de leur influence jugée néfaste, pressions morales et physiques sur leurs familles – dont la torture, qui n'exclut ni les femmes ni les adolescents –, arrestations et détentions arbitraires, torture systématique des prisonniers, « disparitions » de mal-pensants... De plus, le pays est étroitement encadré par une légion de services et d'appareils de répression s'adossant à un *« arsenal juridictionnel constitué de procédures, lois et décrets »* et sur des tribunaux d'exception dont les jugements expéditifs sont sans appel.

AMPUTATION DE LA LANGUE

Malgré l'annonce officielle, en 1996, du décret y afférent, la peine d'amputation de l'oreille pour refus d'accomplissement du service militaire, décidée deux ans plus tôt, a continué d'être appliquée. Un nouveau châtiment, l'amputation de la langue, est apparu en 2 000, sans aucune déclaration ou décret officiel à ce sujet. Le *« nettoyage des prisons »*, c'est-à-dire *« l'élimination massive continue et systématique des prisonniers et détenus politiques »*, se pratiquerait depuis 1997. Les témoignages font état de décapitations publiques, dès juin 2 000 et jusqu'en mai 2001, de femmes et d'hommes accusés de proxénétisme, le plus souvent abusivement, les victimes étant « coupables » de parenté avec des opposants ou de dévier elles-mêmes de la voie politiquement correcte. Le rapport énumère une liste nominale non exhaustive de 130 femmes décapitées, ainsi que d'autres listes, elles aussi non exhaustives, de personnes exécutées et dont les corps n'ont jamais été rendus à leurs familles, de prisonniers d'opinion exécutés entre 1993 et 2 001 et de personnes condamnées à la peine capitale *« qui auraient été exécutées »*.

Même les enfants sont pris en charge dès leur plus jeune âge au sein de l'organisation des Louveteaux de Saddam (Ashbal Saddam) pour les soustraire à *« l'influence rétrograde au foyer »* et *« harmoniser »* l'unité de la famille *« avec des coutumes centralisées, réglées par la ligne et les traditions révolutionnaires »*.

L'Irak revient certes régulièrement dans les premiers titres de l'actualité, à propos des effets pervers sur la population de l'embargo imposé par les Nations unies, ou des risques sérieux d'une relance des programmes de fabrication d'armes chimiques et biologiques, mais très rarement à propos de la cruauté de la répression qu'exerce le régime. Les Irakiens sont les premiers à déplorer cet *« oubli »* d'une *« répression intolérable et impunie »*.

Mouna Naïm

Les Etats-Unis multiplient les pressions contre le projet européen « Galileo »

Ils ont opposé à plusieurs reprises des objections à ce futur système de navigation par satellites

Les Etats-Unis voient d'un mauvais œil le développement par l'Union européenne d'un système de navigation et de positionnement par satellites, nommé Galileo. Les raisons sécuritaires qu'ils invoquent cachent mal leur crainte de voir leur monopole du système GPS remis en cause. Par ailleurs, le projet ne fait pas l'unanimité au sein de l'Union européenne, où des pays restents réticents face au coût élevé du projet.

BRUXELLES
de notre bureau européen

Si les Américains se plaignent régulièrement du sous-investissement des Européens en matière de défense, dans les faits, ils n'apprécient pas que ceux-ci, suivant leur conseil implicite, veuillent se donner les moyens de leur indépendance. Ces dernières semaines, l'administration de George Bush a multiplié les objections au projet européen Galileo de navigation et de positionnement par satellite, lequel concurrencerait le système américain GPS. *« Les pressions américaines ont augmenté depuis le 11 septembre »*, a confirmé, mardi 18 décembre, Loyola de Palacio, commissaire européen chargée des transports. Celles-ci ont culminé avant le conseil des ministres européens des transports du 6 décembre, lequel n'a pu que constater l'absence d'accord et de volonté politique des Quinze pour aller de l'avant.

Six pays se sont opposés à la phase développement de Galileo (550 millions d'euros), la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Suède étant notamment rejoints par l'Allemagne. Ils ont mis en avant le coût, à leurs yeux trop élevé, du projet, estimé à 3,6 milliards d'euros. Dans une première phase, Galileo nécessitera des fonds publics, mais il sera en tout état de cause payant, contrairement au GPS. Dans une lettre adressée le 1er décembre à tous les ministres européens de l'OTAN, Paul Wolfowitz, « numéro deux » du Pentagone, souligne que la réalisation de Galileo entraînerait des conséquences fâcheuses en termes de sécurité *« pour de futures opérations de l'OTAN »*, et leur demande de relayer ces préoccupations *« auprès des ministres des transports, avant leur réunion du 6 décembre »*.

UNE TRENTAINE DE SATELLITES

Pour voir le jour (en principe en 2008), le projet Galileo exigerait le lancement d'une trentaine de satellites. Il permettrait à un nombre quasi illimité d'utilisateurs de se localiser précisément et instantanément, sans compter que de nombreuses applications sont prévues, allant de la sécurité ferroviaire et maritime, à l'orientation des automobiles et des navires. Enfin, 100.000 emplois seraient créés. Galileo est présenté par les Européens comme un projet civil, sans pour autant que ses extensions militaires soient niées. *« Nous voulons développer Galileo dans toutes ses capacités, c'est-à-dire qu'il y aura une composante de défense lorsqu'il aura atteint son plein potentiel »*, a reconnu mardi Alain Richard, ministre français de la défense, en marge d'une réunion de l'OTAN.

Les Quinze ont jusqu'à présent évité d'aborder cet aspect, par crainte d'une division entre la volonté d'indépendance des uns et le souci de loyauté des autres avec l'Amérique. Le sous-secrétaire américain à la défense explique dans sa lettre que Washington veut effectuer une séparation des signaux GPS entre usage civil et militaire (code M). Il souligne que si des services de Galileo se situent dans le même spectre d'ondes que le « code M », cela va sérieusement compliquer la capacité des Etats-Unis à accéder aux services militaires du GPS *« en période de crise, et à faire en sorte que les forces adverses n'aient pas accès aux mêmes capacités »*.

Paul Wolfowitz demande la création d'un *« forum adéquat »* pour discuter de ce problème, tout en estimant qu'il est *« dans l'intérêt de l'OTAN d'empêcher que le développement du futur signal de Galileo s'effectue dans le spectre utilisé par le GPS code M »*. Les Européens sont d'autant plus surpris par le ton de la démarche américaine que, fin octobre, la Commission européenne a eu une série d'entretiens à Washington, au cours desquels les Américains ont adopté une attitude constructive. Ils ont ensuite, sans explication, annulé une nouvelle rencontre qui devait avoir lieu fin janvier.

Les Européens ramènent en outre l'inquiétude manifestée par le Pentagone à de plus justes proportions : la question d'un chevauchement des fréquences du système Galileo sur le GPS-M, explique un expert, *« relève d'un problème technique de sécurisation et de cryptage qui peut facilement se régler »*. Ce même spécialiste résume ainsi le sentiment de plusieurs capitales européennes : *« derrière ces objections, il y a tout simplement la volonté des Etats-Unis de s'opposer à un futur concurrent commercial. Le problème de Galileo doit se replacer dans le plus vaste contexte des relations commerciales transatlantiques »*.

La Commission garde espoir en dépit des atermoiements des Quinze. *« La question est de savoir si nous voulons dépendre d'un système américain, dont le développement des applications ne dépend pas de nous »*, a souligné mardi Gilles Gantelet, porte-parole de Mme de Palacio. Le GPS, at-il rappellé, est *« un projet militaire, qui peut être bloqué à tout instant par les militaires comme on l'a vu pendant la guerre du Golfe. Enfin, si le GPS est gratuit pour l'instant, sera-ce encore le cas dans dix ans si les Américains se retrouvent en situation de monopole ? »*.

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

M. Chirac : les Européens ne doivent pas devenir des « vassaux »

Mardi 18 décembre, alors que les pressions américaines à propos de Galileo devenaient publiques, Jacques Chirac s'est inquiété du risque de voir les Européens subir l'hégémonie des Américains. *« Les Etats-Unis consacrent six fois plus d'argent public au secteur spatial que ne le fait l'Europe, »* a-t-il relevé. *« Ne pas réagir conduirait immanquablement nos pays à une vassalisation scientifique et technique, puis industrielle et économique »*. Même détermination de la part de Lionel Jospin, pour qui Galileo *« est stratégique pour l'Europe »*.

Réaffirmant le *« soutien sans réserve »* de la France, le premier ministre a ajouté : *« Je ne doute pas que nous parviendrons à faire partager cette vision, avec l'aide de la Commission européenne dont je connais la motivation sur ce dossier »*. – *(AFP.)*

Echanges de tirs au Cachemire entre l'Inde et le Pakistan

NEW DEHLI. L'Inde et le Pakistan ont échangé des tirs de part et d'autre de la frontière contestée du Cachemire, dans la nuit de mardi 18 à mercredi 19 décembre, a déclaré un porte-parole militaire indien. Il s'agit du premier affrontement armé depuis que New Delhi a mis en cause Islamabad dans l'attaque du parlement fédéral indien, le 13 décembre – une accusation rejetée par le Pakistan. *« Personne ne cherche la guerre »*, a affirmé cependant le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, mercredi lors d'un débat au parlement sur la réponse à apporter à l'assaut suicide qui a fait treize morts la semaine dernière. *« Nous avons fait preuve de beaucoup de retenue,* a-t-il déclaré. *Nous tentons d'utiliser l'arme de la diplomatie mais d'autres options sont possibles »*.

Les deux puissances nucléaires de l'Asie du sud avaient déjà échangé des tirs au Cachemire, de manière intermittente, depuis l'échec d'un sommet en juillet entre le général Pervez Moucharraf, le président pakistanais, et le premier ministre indien. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : le groupe de télévision italien Mediaset**, contrôlé par Fininvest, la holding du chef de gouvernement Silvio Berlusconi, a démenti, mardi 18 décembre, s'être vu infliger une *« amende »* de 123 millions d'euros pour fraude fiscale, comme l'avait indiqué, la veille, le quotidien *La Repubblica*. Toutefois, le groupe reconnaît avoir reçu, de l'admnistration fiscale, un *« procès-verbal de constatation »* sur ce sujet. Les charges devront par la suite être formellement notifiées à la société qui, selon elle, pourra les contester. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : le premier ministre Antonio Guterres,** qui a démissionné de la tête du gouvernement après la défaite de sa formation aux élections municipales de dimanche, a également renoncé, mardi 18 décembre, à son poste de dirigeant du Parti socialiste. Sa démission, annoncée par le coordinateur national des socialistes, Jorge Coelho, à l'issue d'une réunion de la direction, laisse le parti sans leader alors que des législatives anticipées pourraient avoir lieu, début 2002. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : neuf chrétiens ont été tués** aux Moluques par des hommes armés de fusils automatiques, mercredi 19 décembre, alors qu'ils se déplaçaient en bateau au large de la ville indonésienne d'Ambon. Les assaillants, non identifiés, se sont rapprochés en bateau de leurs victimes. Depuis 1999, la région est le théâtre de violents affrontements entre musulmans et chrétiens, qui ont causé plusieurs milliers de morts. L'an dernier, à l'époque de Noël, une série d'attentats à la bombe avait visé des églises dans tout le pays, faisant 19 morts. – *(Reuters.)*

Espagne : sept personnes détenues après un coup de filet anti-ETA

MADRID
de notre correspondante

Ismael Berasategui, 32 ans, Xavier Zabalo, 28 ans et Ainhoa Barbarin, 30 ans, tous trois membres présumés du commando terroriste « itinérant » de l'ETA, soupçonnés d'avoir pris part à ce que l'on a appelé l'offensive d'été de l'organisation séparatiste basque, ont réussi à prendre la fuite et sont recherchés par la police espagnole. Cependant au cours du coup de filet réalisé mardi 18 décembre, en Guipuzcoa au Pays basque, sept personnes ont été détenues.

Toutes sont considérées comme des proches collaborateurs de ce commando, qui, selon les forces de l'ordre espagnoles serait responsable d'au moins trois attentats à la voiture piégée, à l'aéroport de Malaga, à la périphérie d'un hôtel de la station estivale de Salou, et le dernier dans le parking de l'aéroport madrilène de Barajas, fin août. Ces attentats correspondaient à l'avertissement lancé avant l'été aux touristes étrangers, auxquels, dans un communiqué, l'organisation armée avait vivement déconseillé *« pour leur sécurité »* de fréquenter l'Espagne. La police, qui a perquisitionné une demi-douzaine de maisons dans les villages d'Urretxu et Zumarraga, près de Saint Sébastien, a découvert 50 kilos de dynamite, du matériel pour la fabrication d'engins explosifs, de fausses plaques minéralogiques et tout un arsenal.

Cette nouvelle action policière contre l'ETA intervient quelques heures après que la France ait extradé « temporairement » vers l'Espagne, un important dirigeant Etarra, arrêté à Paris en mars 1999, José Javier Arizkuren Ruiz, dit Kantauri. La procédure, jamais employée jusque-là, avait été définie en octobre au sommet bilatéral franco-espagnol de Perpignan.

CHEF MILITAIRE

Kantauri a appartenu au Commando Araba de l'ETA et fait office de chef militaire de l'organisation. Il a déjà été condamné en France à huit ans de prison, mais il sera en quelque sorte « prêté » durant quatre mois à la justice espagnole, avant de regagner Paris ; le temps que l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole, puisse le juger pour au moins trois des quelque vingt attentats qui lui sont imputés : un attentat raté contre le roi Juan Carlos en 1995 aux Baléares et deux autres commis entre 1984 et 1985.

En France, la justice a annoncé lundi la mise en examen à Paris des quatre membres présumés de l'ETA interpellés mercredi à Auch : deux hommes de nationalité espagnole, Juan Ramon Karazatorre Aldaz, alias Zapata, et José Ramon Lete Alberdi, dit Mikel, une espagnole, Miren Aintzana de Orcolaga, et une française, Laurentxa Beyrie. Ils avaient été interpellés après l'arrestation dans la nuit du 5 au 6 décembre de trois membres présumés de l'ETA, une femme et deux hommes, qui avaient forcé un barrage près d'Auch, tirant les gendarmes.

Marie-Claude Decamps

Schroders, 2ème gérant de capitaux indépendant au monde par la capitalisation avec € 204 milliards d'encours sous gestion, vous offre un accès particulièrement performant aux marchés des actions européennes :

GPGA

le fonds Schroder ISF Euro Equity*
N°1 dans la catégorie Actions Zone Euro du Grand Prix de la Gestion d'Actifs de l'Agefi

aa+

Schroder Investment Management Ltd, filiale de gestion de capitaux pour compte de tiers du groupe Schroders, vient d'être **notée "aa+" par Fitch-AMR,** agence de notation des gestionnaires d'actifs. **Meilleure note en vigueur** attribuée par Fitch-AMR, aa+ confirme l'expertise du Groupe et garantit un excellent niveau de qualité en termes de sécurité et de maîtrise des risques.

Les souscriptions aux actions de la Sicav ne peuvent être effectuées que sur la base du prospectus en vigueur ainsi que du dernier rapport annuel audité. Schroder International Selection Fund est une SICAV de droit luxembourgeois et est coordonnée au regard de la réglementation européenne. La SICAV a obtenu l'autorisation de commercialisation de la Commission des Opérations de Bourse ("COB") le 4 janvier 2000. La performance obtenue par le passé n'est pas indicative de la performance future. La valeur des actions de la Sicav peut tout aussi bien diminuer qu'augmenter.

Schroders · 27 Quai Anatole France · 75007 Paris · Tél : 01 53 85 85 85 · www.schroders.fr

* Code SICOVAM 94066

Schroders

GOUVERNEMENT **Le Conseil constitutionnel a censuré, mardi 18 décembre, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002 adoptée le 4 décembre. Il a notamment jugé contraire à la Constitution l'article 12 du texte qui annulait la dette détenue par les régimes de Sécurité sociale destinée à financer les 35 heures. ● LA DROITE, qui avait déposé ce recours, s'est félicitée de cette décision. Le RPR a estimé que c'était *« une juste sanction de la politique sociale du gouvernement »*. ● MATIGNON juge, au contraire, qu'il ne s'agit que d'une décision *« juridique et technique »*. ● D'AUTRES MESURES, portant notamment sur les dépenses de santé et sur les retraites, ont également été censurées. ● LA LOI sur la Corse, adoptée à l'Assemblée mardi 18 décembre, sera à son tour examinée par le Conseil en janvier 2002.**

Le Conseil constitutionnel censure le gouvernement sur les 35 heures

L'article de la loi sur le financement de la Sécurité sociale destiné à assurer les moyens de mise en œuvre de la réduction du temps de travail a été jugé non conforme à la Constitution. Cet arrêt, dont se félicitent la droite et le patronat, ne remet pas en question la loi Aubry

CE SONT des « cadeaux » de Noël que Lionel Jospin n'apprécie guère : après la censure, en décembre 2000, de l'allègement de la CSG sur les bas salaires et de l'extension de l'écotaxe, le Conseil constitutionnel, a annulé, mardi 18 décembre, une disposition importante du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2002, voté par le Parlement le 4 décembre, sur le financement des 35 heures. Saisis par les députés et les sénateurs de droite, les neuf juges constitutionnels ont aussi rejeté le transfert de 6,5 milliards de francs de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) vers le Fonds de réserve des retraites et le dispositif d'accueil de la petite enfance. Enfin, ils ont invalidé la réforme des relations entre les professionnels de santé libéraux et les caisses d'assurance maladie.

Le camouflet le plus sévère porte sur les 35 heures. Le projet de loi annulait rétroactivement la dette de 16,2 milliards de francs (2,47 milliards d'euros) que le Forec – fonds chargé de financer les allègements de charges sociales, notamment liés aux 35 heures – avait vis-à-vis de la « Sécu » au 31 décembre 2000. Dès septembre, dans son rapport annuel sur l'exécution de la « loi Sécu », la Cour des comptes avait déjà reproché au gouvernement de faire plonger les comptes des régimes sociaux dans le rouge en refusant d'honorer sa créance (*Le Monde* du 19 septembre). Les neuf juges de la rue Montpensier soulignent, eux aussi, que la Sécurité sociale a bien une créance sur l'Etat.

Le Conseil estime qu'*« eu égard au montant de cette créance »*, son annulation risque d'entraîner une dégradation de la situation financière des caisses. Le souci du gouvernement de renflouer le Forec ne constitue pas, selon lui, *« un motif d'intérêt général suffisant pour remettre en cause rétroactivement les résultats d'un exercice clos »*, juge-t-il, rappelant *« l'exigence constitutionnelle »* instituée en 1996 d'un équilibre financier de la Sécurité sociale. Il rappelle aussi que la loi Veil de 1994 oblige l'Etat à compenser intégralement aux régimes sociaux les pertes de recettes liées à une baisse des charges sociales.

« PROBLÈME COMPTABLE »

Plus de 16,2 milliards de francs devraient, théoriquement, revenir à la Sécurité sociale, dont l'excédent 2000 dépasserait ainsi 20 milliards de francs. Théoriquement ! Car à Matignon, on juge que *« le Conseil constitutionnel ne nous met absolument pas en demeure de payer ces 16 milliards à la Sécurité sociale »* et que *« cette dette ne sera pas payée »*. Il s'agit d'un *« problème comptable »*, ajoute l'entourage de M. Jospin, qui estime qu'il serait paradoxal de renflouer la « Sécu » alors qu'elle affichera des excédents en 2000 et 2001. Il ajoute que sa contribution au financement des 35 heures se justifie par les bonnes rentrées de cotisations liées aux importantes créations d'emplois en 2000.

De plus, le Conseil a annulé le transfert des excédents 2000 de la branche famille au Fonds de réserve pour les retraites (5 milliards) et au Fonds pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance (1,5 milliard). Motif invoqué : on ne peut utiliser des excédents de 2000 pour financer des mesures en 2002. Il a encore sorti quatre articles (33, 48, 50 et 51) en raison de leur faible impact financier. Enfin, il a censuré l'article 18, qui posait les jalons d'une réorganisation des relations entre l'assurance maladie et les professions de santé. Il reproche à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, de l'avoir introduit *in extremis* et sous forme d'amendement, juste avant le vote final du texte. Ce n'est donc pas sur le fond, mais sur la procédure législative, qu'il a censuré le gouvernement. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé qu'il pourrait être réintroduit *« par voie d'amendement à un autre texte »*, citant le projet de loi relatif aux droits des malades. En d'autres termes, les décisions d'une réunion de la commission mixte paritaire ne peuvent interférer dans un débat parlementaire que si elles sont relatives à un sujet déjà en discussion.

Le Conseil constitutionnel a cependant rejeté l'ensemble des critiques qui avaient justifié le recours des parlementaires de l'opposition, notamment l'insincérité du projet de loi et l'incidence des hypothèses économiques sur l'équilibre financier des régimes de Sécurité sociale (2076,5 milliards de francs de budget en 2002). Sa décision n'en constitue pas moins une victoire pour la droite. *« Toute la politique sociale du gouvernement du gouvernement et les obscures modalités de son financement sont justement sanctionnées »*, qu'il s'agisse du fonds de réserve des retraites, des 35 heures ou des relations caisses-professions de santé, s'est félicité le RPR.

De son côté, les députés UDF ont estimé, dans un communiqué, que *« les vives critiques que nous avions formulées lors des débats étaient légitimes »*. Le jugement sur la politique conventionnelle entre médecin et caisses signe, selon eux, *« un nouvel échec pour le gouvernement, décidément incapable de relancer la politique conventionnelle »*. Enfin, le refus d'annuler la dette de 16,2 milliards constitue, pour les élus centristes, *« une grande victoire des partenaires sociaux »*.

C'est, de fait, un succès pour le patronat (Medef et la CGPME), qui s'était retiré des conseils d'administration des caisses de « Sécu », le 31 septembre, pour protester contre ces *« ponctions arbitraires et inacceptables »* opérées sur les organismes sociaux. Cet arrêt ne remet certes pas en cause la loi Aubry, qui bénéficie déjà à 7 millions de salariés et qui sera étendue aux entreprises de moins de vingt salariés au 1er janvier 2002. Elle souligne cependant le caractère incertain et la fragilité des montages financiers du gouvernement.

Jean-Michel Bezat et Laetitia Van Eeckhout

Un article sur la régulation des dépenses de santé censuré

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a également annulé, mardi 18 décembre, l'article 18 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002 (PLFSS), adoptée le 4 décembre. Réorganisant les rapports entre les professions de santé et les organismes de Sécurité sociale, cet article avait été introduit dans le projet de loi par le gouvernement, après la réunion de la commission mixte paritaire, pour être voté en lecture définitive. Les juges constitutionnels, sans se prononcer sur le fond, ont jugé la démarche trop tardive pour un article *« introduisant des dispositions nouvelles »* de cette importance.

En censurant cette mesure, le Conseil inflige un coup d'arrêt aux tentatives de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, pour renouer le dialogue avec les médecins libéraux, qui ont décrié la *« maîtrise comptable »* des dépenses de santé mise en œuvre sous le gouvernement d'Alain Juppé et poursuivie par Martine Aubry. Ainsi, le 12 juillet, Mme Guigou avait réuni, pour un « Grenelle de la santé » les représentants des professions de santé, du patronat et des syndicats pour tenter de *« redéfinir des objectifs de dépenses en articulation avec les priorités de santé publique »*. La ministre avait plaidé pour la mise en place d'un nouveau cadre conventionnel – les deux conventions (avec les généralistes et avec les spécialistes) restant l'objet de contentieux et n'ayant pas permis d'atteindre les objectifs de maîtrise des dépenses.

A l'issue de cette rencontre, la ministre s'était engagée à proposer de nouveaux dispositifs, *« au plus tard dans le PLFSS »*. L'article 18 de la loi faisait reposer les rapports entre les organismes d'assurance-maladie et les professions de santé sur un *« accord-cadre »*, conclu pour une durée de cinq ans et signé par au moins une organisation syndicale représentative, qui s'ajoutait au cadre conventionnel. Le dispositif de sanction en cas de dépassement des objectifs de dépenses ne devait être maintenu que pour les professions n'ayant pas conclu de convention. Le gouvernement va donc devoir réfléchir à une nouvelle solution pour assouplir les mécanismes de régulation des dépenses de santé. Il pourrait décider d'introduire un amendement dans le texte sur les droits des malades actuellement en navette entre les deux assemblées.

Les précédents de la CSG et de l'écotaxe

En censurant, mardi 18 décembre, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale, dont l'annulation d'une dette de 16,2 milliards de francs (2,47 milliards d'euros) de l'Etat envers la Sécurité sociale destinée à financer les 35 heures, le Conseil constitutionnel place, pour la troisième fois, le gouvernement dans une situation délicate. Il y a tout juste un an, le 19 décembre 2000, les juges du Palais Montpensier avaient déjà fait sauter le dispositif d'allégement de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les bas salaires, estimant que la ristourne dégressive initialement envisagée introduisait *« une rupture caractérisée d'égalité entre les contibuables »*. Dix jours plus tard, le 29 décembre 2000, le Conseil constitutionnel invalidait plusieurs articles du collectif budgétaire de fin d'année, parmi lesquels l'extension de l'écotaxe et le transfert des droits sur les tabacs, deux mesures également destinées, à l'époque, à financer les 35 heures.

Les 9 juges du Conseil

Le Conseil constitutionnel est composé de neuf membres, nommés pour un mandat unique de neuf ans et renouvelés par tiers tous les trois ans par le président de la République, qui nomme également le président du Conseil, par le président du Sénat et par celui de l'Assemblée nationale.

● **Yves Guéna**, ancien ministre et sénateur gaulliste, a été nommé en janvier 1997 par René Monory, président du Sénat. Jacques Chirac l'a nommé président du Conseil en mars 2000.

● **Michel Ameller**, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, a été nommé par Philippe Séguin, président de l'Assemblée, en février 1995.

● **Pierre Mazeaud**, ancien ministre et député gaulliste, a été nommé par M. Chirac en février 1998.

● **Simone Veil,** ancien ministre, a été nommée par M. Monory, président du Sénat, en février 1998.

● **Jean-Claude Colliard,** professeur de droit, a été nommé par Laurent Fabius, président de l'Assemblée, en février 1998.

● **Monique Pelletier,** ancien ministre, a été nommée en mars 2000 par Jacques Chirac.

● **Olivier Dutheillet de Lamothe,** ancien conseiller du chef de l'Etat, a été nommé par celui-ci en mars 2001.

● **Dominique Schnapper,** sociologue, a été nommée par Christian Poncelet, président du Sénat, en mars 2001.

● **Pierre Joxe,** ancien ministre socialiste a été nommé par Raymond Forni, président de l'Assemblée, en mars 2001.

La droite estime le texte sur la Corse « en sursis »

LA LOI sur la Corse n'est pas au bout de ses peines, et jamais à l'abri d'une péripétie passionnelle. Saisi, comme prévu, par les trois groupes de l'opposition, mardi 18 décembre, sur l'article 1 – qui donne à l'Assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des règlements sous le contrôle du Parlement – et de l'article 7 – qui généralise l'enseignement du corse à l'école —, le Conseil constitutionnel se prononcera au mois de janvier. Matignon se montre d'ores et déjà pessimiste sur l'issue de cet examen, notamment en ce qui concerne l'article 1, bien que les députés aient renforcé le contrôle du Parlement sur le pouvoir d'adaptation législative dévolu à l'Assemblée de Corse, après les critiques émises par le Conseil d'Etat.

Défendant une motion de procédure pour le RPR, lundi à l'Assemblée nationale, Nicolas Dupont-Aignan (RPR, Essonne) avait donné par avance un tour politique à la future décision des juges constitutionnels, en évoquant le *« sursis constitutionnel »* dans lequel se trouve aujourd'hui la loi.

Avant cette ultime étape, le vote solennel du texte en dernière lecture a permis à l'opposition de marquer une dernière fois, mardi, son hostilité au texte gouvernemental. La droite a ainsi tenté de rejouer l'« air du pacs », en faisant le plein de ses troupes. Au fur et à mesure qu'approchait l'heure du vote, les travées de l'opposition se sont remplies de manière inhabituelle. Seul Raymond Barre (app. UDF, Rhône) restait isolé sur son banc. Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, est resté durant toute la séance debout en bas de l'hémicycle pour battre le rappel de ses troupes, inquiet qu'elles puissent lui faire défaut à la veille de Noël.

Le débat n'a pas fait naître de nouveaux clivages. *« Il a neigé en Corse*, s'est enflammé le président du Mouvement des citoyens, Georges Sarre (Paris). *Des téléphones sont coupés* (...)*, des vieux et des malades en difficulté, et la solidarité nationale joue à plein. C'est normal. Mais demain, dans une Corse fragmentée, qu'en sera-t-il ? »* M. Dupont-Aignan a, pour sa part, lu le communiqué du FLNC du même jour qui revendiquait 17 attentats. Rapporteur du texte, Bruno Le Roux (PS) l'a défendu à nouveau avec fougue, expliquant que, *« si une collectivité corse prenait l'initiative d'une consultation, personne sur ces bancs n'aurait à craindre de demander l'avis des Corses »*. *« Je n'irai pas plus loin parce que la Constitution l'interdit »*, a-t-il cependant ajouté.

A l'heure du vote, les bancs de la droite étaient garnis. M. Le Roux et Bernard Roman, président de la commission des lois, comptaient les députés de la majorité. Christine Lazergues (PS, Hérault), qui présidait la séance, attendait les derniers députés du PS qui couraient dans les travées. Elle ouvrait alors le vote, mais le fermait trop vite. Hurlements de la droite : *« Tricheurs ! »* François Hollande, Jean-Marc Ayrault et Raymond Forni se concertaient. Sous la bronca, le président (PS) de l'Assemblée montait au perchoir : *« Il y a eu manifestement un problème. je vais réunir le bureau. »* François d'Aubert (DL, Mayenne) se gaussait : *« C'est un coup de la Brise de Mer ou de Colonna ? »* Une demi-heure plus tard, le texte était adopté avec 21 voix d'avance (249 pour, 228 contre, 48 abstentions). A droite, seuls François Léotard et Raymond Barre ont voté pour.

Ariane Chemin

Petites tricheries entre députés

Pas de chance pour les députés socialistes, leurs bancs se trouvent en contrebas de la tribune où la presse est autorisée à suivre les débats de l'Assemblée. Mardi 18 décembre, *Le Monde* et l'AFP ont ainsi pu observer, après que Raymond Forni eut rappelé que *« le vote est personnel »*, trois députés socialistes, au moins, presser le boîtier de leur voisin – qui, selon qu'ils sont munis ou non d'une délégation enregistrée avant le vote, leur permet de voter une, deux, trois, voire quatre fois. *« C'est une pratique courante depuis le début de la législature, mais qui ne sert à rien parce que tout est compté »*, a d'abord avancé Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis) à l'issue du scrutin, salle des Quatre-Colonnes. *« On ne va pas passer notre temps sur ces tracasseries »*, a ensuite balayé Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste. *« Ça se fait tout le temps et sur tous les bancs ! »*, a souri François Hollande. *« Je sais, c'est pas joli-joli, mais on le fait à droite aussi »*, a minimisé Jacques Myard (RPR, Yvelines). *« Et après, on reprochera aux Corses de tricher... »*, a soupiré José Rossi (DL, Corse-du-Sud).

Un nouveau coup dur pour le fonds de réserve des retraites

SI ELLE VA RELANCER la controverse sur le financement des 35 heures, la décision du Conseil constitutionnel risque également d'attiser la polémique autour du dossier des retraites. Dans la cascade de dispositions censurées, plusieurs concernent, en effet, ce dossier. Les mesures qui prévoyaient le transfert de 6,5 milliards de francs d'excédents, au titre de l'année 2000, de la Caisse d'allocations familiales au fonds de réserve des retraites (pour 5 milliards de francs) et à des structures d'accueil pour la petite enfance (1,5 milliard) sont annulées.

Pour comprendre la portée de cette censure, il faut se souvenir qu'après avoir confié, en 1998, la réalisation d'un rapport au commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, Lionel Jospin avait suggéré, début 1999, qu'il pourrait prendre des mesures énergiques. En particulier, il avait invité les partenaires sociaux à réfléchir à un possible alignement de traitement du régime des retraites du secteur public, prévoyant des retraites à taux plein pour 37,5 ans d'activité, sur le régime du secteur privé, reposant, depuis la réforme d'Edouard Balladur, sur 40 ans d'activité. Mais, craignant de devoir prendre des mesures douloureuses sur ce sujet politiquement explosif, le premier ministre a, peu après, cessé d'évoquer ce projet et s'est borné à commander d'autres rapports d'experts.

Très vite, il est donc apparu que la seule décision concrète prise par le gouvernement porterait sur le fonds de réserve des retraites, créé en 1999. Mais le gouvernement semblait relativement à l'abri de la critique car, dans ce cas au moins, le projet semblait ambitieux. Pour amortir le choc démographique sur le système des retraites, il était en effet prévu que ce fonds engrangerait 1 000 milliards de francs d'ici à 2020. Dans un premier temps, le gouvernement a décidé que les 130 milliards de francs escomptés de la cession de quatre licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) iraient, pour une très large part, abonder ce fonds.

Pourtant, rien ne s'est passé comme prévu. D'abord, seulement deux opérateurs (France Télécom et SFR), et non quatre, ont fait acte de candidature pour obtenir une licence, faisant fondre l'espoir de recettes de 130 à 65 milliards de francs. Puis, en octobre, constatant l'éclatement de la bulle Internet, le gouvernement a révisé à la baisse le prix de chaque licence, le ramenant de 32,5 milliards à un peu plus de 4 milliards de francs (plus une taxe sur le chiffre d'affaires). Même si un second tour d'attribution est annoncé, les abondements prévus pour le fonds de réserve vont donc fondre d'autant. En catastrophe, des mesures de remplacement ont donc été imaginées, pour abonder le fonds, comme la privatisation partielle des Autoroutes du sud de la France (ASF).

Le gouvernement se trouve donc, en situation délicate : alors qu'il vient de colmater une brèche, une autre apparaît, ouverte par le Conseil constitutionnel.

M. Hue veut une « politique franchement à gauche » et reproche à M. Jospin de « céder à la pression libérale »

Le candidat du PCF concluait une série de dix-sept déplacements dans toute la France

Entouré de son conseil de campagne, Robert Hue, a présenté, mardi 18 décembre, ses six axes de campagne. Il entend proposer un véritable *« contrat progressiste »* aux Français. Le président du PCF durcit son discours pour tenter de séduire l'électorat d'extrême gauche. En cas d'une éventuelle majorité de gauche après les élections de 2002, il a affirmé que la participation du PCF ne serait pas *« automatique »*.

LE PCF entend se redonner de l'air en marquant ses distances avec la gauche plurielle. Il y a quinze jours, Marie George Buffet, la secrétaire nationale du PCF, avait prévenu François Hollande, lors de sa première rencontre avec la direction du PS, que son parti avait *« fait le maximum dans l'ouverture »* – comprenez dans la solidarité majoritaire – et que les échéances électorales approchant, il lui fallait désormais se recentrer sur *« l'identifiant communiste »*. C'est chose faite. Mardi 18 décembre, à l'issue de dix-sept rencontres menées dans toute la France avec ses militants, le candidat du PCF à la présidentielle, Robert Hue a placé officiellement sa campagne sous le signe *« d'une autre politique à gauche »*. *« Une nouvelle politique de gauche, franchement à gauche »* correspondant *« aux nécessités de la France et aux attentes populaires »* est nécessaire, a-t-il expliqué, faute de quoi *« la victoire de la droite est inéluctable »*.

Entouré par son conseil de campagne – une quarantaine de personnes – réuni au grand complet, M. Hue a annoncé qu'il proposera aux Français un *« véritable contrat progressiste »* autour de *« l'audace sociale »* qui engagera son action future. Ce contrat sera construit à partir des six grands axes de campagne – parmi lesquels le *« refus de la dictature des actionnaires et des marchés financiers »*, *« la défense »* et *« la rénovation »* des services publics, l'égalité homme-femme, la place des jeunes dans la société, une démocratie *« revivifiée »* – qu'il développera lors de meetings au mois de janvier et de février avant d'être définitivement précisés en mars. *« Il s'agit de construire avec le Parti socialiste ni la reconduction ni la continuation de ce qui s'est fait depuis 1997 »*, a-t-il indiqué. Tout en estimant que *« beaucoup de choses ont été réalisées »* lors des cinq années de participation communiste au gouvernement de Lionel Jospin, il a reproché à ce dernier *« de céder à la pression libérale »*. Les communistes ne *« veulent ni de l'ultralibéralisme ni du social-libéralisme qui l'aménage »*, a-t-il déclaré.

Tout en démentant vouloir renouer avec une logique de programme commun, M. Hue a précisé qu'en cas de victoire de la gauche, la participation du PCF à un gouvernement se ferait lui aussi sur la base d'un contrat et conditionné à la reprise de propositions communistes. *« Il n'y aura pas de participation automatique »*, a-t-il affirmé.

A plusieurs reprises, le président du PCF a insisté sur la *« radicalité »* dans laquelle s'inscrira sa candidature. *« Ni troisième voie, ni troisième homme, je vise plus haut : une radicalité constructive, porteuse d'un projet social transformateur »*, a-t-il notamment indiqué, se déterminant par ailleurs comme le candidat « naturel » du mouvement social. *« La France est devenue un pays riche où certains sont très riches (...) et où beaucoup d'autres sont très pauvres »*, a-t-il souligné, ajoutant : *« Le mouvement social a toujours été le moteur de la France pour qu'elle progresse. »*

> « Ni troisième voie, ni troisième homme, je vise plus haut : une radicalité constructive, porteuse d'un projet social »

Se positionnant de la sorte, le Parti communiste – dont le candidat à la présidentielle plafonne autour de 5 % dans les sondages – entend reconquérir la frange critique de l'électorat de la gauche plurielle et tenter de séduire une partie de celui d'extrême gauche. Dans l'immédiat, il espère parvenir à occuper l'espace *« pour une gauche de gauche »* ou *« 100 % à gauche »* que peine à investir totalement, au vu des enquêtes d'opinion, le candidat de la LCR. Par ailleurs, en mettant l'accent sur le caractère utile de sa candidature – *« utile, c'est le mot clé »*, a insisté à plusieurs reprises M. Hue devant la presse —, il entend se différencier de Lutte ouvrière dont la candidate, Arlette Laguiller le précède fréquemment dans les intentions de vote. Le PCF qui ne veut pas hypothéquer l'avenir prépare également le terrain en cas de défaite de la gauche et recycle le concept de *« pôle de radicalité »*, défendu par les refondateurs après l'hiver 1995, dont il n'avait pas voulu à l'époque.

Par ailleurs, le PCF qui redoute d'être marginalisé par l'accord Verts-PS-PRG aux législatives hausse le ton pour ne pas se faire ravir le statut d'interlocuteur privilégié du Parti socialiste au sein d'une majorité de gauche. Cette radicalisation du discours intervient alors que la session parlementaire s'achève et que l'essentiel des projets de loi sensibles pour la majorité (le budget, la Sécurité sociale, le texte sur la sécurité quotidienne, la modernisation sociale) sont aujourd'hui votés. Elle n'aura donc aucune conséquence politique sur la majorité d'ici les élections.

Caroline Monnot

La position de la direction du PCF sur le Proche-Orient a suscité des contestations internes

LE PARTI COMMUNISTE français (PCF) devait défiler, mercredi 19 décembre, en fin d'après-midi, à Paris, aux côtés d'une quarantaine d'organisations de gauche et d'extrême gauche, d'associations et de syndicats en faveur de la paix au Proche-Orient et pour *« les droits nationaux du peuple palestinien »*.

L'initiative n'est guère surprenante *a priori*, puisque le PCF est de longue date engagé en faveur de la reconnaissance d'un Etat palestinien. Son candidat à l'élection présidentielle, Robert Hue, avait ainsi mis un point d'honneur à inviter Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France, lors du 31e congrès du parti, au mois d'octobre. Ce qui est, en revanche, plus inédit, c'est le très net flottement qui a saisi la direction du PCF, début décembre, à l'idée de participer à une manifestation contre la politique de blocus et de raid à l'encontre de l'Autorité palestinienne menée par le gouvernement israélien en réponse aux attentats-suicides du Hamas à Jérusalem et à Haïfa.

Invité le 5 décembre à une première réunion unitaire à Paris pour préparer un rassemblement de protestation, le PCF a décliné, alors que les Verts, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP ou le Mouvement de la paix confirmaient leur présence. Deux jours auparavant, le comité exécutif du PCF avait publié une déclaration qui avait provoqué des remous dans les rangs du parti. Condamnant les attentats-suicides du Hamas tout comme *« les mesures aveugles de représailles dans lesquelles s'engage le gouvernement israélien »*, le texte appelait la communauté internationale à réagir, et exigeait, par ailleurs, que l'Autorité palestinienne *« s'engage à arrêter les responsables des attentats et à empêcher de tels actes »*. C'est ce dernier point qui a suscité les principales controverses internes.

DES « ATERMOIEMENTS »

Dimanche 16 décembre, lors de la réunion du conseil national – le parlement du parti –, plusieurs intervenants ont ouvertement critiqué ce qui, à leurs yeux, relevait d'*« atermoiements »* de leur direction. *« Il y a eu notamment une intervention très vigoureuse d'une responsable de la Marne, qui critiquait le fait qu'on semblait renvoyer dos à dos Autorité palestinienne et gouvernement israélien. C'est la seule qui, de toute la journée, a été applaudie par l'ensemble de la salle »*, raconte Alain Bertho, délégué de Seine-Saint-Denis. *« C'est l'effet 11 septembre qui a saisi la direction du parti,* commente un autre membre du conseil national. *Le hic, c'est qu'on a pu apparaître en retrait par rapport aux propos tenus par Hubert Védrine* [ministre des affaires étrangères] *ou par rapport au communiqué du Parti socialiste. »*

Consciente du trouble perceptible dans ses rangs et prise de vitesse par les sections locales du PCF qui, un peu partout en province, étaient parties prenantes de rassemblements locaux, la direction du PCF a finalement pris la décision de participer au défilé parisien du 19 décembre, réorganisé autour de trois mots d'ordre : *« Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens dans des Etats aux frontières sûres et reconnues »* ; *« pour les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations unies »* ; *« pour une force internationale de paix et de protection en Palestine »*.

Lundi, la direction rencontrait à nouveau Leïla Shahid et mardi, *L'Humanité* annonçait en première page la manifestation du 19 décembre. La CGT et la FSU qui, comme le PCF, s'étaient mises en retrait, ont elles aussi décidé d'appeler à la manifestation.

C. M.

Quatre ministres et... Fidel Castro au forum de Porto Alegre

ALORS que les organisateurs mettent la dernière main aux préparatifs du Forum social mondial qui doit se dérouler, pour la deuxième année consécutive, du 31 janvier au 5 février, à Porto Alegre, au Brésil, dans la capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, une complication imprévue agite, en France, les dirigeants d'Attac. Ces derniers avaient déjà à gérer la présence annoncée – et pas forcément exhaustive – de quatre ministres du gouvernement de Lionel Jospin. Le chef de file de cette délégation sera Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et au développement, qui dispose du mandat de Matignon pour faire, sur place, une intervention âprement négociée sur le développement. A ses côtés, François Huwart, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, et Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, se sont déjà inscrits pour le voyage.

Au moins deux candidats à l'élection présidentielle ont déjà confirmé qu'ils se rendraient eux aussi à Porto Alegre : le Vert Noël Mamère et le jeune postier de la LCR, Olivier Besancenot. En revanche, les interrogations restent entières en ce qui concerne une éventuelle présence de l'entourage de Jacques Chirac, dont personne n'exclut qu'il tente un « coup » à l'occasion de ce rendez-vous brésilien. Et voilà qu'au milieu de tout cela, Fidel Castro, président cubain, qui s'apprête à célébrer sa quarante-troisième année au pouvoir, fait le forcing pour assister, lui aussi, au forum social.

« S'il vient, cela va être délicat pour nous », commente un dirigeant d'Attac, confirmant que l'affaire a été prise très au sérieux par l'association, qui s'interroge sur la manière de la gérer *« avec le plus de doigté possible »*. *« Si Fidel Castro confirme sa décision de venir, il sera très difficile pour nous de l'en empêcher »*, ajoute-t-on à Attac. Diplomatiquement, le problème est d'autant plus ardu que le Mouvement des paysans sans terre brésiliens, membre du secrétariat du forum, est plutôt favorable à la venue du président cubain.

Dès lors, siégeant également au secrétariat, Bernard Cassen, président d'Attac, déploie depuis quelques jours des efforts soutenus pour tenter de dissuader le Lider maximo de faire le déplacement. Une ambassade discrète devait ainsi être confiée à Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique*, qui dispose de solides réseaux latino-américains, pour tester la résolution du président cubain et, le cas échéant, tenter de l'infléchir.

A ce jour, pas moins de 19 000 représentants de 99 pays se sont inscrits au Forum social, et quelque 60 000 personnes sont attendues dans la ville brésilienne pour assister à ces rencontres, qui se veulent le contrepoint du Forum économique mondial qui se tient habituellement à Davos, en Suisse, mais dont la prochaine édition aura lieu, exceptionnellement, à New York. A cet autre forum se retrouvent chaque année économistes, dirigeants de multinationales et responsables politiques du monde entier. Les organisateurs du Forum social, de leur côté, envisagent de déplacer, à l'avenir, leurs rencontres mondiales, et ce dès la troisième édition, en 2003, qui pourrait se tenir en Inde.

C. M.

M. Delanoë (PS) consacre son premier budget parisien à de grands investissements

Priorité est donnée aux crèches et aux logements

LE Conseil de Paris a adopté, mardi 18 décembre, le budget de la capitale pour 2002, le premier en année pleine de la nouvelle majorité municipale (PS, Verts, PCF et MDC), qui s'élève à 33 milliards de francs (5 milliards d'euros). Les 92 élus de la majorité ont voté pour. La droite, elle, a voté contre.

La priorité aux investissements a été affichée par le maire (PS) de la capitale, Bertrand Delanoë. En hausse de 29 % pour 2002, ils seront d'abord consacrés à la petite enfance, au logement et aux aménagements urbains (*Le Monde* du 18 décembre). La nouvelle majorité municipale promet ainsi, aux Parisiens, l'ouverture de 750 nouvelles places en crèches et haltes-garderies en 2002 et la réalisation de 40 nouveaux kilomètres de couloirs de bus en site propre. Est aussi inscrite au budget la programmation de 3 450 logements sociaux.

L'adjoint au maire chargé des finances, Christian Sautter, a rappelé que l'ancien maire, Jean Tiberi, n'avait programmé, lui, que 1 940 logements sociaux dans son dernier budget, en 2000 – qui ne fut jamais voté. Les Verts ont estimé que ce budget allait permettre de *« sortir la Ville de sa situation de sous-investissement et de sous-équipements »*. Les élus du PCF se sont réjouis de voir la nouvelle majorité afficher *« la stabilité fiscale »*.

Les élus de droite, pour leur part, ont concentré leurs critiques sur les *« dérapages »* budgétaires imputés à la nouvelle équipe. M. Tiberi a reproché à son successeur de ne pas *« préserver les acquis »* d'une *« gestion saine »*. Yves Pozzo di Borgo, élu (UDF) du 7e arrondissement, a dénoncé *« la pulsion préemptive de M. Mano »*, l'adjoint au maire chargé du logement, évoquant la politique d'achat d'immeubles à vocation sociale dans les beaux quartiers.

Le vote distinct de la contribution de Paris au budget de la préfecture de police (213 millions d'euros, soit 45 % du total) a aussi fourni à la droite l'occasion d'attaques sur les questions de sécurité. Hormis les 9 élus proches de M. Tiberi, – qui ont voté pour *« afin d'envoyer un signe aux policiers que nous soutenons »*, a dit l'ancien maire – les groupes de droite ont refusé de voter ce budget spécial, en hausse de 10 % par rapport à 2001. Défendu par le préfet de police, Jean-Paul Proust, ce budget prévoit la création de 200 postes d'agents de surveillance parisiens (ASP) ou *« contractuels »* dont les missions sont, désormais, étendues à la répression des incivilités. M. Proust a aussi annoncé un renforcement, en 2002, de l'îlotage, avec l'arrivée sur le terrain, de 800 policiers supplémentaires affectés à *« la police de quartier, notamment en soirée et le week-end »*.

« Il n'est pas question, pour nous, d'accepter la politique de sécurité de ce gouvernement », a affirmé Claude Goasguen (DL), pour expliquer son refus de voter ce budget. Président du groupe RPR, Philippe Séguin a reproché au maire d'admettre un « problème de sécurité » sans « trouver des solutions adéquates ». Il a aussi critiqué *« la mise en cause systématique du passé »* et l'exploitation, par M. Delanoë, *« des affaires vraies ou présumées (...), surtout depuis que s'annonce la campagne présidentielle »*.

Christine Garin

M. Jospin a réuni à Matignon sa future équipe de campagne

Il a voulu rassurer M. Fabius et les ministres inquiets d'être tenus à l'écart

Le premier ministre a convié, mardi soir 18 décembre à l'hôtel Matignon, les principaux responsables du Parti socialiste ainsi qu'une dizaine de ministres. *« Pour l'instant, rien n'est parti,* leur a-t-il dit. *Après les fêtes, ça va changer. »* Ce dîner faisait suite aux récents mouvements d'humeur de MM. Fabius et Lang.

OPÉRATION calinothérapie. Lionel Jospin, candidat *« probable »* à l'élection présidentielle, a réuni, mardi 18 décembre, une vingtaine d'*« éléphants socialistes »* pour une *« ébauche de conseil politique de campagne »*, admet un proche. Mais aussi – et peut-être surtout – rassurer ceux qui s'inquiétaient, depuis quelques semaines, d'être tenus à l'écart, de ne pas être autour de lui *« le moment venu »* : des ministres, comme Jack Lang, et plus encore la fabiusie (*Le Monde* du 13 décembre). *« Une opération Fabius »*, résume même un participant. Lionel Jospin avait réuni toutes ces impatiences, ces frustrations, ces rivalités, pour un premier rendez-vous de campagne.

Ils étaient donc – presque – tous là, pour un buffet froid, assis tous en rond, autour du chef du gouvernement et du directeur de son cabinet, Olivier Schrameck. Laurent Fabius, Jack Lang, Pierre Moscovici, Daniel Vaillant, Elisabeth Guigou, Alain Richard, Jean Glavany – *« directeur de campagne probable »*, comme le dit Matignon –, et évidemment les deux stars et anciens ministres, Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn – qui sont restés discrets et n'ont pas distillé de conseils pendant la soirée. Sans oublier les dignitaires du PS, de François Hollande à Henri Emmanuelli en passant par Raymond Forni, Jean-Marc Ayrault, Claude Estier, Pervenche Berès et Alain Claeys – *« mon futur mandataire financier »*, a dit le premier ministre. En voyage à l'étranger, Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel et porte-parole de la Gauche socialiste, était excusé.

Puisque Lionel Jospin est *« candidat probable »*, le dîner pouvait se passer à Matignon, dans les salons du premier étage. *« Jacques Chirac fait bien des réunions de campagne à l'Elysée »*, commente un proche. Certains avaient préparé ce qu'ils avaient à dire par écrit. *« J'ai besoin de vos conseils, n'hésitez pas à me passer vos notes. J'envisage le moment venu de consituer une équipe de campagne. Mais pour l'instant, rien n'est parti. Après les fêtes ça va changer »*, a promis le premier ministre. Il a été question de la pré-campagne, des dernières élections partielles, et beaucoup de

> Ils étaient donc – presque – tous là, pour un buffet froid, assis tous en rond, autour du chef du gouvernement

la manière d'attaquer Jacques Chirac. Laurent Fabius, en particulier, semblait vouloir en découdre.

En ouvrant le bureau national du PS, mardi avant le dîner et une réception à la questure de l'Assemblée nationale où M. Jospin, suivant son expression, est venu *« puiser une énergie renouvelée »* auprès des députés socialistes et évoqué curieusement *« la majorité plurielle »*, un *« ciment avant le prochain envol vers le futur »*, M. Hollande a présenté le hors-d'œuvre de ces agapes de réconciliation. Le premier secrétaire du PS est revenu sur l'incident survenu le 9 décembre à Lille au congrès du Mouvement des jeunes socialistes (*Le Monde* du 18 décembre). Quelques militants du MJS, dont la direction est proche de Mme Aubry, avaient chanté dans un car, à l'issue d'un dîner un peu arrosé, *« Lionel à l'Elysée, Martine à Matignon, Fabius en prison »*. M. Fabius, meurtri par cette allusion à l'affaire du sang contaminé, avait vivement protesté. François Hollande a qualifié ce chant d'*« insupportable, inadmissible et inqualifiable »* et a appelé au *« respect mutuel »*. La toute nouvelle présidente du MJS, Charlotte Brun, s'est déclarée *« vraiment choquée »* et a promis de traduire devant la commission des conflits les fauteurs de trouble.

Réconciliation, toute. Martine Aubry avait peu apprécié que, quelques jours avant sa relaxe dans l'affaire de la MNEF, « DSK » réunisse, le 20 octobre, son courant « Socialisme et démocratie » pour faire une critique sous-jacente du projet qu'elle était en train d'élaborer. Le 6 décembre, au soir du meeting national du PS sur le bilan du gouvernement, Mme Aubry l'a redit à M. Strauss-Kahn, tout en lui expliquant qu'elle était désormais *« blindée »* face aux attaques. Après l'adoption du projet, prévue pour le 26 janvier, les deux membres de l'ex « dream team » de M. Jospin, qui devraient figurer comme en 1995 parmi les porte-parole du candidat, ont toutefois décidé de déjeuner ensemble, pour sceller le retour de la paix interne ou du *« respect mutuel »*. Lundi soir, ils ont à nouveau fumé le calumet de la paix. Le premier minister peut partir en vacances, puisque, donc, *« après les fêtes, ça va changer »*

Ariane Chemin, Clarisse Fabre et Michel Noblecourt

A la tribune de l'UEM, Mme Alliot-Marie affirme que « l'union ne se décrète pas »

Le premier meeting de l'Union en mouvement, appelée par M. Chirac à rassembler ses partisans, s'est tenu, mardi 18 décembre, sans faire taire les divisions. M. Juppé a assuré que cette stratégie « sert à gagner »

LAMBERSART (Nord)
de notre envoyé spécial

Deux jours après la célébration du 25e anniversaire du RPR, les mêmes acteurs, ou peu s'en faut, se sont retrouvés, lundi 18 décembre, dans la caravane de l'Union en mouvement (UEM), pour une réunion publique à Lambersart, banlieue résidentielle de Lille. Beaucoup avaient pris le même train. Présentés comme de possibles premiers ministres dans le cas où Jacques Chirac serait réélu l'année prochaine, Philippe Douste-Blazy (UDF) et Nicolas Sarkozy (RPR), installés face à face, ont ainsi ostentiblement plaisanté, durant le trajet, sur leurs destins respectifs.

La réunion elle-même fut nettement moins détendue. Comme à Périgueux (Dordogne), le 22 septembre, pas moins d'une vingtaine de discours ont été prononcés en trois heures de temps. Initialement, deux réunions avaient été programmées à cinq jours d'intervalle dans l'agglomération lilloise : l'une avec M. Sarkozy, Philippe Séguin et Bernard Pons, sous l'égide de l'association des Amis de Jacques Chirac ; l'autre avec Alain Juppé et les animateurs de l'UEM. Soucieux d'éviter l'image d'une désunion de ses partisans, le président de la République était intervenu en personne pour imposer une réunion commune (*Le Monde* du 1er décembre).

A l'exception de M. Séguin, hostile à la perspective de voir se constituer *« un parti unique »*, ils étaient donc tous là, et le maire de Lambersart, le député (UDF) Marc-Philippe Daubresse, avait pris soin, pour ne vexer personne, d'annoncer les participants par ordre alphabétique au millier de personnes venues les écouter.

La première, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a campé sur la position qu'elle avait exprimée lors de l'anniversaire du RPR (*Le Monde* du 18 décembre). *« L'union ne se décrète pas dans un bureau, elle se construit à partir du terrain et dans le respect mutuel de chacune des familles de l'opposition »*, a affirmé la présidente du RPR. Le matin même, sur France Inter, elle avait été encore plus nette à l'égard de M. Juppé, principal animateur de l'UEM, en estimant – sans toutefois nommer l'ancien premier ministre – qu'il pouvait y avoir chez les partisans d'un grand rassemblement des chiraquiens de tous bords *« des stratégies personnelles qui, pour certaines d'entre elles, dépassent l'échéance de 2002 »*. Un proche de la présidente du parti gaulliste précisait encore : *« Il y a des stratèges qui se sont trompés en 1997* [en prônant la dissolution de l'Assemblée nationale]. *Ils ne sont pas obligés de recommencer tout de suite. »*

UNE « FRANCHE ALTERNANCE »

A Lambersart, M. Juppé a préféré ignorer ce genre d'amabilités. Dénonçant *« le fiasco du gouvernement »*, notamment sur la sécurité, la Corse, les impôts et les retraites, le maire de Bordeaux a estimé qu'*« une bonne et franche alternance est une nécessité absolue »* et que l'opposition devait s'organiser en conséquence. *« L'UEM, ça sert à gagner,* a-t-il insisté. *Il faut d'ores et déjà préparer notre rassemblement du soir du premier tour de l'élection présidentielle. »* Dans le même esprit, François Fillon a jugé que *« l'UEM* [était] *la meilleure offre politique du moment »*. M. Douste-Blazy, favorable à *« la création d'un mouvement nouveau et audacieux »* et non à la constitution d'un simple *« cartel électoral »*, a confirmé la tenue, le 23 février à Toulouse, ville dont il est le maire, d'une convention nationale destinée à établir la synthèse des projets des différentes composantes de l'opposition.

Il était près de 23 heures lorsque M. Sarkozy est monté à la tribune pour affirmer que *« l'union ne suffit pas »*. A la différence de M. Douste-Blazy, qui prévoit que le futur premier ministre devra montrer beaucoup de pédagogie pour faire adopter certaines réformes, le maire de Neuilly (Hauts-de-Seine) veut faire campagne sur *« des valeurs fortes »* et estime que le futur *« gouvernement d'alternance »* devra agir vite.

« Il faut arrêter d'être la droite la plus complexée d'Europe, a lancé l'ancien secrétaire général du RPR. (...) *L'alternance molle, il y en a marre. » « Il faut tout dire avant les élections pour que, cette fois, nous tenions réellement nos engagements »*, a ajouté M. Sarkozy. Invité à parler de la sécurité, il a ainsi fait applaudir les dispositions du projet du RPR sur la justice : maintien du lien hiérarchique entre la chancellerie et le parquet, la généralisation des internats à encadrement renforcé pour les mineurs, l'extension du droit des victimes et le caractère exponentiel des peines pour les multirécidivistes. Les électeurs sont ainsi prévenus des intentions de M. Sarkozy : *« une politique de sécurité très ferme, mais aussi très équilibrée »*.

Jean-Louis Saux

Alain Madelin s'affiche en ciré jaune

« Donner une chance à l'avenir. Madelin président ». Tel est le slogan qui figure sur l'affiche de campagne que devait dévoiler Alain Madelin lors d'une conférence de presse organisée en présence de plusieurs parlementaires, mercredi 19 décembre. Cadré serré, le visage du candidat à l'élection présidentielle apparaît de trois quarts, tout sourire. Le député d'Ille-et-Vilaine, qui a été photographié à Roscoff (Finistère), dos à la mer, est vêtu d'un ciré jaune, de la couleur du phare que l'on distingue en arrière-plan.

L'affiche sera en place à Paris et dans différentes villes de France du 24 au 31 décembre. A partir du 1er janvier 2002, les affiches publicitaires des candidats seront interdites. A usage militant à partir de cette date, ce visuel de campagne de M. Madelin servira à illustrer les *« dix choix forts »* défendus par le président de Démocratie libérale (DL), sur des thèmes incluant notamment l'école, les retraites, les impôts et la réforme de l'Etat.

La direction du PS apporte quelques amendements au « Projet 2002 »

Les ajouts des jospinistes et des fabiusiens portent sur l'agriculture, la justice et le dialogue social

C'EST dans la matinée du mercredi 19 décembre, à l'issue d'une nouvelle réunion de son bureau national, que la direction du Parti socialiste devait choisir les amendements au « projet 2002 » – élaboré sous la conduite de Martine Aubry – qui seront soumis au vote des militants au mois de janvier. Soulagé de l'absence de texte alternatif au projet « La vie en mieux, la vie ensemble », qui sera adressé aux militants le 20 décembre, le premier secrétaire du PS, François Hollande, avait juste entamé, lors de la réunion du bureau national, mardi 18 décembre – interrompue par le vote du projet de loi sur la Corse – l'examen d'une cinquantaine d'amendements.

Une quinzaine d'amendements émanant de la majorité, qu'il s'agisse de jospinistes ou de fabiusiens, avaient été intégrés, dès mardi soir, au texte de Mme Aubry. De l'agriculture à la mer, en passant par le dialogue social, la justice ou le droit de garde de parents homosexuels, des additifs sont venus de Catherine Tasca, Adeline Hazan, Alain Bergounioux et Marisol Touraine. Proche de Laurent Fabius, Henri Weber a apporté des *« précisions »* sur *« la valorisation de la société de travail »* et le rappel que la baisse des impôts peut permettre de *« relancer la consommation et soutenir l'investissement »*. Paul Quilès a présenté ses deux amendements institutionnels (*Le Monde* du 19 décembre). Sa proposition d'organiser un référendum sur *« l'actualisation »* de la Constitution a été d'autant plus facilement acceptée par M. Hollande que ce dernier en avait lui-même émis le vœu le 30 juin. M. Quilès devait obtenir que son amendement sur le *« mandat unique »* et la réduction du nombre des députés soit soumis au vote des militants.

Les deux minorités, Démocratie, égalité d'Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste, ont présenté en commun deux amendements, l'un sur *« une véritable fédération européenne »*, l'autre sur une réforme de l'Organisation mondiale du commerce. Dans ses huit autres amendements, M. Emmanuelli reprend son idée de créer *« un fonds européen d'action conjoncturelle, doté de 85 milliards d'euros »* pour soutenir la croissance. Partant du principe que *« l'impôt n'est pas une nuisance »*, mais *« le prix des services collectifs »*, il demande une réforme fiscale au service *« de l'emploi, des salaires et des qualifications »*. *« Les cotisations patronales famille et maladie (soit 18,7 points de cotisations) doivent non plus reposer sur les salaires mais sur l'ensemble de la valeur ajoutée (à un taux de 10,2 %) »*, estime-t-il.

L'ISF POUR LES RETRAITES

Le président de la commission des finances de l'Assemblée réitère aussi ses demandes de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG et d'affecter l'ISF et les réserves d'or de la Banque de France au fonds de réserve des retraites.

Laurence Rossignol, Harlem Désir et Gérard Filoche ont présenté, pour la Gauche socialiste, 31 amendements, tenant souvent en deux lignes sur des points de détail et allant de la réforme du commerce mondial à celle du droit du travail, en passant par l'éducation.

M. Filoche a demandé le rétablissement du droit à une retraite à taux plein pour les salariés du secteur privé sur la base de 37,5 annuités. M. Hollande a jugé que cet amendement n'était *« pas compatible »* avec le projet. S'il était soumis au vote des militants, il aurait le statut d'amendement alternatif et supposerait, pour être adopté, un vote négatif sur l'ensemble du texte. La Gauche socialiste semblait prête à l'abandonner et à jouer le jeu des amendements politiquement compatibles. A l'arrivée, une dizaine pourraient être soumis au vote en janvier.

M. N.

Le Medef accepte de négocier sur la réduction de la pollution

LE GOUVERNEMENT a ouvert, mardi 18 décembre, une concertation avec les entreprises en vue d'engagements volontaires sur la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Medef s'est déclaré prêt à négocier. Il exige, en échange, un abandon définitif de l'écotaxe, dont le dispositif avait été censuré, fin 2000, par le Conseil constitutionnel. Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Yves Cochet, et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, divergent sur cette taxe. M. Pierret a jugé l'*« efficacité des engagements volontaires beaucoup plus grande qu'une démarche réglementariste »*. Pour M. Cochet, il faut *« utiliser tous les instruments possibles »*. La concertation portera, notamment, sur les sanctions financières infligées aux entreprises, en cas de non-respect de leurs engagements.

DÉPÊCHES

■ **RECHERCHE : Jacques Chirac craint une *« vassalisation scientifique »* de l'Europe**. Ouvrant un colloque célébrant le quarantième anniversaire du Centre national d'études spatiales (CNES), le chef de l'Etat s'est inquiété de la *« différence entre les dépenses totales de recherche publiques et privées américaines et européennes »*. Il a estimé que *« ne pas réagir conduirait immanquablement nos pays à une vassalisation scientifique et technique puis, naturellement, industrielle et économique »*.

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : le socialiste Guy Malandain, député des Yvelines, a annoncé qu'il soutenait la candidature de Jean-Pierre Chevènement** au premier tour de l'élection présidentielle, *« et, cela va de soi,* a-t-il ajouté dans un communiqué, *du candidat de la gauche arrivé en tête au second tour »*. Suppléant de la ministre de la culture, Catherine Tasca, M. Malandain, qui est maire de Trappes, est devenu député lorsque Mme Tasca est entrée au gouvernement, en mars 2000. Samedi 15 décembre, la convention nationale du PS a réinvesti la ministre dans son ancienne circonscription pour les législatives de juin 2002.

■ **SONDAGE : Jacques Chirac arriverait en tête au premier tour de l'élection présidentielle** et l'emporterait d'un ou deux points sur Lionel Jospin au second tour, selon deux enquêtes publiées, mardi 18 décembre, par la Sofres et CSA. Au premier tour, M. Chirac obtiendrait 25 à 27 % des voix, M. Jospin 22 %, Jean-Pierre Chevènement 9 à 10 %, Jean-Marie Le Pen 8,5 à 9 %, Noël Mamère 7 à 8 %, Arlette Laguiller 7 %, Robert Hue 5,5 à 6,5 %, Alain Madelin 5 %, François Bayrou 3 à 5 %, Charles Pasqua 2 à 3 %, Bruno Mégret 1 à 1,5 % et Olivier Besancenot 0,5 %.

Les habits neufs d'avocat de Bernard Roman, président (PS) de la commission des lois

LILLE
de notre correspondant régional

Le président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, Bernard Roman, devait revêtir la robe pour prêter serment, mardi 18 décembre, devant la cour d'appel de Douai (Nord) et devenir, ainsi, avocat au barreau de Lille. Le geste n'est pas anodin au moment précis où le débat autour de la sécurité secoue le monde judiciaire et policier. Le premier législateur de France n'entend pas, pour autant, plaider dans l'immédiat. *« Ce ne serait pas sain »*, reconnaît-il. Son poste actuel exige *« un certain recul »*. Après les élections législatives de juin, en revanche, *« les rôles seront redistribués »*. Même en cas de victoire de la gauche (et dans sa circonscription), il redeviendra *« député de base »*. Sa seconde casquette d'adjoint au maire de Lille, chargé des finances, lui laissera alors assez de temps libre pour embrasser – à temps partiel – sa nouvelle carrière.

Sa démarche, explique-t-il, est *« plus personnelle que publique »*. Il s'agit aussi d'un vieux rêve : *« L'une des motivations de mon entrée en politique a été la suppression de la peine de mort. Aujourd'hui encore, je frémis quand j'entends le discours prononcé à cette occasion par Robert Badinter. »* Il est, donc, particulièrement fier d'avoir *« fait avancer »* le texte de la loi sur la présomption d'innocence. Et les *« débats politiciens »* qu'elle suscite aujourd'hui le scandalisent. *« L'un des acquis fondamentaux de notre civilisation, c'est la liberté individuelle, qui doit être considérée comme un état naturel. La privation de liberté doit être une sanction ; pas un moyen d'enquête. Remettre cela en cause en raison de bavures ou de difficultés matérielles d'application me semble totalement déplacé et même un peu attentatoire aux valeurs de la République. »* Ne craint-il pas, par ces propos de heurter certains membres de la majorité ? La réponse fuse. *« Soyons clairs : si la gauche voulait remettre en cause les principes essentiels de ce texte, ce ne serait plus ma gauche. »*

Bernard Roman est administrateur territorial en détachement. En cas d'échec électoral, il pourrait retrouver facilement un poste et n'a nul besoin du métier d'avocat pour gagner sa vie. Cette nouvelle carrière, entamée à cinquante ans, est, pour lui, *« une forme d'engagement complémentaire et parallèle à celle d'un député qui s'attache à défendre un certain nombre de valeurs républicaines »*. A partir de février, après la fin de la session parlementaire, il consacrera cinq jours par semaine à sa campagne, une journée à écrire et la septième *« à aller écouter des plaidoiries, assister à des procès avec des amis avocats. Pas comme député, mais comme stagiaire ; pour un stage d'imprégnation »*.

S'il a choisi le barreau de Lille plutôt que celui de Paris, c'est qu'il y compte *« beaucoup d'amis dont certains sont des compagnons de combat depuis des années »*. Coïncidence fâcheuse, il prête serment le jour précis où ces derniers se mettent mis en grève pour obtenir une rémunération normale au lieu de l'indemnité qu'ils touchent pour assurer l'aide judiciaire. Une revendication *« tout à fait juste »*, estime-t-il. S'il est impossible de *« tout faire tout de suite »*, ne pas réaliser cette réforme reviendrait à entériner le fait qu'il existe une défense *« à deux vitesses »* ; à *« remettre en cause l'unicité de la justice »*.

Jean-Paul Dufour

SANTÉ L'évaluation des bénéfices pour la santé induits par les organismes génétiquement modifiés (OGM) a été débattue lors d'un colloque réuni à Paris, lundi 17 et mardi 18 décembre, par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. ● TRÈS RICHES, ces discussions ont abordé des questions telles que l'intérêt des OGM pour réduire l'usage des pesticides, pour améliorer la composition des aliments ou pour lutter contre la faim dans le monde. ● LES PROPRIÉTÉS allergéniques des OGM ne sont pas démontrées, sauf dans le cas d'un maïs destiné à l'alimentation animale. ● L'AGRICULTURE CLASSIQUE n'a pas épuisé ses possibilités, ont estimé plusieurs intervenants, développant l'idée d'une alternative aux OGM. ● M. KOUCHNER a fait part, lors de ce colloque, de sa volonté de soumettre à des essais cliniques les aliments fabriqués à partir d'OGM.

Les scientifiques pèsent les bénéfices et les risques des OGM pour la santé

Lors d'un colloque organisé lundi 17 et mardi 18 décembre à Paris par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) ,des avis contradictoires ont été échangés aussi bien sur l'intérêt des OGM pour lutter contre la faim dans le monde que sur leurs éventuels dangers en matière d'allergie

« JE PENSAIS naïvement que les bénéfices des OGM étaient prouvés. Je découvre depuis deux jours que ce n'est pas le cas. » La surprise de Suzanne Sitbon, représentante de l'Union nationale des associations familiales, résume bien l'apport du colloque organisé à l'Institut Pasteur de Paris par l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments). La question posée par celle-ci était en effet originale : *« Peut-on évaluer les bénéfices pour la santé »* des organismes génétiquement modifiés – organismes dont on discute depuis des années des risques, mais dont les bénéfices n'ont pas encore été vraiment soumis à l'examen critique.

Les débats, poursuivis lundi 17 et mardi 18 décembre, ont été marqués par une composition équilibrée du programme et par la sobriété des intervenants, en grande majorité des scientifiques. Premier sujet abordé, l'effet des OGM sur l'usage de pesticides. Les plantes transgéniques semblent permettre d'en réduire l'emploi : une évolution positive pour les agriculteurs, moins exposés, et pour les consommateurs, moins soumis aux résidus chimiques. Si cette réduction est avérée dans certains cas, comme celui des betteraves, on ne peut l'affirmer à titre général, et l'expérience nord-américaine n'est pas encore très claire.

De surcroît, a souligné Jean-François Narbonne, de l'université Bordeaux-I, le fait que la plante elle-même intègre le pesticide pourrait induire une pollution par les racines et une ingestion accrue par les consommateurs des métabolites (produits de dégradation du pesticide).

Le tableau n'est pas plus clair quant aux propriétés allergènes des OGM. Dans au moins un cas (le maïs Starlink destiné à l'alimentation animale), la propriété allergénique d'un OGM a été démontrée, selon Denise-Anne Moneret-Vautrin, de l'Hôpital central de Nancy. Gabriel Peltre, de l'Institut Pasteur, a souligné la grande incertitude qui règne en allergologie – *« on ne sait toujours pas pourquoi un allergène est un allergène »* – alors que le nombre de cas d'allergies a doublé au cours des dix dernières années. Mais certaines manipulations génétiques pourraient conduire à des aliments moins allergènes que ceux actuellement présents et issus de l'agriculture classique.

TENEUR EN ACIDES AMINÉS

La transgenèse pourrait-elle améliorer la composition des aliments ? Vernon Young, du Massachusetts Institute of technology, a souligné que, selon l'Organisation mondiale de la santé, la teneur en acides aminés de l'alimentation a beaucoup décrû depuis 1985 : *« Les OGM pourraient ici constituer une amélioration fantastique »*. Par exemple, un maïs modifié en cours de mise au point présentera des taux de lysine et de tryptophane élevés. Mais les autres nutritionnistes présents ont modéré cet enthousiasme. Prenant l'exemple des acides gras de la famille n-3, aux effets cardiovasculaires très positifs, Philippe Moulin, de l'Université Lyon-1, a montré que si une supplémentation pouvait être positive sur une population bien ciblée, elle pourrait être nocive si les quantités absorbées étaient excessives ; par ailleurs, une consommation régulière de poisson apporte en quantité suffisante cet élément. Augustin Scalbert, de l'Institut national de la recherche agronomique, a lui aussi souligné que des micronutriments consommés en trop forte dose pouvaient avoir des effets toxiques. *« On peut atteindre les objectifs alimentaires en modifiant la diète,* a-t-il dit. *Les OGM ne sont utiles que si l'on peut prouver qu'il n'y a pas d'autre moyen d'atteindre cet objectif. »*

Ainsi, on pourrait exploiter mieux qu'aujourd'hui la teneur en micro-nutriments des variétés existantes. Généralement, l'idée qu'il existait des alternatives aux OGM est un point fort qui est ressorti des débats : l'agriculture dite classique n'a pas épuisé ses possibilités – y compris en utilisant *« le fantastique outil de connaissance qu'est la transgenèse »*, selon Philippe Moulin –, et le débat sur les OGM n'est en aucun cas une querelle entre anciens et modernes.

LES PAYS DU SUD

Peu de bénéfices clairs pour les consommateurs des pays développés. Mais les OGM pourraient-ils être utiles dans les pays du Sud où, selon Ingo Potrykus, du Swiss Federal Institute of Technology, *« 16 000 personnes sont mortes de faim depuis le début de cette conférence ? »* M. Potrykus, qui a mis au point le *« riz doré »* enrichi en vitamine A, en est persuadé.

Plus sobre, Ariel Alvarez Morales, du Cinvestas (Irapuato, Mexique), a souligné que *« nous voulons avoir la possibilité d'explorer les possibilités des biotechnologies. »* Il reste à vérifier qu'elles correspondent réellement aux besoins des paysans du Sud. Tom Wakeford, de l'Université du Sussex, a rapporté l'expérience de *« conférences de citoyens »* tenues en Inde où, après avoir écouté des experts de divers horizons, des paysans se prononçaient sur les OGM. Une réponse nettement négative. Avant de postuler les avantages de nouvelles technologies, a conclu M. Wakeford, *« il serait nécessaire de faire une évaluation participative de ce dont ont besoin les gens. »*

Hervé Kempf

M. Kouchner veut encadrer la commercialisation et mieux évaluer les allergies

S'EXPRIMANT à Paris dans le cadre du colloque international consacré à la santé et aux organismes génétiquement modifiés (OGM) organisé par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) Bernard Kouchner, ministre délégue à la santé a annoncé, mardi 18 décembre, une série de mesures visant à mieux cerner l'impact sanitaire de ces produits et à protéger leurs futurs consommateurs. *« L'objet de ce colloque n'est pas de prendre parti, de démontrer les bénéfices des OGM, mais de donner des bases scientifiques sérieuses à tous les arguments que l'on entend aujourd'hui sur les effets de ces organismes pour la santé,* avait précisé, lundi 17 décembre Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa. *Concernant leurs effets positifs pour la santé il y a bien souvent des postulats et jamais de preuves. »*

Face aux arguments bien connus des multinationales développant des OGM végétaux – nouveaux espoirs de résoudre les problèmes de faim dans le monde, production d'aliments correspondant le mieux aux besoins nutritionnels, mise en œuvre de pratiques agricoles présentant moins de risques pour la santé –, M. Hirsch fait valoir que l'on ne dispose d'aucune démonstration et que les méthodes de démonstration elles-mêmes n'existent pas encore.

UN PROGRAMME DE RECHERCHES CLINIQUES

Pour tenter de progresser dans ce domaine M. Kouchner a annoncé le prochain financement, pour un montant de trois millions de francs (457 347 euros), d'un programme hospitalier de recherche clinique et biologique sur les OGM et l'alimentation. Ces travaux réuniront les experts de l'Afssa, le CHU de Nancy et l'équipe de Gabriel Peltre (CNRS, département de physiopathologie de l'Institut Pasteur de Paris). Ce projet sera centré sur la question de l'allergie. *« Il est aujourd'hui difficile de prédire le caractère allergisant ou non d'un nouvel aliment et des efforts sont indispensables pour permettre la détection d'éventuels cas d'allergie pouvant être associés à des OGM »*, a souligné M. Kouchner. Le ministre a par ailleurs déclaré que les questions touchant à l'alimentation font désormais *« partie intégrante de la politique de santé »*.

Dans le même esprit de protection des futurs consommateurs d'OGM, M. Kouchner a annoncé qu'il était favorable a un encadrement spécifique de la commercialisation des aliments génétiquements modifiés. *« Les aliments fabriqués à partir d'OGM ne sont certes pas des médicaments mais ils sont bien des produits biologiques issus de notre technique, auxquels on cherche à attribuer des vertus sanitaires*, a-t-il déclaré. *Il faut donc que ces produits fassent l'objet d'essais cliniques préalables à leur mise sur le marché. »*

Jean-Yves Nau

★ BETC EURO RSCG

france telecom

150 EUROS

20 EUROS

30 EUROS

10 EUROS

CHÉQUIER ORANGE JUSQU'A 150 € OFFERTS

Pour Noël, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente, bénéficiez d'offres avantageuses pour découvrir ou faire découvrir les différents produits et services Orange. Forfait ajustable, compte mobile ou mobicarte, vous avez jusqu'au 15 janvier 2002 pour choisir l'offre qui vous convient. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

orange™

Soit une valeur de 65,60 F - 131,19 F - 196,79 F et 983,94 F. Offres valables en France métropolitaine.

Les avocats fortement mobilisés pour améliorer l'aide juridictionnelle, notamment dans le Nord

Les grévistes réclament une « juste rémunération » des affaires plaidées pour les plus démunis

La grève totale des audiences – votée la veille par les 660 avocats du barreau – a été massivement suivie, mardi 18 décembre, à Lille. Dans cette ville avait commencé, en octobre 2000, la protestation contre les insuffisances du système de l'aide juridictionnelle, qui permet aux plus démunis de choisir librement leur avocat. La grogne se concentre aujourd'hui sur l'avant-projet de réforme de ce système proposé par le ministère de la justice.

LILLE
de notre correspondant régional

La salle des pas perdus du palais de justice, normalement très animée en milieu d'après-midi, est totalement vide. Dans une seule salle, devant un public clairsemé, quelques comparutions immédiates sont en cours. Un SDF, surpris dans une maison à Roubaix, est accusé de cambriolage. Il affirme avoir *« voulu se réchauffer »* et entend se débrouiller sans avocat. Avec ses antécédents, il couchera probablement en prison ce soir, estime Me Jérôme Pianezza, de permanence pour l'aide juridictionnelle. Hasard des tours de garde, ce jeune avocat assurait déjà cette fonction lors d'une précédente journée de grève, la semaine dernière. *« Je suis gréviste et totalement d'accord avec le mouvement. Mais cela me crève le cœur de devoir expliquer aux justiciables qu'on ne peut pas assurer leur défense »*, se désole-t-il.

REPORTAGE

Les deux seules affaires plaidées dans la journée : des cas humainement difficiles à renvoyer

La grève totale des audiences – votée la veille à l'unanimité et à main levée par les 660 avocats du barreau – est massivement suivie, ce mardi 18 décembre, à Lille. Les deux seules affaires plaidées dans la journée concernaient des cas humainement difficiles à renvoyer : *« Une demande de droit de visite sur un enfant pour la période de Noël et un référé pour obtenir le droit d'enterrer jeudi une personne décédée »*, affirme le bâtonnier Thomas Buffin. Ainsi que tous les « contentieux des libertés » – assistance dans les commissariats, plaidoiries sur les mandats de dépôt devant le juge de la détention et des libertés ou lors de comparutions immédiates – que les grévistes lillois ont décidé d'assurer. *« Pour bien marquer notre soutien indéfectible à la loi sur la présomption d'innocence qui, quoi qu'on en dise, est une bonne loi »*, lance Me Anne Olivier.

Le mouvement porte sur la réforme du système de l'aide juridictionnelle. La grogne avait démarré en octobre 2000 à Lille, avant de se transformer en grève nationale. Elle avait abouti à un protocole d'accord signé le 18 décembre 2000, qui prévoyait *« des dispositions transitoires pour 2001 et 2002 et le vote d'un projet de loi pour 2003 au plus tard »*, rappelle Me Buffin. Selon le bâtonnier lillois, l'avant-projet proposé récemment par la chancellerie (*Le Monde* du 12 décembre) *« ne respecte pas le second volet du protocole »*, notamment en ce qui concerne la rémunération des avocats.

Si, à l'heure actuelle, le dispositif d'aide juridictionnelle fonctionne encore, *« c'est en grande partie grâce au dévouement des avocats qui l'assurent »*, estime Anne Mannessier. Comme une cinquantaine de ses collègues du barreau, cette avocate s'occupe notamment de l'assistance obligatoire des mineurs au pénal. *« Chaque permanence, c'est une journée bloquée*, explique-t-elle. *Pour chaque appel, vous devez étudier le dossier, parler avec les parents, avec le mineur concerné, assister ce dernier devant le juge. Cela représente de trois à quatre heures de travail pour une rémunération totale, à Lille, de 280 francs, qui peut même ne pas être versée si le mineur n'est finalement pas placé en détention ! »* Variable selon le type d'intervention, cette indemnité – dont les deux tiers sont absorbés par les charges de l'étude – n'atteint, toujours à Lille, que 1 960 francs pour *« des contentieux souvent très complexes »* devant le tribunal d'instance. Circonstance aggravante : la spécialisation croissante des avocats concentre la répartition des justiciables les plus démunis sur certains cabinets. *« Nous sommes arrivés à la limite du supportable »*, estime l'avocate lilloise.

Les grévistes réclament une *« juste rémunération »*, avec un taux horaire et un tableau de temps moyen fixé pour chaque type d'intervention. Le bâtonnier Thomas Buffin se dit *« choqué par le mépris affiché par les collaborateurs du ministre »* face à cette revendication. Une nouvelle assemblée générale est prévue lundi 7 janvier à Lille.

Jean-Paul Dufour

Près de 80 % des barreaux ont suivi le mot d'ordre de grève

PRÈS DE 80 % des barreaux de France ont suivi le mot d'ordre de grève, mardi 18 décembre, selon la Conférence des bâtonniers, pour protester contre l'avant-projet de loi de réforme de l'aide juridictionnelle (AJ). La grève était totale dans les barreaux de Lille, Bobigny, Créteil, Marseille, Nice, Reims, Avignon, Nîmes, Bordeaux, Angoulême, Bayonne, Bergerac, Toulouse, Carcassonne et Narbonne.

Le mouvement a été particulièrement bien suivi dans le Nord-Pas-de-Calais où presque tous les barreaux du ressort de la cour d'appel de Douai étaient en grève. Comme lors de la précédente journée d'action, le 11 décembre (*Le Monde* du 12 décembre), les avocats n'assuraient la défense que devant le juge des libertés et de la détention et à la première heure de garde à vue, pour rappeler leur soutien à la loi sur la présomption d'innocence.

« LES MOYENS ADÉQUATS »

Dans le Sud-Est, malgré une forte mobilisation à Marseille, les barreaux de Toulon et Draguignan ou d'Ajaccio n'ont pas suivi le mouvement. A Lyon, Perpignan et Albi, les avocats non grévistes ont néanmoins voté des motions pour dénoncer l'avant-projet.

Le barreau de Paris, le plus grand de France mais traditionnellement peu mobilisé, a demandé au ministère de la justice de dégager *« les moyens adéquats »* et considère que l'avant-projet de la chancellerie est *« au mieux un effet d'annonce, au pire une aggravation de la charge de l'AJ sur la seule profession d'avocat »*. Les bâtonniers devaient se réunir mercredi à Paris pour décider des suites à donner au mouvement. Les avocats avaient observé l'an dernier plus de trois mois de grève avant d'obtenir une augmentation du budget et la préparation d'une réforme, dont l'avant-projet de loi est aujourd'hui contesté.

Trois avocats placés en garde à vue à Nice

Ils sont interrogés dans le cadre d'une enquête relancée par le procureur Eric de Montgolfier visant un homme d'affaires en fuite

LE TRIBUNAL de Nice (Alpes-Maritimes), qui a défrayé la chronique à plusieurs reprises depuis l'arrivée d'Eric de Montgolfier à la tête du parquet, en février 1999, est le théâtre d'un nouveau psychodrame. Mardi 18 décembre, trois avocats niçois, Mes Michel Cardix, François Charrières et Lyne Darmon, ont été placés en garde à vue dans les locaux de la division économique et financière de l'antenne niçoise du SRPJ de Marseille, où ils étaient toujours retenus mercredi matin. Ils étaient interrogés sur des transferts de fonds intervenus lors de la vente, en 1996, de la villa d'Anthony Tannouri, un sulfureux homme d'affaires franco-libanais, en fuite depuis 1998. L'enquête, ouverte il y a cinq ans, avait depuis sombré dans une profonde léthargie, contribuant à alimenter les rumeurs récurrentes sur les protections dont M. Tannouri bénéficierait au sein du tribunal.

A plusieurs reprises depuis son arrivée, M. de Montgolfier s'était inquiété auprès du juge d'instruction Jean-Pierre Rousseau de l'absence d'investigations. Faute de réponse satisfaisante, le procureur a demandé, vendredi 14 décembre, le dessaisissement du juge au président du tribunal, Hervé Expert. Lundi 17 décembre, les juges Christian Guéry et Richard Rolland étaient désignés pour remplacer M. Rousseau. Le même jour, le parquet leur délivrait un réquisitoire supplétif afin d'étendre leur saisine à des faits de *« blanchiment de capitaux »*, susceptibles de viser les trois avocats. Au palais de justice, l'opposition entre le procureur et le juge Rousseau, qui instruit plusieurs affaires sensibles (celles concernant l'ancien maire de Cannes, Michel Mouillot, ou Marcel Giordanengo, un influent maraîcher), est notoire. Dans un entretien accordé au *Monde*, le 8 juin, M. de Montgolfier avait critiqué en termes véhéments la conduite de ces dossiers. Evoquant leur enlisement, il avait notamment déclaré : *« Je ne peux que contempler le désastre. »* Sollicité par *Le Monde* mercredi matin, M. Rousseau n'a pas souhaité s'exprimer.

Dès qu'elles ont été connues, les gardes à vue des trois avocats ont provoqué un vif émoi au sein du tribunal, déjà ébranlé par l'enquête administrative menée depuis le 17 septembre par l'inspection générale des services judiciaires. Dans un communiqué, le bâtonnier de l'ordre des avocats niçois, Pierre Bardi, les a qualifiées d'*« inutiles »* et de *« vexatoires »*. Michel Cardix – dont le cabinet a été perquisitionné mardi – est une figure du barreau azuréen, dont il doit devenir le bâtonnier le 1er janvier 2002. Défenseur d'Anthony Tannouri, il est aussi le conseil du doyen des juges de Nice, Jean-Paul Renard, dont la chancellerie a demandé le *« déplacement d'office »* lors de sa comparution devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) le 13 décembre. M. Renard avait été mis en examen le 28 septembre pour *« faux et usage de faux »* et *« violation du secret professionnel »*. Ancien maître de la Grande Loge nationale française (GLNF), il aurait utilisé le fichier du casier judiciaire pour renseigner sa loge.

VENTE DE « LA COLOMBE »

L'enquête relancée lundi porte sur des mouvements de fonds suspects opérés en marge de la vente de La Colombe, la somptueuse villa, située à Cap-d'Ail, de l'homme d'affaires franco-libanais. La propriété avait été cédée aux enchères par une SCI défendue par Me Charrières pour 19 millions de francs en octobre 1996. La maison, dont la vente visait à recouvrir une créance laissée par une précédente affaire d'escroquerie à l'aide humanitaire – dans laquelle M. Tannouri fut condamné à trois ans de prison en 1998 —, avait été acquise par un acheteur anonyme, de nationalité libanaise. Défendu par Me Darmon, ce dernier pourrait avoir servi de prête-nom à M. Tannouri, que la justice soupçonne d'avoir organisé son insolvabilité.

Fabrice Lhomme

Un réseau colombien de banque illégale et d'immigration démantelé à Paris

DEUX COLOMBIENS ont été mis en examen, jeudi 13 décembre à Paris, par le juge d'instruction Philippe Courroye pour *« blanchiment »*, *« exercice illégal de la profession de banquier »*, et *« aide au séjour irrégulier en bande organisée »*, et écroués, après que sept personnes eurent été interpellées par des policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) au terme de plusieurs mois d'enquête. Les investigations ont mis au jour un réseau qui mêlait étroitement une filière d'immigration clandestine en provenance de Colombie et un système de prêts illicites consentis à des taux usuraires.

Surnommé *« Don Domingo »*, l'homme placé au cœur du dispositif était régulièrement installé en France, où il dirigeait depuis au moins cinq ans une entreprise de services, la SARL El Maizal, et présidait une association baptisée La Compania, ayant pour objet la promotion de l'amitié franco-colombienne. Les policiers sont remontés jusqu'à lui à la suite d'une dénonciation de Tracfin, le service du ministère des finances chargé de la lutte contre le blanchiment, qui avait repéré des mouvements de fonds jugés suspects. L'enquête a permis d'établir que le réseau de *« Don Domingo »* collectait environ 40 millions de francs par an, dont la majeure partie était réexpédiée en Colombie par voie bancaire, après prélèvement d'une commission de 5 %.

Plusieurs dizaines de Colombiens – jusqu'à quinze par mois, selon les déclarations faites par un membre du réseau – étaient acheminés en Europe. Recrutés dans leur pays d'origine par les correspondants locaux de *« Don Domingo »*, ils étaient pris en charge et transportés jusqu'à Madrid, Francfort ou Paris, où ils étaient hébergés au sein de la communauté colombienne. En remboursement des frais du voyage qui leur avaient en général été avancés, les bénéficiaires de la filière d'immigration étaient employés, pendant un à deux ans, comme travailleurs clandestins, dans l'industrie du bâtiment, à la différence des filières chinoises qui concentrent l'essentiel des travailleurs irréguliers dans des ateliers de fabrication de vêtements. Les Colombiens pouvaient ensuite retrouver leur « liberté ». Tout en restant clandestin, l'un d'entre eux avait réussi à s'acheter un appartement, ont ainsi découvert les enquêteurs. Les Colombiens restaient toutefois en relation étroite avec le réseau, dont ils devenaient les clients.

TAUX USURAIRES

L'essentiel des fonds recueillis par *« Don Domingo »* et son équipe provenait en effet de leurs activités de banque illégale. Grâce à la venue en Europe de ces nombreux compatriotes, la société El Maizal – dirigée par un homme de paille qui a été écroué en même temps que *« Don Domingo »* – s'était constitué une clientèle évaluée par les enquêteurs à environ 3 000 personnes, soit l'équivalent de l'agence bancaire d'une petite ville de province. Elle offrait à ces personnes presque les mêmes services qu'une banque traditionnelle. Les prêts, en argent liquide, étaient toutefois consentis à des taux usuraires allant jusqu'à 60 %. Entièrement clandestins, ils n'étaient évidemment pas déclarés aux impôts.

En dépit de la mise en examen des deux animateurs du réseau, et de l'interpellation de leurs trois principaux clients, l'enquête n'est pas encore considérée comme totalement bouclée. Elle se poursuit en direction d'un autre pays européen où *« Don Domingo »* pourrait avoir mis en place un système équivalent. Les enquêteurs s'interrogent aussi sur la destination des fonds expédiés en Colombie. S'ils ont repéré plusieurs centres de collecte en Europe, ils ignorent encore qui sont les bénéficiaires des flux d'argent vers la Colombie.

Pascal Ceaux

Trente ans après, la demande de réparation d'un viol jugée irrecevable par un tribunal civil

CHAMBERY
de notre correspondant

La chambre civile du tribunal de grande instance d'Albertville (Savoie) a jugé irrecevable, mardi 18 décembre, la demande en réparation formée par Georges Kempf. Ce dernier tente, par le biais d'une procédure civile – les faits étant pénalement prescrits – de faire reconnaître des actes d'attouchements et de viols dont il aurait été victime dans son enfance de la part de son oncle. Il a décidé de faire appel. *« Je ne baisserai pas les bras »*, affirme Georges Kempf.

Pour cet homme de quarante-sept ans, responsable de collections dans une prestigieuse maison d'édition et chargé de cours dans une université parisienne, la descente aux enfers aurait commencé vers l'âge de neuf ou dix ans, il ne s'en souvient plus exactement. Il se rappelle en revanche que les viols se sont poursuivis jusqu'à sa majorité et que les premiers symptômes de la dépression se sont manifestés lors de son entrée au lycée. *« Je me sentais coupable. Sans savoir de quoi exactement »*, raconte-t-il.

Bon élève, le jeune Georges tente de noyer sa souffrance dans l'action politique, milite chez les « maos » à Grenoble où il passe une licence de philo. Puis il bifurque à 180 degrés en rejoignant les catholiques intégristes de Mgr Lefebvre puis part faire des études de théologie à Rome. Au retour, il entre chez les moines dominicains à Toulouse, puis rejoint Paris. N'ayant pas vraiment la vocation, Georges Kempf quitte l'ordre monastique en 1987 et se marie trois ans plus tard avec une enseignante.

Mais le passé ne passe toujours pas. Tentations de suicide, dépressions incitent alors Georges Kempf à entamer une psychothérapie puis une analyse. En 1993, une émission de « la Marche du siècle », consacrée à la pédophilie, agit comme un électrochoc. Les victimes n'ont pu sortir de la souffrance et de la culpabilité qu'en faisant un procès, découvre-t-il à cette occasion. Sachant les faits pénalement prescrits, Georges Kempf écrit néanmoins à celui qu'il considère comme son bourreau : *« Je craignais qu'il n'ait recommencé avec d'autres enfants. »*

« FAIRE LE LIEN »

En 1999, il est entendu par les gendarmes. Son oncle fait en effet l'objet d'une enquête préliminaire pour suspicion d'attouchements sur une fillette. Faute de preuves, l'affaire sera classée sans suite par le parquet d'Albertville. Mais les auditions lui permettent de faire état des viols subis dans l'enfance. Et son frère – aujourd'hui décédé – reconnaît pour la première fois qu'il a également été victime d'agressions sexuelles de la part du même homme. En février 2000, Georges Kempf décide alors d'engager une procédure civile – la prescription est de vingt ans – devant le tribunal d'Albertville, pour réclamer le franc symbolique à celui qu'il estime responsable de sa dépression.

« Ce n'est qu'à partir de 1985 qu'il a été capable de faire le lien entre le mal dont il souffre et les actes dont il a été victime enfant », avait argumenté son avocat Me Michel Jugnet, lors de l'audience le 20 novembre. *« Les victimes de ce genre d'agression peuvent mettre des années à identifier le préjudice subi et à agir en justice. Les délais de prescription sont trop courts »*, estime en effet l'avocat en souhaitant une évolution de la législation. De l'autre côté de la barre, l'oncle de Georges Kempf, soixante-quinze ans, avait contesté les faits, son défenseur plaidant précisément la prescription.

Philippe Révil

Monique H., pédiatre et héroïne malgré elle d'un roman érotique

BESANÇON
de notre correspondant

Le préfet du Jura, Laurent Cayrel, l'assure : il ne l'a *« pas lu »*. C'est le médecin inspecteur qui lui en a juste *« apporté des extraits »*, qu'il avait lui-même obtenus des agents du service de la protection maternelle et infantile du département, qui, eux, *« l'avaient lu »*. Sans le lire, donc, mais dûment alerté, le haut fonctionnaire a saisi le conseil régional de l'ordre des médecins de Franche-Comté pour l'informer que le docteur Monique H., cinquante-neuf ans, pédiatre, était devenue, sous le pseudonyme de Monica, l'héroïne perverse de *Mes hiérodules*, le dernier roman érotique d'Elizabeth Herrgott, paru aux éditions Blanche en mars 2000. Et qu'il y avait là *« infraction au code de déontologie »* médicale, même si celui-ci ne prévoit pas de sanction contre les praticiens du secteur public accusés de se faire fouetter à quatre pattes dans des œuvres de fiction.

Ecrivain, psychanalyste, animatrice de radio, Elizabeh Herrgott vit la moitié de son temps à La Loye (Jura) et l'autre à Paris. Son goût de la provocation, depuis son livre *L'Amant de la Vierge Marie*, n'est plus à démontrer. Sa bisexualité non plus, car la dame adore se mettre joyeusement en scène dans ses ouvrages et y inclure nombre de ses partenaires amoureux. *« Quand vous écrivez un livre, vous prenez ce que vous avez sous la main*, s'amuse-t-elle. *Et puis, vous ajoutez de l'imaginaire, et ça s'appelle un roman. »* Malheureusement, pour Monique H., c'est elle que l'auteur *« avait sous la main »* – mais au figuré – au moment de rédiger *Mes hiérodules*, ainsi titré en référence aux esclaves sacrées attachées aux basques d'un dieu dans la Grèce antique. *« Monique vit chez moi depuis 1984, c'est vrai, mais elle n'est pas ma concubine, uniquement une amie,* précise l'auteur. *Comme je suis deux ou trois jours par semaine à Paris, elle s'occupe de ma maison et garde mes chiens. »* L'utiliser comme modèle pour concevoir Monica, une domestique soumise au désir d'une maîtresse sadique dans une demeure bourgeoise n'était dès lors qu'un *« petit signe de complicité »*. Son hôte, qui a conservé une certaine fragilité d'un divorce difficile, ne s'y est pas opposée.

« AUTODÉRISION »

L'ennui, c'est que des collègues de la pédiatre se sont aussi reconnues au fil des pages et qu'elles en ont été, assure le préfet, *« extrêmement émues »*. D'autant que certains de leurs patronymes avaient été à peine modifiés. Or le code de déontologie prévoit qu'un médecin *« doit veiller à l'usage fait de son nom, de sa qualité et de ses déclarations, s'abstenir de tout acte de nature à déconsidérer ses fonctions et entretenir avec ses pairs des rapports de bonne confraternité »*, énumère le représentant de l'Etat. *« C'est un ouvrage cru et cruel, de dérision et d'autodérision,* se défend l'écrivain. *La preuve, je m'y suis mise en scène : comme psychanalyste correcte, ce que je suis, comme comtesse un peu ahurie et en pleine décrépitude, ce que je ne suis pas, et comme tyran domestique avec deux esclaves... Ce n'est pas une biographie ! »*

Samedi 8 décembre, la section disciplinaire du conseil de l'ordre, réunie à la cour d'appel de Besançon à la demande de son président, Jean Lebrat, a écouté Monique H. plaider sa cause, tandis que son avocat, Emmanuel Burget, s'indignait d'une *« chasse aux sorcières »*. La pédiatre, en arrêt-maladie depuis mars à la suite d'une dépression nerveuse, risque soit un blâme, soit une interdiction temporaire d'exercer, soit la radiation pure et simple. La juridiction rendra sa décision d'ici deux à trois semaines. *« Moi, j'ai fait mon devoir*, commente pour sa part le préfet. *Je n'ai pas agi par volonté moralisatrice ou par désir de censure. La création littéraire est libre et je n'ai d'ailleurs pas porté plainte contre Elizabeth Herrgott. Mais il faut faire montre de prudence lorsqu'on met en cause des tiers, surtout dans le cas de médecins chargés de la protection de l'enfance et qui ont à connaître des cas douloureux, notamment de pédophilie. »*

Jean-Pierre Tenoux

A demi satisfaits, les internes manifestent à Paris et envisagent de reprendre le travail

Après un mois d'action, ils ont obtenu un repos de sécurité, mais pas la reconnaissance de leur statut

La deuxième manifestation nationale des internes, mardi 18 décembre, a réuni plus de 4 000 personnes à Paris. Après un mois de mobilisation, ils ont obtenu un repos compensateur, mais leur revendication en faveur d'une diminution de leur temps de service n'a pas été satisfaite. Un protocole d'accord pourrait être signé, mercredi, avec Bernard Kouchner, mais les internes d'Ile-de-France ont voté la poursuite du mouvement.

L'AMBIANCE n'était pas à la fête des lendemains de négociations, mais à la colère et à l'amertume. La deuxième manifestation nationale des internes, qui a réuni plus de 4 000 « blouses blanches » venues de toute la France, mardi 18 décembre à Paris, fut un baroud d'honneur. Parti du cimetière Montparnasse au son du *Requiem* de Mozart avec, en tête de cortège, un grand cercueil en carton noir symbolisant la *« médecine en deuil »*, le défilé avait des allures d'adieu. Adieu à la grève après un mois de mobilisation, mais adieu aussi au *« statut de l'interne »* après les propositions faites la veille par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé (*Le Monde* du 19 décembre).

« On ne serait pas aussi nombreux et avec des brassards noirs si on considérait la réunion d'hier comme une victoire », lance, dépité, David Skurnic, vice-président du Syndicat des internes des hôpitaux de Paris. C'est en province que le mouvement semble le plus s'essouffler. *« L'application du repos de sécurité était notre toute première revendication »*, rappelle Thomas, interne à l'hôpital de Valenciennes. Au bloc opératoire dès 8 heures chaque lundi et chaque mercredi avant de se rendre en milieu d'après-midi au chevet des patients, en consultation les autres jours et de garde au moins cinq fois par semaine, Thomas se considère comme *« la petite main de l'hôpital, qui travaille sans compter ni regarder »*. Lorsqu'il commence sa garde, à 18 heures, il vient d'effectuer une journée de travail et recommencera le lendemain, après avoir dormi à peine trois heures. *« OK, plus tard aussi, je bosserai comme un fou, mais si on ne peut plus voir son amie et sa famille, c'est pas une vie, il faut un minimum »*, considère-t-il. *« A part cela, je suis content d'être interne*, précise Thomas, *parce que la reconnaissance, on la trouve à travers les patients qui nous disent : "Vous êtes encore là !" Sinon, on serait tous devenus ingénieurs. »*

UN STATUT « MOYENÂGEUX »

Se reposer : les internes ont tous ce verbe à la bouche. *« C'est quand même idiot d'être obligé de demander de pouvoir aller se coucher après vingt-quatre heures de travail »*, regrette Olivier, interne au centre hospitalier régional (CHR) d'Orléans. Lui et Xavier assurent travailler en moyenne 75 heures par semaine, et jusqu'à 90 heures en été pour combler les départs en vacances des médecins. *« A cause de la politique du numerus clausus, il y a de moins en moins d'internes, alors les gardes se répètent de plus en plus. Les conditions de travail se détériorent d'année en année sans que soient prises en compte notre fatigue et notre responsabilité médicale »*, constate Xavier. C'est pour cela, selon lui, que le mouvement a pris une telle ampleur. *« Inconsciemment, le climat social actuel a joué »*, complète Jérôme, interne à Grenoble. D'autant, ajoute-t-il, que *« les avancées sociales obtenues récemment par les praticiens hospitaliers ont servi de détonateur. Nous aussi, on veut une vie à côté du boulot »*. Un peu plus loin, Sylvia et Gwendoline, internes à Paris, concèdent qu'elles ont du mal à *« entendre tout le monde parler des 35 heures alors qu'*[elles, elles les font] *en deux jours »*. Pourtant, aucun manifestant ne revendique stricto sensu les 35 heures. *« Ce ne serait pas suffisant pour se former, on veut simplement du repos »*, insiste Christophe, de Toulouse, qui refuse d'être *« corvéable à merci, de bosser parfois du samedi matin au lundi soir si le chef est en congrès »*.

A l'heure des négociations sur la réduction du temps de travail (RTT) et des revendications catégorielles tous azimuts, Dimitri estime que le statut des internes est *« moyenâgeux » : « On est peu payés – 8 500 francs net par mois, plus 566 francs par garde –, on fait beaucoup d'heures, on est étudiants quand cela arrange le ministre et salariés quand il faut faire tourner l'hôpital. »* Reste que certains internes s'interrogent sur l'application de la RTT dans les établissements. *« Pour mettre en place les 35 heures chez les paramédicaux et le repos de sécurité pour nous et les médecins, il faudra réinventer l'hôpital. En ce moment, tout se négocie catégorie par catégorie sans courroie de transmission pour organiser ces nouveaux temps de service »*, s'inquiète Christophe.

Les syndicats d'internes devaient revoir une dernière fois Bernard Kouchner, mercredi 19 décembre à midi, pour tenter de signer un protocole d'accord. Dans une lettre ouverte aux décideurs politiques rendue publique mardi, les responsables syndicaux réclament *« la reconnaissance officielle de leur statut de médecin hospitalier titulaire »*. Peine perdue. *« Je ne peux pas aller plus loin dans les propositions »*, a insisté M. Kouchner, le même jour à l'Assemblée nationale, tout en reconnaissant que *« les internes travaillent énormément »* et sont *« indispensables à l'hôpital »*. A demi satisfaits, les internes doivent reprendre le travail, sauf en Ile-de-France, où la poursuite du mouvement a été votée.

Sandrine Blanchard

Cinquième semaine de grève des généralistes

Les médecins généralistes libéraux sont entrés, mardi 18 décembre, à l'appel de l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF, principal syndicat dans la profession) et du Syndicat des médecins libéraux (SML), dans leur cinquième semaine de grève des gardes pour obtenir une revalorisation de leurs honoraires. *« Alors que toutes les autres professions en conflit ont été reçues, les médecins de famille restent les seuls à être ignorés et méprisés par le gouvernement,* dénonce Michel Chassang, président de l'UNOF. *En guise de réponse, le gouvernement préfère envoyer les forces de l'ordre pour réquisitionner les médecins grévistes »*, a-t-il ajouté.

Devant l'Assemblée nationale, mardi, Bernard Kouchner a expliqué avoir *« agi auprès de la Caisse nationale d'assurance-maladie, avec Elisabeth Guigou, afin que, pour ces revalorisations, les comités de la nomenclature puissent se prononcer »*. Les deux syndicats de généralistes demandent un relèvement du tarif de la consultation de base – de 115 francs (17,53 €) à 131,20 francs (20 €) – et de la visite à domicile – de 135 francs (20,58 €) à 197 francs (30 €).

Une loi sur la répression de la « traite des êtres humains »

UNE LOI sur la répression de la *« traite des êtres humains »* est en cours de rédaction au ministère de la justice, a annoncé la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, mardi 18 décembre. Estimant, quelques jours après la publication d'un rapport parlementaire sur l'esclavage moderne (*Le Monde* du 14 décembre), que *« l'on se trouve face à un scandale énorme que notre société ne peut tolérer »*, Mme Lebranchu a affirmé que ce texte devait créer une infraction de *« traite des êtres humains »* et renforcer la répression du délit de *« conditions de travail et d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine »*. Le projet de loi devrait prévoir un renforcement de la protection des témoins, en leur permettant de changer d'identité pour échapper à d'éventuelles représailles. Une circulaire sur *« la lutte contre le proxénétisme aggravé »*, envoyée aux parquets, prévoit la désignation d'un magistrat chargé de la lutte contre le proxénétisme dans chaque parquet.

Des armes auraient été proposées par Elf à l'ex-président congolais Lissouba

SELON *LE FIGARO* du 19 décembre, l'ancien président du Congo-Brazzaville Pascal Lissouba, en exil à Londres, a affirmé au juge d'instruction parisien Renaud Van Ruymbeke, qui l'entendait vendredi 14, que l'ancien « M. Afrique » du groupe pétrolier Elf, André Tarallo, lui avait proposé des armes en 1997, lors du coup d'Etat effectué par l'actuel président Denis Sassou Nguesso, ce que nie M. Tarallo. Selon *Le Figaro*, M. Lissouba aurait aussi affirmé avoir reçu des sommes d'argent pendant sa campagne électorale, en 1991. *« Le président* [gabonais, Omar] *Bongo a offert de financer ma campagne électorale,* a encore indiqué M. Lissouba. *C'est ainsi que M. Tarallo, qui recevait des ordres en ce sens de M. Bongo, m'a offert des sommes d'argent en espèces en 1991 pendant cette campagne. M. Tarallo m'a remis à plusieurs reprises ces espèces dans une petite mallette. Le total a pu représenter 1 million de francs français, mais ce montant est très approximatif. »*

DÉPÊCHES

■ **SANS-ABRI : un homme de trente-neuf ans est mort de froid dans une cabane isolée à Hoerdt (Bas-Rhin)**, a annoncé mercredi 19 décembre la gendarmerie de Strasbourg. Le cadavre avait été découvert lundi par le propriétaire du cabanon. Le médecin légiste a confirmé que l'homme était mort d'hypothermie, sans doute deux jours auparavant, alors que la température était descendue à –12°.

■ **HARKIS : le parquet de Paris a classé sans suite une série de plaintes pour *« crimes contre l'humanité »*** déposées à Marseille et Toulon par des harkis et leurs descendants (*Le Monde* du 31 août), a-t-on appris mardi 18 décembre. Selon le parquet, ces plaintes se heurtaient aux lois d'amnistie sur la guerre d'Algérie et à la notion actuelle de crimes contre l'humanité, réservée aux faits commis après 1994 ou par les forces de l'Axe pendant la seconde guerre mondiale.

■ **FAMILLE : un numéro d'appel vient d'être créé par le ministère de la famille** pour renseigner les pères sur le nouveau congé de paternité de deux semaines, qui entre en application au 1er janvier 2002. Il s'agit du 08-10-60-86-08.

■ **VACHE FOLLE : le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été détecté en Dordogne**, dans un élevage du Nord-ouest du département, a annoncé, mardi 18 décembre, la préfecture du département.

chèque mobicarte

★ BETC EURO RSCG

sur l'achat d'un kit mobicarte

Pour Noël, offrir la mobicarte Orange, c'est offrir un mobile sans facture, sans abonnement et jusqu'au 15 janvier 2002, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente vous bénéficiez de 30 euros remboursés pour l'achat d'un kit mobicarte à partir de 699 F ou 105 euros. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

30 € soit 196,79 F. Offre valable en France métropolitaine, réservée aux particuliers dans la limite d'un remboursement par numéro de téléphone et de 5 remboursements par foyer. Offre non cumulable avec toute autre offre de remboursement en cours.

DISPARITIONS

Gérard Follin

Homme de télévision, militant du documentaire de création

LE TÉLÉASTE documentariste Gérard Follin est mort, samedi 15 décembre, à l'hôpital Tenon, à Paris, des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-deux ans.

Né le 11 juin 1939 à Paris, Gérard Follin, après quelques études papillonnantes et toujours inachevées – lettres, droit, médecine, économie politique –, était entré dans le monde du cinéma par la petite porte (les vaudevilles filmés de Jean Boyer), avant de devenir l'assistant d'Alexandre Astruc. Plus tenté par le documentaire que par la fiction, il bifurque tôt vers la télévision. Agé alors de vingt-sept ans, il fait ses classes avec Igor Barrère et Stellio Lorenzi, avant d'être lui-même, en 1970, homologué réalisateur. Il s'affirme vite par ses réalisations sur l'art, dans lesquelles il explore de très près les œuvres en banc-titre : *Piranèse* (1971), *Henri Michaux, fragments* (1978), *Picasso, une ronde de nuit* (1979), *Le Théatre de Capiello* (1981). Sa réalisation, qui l'affirme le plus en qualité d'auteur, est la transformation d'un documentaire télévisuel, *Le bœuf galope* (1981), sur le prix de la viande, en hommage à Soutine.

Gérard Follin aborde aussi le documentaire sur le théâtre (avec Michel Cournot, *Plaisir du théâtre*), les lettres (avec Pierre Dumayet, puis Claude Duneton, sur Louis-Ferdinand Céline), il évolue ensuite vers les sujets sociaux, avec un intérêt particulier pour le Nord minier, où il a passé son enfance : *Voyage au pays de la bière* (1979), *La Solitude d'un chômeur du Nord* (grand prix Scam du documentaire 1980). Il collabore à de nombreuses séries : « Les Gens d'ici », « Bande à part », « Contre-enquête », enfin à la série « Génération », d'Hervé Hamon, Patrick Rotman et Daniel Edinger, sur les évolutions ultérieures des acteurs des événements de mai 68. Il n'a touché significativement à la fiction pure qu'une seule fois, avec *Candidats sous influence* (1985), scénario de Pierre Laville, avec Bulle Ogier et Jean-François Balmer, une dramatique sur... le monde de la télévision.

CARTE BLANCHE À DES JEUNES

C'est à Limoges – où il fut appelé par le directeur des programmes de la station France 3 Limousin-Poitou-Charentes, Marc Wilmart – que Gérard Follin anima pendant dix ans sa propre série, « Aléas », une émission nationale faite de courts sujets d'actualité et de petites tranches de vie insolites, graves ou navrantes. Des sujets sur lesquels il donnait carte blanche à de jeunes réalisateurs – *« nouveaux talents, marginaux et limogés »*, selon les termes de Daniel Edinger – aussi bien qu'à des auteurs confirmés. Trois cent soixante-dix histoires courtes, qui totalisent en dix ans l'équivalent d'une centaine de documentaires de cinquante-deux minutes, le créneau temps classique à la télévision. Un travail qui n'a été interrompu fin novembre que par l'hospitalisation de Gérard Follin.

Militant acharné du documentaire de création, dont il disait volontiers qu'il *« n'exclue ni l'imagination ni la poésie »*, il aimait tisser des compositions serrées d'interviews et de reconstitutions de mises en scène, d'images d'archives et de bancs-titres. Il fut également un ardent défenseur du maintien de magazines de réalisateurs à la télévision : d'abord animateur de la section assistants-scriptes du Syndicat national des réalisateurs de télévision (SNRT) CGT, puis responsable national du Syndicat français des réalisateurs (SFR) CGT.

Georges Chatain

Jean Bazin

Un questionneur inlassable et exigeant

L'ANTHROPOLOGUE Jean Bazin est mort brutalement à son bureau de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris, mercredi 12 décembre, à l'âge de soixante ans.

Normalien, Jean Bazin prend contact avec l'Afrique comme enseignant à Bamako (Mali) entre 1967 et 1968. Il engage alors ses premières recherches sur l'ancien royaume de Ségou. Agrégé de philosophie, cet élève de Louis Althusser et de Georges Balandier ne cessera de croiser ce double héritage, associant étroitement l'enquête ethnographique et historiographique à une réflexion théorique de fond sur les sciences sociales. Ses travaux sur l'Afrique de l'Ouest éclairent des questions théoriques essentielles à partir d'études de cas précises. Traductions de récits, analyses de conflits actuels ou passés, confrontation de l'histoire orale aux archives lui ont permis de développer des analyses pénétrantes des logiques à l'œuvre dans la servitude, la guerre, les « royautés sacrées », les rites de souveraineté. Au cœur de cette anthropologie du politique, le travail critique décapant de Jean Bazin s'attachait à mettre au jour tout ce que le pouvoir doit aux objets et à leur mise en scène. Le démontage du sacré traverse tous ses textes sur les « fétiches », les œuvres d'art et leurs divers usages.

Questionneur inlassable et exigeant, Jean Bazin affichait le souci de ne jamais rapporter les mondes sociaux à des entités englobantes aussi incertaines à ses yeux sur le plan théorique que « l'ethnie », « la culture » ou « la société ». En référence à ses enquêtes d'africaniste et avec l'appui, quotidien disait-il, de l'œuvre de Wittgenstein, il avait donc entrepris de débusquer les faux-semblants et de révoquer les arrière-mondes auxquels non seulement l'ethnologie mais aussi l'histoire et la sociologie rapportent trop souvent les situations effectives qu'elles prétendent décrire.

COMPRENDRE « CE QUI SE PASSE »

Refusant de se satisfaire des procédures d'interprétation habituelles, Jean Bazin a mis en examen, avec une radicalité peu commune, les notions de croyance, de représentation, d'époque, de reproduction sociale ou d'œuvre d'art, dans des textes denses et stimulants dont l'ensemble constitue une œuvre novatrice majeure.

Contre la vulgate magnifiant « l'altérité », Jean Bazin proposait une anthropologie de l'action soucieuse de décrire les innombrables aspects du fait *« qu'aucune action humaine, si étrange qu'elle puisse m'apparaître, ne saurait m'être radicalement étrangère »*. Pourquoi vole-t-on une vache ? Pourquoi accuse-t-on en sorcellerie ? A quelles fins précises raconter tel « mythe » ? Pour répondre, Jean Bazin refusait d'invoquer les coutumes, les modes de pensée ou la culture. Comprendre *« ce qui se passe »*, disait-il, c'est d'abord décrire la situation, sa complexité et les possibilités diverses mais en nombre fini qui s'offrent à chaque acteur.

Remarquable enseignant, à Paris-V d'abord, puis à l'EHESS, Jean Bazin assuma pendant dix ans d'importantes charges administratives à la direction de l'EHESS et contribua à définir sa politique de recherche. Il était également l'un des animateurs de *L'Homme*, la principale revue française d'anthropologie. Jean Bazin fut un homme de paroles et de discussions, pour qui la pensée n'existait qu'en actes. En ce sens, une bonne part de son œuvre demeure encore inédite. Il laisse la parole de ses séminaires, que ses étudiants publieront, une parole qui n'est pas séparable de son œuvre humaine.

Alban Bensa,
directeur d'études à l'EHESS

Martha Mödl

Célèbre interprète des opéras de Wagner

***« JE NE DÉTESTE RIEN** de plus que de voir des cantatrices âgées faire leurs adieux à la scène. Moi, je disparaîtrai tout simplement un jour. Amen. »* Ces paroles de la cantatrice allemande Martha Mödl, prononcées peu avant son quatre-vingt-cinquième anniversaire, auront prévalu jusqu'au bout. Morte lundi 17 décembre dans une clinique de Stuttgart à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, la célèbre interprète des opéras wagnériens avait encore chanté à Mannheim au début de l'année la Comtesse dans *La Dame de pique* de Tchaïkovski. Martha Mödl, dont la voix d'une étendue exceptionnelle couvrait aussi bien les registres de mezzo que de soprano, voire d'alto, avait été la vedette incontestée du temple wagnérien de Bayreuth dans les années 1950 et 1960.

Née le 22 mars 1912 à Nuremberg dans une famille de sensibilité artistique (son père était peintre et collectionneur), Martha Mödl n'a toutefois commencé à chanter qu'à l'âge de vingt-huit ans – après avoir été comptable dans une maison de commerce. Elle débute en 1942 dans l'opéra d'Engelbert Humperdinck *Hansel et Gretel*, avant d'être engagée de 1945 à 1949 comme mezzo à l'Opéra de Düsseldorf. C'est là qu'elle révèle une voix exceptionnelle de soprano dramatique. En 1951, elle incarne dans *Parsifal* une bouleversante Kundry pour la réouverture du Festival de Bayreuth après la seconde guerre mondiale.

Isolde sensible dans *Tristan* au Metropolitan Opera de New York, éblouissante Brünnhilde du *Crépuscule des dieux* à Bayreuth – un rôle de prédilection dont elle a laissé en 1953 un enregistrement de référence sous la baguette de Furtwängler –, Léonore frémissante dans *Fidelio* de Beethoven, Martha Mödl a fait admirer dans le monde entier sa voix sombre et sensuelle. Dans les années 1970, elle aborde une seconde phase de sa carrière avec des rôles de caractère. Un de ses grands succès sera, à l'Opéra de Hambourg, le rôle de Madame Herring dans *Albert Herring*, de Britten. Inoubliable héroïne wagnérienne certes, Martha Mödl a aussi été une admirable interprète de Richard Strauss (Clytemnestre dans *Elektra*), Bertolt Brecht/Kurt Weill (Leocadia Begbick, la mère maquerelle du bordel de *Mahagonny*) ou Aribert Reimann (la momie de *La Sonate des spectres*).

Marie-Aude Roux

■ **GABRIEL FARKAS**, ancien rédacteur en chef à *France Soir*, est mort, samedi 15 décembre, à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Né en Hongrie le 3 novembre 1922, Gabriel Farkas avait été déporté durant la guerre comme juif et communiste. Arrivé à Paris après la guerre, il étudie à l'Institut d'études politiques. En 1949, il décide de ne pas rentrer en Hongrie, demande l'asile en France et devient journaliste. Engagé par Pierre Lazareff à *France Soir* en 1956, Gabriel Farkas, spécialiste de l'économie et des pays de l'Est, y fait rapidement carrière, devenant chef des informations politiques, économiques et sociales en 1965, éditorialiste en 1968, puis rédacteur en chef de 1975 jusqu'à sa retraite en 1987.

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris. Enghien. Gérardmer. Sinop.

M. et Mme Christian MEGRELIS,
Mme Jean PERRIN
sont très heureux d'annoncer la naissance, le 8 décembre 2001, de leur petite-fille

Camille, Chantal, Monique,

au foyer de

Marie-Louise MEGRELIS
et
Pierre-Marie PERRIN.

– Londres. Roanne. Obernai.

Muriel et **Ariel BAUER**
laissent à Solal la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Elsa,

née le 30 novembre 2001.

Pour une longue vie pleine de joie et d'équilibre !

– **M. et Mme Alain FOURMENT**
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Quiterie,

le 7 décembre 2001,

chez
M. et Mme Gautier BÉRANGER.

Anniversaires de naissance

Olympe
mon amour,

Hugo, maman et moi-même t'offrons, en ce grand jour, un petit bout du Monde
.

Papa

Famille **ACQUIER-BELOTTI.**

Mariages

Jean et **Monique MALAURIE**
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Eléonore-Ikouma
avec
Jonathan UNGAR.

Leur union a été célébrée dans l'intimité le 15 décembre 2001, par le révérend Michaël Screech, en la cathédrale d'Oxford.

e-mail : e.malaurie@virgin.net

Pacs

Jean-Yves et Olivier

se sont pacsés le 13 décembre 2001, dans le 20e arrondissement.

Hérissons et pandas se réjouissent.

Une fête suivra.

Décès

– **Malka Ribowska**

a la douleur de faire part de la disparition tragique de son fils,

Simon ALLIO-RIBOWSKI,

à l'âge de trente-trois ans.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

40, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la tristesse de faire part du décès, le 14 décembre 2001, à Châtenay-Malabry, de leur confrère

André BLANC-LAPIERRE,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
membre de l'Académie des sciences, qu'il a présidée en 1985 et 1986.

André Blanc-Lapierre était professeur émérite à l'université Paris-Sud-Orsay-II. Il fut directeur général de l'Ecole supérieure d'électricité de 1969 à 1978.

L'œuvre scientifique d'André Blanc-Lapierre a porté essentiellement sur la description des signaux aléatoires et de leurs applications à de nombreux domaines de la physique.
Il a été le véritable fondateur de l'Ecole française de traitement du signal, aujourd'hui très vivante.

– A l'annonce de la mort de

Jean BAZIN,
directeur d'études à l'EHESS,

l'équipe « genèse et transformation des mondes sociaux » et ses étudiants tiennent à exprimer leur chagrin, leur reconnaissance et toute leur affection.
(Lire ci-contre.)

– Catherine Sfez
se joint à Lou et Zoé,
qui annoncent la mort de leur père,

Gianluigi BRAGANTIN,

à Rome, le 7 décembre 2001.

Leurs amis se réuniront rue Oberkampf, dimanche, à partir de 17 heures.

– Les Amis de *Tribune socialiste*, ex-PSU,
saluent la mémoire de

Yvan CRAIPEAU,
l'un des fondateurs du PSU,

décédé le 13 décembre 2001.

Il a marqué par son action et sa pensée une génération de militants.

40, rue de Malte,
75011 Paris.
*(*Le Monde *du 18 décembre.)*

– Le président et les membres du conseil d'administration,
Le délégué général et le personnel de la Scam,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur ami

Gérard FOLLIN,
ancien membre du conseil d'administration,
ancien président de la commission du répertoire audiovisuel,
lauréat du prix Scam du meilleur documentaire de l'année en 1981,

survenu le 15 décembre 2001,
dans sa soixante-troisième année.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

Scam,
5, avenue Vélasquez,
75008 Paris.

– La direction régionale de France 3 Limousin-Poitou-Charentes,
Marc Wilmart,
cofondateur du magazine « Aléas »,
responsable de l'antenne et des programmes,
Ses amis de France 3 Limousin, Poitou-Charentes,
Martial Codet-Boisse,
son proche collaborateur,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Gérard FOLLIN,
réalisateur et initiateur du magazine ALEAS,
depuis octobre 1991, à Limoges.

Ils s'associent au chagrin de Lise, son épouse, de Michel, son frère, et de l'ensemble de sa famille.

Les obsèques auront lieu vendredi 21 décembre 2001, à 11 h 30, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.
(Lire ci-contre.)

– Eymet (Dordogne).

Mme Josette Gallon,
son épouse,
M. et Mme Philippe Gallon
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Gallon
et leurs enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GALLON,
chevalier et officier de l'ordre national du Mérite,
consul général de France,

survenu le 18 décembre 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 décembre, à 15 heures, en l'église d'Eymet.

Inhumation au cimetière de cette même commune.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Janine Jaubourg,
son épouse,
Catherine Jaubourg,
François et Marie-Laure Jaubourg,
Michel Jaubourg,
Bernard Jaubourg et Dominique,
Odile Jaubourg,
ses enfants,
Marianne, Sabine, Emmanuel, Caroline, Agathe, Matthieu, Nicolas,
ses petits-enfants,
M. et Mme Roland Violot,
M. et Mme Jean Fasquelle,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean JAUBOURG,

survenu à Compiègne, le 17 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Antoine de Compiègne.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Grande Vénerie,
8 B, rue de Bournonville,
60200 Compiègne.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

– Brest. Rennes. Paris. Porspoder.

Jean et Thérèse Jullien-Bellec,
Yves et Annie Jullien-Péan,
Marguerite Denniel-Jullien,
Monseigneur Jacques Jullien,
Renée Jullien,
Paul et Annick Jullien-Wacongne,
Claude et Christine Jullien-Le Bourhis,
Marie-Bernadette Jullien,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie JULLIEN,
leur sœur aînée,

rappelée à Dieu le 12 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

De la part de ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, de toute la famille et de ses nombreux amis.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 14 décembre, en l'église Saint-Louis de Brest.

– La Congrégation romaine de Saint-Dominique,
Sa famille,
Ses amis,
font part de l'entrée dans la lumière de Dieu de

Sœur JeanPaul Paulus,
prieure générale de 1981 à 1993.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Leu, Paris-1er, le jeudi 20 décembre 2001, à 14 heures.

A l'issue de la messe, elle sera inhumée dans le cimetière de sa communauté de Livry-sur-Seine.

– Le Groupe 25 Images (Association de réalisateurs de fiction pour la télévision) a la douleur de faire part du décès de

Claude SANTELLI,

survenu le 14 décembre 2001.

Le Groupe 25 Images salue en Claude Santelli l'un de ceux qui ont donné ses plus grands titres de noblesse à la télévision.

Il présente ses condoléances à tous ses proches.

– Les Rencontres internationales de télévision de Reims
saluent la mémoire de

Claude SANTELLI,
grand homme de télévision,

qui a laissé son empreinte sur plusieurs générations de téléspectateurs et qui fut de ceux qui ont donné ses plus belles lettres de noblesse au huitième art.

Elles présentent leurs condoléances à toute sa famille, et notamment à sa femme, Prune Berge-Santelli.
*(*Le Monde *du 18 décembre.)*

Anniversaires de décès

– Le 20 décembre 2000,

Elda BERCOFF,
née **FERRERA,**

disparaissait.

Que ceux et celles qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Il y a dix-huit ans, le 20 décembre 1983,

disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

– Boston. Rouen. Asnières. Boulogne.

Il y a cinq ans, disparaissait

Jacqueline SALLEBERT,

Ceux qui l'ont connue et aimée ne l'oublient pas.

Familles Berliner, Patrier, Sallebert.

Souvenir

– Il y a un an, disparaissait

Mme Suzanne PAJOT.

Sa famille et ceux qui l'aimaient ne l'oublieront jamais.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Le renouveau de Clichy-Montfermeil passe par celui du commerce de proximité

Dans ces quartiers en grande difficulté du nord de la région parisienne, 70 millions de francs sont consacrés à la rénovation d'un centre commercial. Les pouvoirs publics font le pari de la qualité pour donner une nouvelle chance à une population en voie de paupérisation

UNE VITRINE comme un défi. Sous l'élégant auvent, les murs de verre de l'entrée du centre commercial du Chêne-Pointu, à Clichy-sous-Bois, reflètent les grands ensembles de cette banlieue du nord de Paris. La rénovation de cette rue couverte, bordée d'une trentaine de magasins, s'achève sur un pari qui va bien au-delà du choix de matériaux ostensiblement plus fragiles que le bardage de métal habituellement dressé contre la violence des cités.

Clichy-Montfermeil, un des quartiers les plus « sensibles » de toute l'Ile-de-France, à cheval sur les deux communes de Seine-Saint-Denis, se voit ainsi offrir une nouvelle chance. La remise en état de 10 000 mètres carrés de commerces illustre la volonté de traiter d'une autre façon les problèmes d'un site qui concentre toutes les difficultés de ce qu'on appelle les « quartiers sensibles ».

Rien ne destinait Clichy-Montfermeil à devenir le symbole des erreurs de l'urbanisme des années 1960. Ce grand ensemble de copropriétés privées disposait, au départ, de nombreux atouts. Les immeubles sont construits en lisière de la belle forêt de Bondy, à une quinzaine de kilomètres, seulement, de la capitale. Les appartements des cités du Chêne-Pointu et des Bosquets trouvent rapidement preneurs. Pendant une quinzaine d'années – la durée des emprunts de ces familles qui accèdent pour la première fois à la propriété – les 50 000 habitants oublient même que l'autoroute promise vers la capitale ne se fera jamais. Ils font un succès au centre commercial du Chêne-Pointu, dont le sigle – CCCP – amuse cette banlieue qualifiée alors de « ceinture rouge ». *« Mon chiffre d'affaires ne cessait d'augmenter,* se souvient Daniel Garcette, opticien, un des seuls à être restés depuis l'ouverture. *Les choses ont commencé à changer avec l'arrivée des premiers ateliers clandestins dans les tours. Puis une moyenne surface alimentaire n'a pas été remplacée... »*

Il faudra vingt ans pour que le centre perde la plupart de ses commerçants, et se dégrade jusqu'à devenir complètement inhospitalier. Il est victime de la concurrence des nouveaux centres commerciaux de la région, d'erreurs de gestion... Cette décrépitude accompagne la dégradation des immeubles en copropriété. Les nouveaux arrivants, essentiellement des immigrés, n'arrivent plus à payer les charges. Le chômage touche sévèrement des familles handicapées par la mauvaise desserte du quartier. Les communes elles-mêmes ont de grandes difficultés. A Clichy, il faut construire 25 écoles pour une population de plus en plus jeune : 700 naissances par an, 52 % de moins de 25 ans...

Clichy-Montfermeil devient un des sites prioritaires de la politique de la ville. Un vaste programme public de rachat des appartements privés est lancé. Il n'empêche pas les marchands de sommeil de louer à plusieurs familles des F4 rachetés 50 000 francs. En 1996, sous l'égide d'Eric Raoult, ministre de la ville et député RPR de Seine-Saint-Denis, le secteur est classé en zone franche. Des avantages fiscaux sont accordés pour une durée de cinq ans aux investisseurs.

En 1995, les premières études de réhabilitation du centre commercial confirment qu'une zone de chalandise existe : la fréquentation des marchés de plein air en est la preuve. Une nouvelle société d'économie mixte est créée pour le *« grand projet urbain de Clichy-sous-Bois-Monfermeil » :* la SEM-CM. Claude Dilain, le maire (PS), demande à cette SEM le rachat, pour 9 millions de francs, d'un centre qui plombe les finances de sa ville : *« Nous avons le plus faible potentiel fiscal du département, 180 millions de francs de budget de fonctionnement pour 28 000 habitants, alors que Saint-Denis dispose de plus de 1 milliard pour 87 000 habitants. »*

L'Etat, le conseil régional d'Ile-de-France, l'Europe, avec ses fonds Pic-Urban, apportent leurs aides : en tout, 70 millions de francs. La SEM-CM accélère les études. *« Elles valident un projet de centre commercial de proximité, généraliste et populaire,* résume Bruno Roussel, directeur de la SEM. *Il est exclu d'en faire un marché ethnique ou une concentration de soldeurs. »* La SEM-CM recherche un investisseur privé capable de gérer le centre au terme de sa rénovation. En attendant, la Caisse des dépôts et consignations et l'Epareca, l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, prennent le relais.

Dès le début des travaux, des commerçants reviennent. Patrick Verge, le buraliste, qui était tête de liste UDF aux dernières municipales, a racheté son fonds de commerce pour une bouchée de pain il y a quelques années : *« Mais, aujourd'hui, je vais revendre, parce que je ne crois pas à l'avenir à long terme du centre. Il ne suffira pas à redynamiser le quartier. Les problèmes demeureront, en particulier pour les jeunes. »* Des moyennes surfaces s'installent. Il ne reste que quatre boutiques à occuper. La Poste a réservé un vaste espace à l'entrée du centre. Juste à côté, Rachid Allam, un jeune pharmacien, ouvre ses cartons : *« Je suis originaire du Maroc, et venir ici est pour moi une forme de solidarité. J'ai confiance dans la gestion du centre. En revanche, je reste sceptique sur l'avenir du quartier. »*

> Pour le maire, cette rénovation est avant tout « une opération de requalification »

Pour le maire de Clichy, cette rénovation est avant tout *« une opération de requalification urbaine ». « Elle devra permettre aux habitants de regagner du pouvoir d'achat,* explique M. Dilain. *Il faut sortir de la spirale de la paupérisation. »* A quelques jours de l'inauguration officielle, aucun tag, aucune dégradation, sur les murs fraîchement repeints du centre du Chêne-Pointu. Alors qu'un peu plus loin, dans le quartier des Bosquets, un petit centre commercial délabré vient d'être entièrement dévasté par des vandales.

Christophe de Chenay

Vers la création de postes de « développeur » économique dans les quartiers

LE DÉVELOPPEMENT économique des banlieues en difficulté n'est plus *« une simple intention, mais une réalité ».* Tel est le message que Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, comptait adresser, mercredi 19 décembre, à Paris, lors d'une *« journée nationale d'échanges »* sur la revitalisation économique des quartiers populaires. Organisée par la Délégation interministérielle à la ville (DIV), cette rencontre devait permettre à des acteurs de terrain d'exposer leurs projets (pépinières d'entreprises, restructuration de centres commerciaux...) et de présenter les outils disponibles pour redynamiser l'économie des cités défavorisées.

Inaugurée en 1977, la politique de la ville a mis l'accent sur le réaménagement urbain, la restauration du bâti, la création ou le maintien d'équipements collectifs, la vie associative... En 1996, le gouvernement d'Alain Juppé lance le *« pacte de relance pour la ville ».* Pour *« favoriser l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des populations »,* il prévoit deux mesures-phares : des exonérations fiscales et de charges sociales à l'intérieur de 44 zones franches urbaines (ZFU) ; les contrats emploi-ville (CEV) au profit de jeunes résidant dans des quartiers défavorisés.

Ces dispositions ont connu des fortunes diverses : remplacés par les emplois-jeunes de Martine Aubry, les CEV ont profité à environ 15 000 personnes de moins de 25 ans alors qu'elles devaient être 100 000. Deux études, rendues publiques cet été, ont tiré un bilan nuancé des ZFU (*Le Monde* du 4 juillet) : quelque 26 000 emplois ont été créés – ou transférés – dans les zones franches entre 1997 et 1999, mais seulement 7 000 résidants de quartiers populaires ont été embauchés.

INTERVENTION DE « PARTENAIRES »

Le dispositif, qui devait durer jusqu'au 1er janvier 2002, ne sera donc pas reconduit. Les exonérations prévues pour les ZFU seront maintenues pendant trois ans, à des taux dégressifs. De nouveaux allégements fiscaux seront octroyés, dès le début de 2002, aux sociétés nouvelles qui s'installeront dans l'une des 416 zones de redynamisation urbaine. En outre, des primes (30 000 francs par an, sur deux années) seront attribuées pour toute embauche de chômeurs de longue durée.

Enfin, le gouvernement souhaite épauler des projets grâce à l'intervention de *« partenaires » :* la Caisse des dépôts et consignations, le Fonds de revitalisation économique, l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux... Pour *« ordonner »* leurs initiatives, M. Bartolone veut faire émerger une fonction nouvelle : celle de *« développeur territorial »,* qui servirait d'*« interface entre aménageurs, promoteurs, financeurs ».* Mercredi, le ministre devait annoncer *« un véritable plan de recrutement »* lancé en 2002 pour que ces *« postes d'expansion économique »* soient au moins assurés dans les quelque cinquante sites en grand projet de ville.

Bertrand Bissuel

chèque forfait ajustable

★ BETC EURO RSCG

sur le forfait ajustable Noël

Jusqu'au 15 janvier 2002, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente, bénéficiez du forfait 2 heures pour seulement 30,5 euros par mois, avec : l'option optima gratuite, 1 heure par mois vers 3 numéros préférés, 30 SMS et 1 heure de WAP par mois, soit une économie de 150 euros par an. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

Offre valable en France métropolitaine, pour toute souscription d'un abonnement de 24 mois minimum au forfait ajustable Noël. 30,5 euros (200,07 F) au lieu de 43 euros (282,06 F) soit une économie annuelle de 150 euros (983,94 F). Forfait de communications en France métropolitaine, hors numéros spéciaux dans la zone de couverture du service.

(Publicité)

Le leader du CRM poursuit son avancée mondiale.

« ***Siebel 7 va encore plus loin*** en proposant une application extrêmement riche en fonctionnalités présentée dans une ***Architecture Smart Web***. Le tout est conçu pour permettre ***une installation rapide, des mises à jour*** souples et faciles et ***obtenir une réduction des coûts de possession à long terme***. »

Mike Lawrie, Senior VP and Group Executive, Sales and Distribution, IBM Corporation, Novembre 2001

« L'interface utilisateur Internet de Siebel 7 est à la fois « zéro installation » et « zéro administration ». Elle permettra certainement ***l'accélération du déploiement*** de ***Siebel eBusiness Applications*** auprès de milliers d'utilisateurs de BT Retail ainsi qu'une ***réduction massive en matière de charge et de coût d'administration des postes utilisateurs***. »

Paul White, Chief Designer, BT Affinitis, Novembre 2001

« Nous possédons encore un grand nombre d'applications internes donc l'intégration d'applications est un critère majeur. Siebel 7, avec son ***Architecture Smart Web***, avancée, ***rend possible une intégration transparente*** au sein d'environnements complexes tels que les nôtres. »

Clemens Kaiser, Head of eCommerce, Bayer, Octobre 2001

« ***La concurrence a de bonnes raisons de se faire du souci...*** Toutes les applications sont à présent basées sur Internet et intègre une nouvelle Architecture Smart Web « ***zéro installation*** » sur le poste client. Celle-ci consiste en une infrastructure de portail et ***un nouveau réseau d'applications*** très simple à utiliser qui s'inscrit très facilement dans le réseau d'applications tiers. Elle dispose de capacités d'analyse dans toute la suite applicative, et gère de manière intelligente la mise en page et l'échange de données sur le web. »

Bruce Richardson, AMR Research, 5 Octobre 2001

Pour plus d'informations sur Siebel 7, appelez-nous au 0-800-919-728
ou consultez le site www.siebel.fr

SIEBEL®

Un service de qualité : une entreprise performante.

©2001 Siebel Systems, Inc. Tous droits réservés. Siebel et le Logo de Siebel sont des marques déposées de Siebel Systems, Inc. D'autres produits, noms, logos peuvent être des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

Afghanistan, du cavalier au Predator

AFP

L'opération « Liberté immuable » n'a pas été un laboratoire, comme le furent les opérations en Serbie et au Kosovo, en 1999. Si les militaires américains ont innové, c'est en combinant les différentes possibilités de leur « quincaillerie » : missiles intelligents, drones de combat, robots-espions…

D'UN côté, comme la télévision l'a popularisé par des images prises à la dérobée, il y a ce commando des forces spéciales – auréolé du prestige d'appartenir à une élite militaire – caracolant à cheval sur les sentiers de la montagne afghane. Vision d'une guerre d'antan, quand le cheval préfigurait la mécanisation des armées. Vision dépassée, du temps où l'armée polonaise, héroïque, se lançait à cheval à l'assaut des chars allemands. D'un autre côté, mais, là, les images se font rarissimes à la télévision pour des raisons de secret militaire, il y a le drone, cet avion-espion sans pilote, aussi silencieux qu'un oiseau dans le ciel, qui évolue au-dessus de ses prochaines cibles, contrôlé à distance depuis le sol. Vision de la guerre de demain. Vision futuriste, quand les avions bourrés d'armes n'auront plus personne à bord et qu'ils seront eux-mêmes guidés automatiquement, recevant leurs ordres de qui les manipule sur un simple écran, comme dans ces jeux vidéo où les adversaires n'ont pas un regard l'un pour l'autre ou comme un enfant le fait pour son modèle réduit.

Le choc de ces deux images, c'est, d'une certaine façon, l'opération « Liberté immuable » que les Américains mènent en Afghanistan depuis le 7 octobre. Avec, probablement, une troisième image – celle-là davantage médiatisée au moins depuis la guerre du Vietnam dans les années 1970 – du sillage de condensations en plein ciel du bombardier B-52 propulsé par ses huit puissants réacteurs et crachant son interminable chapelet de bombes avec, à terre, les champignons de fumée de leurs explosions.

A dos de cheval et armement « high tech », en soutien à une rébellion chichement équipée de matériels anciens par les Russes, face à une troupe talibane dotée d'un fusil d'assaut et de quelques munitions. La guerre en Afghanistan n'a pas été un laboratoire comme ce futle cas, en 1999, en Serbie et au Kosovo, quand les Américains usèrent et abusèrent de ces bombes au graphite, inconnues jusqu'alors, qui avaient l'art de plonger les villes dans le noir en neutralisant, mais sans les détruire, les transformateurs d'électricité. Même la gigantesque bombe Daisy Cutter (coupeuse de marguerites), qui ne pèse pas moins de 7,5 tonnes, a la taille d'une voiture Coccinelle et a eu des effets terrifiants pour les combattants, avait déjà servi au Vietnam, pour dépouiller le sol de sa végétation, et en Irak, pour effrayer les soldats de Saddam Hussein. Ce sont, comme en Irak, des AC-130, surnommés « canonnières volantes », qui en ont largué, dans le geyser de feu dont est capable cet avion hérissé de canons, de mitrailleuses à cadence très rapide et de lance-roquettes.

De fait, s'il y a eu, en terre afghane, expérimentation par les Etats-Unis de leur « quincaillerie », comme disent les militaires, c'est davantage dans l'ordre de la combinaison de leurs différents types d'armes, de manière à tirer profit de la panoplie disponible pour obtenir les effets désirés sur le terrain, avec le plus d'efficacité possible.

C'est, par exemple, le cas de la Task Force 58, composée de marines, qui a accompli – exploit passé inaperçu – la plus longue des missions d'assaut jamais confiées à ce corps depuis sa création. A partir du porte-aéronefs *Kitty-Hawk*, des hélicoptères AH-1-W Cobra, UN-1N Huey ou CH-53E Super Stalion, appuyés par des avions Harrier à décollage et atterrissage verticaux, ont amené près de Kandahar une infanterie de 1 500 hommes avec ses matériels, après 650 kilomètres de vol en rase-mottes. Le colonel Peter Miller, chef d'état-major de ce raid baptisé *Swift Freedom* (Liberté rapide), estime que les équipages et leurs machines ont opéré *« à la limite extrême de leurs capacités »*.

C'est aussi le cas du B-52. Voilà un bombardier qui a ses quarante-sept ans bien sonnés depuis son premier vol. Au début, durant la guerre froide, il transportait des bombes nucléaires pour dissuader l'Union soviétique. C'était à l'époque le symbole du Docteur Folamour, ce héros d'un film hollywoodien qui stigmatisait l'Apocalypse. Ce mastodonte de 220 tonnes à pleine charge est devenu, ensuite, un *« camion à bombes »*, selon l'expression imagée de spécialistes, puisqu'il est capable à lui seul de larguer une trentaine de tonnes de bombes classiques, de missiles air-sol ou de croisière, à quelque 14 000 kilomètres de sa base d'envol.

Depuis, le B-52 a été modernisé et il connaît une seconde jeunesse. Des 744 exemplaires construits durant les années 1950 et 1960, il existe encore une centaine, qui sont entretenus pour tenir pendant une quarantaine d'années supplémentaires. Pour les besoins de la guerre en Afghanistan, l'appareil a subi une « révolution » technique, en ce sens qu'il est passé du stade de bombardier stratégique, lourd et peu manœuvrant, à celui d'avion tactique, apte au combat rapproché malgré son envergure. On l'a doté d'un nouveau système de données qui lui permet de recevoir en vol les coordonnées de ses objectifs pour viser des cibles « émergentes », celles qui se découvrent au dernier moment. Pour ce type de raids, et en Afghanistan il en a été abondamment pourvu, il est muni désormais de bombes à fragmentation et de missiles « intelligents » *(smart bombs)*.

Très controversées, les bombes à fragmentation *(cluster bombs)* sont un peu des poupées russes : le B-52 en largue une trentaine (des CBU-87), chacune d'elles lâche plus de deux cents petites bombes (des BLU-97) qui, à leur tour, libèrent, chacune, trois cents engins explosifs, de couleur jaune et de la taille d'une canette de bière. De quoi « arroser », avec une seule CBU-87, la superficie d'une douzaine de terrains de football américain et laminer tout ce qui peut y avoir été concentré, hommes et matériels. En moyenne, 10 % de ces engins lâchés en grappes n'explosent pas au sol. De sorte qu'ils agissent après-coup à la manière insidieuse et anarchique d'une mine anti-véhicules et antipersonnel, interdite par traité international, qu'on ne parvient pas toujours à détecter à temps.

A côté, le missile « intelligent » paraît, si l'on ose dire, moins barbare. Le *joint direct action munition* (JDAM), une bombe de 1 tonne que largue un B-52, est guidé jusqu'à son objectif par le système GPS *(global positioning system)*, bien connu des plaisanciers, depuis le sol où se dissimule un commando censé transmettre à l'équipage les coordonnées de tir au moyen d'un satellite. Mais le JDAM n'est pas aussi précis que veut bien le dire son constructeur. Les performances de la technologie ne sont pas toujours au rendez-vous. La preuve ? Le 5 décembre, près de Kandahar, un tel missile est tombé tout près d'une position tenue par des soldats américains : trois GI ont trouvé la mort, vingt autres ont été blessés, et Hamid Karzaï, le responsable pachtoune choisi pour diriger l'exécutif provisoire afghan, a été légèrement blessé. Neuf jours avant, cinq autres commandos américains avaient été blessés par un JDAM tiré d'un B-52 pendant le siège de la prison-forteresse de Mazar-e-Charif.

Durant la guerre du Golfe, en 1991, quelque 10 % des munitions étaient guidées. En Afghanistan, 90 % le sont. Avec le bombardier B-1, qui, à l'origine, avait été conçu pour lui succéder et qui dépasse la vitesse du son, les B-52 assurent 10 % des missions, mais ils larguent 70 % du tonnage global des munitions. C'est en quelque sorte la revanche, si on peut dire, d'un avion que certains avaient prématurément enterré.

Aujourd'hui, encore, ce bombardier traque le mollah Omar, Oussama Ben Laden et ses mercenaires dans leurs refuges, en compagnie des F-15 de l'armée de l'air et des F-18 de la marine américaine. Si les B-52 pilonnent le terrain, les deux autres avions ont reçu une mission plus sélective.

C'est, en effet, à ces deux appareils, relevant de longue date de la panoplie américaine, qu'il est revenu de viser les tunnels, labyrinthes et grottes où sont censés se cacher les derniers talibans. Avec leurs moyens de détection thermique, qui repèrent la chaleur dégagée par toute présence humaine, même enfouie, ou par un système de ventilation même camouflé. Avec les missiles AGM-65 Maverick mais, surtout, avec une bombe mieux adaptée, la GBU-28, dont la charge de 300 kilogrammes d'explosifs à haut pouvoir de destruction a été spécialement conçue pour traverser, grâce à sa pointe résistante et pénétrante, des parois jusqu'à 6 mètres d'épaisseur et pour déclencher une déflagration à l'intérieur des locaux où elle atterrit. Au sol, un commando de guidage ou, en vol, un autre avion d'accompagnement désignent l'objectif en « l'illuminant » avec un laser. La GBU-28 s'oriente en épousant le rayon laser. Pour autant, ce n'est pas véritablement une nouveauté. Par deux fois, en Irak, la GBU-28 a déjà été utilisée à l'encontre de cibles souterraines par des bombardiers F-111.

En réalité, ce qui a été nouveau en Afghanistan, c'est l'existence de ce trio tactique fondé sur l'action des commandos spéciaux, le recueil de renseignements par des agents tous azimuts et le recours intensif à l'aviation. Sans oublier les initiatives des guerriers antitalibans en première ligne, non pas de simples supplétifs, mais des hommes habitués au terrain et épaulés par les forces spéciales américaines.

Par exemple, dès le 7 octobre, le capitaine Jason Amerine, envoyé en Afghanistan avec une dizaine de ses hommes, a eu pour tâche de trouver un chef pachtoune qui pouvait jouer les rassembleurs. Le sort a voulu que ce soit précisément Hamid Karzaï. Pendant des semaines, le commando va vivre avec ses miliciens, partager leurs repas, coucher sous le même toit et, en fin de compte, gagner leur confiance. *« Hamid,* a rapporté l'officier américain au quotidien *Washington Post, a organisé les défections et les ralliements. Nous avions mis tous nos espoirs en lui. A mon avis, l'outil le plus efficace de cette guerre aura été son téléphone. »* Conclusion : *« Tant qu'on a de bons moyens radio,* dit le capitaine Amerine, *on peut y aller en petite tenue, avec des babouches et faire notre travail. »*

De bonnes communications, certes, avec le commandement. Mais aussi, de bons yeux et de bonnes oreilles. Et, sur ce point, les Etats-Unis sont restés singulièrement discrets. Jamais auparavant, en effet, pas même dans les Balkans, les Américains n'auront fait un emploi aussi massif de leurs drones, ces petits ou gros avions-espions sans pilote. Les armées en ont fait un large usage, la Central Intelligence Agency (CIA) aussi.

LE chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, le général John Jumper, l'admet du bout des lèvres. *« La guerre du renseignement*, dit-il, *a commencé. »* Et, sous-entendu, nous en sommes le leader. Au-dessus d'un pays montagneux et enclavé, difficilement accessible, le drone s'est révélé un outil-clé. Le Predator, notamment, mais aussi le dernier-né de la gamme, le Global Hawk. Le drone Predator a beau être lent, peu ou pas « furtif », vulnérable à des défenses sol-air, il n'en a pas moins été les yeux et les oreilles du haut commandement, croisant pendant quarante heures d'affilée, à 7 000 mètres d'altitude, et guidé par un opérateur au sol qui demeure à l'abri, à des centaines de kilomètres de là. Il fournit des images de nuit et de jour, démasque des objectifs camouflés, écoute et, dans certains cas, sert de relais radio à des unités engagées.

> Durant la guerre du Golfe, en 1991, quelque 10 % des munitions étaient guidées. En Afghanistan, 90 % le sont

C'est même une première, en Afghanistan. Les nouveaux systèmes de données qu'il embarque ont permis au Predator de réaliser en plein vol des liaisons d'images vidéo transmises à l'AC-130 pour que, dans la foulée, la « canonnière volante » matraque les combattants au sol sur la foi des informations qu'elle venait de recevoir. La CIA est allée plus loin encore : elle a armé un drone, en lui adjoignant – du jamais- vu à ce jour ! – deux missiles antichar Hellfire tirés ainsi à distance et sans risques pour ses servants sur des cibles mobiles. Voilà donc le drone de combat. En quelques années, on est passé du robot-espion UAV (*Unmanned Aerial Vehicle*), relativement classique, au robot de combat UCAV (*Unmanned Combat Aerial Vehicle*), agissant en toute impunité. A terme, c'est peut-être la fin des « Chevaliers du ciel », comme souvent on surnomme les pilotes d'avions de combat. Demain, pourquoi pas, les pilotes auront disparu du ciel. Ils seront derrière leurs consoles, à terre, en train de manipuler frénétiquement leurs ordinateurs et leurs manettes pour s'affronter par robots interposés. Ce sera la guerre « zéro mort », sauf pour les populations soumises à leurs bombardements.

Jacques Isnard

AFP

COURTESY OF NORTHROP GRUMMAN/GAMMA

Le drone Predator, lors d'un vol d'essai en 1995 (en haut). La bombe GBU-16 arme un appareil embarqué sur le porte-avions « Theodore-Roosevelt » (à gauche). Une image virtuelle de l'avion furtif Pegasus (ci-dessus).

Grâce à Poutine, la Russie est en bonne voie

par Mikhaïl Gorbatchev

SELON moi, la concrétisation des décisions prises par la présidence russe aura des conséquences à long terme pour la Russie, l'Europe et la communauté internationale. Depuis un an et demi, date de son élection au poste de président, Vladimir Poutine a résolument œuvré contre l'inertie des années Eltsine, faisant le choix des intérêts nationaux, des intérêts de la majorité des citoyens, contre les intérêts étroitement égoïstes des clans, groupes et cercles familiaux du précédent président. Bien sûr, tout n'a pas encore été clarifié, mais il est évident que ces clans, dont celui de la famille Eltsine, sont de plus en plus éloignés du centre des prises de décision.

La situation est à la fois prometteuse et pas facile. Le caractère du président Poutine est un atout et il a le soutien de la majorité des citoyens russes. En d'autres termes, on peut dire que la Russie est en train de vivre un nouveau tournant. Il est évident que le choix a été fait de moderniser l'économie sans porter atteinte aux conditions sociales de la population. Comme le démontre notamment l'intervention du président dans les réformes de l'éducation, de la santé, du logement, de la législation du travail, intervention dont le but est de satisfaire les intérêts de la population.

C'est avant tout, au fond, cela qui maintient le fort taux de popularité de Vladimir Poutine. En matière de lois, les initiatives présidentielles visent à stimuler la libre entreprise, sont favorables aux investissements, à la défense du secteur privé, à la réforme de la fiscalité. Et aussi aux réformes de la justice et des retraites. Ce choix implique le règlement de problèmes difficiles, comme celui de vaincre l'opposition de ceux qui, au cours des années précédentes, vivaient grassement sans trop se soucier ni du pays ni de ses citoyens.

> Il sera impossible d'aller de l'avant sans prendre des mesures radicales pour mettre fin à la corruption et à l'illégalité du modèle eltsinien, et sans vaincre la prédominance de la bureaucratie

Il est clair qu'il sera impossible d'aller de l'avant sans prendre des mesures radicales pour mettre fin à la corruption et à l'illégalité du modèle eltsinien, et sans vaincre la prédominance de la bureaucratie. Selon le projet de Vladimir Poutine, tel que je le comprends, le gouvernement doit absolument remplir ses fonctions à l'aide des leviers législatifs, financiers et administratifs d'un Etat de droit, qui doivent, enfin, se mettre à travailler, et à travailler efficacement.

Pour cela, le soutien de la population sera déterminant. Mais pour réaliser ces projets, la Russie compte sur la compréhension et la coopération des pays occidentaux. A mon avis, cette compréhension mutuelle ne fait que s'ébaucher ; c'est un problème.

Sur la scène internationale, dès ses débuts, Vladimir Poutine a mené une politique juste et avisée. Petit à petit, prudemment, il a conduit la politique étrangère russe au tournant actuel. Cela concerne en premier lieu l'élaboration d'une nouvelle ligne à l'égard des pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Une telle approche paraissait s'imposer. Pourtant, ça n'a pratiquement pas été fait durant les dix dernières années. Et il n'est pas moins important que le président de Russie en soit venu à décider d'une amélioration radicale des relations avec les pays d'Europe occidentale ainsi qu'avec les Etats-Unis.

Les événements du 11 septembre ont accéléré la prise de décision en ce sens. Actuellement, d'âpres discussions ont lieu à l'intérieur du pays sur les risques éventuels, les problèmes existants et les intérêts contradictoires liés à la rénovation de la politique présidentielle, pour l'intérieur comme pour l'extérieur du pays. Ces discussions témoignent de l'évolution de la démocratie en Russie. C'est un premier point. En second lieu, il aurait été inconsidéré et irréaliste de se fixer l'objectif d'établir des relations paisibles à la fois à l'intérieur du pays et avec l'étranger proche et lointain. Comme on dit, pour aller de l'avant, il faut lever les obstacles qui surgissent.

Entre la Russie et les Etats-Unis, les désaccords sont nombreux. Mais n'y a-t-il pas de désaccords entre l'Europe et l'Amérique ? Et, pourtant, cela ne les empêche pas de mener simultanément des processus d'intégration. La Russie peut, elle aussi, y participer activement, en préservant sa singularité et sa souveraineté. Prenons l'exemple de l'OTAN : on parle de plus en plus souvent de l'insertion progressive de la Russie dans ses organes, dont ceux qui touchent aux prises de décision.

La vie montre qu'une nouvelle collaboration est devenue indispensable. Elle est déjà en train de se réaliser. Mais cela demande de nouveaux mécanismes, de nouvelles structures. Les propositions du président russe peuvent aboutir sans que la Russie entre dans l'OTAN. La coopération devient réaliste et peut être d'une utilité commune si elle repose sur l'égalité en droit, le partenariat et la responsabilité mutuelle.

On débat actuellement sur le fait de donner ou non un droit de veto à la Russie. Les représentants des Etats-Unis y opposent un refus catégorique. Je pense que le problème peut être résolu si l'on admet qu'il y a des questions – dans des cas exceptionnels – sur lesquelles la Russie doit avoir un droit de veto.

Plus généralement, une nouvelle mentalité est nécessaire aux deux parties, car, ce que j'observe, c'est plutôt la continuité des conceptions liées à la période de la guerre froide.

Les relations entre la Russie et l'Union européenne (UE) paraissent excessivement importantes. Au cours des deux dernières années, on a beaucoup parlé de la nécessité d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre l'UE et la Fédération de Russie. Le temps est venu de prendre des décisions et de trouver un nouveau type de coopération qui refléterait les véritables processus qui ont cours dans les relations entre nos pays.

> Sur la scène internationale, dès ses débuts, Vladimir Poutine a mené une politique juste et avisée. Petit à petit, prudemment, il a conduit la politique étrangère russe au tournant actuel

La création d'un nouveau mode de collaboration entre l'UE et la Russie supprimerait de nombreux problèmes qui surgissent sur les questions de l'élargissement de l'UE et des relations entre la Russie, les pays d'Europe centrale et orientale et ceux de la CEI. Or, si une nouvelle coopération est importante pour la Russie, elle signifierait aussi de grands succès pour l'UE, car la Russie a de nombreuses relations, qui continuent de se renforcer aujourd'hui, avec tous les pays qui rejoignent l'UE, ceux qui s'apprêtent à y entrer et ceux qui collaborent avec l'Union européenne.

Cela favoriserait un règlement plus rapide des problèmes politiques, économiques, techniques, tarifaires, et contribuerait à la création d'un espace économique européen commun. La coopération entre la Russie et l'UE s'avère être un élément-clé, un pont entre l'Europe et la Chine, ainsi qu'entre les régions asiatiques et pacifiques.

Les chances d'améliorer la situation mondiale sont réelles. L'expérience des dix dernières années a fait prendre conscience à la communauté internationale de la nécessité de créer un nouvel ordre mondial. Selon moi, l'administration américaine actuelle élabore une conception plutôt concrète et pragmatique de la gestion des relations internationales, tenant compte du contexte réel dans lequel évolue le monde. Les Etats-Unis commencent à réaliser que la création d'un monde unipolaire est chimérique. Même l'Europe, le tout premier allié de l'Amérique, refuse d'admettre ce plan. Il en va de même pour la Russie, la Chine, l'Inde et le monde arabe. L'américanisation du monde est impossible. Bien sûr, on peut tenter de la réaliser par la force, la pression, l'application de sanctions, et par le chantage financier. Mais ce serait une énorme erreur aux conséquences imprévisibles. Ce scénario doit résolument être rejeté.

Le monde a exprimé sa solidarité avec les Etats-Unis, lâchement frappés sur leur propre territoire. Même les pays critiques envers l'Amérique l'ont soutenue, ce qui est très important. Mais il faut bien comprendre qu'une telle attitude requiert que les Etats-Unis, à leur tour, soient respectueux à l'égard des autres. Si on ne le comprend pas à Washington, cette coalition de solidarité peut rapidement s'effondrer. Aujourd'hui, alors que nous sommes les témoins d'une nouvelle euphorie, celle de la victoire sur les talibans, il faut dire fermement et précisément que le recours aux bombardements contre des Etats et des populations entières en guise de lutte antiterroriste est absolument inacceptable. Les pertes massives dans la population civile, la destruction de tous les moyens d'existence d'un peuple ne font qu'augmenter la haine dans le monde. Ce qui a un effet boomerang.

La communauté internationale unie à la coalition antiterroriste dispose d'instruments politiques, économiques, diplomatiques, financiers, et de beaucoup d'autres. De plus, il ne faut pas oublier que le terrorisme germe sur la misère et l'arriération des peuples de nombreux pays qui poussent la population au désespoir. Il ne faut toutefois pas oublier de conduire une lutte sans répit contre les terroristes.

Certes, il n'est pas exclu que certains tentent de profiter de la situation née du 11 septembre pour régler leurs problèmes – difficultés économiques entre autres – apparus, en fait, bien avant les attentats. Il faut craindre ceux qui cachent leurs intérêts personnels ou collectifs sous le drapeau de la lutte antiterroriste. Et il serait inexcusable que la guerre afghane se transforme en opération de redistribution des cartes du contrôle stratégique de telle ou telle région du monde.

De nouvelles actions communes pour régler le conflit palestino-israélien qui s'aggrave sont indispensables. La situation est telle que le processus d'affrontement peut dépasser les bornes, rendant impossible un retour à la paix. Ce conflit est une métastase qui peut s'étendre du Proche-Orient à l'ensemble du monde arabe et ébranler l'équilibre mondial dans ses fondements.

Il faudrait lancer un débat collectif sur la création d'un nouvel ordre mondial dans le cadre duquel les questions de sécurité du monde seraient réglées autrement. Il est inutile de se cacher que c'est le problème de la misère et du retard d'énormes régions du monde qui apparaît au premier plan. Bill Clinton me disait récemment, à Lisbonne, que la lutte contre la pauvreté était l'orientation prioritaire de ses futures activités. Même un homme tel qu'Henry Kissinger, connu pour son pragmatisme dur, a jugé nécessaire, lors de notre dernière rencontre à Tokyo et au cours de quelques discussions, de dire qu'il réexaminerait nombre de ses points de vue en fonction des événements du 11 septembre. Il est aussi convaincu de la nécessité d'un nouvel ordre mondial et que le siècle entier devra être consacré à sa création.

Depuis longtemps, j'invite à commencer cette œuvre. L'essentiel est de comprendre, d'élaborer les contours de ce nouvel ordre mondial et de définir les concepts sur lesquels il doit se fonder.

Mikhaïl Gorbatchev est ancien président de l'URSS et ancien secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique.

Traduit du russe par Anne Rodier.

© La Stampa

Publicité

Viande de bœuf

Aujourd'hui, comment mieux comprendre, comparer, choisir ?

Sécurité sanitaire ? Etiquetage ? Signes officiels de qualité ? Ces trois points sont parfois mal compris voire même confondus. Petit tour d'horizon pour s'informer… et se régaler.

Pour comprendre
La réglementation

Aujourd'hui, pour garantir sa sécurité sanitaire, toute viande bovine mise sur le marché obéit -au minimum- à la réglementation française et européenne.

■ L'INTERDICTION DES FARINES ANIMALES dans l'alimentation des bovins a été étendue à tous les animaux d'élevage. La viande rouge est issue d'animaux nourris exclusivement de produits végétaux (herbe, foin, céréales, tourteaux de soja…) et de compléments minéraux.

■ DES CONTRÔLES À TOUS LES STADES DE LA FILIÈRE, de l'élevage jusqu'au point de vente.

A la ferme : suivi sanitaire de l'animal et dépistage des maladies (dont l'ESB : encéphalopathie spongiforme bovine).

Avant et après l'abattage : nouveaux contrôles et vérification de l'identité des bovins. Après l'abattage, des tests sont effectués sur les animaux de plus de 24 mois : la viande ne sera commercialisée que si le test de dépistage de l'ESB est négatif. Obligatoire aussi : la vérification que les Matériels à Risque Spécifiés (MRS) ou tissus dits « à risques » sont retirés et détruits.

Pour comparer
L'étiquette

■ INFORMATION OBLIGATOIRE
La France fut le premier pays à s'imposer, pour la viande bovine française, un étiquetage avec mention de l'origine c'est-à-dire du pays de naissance, d'élevage et d'abattage de l'animal. A partir de janvier 2002, toutes les viandes bovines provenant de la Communauté Européenne devront suivre cet exemple. En grandes surfaces, cette étiquette vous informera sur l'origine. Chez votre boucher, un système d'affichage fournit les mêmes informations.

■ INFORMATION VOLONTAIRE
A partir du 1er janvier 2002, les professionnels français continueront à maintenir une démarche d'information volontaire. Cette information ne concerne donc que la viande de boeuf d'origine française : elle précise la catégorie (jeune bovin, génisse, boeuf, taureau ou vache) et le type (race à viande ou laitière).

Chaque animal est identifié au moyen d'une boucle d'oreille qui correspond à son passeport. Ce système d'identification rigoureux permet le suivi de l'animal. Il constitue la première étape de l'ensemble du système de traçabilité qui permet, notamment en magasin, de connaître l'origine de la viande.

Pour choisir

Les signes officiels de qualité

Des signes officiels de qualité attestent de systèmes de production spécifiques et font l'objet de contrôles complémentaires à ceux des pouvoirs publics.

▶ **Le Label Rouge**, par exemple, garantit une qualité gustative supérieure.

▶ **Le CQC** (Critères Qualité Certifiés) garantit certains critères, notamment de tendreté pour les morceaux à griller ou à rôtir.

▶ **Le label AB** (Agriculture Biologique) signale une viande issue d'un mode de production plus attentif à l'environnement.

▶ **L'AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée) garantit le lien d'un produit avec un terroir.

Le CIV vous informe

Le Centre d'Information des Viandes (CIV) est une association loi 1901.

Plate-forme d'échanges et d'information, le CIV réunit les professionnels, les pouvoirs publics, des associations de consommateurs, des scientifiques et un comité éthique.

Sa mission ? Contribuer à une meilleure connaissance, pour tous les publics, des viandes bovine et ovine et de leurs produits tripiers.

▶ Pour plus d'infos : **www.civ-viande.org**

Requiem pour Canal+

par Benoît Delmas et Eric Mahé

QUAND un groupe mène une réflexion sur l'avenir d'une de ses filiales, cela signifie que sa fin est envisageable. Canal+ est ainsi l'objet de ce brainstorming. Pourquoi ? Vivendi Universal est, depuis le 17 décembre, en passe d'accéder au titre de premier groupe de communication au monde. Coup sur coup, en l'espace d'une semaine, la prise de participation de Vivendi est passée de 44 % à 65 % dans USA Networks (en contrepartie de 10 milliards de dollars), le second câblo-opérateur américain, et à 10 % d'Echostar (moyennant 1,5 milliard de dollars), deuxième bouquet satellitaire américain. De facto, le groupe présidé par Jean-Marie Messier dispose de 86 millions de foyers américains qui sont prêts à recevoir les films Universal.

Et Canal+, dans tout ça ? Un fardeau, un boulet, un puits de pertes... La chaîne est déficitaire depuis plusieurs années, malgré les diverses déclarations de Pierre Lescure, le dernier exercice (2000) faisant apparaître une perte de plus de 2 milliards de francs. Exaspéré par les jérémiades des groupes de pression du cinéma français, Jean-Marie Messier va couper prochainement le cordon ombilical qui relie Canal+ aux financements du 7e art tricolore. La chaîne et sa filiale de coproduction, StudioCanal, versaient 1,2 milliard de francs par an aux professionnels du cinéma. Ces derniers vont perdre un quart de leur financement. Dévoiler pareil scénario catastrophe au printemps dernier nous a valu les ricanements de nombreux professionnels. Le ton risque de changer.

> Un fardeau, un boulet, un puits de pertes… La chaîne est déficitaire depuis plusieurs années

« Je suis enfin un Américain », doit se dire « J2M » devant sa glace. Pour mener à bien ses dernières emplettes de Noël, il doit acquérir cette nationalité tant convoitée. A la stratégie européenne prônée par le créateur de la chaîne, André Rousselet, s'est substituée une volonté du « tout-américain », qui porte ses fruits économiques. La presse américaine salue l'exploit de Messier : s'associer avec Barry Diller, le patron d'USA Networks, n'était pas une mince affaire. Entre loups du *big business,* rares sont les ententes fraternelles. La danse du ventre capitalistique, cash et échange d'actions, a servi de fiançailles entre Vivendi et USA Networks.

Conséquence immédiate, Pierre Lescure, jusqu'alors responsable des activités télévision et cinéma d'Universal, de Canal+ et de StudioCanal, s'est vu placardisé ce week-end. Il est désormais chargé de la stratégie globale de l'intégration *(sic).* Un titre ronflant, certes, mais que fera l'ex-enfant du rock entre un Barry Diller, surnommé par la presse hollywoodienne « Killer Diller », et Jean-Marie Messier « Moi-même maître du monde » ? Fort opportunément, de nombreux portraits de Denis Olivennes, directeur général du Groupe Canal+, ont fleuri dans la presse économique française depuis quelques semaines. Ce disciple de François Furet est désormais le nouvel homme de fer du groupe. Pierre Lescure semble bien seul.

Quant au cinéma français, que fera-t-il sans l'apport financier de Canal+ ? Il risque de subir le syndrome italien, lorsque Silvio Berlusconi a littéralement assassiné le cinéma transalpin dans les années 1980. En bref, moins de films, priorité aux *blockbusters* prémâchés et aux téléfilms. Seule solution, une redistribution des sources de financement. Aux producteurs d'être imaginatifs afin que le cinéma français continue sur sa lancée et évite la « harrypotterisation » de la pellicule. Sinon, il s'éteindra. Notre cinéma sera alors la victime de la passivité de ses producteurs et de l'inaction des pouvoirs publics.

Autre signe fort de la fin programmée de la chaîne : plusieurs centaines d'employés de Canal+ recevraient désormais directement leur salaire de Canal+ Technologies. Cette filiale est chargée de la conception et de la commercialisation des décodeurs. MediaHighway, le logiciel de télévision interactive qui est la propriété de ladite filiale, va être apporté à EchoStar, en guise de cadeau de mariage. Quelle sera la raison d'être de cette entité si Echostar est chargée de livrer les futurs décodeurs aux nouveaux abonnés ? La fusion envisagée ne va-t-elle pas se transformer en un Universal Technologies ? Quid alors des salariés de Canal+ Technologies ? Des rumeurs persistantes de plan social hantent les couloirs de la chaîne, quai André-Citroën.

Depuis le 17 décembre, le compte à rebours de la disparition de la chaîne cryptée est lancé. Si aucun repreneur ne se manifeste, le mot « fin » s'inscrira de façon indélébile sur le canal 4 de votre téléviseur. La fusion espérée, tant par Denis Olivennes que par Patrick Le Lay, de CanalSat et de TPS couperait court à toute tentative de relance de Canal+. Le fichier des abonnés, véritable trésor de guerre de la chaîne, serait alors basculé sur le nouveau bouquet satellitaire. Canal serait alors une coquille vide. Exit Canal+. *Welcome* to Vivendi Universal, ex-société française.

Benoît Delmas *est directeur de collection et conseiller audiovisuel aux éditions Fayard.*

Eric Mahé *dirige Stellaire Productions (courts et longs métrages).*

J2M n'est pas ministre de la culture

par Thomas Paris

DEPUIS un an qu'il a réuni Canal+ et Universal dans un groupe aux ambitions mondiales, chacun des actes de Jean-Marie Messier est analysé par la presse et par les professionnels du cinéma comme s'il était ministre de la culture. Une tribune dans ces colonnes (10 avril), où il défendait la diversité culturelle... de Vivendi Universal ; tout récemment, un dossier dans *Libération* faisant suite au rachat de USA Networks et annonçant la mort du cinéma français...

Il est important de faire la part des choses. J2M n'est pas un méchant. Il n'est certes pas un agneau, mais toutes ses actions sont au service d'une stratégie industrielle qui, dans un système capitaliste, est totalement légitime, irréprochable, et même assez remarquable.

Dans ces conditions, il est vain d'attendre de M. Messier qu'il fasse de la diversité culturelle. Même s'il s'en fait parfois le chantre et, par là, brouille les cartes et suscite des attentes, ce n'est pas son rôle, pas plus que ce n'est le rôle de Canal+ de financer à fonds perdus tout un pan du cinéma français. Ils le feront quand ce sera dans le cadre d'une stratégie en termes de positionnement, de recherche et développement, de fidélisation des talents ou d'image de marque, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'entreprises capitalistes, qui se battent pour la suprématie mondiale et qui ont des comptes à rendre à des actionnaires. On peut déplorer le système, mais on ne peut pas empêcher M. Messier de s'y conformer.

La stratégie de Vivendi Universal est-elle dangereuse pour la diversité culturelle, et notamment pour la survie du cinéma français ? Peut-être, mais elle est aussi légitime et, de ce fait, irréprochable. En tout cas, la régulation du secteur du cinéma ne peut être le fait de Canal+ Universal, pas plus qu'elle ne doit être pensée qu'en fonction de Canal+ Universal. La montée en puissance et l'arrivée en force de Vivendi Universal en Amérique peuvent remettre en cause l'équilibre actuel en termes de diversité culturelle. Mais d'autres événements sont à prendre en compte, qui peuvent modifier la donne.

> L'heure est à la redéfinition d'une politique en matière de cinéma qui ne doit plus être suspendue à la stratégie de M. Messier

Il y a d'abord l'émergence de l'Europe, qui suscite espoirs et craintes : d'un côté, cela peut déboucher sur un marché de taille comparable au marché américain, avec une puissance de feu non négligeable pour promouvoir d'autres cinématographies ; de l'autre, cela peut conduire à une remise en cause des systèmes d'aide actuels, nécessaires dans un marché qui restera toujours une mosaïque de marchés nationaux.

Il y a ensuite l'avènement des nouvelles technologies et de la numérisation à toutes les étapes de la chaîne de production, avec à nouveau deux effets opposés : d'un côté, un abaissement des coûts de production et des coûts de diffusion, qui peut se traduire par un abaissement des barrières à l'entrée et une ouverture à de nouveaux opérateurs (auteurs, producteurs, distributeurs, diffuseurs) ; de l'autre, la menace dont on voit aujourd'hui les prémices d'une concentration encore accrue.

Il y a enfin, sur le plan de la production nationale, l'avènement d'un cinéma destiné au marché des adolescents, réalisé parfois avec des méthodes proches des méthodes hollywoodiennes, autour de Canal+ *(Le Pacte des loups, Vidocq)* ou de Luc Besson *(Le Cinquième Elément, Yamakasi),* associé au soubresaut de l'année 2001 pour le cinéma national.

Là encore, des interrogations existent : d'un côté, ces films posent la question de l'identité de cette diversité culturelle que l'on cherche à défendre ; de l'autre, ils sont peut-être un premier pas, essentiel, vers la reconstitution d'une industrie solide et d'un public fidèle sur lesquels une nouvelle cinématographie pourra capitaliser.

La montée en puissance de Vivendi Universal et l'intégration de Canal+ dans un groupe à vocation mondiale ne sont que deux événements parmi d'autres dans la redéfinition du paysage du cinéma mondial qui est en train de s'opérer. L'heure est aussi à la redéfinition d'une politique en matière de cinéma qui ne doit plus être suspendue à la stratégie de M. Messier, mais dont cette stratégie constitue néanmoins une donnée parmi d'autres à analyser, comprendre et anticiper, pour ne plus la subir, mais la transformer en atout dans la préservation d'une diversité culturelle.

Thomas Paris *est chercheur associé au Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique.*

AU COURRIER DU « MONDE »

PRIME DE NOËL

La réforme fiscale a permis aux détenteurs de revenus élevés et moyens d'obtenir une baisse d'impôt sur le revenu. Comme cette mesure n'intéresse pas les bas salaires, une prime à l'emploi a été accordée aux smicards. En fin d'année, les chômeurs et les RMistes vont toucher la prime de Noël. Les seuls exclus de ces avantages sont, une fois de plus, les retraités aux faibles ressources, en particulier les veuves aux pensions de réversion de famine. Celles et ceux qui ont vécu dans la pauvreté doivent terminer leur vie dans la misère. Ces retraités ne barrent pas les routes, n'incendient pas les trésoreries, ne saccagent pas les ministères, mais ils votent.

Jules Broutin
Lille

VOYOU MAIS VICTIME

Quelle belle science que la sociologie de M. Mucchielli (*Le Monde* du 13 novembre) ! Je croyais naïvement que l'individu qui vient d'arracher dans la rue le sac à main de ma voisine, une vieille dame, n'était qu'une sombre crapule. Je doutais de l'humanité. Votre « spécialiste de la délinquance » me rassure. Cette agression brutale a *« du sens »*. Le mal n'existe pas. L'homme est né bon, mais une *« société injuste et raciste »* (je cite votre titre) le pervertit. Ce voyou est en vérité la victime...

L'arrogance du « savant » qui prétend connaître son objet d'étude mieux que quiconque est toujours insupportable : mais le dogmatisme couplé à la prétention scientifique indigne. *(...)* La barbarie contemporaine a ce visage : au nom de la classe, de la race ou de la foi, communisme, nazisme, et maintenant islamisme, nient l'humanité de la victime et rationalisent la violence des bourreaux. *(...)*

Christian Bardot
Saintry-sur-Seine (Essonne)

LES INTENTIONS DE TOLKIEN

Dans l'article sur le film *Le Seigneur des Anneaux* (*Le Monde* du 18 décembre), vous écrivez *: « La trilogie de Tolkien faisait, à travers la lutte pour un anneau synonyme de pouvoir absolu, clairement allusion au nazisme, à la guerre froide, au péril atomique et aux effets de la révolution industrielle. »* Tolkien lui-même a démenti tout cela maintes fois, jusqu'à sa mort. Petite correction à propos d'une œuvre qui peut servir de métaphore à beaucoup de choses, mais qui n'appartient qu'à elle-même.

Mark Siegel
New York

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-825-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Le Conseil et les 35 heures

A quelques mois des élections, les relations déjà tendues entre le Conseil constitutionnel et la majorité parlementaire ne vont pas s'améliorer. La censure exercée par les juges constitutionnels sur le projet de financement de la Sécurité sociale n'est pas seulement un acte juridique important, c'est aussi une décision politique lourde, qui montre la fragilité de la frontière entre l'interprétation de la Constitution et le jugement porté sur l'action du gouvernement. L'opposition ne s'y est pas trompée. Ainsi, une porte-parole du RPR n'a-t-elle pas manqué d'affirmer avec satisfaction : *« C'est toute la politique sociale du gouvernement et les obscures modalités de son financement qui sont justement sanctionnées. »*

Ce n'est pas la première fois que le Conseil porte un jugement sévère sur la politique de Lionel Jospin. L'an dernier, il avait censuré l'allégement de la CSG sur les bas salaires et l'extension de l'écotaxe. Cette fois-ci, c'est l'annulation d'une dette de l'Etat à l'égard de la Sécurité sociale au titre du financement des 35 heures que le Conseil a refusée, considérant qu'elle n'était pas justifiée *« par un motif d'intérêt général suffisant »*. Les juges constitutionnels ont également rejeté le transfert d'excédents de la caisse d'allocations familiales au bénéfice du fonds de réserve des retraites. Ce sont donc deux des gros chantiers sociaux du gouvernement, peut-être les plus importants et en tout cas les plus symboliques, qui se trouvent ainsi mis en cause. En attendant la Corse, prochain dossier controversé à l'ordre du jour du Conseil.

Dominé par la droite, présidé par Yves Guéna, un proche de Jacques Chirac, le Conseil constitutionnel est aujourd'hui dans la situation inverse de celle qui fut naguère la sienne, quand Robert Badinter, un proche de François Mitterrand, présidait l'institution et qu'Edouard Balladur était premier ministre. A l'époque, la droite faisait l'objet d'une stricte surveillance, comme c'est désormais le cas de la gauche. Dans un cas comme dans l'autre, la majorité parlementaire est tentée de crier au procès politique. Elle n'a pas complètement tort. Le mode de fonctionnement, plutôt opaque, du Conseil et sa composition, reflet d'un rapport de forces politiques, accréditent, à l'évidence, de tels soupçons. Au moment où la réforme des institutions revient dans l'actualité, le Conseil lui-même ne saurait échapper à une réflexion critique.

Ce n'est pas une raison pour négliger certains de ses avertissements. Les juges ont plusieurs fois mis en garde les parlementaires contre la complexité de textes législatifs qui apparaissent comme des « usines à gaz ». C'est le cas, en particulier, des dispositifs concernant le financement des 35 heures, mesure phare de la gauche. Son coût très élevé à la charge de l'Etat, une centaine de milliards de francs par an, n'a toujours pas trouvé de financement solide. De ce point de vue, la critique du Conseil doit être écoutée.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint :* François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;*
Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;*
Josyane Savigneau *(Culture) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les aérodromes parisiens dans le brouillard

LE BROUILLARD qui s'étend sur la majeure partie de la France depuis le milieu de la nuit du dimanche 16 au lundi 17 décembre ne présente rien de particulier dans ses causes. Le vent de sud-ouest faible qui avait provoqué dans la journée de dimanche un réchauffement passager de la basse atmosphère a accentué dans la nuit l'effet de contraste entre le sol humide et l'air brusquement refroidi par le rayonnement nocturne. Il n'est pas exceptionnel que le brouillard dure plus de vingt-quatre heures si le temps reste calme. La persistance de celui qui intéresse actuellement la France est, en outre, favorisée par la forte humidité du sol qu'ont entretenue les abondantes pluies d'automne.

A Orly, où les pistes sont fermées depuis lundi soir et où aucun départ n'est prévu, on espère que la visibilité – 40 mètres ce matin – s'améliorera dans la soirée. Le Paris - New York, qui est attendu vers 16 heures, sera sans doute dérouté vers le midi de la France et atterrira à Marignane. Depuis quarante-huit heures, cet aérodrome connaît une animation inaccoutumée. Dans la journée d'hier, quatre Constellations s'y sont posés.

Le trafic entre Paris (Le Bourget) et Londres est interrompu. Un avion Viking de la British European Airways, qui avait quitté hier vers midi l'aéroport de Northolt pour la France, n'a pas réussi à se poser et à dû regagner Londres trois heures après son départ. Les passagers ont gagné Paris par le train. Un Dakota de la compagnie irlandaise Air Lingus, qui faisait route de Dublin vers Paris, s'est arrêté en Angleterre. L'aérodrome d'Amsterdam est également fermé à la circulation.

(20 décembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.**
Le Monde sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Gilbert Bécaud ou la résistance de l'artisan

GILBERT BÉCAUD est mort, et sa disparition marque la fin d'une époque du music-hall. Au milieu des années 1950, il avait symboliquement inauguré l'Olympia, salle mythique du boulevard des Capucines à Paris, où se produisirent depuis les plus grands noms de la musique populaire mondiale. Lorsqu'elle fut menacée de destruction quarante ans plus tard, puis reconstruite à l'identique grâce à l'action des pouvoirs publics et des professionnels du spectacle, Gilbert Bécaud fut appelé par la famille Coquatrix, alors propriétaire de l'établissement, pour y donner le récital de réouverture. Il détenait certes le record des rentrées à l'Olympia, plus d'une trentaine, lui-même en avait perdu le compte, mais il avait surtout été l'artisan d'une nouvelle façon de présenter la chanson en scène. Il meurt alors que la famille Coquatrix a cédé son bien à Vivendi Universal, entreprise culturelle globalisante.

En 1954, quand il présente pour la première fois *Mes mains* ou *Les croix* en scène, lancé, comme Charles Aznavour, par Edith Piaf, qui s'y connaissait en matière de talents, Gilbert Bécaud appartient au milieu des saltimbanques. Bruno Coquatrix vient de reprendre l'Olympia, anciennes montagnes russes reconverties en salle de concert puis en salle de cinéma avant-guerre. Le nouveau propriétaire voudrait bien changer les règles du music-hall à l'ancienne, un art composite où se côtoyaient les hommes serpents, les danseuses à voiles, les chanteuses à texte ou les comiques troupiers. Mais il est encore impensable à l'époque qu'un chanteur puisse tenir seul la scène pendant deux heures. Gilbert Bécaud y pense, et balaie d'un coup de piano et de voix survoltée les attractions, les vedettes anglaises, les américaines. En un jour de 1954, celui où les spectateurs cassent du fauteuil, Bécaud ouvre la voie de la représentation moderne de la chanson.

Physiques, très physiques, ses récitals sont calés sur des chansons imparables, qu'il signe avec des paroliers aux talents remarquables : Louis Amade, préfet et poète, Maurice Vidalin, l'anar, et Pierre Delanoë, le gaulliste. Que disent-ils qui rende Gilbert Bécaud si populaire vingt ans durant ? Ils passent en revue les milles facettes de l'amour, certes, mais explorent aussi l'imaginaire, les soucis et la fierté des gens de la rue. Même quand les mélodies sont complexes, que les textes sont à tiroir, tout chez Bécaud est interprété au premier degré. *La solitude, ça n'existe pas* devient un encouragement aux femmes seules, *Tu as volé l'orange* un gospel à l'usage des écoliers, *Alors raconte* une conversation de copains, *Dimanche à Orly* le descriptif d'un passe-temps béat. Reprise par Thierry Le Luron au début de l'ère mitterrandienne, *L'important c'est la rose* se transforme en une parfaite parodie du symbole socialiste.

Gilbert Bécaud se défendait de ces interprétations trop simples. *« Quand je chantais Pilou Pilou, "moi j'attends le jour où j'irai au pays qui a un joli nom...", c'était quoi ? Sûrement pas Saint-Trop'. C'était la mort, l'ailleurs. »* Mais peu d'amateurs l'entendent de cette oreille. En 1959, Daniel Filipacchi, par exemple, emprunte à Bécaud le titre d'une de ses chansons, *Salut les copains,* pour baptiser l'émission qu'il a en projet pour Europe 1, *« à contre-sens de la musique que nous passions, mais bon... »*, avouait plus tard le patron de presse.

UN RAI DE LUMIÈRE

Etiqueté à droite, Gilbert Bécaud ne revendiquait aucun engagement politique. Certaines de ses chansons furent cependant des appels à une tolérance sans autre questionnement – *Nathalie,* pendant la guerre froide, *Le P'tit Oiseau de toutes les couleurs* deux ans plus tard. Dans ce déploiement du bon sentiment, le chanteur-compositeur ne donna aucune prise au commentaire. Parfois rejeté pour cause de simplisme, ou de mauvais caractère, par les tenants de la chanson française classique – Brel, Brassens, Ferré, Barbara –, Gilbert Bécaud ne fit pas non plus de concessions à l'époque. Quand un Henri Salvador plongeait à corps perdu dans la télévision, Gilbert Bécaud se mit à la détester. Venu chanter lors de la soirée électorale de la présidentielle de 1974, qui vit la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, offusqué par le traitement oblique infligé à la chanson, « M. 100 000 volts » avait protesté d'avoir été traité comme *« un balayeur »* – il s'excusa dans la foulée de l'insulte faite à cette catégorie sociale. Le verrait-on aujourd'hui chez Michel Drucker au milieu des candidats aux élections de 2002 ?

« "Faire un produit", "cibler", tous ces mots-là ne sont pas dans mon vocabulaire. A chacun son métier, je ne suis pas un industriel, je suis un artisan », avouait-il au *Monde* en 1993. Gilbert Bécaud était un homme de scène, un carré magique qu'il ne fréquentait pas, comme c'est le plus souvent l'usage aujourd'hui, pour lancer un nouveau disque, mais pour y déployer des talents de chanteur, de comédien. Pour se laisser convaincre d'inaugurer un clone – l'Olympia reconstruit à l'identique –, on avait dû lui répéter qu'il était unique. Il s'était d'ailleurs mêlé des travaux, imposant à l'architecte une de ses lubies d'artistes minés par le trac et la superstition (un rai de lumière naturelle venu du plafond et reflété par miroir sur un ultime carré des anciennes planches de l'Olympia). Ce détail, invisible à l'œil des réseaux de communication, des intérêts industriels dans lesquels l'Olympia est désormais inclus, était pourtant la dernière résistance possible du pouvoir de l'artisan, tel que l'entendait Gilbert Bécaud.

Véronique Mortaigne

Les Jeux de l'humour et du langage. 3

par Gilbert Salachas

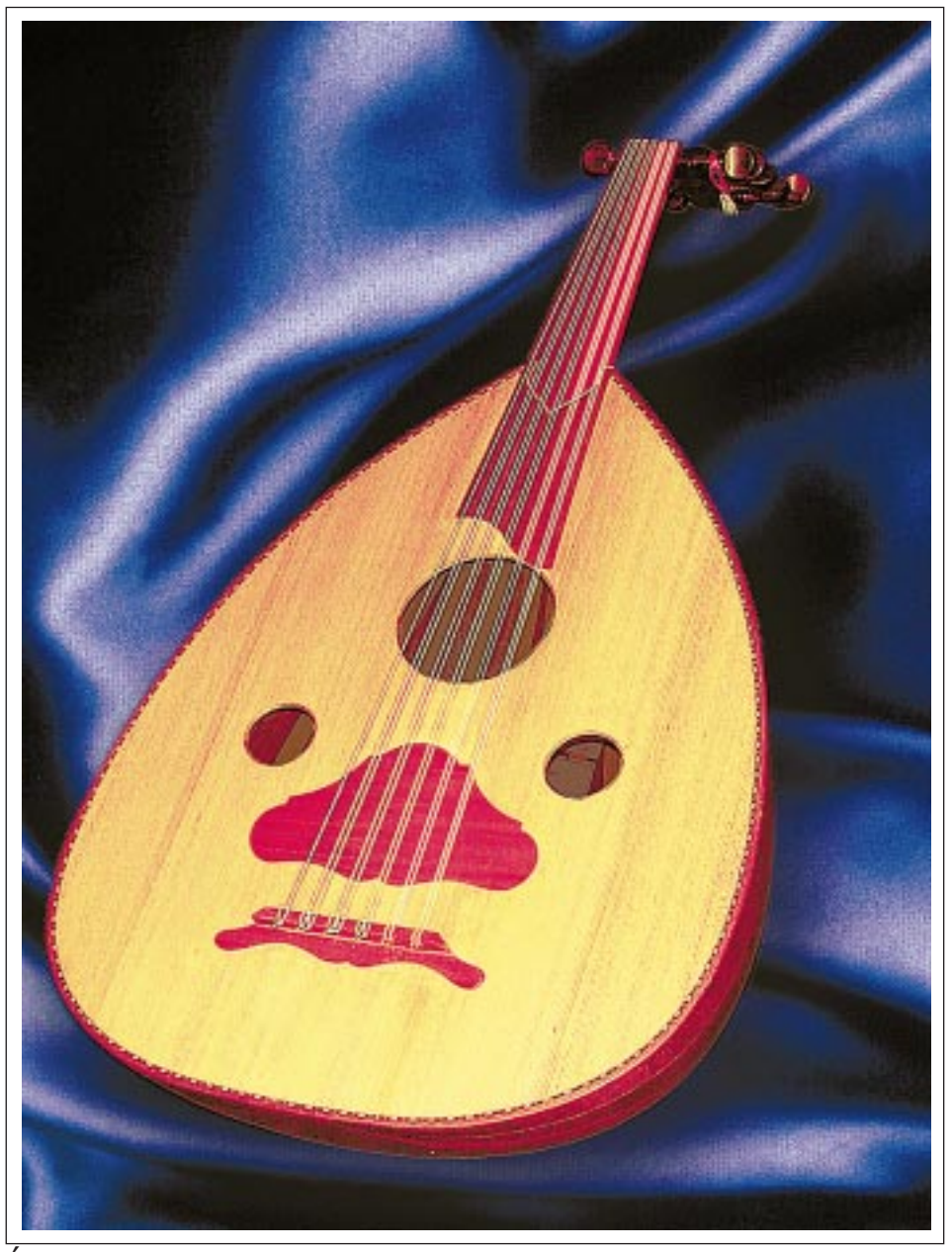

ÉTERNELS CONFLITS SOCIAUX — LUTH DE CLASSE

Les Français inquiets, les politiques déphasés

Suite de la première page

Il faut cependant noter que ce pessimisme est beaucoup plus collectif qu'individuel. Après trois années où les Français avaient le sentiment que la situation du pays allait de mieux en mieux, alors que la leur ne s'améliorait que bien peu, la situation tend à s'inverser : dans un pays qui paraît aller beaucoup moins bien, beaucoup de Français tendent à penser que, pour eux-mêmes, les choses ne vont pas si mal.

La deuxième inquiétude porte sur l'état de la société et son degré de cohésion. Vient ici l'insécurité devenue, de très loin, la première préoccupation des Français, avec une progression de 23 points en un an, alors que le chômage, malgré sa remontée effective, est de plus en plus distancé. Désormais, les sympathisants de gauche et les cadres supérieurs la placent en tête de leurs préoccupations. L'inquiétude va cependant plus loin encore et porte sur le respect des règles collectives au sein de notre société.

Ces derniers mois, l'opinion publique a été fortement marquée par *La Marseillaise* sifflée au Stade de France et le chantage de salariés de Moulinex menaçant de faire sauter leur usine s'ils n'obtenaient pas une forte hausse de leurs indemnités de licenciement. Même lié à une manifestation sportive, le premier événement a révélé le fossé qui se creuse avec la jeunesse issue de l'immigration. Même légitime comme revendication, le second inscrit la destruction de l'outil de travail au rang des moyens de lutte, à l'opposé de l'histoire sociale du pays et du civisme le plus élémentaire. Dans ces deux cas, l'absence de réactions nettes des plus hautes autorités de l'Etat a accru le sentiment de perte des repères collectifs. Désormais, le rétablissement de l'autorité à l'école, l'aggravation des sanctions contre les mineurs délinquants et l'établissement d'un service minimum dans les transports figurent au premier rang des attentes de nos concitoyens.

TRANSFERT DE CONFIANCE

L'inquiétude, enfin, porte sur la place de la France dans le monde et le rôle qu'elle y joue. Dans le conflit né des attentats du 11 septembre, notre pays est apparu « sans influence » et « à la traîne », jouant un faible rôle sur la scène militaire mais aussi diplomatique, pesant moins que la Grande-Bretagne et même l'Allemagne. Le déficit d'équipement de l'armée française, les difficultés de son porte-avions accentuent l'idée de l'abaissement de « la Grande Nation » désormais ressenti par les Français eux-mêmes. La construction de l'Europe et l'ouverture au monde auraient dû prendre le relais de cette vision, mais la première paraît se réduire à un marchandage sans grandeur, et la seconde, la mondialisation, devient le bouc émissaire des malheurs du temps.

Devant ce changement de l'état d'esprit du public, le risque pour les socialistes est de verser dans l'autosatisfaction, même si le bilan des quatre années et demi de gouvernement reste largement apprécié. Lionel Jospin mesure mal l'état de l'opinion quand il en appelle *« aux compliments des Français »*. Quand Martine Aubry, présentant le projet socialiste, déclare au *Monde* que *« la France va mieux »*, on peut se demander si la pendule de la maire de Lille ne s'est pas arrêtée au temps où elle siégeait au gouvernement. Le projet socialiste promettant le plein emploi pour la fin de la décennie risque d'apparaître totalement irréaliste au moment où, selon l'enquête semestrielle de l'institut Démoscopie, 52 % des Français s'attendent à une montée du chômage dans les prochaines années alors qu'ils n'étaient que 24 % à le penser en mars dernier.

En quelques mois, selon l'IFOP, la cote de satisfaction du premier ministre est devenue minoritaire. Pourtant, la droite paraît bien peu tirer partie de cet affaiblissement, au point que l'issue de la prochaine élection présidentielle reste très ouverte. Sans doute a-t-elle tort de confondre la montée d'inquiétude des Français avec un rejet des socialistes. La situation de la fin 2001 n'est pas comparable avec celle qui prévalait à l'issue des deux dernières législatures de gauche – en décembre 1985 et, moins encore, en décembre 1992. Mais surtout, on peut penser que la droite ne répond pas assez aux inquiétudes des électeurs pour bénéficier d'un transfert de confiance.

La droite se trouve décalée sur la place de la France dans le monde. Au début de son septennat, Jacques Chirac avait décidé la reprise des essais nucléaires, ce qui valut à notre pays la réprobation universelle. Au terme de ces sept ans, en annonçant avec trop de précipitation la participation de notre armée au conflit afghan, il a révélé à chacun le peu de cas que les Américains faisaient du concours de la France ! Au lieu de se mobiliser pour placer l'Union européenne au centre du terrain, le chef de l'Etat, avant tout préoccupé de ses intérêts électoraux, a voulu se placer au niveau des Grands de ce monde, cultivant dans l'électorat français la nostalgie de la France gaullienne et révélant son impuissance à la restaurer.

La droite est aussi décalée sur la société française. Si elle peut répondre aux inquiétudes relatives aux pertes de repères collectifs, les réformes qu'elle propose sont comprises comme l'annonce d'une société plus dure aux gens. Ses grandes orientations, telles qu'elles sont décryptées par le sens commun – moins d'impôts pour les plus aisés, davantage d'années de cotisations pour les salariés, moins de lois pour protéger des licenciements –, ne convainquent pas aisément qu'elles conduiront à plus de croissance, plus de garantie pour l'avenir et plus de création d'emplois.

Depuis la disparition de la menace du communisme, qui lui servait de rabatteur électoral, la droite en France ne gagne les élections que par usure ou rejet des socialistes et sans jamais bénéficier de la confiance durable des électeurs. C'est le défi qu'elle doit maintenant relever si elle veut qu'une éventuelle victoire en 2002 ne la ramène pas aux lendemains gâchés du succès de 1995.

Jérôme Jaffré pour Le Monde

KINGFISHER : HORIZON DÉGAGÉ, COURANTS PORTEURS.

LE GROUPE KINGFISHER EST LEADER SUR LE MARCHÉ DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON, MARCHÉ QUI REPRÉSENTE L'UNE DES PLUS FORTES PROGRESSIONS EN TERMES DE CONSOMMATION SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES.

Et il n'y a pas de raison que cela s'arrête : le besoin de se sentir bien chez soi est une valeur éternelle et universelle. Parce que ce besoin ne cesse d'évoluer, le groupe Kingfisher, grâce à ses marques prestigieuses, réinvente chaque jour son métier : la distribution des biens de la maison. Le groupe offre ainsi à ses clients le meilleur choix de produits, au meilleur prix, avec le meilleur service, à chaque fois qu'ils en ont besoin ou envie.

LEADER INTERNATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

KINGFISHER DANS LE MONDE : ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, BRÉSIL, CANADA, CHINE, ITALIE, LUXEMBOURG, PAYS-BAS, POLOGNE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROYAUME-UNI, SLOVAQUIE, TAIWAN, TURQUIE.

www.kingfisher.com

CONCURRENCE **Au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, mardi 18 décembre, la direction d'Air Lib a évoqué de nouveau l'idée de transformer cette compagnie aérienne en transporteur *low cost*, à bas prix et à bas coûts. ● LES SOCIÉTÉS irlandaise Ryanair, britanniques EasyJet, Go et Buzz, déjà présentes en Irlande, au Royaume-Uni, en Belgique et en Suisse, visent le marché français. ● BUZZ va ouvrir les premières liaisons domestiques en France fin mars. ● EASYJET est toujours bloquée à Orly, où elle attend de pouvoir récupérer les créneaux laissés vacants par Air Liberté. ● RYANAIR est devenue la deuxième compagnie aérienne européenne en terme de capitalisation boursière, alors qu'elle transporte huit fois moins de passagers que le numéro un. ● EN AUSTRALIE, Qantas a créé sa propre filiale à bas prix pour faire face à la concurrence.**

Les compagnies aériennes à bas prix déferlent sur l'Europe

Le modèle économique de Ryanair, EasyJet, Go et Buzz a démontré sa remarquable résistance pendant la crise que traverse le secteur aérien. Ces sociétés veulent récupérer les créneaux laissés vacants par les compagnies traditionnelles, notamment en France. Pour survivre, Air Lib voudrait les imiter

LA COMPAGNIE Air Lib est en grande difficulté. Un comité d'entreprise extraordinaire, réuni mardi 18 décembre, n'a pas permis aux salariés d'en savoir beaucoup plus sur le devenir de leur entreprise. En revanche, la direction a rappelé que la performance économique de l'entreprise passait non seulement par une réduction de ses dépenses, mais aussi par une totale transformation de la structure de ses coûts. Se transformer en transporteur à bas prix et à bas coûts (*« compagnie low cost »,* selon la terminologie en vigueur dans le secteur aérien) est l'une des pistes étudiées par l'ex-AOM-Air Liberté pour tenter de survivre. Mais là encore, comme sur le transport domestique classique, la petite compagnie française n'arrive-t-elle pas trop tard alors que des britanniques comme EasyJet, Buzz et GO ou des irlandais comme Ryanair commencent à s'implanter solidement sur le Vieux Continent ?

A la fin du mois de novembre, la direction d'Air Lib, donnant quelques éléments au personnel sur une redéfinition de sa stratégie, expliquait qu'elle étudiait quelques pistes : à l'abandon des liaisons non-rentables ou à la desserte de l'Algérie s'ajoutait celle du développement des vols à bas prix. Il suffit de reprendre les termes de la lettre adressée aux salariés : *« développer de nouveaux moyens de distribution tel qu'Internet ou le Minitel, densifier les appareils – c'est-à-dire rentabiliser au maximum la cabine – et réorienter l'offre vers une clientèle grand public, particulièrement sensible au facteur prix ».*

Un palmarès bouleversé

VALEURS BOURSIÈRES en **milliards** d'euros		PASSAGERS TRANSPORTÉS *(exercice avril 2000/mars 2001)* en **millions**
5,75	LUFTHANSA	41,3
4,69	RYANAIR	5,5
3,61	AIR FRANCE	42,4
2,15	BRITISH AIRWAYS	48
1,36	EASY JET	6
non cotée	GO	2,7

Source : Compagnies aériennes

Avec seulement 5,5 millions de passagers transportés par an, Ryanair s'est installé au deuxième rang des compagnies aériennes européennes, en valeur boursière, grâce à sa rentabilité et à ses perspectives de développement.

Etre plus sensible aux prix qu'au confort et aux services à bord, ne pas être attaché aux agents de voyage pour commander ses billets mais avoir le réflexe Internet, Minitel ou téléphone, tels sont les éléments indispensables à l'élaboration d'une compagnie à bas coûts. A cela s'ajoute une communalité de la flotte, des aéroports secondaires peu coûteux en taxes, et des salariés également... à bas coûts. Cette formule, popularisée aux Etats-Unis par la très atypique Southwest Airlines, a été importée en France, dans les années 80, par notamment Lotfi Belhassine, alors président d'Air Liberté. Face à l'ouverture à la concurrence du ciel français, il expliquait que *« c'est en baissant les tarifs que l'on accroît le trafic ».* Mais la formule avait été mal copiée : la force de Southwest était notamment de n'exploiter qu'un seul type d'appareil (Boeing 737), formule aujourd'hui retenue par Ryanair, EasyJet et Go. Air Liberté allait alors connaître sa première mise en règlement judiciaire.

« NOUS RENTABILISONS »

Aujourd'hui, alors que le transport aérien traverse l'une des pires périodes de son existence, les compagnies à bas coûts semblent insensibles aux événements extérieurs. Southwest, qui détient un quart du marché intérieur des Etats-Unis, affiche des taux de remplissage insolents. En Europe, EasyJet a affiché pour le mois de novembre une croissance de 38,5 % et des taux de remplissage avoisinant 85 %, soit pratiquement 10 % de plus que certaines compagnies traditionnelles. Mieux. Alors que la réduction de capacités est devenu le maître-mot de ces dernières, EasyJet affirme, par la voix de son directeur général Ray Webster, viser une flotte de 300 appareils, contre 26 actuellement.

Tout ceci explique que, malgré leur taille relativement réduite en termes de passagers transportés, les marchés financiers valorisent leur fort potentiel de développement et leur rentabilité et ont porté Ryanair au deuxième rang des transporteurs européens en terme de valorisation boursière.

« Nous rentabilisons nos appareils au maximum. Ils volent de 6 heures à 23. D'ici cinq ans, je pense que les gens prendront le train à grande vitesse pour des trajets de moins de trois heures, et un avion d'une compagnie low cost *pour des déplacements de trois ou quatre heures en Europe »,* explique M. Webster. *« Même chez Air France, on est persuadé qu'on ne peut pas avoir du court-courrier abordable ! »*

Ray Webster s'y connaît : il avait déjà travaillé sur un projet de compagnie à bas coûts pour Air New Zealand : absence de services au sol, sauf pour l'enregistrement, absence de services en vol. Ray Webster aime à le rappeler : *« On ne prend pas l'avion pour manger. »* Et s'il n'y a pas de repas, un seul avitaillement suffit par avion. Et comme les passagers mangent moins, ils vont moins aux toilettes, ce qui permet d'en enlever une pour mettre des sièges à la place !

Pas de doute non plus chez Ryanair sur la pérennité de la formule. Pour Tim Jeans, directeur vente et marketing, cette formule du bas coûts fonctionne *« même en période de crise grâce aux coûts inférieurs à ceux de la concurrence ».* Ryanair emploie 1 500 personnes et exploite 36 Boeings 737. *« Pas question de report de livraison pour nous. Nous recevrons huit nouveaux Boeings ce mois-ci. Pas question de licenciements : nous embauchons, et nous augmenterons les salaires comme prévu de 3 % au mois d'avril »* déclare-t-il au *Monde.*

L'ambition de ces compagnies, qui détiennent même pas 10 % du marché européen du transport aérien mais qui dégagent en moyenne une rentabilité de 15 % – alors que les majors arrivent à peine à 5 % – ne s'arrête pas là. Après l'Irlande, le Royaume-Uni, la Belgique et la Suisse, elles comptent bien s'attaquer au marché français. Un nouveau pas a été franchi il y a une semaine par Buzz, filiale de KLM UK. A partir du 31 mars, elle va lancer quatre liaisons intérieures françaises. Tony Camacho, directeur commercial de la compagnie, est très confiant : *« La France est un marché émergent en matière de* low cost*, alors que le marché britannique, berceau historique du concept en Europe, devient saturé : la compétition y est de plus en plus forte et les opportunités plus rares. »*

RECETTE MAGIQUE

Pour la jeune compagnie, basée à Londres-Stansted, quatrième aéroport de Grande-Bretagne, la France offre de réelles opportunités. *« Environ 500 000 Britanniques sont propriétaires d'une résidence secondaire en France, et leurs voyages peuvent être estimés à 20 ou 30 par an »,* explique Tony Camacho. Buzz *« applique les mêmes recettes : distribution directe, pas ou peu d'intermédiaires, ce qui fait que 95 % des billets sont vendus via le centre d'appel et d'Internet. »*

On retrouve là la recette magique : une clientèle qui ne veut pas voyager cher, un aéroport secondaire, une distribution directe. Pour le personnel, pas de secret non plus : *« Quand les hôtesses sont sept chez British Airways, elles ne sont que trois chez nous et, en plus, elles font le ménage... »* Tony Camacho assure bien connaître ses clients. Et lorsque le *Financial Times* lui a proposé d'offrir des exemplaires à ses clients, mais le directeur commercial de Buzz a refusé : *« Si vous achetez le journal, vous l'emportez avec vous,* affirme-t-il. *Si on vous l'offre, vous le laissez par terre et le faire ramasser me coûte trop cher »* !

François Bostnavaron

EasyJet patiente à Orly

La compagnie aérienne britannique à bas prix EasyJet devra attendre quelques mois de plus avant de prendre son envol à Orly. La Commission européenne a en effet demandé aux autorités nationales de geler pour un an les *slots* (créneaux de décollage et d'atterissage) libérés par les transporteurs en difficulté, afin d'aider les compagnies existantes à traverser l'actuelle période de turbulences. Cette entorse aux règles de la libre concurrence gêne les ambitions de la compagnie du milliardaire gréco-chypriote Stellios Haji-Ioannou, qui voulait profiter des déboires d'Air Lib et de l'abandon de dizaines de milliers de *slots* pour faire d'Orly sa deuxième base aéroportuaire, après Luton, en Grande-Bretagne.

EasyJet envisage de baser sept avions à Orly et de créer 200 à 300 emplois pour assurer un trafic intra-européen de 2,5 millions de passagers vers Nice, Londres ou Genève. La compagnie est candidate à 20 000 des 35 000 créneaux horaires abandonnés par Air Lib.

Des voyages bradés

Le prix du billet dépend du taux de remplissage des avions, des dates et des horaires de départs.

● **Ryanair :** le numéro un européen des *« low costs »* s'est installé à Dublin, Londres (Stansted), Francfort, Bruxelles. Il propose des billets Londres-Nîmes à partir de 20 livres (environ 32 euros), Paris-Glasgow à 20 livres, Londres-Perpignan à 26 livres, en aller simple et taxes comprises. Jusqu'au 20 décembre, il propose la plupart de ses vols pour 5 livres (www.ryanair.com).

● **EasyJet** : le britannique n'est pour l'instant présent en France qu'à partir de Nice (Nice-Londres à partir de 230 francs). Son réseau dessert notamment Amsterdam, Athènes, Palma de Majorque, Barcelone, Madrid et Zurich (www.easyjet.com).

● **Buzz :** le britannique dessert, à partir de Londres, La Rochelle, Paris et Poitiers (19 livres) et Bordeaux, Lyon et Marseille (29 livres). Il lancera à partir du 31 mars des vols intérieurs (Bordeaux, Grenoble, Toulon, Toulouse, Marseille, Brest) pour 39 euros (www.buzzaway.com).

● **GO :** l'ex-filiale de British Airways, désormais propriété du groupe d'investissement 3i, dessert principalement l'Europe du Sud (Espagne, Italie) à partir de plusieurs villes britanniques. Mais elle propose également des billets Londres-Nice et Londres-Lyon à partir de 65 livres aller-retour (www.gofly.com).

La guerre des tarifs dans le ciel australien

SYDNEY
de notre correspondant

Qantas a longtemps fait de la résistance. Mais pour garder ses parts de marché le principal transporteur aérien australien a dû se résoudre à créer sa propre compagnie à prix cassés, Australian Airlines, dont il a annoncé la naissance mardi 11 décembre. Avec une flotte de quatre Boeing 767, cette compagnie desservira, à partir de septembre 2002, six villes en Asie (Osaka, Nagoya et Fukuoka au Japon, Taipei à Taiwan, Singapour et Hongkong) à partir de Cairns, au bord de la grande barrière de corail. Les vols bon marché, avec une classe économique unique, sont destinés à séduire les touristes asiatiques, qui, depuis quelques années, ont tendance à bouder l'Australie.

D'ici à deux ans, la filiale de Qantas devrait compter douze appareils et transporter près de 1,5 million de passagers par an. Elle devrait rapidement lancer des liaisons au sein même de l'Australie. *« C'est supposé être une compagnie internationale, mais c'est en réalité une compagnie domestique qui se cache,* estime Brett Godfrey, le directeur général de Virgin Blue, son concurrent. *Je serai surpris de ne pas voir* [ces avions] *assurer des vols intérieurs et je suis persuadé que Geoff* [Dixon, le patron de Qantas] *adorerait cela. »*

La filiale du conglomérat britannique Virgin l'avait précédé, avec une première liaison aérienne le 31 août 2000. Pour poursuivre son développement, elle cherche aujourd'hui des partenaires financiers : *« Nous sommes en discussion avec trois ou quatre associés possibles dont le groupe de logistique Lang Corporation,* révèle David Huttner, porte-parole de Virgin Blue. *Peut-être accepterons-nous de vendre la majorité de la société à un groupe australien, car cela nous aiderait, d'un point de vue légal, à ouvrir des lignes internationales, notamment vers la Nouvelle-Calédonie et Fidji. »*

« NOUS SOMMES PRÊTS »

Les deux compagnies aériennes se préparent au retour sur le marché d'Ansett Australia. Le deuxième transporteur aérien en Australie, qui détenait près de 40 % du marché national avant son dépôt de bilan, mercredi 12 septembre, devrait faire son retour dès le 31 janvier grâce à un consortium, baptisé Tesna, dirigé par deux hommes d'affaires australiens, Lindsay Fox et Solomon Lew. Ils ont annoncé cette semaine la vente de 40 % des parts de leur holding à Bill Franke, ancien directeur général d'American West Airlines, et à David Bonderman, actuel président de Ryanair, le numéro un européen des compagnies à bas prix.

La relance d'Ansett devrait s'accompagner d'une nouvelle guerre des prix dans le ciel australien. *« Nos coûts fixes sont les plus bas au monde. Ils sont inférieurs à ceux d'EasyJet ou de Ryanair,* ajoute M. Huttner. *Mais nous sommes prêts à entrer dans la concurrence de façon agressive. »*

Frédéric Therin

Air Lib assure à ses salariés qu'« il n'y aura pas de dépôt de bilan »

AIR LIB VOLE... de sursis en sursis. Une nouvelle fois, l'ex-AOM-Air Liberté voit son existence prolongée de quelques semaines. Pourtant, le comité d'entreprise extraordinaire du mardi 18 décembre, qui devait faire le point sur la situation de l'entreprise, n'a pas répondu à l'ensemble des interrogations des salariés. A l'issue de la réunion, un communiqué a été diffusé, précisant que *« la direction de la compagnie Air Lib a fait savoir aux représentants des salariés qu'il n'y aurait pas de dépôt de bilan ».*

Holco, la société de l'ancien pilote d'Air France Jean-Charles Corbet, actuellement seul actionnaire d'Air Lib, estime qu'il est nécessaire de réunir deux conditions pour assurer l'existence de la société : la première consiste à consolider l'entreprise financièrement, en renforçant le tour de table par l'entrée de nouveaux actionnaires, en injectant des fonds propres et en recourant éventuellement à l'emprunt. Elle serait, selon Jean-Charles Corbet, sur le point d'être remplie. La seconde condition est *« la nécessité impérieuse de restaurer la performance économique de l'entreprise »,* ajoute Air Lib, par le biais d'*« une totale transformation de la structure de coûts de la compagnie ».* Un nouveau comité devrait être bientôt réuni sur ce sujet.

DANS L'ATTENTE DU PROCÈS CROSSAIR

« Les salariés ont obtenu l'assurance que les salaires de décembre seraient versés, mais pas plus », admet Paul Fourier, représentant CGT d'Air Lib. En outre, *« on demande un blanc-seing aux élus pour que leur soit présenté un projet. Nous voulons suivre un processus logique,* explique M. Fourier. *Que l'on nous présente un projet, un financement et que l'on nous demande de nous prononcer, pas le contraire ! »*

La direction n'a donc pas livré de nouvelles pistes sur d'éventuels investisseurs ou des financements, mais le procès contre Crossair a de nouveau été évoqué, selon des sources syndicales. Air Lib a, en effet, engagé une action en justice contre la société helvétique qui doit reprendre une grande partie des activités aériennes de la compagnie en faillite Swissair, ancien actionnaire à 49,5 % d'AOM-Air Liberté. La compagnie française réclame à Crossair les 60,98 millions d'euros que Swissair lui doit encore. Elle demande aussi des dommages et intérêts d'un montant de 460 millions d'euros (*Le Monde* du 6 décembre).

La situation pourrait également être débloquée à la faveur de la décision du tribunal de commerce de Créteil de sommer les administrateurs judiciaires de signer les actes de cession d'actifs de l'ex-AOM-Air Liberté à Holco. Ce contentieux porte sur une divergence d'appréciation, de nature comptable, de deux ou trois points techniques dans l'acte de vente. *« Avec ces actifs, on pourra plus facilement obtenir des prêts »,* explique Pascal Perri, conseiller de Jean-Charles Corbet.

Reste que plusieurs pistes sont à l'étude. La direction d'Air Lib avait déjà dévoilé fin novembre une partie de sa stratégie. Les lignes intérieures vont être réduites et l'idée de se lancer dans des vols à bas prix, à l'instar d'une compagnie *« low cost »,* sont à l'étude. Cette dernière hypothèse est vivement contestée par les syndicats : *« Nous ne sommes pas armés face à des EasyJet ou des Ryanair »,* explique Paul Fourier.

A la fin du mois de décembre, les pertes d'Air Lib devraient s'élever à quelque 92 millions d'euros (environ 600 millions de francs), alors que la direction tablait initialement sur un résultat négatif de 69 millions d'euros.

F. Bn

La sidérurgie américaine compte sur l'Etat fédéral pour survivre

L'instauration de taxes à l'importation déclencherait un affrontement devant l'OMC, a prévenu Bruxelles

Les soixante-dix producteurs d'acier américains, dont vingt-sept se sont déclarés en faillite ces derniers mois, tentent d'obtenir de la Maison Blanche l'instauration de taxes à l'importation pour les protéger contre la concurrence étrangère, et des subventions directes pour financer les plans de retraite et d'assurance de leurs salariés. Une baisse des capacités de production et de nouvelles concentrations semblent inévitables.

NEW YORK
de notre correspondant

Au pays du libéralisme, une industrie tout entière demande désespérément depuis des mois à l'Etat de la mettre à l'abri de ses concurrents étrangers et de l'aider à payer les retraites et les assurances sociales de ses salariés. La sidérurgie américaine semble renoncer à la compétition commerciale. Elle ne compte plus sur la technologie, les gains de productivité ou la qualité de sa production pour survivre, mais sur l'efficacité de ses lobbyistes à Washington. Les sidérurgistes veulent des barrières douanières contre les importations, des milliards de dollars pour alimenter les fonds de pension et payer l'assurance-maladie de leurs employés et obtenir la garantie que les fusions en cours ne seront pas remises en cause par les autorités antitrust. Il n'est pas évident qu'ils obtiennent tout, mais l'administration Bush se mobilise.

Elle a pesé ainsi de tout son poids lundi 17 et mardi 18 décembre à Paris, lors du sommet des sidérurgistes mondiaux sous l'égide de l'OCDE. Officiellement, pour le gouvernement américain, la nécessité de réduire la production mondiale et les taxes à l'importation sont deux sujets différents. En fait, Washington a utilisé les recommandations d'une commission d'experts (International Trade Commission) prônant des taxes de 5 % à 40 % sur seize produits sidérurgiques étrangers, pour inciter les vingt-six pays présents à réduire leurs productions. Mais même une baisse sensible des capacités mondiales ne semble pas suffisante.

63 000 SALARIÉS CONDAMNÉS

Lors des quatre dernières années, vingt-sept des soixante-dix sidérurgistes américains se sont mis sous la protection de la loi sur les faillites. Leurs 63 000 salariés sont pratiquement condamnés. « *L'industrie américaine de l'acier est incapable de faire face dans le même temps à une demande affaiblie par la récession, un dollar fort et des importations à bas prix qui ont commencé en 1997 avec la crise monétaire asiatique* », explique Robert Crandall, économiste de la Brookings Institution. Les prix de l'acier sont tombés à leur plus bas niveau depuis vingt ans. Pour tenter de se sauver, les grands opérateurs cherchent à se regrouper. Le numéro un USX-US Steel Group a annoncé au début du mois une fusion avec Bethlehem Steel, National Steel, WSX et Wheeling-Pittsburgh Steel. Le nouvel ensemble produirait plus de 30 millions de tonnes d'acier par an. Mais il ne pourra voir le jour que si l'Etat fédéral accepte de prendre à sa charge les 13 milliards de dollars (14,6 milliards d'euros) de plans de retraite garantis aux salariés. La sidérurgie américaine compte aujourd'hui 200 000 salariés et plus de 600 000 retraités.

« *La concentration pourrait être utile à court terme, mais elle ne s'attaque pas aux deux principaux problèmes, les capacités de production excessives et la force du dollar* », estime Chuck Bradford, président de Bradford Research, un cabinet d'études de New York spécialisé dans la métallurgie. Pour les analystes, les petits producteurs sont condamnés. Ils ont pourtant sorti de leurs hauts fourneaux la moitié des 102 millions de tonnes d'acier fabriquées en 2000 aux Etats-Unis. Mais leurs produits sont en général chers et de qualité médiocre. En revanche, les grands groupes intégrés et concentrés devraient survivre car leurs grands clients, l'automobile, les biens d'équipement, l'industrie lourde, se font livrer aujourd'hui l'acier en flux continu, ce qui est impossible à mettre en place de l'étranger.

Les six experts de l'International Trade Commission doivent officiellement présenter leurs propositions mercredi 19 décembre à George Bush. Ces tarifs douaniers (5 % à 40 %) seraient appliqués de façon dégressive pendant quatre ans pour permettre à l'industrie américaine de redevenir compétitive. La Maison Blanche aura deux mois pour prendre une décision. D'ores et déjà, la Commission européenne a averti que, si des restrictions à l'importation sont mises en place, elle portera l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un certain nombre d'industriels américains contestent aussi le recours au protectionnisme. Dans une étude rendue publique mardi, l'association américaine des industries de consommation (Consuming Industries Trade Action Coalition, Citac) estime que des taxes sur les importations d'acier pourraient coûter au pays au moins 74 000 emplois. Pour la Citac, huit postes de travail dans l'industrie américaine seraient perdus pour en sauver un dans la sidérurgie.

Eric Leser

Un excédent mondial de 200 millions de tonnes

Les principaux pays producteurs d'acier ont décidé, mardi 18 décembre, des réductions de production au cours des prochaines années. Lors d'une réunion organisée à Paris sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ils ont annoncé qu'entre 61 millions et 65 millions de tonnes de capacités de production devraient être supprimés d'ici à la fin de 2002-2003 sous la pression du marché ou de mesures officielles. La Commission européenne a proposé unilatéralement de réduire sa production de 16 millions de tonnes.

D'ici à 2005, les capacités de production devraient être diminuées d'encore 9,5 millions de tonnes, puis de 23 millions d'ici à 2010. L'OCDE avait estimé en mars la capacité mondiale totale de production d'acier à 1 milliard de tonnes en 2000. Sur ce total, 80 % des capacités étaient utilisés, ce qui signifiait un excédent global de 200 millions de tonnes.

DaimlerChrysler va réduire ses effectifs en Allemagne

DAIMLERCHRYSLER a annoncé, mardi 18 décembre, la suppression de 5 000 à 6 000 emplois en Allemagne d'ici à la fin 2002. Cette restructuration devrait essentiellement concerner la branche camions du constructeur allemand. Le groupe doit prendre une décision définitive sur l'ampleur des suppressions d'emplois dans les semaines qui viennent, précisant qu'il n'y aurait pas de licenciement sec. DaimlerChrysler justifie ces réductions d'emploi par le recul de la demande de poids lourds en Europe. Le groupe avait déjà introduit fin novembre la semaine de quatre jours pendant deux mois, en janvier et février 2002, dans sa principale usine de Wörth (ouest), la plus grande d'Europe dans le secteur. Aux Etats-Unis, Freightliner, la filiale du groupe spécialisée dans les poids lourds, a déjà réduit de moitié ses effectifs en deux ans. Par ailleurs, le groupe doit achever en 2002 une restructuration drastique au sein de sa filiale américaine en difficulté, Chrysler, où, sur les 26 000 suppressions d'emplois annoncées cette année, 18 000 ont déjà été effectuées.

General Electric supprime 3 000 emplois supplémentaires

GE CAPITAL, la filiale de services financiers du conglomérat américain General Electric (GE), va supprimer 3 000 emplois sur 90 000, pour réduire ses coûts de fonctionnement, a indiqué, mardi, le directeur général du groupe, Jeff Immelt, qui a succédé, en septembre, à Jack Welch, parti à la retraite après avoir tenu les rênes du groupe pendant vingt ans. Ces mesures portent à 22 000 au total le nombre de postes supprimés cette année par GE, dans le cadre d'un plan censé rapporter plus de 300 millions de dollars (337 millions d'euros) d'économies. Cette fois, aucun licenciement n'est prévu, le groupe misant sur les départs naturels à la retraite et le non-remplacement des postes vacants, dans tous les secteurs d'activité de GE capital. Mardi, l'action GE a gagné 3,71 %, à 39,72 dollars à Wall Street, après que le groupe eut indiqué qu'il maintenait ses prévisions de bénéfices pour 2001 (+ 11 %), et annoncé des prévisions pour 2002 supérieures aux attentes des analystes (+ 18 %). « *Tout en restant prudents sur l'économie mondiale, les commentaires du PDG, Jeff Immelt, mettent en évidence la performance solide de GE au niveau de ses résultats* », a commenté Jeffrey Sprague, un analyste de Salomon Smith Barney.

Restructuration massive dans les semi-conducteurs japonais

TOKYO
correspondance

Toshiba a donné un coup d'accélérateur à la restructuration du secteur des semi-conducteurs au Japon en annonçant, mardi 18 décembre, à la fois son retrait des puces de mémoires DRAM et la rupture de ses négociations avec l'allemand Infineon. Le groupe japonais vendra son usine américaine à Micron Technology pour se replier sur ses usines nippones et sur la production de semi-conducteurs à plus haute valeur ajoutée. Micron Technology est en passe de devenir numéro un mondial des mémoires DRAM, avec 25 % du marché, devant le coréen Samsung. En attendant sa fusion éventuelle avec le coréen Hynix (ex-Hyundai Electronics), numéro trois mondial, en quasi-faillite.

Les quatre premiers groupes japonais : Nec, Toshiba, Hitachi et Mitsubishi Electric, qui n'ont ensemble que 20 % du marché, selon la société d'études Gartner Dataquest, ont menacé fin octobre de déposer une plainte auprès du gouvernement japonais contre le dumping de leurs concurrents coréens. « *C'est symbolique. Les possibilités de succès sont faibles pour des raisons politiques. En outre, cela ne concerne que le marché japonais, or c'est le marché mondial qui compte* », juge Yukihiko Shimada, directeur de recherche au Crédit lyonnais Securities à Tokyo.

EFFONDREMENT DES PRIX

L'effondrement des prix – une mémoire standard DRAM 128 mégabits est passée au-dessous de 1 dollar, soit 10 % du prix d'il y a un an – a pris au dépourvu les groupes japonais, qui avaient effectué en 2000 des investissements records. Ils ont dû procéder à des restructurations massives, annonçant cet été la suppression, dans les trois ans, de 80 000 emplois dans le monde, dont un peu plus de la moitié au Japon. Au premier semestre de l'année fiscale 2001, Toshiba, Hitachi, Fujitsu ont annoncé des pertes nettes d'environ 2 milliards d'euros chacun, Nec de 270 millions. Du coup, Hitachi supprime 1 400 postes supplémentaires dans les semi-conducteurs, Mitsubishi Electric donne de nouveaux jours de vacances sans solde à 2 000 ouvriers, Nec a diminué de 20 % le salaire de 9 000 de ses cadres dans l'activité semi-conducteurs. Et Toshiba a avancé de deux ans, à mars 2002, la suppression de 3 000 postes dans les semi-conducteurs.

Selon Nikkei Market Access, la production mondiale de mémoires DRAM devrait augmenter de 52 % en 2002, alors que la demande ne croîtrait « que » de 36 %. D'autres mesures de réduction de l'offre seront inévitables. Profitant d'une nouvelle loi qui facilite au Japon, depuis avril, les transferts d'actifs – dans le dessein d'aider les entreprises à liquider leurs activités déficitaires –, les géants de l'électronique ont entrepris de rapprocher leurs filiales, ou de se rapprocher de partenaires étrangers. Toshiba a ainsi fusionné ses activités satellites avec celles de Nec, puis mis en commun avec Matsushita la fabrication d'écrans à cristaux liquides. Mitsubishi Electric et Hitachi se sont associés dans les ascenseurs. Fujitsu est en discussion avec IBM pour une alliance à grande échelle. Fin 2000, Nec et Hitachi décidaient de mettre en commun la fabrication de mémoires DRAM de 256 mégabits : mais leur nouvelle usine d'Hiroshima, qui devait ouvrir en décembre, restera fermée jusqu'en septembre 2002 pour limiter les pertes.

Brice Pedroletti

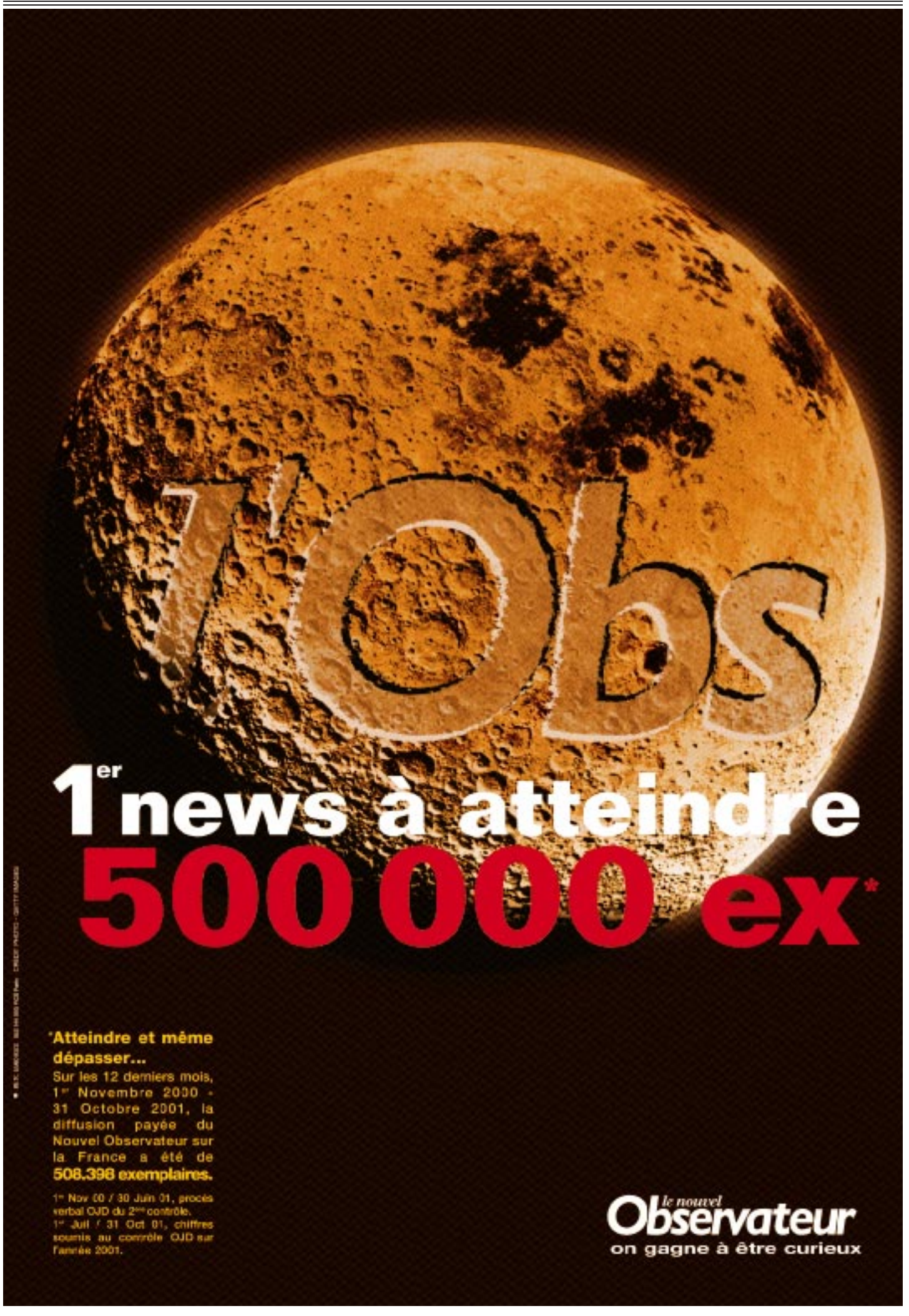

Les chaînes payantes essaient, en vain, de lutter contre le piratage

La contrefaçon des cartes à puce qui permettent de décoder les programmes par abonnement a atteint une ampleur inégalée, en France, depuis dix-huit mois. Les bouquets TPS, CanalSatellite et les réseaux câblés, tel Noos, affrontent de petits génies de l'informatique et un marché noir qui s'organise

*« **LE PIRATAGE** nous pose les mêmes problèmes que ceux qu'aurait un constructeur automobile s'il voyait circuler ses voitures sans qu'on les lui ait payées »*, constate un dirigeant du Groupe Canal+. Longtemps fluide, cette « circulation » s'est muée aujourd'hui en embouteillage. Toutes les chaînes, tous les bouquets numériques et même les réseaux câblés sont touchés. En France comme en Europe : CanalSatellite, TPS et Noos dans l'Hexagone, Telepiù en Italie, Cyfra+ en Pologne et Canal+ en France, en Espagne et même en Belgique où, longtemps épargnés, les décodeurs de la chaîne ont cédé face aux assauts répétés des pirates.

Phénomène quasi industriel à l'étranger, le piratage était resté, en France, confiné aux petits génies de l'informatique. Cette époque est révolue. Le bidouillage d'alors est devenu un véritable commerce parallèle. Les gendarmes de Vaucluse ont ainsi annoncé, jeudi 13 décembre, l'arrestation de six informaticiens soupçonnés d'avoir fabriqué et vendu des cartes pirates pour décoder Canal+ et TPS. Une escroquerie évaluée à 500 millions de francs. Leur trafic porterait sur des milliers d'abonnements pirates. Au point que Canal+ et TPS ont été alertés par la chute brutale de leurs abonnements légaux dans cette région.

Outre les investigations policières, Canal+ et TPS s'emploient à dresser des barrières technologiques face aux pirates. Pour le coup, les deux concurrents ont choisi de coopérer. Mercredi 28 et jeudi 29 novembre, TPS et Canal+ ont réalisé une opération anti-piratage. Chacun leur tour, pendant la diffusion d'un match de football – Monaco-Lille pour TPS puis, le lendemain, PSG-OM pour Canal+ –, ils ont envoyé, via le satellite, une série de signaux censés neutraliser les cartes pirates. Une action à l'efficacité relative. *« Les contre-mesures de Canal+ et TPS n'ont d'efficacité que sur les décodeurs en location. Elles n'ont eu aucun effet sur les pirates équipés de boîtiers numériques achetés »* dans le commerce, confie, sous couvert d'anonymat, un commerçant de matériels hifi, vidéo et satellite. Selon lui, *« il y a une recrudescence des ventes de décodeurs numériques »*.

Ce n'est pas l'avis de François Carayol, directeur général adjoint chargé de la distribution de Groupe Canal+. *« Lors de notre opération pendant le match PSG-OM, nos centres d'appels téléphoniques ont reçu des milliers d'appels de téléspectateurs qui ne comprenaient pas pourquoi ils ne recevaient plus d'image. »* Ceux-ci avaient *« oublié »* qu'ils fraudaient.

Il est vrai qu'un « abonné » pirate fait une très bonne affaire financière. Quand un abonné à Canal+ numérique verse 2 808 francs par an plus 750 francs de droits d'entrée, un pirate ne débourse, une fois pour toute, que 2 000 francs pour acheter un décodeur numérique et, dans un second temps, 300 francs à 500 francs supplémentaires pour une fausse carte.

Selon Gilles Maugars, directeur technique de TPS, *« le piratage de Canal+ et CanalSatellite a démarré en 2000 tandis que TPS n'a été affecté qu'un an plus tard »*. Ce délai s'explique aisément. Pour être piratée, une chaîne doit d'abord réunir un nombre important d'abonnés. A défaut, le marché noir ne trouverait pas assez de clients. En pratique, les deux offres rivales françaises seraient donc victimes de leur succès. M. Maugars évalue à *« moins de 50 000 le nombre de cartes pirates de TPS et à 100 000 celles de Canal+ et CanalSatellite »*. Selon lui, le manque à gagner de TPS atteindrait déjà près de 100 millions de francs par an et le double pour Groupe Canal+.

> « Les vendeurs de cartes pirates assurent même le service après-vente pour 0 franc », constate un jeune fraudeur

Les chaînes ne sont pas les seules à se lamenter. En Afrique du Nord, le représentant local des studios américains s'est plaint auprès de TPS de la baisse des ventes des K7 vidéo. Non commercialisée au Maghreb mais reçu sur cette région grâce à la puissance de son satellite Eutelsat, TPS compterait là-bas *« plusieurs centaines de milliers de téléspectateurs pirates »*, dénombre M. Maugars. En Europe, *« l'Italie et la Pologne sont les deux marchés les plus touchés »*, précise le directeur technique de TPS. Emmanuel Gout, le président de Telepiù, se retranche derrière le CSA italien, qui *« a recensé deux millions de pirates »*. Un montant équivalant à l'addition des abonnés officiels de Telepiù (1 750 000) et de son concurrent Stream (environ 300 000). « Plombée » depuis des années par cette énorme fraude, la chaîne cryptée italienne chiffre son manque à gagner potentiel à 720 millions d'euros par an. Elle presse la direction technique de Groupe Canal+ de remédier au problème.

« Aujourd'hui, des solutions ont été identifiées pour bloquer le piratage », avance M. Gout. L'an prochain, Groupe Canal+ devrait procéder à la substitution des cartes de tous les abonnés de Telepiù. Une opération financière et technique lourde qui devrait permettre de *« voir la sortie du tunnel »*. Comme lors des précédents changements de décodeurs, Canal+ espère récupérer entre 10 % et 15 % des fraudeurs. Malgré ces contre-mesures et autres changements de cartes, la lutte est loin d'être terminée. C'est *« un combat continu. Une course technologique entre les bouquets numériques et les fraudeurs »*, philosophe M. Maugars. Les pirates ont de beaux jours devant eux. Les réseaux câblés sont leur nouvelle victime. Notamment Noos. *« La technique est simple »*, relate un jeune fraudeur du câble. *« Il suffit de prendre l'abonnement de base au tarif le plus bas et de le compléter avec une carte pirate vendue entre 500 francs et 1 000 francs. »* S'ouvre alors le paradis du téléspectateur : *« Tout est déverrouillé : de Canal+ au paiement à la séance »*.

Noos joue de malchance, car *« les vendeurs de cartes pirates assurent même le service après vente pour 0 franc »*, s'exclame notre jeune fraudeur. *« Ils se déplacent carrément à domicile et refont les codes des fausses cartes »*, poursuit-il. D'autres réseaux, *« font circuler les codes sur Internet »*. Interrogé, Noos se refuse à tout commentaire mais s'affirme *« solidaire »* des actions menées par TPS et Canal+.

Guy Dutheil

La fraude menace la pérennité de la télé berbère

LA TÉLÉVISION du groupe privé français Berbère radio télévision (BRTV) – également détenteur d'une radio – veut inscrire dans la durée ses quatre heures de programmes diffusés quotidiennement, notamment en France et en Algérie. Ce ne sera pas chose aisée. Chaîne unique en son genre, censée *« renforcer la nouvelle prise de conscience par les Berbères de leurs racines »* (*Le Monde* du 21 avril 2000), BRTV est diffusée en numérique sur le câble (de 19 heures à 23 heures) à Paris et par satellite depuis janvier 2000. Ces modes de diffusion, qui nécessitent un décodeur et une carte d'abonnement, menacent la chaîne, victime d'une vaste opération de piratage depuis près d'un an.

Le parasitisme est particulièrement développé de l'autre côté de la Méditerranée, où il bénéficierait de l'assentiment tacite des autorités. *« Si le trafic s'organise en France de manière clandestine, en Algérie, les cartes pirates se vendent quasi légalement dans les commerces. On les trouve indistinctement sur tout le territoire, au su et au vu des autorités locales »*, déplore Mustapha Saadi, le patron de la chaîne. Des pirates ont réussi à « casser » le code de la carte à puce qui autorise l'accès à la chaîne. Actuellement, plus d'une dizaine de modèles différents circulent et permettent aux contrevenants de regarder les programmes sans bourse délier. Conséquence directe de cette vaste escroquerie : le nombre d'abonnements (800 francs l'année ; 500 francs les six mois) ne cesse de baisser. Alors que le seuil minimal de viabilité de BRTV est estimé à six mille abonnés, la chaîne n'en compte aujourd'hui qu'environ deux mille.

« Nous n'avons pas les moyens financiers de lutter contre les pirates », soupire le patron de la chaîne, dont l'équipe parisienne a rétréci aussi sûrement que les souscriptions, passant de douze à quatre salariés.

Certains titres de la presse algérienne ont même donné à leurs lecteurs la solution pour accéder à peu de frais à la télévision berbère : *« Si vous êtes en possession d'une carte pirate sur laquelle Ultra bleue* [une carte d'accès à différentes chaînes pornographiques] *est active, vous pouvez visionner BRTV. »* Cette annonce, conseil « pratique » dans une Algérie qui en appelle souvent à la débrouillardise, a été perçue par les dirigeants de la chaîne comme *« un geste extrêmement malintentionné, pour ne pas dire une véritable provocation »* destiné à torpiller leur télévision indépendante.

DES COMITÉS DE SOUTIEN

A la différence de Canal Horizon, la filiale de Canal+ pour le Maghreb, qui a été obligée de rendre l'antenne en novembre parce qu'elle était aussi victime du piratage, l'équipe de BRTV refuse de se résoudre au pire. Par-delà ses difficultés financières, la chaîne enregistre un succès d'antenne loin de se démentir. Tandis que des dons sont souscrits d'Algérie, du Maroc, voire du Canada, des comités de soutien à la chaîne ont été créés en Kabylie, y déclenchant, selon Mustapha Saadi, *« une véritable chasse aux pirates »*.

Depuis trois semaines, une campagne de sensibilisation contre le piratage s'adresse aux abonnés de BRTV. Le message régulièrement martelé à l'antenne est aussi brutal qu'explicite : *« Ne tuez pas votre télé ! »*. Les Berbères, jusqu'à la création de BRTV, ne disposaient d'aucune chaîne de télévision dans leur langue.

Samy Mouhoubi

Plan d'économies à « La Nouvelle République du Centre-Ouest »

DEPUIS le début de l'année, seuls les quotidiens nationaux et les sites Internet des journaux subissaient de plein fouet la récession publicitaire amorcée au premier semestre. Les quotidiens régionaux semblaient plutôt épargnés. Pourtant, Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *La Nouvelle République du Centre-Ouest,* lance un plan d'économies très strict, qui devrait passer par la suppression de plus d'une centaine de postes. C'est la première fois qu'un tour de vis atteint cette ampleur dans l'histoire du quotidien basé à Tours. La situation économique assez fragile du titre l'a déjà conduit à prendre des mesures difficiles (*Le Monde* du 20 avril 1999).

Cette fois-ci, le comité d'entreprise a été saisi d'une proposition de *« réduction des effectifs qui concerne potentiellement 117 personnes »* sur un total de 825 équivalents temps plein fin novembre, confirme M. Saint-Cricq. Il espère éviter au maximum les licenciements secs pour leur préférer les départs en retraite, les départs volontaires et ceux anticipés, réservés – grâce aux accords de cessation d'activité de certains travailleurs salariés (cats) – aux salariés de 57 ans.

Ces mesures, qui devraient être effectives mi-2002, seront prises en raison *« de la hausse du prix du papier de 18 % cette année, et également de l'effondrement des recettes publicitaires, qui se traduit par une baisse de 2 % de la publicité locale et de 17 % des annonces nationales »*, affirme le président du directoire.

« ÉROSION DE LA DIFFUSION »

Au total, il évalue le manque à gagner publicitaire à 10 millions de francs en 2001. *« S'ajoute à ces phénomènes conjoncturels une légère érosion de la diffusion du journal* [La diffusion totale payée devrait s'établir à 246 406 exemplaires, selon la déclaration sur l'honneur 2000-2001 publiée par Diffusion Contrôle. Elle est en baisse légère mais constante depuis 1992]. *L'effet 35 heures se fait aussi réellement sentir. Les charges de personnel ont ainsi augmenté de 7 % cette année »*, dit-il. Le chiffre d'affaires change peu – il augmente tout doucement avec les années et devrait atteindre 660 millions de francs en 2001 –, en revanche, le groupe devrait enregistrer un très lourd déficit d'exploitation cette année.

La Nouvelle République du Centre-Ouest a récemment perdu la minorité de blocage qu'elle détenait dans un quotidien d'Orléans, *La République du Centre,* au profit du groupe Amaury, qui est monté *de 14 % à 35 % (Le Monde du 22 novembre).*

Au moment où *Ouest-France* multiplie aussi ses offensives depuis plusieurs mois dans la presse quotidienne et a pris des positions, loin de sa zone historique jusque dans l'Eure, les Yvelines ou la Seine-et-Marne, le quotidien de Tours se veut à l'abri de toute OPA hostile. Il a pour particularité d'être l'une des rares sociétés anonymes à participation ouvrière (SAPO). Le capital du journal est détenu, pour un tiers, par le personnel, et les deuxtiers restants sont éparpillés – aucun actionnaire n'ayant le droit de détenir plus de 1,25 % du capital. *« Cette spécificité implique le fait que nous devons nous débrouiller tout seuls pour restaurer une rentabilité suffisante. Aucun groupe de presse, pas plus le groupe Amaury qu'un autre, ne peut y entrer de façon significative*, dit M. Saint-Cricq. *En aucun cas nous ne pouvons envisager l'arrivée d'un chevalier blanc. »*

Nicole Vulser

La presse marocaine est confrontée à un jeu politique de plus en plus complexe

RESTRUCTURATION industrielle, tentative de mise au pas des journaux jugés trop critiques par le pouvoir, floraison de nouveaux titres... La presse marocaine d'informations connaît, depuis l'automne, une agitation brouillonne à laquelle participe l'entourage du roi Mohammed VI.

Le palais royal a toujours eu à sa dévotion un quotidien révérencieux et quasi officiel, *Le Matin du Sahara et du Maghreb,* héritier lointain du *Petit Marocain* du temps du protectorat français. Outre ses deux éditions, l'une en arabe, *Assahra,* l'autre en espagnol, *La Manana*, *Le Matin* tire à 70 000 exemplaires, ce qui en fait de loin le numéro un de la presse quotidienne francophone au Maroc. Le journal est généreusement distribué dans les administrations, et les entreprises, publiques ou privées, se sentent obligées de passer des encarts publicitaires dans ses colonnes.

Pourtant, *Le Matin* va mal. Dirigé depuis peu par un ancien collaborateur d'André Azoulay, l'un des plus influents conseillers du roi – hier de Hassan II, aujourd'hui de Mohammed VI –, le quotidien est intégré à un groupe de presse, Maroc-Soir, que sa gestion calamiteuse depuis des décennies aurait dû mettre en faillite, s'il n'y avait pas eu la sollicitude royale.

Pour renflouer le groupe, doté de deux imprimeries modernes, d'un patrimoine immobilier conséquent et d'un actionnariat opaque, le palais a choisi un banquier bien introduit aux Etats-Unis, Othman Benjelloun. Naguère proche de Hassan II, cet homme d'affaires richissime, présent dans la banque, l'assurance et les télécommunications mobiles, n'était plus en odeur de sainteté depuis sa tentative – avortée – de mettre la main sur l'Omnium nord-africain (ONA), holding où est logée une partie du portefeuille de la famille royale.

> Les difficultés n'ont pas empêché l'éclosion de nouveaux titres, comme « Tel Quel »

Certains estiment que le sauvetage de Maroc-Soir constitue le prix du retour en grâce de M. Benjelloun, désormais actionnaire de référence du groupe de presse avec 40 % du capital. Le quotidien français *Le Figaro* et celui édité en arabe depuis Londres, *Chark al Aoussat*, pourraient compléter le tour de table de Maroc-Soir, une fois le groupe restructuré.

Ce plan de sauvetage coïncide avec les heures difficiles du jeune hebdomadaire, *Demain magazine*, nettement moins déférent, qui, par son ton iconoclaste, a su séduire un lectorat en quête de *« révélations »*. Sorte de *Canard enchaîné* à la marocaine, réalisé avec peu de moyens, un culot indéniable, et prenant parfois certaines libertés avec la déontologie journalistique, *Demain magazine* a fait son succès en dénonçant, les passe-droits des proches du pouvoir.

Depuis une semaine, *Demain magazine* est suspendu. Pour avoir écrit – au conditionnel –, que le roi pourrait vendre l'un de ses palais, le directeur de l'hebdomadaire, Ali Lmrabet, a été condamné, fin novembre, à quatre mois de prison ferme et à une amende de 30 000 dirhams (environ 3 000 euros). La peine de prison n'a pas été exécutée dans l'attente d'un jugement en appel. L'amende a été payée, mais, nonobstant, le parquet a demandé à la police de suspendre *sine die* la diffusion de *Demain. « Il s'agit d'une décision arbitraire. J'ai payé l'amende dans les temps. On est en pleine monarchie bananière »*, dénonce Ali Lmrabet, dont l'hebdomadaire est hébergé depuis samedi 8 décembre dans les pages intérieures d'un autre magazine, *Le Journal hebdomadaire*, lui aussi dans la ligne de mire du pouvoir.

Longtemps navire amiral de la presse marocaine indépendante, *Le Journal*, saisi et même *« interdit définitivement »*, mais toujours revenu en kiosque, doit aujourd'hui faire face à une restructuration difficile. La chute de ses recettes publicitaires, en partie due à un boycottage mais également à des problèmes de gestion, l'oblige à un tour de table en vue de sa recapitalisation.

Les responsables du *Journal*, Boubker Jamaï et Ali Amar, envisagent *« une sortie par le haut »* : la transformation en quotidien. Ils comptent ainsi réagir, aussi, à l'encombrement du marché hebdomadaire, au demeurant fragilisé par l'essor de l'affichage urbain qui assèche ses revenus publicitaires.

Ces difficultés n'ont pas empêché l'éclosion de plusieurs nouveaux titres, dont le plus en vue – outre un jeune quotidien francophone, *Aujourd'hui le Maroc* – est *Tel quel*, lancé en octobre 2001 par un journaliste de vingt-sept ans, Ahmed Benchemsi. Il s'était fixé pour objectif de *« décrire le Maroc tel qu'il est »*, ajoutant, par rapports aux *« lignes rouges »* – la personne du roi, l'armée, l'islam, la cause nationale du Sahara occidental... – qu'il ne faut pas transgresser, sous peine d'interdiction. *« On peut faire avec, honnêtement, si on a l'intelligence du contexte. »* Pour beaucoup de ses confrères, ce fameux *« contexte »* est devenu illisible.

Stephen Smith
et Jean-Pierre Tuquoi

Réflexions autour de la protection des sources des journalistes

APRÈS avoir reçu des représentants de Reporters sans frontières (RSF) et du Press Club de France, mardi 18 décembre, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a souhaité que s'engage une *« réflexion de fond »* sur la protection des sources des journalistes. Si la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme protège les journalistes et leurs sources depuis l'arrêt Goodwin du 27 mars 1996, la France reste très ferme envers les médias. En juin 2001, par exemple, la Cour de cassation a confirmé la condamnation de deux journalistes, Jean-Marie Pontaut et Jérome Dupuis, pour *« recel de violation du secret de l'instruction »* dans l'affaire des écoutes de l'Elysée (*Le Monde* du 26 juin).

DÉPÊCHES

■ **JOURNALISME : Reporters sans frontières (RSF) a proposé, mardi, une charte sur la sécurité des reporters en zone de conflit**, afin de trouver une solution au tribut payé par les correspondants de presse. *« Il s'agit de déboucher sur un texte qui sera proposé aux médias, qui devraient ensuite s'engager moralement »*, a souligné Robert Ménard, secrétaire général de RSF.

■ **PHOTOGRAPHIE : les représentants d'organisations syndicales et professionnelles de photojournalistes** ont appelé, mardi, à la mobilisation contre *« les dangers »* qui pèsent, selon eux, sur leur profession. Dans un communiqué, ils ont *« exigé »* du gouvernement *« le gel des plans sociaux annoncés »* dans plusieurs agences françaises.

■ **PUBLICITÉ : les agences de publicité française Publicis et britannique Cordiant ont démenti**, mardi, une information publiée par le quotidien *The Guardian*, indiquant qu'elles menaient des *« discussions informelles »* en vue du rachat de la seconde par la première. *« Ces rumeurs sont infondées »*, a assuré Publicis, tandis que Cordiant, en difficultés financières, a affirmé *« n'être en discussion avec personne »*.

■ **INTERNET : la plateforme Internet Pressplay, créée par les maisons de disques Universal Music et Sony Music**, devait inaugurer son service de musique en ligne par abonnement, mercredi aux Etats-Unis. Ce service, concernant un nombre limité de morceaux par mois, sera offert dans un premier temps sur les portails MSN, Yahoo !, ainsi que sur le site Roxio et, prochainement, sur MP3.com.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ALCATEL : l'équipementier de télécommunications** a présenté mardi 18 décembre avec le groupe d'électronique grand public, Thomson Multimedia, le mariage de la télévision et de la téléphonie. Les deux groupes parient sur le développement de services de télévision interactive sur le réseau téléphonique.

● **GLAVERBEL : le numéro un de l'industrie verrière japonaise Asahi Glass,** qui détient 55 % de la société belge Glaverbel, a exprimé son intention de racheter le reste du capital, soit 470 millions d'euros.

● **BSN-GLASSPACK : la direction du groupe verrier, détenu à 44 % par Danone,** a confirmé son projet de fermer, à la fin de 2002, la verrerie VMC de Givors (Rhône), qui emploie 317 personnes et fabrique des pots en verre pour l'alimentation. Ce plan, qui prévoit également la réorganisation du site de Reims et l'allègement du site administratif, soit 405 suppressions d'emplois, avait été refusé par le tribunal de grande instance.

● **SUMITOMO METAL : le quatrième producteur d'acier japonais** est en négociation avec le géant du secteur anglo-hollandais Corus pour une alliance dans la production de feuilles d'acier à destination de l'industrie automobile, selon la presse japonaise de mercredi.

SERVICES

● **GEODIS : le conseil d'administration du groupe de transport et de logistique** Geodis a approuvé le projet de prise de participation dans le capital du Sernam, filiale de messagerie de la SNCF. Geodis, détenu à 43,3 % par la SNCF, prendra 15 % du Sernam pour un euro dans un premier temps et portera sa participation à 51 % en 2006 sous certaines conditions, notamment que le Sernam ait réussi son redressement, a-t-il indiqué, mercredi.

● **PIERRE ET VACANCES : le numéro un européen des résidences de tourisme** a obtenu le feu vert pour s'emparer de son concurrent hexagonal Maeva, sous réserve qu'il cède 6,5 % du parc du nouvel ensemble, principalement dans les Alpes du Nord, a confirmé, mardi, le conseil de la concurrence.

● **PRESSPLAY : la plate-forme Internet Pressplay, créée par les maisons de disques Universal Music et Sony Music,** devait inaugurer son service de musique en ligne par abonnement, mercredi aux Etats-Unis, selon un communiqué diffusé mardi. Ce service, permettant de télécharger un nombre limité de morceaux par mois, sera offert dans un premier temps sur les portails MSN, Yahoo !, ainsi que sur le site Roxio et, prochainement, sur MP3.com, racheté par Vivendi Universal.

● **PATHÉ : le groupe français de cinéma et de télévision a racheté 50 %** du capital de la chaîne TMC-Monte Carlo, a annoncé, lundi, la lettre confidentielle Satellifax. Le groupe de Jérôme Seydoux aurait repris la part détenue par la Sofirad.

FINANCES

● **GRÈVE : le ministre des finances, Laurent Fabius,** a appelé, mardi, au *« principe de responsabilité »,* après le maintien du préavis de grève dans les banques à partir du 2 janvier 2002, premier jour ouvrable depuis le passage à l'euro. Le patron du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, s'est dit pour sa part convaincu, sur LCI, que l'arrivée de l'euro serait un succès.

● **SECTEUR PUBLIC : favorable à la création d'une banque postale,** le rapport du Haut conseil du secteur financier public, publié mardi, a suscité l'opposition unanime des syndicats, soucieux de la pérennité des missions d'intérêt général d'un secteur incluant aussi la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne.

● **EURO : la distribution des sachets de premiers euros** se poursuit en France à un rythme beaucoup moins soutenu, 22,5 millions de sachets ayant été vendus en quatre jours et 28 millions restant disponibles, essentiellement dans les banques.

● **SAN PAOLO : la troisième banque italienne, a annoncé mardi que son conseil** avait approuvé le rachat de Cardine, une banque régionale du nord-est de l'Italie. Cette association doit donner naissance au second opérateur bancaire italien derrière IntesaBci, avec un total d'actifs d'environ 213 milliards d'euros.

EUROPE

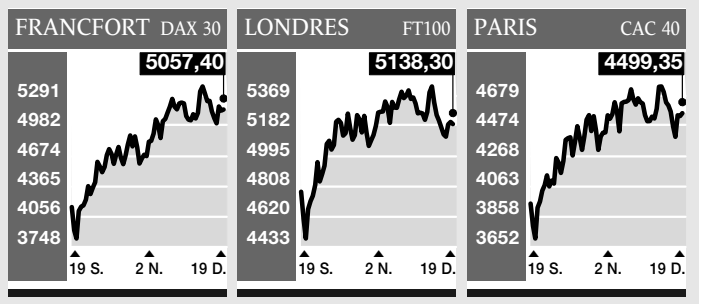

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3679,42	– 0,03	– 22,90
EUROPE	STOXX 50	3581,86	– 0,30	– 21,40
EUROPE	EURO STOXX 324	305,93	– 0,08	– 21,92
EUROPE	STOXX 653	289,74	– 0,17	– 19,47
PARIS	CAC 40	4499,35	0,43	– 24,08
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3093,22	0,30	– 23,10
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	490,93	0,39	– 23
BRUXELLES	BEL 20	2635,04	0,44	....
FRANCFORT	DAX 30	5057,40	0,35	....
LONDRES	FTSE 100	5138,30	– 0,25	– 17,42
MADRID	STOCK EXCHANGE	8504,10	0,35	– 6,65
MILAN	MIBTEL 30	31864	0,57	– 27,12
ZURICH	SPI	6264,60	– 0,05	....

AMÉRIQUES

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9998,39	1,08	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1142,92	0,75	– 13,43
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2004,76	0,87	– 18,85
TORONTO	TSE INDEX	7586,47	0,95	– 15,08
SAO PAULO	BOVESPA	13397,36	....	– 12,20
MEXICO	BOLSA	353,04	0,09	11,72
BUENOS AIRES	MERVAL	253,44	– 1,21	– 39,19
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,26	0,58	14,85
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6582,22	1,41	– 3,56

ASIE - PACIFIQUE

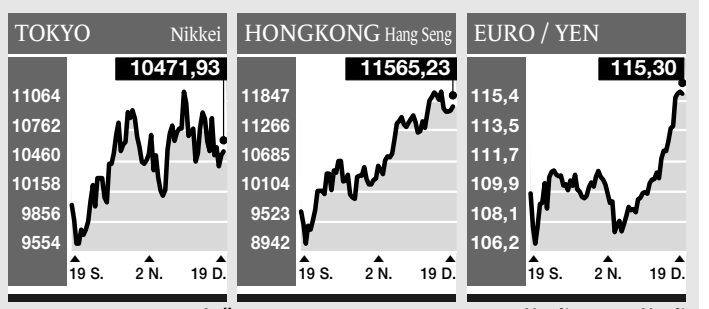

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10471,93	0,38	– 24,04
HONGKONG	HANG SENG	11565,23	0,68	– 23,39
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1594,72	0,70	– 17,24
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	80,79	0,76	27,53
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3267,70	0,10	3,58
BANGKOK	SET	19,05	0,37	2,25
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3287,27	– 1,46	– 17,24
WELLINGTON	NZSE-40	2035,58	0,72	7,04

ÉCONOMIE

Le FMI prévoit une reprise de la croissance mondiale en 2003

LE FONDS monétaire international (FMI) prévoit que la croissance de l'économie mondiale sera de 2,4 % en 2001 puis en 2002, mais envisage une nette reprise en 2003, selon ses prévisions économiques révisées, publiées mardi 18 décembre. L'organisme souligne que le ralentissement de l'économie mondiale sera plus fort et plus prolongé qu'il ne l'avait envisagé en octobre dernier dans les précédentes prévisions qui ne tenaient pas compte des effets des attentats du 11 septembre. A l'époque, le FMI prévoyait une croissance mondiale de 2,6 % en 2001 et de 3,5 % en 2002.
Selon le rapport, la récession au troisième trimestre aux Etats-Unis devrait être suivie d'une reprise en 2002. Le taux de croissance devrait être de 1 % en 2001, et de 0,7 % en 2002 (contre les 1,3 % cette année et 2,2 % l'an prochain prévus en octobre). La zone euro est également durement touchée avec respectivement 1,5 % de croissance en 2001 et 1,2 % en 2002. Les perspectives françaises sont toutefois en légère augmentation pour 2001 (2,1 %, au lieu des 2 % annoncés en octobre) mais plus basses pour l'an prochain (1,3 % au lieu des 2,1 % prévus). Le Japon s'enfonce dans la récession avec une croissance de – 0,4 % en 2001 et de – 1 % en 2002. Enfin, les pays en développement sont également freinés avec des prévisions de croissance ramenées à 4 % en 2001 et 4,4 % en 2002, au lieu des 4,4 % et 5,3 % précédemment prévus.

■ **ZONE EURO : la zone euro échappera à la récession** et il faudrait un changement des conditions économiques pour justifier un changement des taux d'intérêt, a déclaré, mardi, Wim Duisenberg. Selon les prévisions de la BCE, la croissance de la zone euro sera *« très proche »,* si ce n'est égale, de son taux tendanciel sur le long terme de 2,0 à 2,5 % au quatrième trimestre 2002.
■ **Wim Duisenberg** a déclaré, mardi, que les déficits publics *« de quatre pays de la zone euro se rapprochent d'un niveau dangereux »,* à savoir 3 % de leur Produit intérieur brut national. Le président de la Banque centrale européenne faisait notamment allusion à l'Allemagne.

■ **FRANCE : la croissance économique de la France au premier trimestre 2002** sera *« ralentie »,* a admis Laurent Fabius, mardi, sur France Info. Le ministre de l'économie et des finances, qui se montrait encore optimiste quelques jours après les attentats du 11 septembre, prévoit que *« l'hiver 2001-2002 sur le plan économique ne sera pas facile ».*

■ **ÉTATS-UNIS : les mises en chantier de logements aux Etats-Unis** ont fait un bond remarqué de 8,2 % en novembre, en raison surtout de conditions météorologiques inhabituellement clémentes et de taux d'intérêt très bas. Le nombre de logements mis en construction a atteint 1,64 million d'unités en rythme annuel, selon les statistiques publiées, mardi, par le département du commerce. Il s'agit de la plus forte hausse des mises en chantiers depuis janvier dernier. Les analystes tablaient sur une hausse de 0,7 %. En octobre, les mises en chantier avaient accusé une baisse de 4 %, à 1,52 million.

■ **JAPON : le gouvernement a déclaré, mercredi, qu'il prévoyait une croissance nulle au Japon** pour l'exercice allant d'avril 2002 à mars 2003. Les ministres ont aussi revu à la baisse leur prévision d'évolution du produit intérieur brut sur l'exercice en cours, qui s'achève fin mars 2002, tablant sur un recul de 1 % au lieu des 0,9 % annoncés précédemment.
■ **La Banque du Japon** a annoncé, mercredi, un assouplissement de sa politique monétaire par l'augmentation des liquidités mises à disposition des banques et une augmentation de ses achats d'emprunts d'Etat de long terme.

■ **CHINE : les autorités ont mis en garde contre un *« gonflement »* du déficit budgétaire** de la Chine l'an prochain, après un résultat moins mauvais que prévu cette année, rapporte mercredi la presse chinoise. *« L'an prochain, il y aura des tensions sur les revenus et des dépenses accrues, la situation sera donc assez délicate »,* a estimé le ministre chinois des finances Xiang Huaicheng. Après avoir atteint 8 % l'an dernier, la croissance chinoise devrait s'établir à 7,4 % cette année et tomber à 7 % l'an prochain, selon les prévisions officielles chinoises.

■ **IRLANDE : le nombre de salariés employés par des entreprises étrangères a baissé** en 2001, pour la première fois depuis quinze ans, a indiqué, mardi, l'Autorité de développement industriel. L'Irlande compte environ 1 300 entreprises étrangères, qui emploient au total 137 000 personnes. 13 100 emplois ont été créés par ces entreprises en 2001, contre 17 000 emplois perdus, soit un solde net négatif de 3 800 emplois.

VALEUR DU JOUR

Motorola envisage de supprimer 9 400 emplois

Action Motorola
en **dollars** à New York

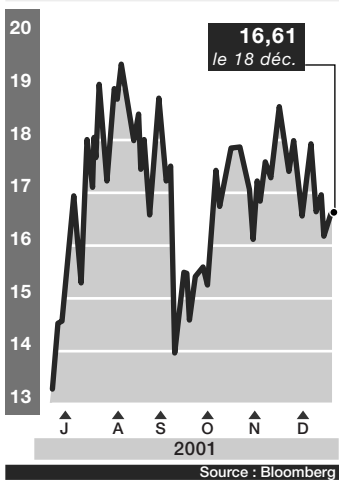

LES SALARIÉS de Motorola, qui ont payé un lourd tribut au ralentissement du marché des télécommunications en 2001, ne voient pas encore le bout du tunnel. L'équipementier américain a, en effet, annoncé, mardi 18 décembr,e qu'il envisageait 9 400 suppressions d'emplois supplémentaires, soit 8,5 % de ses effectifs, dans les douze prochains mois.
L'information a été publiée après la clôture de la Bourse de New York, alors que l'action Motorola terminait la séance sur un gain de 0,34 %, à 16,61 dollars. Après avoir atteint son plus bas niveau, début avril, alors qu'il s'approchait du seuil des 10 dollars, le titre s'est quelque peu repris. Il reste toutefois très loin de son pic, atteint en mars 2000, date à laquelle l'action tutoyait les 60 dollars. La valorisation de l'entreprise a donc été divisée par plus de trois. Motorola justifie cette nouvelle coupe dans ses effectifs, qui devrait se traduire par une économie de 865 millions de dollars en 2002 (972 millions d'euros), par sa volonté de renouer avec les profits dès l'an prochain, malgré une baisse anticipée de 10 % du chiffre d'affaires. *« Nous nous attendons à renouer avec la rentabilité au second semestre 2002 »,* a déclaré Christopher Galvin, petit-fils du fondateur de Motorola et actuel PDG.
L'équipementier a plongé dans le rouge en 2001, pour la première fois depuis quarante-six ans. La chute très brutale des ventes, qui se traduit par un recul de 19 % du chiffre d'affaires cette année, a pris Motorola à contre-pied. Depuis août 2000, il a déjà supprimé 39 000 emplois, soit près du quart de ses effectifs. Une restructuration qui s'est traduite en Europe par la fermeture de l'usine écossaise de téléphonie mobile, qui employait 3 100 personnes. Les nouvelles mesures devraient surtout toucher les semi-conducteurs, où 4 000 emplois devraient être supprimés.
Motorola a aussi souligné ses ambitions sur le marché de la téléphonie mobile. Il souhaite faire passer sa part de marché de 15 % à 25 %, mais n'a toutefois pas précisé le temps qu'il s'assignait pour atteindre cet objectif.

Laurence Girard

SUR LES MARCHÉS

PARIS

Le CAC 40 était en baisse de 0,31 %, mercredi 19 décembre, dans les premiers échanges, cotant 4 466,05 points. L'indice des 40 premières capitalisations boursières de la place parisienne avait terminé, mardi, en léger repli de 0,11 %, à 4 480,10 points.

FRANCFORT

RÉFÉRENCE de la place financière allemande, le DAX affichait, mercredi matin, une faible baisse de 0,07 % point, à 5 036,03 points. Mardi, il avait fini la séance sur une baisse de 0,56 %, à 5 039,64 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres cédait 0,2 % à l'ouverture, mercredi, l'indice Footsie des cent premières valeurs reculant à 5 140,6 points. Mardi , il avait gagné 0,29 % à l'issue de la séance, clôturant à 5 151,10 points.

TOKYO

L'INDICE de référence Nikkei a clôturé, mercredi, en hausse de 0,4 %, à 10 471,93 points, les titres bancaires ayant été soutenus pendant la séance par l'espoir d'un assouplissement de la politique monétaire par la banque centrale. La Banque du Japon a en effet annoncé l'augmentation des liquidités excédentaires laissées quotidiennement sur le marché bancaire. Mardi, le Nikkei s'était établi à 10 432,17 points, en hausse de 1,05 %.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en hausse, mardi 18 décembre. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 1,08 %, pour terminer à 9 998,39 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 s'est apprécié de 0,75 %, à 1 142,92 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a progressé de 0,87 %, à 2004,76 points. Les investisseurs ont salué la perspective d'une hausse de 17 % à 18 % du bénéfice de General Electric en 2002, prévision émise par la société. L'action General Electric a bondi de 3,71 % au cours de la séance, à 39,72 dollars. De plus, les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont bondi de 8,2 % en novembre par rapport à octobre, montrant ainsi une solide résistance malgré la récession.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions, mercredi dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans ressortait à 4,86 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,80 %.

MONNAIES

L'EURO perdait du terrain face au billet vert, mercredi matin, cotant 0,9015 dollar. Le yen restait faible face à la devise américaine, à 128,23 yens pour un dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	18/12
COURONNE DANOISE.	7,4390
COUR. NORVÉGIENNE	7,9935
COUR. SUÉDOISE	9,4648
COURONNE TCHÈQUE	31,8240
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7452
DOLLAR CANADIEN	1,4141
DOLLAR HONGKONG	7,0287
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1588
FORINT HONGROIS	245,2900
LEU ROUMAIN	28313
ZLOTY POLONAIS	3,5843

Cours de change croisés

19/12 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,78266	0,90175	0,13745	1,45490	0,61117
YEN	127,77000	.....	115,30000	17,56000	185,96000	78,11500
EURO	1,10895	0,86730	.....	0,15245	1,61405	0,67760
FRANC	7,27550	5,68955	6,55957	.....	10,57990	4,44455
LIVRE	0,68733	0,53780	0,61955	0,09445	.....	0,42005
FRANC SUISSE	1,63620	1,28015	1,47600	0,22500	2,38050	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,22	4,89	5,26
ALLEMAGNE	3,30	3,31	4,82	5,22
GDE-BRETAG.	5,63	3,90	4,86	4,54
ITALIE	3,30	3,26	5,05	5,51
JAPON	0,01	0,04	1,33	2,48
ÉTATS-UNIS	1,78	1,72	5,18	....
SUISSE	0,73	1,83	3,38	3,96
PAYS-BAS	3,25	3,26	4,93	5,28

Matières premières

En dollars	Cours 18/12	Var. % 17/12
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1505,50	+ 0,23
ALUMINIUM 3 MOIS	1378	+ 0,29
PLOMB 3 MOIS	491	+ 0,61
ETAIN 3 MOIS	3900	....
ZINC 3 MOIS	780	....
NICKEL 3 MOIS	5525	+ 1,01
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,44	+ 1,02
PLATINE A TERME	59072,00	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	286	+ 0,09
MAIS (CHICAGO)	206,50	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	147,20	– 0,41
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1302	– 1,66
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 19/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1192	89,70	90,02
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 18/12	Var. % 17/12
BRENT (LONDRES)	19,18	....
WTI (NEW YORK)	19,36	....
LIGHT SWEET CRUDE	19,38	+ 0,52

Or

En euros	Cours 18/12	Var % 17/12
OR FIN KILO BARRE	9920	+ 1,02
OR FIN LINGOT	9950	+ 0,61
ONCE D'OR (LO) $	278,85	– 9,16
PIÈCE FRANCE 20 F	57	+ 1,60
PIÈCE SUISSE 20 F	56,80	....
PIÈCE UNION LAT. 20	57	+ 0,35
PIÈCE 10 DOLLARS US	210	+ 5
PIÈCE 20 DOLLARS US	379,25	– 1,49
PIÈCE 50 PESOS MEX.	372	+ 0,40

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Zurich, l'action **Zurich Financial** a cédé 2,21 %, mardi 18 décembre, à 420,5 francs suisses. La compagnie d'assurances a souffert de l'avertissement sur ses résultats émis par Axa.
● A la Bourse de Londres, le titre **CGNU** a perdu 2,62 %, mardi, à 818 pence, l'assureur britannique subissant aussi les effets de l'annonce d'Axa.
● Sur le marché britannique, l'action du groupe de médias **Pearson** a chuté de 4,96 %, mardi, à 766 pence, après l'émission d'un deuxième avertissement sur résultats. Le groupe de médias et d'édition, déjà touché par la crise du secteur publicitaire, a prévenu que ses résultats seraient aussi affectés par la détérioration de ses activités d'éducation, notamment en Amérique latine.
● Sur le marché suisse, l'action **UBS** a chuté de 4,23 %, mardi, à 82,65 francs suisses, à la suite de l'annonce du départ avec effet immédiat du président de la direction de la banque, le Britannique Luqman Arnold, et son remplacement par le Suisse Peter Wuffli.
● A la Bourse d'Amsterdam, l'action du groupe de luxe **Gucci**, qui a annoncé un bénéfice net en baisse de 50,7 %, à 56,3 millions de dollars (63 millions d'euros) au troisième trimestre 2001, a gagné 0,16 %, mardi, à 93,30 euros.

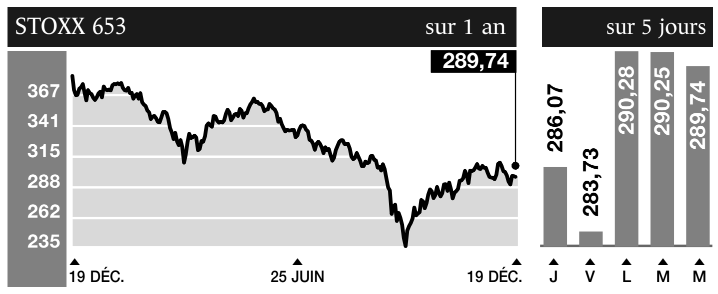

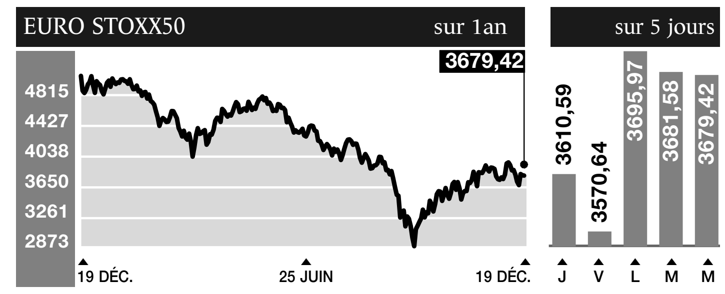

19/12 9 h 16 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AUTOLIV SDR	SE	20,92	....
BASF AG	BE★	41,35	− 0,60
BMW	DE★	38,50	+ 0,26
CONTINENTAL AG	DE★	14,20	....
DAIMLERCHRYSLER	DE★	45,30	− 0,22
FIAT	IT★	17,59	....
FIAT PRIV.	IT★	11,84	....
MICHELIN	FR★	35,99	− 1,40
PEUGEOT	FR★	46,53	+ 1,04
PIRELLI SPA	IT★	2	....
DR ING PORSCHE	DE★	412	− 0,72
RENAULT	FR★	38,60	− 1,76
VALEO	FR★	43,50	+ 1,16
VOLKSWAGEN VZ	DE★	33,10	− 1,34
▶ DJ E STOXX AUTO P		204,61	− 0,24

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ABBEY NATIONAL	GB	15,54	− 0,21
ABN AMRO HOLDIN	NL★	18,26	− 0,22
ALL & LEICS	GB	12,78	....
ALLIED IRISH BA	GB	18,94	− 0,42
ALMANIJ	BE★	36	+ 0,17
ALPHA BANK	GR	20,32	....
B.P.C.INDUSTRIA	IT★	10	....
B.P.EMILIA ROMA	IT★	30,10	....
B.P.LODI	IT★	8,82	....
B.P.NOVARA	IT★	6,22	....
B.P.SONDRIO	IT★	10,45	....
B.P.VERONA E S.	IT★	10,80	....
BANCA ROMA	IT★	2,36	....
BANCO SABADELL	ES★	14,90	− 0,20
BANK OF IRELAND	GB	15,83	....
BANK OF PIRAEUS	GR	9,58	....
BANKINTER R	ES★	32,01	− 0,90
BARCLAYS PLC	GB	35,06	− 0,82
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	32,95	− 1,35
BBVA R	ES★	14	− 1,34
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,70	....
BCA FIDEURAM	IT★	8,95	....
BCA LOMBARDA	IT★	9,43	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	18,13	....
BCA P.MILANO	IT★	3,81	....
BCO POPULAR ESP	ES★	36,35	+ 0,11
BCP R	PT★	4,49	....
BIPOP CARIRE	IT★	1,93	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,36	....
BNL	IT★	2,27	....
BNP PARIBAS	FR★	99,30	− 0,40
BSCH R	ES★	9,56	− 2,45
COMM.BANK OF GR	GR	38	....
COMMERZBANK	DE★	17,20	− 1,15
CREDIT LYONNAIS	FR★	35,95	− 0,88
CS GROUP N	CH	47,75	+ 0,07
DANSKE BANK	DK	16,94	− 0,79
DEXIA	BE★	15,42	+ 0,52
DNB HOLDING	NO	4,87	....
DRESDNER BANK N	DE★	41	....
EFG EUROBK ERGA	GR	15,30	....
ERSTE BANK	AT★	57,50	....
ESPIRITO SANTO	PT★	14,10	....
FOERENINGSSB A	SE	13,31	....
HALIFAX GROUP	GB	13,44	....
HSBC HLDG	GB	13,44	....
IKB	DE★	12,90	− 0,39
INTESABCI	IT★	2,68	....
JULIUS BAER HLD	CH	375,75	+ 0,73
KBC BANCASSURAN	BE★	34,70	+ 0,43
LLOYDS TSB	GB	11,47	− 1,25
MONTE PASCHI SI	IT★	2,69	....
NAT BANK GREECE	GR	27	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	96	....
NORDEA	SE	5,65	....
ROLO BANCA 1473	IT★	16,63	....
ROYAL BK SCOTL	GB	26,09	− 1,16
S-E-BANKEN -A-	SE	9,98	....
SAN PAOLO IMI	IT★	12,35	....
STANDARD CHARTE	GB	12,99	....
STE GENERAL-A-	FR★	61,20	− 0,89
SVENSKA HANDELS	SE	15,64	....
SWEDISH MATCH	SE	5,92	....
UBS N	CH	55,62	− 0,79
UNICREDITO ITAL	IT★	4,36	....
▶ DJ E STOXX BANK P		267,06	− 0,54

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACERALIA	ES★	17,35	− 0,74
ACERINOX R	ES★	36,39	− 0,03
ALUMINIUM GREEC	GR	35	....
ANGLO AMERICAN	GB	17,11	− 0,47
ASSIDOMAEN AB	SE	27,47	....
BEKAERT	BE★	37,05	− 0,67
BHP BILLITON	GB	5,41	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	44,05	....
BUNZL PLC	GB	6,85	....
CORUS GROUP	GB	1,21	+ 1,35
ELVAL	GR	3,50	....
HOLMEN -B-	SE	24,04	....
ISPAT INTERNATI	NL★	1,85	....
JOHNSON MATTHEY	GB	14,91	....
M-REAL -B-	FI★	6,80	+ 0,74
MAYR-MELNHOF KA	AT★	53,19	....
OUTOKUMPU	FI★	11,50	− 1,29
PECHINEY-A-	FR★	53,50	− 2,73
RAUTARUUKKI K	FI★	4,10	....
RIO TINTO	GB	20,28	− 2,26
SIDENOR	GR	4,48	....
SILVER & BARYTE	GR	8,48	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,49	+ 0,65
STORA ENSO -A-	FI★	13,75	....
STORA ENSO -R-	FI★	13,94	− 0,07
SVENSKA CELLULO	SE	30,11	....
THYSSENKRUPP	DE★	16,40	....
UMICORE	BE★	42	+ 0,48
UPM-KYMMENE COR	FI★	38	....
USINOR	FR★	14,05	+ 0,29
VIOHALCO	GR	9,56	....
VOEST-ALPINE AG	AT★	32,17	....
WORMS N	FR★	19	− 0,52
▶ DJ E STOXX BASI P		193,34	− 0,43

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AIR LIQUIDE	FR★	153,80	− 0,77
AKZO NOBEL NV	NL★	49,88	+ 0,44
BASF AG	DE★	41,35	− 0,60
BAYER AG	DE★	35,30	+ 0,43
BOC GROUP PLC	GB	17,09	....
CELANESE N	DE★	21,90	+ 2,82
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,69	+ 0,24
CLARIANT N	CH	20,18	+ 0,17
COLOPLAST -B-	DK	71,25	....
DEGUSSA (NEU)	DE★	28,80	+ 0,70
DSM	NL★	39,09	+ 0,23
EMS-CHEM HOLD A	CH	4232,23	....
ICI	GB	6,20	+ 1,05
KEMIRA	FI★	6,60	+ 0,15
KON. VOPAK NV	NL★	17,80	− 0,17
LONZA GRP N	CH	742,67	+ 0,46
NORSK HYDRO	NO	45,41	....
RHODIA	FR★	10,39	+ 2,16
SOLVAY	BE★	63,50	....
SYNGENTA N	CH	56,84	+ 1,02
TESSENDERLO CHE	BE★	24,80	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		331,54	− 0,17

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
D'IETEREN SA	BE★	158,50	....
GBL	BE★	300,10	....
GEVAERT	BE★	29	....
INCHCAPE	GB	9,90	− 0,33
KVAERNER -A-	NO	1,18	....
MYTILINEOS	GR	5,16	....
UNAXIS HLDG N	CH	123,27	− 0,68
ORKLA	NO	18,20	....
SONAE SGPS	PT★	0,82	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
EQUANT NV	NL★	13,64	− 0,80
ATLANTIC TELECO	GB	0,08	....
BRITISH TELECOM	GB	5,75	....
CABLE & WIRELES	GB	5,25	....
COLT TELECOM NE	GB	1,96	− 0,82
DEUTSCHE TELEKO	DE★	19,40	− 0,05
E.BISCOM	IT★	52,85	....
EIRCOM	IR★	1,30	....
ELISA COMMUNICA	FI★	13,90	− 2,11
ENERGIS	GB	0,97	− 1,64
EUROPOLITAN HLD	SE	7,24	....
FRANCE TELECOM	FR★	44,30	− 1,20
HELLENIC TELE (	GR	18,04	....
KINGSTON COM	GB	2,07	− 0,78
KONINKLIJKE KPN	NL★	5,79	− 0,17
KPNQWEST NV -C-	NL★	8	− 0,50
LIBERTEL NV	NL★	10,25	+ 2,09
VODAFONE N	DE★	211,11	....
MOBILCOM	DE★	23,69	− 0,46
OLD MUTUAL	GB	1,36	− 2,33
OLIVETTI	IT★	1,44	....
PANAFON HELLENI	GR	5,80	....
PT TELECOM SGPS	PT★	8,56	....
SONERA	FI★	5,67	− 1,39
SONG NETWORKS	SE	1,08	....
SWISSCOM N	CH	306,57	....
T.I.M.	IT★	6,25	....
TDC	DK	38,58	+ 0,35
TELE2 -B-	SE	39,41	....
VODAFONE TELECE	PT★	8,66	....
TELECOM ITALIA	IT★	9,50	....
TELECOM ITALIA	IT★	5,81	....
TELEFONICA	ES★	15,42	+ 0,46
TELEF.MOVILES	ES★	8,57	+ 0,35
TELENOR	NO	4,77	....
TELIA	SE	4,90	....
TISCALI	IT★	10,55	....
VERSATEL TELECO	NL★	1	....
VODAFONE GROUP	GB	2,89	− 1,10
▶ DJ E STOXX TCOM P		480,36	− 0,03

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACCIONA	ES★	41,20	− 0,07
ACESA R	ES★	10,66	+ 0,47
ACS	ES★	27,50	− 0,33
AGGREGATE IND	GB	1,49	....
AKTOR SA	GR	8,02	....
AMEY	GB	6,20	+ 0,52
AUREA R	ES★	22,24	+ 0,59
BOUYGUES	FR★	37,83	− 0,63
BPB	GB	4,78	− 3,27
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,36	....
BUZZI UNICEM	IT★	7,22	....
CIMPOR R	PT★	19,11	....
COLAS	FR★	63	− 0,32
CRH PLC	GB	31,75	− 0,25
FCC	ES★	24,05	+ 1,05
GRUPO DRAGADOS	ES★	14,69	+ 0,07
GRUPO FERROVIAL	ES★	21,32	− 0,47
HANSON PLC	GB	7,90	....
HEIDELBERGER ZE	DE★	52	....
HELL.TECHNODO.R	GR	6,08	....
HERACLES GENL R	GR	12,68	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	15,20	− 1,30
HOLCIM	CH	238,06	....
IMERYS	FR★	105,80	− 0,19
ITALCEMENTI	IT★	8,76	....
LAFARGE	FR★	102,40	− 0,68
MICHANIKI REG.	GR	2,35	....
NOVAR	GB	2,08	+ 1,57
PILKINGTON PLC	GB	1,75	....
RMC GROUP PLC	GB	10,29	....
SAINT GOBAIN	FR★	163,90	− 1,09
SKANSKA -B-	SE	7,08	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,75	....
TECHNIP-COFLEXI	FR★	142	+ 0,35
TITAN CEMENT RE	GR	38,24	....
UPONOR -A-	FI★	18,70	....
CIMENTS VICAT /	FR★	63,20	....
VINCI	FR★	62,90	+ 1,29
WIENERBERGER AG	AT★	15,95	....
▶ DJ E STOXX CNST P		227,15	− 0,38

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACCOR	FR★	39,29	− 0,28
ADIDAS-SALOMON	DE★	80,50	+ 0,63
AGFA-GEVAERT	BE★	13,80	+ 1,02
AIR FRANCE	FR★	16,40	− 0,55
AIRTOURS PLC	GB	4,01	....
ALITALIA	IT★	1,08	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	7,62	....
AUTOGRILL	IT★	10,11	....
BANG & OLUFSEN	DK	25,54	....
BENETTON	IT★	12,90	....
BERKELEY GROUP	GB	11,31	....
BRITISH AIRWAYS	GB	3,39	+ 0,96
BULGARI	IT★	9	....
CHRISTIAN DIOR	FR★	33,80	− 0,18
CLUB MED.	FR★	44,50	+ 0,59
COMPASS GROUP	GB	8,19	....
DT.LUFTHANSA N	DE★	15	+ 0,33
ELECTROLUX -B-	SE	16,59	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	1,38	− 4,17
EMI GROUP	GB	5,62	....
EURO DISNEY	FR★	0,89	− 1,11
HDP	IT★	3,16	....
HERMES INTL	FR★	165	− 1,20
HILTON GROUP	GB	3,39	....
HUGO BOSS AG VZ	DE★	21,30	+ 0,24
HUNTER DOUGLAS	NL★	28,34	+ 1,14
INDITEX R	ES★	21,86	− 0,64
J D WETHERSPOON	GB	6,50	....
KLM	NL★	13,30	+ 0,91
LVMH	FR★	45,16	+ 0,69
MEDION	DE★	47,44	− 0,96
MOULINEX	FR★	0,01	....
NH HOTELES	ES★	11,21	+ 0,09
NXT	GB	2,67	....
P & O PRINCESS	GB	5,99	+ 1,92
PERSIMMON PLC	GB	4,94	− 0,33
PREUSSAG AG	DE★	27,80	− 0,71
RANK GROUP	GB	3,52	....
RICHEMONT UNITS	CH	20,69	− 1,61
RYANAIR HLDGS	IR★	13,42	....
SAIRGROUP N	CH	1,09	− 6,43
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR★	63	− 0,08
SIX CONTINENTS	GB	11,31	− 1,41
SODEXHO ALLIANC	FR★	46,37	− 0,15
THE SWATCH GRP	CH	105,13	+ 1,81
THE SWATCH GRP	CH	22,38	+ 2,33
TELE PIZZA	ES★	1,80	....
THOMSON MULTIME	PA	33,80	+ 0,90
WILSON BOWDEN	GB	12,93	− 0,87
WM-DATA -B-	SE	2,80	....
WOLFORD AG	AT★	10,25	....
WW/WW UK UNITS	IR★	0,97	+ 2,11
▶ DJ E STOXX CYC GO P		122,91	− 0,32

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACTELION N	CH	43,98	+ 0,23
ALTANA AG	DE★	51,50	− 0,39
AMERSHAM	GB	10,42	....
ASTRAZENECA	GB	49,65	+ 0,10
AVENTIS	FR★	74,25	− 0,60
BB BIOTECH	CH	81,39	....
CELLTECH GROUP	GB	14,11	− 3
DISETRONIC HLDG	CH	916,98	− 1,67
ELAN CORP	IR★	47,90	....
ESSILOR INTL	FR★	32,75	+ 0,55
FRESENIUS MED C	DE★	70	+ 0,14
H. LUNDBECK	DK	26,21	− 0,76
GALEN HOLDINGS	GB	11,07	− 1,01
GAMBRO -A-	SE	6,66	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,57	− 0,47
H. LUNDBECK	DK	26,21	− 0,76
NOVARTIS N	CH	38,29	....
NOVO-NORDISK -B	DK	43,69	− 0,31
NOVOZYMES -B-	DK	22,05	+ 0,31
ORION B	FI★	19,25	− 0,26
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,86	− 6,15
PHONAK HLDG N	CH	27,30	+ 0,88
QIAGEN NV	NL★	21,20	− 0,93
ROCHE HLDG G	CH	79,86	+ 1,29
SANOFI SYNTHELA	FR★	76,95	+ 1,05
SCHERING AG	DE★	58,40	....
SERONO -B-	CH	914,27	− 0,07
SHIRE PHARMA GR	GB	13,67	+ 0,71
SMITH & NEPHEW	GB	6,06	....
SSL INTL	GB	8,58	....
SULZER AG 100N	CH	170,92	....
SYNTHES-STRATEC	CH	754,21	− 0,45
UCB	BE★	44,25	+ 0,57
WILLIAM DEMANT	DK	29,04	+ 0,93
WS ATKINS	GB	10,37	− 1,83
ZELTIA	ES★	9,03	+ 0,22
▶ DJ E STOXX HEAL		508,35	....

(Publicité)

Le Monde ARGENT

Tous les week-ends faites un bon placement

Le Monde Argent, un supplément du Monde en vente chaque samedi avec l'édition datée dimanche-lundi

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
BG GROUP	GB	4,12	− 0,39
BP	GB	8,26	− 0,58
CEPSA	ES★	12,55	....
COFLEXIP	FR★	151,10	− 0,33
DORDTSCHE PETRO	NL★	2,50	....
GBL	BE★	57,95	+ 2,39
ENI	IT★	13,19	....
ENTERPRISE OIL	GB	7,21	....
HELLENIC PETROL	GR	6,84	....
LATTICE GROUP	GB	2,39	+ 0,68
OMV AG	AT★	91,66	....
PETROLEUM GEO-S	NO	7,69	....
REPSOL YPF	ES★	15,75	+ 0,90
ROYAL DUTCH CO	NL★	52,45	− 1,13
SAIPEM	IT★	5,23	....
SHELL TRANSP	GB	7,34	− 0,66
STATOIL	NO	7,32	....
TOTAL FINA ELF	FR★	150,30	− 0,20
IHC CALAND	NL★	46,85	− 0,32
▶ DJ E STOXX ENGY P		306,68	− 0,47

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
3I GROUP	GB	13,90	....
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	17,08	+ 2,32
BHW HOLDING AG	DE★	25,60	....
BPI R	PT★	2,37	....
BRITISH LAND CO	GB	7,24	....
CALEDONIA INV.S	GB	13,70	+ 0,95
CANARY WHARF GR	GB	7,40	....
CATTLES ORD.	GB	4,60	....
CLOSE BROS GRP	GB	12,85	....
COBEPA	BE★	60	....
CONSORS DISC-BR	DE★	9,50	− 1,04
CORIO NV	NL★	25,05	+ 0,40
CORP FIN ALBA	ES★	23,20	+ 1,31
DAB BANK AG	DE★	14,70	....
DEPFA-BANK	DE★	60,35	+ 0,42
DROTT -B-	SE	11,41	....
EURAZEO	FR★	61,80	− 1,12
EURONEXT	NL★	19,96	....
FINAXA	FR★	76,25	− 1,93
FORTIS (B)	BE★	27,50	....
FORTIS (NL)	NL★	27,07	....
GECINA	FR★	90	− 0,28
GIMV	BE★	28,93	+ 0,28
GREAT PORTLAND	GB	3,99	....
HAMMERSON	GB	7,06	....
ING GROEP	NL★	27,23	− 0,95
LAND SECURITIES	GB	12,81	+ 2,99
LIBERTY INTL	GB	7,90	....
LONDON STOCK EX	GB	6,54	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT★	12,64	....
METROVACESA	ES★	14,61	− 0,20
MONTEDISON	IT★	2,73	....
PROVIDENT FIN	GB	10,37	+ 1,90
RODAMCO EUROPE	NL★	39,36	+ 0,54
RODAMCO NORTH A	NL★	51	− 0,68
ROLINCO NV	NL★	24,50	....
SCHRODERS	GB	13,91	....
SIMCO N	FR★	77,35	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,14	....
TECAN GRP N	CH	73,93	− 0,46
UNIBAIL	FR★	56	+ 0,72
VALLEHERMOSO	ES★	7,11	+ 0,14
WCM BETEILIGUNG	DE★	12,17	+ 0,58
▶ DJ E STOXX FINS P		233,52	− 0,26

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ALLIED DOMECQ	GB	6,24	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,98	....
BBAG OE BRAU-BE	AT★	38,90	....
BRAU UNION	AT★	39,26	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,79	....
CARLSBERG -B-	DK	45,71	....
CARLSBERG AS -A	DK	41,27	....
COCA COLA HBC	GR	15,76	....
DANISCO	DK	39,99	....
DANONE	FR★	131	+ 0,77
DELTA HOLDINGS	GR	7,60	....
DIAGEO	GB	12,05	+ 0,67
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,66	....
HEINEKEN HOLDIN	NL★	30,25	− 1,31
HELLENIC SUGAR	GR	9,48	....
KAMPS	DE★	9,10	− 0,87
KERRY GRP-A-	GB	21,97	− 0,66
KINGFISHER	GB	6,20	+ 2,40
KONINKLIJKE NUM	NL★	25,08	− 0,28
MONTEDISON	IT★	2,73	....
NESTLE N	CH	229,25	....
NORTHERN FOODS	GB	2,50	....
PARMALAT	IT★	2,95	....
PERNOD RICARD	FR★	83,20	+ 0,97
RAISIO GRP -V-	FI★	0,93	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,58	+ 0,38
SOUTH AFRICAN B	GB	7,37	....
TATE & LYLE	GB	5,56	....
TOMKINS	GB	3,39	....
UNILEVER	NL★	63,10	....
WHITBREAD PLC	GB	8,53	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		221,29	+ 0,26

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ABB N	CH	10,92	....
ADECCO N	CH	61,82	− 0,11
AGGREKO	GB	5,67	....
ALSTOM	FR★	13,32	+ 0,68
ALTRAN TECHNO	FR★	51,50	− 1,15
ALUSUISSE GRP N	CH	854,58	....
ARRIVA	GB	4,78	....
ASSA ABLOY-B-	SE	15,85	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,08	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,72	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,03	....
ATTICA ENTR SA	GR	4,98	....
BAA	GB	8,97	....
BBA GROUP PLC	GB	4,30	− 0,75
BODYCOTE INTL	GB	3,52	....
BRAMBLES INDUST	GB	5,24	....
BUDERUS AG	DE★	30,85	+ 2,15
CAPITA GRP	GB	7,74	+ 0,63
CDB WEB TECH IN	IT★	3,76	− 0,53
CGIP	FR★	36,50	− 2,67
CHUBB	GB	2,59	+ 2,56
CIR	IT★	0,95	....
COBHAM	GB	17,77	....
COOKSON GROUP P	GB	1,47	....
COPENHAGEN AIRP	DK	69,90	....
DAMPSKIBS -A-	DK	6385,27	....
DAMPSKIBS -B-	DK	7017,07	....
DAMSKIBS SVEND	DK	9342,65	....
DE LA RUE	GB	7,66	− 0,42
E.ON AG	DE★	55	+ 0,18
ELECTROCOMPONEN	GB	8,55	....
ENIRO	SE	7,77	....
EPCOS	DE★	56,50	− 0,79
EUR AERO DEFENC	FR★	14,08	+ 0,36
EUROTUNNEL	FR★	1,06	− 1,85
EXEL	GB	12,70	....
FINMECCANICA	IT★	0,99	....
FINNLINES	FI★	23,40	+ 0,65
FKI	GB	3,05	+ 2,16
FLS IND.B	DK	7,80	+ 0,87
FLUGHAFEN WIEN	AT★	30	....
GAMESA	ES★	15,55	....
GKN	GB	4,51	....
GROUP 4 FALCK	DK	126,36	....
GROUP 4 FALCK	DK	126,36	....
GUARDIAN IT	GB	2,62	+ 1,25
HAGEMEYER NV	NL★	19,35	− 0,21
HALKOR	GR	4,28	....
HAYS	GB	3,49	− 3,14
HEIDELBERGER DR	DE★	46,80	+ 2,52
HUHTAMAKI	FI★	34,90	+ 1,45
IFIL	IT★	5,20	....
IMI PLC	GB	4,14	....
IND.VAERDEN -A-	SE	16,90	....
INDRA SISTEMAS	ES★	10,14	− 0,49
INVENSYS	GB	1,97	+ 0,83
INVESTOR -A-	SE	11,67	....
INVESTOR -B-	SE	11,73	....
ISS	DK	55,11	+ 0,49
JOT AUTOMATION	FI★	0,51	− 3,77
KINNEVIK -B-	SE	17,33	....
KONE B	FI★	79,97	....
LEGRAND	FR★	145	+ 0,49
LINDE AG	DE★	46	+ 0,88
MAN AG	DE★	22,80	+ 1,79
MEGGITT	GB	2,97	....
METSO	FI★	12	....
MG TECHNOLOGIES	DE★	9,61	− 0,93
MORGAN CRUCIBLE	GB	2,89	+ 0,56
EXEL	GB	12,70	....
PACE MICRO TECH	GB	6,04	+ 5,35
PARTEK	FI★	8,69	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,62	....
PERLOS	FI★	12	− 1,64
PREMIER FARNELL	GB	4,88	....
RAILTRACK	GB	4,52	....
RANDSTAD HOLDIN	NL★	14,05	− 0,35
RENTOKIL INITIA	GB	4,27	....
REXAM	GB	5,85	....
REXEL	FR★	61,80	+ 0,16
RHI AG	AT★	7,42	....
RIETER HLDG N	CH	242,81	− 0,14
ROLLS ROYCE	GB	2,63	− 1,21
SANDVIK	SE	23,88	....
SAURER N	CH	20,01	....
SCHNEIDER ELECT	FR★	54,40	− 1,18
SEAT PAGINE GIA	IT★	0,96	....
SEAT PAGINE GIA	IT★	0,96	....
SECURICOR	GB	1,84	....
SECURITAS -B-	SE	20,55	....
SERCO GROUP	GB	6,11	+ 0,53
SGL CARBON	DE★	24	− 0,41
SHANKS GROUP	GB	2,75	....
SIDEL	FR★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE★	29,83	− 1,84
SKF -B-	SE	21,13	....
SMITHS GROUP	GB	10,81	....
SOPHUS BEREND -	DK	22,92	....
SPIRENT	GB	2,84	+ 2,33
STOLT NIELSEN	LU★	126	....
TELE2 -B-	SE	39,41	....
THALES	FR★	38,47	− 0,34
TOMRA SYSTEMS	NO	9,82	....
TPI	ES★	4,67	+ 1,52
TRAFFICMASTER	GB	0,82	+ 2
UNAXIS HLDG N	CH	123,27	− 0,68
VA TECHNOLOGIE	AT★	24,70	....
VEDIOR NV	NL★	12,80	− 1,99
VESTAS WIND SYS	DK	28,77	+ 0,23
VINCI	FR★	62,90	+ 1,29
VIVENDI ENVIRON	FR★	37	− 0,67
VOLVO -A-	SE	17,86	....
VOLVO -B-	SE	18,65	....
WARTSILA CORP A	FI★	20	....
XANSA	GB	5,95	+ 3,08
ZARDOYA OTIS	ES★	10,46	− 1,23
▶ DJ E STOXX IND GO P		349,67	− 0,79

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AEGIS GROUP	GB	1,42	....
AEGON NV	NL★	28,61	− 1,45
AGF	FR★	52,40	− 0,57
ALLEANZA ASS	IT★	12,12	....
ALLIANZ N	DE★	255,50	− 0,82
ASR VERZEKERING	NL★	81,10	....
AXA	FR★	22,54	+ 1,53
BALOISE HLDG N	CH	101,74	+ 0,17
BRITANNIC	GB	12,04	+ 0,40
CATTOLICA ASS	IT★	23,70	....
CGNU	GB	13,22	....
CNP ASSURANCES	FR★	35,02	− 1,35
CODAN	DK	16,13	....
CORP MAPFRE R	ES★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE★	174,10	+ 0,06
ETHNIKI GEN INS	GR	10,02	....
EULER	FR★	42	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,79	....
FORTIS (B)	BE★	27,50	....
FRIENDS PROVIDE	GB	3,18	....
GENERALI ASS	IT★	30,45	....
GENERALI HLD VI	AT★	155	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	4,98	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,75	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,55	....
MEDIOLANUM	IT★	10,04	....
MUENCH RUECKVER	DE★	287	....
POHJOLA GRP.B	FI★	20,20	....
PRUDENTIAL	GB	12,65	− 0,25
RAS	IT★	13,22	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,32	....
SAI	IT★	14,70	....
SAMPO-LEONIA -A	FI★	8,60	+ 0,58
SCHW NATL VERS	CH	596,85	+ 0,11
SCOR	FR★	35,20	− 1,37
SKANDIA INSURAN	SE	8,08	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,67	....
STOREBRAND	NO	6,44	....
SWISS LIFE REG	CH	497,15	+ 0,14
SWISS RE N	CH	112,76	....
TOPDANMARK	DK	26,21	....
ZURICH FINL SVC	CH	285,20	....
▶ DJ E STOXX INSU P		321,73	− 0,20

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
B SKY B GROUP	GB	12,04	....
CANAL PLUS	FR★	3,54	− 0,28
CAPITAL RADIO	GB	12,68	....
CARLTON COMMUNI	GB	3,89	− 1,63
DLY MAIL & GEN	GB	10,50	....
ELSEVIER	NL★	12,73	− 0,24
EMAP PLC	GB	12,09	....
FOX KIDS EUROPE	NL★	11,81	....
FUTURE NETWORK	GB	0,86	....
GRANADA	GB	2,36	+ 2,10
GRUPPO L'ESPRES	IT★	3,48	....
GWR GROUP	GB	4,07	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	8,55	+ 2,03
INDP NEWS AND M	IR★	1,94	+ 1,57
INFORMA GROUP	GB	3,83	....
LAGARDERE SCA N	FR★	47,10	+ 1,12
LAMBRAKIS PRESS	GR	4,48	....
M6 METROPOLE TV	FR★	28,90	− 2,36
MEDIASET	IT★	8,27	....
MODERN TIMES GR	SE	24,62	....
MONDADORI	IT★	7,16	....
NRJ GROUP	FR★	20,79	− 3,97
PEARSON	GB	12,36	− 0,13
PRISA	ES★	11,15	+ 1,83
PROSIEBEN SAT.1	DE★	6	....
PT MULTIMEDIA R	PT★	8,13	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	28,83	− 0,59
PUBLIGROUPE N	CH	227,89	....
REED INTERNATIO	GB	9,05	− 0,18
REUTERS GROUP	GB	11,39	....
RTL GROUP	LU★	41,20	....
SMG	GB	2,23	....
SOGECABLE R	ES★	26,75	+ 0,83
TAYLOR NELSON S	GB	3,10	....
TELEWEST COMM.	GB	1,03	....
TF1	FR★	27,90	+ 1,53
TRINITY MIRROR	GB	6,46	− 1,23
UNITED PAN-EURO	NL★	0,54	− 1,82
UTD BUSINESS ME	GB	11,52	....
VIVENDI UNIVERS	FR★	59,60	+ 0,17
VNU	NL★	34,30	+ 0,59
WOLTERS KLUWER	NL★	24,54	− 0,81
WPP GROUP	GB	11,94	− 0,14
▶ DJ E STOXX MEDIA P		310,73	+ 0,13

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AHOLD	NL★	30,86	+ 0,52
ALTADIS	ES★	18,22	....
AMADEUS GLOBAL	ES★	6,80	+ 0,59
ATHENS MEDICAL	GR	3,82	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	82	....
AVIS EUROPE	GB	2,55	....
BEIERSDORF AG	DE★	125,80	+ 0,48
BIC	FR★	37	+ 0,54
BRIT AMER TOBAC	GB	9,19	+ 2,15
CASINO GP	FR★	84,50	+ 0,12
CLARINS	FR★	61,10	− 1,45
COLRUYT	BE★	46	+ 1,55
DELHAIZE	BE★	57,75	+ 0,96
FIRSTGROUP	GB	4,28	....
GALLAHER GRP	GB	7,34	....
GIB	BE★	44,50	+ 0,09
GIVAUDAN N	CH	341,16	− 0,40
HENKEL KGAA VZ	DE★	62,90	+ 0,56
ICELAND GROUP	GB	2,92	....
IMPERIAL TOBACC	GB	14,51	+ 0,45
JERONIMO MARTIN	PT★	9,14	....
KESKO -B-	FI★	10,10	− 0,39
L'OREAL	FR★	77,15	− 0,06
LAURUS NV	NL★	5,05	+ 0,20
MORRISON SUPERM	GB	3,25	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,77	....
SAFEWAY	GB	4,96	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,74	....
STAGECOACH GROU	GB	1,15	....
TERRA NETWORKS	ES★	9,94	+ 1,43
TESCO PLC	GB	3,81	− 0,42
TPG	NL★	23,75	− 0,46
WANADOO	FR★	5,74	− 1,88
WELLA AG VZ	DE★	52,50	+ 0,38
▶ DJ E STOXX N CY G P		380,51	+ 0,04

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ALLIANCE UNICHE	GB	8,64	....
AVA ALLG HAND.G	DE★	42,45	....
BOOTS CO PLC	GB	9,76	+ 3,42
BUHRMANN NV	NL★	11,89	+ 1,62
CARREFOUR	FR★	54,80	− 1,79
CASTO.DUBOIS	FR★	55,75	− 0,62
CC CARREFOUR	ES★	13,45	+ 0,52
CHARLES VOEGELE	CH	45,44	....
D'IETEREN SA	BE★	158,50	....
DEBENHAMS	GB	6,45	+ 3,91
DIXONS GROUP	GB	4,02	+ 4,62
GAL LAFAYETTE	FR★	149	− 0,27
GEHE AG	DE★	41,90	− 0,24
GUCCI GROUP	NL★	93,30	....
GUS	GB	10,31	+ 0,47
HENNES & MAURIT	SE	21,82	....
KARSTADT QUELLE	DE★	42,40	− 1,17
KINGFISHER	GB	5,93	....
MARKS & SPENCER	GB	5,77	− 0,28
MATALAN	GB	5,51	+ 2,40
METRO	DE★	39	....
MFI FURNITURE G	GB	2,20	....
NEXT PLC	GB	14,78	....
PINAULT PRINT.	FR★	144	− 1,37
SIGNET GROUP	GB	1,41	....
VALORA HLDG N	CH	162,78	....
VENDEX KBB NV	NL★	11,50	− 1,12
W.H SMITH	GB	7,59	....
WOLSELEY PLC	GB	9,03	....
▶ DJ E STOXX RETL P		288,66	− 1,36

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AIXTRON	DE★	26,57	− 2,24
ALCATEL-A-	FR★	19,25	− 0,31
ALTEC	GR	2,72	....
ARC INTERNATION	GB	0,81	....
ARM HOLDINGS	GB	5,93	− 1,34
ASML HOLDING	NL★	20,55	− 1,25
BAAN COMPANY	NL★	2,66	....
BAE SYSTEMS	GB	5,15	− 0,31
BALTIMORE TECH	GB	0,27	....
BROKAT TECHNOLO	DE★	0,20	− 4,76
BULL	FR★	1,18	− 3,28
BUSINESS OBJECT	FR★	38,05	− 0,13
CAP GEMINI	FR★	81,65	− 1,51
COMPTEL	FI★	3,22	− 0,31
DASSAULT SYST.	FR★	55,50	− 2,12
ERICSSON -B-	SE	6,13	....
F-SECURE	FI★	1,12	....
FILTRONIC	GB	6,71	....
FINMATICA	IT★	19,20	....
GETRONICS	NL★	3,86	− 0,26
GN GREAT NORDIC	DK	6,45	− 1,23
INFINEON TECHNO	DE★	23,50	− 3,09
INFOGRAMES ENTE	FR★	14	− 0,50
INTRACOM R	GR	13,16	....
KEWILL SYSTEMS	GB	0,86	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	111,91	....
LOGICA	GB	10,99	....
LOGITECH INTL N	CH	42,56	− 1,03
MARCONI	GB	0,61	− 2,56
MB SOFTWARE	DE★	0,20	....
OCE	NL★	11,05	− 0,81
ROY.PHILIPS ELE	NL★	32,05	− 0,77
PSION	GB	1,52	+ 1,08
SAGE GRP	GB	3,57	− 6,36
SAGEM	FR★	66	+ 0,53
SAP AG	DE★	147	− 2,07
SAP VZ	DE★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	52,02	+ 2,13
SIEMENS AG N	DE★	70,80	− 0,56
SPIRENT	GB	2,84	+ 2,33
STMICROELECTRON	FR★	35,97	− 1,05
THINK TOOLS	CH	19,67	....
THUS	GB	0,99	+ 15,09
TIETOENATOR	FI★	29,90	− 1,81
▶ DJ E STOXX TECH P		494,87	− 1,39

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACEA	IT★	7,60	....
AEM	IT★	2,29	....
BRITISH ENERGY	GB	3,62	....
CENTRICA	GB	3,49	....
EDISON	IT★	8,41	....
ELECTRABEL	BE★	222,70	+ 1,14
ELECTRIC PORTUG	PT★	2,47	....
ENDESA	ES★	17,25	+ 0,76
ENEL	IT★	6,19	....
EVN	AT★	45,84	....
FORTUM	FI★	4,75	....
GAS NATURAL SDG	ES★	18,85	....
HIDRO CANTABRIC	ES★	26,50	+ 0,38
IBERDROLA	ES★	14,15	....
INNOGY HOLDINGS	GB	3,17	....
ITALGAS	IT★	10,32	....
KELDA	GB	5,66	....
NATIONAL GRID G	GB	7,08	....
INTERNATIONAL P	GB	3,15	+ 2,09
OESTERR ELEKTR	AT★	85,25	....
PENNON GROUP	GB	9,65	....
POWERGEN	GB	12,10	....
SCOTTISH POWER	GB	6,22	+ 0,79
SEVERN TRENT	GB	11,34	− 1,13
SUEZ	FR★	32,52	− 0,46
UNION FENOSA	ES★	17,03	+ 0,18
UNITED UTILITIE	GB	9,71	+ 0,17
VIRIDIAN GROUP	GB	7,88	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		285,11	+ 0,07

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/12 9 h 16 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 18/12
AIRSPRAY NV	16,85	....
ANTONOV	0,62	....
C/TAC	2,39	....
CARDIO CONTROL	3,60	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,65	....
AMERICA SUL PREF-B	....	....
NEDGRAPHICS HOLD	4	....
SOPHEON	0,51	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 18/12
ARTHUR	2,55	....
ENVIPCO HLD CT	0,31	....
FARDIS B	14	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **EADS** cédait 0,14 %, à 14,05 euros, mercredi 19 décembre, à l'ouverture de la Bourse de Paris. Huit Etats européens ont signé un protocole d'accord qui prévoit le versement de 18 milliards d'euros à Airbus Military, la filiale d'EADS pour la construction de 196 A400M, le futur avion de transport militaire (*Le Monde* du 15 décembre). Le programme dépend de l'approbation par le Parlement allemand, qui doit voter les fonds nécessaires au financement de la commande de Berlin.

● Le titre **Suez** perdait 0,67 %, mercredi, à 32,45 euros. La Société générale de Belgique, filiale à 100 % du groupe français et actionnaire du groupe sidérurgiste luxembourgeois Arbed à hauteur de 9,35 % du capital, a procédé à des cessions d'actions d'Arbed pour environ 60 millions d'euros.

● L'action **Chargeurs** gagnait 0,23 %, mercredi, à 64 euros. Le conglomérat français a annoncé, dans un communiqué, prévoir une progression de 2 % de son chiffre d'affaires 2001 par rapport à celui de 2000.

● Le groupe de mobilier urbain allemand Wall AG a précisé, mercredi, que l'entrée, à hauteur de 11,1 %, dans son capital par JC Decaux n'avait été souhaitée ni par ses principaux actionnaires ni par son conseil d'administration. A la suite de cette annonce, le titre **JC Decaux** perdait 1,79 %, à 11 euros.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 19 DÉCEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ACCOR	❯	39,08	256,35	−0,81	14/06
AFFINE		36,01	236,21	+0,03	01/11
AGF	❯	52,70	345,69	...	06/06
AIR FRANCE G	❯	16,23	106,46	−1,58	24/09
AIR LIQUIDE	❯	155,40	1019,36	+0,26	10/05
ALCATEL A	❯	19,45	127,58	+0,73	07/05
ALCATEL O		8,20	53,79	+0,74	07/05
ALSTOM	❯	13,40	87,90	+1,28	30/07
ALTRAN TECHN	❯	51,05	334,87	−2,02	02/07
ARBEL		3,15	20,66	−1,56	01/07
AREVA CIP		153	1003,61	−0,46	17/07
ATOS ORIGIN	❯	74,75	490,33	+0,74	...
AVENTIS	❯	74,75	490,33	+0,07	25/06
AXA	❯	23,09	151,46	+4,01	14/05
BACOU DALLOZ		83,90	550,35	+0,12	04/07
BAIL INVESTI		119,80	785,84	+0,50	31/05
BAZAR HOT. V		124,70	817,98	−0,24	05/06
BEGHIN SAY	❯	40,90	268,29	−0,73	...
BIC	❯	36,80	241,39	...	15/06
BNP PARIBAS	❯	99,90	655,30	+0,20	11/06
BOLLORE	❯	240	1574,30	−1,23	12/10
BOLLORE INV		49,20	322,73	+0,20	26/06
BONGRAIN		...	...	...	11/05
BOUYGUES	❯	38,04	249,53	−0,08	08/06
BOUYGUES OFF	❯	35,67	233,98	...	31/05
B T P (LA CI		...	...	...	15/07
BULL#	❯	1,18	7,74	−3,28	...
BURELLE (LY)		49,55	325,03	...	12/06
BUSINESS OBJ	❯	38,03	249,46	−0,18	...
CANAL +	❯	3,54	23,22	−0,28	02/05
CAP GEMINI	❯	82,85	543,46	−0,06	18/05
CARBONE-LORR	❯	30,70	201,38	−1,29	09/05
CARREFOUR	❯	55,60	364,71	−0,36	03/05
CASINO GUICH		62,25	408,33	−0,72	11/06
CASINO GUICH	❯	84,65	555,27	+0,30	11/06
CASTORAMA DU	❯	55,50	364,06	−1,07	11/06
CEGID (LY)		82,30	539,85	−3,18	20/06
CEREOL	❯	28,90	189,57	−0,38	...
CERESTAR	❯	30,80	202,03	−0,16	...
CFF.RECYCLIN		40,80	267,63	−2,86	30/03
CGIP	❯	36,66	240,47	−2,24	08/06
CHARGEURS		63,60	417,19	−0,39	20/07
CHRISTIAN DI	❯	34,40	225,65	+1,59	04/12
CIC -ACTIONS		120,60	791,08	+0,50	06/06
CIMENTS FRAN	❯	47,41	310,99	−0,25	20/06
CLARINS	❯	62,45	409,65	+0,73	20/07
CLUB MEDITER	❯	44,13	289,47	−0,25	20/03
CNP ASSURANC	❯	35,13	230,44	−1,04	15/06
COFACE	❯	46	301,74	−1,50	14/05
COFLEXIP		151,10	991,15	−0,33	...
COLAS		63	413,25	−0,32	29/05
CONTIN.ENTRE		44,60	292,56	−0,22	13/06
CRED.FON.FRA		14,83	97,28	−0,94	03/07
CREDIT LYONN	❯	36,02	236,28	−0,69	09/05
CS COM.ET SY		8,81	57,79	−0,56	...
CREDIT AGRIC	❯	17,52	114,92	−1,02	...
DAMART		86,20	565,43	+0,12	20/12
DANONE	❯	131,90	865,21	+1,46	06/06
DASSAULT-AVI		309,50	2030,19	+1,51	10/05
DASSAULT SYS	❯	55,40	363,40	−2,29	25/06
DEV.R.N-P.CA		14,60	95,77	+2,46	18/06
DEVEAUX(LY)#		66,75	437,85	−0,22	02/07
DMC (DOLLFUS		7,58	49,72	+1,20	20/06
DYNACTION		24,80	162,68	+0,20	10/07
EIFFAGE	❯	67	439,49	+0,60	30/04
ELECT.MADAGA		...	...	...	...
ELIOR	❯	8,08	53	+0,12	23/04
ENTENIAL(EX		25,52	167,40	−2,22	06/06
ERAMET		35,20	230,90	−2,22	15/06
ESSILOR INTL	❯	32,58	213,71	+0,03	21/05
ESSO		78,50	514,93	−0,63	04/10
EULER	❯	42	275,50	...	02/05
EURAZEO	❯	61,30	402,10	−1,92	26/04
EURO DISNEY	❯	0,88	5,77	−2,22	30/09
EUROTUNNEL	❯	1,04	6,82	−3,70	...
FAURECIA	❯	57,90	379,80	−0,52	05/07
F.F.P. (NY)	❯	100,20	657,27	+0,20	14/06
FIMALAC	❯	39,68	260,28	+0,20	07/06
FINAXA		79,80	523,45	+2,64	27/06
FONC.LYON.#		27	177,11	+1,73	28/05
FRANCE TELEC	❯	44,68	293,08	−0,36	14/06
FROMAGERIES		...	...	...	16/07
GALERIES LAF	❯	147,40	966,88	−1,34	13/06
GAUMONT #		41	268,94	−0,97	11/05
GECINA	❯	90,30	592,33	+0,06	20/06
GENERALE DE		15,25	100,03	−0,72	...
GEOPHYSIQUE	❯	32,96	216,20	−0,09	12/07
GFI INFORMAT	❯	11,98	78,58	−0,75	25/07
GRANDVISION	❯	15,83	103,84	+0,13	31/05
GROUPE GASCO		68,50	449,33	−0,07	30/05
GROUPE PARTO		72,05	472,62	+1,48	10/04
GR.ZANNIER (		79,70	522,80	...	02/07
GUYENNE GASC	❯	84,25	552,64	+0,90	07/06
HAVAS ADVERT	❯	8,56	56,15	+2,15	17/07
IMERYS	❯	106	695,31	...	02/07
IMMEUBLES DE		22,01	144,38	+0,18	02/06
IMMOBANQUE		127	833,07	...	12/06
IM.MARSEILLA		...	...	...	06/07
INFOGRAMES E	❯	13,87	90,98	−1,42	...
INGENICO	❯	24,36	159,79	−0,94	03/07
ISIS		...	...	...	...
JC DECAUX	❯	10,80	70,84	−3,57	...
KAUFMAN ET B		15,90	104,30	+0,95	01/06
KLEPIERRE	❯	107	701,87	+0,38	20/04
L'OREAL	❯	77,90	510,99	+0,91	08/06
LAFARGE	❯	103,40	678,26	+0,29	05/07
LAGARDERE	❯	47,20	309,61	+1,33	25/05
LAPEYRE	❯	46	301,74	...	05/06
LEBON (CIE)		48,50	318,14	−0,10	16/05
LEGRAND ORD.		145	951,14	+0,49	...
LEGRAND ADP		119	780,59	+4,29	...
LEGRIS INDUS	❯	20,10	131,85	+0,40	15/06
LIBERTY SURF		3,52	23,09	−1,95	...
LOCINDUS		125	819,95	+0,64	02/07
LOUVRE #		62,20	408,01	+0,24	11/06
LVMH MOET HE	❯	45,38	297,67	+1,18	04/12
MARINE WENDE	❯	67,50	442,77	−0,74	30/11
MARIONNAUD P	❯	52	341,10	...	...
MATUSSIERE F		7,81	51,23	...	05/06
MAUREL ET PR		15,48	101,54	+0,52	31/03
METALEUROP		3,13	20,53	...	04/07
MICHELIN	❯	36,50	239,42	...	22/05
MONTUPET SA		10,35	67,89	...	30/06
NATEXIS BQ P	❯	95,60	627,09	−0,42	05/06
NEOPOST	❯	33,80	221,71	+0,15	...
NEXANS	❯	16,60	108,89	+2,15	...
NORBERT DENT		21,89	143,59	−0,50	06/06
NORD-EST		27,30	179,08	+0,04	12/06
NRJ GROUP	❯	20,86	136,83	−3,65	15/03
OBERTHUR CAR	❯	9,05	59,36	+0,56	...
OLIPAR		6,99	45,85	−0,14	...
ORANGE	❯	9,93	65,14	+0,10	...
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	29/06
PECHINEY ACT	❯	53,20	348,97	−3,27	02/05
PECHINEY B P		...	...	...	02/05
PENAUILLE PO	❯	42,45	278,45	+0,12	20/06
PERNOD-RICAR	❯	83,10	545,10	+0,85	10/05
PEUGEOT	❯	46,45	304,69	+0,87	23/05
PINAULT-PRIN	❯	144	944,58	−1,37	08/06
PLASTIC OMN		61,05	400,46	−1,37	22/05
PROVIMI	❯	21,40	140,37	−0,93	...
PSB INDUSTRI		79,55	521,81	...	01/06
PUBLICIS GR	❯	29,22	191,67	+0,76	10/07
REMY COINTRE	❯	25,56	167,66	+0,24	02/10
RENAULT	❯	39,35	258,12	+0,15	05/06
REXEL	❯	62	406,69	+0,49	01/06
RHODIA	❯	10,40	68,22	+2,26	15/05
ROCHETTE (LA		6,14	40,28	−0,81	15/06
ROUGIER #		57,95	380,13	−0,17	04/07
ROYAL CANIN	❯	133,10	873,08	...	04/05
RUE IMPERIAL		...	...	...	06/06
SADE (NY)		...	...	...	12/06
SAGEM ADP		47,10	308,96	−0,72	10/07
SAGEM S.A.	❯	65,45	429,32	−0,30	10/07
SAINT-GOBAIN	❯	165	1082,33	−0,42	02/07
SALVEPAR (NY		50,95	334,21	+0,89	04/07
SANOFI SYNTH	❯	77,30	507,05	+1,51	01/06
SCHNEIDER EL	❯	54,45	357,17	−1,09	07/05
SCOR SVN	❯	34,98	229,45	−1,99	02/05
S.E.B.	❯	63,40	415,88	+0,56	08/06
SEITA		46	301,74	+0,04	17/12
SELECTIBAIL(		15,65	102,66	−0,63	31/05
SIDEL		50	327,98	...	...
SILIC		157	1029,85	...	12/06
SIMCO	❯	77,65	509,35	+0,39	20/06
SKIS ROSSIGN		14,60	95,77	−0,34	19/09
SOCIETE GENE	❯	61,50	403,41	−0,40	11/05
SODEXHO ALLI	❯	46,30	303,71	−0,30	06/03
SOGEPARC (FI		...	...	...	04/07
SOPHIA	❯	29,80	195,48	−0,27	18/05
SOPRA GROUP	❯	41	268,94	−0,85	05/07
SPIR COMMUNI	❯	71,95	471,96	−0,07	31/05
SR TELEPERFO	❯	22,80	149,56	−0,83	16/07
STERIA GROUP		...	...	...	15/06
SUCR.PITHIVI		...	...	...	26/09
SUEZ	❯	32,90	215,81	+0,70	09/05
TAITTINGER		120,10	787,80	−0,08	05/07
TECHNIP-COFL	❯	142	931,46	+0,35	31/05
TF1	❯	27,77	182,16	+1,06	31/05
THALES	❯	38,49	252,48	−0,28	11/06
THOMSON MULT.	❯	34,15	224,01	+1,94	...
TOTAL FINA E	❯	151,10	991,15	+0,33	29/05
TRANSICIEL #	❯	36,50	239,42	+3,05	19/06
UBI SOFT ENT	❯	36,26	237,85	−2,26	...
UNIBAIL (POR	❯	55,65	365,04	+0,09	12/06
UNILOG	❯	70,50	462,45	−1,95	28/06
USINOR	❯	14,20	93,15	+1,36	06/06
VALEO	❯	43,55	285,67	+1,28	01/06
VALLOUREC	❯	53,05	347,99	−2,48	04/07
VICAT		...	...	...	01/08
VINCI	❯	63,30	415,22	+1,93	27/06
VIVARTE		120,20	788,46	−1,23	31/05
VIVENDI ENVI	❯	37	242,70	−0,67	10/05
VIVENDI UNIV	❯	59,65	391,28	+0,25	02/05
WANADOO	❯	5,76	37,78	−1,54	...
WORMS (EX.SO		19	124,63	−0,52	27/04
ZODIAC	❯	204,90	1344,06	−1,30	18/01
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ADECCO		60,55	397,18	−1,62	14/05
AMERICAN EXP		37	242,70	+1,76	09/11
AMVESCAP EXP		16,30	106,92	−1,81	05/10
ANGLOGOLD LT		42,60	279,44	+3,88	28/09
A.T.T. #		18,34	120,30	−0,54	01/11
BARRICK GOLD		17,78	116,63	−2,41	14/12
COLGATE PAL.		64,50	423,09	+1,57	15/11
CROWN CORK O		3,10	20,33	+4,03	20/11
DIAGO PLC		12,02	78,85	−0,08	05/11
DOW CHEMICAL		...	...	...	30/10
DU PONT NEMO		47,41	310,99	−1,76	14/12
ECHO BAY MIN		0,63	4,13	...	31/12
ELECTROLUX		...	...	...	03/05
ELF GABON		155	1016,73	+1,64	20/06
ERICSSON #	❯	6	39,36	−2,44	05/04
FORD MOTOR #		16,80	110,20	+1,14	03/12
GENERAL ELEC	❯	43,97	288,42	−0,25	25/10
GENERAL MOTO		...	...	...	10/12
GOLD FIELDS		5,62	36,86	+5,05	21/09
HARMONY GOLD		7,36	48,28	+1,24	20/08
HITACHI #		7,94	52,08	+1,40	10/12
HSBC HOLDING	❯	13,34	87,50	−0,52	09/10
I.B.M.	❯	134,90	884,89	−0,30	10/12
I.C.I.		...	...	...	04/10
ITO YOKADO #		48,79	320,04	+0,54	03/09
I.T.T. INDUS		54,50	357,50	+0,37	01/01
MATSUSHITA		13,22	86,72	+0,46	31/12
MC DONALD'S		29	190,23	−2,06	03/12
MERK AND CO	❯	64,70	424,40	+0,94	02/01
MITSUBISHI C		...	...	...	31/12
NESTLE SA #	❯	228,50	1498,86	−0,22	11/04
NORSK HYDRO		43,71	286,72	−2,87	21/05
PFIZER INC		45,80	300,43	+0,24	06/12
PHILIP MORRI	❯	51,60	338,47	−0,19	10/10
PROCTER GAMB		90	590,36	+0,67	15/11
RIO TINTO PL		20,36	133,55	−2,44	14/09
SCHLUMBERGER	❯	57,45	376,85	−1,03	05/10
SEGA ENTERPR		22	144,31	+2,04	31/12
SHELL TRANSP		7,24	47,49	−1,23	19/09
SONY CORP. #	❯	51,35	336,83	+0,20	31/12
T.D.K. #		55,90	366,68	+0,72	31/12
TOSHIBA #		3,93	25,78	−4,15	10/12
UNITED TECHO		70,70	463,76	+0,57	10/12
ZAMBIA COPPE		0,32	2,10	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 18 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
A NOVO #	❯	19	124,63	+3,26
AB SOFT	◆	6	39,36	...
ABEL GUILLEM		6,04	39,62	−7,79
ACCESS COMME		3,90	25,58	−5,11
ACTEOS		1,79	11,74	+19,33
ADL PARTNER		9,70	63,63	−6,73
ALDETA		2,76	18,10	...
ALGORIEL #		4,81	31,55	−5,69
ALPHA MOS #		3,66	24,01	−8,50
ALPHA MOS BO		0,21	1,38	−8,70
ALTAMIR & CI		67,50	442,77	−0,07
ALTI #		9,60	62,97	+1,05
ARTPRICE COM		4,80	31,49	+2,13
ASTRA		0,51	3,35	...
AUFEMININ.CO		1	6,56	−9,09
AUTOMA TECH		2,80	18,37	+0,36
AVENIR TELEC		0,21	1,38	+5
AVENIR TELEC	❯	2,15	14,10	−3,59
AVENIR TELEC	◆	2,40	15,74	...
BAC MAJESTIC		2,10	13,78	+0,96
BARBARA BUI		13,40	87,90	+4,12
BCI NAVIGATI		5,44	35,68	+1,87
BELVEDERE		22,49	147,52	−0,71
BOURSE DIREC		2,15	14,10	+1,42
BRIME TECHN	◆	0,30	1,97	...
BRIME TECHNO		35,60	233,52	−1,11
BUSINESS ET		8,90	58,38	+2,30
BUSINESS INT		2	13,12	−8,26
BVRP ACT.DIV		8,11	53,20	−4,48
CAC SYSTEMES		3,51	23,02	−6,40
CALL CENTER		8,75	57,40	...
CARRERE GROU		17,94	117,68	−0,06
CAST		3,11	20,40	+0,32
CEREP		15,66	102,72	−2,13
CHEMUNEX		0,59	3,87	−14,49
CMT MEDICAL		10,97	71,96	−0,27
COALA #		19	124,63	...
COHERIS ATIX		10,65	69,86	−4,48
COIL		13,60	89,21	+4,53
COM 6 OPE		2,34	15,35	...
CONSODATA		15,60	102,33	−5,45
CONSODATA NV	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		2,19	14,37	...
CROSS SYSTEM		1,14	7,48	−5,79
CRYO #		4,87	31,95	+0,21
CRYONETWORKS.		10,25	67,24	...
CYBERDECK #		0,71	4,66	+4,41
CYBER PRES.P		13,40	87,90	+6,94
CYBERSEARCH		2,15	14,10	+0,94
CYRANO #	◆	...	...	...
D INTERACTIV		1,18	7,74	+0,85
DIREKT ANLAG		15,30	100,36	+1,46
DIREKT ANLAG		13,50	88,55	+1,89
DALET #		1,35	8,86	−5,59
DATASQUARE #	◆	0,77	5,05	...
DESK #	◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM #		18,45	121,02	−0,75
DMS #		12	78,71	+0,76
DURAN DUBOI		15,50	101,67	−3,13
DURAND ALLIZ	◆	0,27	1,77	...
DURAN BS 00	◆	0,12	0,79	...
EFFIK #		22,40	146,93	+4,67
EGIDE #		75,85	497,54	+1,81
EMME NV		14,55	95,44	−1,62
ESI GROUP		16,85	110,53	+1,87
ESKER		4,99	32,73	+0,81
EUROFINS SCI		17,20	112,82	−3,04
EURO.CARGO S		13,30	87,24	+9,02
FI SYSTEM #		2,08	13,64	...
FIMATEX #		3,19	20,93	−1,85
FLOREANE MED		8,80	57,72	+3,53
FI SYSTEM BS		0,08	0,52	...
GAMELOFT COM		0,87	5,71	+2,35
GAUDRIOT #		33	216,47	−0,60
GENERIX #		15,76	103,38	...
GENESYS #	❯	12,11	79,44	−5,24
GENSET	❯	7,10	46,57	−5,84
GENUITY INC		1,51	9,90	+1,34
GL TRADE #		40,80	267,63	+5,97
GPE ENVERG.C		0,81	5,31	−1,22
SILICOMP #		22,50	147,59	...
GUILLEMOT BS		9,05	59,36	−8,12
GUILLEMOT #		22,71	148,97	+2,67
GUYANOR ACTI		0,15	0,98	...
GENESYS BS00	◆	0,55	3,61	...
HF COMPANY		32,25	211,55	−1,38
HIGH BON DE	◆	3	19,68	...
HIGH CO.#		101,10	663,17	−0,98
HIGHWAVE OPT	❯	3,82	25,06	−5,91
HIMALAYA		1,70	11,15	−2,86
HI MEDIA		0,81	5,31	−1,22
HOLOGRAM IND		4,29	28,14	−4,45
HUBWOO.COM		1,61	10,56	−5,29
IB GROUP.COM		2,06	13,51	−5,94
IDP		0,78	5,12	−13,33
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO		9,45	61,99	−5,12
ILOG #		13,68	89,73	+4,43
INFOSOURCES		0,70	4,59	...
INFOTEL #		27,60	181,04	−3,33
INFO VISTA		3,99	26,17	+0,25
INTEGRA		1,41	9,25	−2,76
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IPSOS #	❯	63,50	416,53	+2,42
IPSOS BS00		0,88	5,77	−4,35
IT LINK		6,55	42,97	−18,73
ITESOFT		1,48	9,71	−9,20
IXO		0,46	3,02	−9,80
IXO DS01 PRE	◆	0,01	0,07	...
IMECOM GROUP		1,65	10,82	−18,72
INFOSOURCE B	◆	0,01	0,07	...
INTERCALL RE		14,30	93,80	+1,42
KALISTO ENTE		1,78	11,68	+4,09
ORCHESTRA KA		0,80	5,25	−5,88
KEYRUS PROGI		1,04	6,82	−5,45
LA COMPAGNIE	◆	6,60	43,29	...
TETE DS LES		1,20	7,87	...
LEXIBOOK # S		16,50	108,23	+1,04
LINEDATA SER		19,50	127,91	+1,09
LYCOS EUROPE		0,78	5,12	...
LYCOS FRANCE		1,72	11,28	−0,58
MEDCOST #		1,35	8,86	−2,17
MEDIDEP #		18,06	118,47	+1,46
MEMSCAP		2,29	15,02	−2,55
METROLOGIC G		52,25	342,74	+2,45
MICROPOLE UN		4,24	27,81	−0,70
MILLIMAGES		7,32	48,02	−5,55
MONDIAL PECH		4,50	29,52	...
NATUREX		13,78	90,39	+2,84
NET2S #		5,20	34,11	−1,70
NETGEM		2,45	16,07	−5,77
NETVALUE #		1,28	8,40	−5,19
NEURONES #		3,50	22,96	...
NICOX #		47	308,30	...
OLITEC		10,86	71,24	+3,23
OPTIMS #		1,48	9,71	−3,90
OXIS INTL RG	◆	0,29	1,90	...
PERF.TECHNO	◆	0,01	0,07	...
PERFECT TECH		7,86	51,56	...
PHARMAGEST I		16,90	110,86	−0,29
PHONE SYS.NE	◆	2,03	13,32	...
PICOGIGA		5	32,80	−0,99
PROLOGUE SOF		5	32,80	−0,99
PROSODIE #		29,89	196,07	−0,20
PROSODIE BS	◆	1,80	11,81	...
JEAN CLAUDE	◆	1,15	7,54	...
QUALIFLOW		6,50	42,64	+4,84
QUANTEL		4,21	27,62	+0,24
R2I SANTE		4,90	32,14	−1,80
R2I SANTE BO	◆	0,02	0,13	...
RECIF #		15	98,39	−3,85
REGINA RUBEN		0,50	3,28	+2,04
REPONSE #		10,40	68,22	+6,12
RIBER #		4,14	27,16	+3,50
RIGIFLEX INT		32,20	211,22	−2,34
RISC TECHNOL		7,40	48,54	+1,37
SAVEURS DE F		10,52	69,01	−6,90
SELF TRADE		2,50	16,40	−1,96
SITICOM GROU		5,45	35,75	−0,91
SODITECH ING		3,90	25,58	+11,43
SOFT COMPUTI		3,84	25,19	−1,03
SOI TEC SILI	❯	23,51	154,22	+0,04

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		29,60	194,16	−1,33
ARKOPHARMA #		42,98	281,93	+2,43
CNIM #		51,05	334,87	+0,10
GECI INTL		7,88	51,69	...
GFI INDUSTRI		24,25	159,07	+1,04
LAURENT-PERR		25	163,99	+3,65
M6-METR.TV A	❯	29,80	195,48	+0,68
HERMES INTL	❯	166,90	1094,79	−0,06
RALLYE (LY)	❯	51	334,54	...
MANITOU #		67,50	442,77	+0,75
ALTEN (SVN)	❯	15,41	101,08	+2,73
APRIL S.A.#(		15,51	101,74	−7,13
BENETEAU #		93,15	611,02	+0,70
PINGUELY HAU	❯	12,35	81,01	+0,82
UNION FIN.FR		35,80	234,83	−0,14
CEGEDIM #		51	334,54	...
FINATIS(EX.L	◆	117,20	768,78	...
AB GROUPE		27,98	183,54	−0,07
RODRIGUEZ GR	❯	60,25	395,21	−0,08
PIERRE VACAN		65	426,37	−7,14
EXPAND S.A	◆	55	360,78	...
C.A. PARIS I		66	432,93	+0,15
JET MULTIMED	◆	16,33	107,12	...
FININFO		31,80	208,59	+0,22
MANUTAN INTE	◆	35,01	229,65	...
LECTRA (B) #		5,79	37,98	+0,70
DANE-ELEC ME		2,81	18,43	−7,57
SOLERI		129	846,18	−7,86
ALGECO #		80,50	528,05	+0,63
SECHE ENVIRO		73,50	482,13	−0,61
AUBAY		3,95	25,91	−1,74
GROUPE J.C.D		155,90	1022,64	...
LVL MEDICAL		24	157,43	+8,84
CIE FIN.ST-H	◆	146,90	963,60	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 18 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,09	164,58	18/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,85	169,56	18/12
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
ANTIN OBLI. MT C	154,51	1013,52	18/12
ANTIN OBLI. MT D	141,81	930,21	18/12
ANTIN OBLI. SPREADS C	187,59	1230,51	18/12
BNP MONÉ COURT TERME	2505,76	16436,71	18/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	13737,16	90109,86	18/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11993,86	78674,56	18/12
BNP MONÉ TRÉSORERIE	78315,10	513713,38	18/12
BNP OBLI. CT	166,75	1093,81	18/12
BNP OBLI. LT	34,47	226,11	18/12
KLEBER EURO SOUVERAIN C	1973,74	12946,89	18/12
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1835,55	12040,42	18/12
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	108,68	712,89	17/12
BP MEDITERRANÉE DÉV.	55,61	364,78	17/12
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	96,52	633,13	17/12
BP OBLIG. EUROPE	52,11	341,82	18/12
BP SÉCURITÉ	103547,83	679229,24	18/12
CYCLEO EUROPE CYCLIQUE.	106,75	700,23	17/12
CYCLEO EUROPE CROISSAN	117,32	769,57	17/12
CYCLEO EUROPE DÉFENSIV.	97,77	641,33	17/12
EUROACTION MIDCAP	125,44	822,83	18/12
FRUCTI EURO 50	96,45	632,67	18/12
FRUCTIFRANCE C	80,39	527,32	18/12
FRUCTIFONDS FRANCE NM	182,40	1196,47	18/12
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	176,87	1160,19	17/12
NORD SUD DÉVELOP. C	515,42	3380,93	17/12
NORD SUD DÉVELOP. D	397,77	2609,20	17/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 92 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	50,21	329,36	18/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,32	113,61	18/12
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	63,30	415,22	18/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,24	290,20	18/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	42,34	277,73	18/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	43,48	285,21	18/12
ÉCUR. EXPANSION C	14819,68	97210,73	18/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,35	277,80	17/12
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	51,71	339,20	18/12
ÉCUR. MONÉTAIRE C	224,44	1472,23	18/12
ÉCUR. MONÉTAIRE D	186,96	1226,38	18/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D.	175,57	1151,66	18/12
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	39,32	257,92	18/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,63	1794,90	18/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,48	186,82	18/12
GÉOPTIM C	2335,20	15317,91	18/12
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,49	245,92	18/12
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,58	226,83	18/12
ÉCUREUIL VITALITÉ C	40,36	264,74	18/12
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	340,79	2235,44	18/12
ATOUT EUROPE C	501,69	3290,87	18/12
ATOUT FRANCE C	192,27	1261,21	18/12
ATOUT FRANCE D	174,23	1142,87	18/12
ATOUT FRANCE ASIE D	75,30	493,94	18/12
ATOUT FRANCE EUROPE D	173,55	1138,41	18/12
ATOUT FRANCE MONDE D	43,80	287,31	18/12
ATOUT MONDE C	51,36	336,90	18/12
ATOUT SÉLECTION D	104,85	687,77	18/12
CAPITOP EUROBLIG C	101,48	665,67	18/12
CAPITOP EUROBLIG D	83,73	549,23	18/12
CAPITOP MONDOBLIG C	45,05	295,51	18/12
CAPITOP REVENUS D	173,28	1136,64	18/12
DIÈZE C	436,59	2863,84	18/12
INDICIA EUROLAND D	110,51	724,90	17/12
INDICIA FRANCE D	361,27	2369,78	17/12
INDOCAM AMÉRIQUE C	39,34	258,05	18/12
INDOCAM ASIE C	17,22	112,96	18/12
INDOCAM FRANCE C	329,44	2160,98	18/12
INDOCAM FRANCE D	270,79	1776,27	18/12
INDOCAM MULTI OBLIG. C	186,23	1221,59	18/12
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	76,02	498,66	17/12
CAPITOP MONÉTAIRE C	192,69	1263,96	20/12
CAPITOP MONÉTAIRE D	182,68	1198,30	20/12
INDOCAM FONCIER	92,33	605,65	18/12
INDOCAM VAL. RESTR. C	263,33	1727,33	17/12
MASTER ACTIONS C	39,93	261,92	14/12
MASTER DUO C	13,92	91,31	14/12
MASTER OBLIGATIONS C	30,79	201,97	14/12
MASTER PEA D	11,94	78,32	14/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	17,96	117,81	17/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	16,84	110,46	17/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,42	120,83	17/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,76	109,94	17/12
OPTALIS EXPANSION C	14,27	93,61	17/12
OPTALIS EXPANSION D	13,93	91,37	17/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,83	116,96	17/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,66	102,72	17/12
PACTE SOL. LOGEM.	76,79	503,71	18/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,78	536,44	18/12
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,89	235,42	18/12
CIC CAPIRENTE MT D	26,66	174,88	18/12
CIC AMÉRIQUE LATINE	108,83	713,88	18/12
CIC CONVERTIBLES	5,44	35,68	18/12
CIC COURT TERME C	34,30	224,99	18/12
CIC COURT TERME D	27,12	177,90	18/12
CIC DOLLAR CASH	1424,56	....	18/12
CIC ECOCIC	354,06	2322,48	17/12
CIC ELITE EUROPE	128,73	844,41	18/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2072,87	13597,14	17/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1634,99	10724,83	17/12
CIC EUROLEADERS	386,01	2532,06	18/12
CIC FRANCE C	34,65	227,29	18/12
CIC FRANCE D	34,65	227,29	18/12
CIC HORIZON C	68,30	448,02	18/12
CIC HORIZON D	65,87	432,08	18/12
CIC MENSUEL	1429,97	9379,99	18/12
CIC MONDE PEA	27,70	181,70	18/12
CIC OBLI COURT TERME C	23,26	152,58	10/12
CIC OBLI COURT TEME D	18,47	121,16	10/12
CIC OBLI LONG TERME C	15,52	101,80	18/12
CIC OBLI LONG TERME D	15,33	100,56	18/12
CIC OBLI MONDE	403,58	2647,31	14/12
CIC OR ET MAT	101,42	665,27	18/12
CIC ORIENT	155,52	1020,14	18/12
CIC PIERRE	33,69	220,99	18/12
Fonds communs de placements			
CIC PEA SÉRÉNITÉ	169,96	1114,86	14/12
CIC EUROPEA C	10,34	67,83	18/12
CIC EUROPEA D	10,07	66,05	18/12
CIC EURO OPPORTUNITÉ	30,89	202,63	18/12
CIC GLOBAL C	242,99	1593,91	18/12
CIC GLOBAL D	242,99	1593,91	18/12
CIC HIGH YIELD	102,76	674,06	10/07
CIC JAPON	7,75	50,84	18/12
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	106,64	699,51	14/12
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,56	36,47	18/12
CIC PROFIL DYNAMIQUE	22,78	149,43	17/12
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,29	119,97	17/12
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	134,63	883,11	17/12
CIC TAUX VARIABLES	197,27	1294,01	14/12
CIC TECHNO. COM	80,59	528,64	18/12
CIC USA	17,91	117,48	18/12
CIC VAL. NOUVELLES	277,49	1820,22	18/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	230,06	1509,09	18/12
LION 20000 C/3 11/06/99	492,28	3229,15	18/12
LION 20000 D/3 11/06/99	414,58	2719,47	18/12
SICAV 5000	156,90	1029,20	18/12
SLIVAFRANCE	269,62	1768,59	18/12
SLIVARENTE	39,57	259,56	18/12
SLIVINTER	150,14	984,85	18/12
TRILION	748,93	4912,66	13/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	175,82	1153,30	18/12
ACTILION DYNAMIQUE D	165,62	1086,40	18/12
ACTILION PEA DYNAMIQUE	64,92	425,85	18/12
ACTILION ÉQUILIBRE C	176,83	1159,93	13/12
ACTILION ÉQUILIBRE D	165,33	1084,49	13/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	163,17	1070,33	18/12
ACTILION PRUDENCE C	173,07	1135,26	18/12
ACTILION PRUDENCE D	161,28	1057,93	18/12
INTERLION	235,13	1542,35	13/12
LION ACTION EURO	88,74	582,10	18/12
LION PEA EURO	89,33	585,97	18/12
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	21,28	139,59	18/12
CM EUROPE TECHNOL	4,45	29,19	18/12
CM FRANCE ACTIONS	33,74	221,32	18/12
CM MID. ACT. FRANCE	30,52	200,20	18/12
CM MONDE ACTIONS	307,86	2019,43	18/12
CM OBLIG. LONG TERME	104,25	683,84	18/12
CM OPTION DYNAM.	30,46	199,80	18/12
CM OPTION ÉQUIL.	53,47	350,74	18/12
CM OBLIG. COURT TERME	165,35	1084,62	18/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	341,83	2242,26	18/12
CM OBLIG. QUATRE	164,09	1076,36	18/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,33	126,80	18/12
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	123,95	813,06	18/12
ASIE 2000	76,69	503,05	18/12
NOUVELLE EUROPE	213,32	1399,29	18/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3645,62	23913,70	18/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3303,38	21668,75	18/12
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	337,17	2211,69	18/12
ST-HONORÉ FRANCE	55,81	366,09	18/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	77,35	507,38	18/12
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	112,57	738,41	18/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	367,86	2413	18/12
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	93,86	615,68	18/12
WEB INTERNATIONAL	25,93	170,09	18/12
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	199,13	1306,21	17/12
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5781,67	37925,27	17/12
STRATÉGIE INDICE USA	9130,90	59894,78	17/12
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	107,43	704,69	18/12
ADDILYS D	106,59	699,18	18/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,13	164,84	18/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,34	159,66	18/12
AMPLITUDE EUROPE C	32,03	210,10	18/12
AMPLITUDE EUROPE D	30,68	201,25	18/12
AMPLITUDE FRANCE	82,32	539,98	18/12
AMPLITUDE MONDE C	222,01	1456,29	18/12
AMPLITUDE MONDE D	199,14	1306,27	18/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	15,28	100,23	18/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	14,60	95,77	18/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	97,90	642,18	18/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	39,72	260,55	18/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	30,39	199,35	18/12
ETHICIEL C	103,61	679,64	18/12
GÉOBILYS C	121,77	798,76	18/12
GÉOBILYS D	111,02	728,24	18/12
INTENSYS C	20,75	136,11	18/12
INTENSYS D	17,64	115,71	18/12
KALEIS DYNAMISME C	218,13	1430,84	18/12
KALEIS DYNAMISME D	212,14	1391,55	18/12
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	79,31	520,24	18/12
KALEIS ÉQUILIBRE C	202,38	1327,53	18/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	196,06	1286,07	18/12
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,74	1257,73	18/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,34	1215,75	18/12
KALEIS TONUS C PEA	68,71	450,71	18/12
LIBERTÉS ET SOLIDARITÉ	101,49	665,73	18/12
OBLITYS C	114,01	747,86	18/12
OBLITYS D	112,23	736,18	18/12
PLÉNITUDE D PEA	42,10	276,16	18/12
POSTE GESTION C	2626,59	17229,30	18/12
POSTE GESTION D	2328,42	15273,43	18/12
POSTE PREMIÈRE	7134,28	46797,81	18/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42601,11	279444,96	18/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	9219,49	60475,89	18/12
PRIMIEL EURO C	53,65	351,92	18/12
REVENUS TRIMESTRIELS	788,08	5169,47	18/12
SOLSTICE D	365,28	2396,08	18/12
THÉSORA C	189,43	1242,58	18/12
THÉSORA D	158,14	1037,33	18/12
TRÉSORYS C	47641,18	312505,66	18/12
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	81,81	536,64	18/12
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	62,52	410,10	18/12
DÉDIALYS SANTÉ	89,34	586,03	18/12
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	36	236,14	18/12
DÉDIALYS TELECOM	47,69	312,83	18/12
OBLITYS INSTITUTION. C	98,98	649,27	18/12
POSTE EUROPE C	93,06	610,43	18/12
POSTE EUROPE D	88,75	582,16	18/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	200,03	1312,11	18/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	180,33	1182,89	18/12
REMUNYS PLUS	103,37	678,06	18/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,54	1026,84	18/12
CADENCE 2 D	154,40	1012,80	18/12
CADENCE 3 D	152,72	1001,78	18/12
CONVERTIS C	225,96	1482,20	18/12
INTEROBLIG C	59,15	388	18/12
INTERSÉLECTION FR. D	73,40	481,47	18/12
SÉLECT DÉFENSIF C	191,87	1258,58	18/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	234,86	1540,58	18/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	166,18	1090,07	18/12
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	139,74	916,63	18/12
SÉLECT PEA 1	202,62	1329,10	18/12
SG FRANCE OPPORT. C	420,58	2758,82	18/12
SG FRANCE OPPORT. D	393,80	2583,16	18/12
SOGENFRANCE C	456,79	2996,35	18/12
SOGENFRANCE D	411,64	2700,18	18/12
SOGEOBLIG C	113,52	744,64	18/12
SOGÉPARGNE D	44,38	291,11	18/12
SOGEPEA EUROPE	219,19	1437,79	18/12
SOGINTER C	51,51	337,88	18/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	14,85	97,41	17/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	50,61	331,98	17/12
DÉCLIC ACTIONS INTER	33,24	218,04	18/12
DÉCLIC BOURSE PEA	49,76	326,40	17/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,27	106,72	17/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,51	114,86	17/12
DÉCLIC PEA EUROPE	23,13	151,72	17/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	57,04	374,16	17/12
FAVOR	304,61	1998,11	18/12
SOGESTION C	47,46	311,32	17/12
SOGINDEX FRANCE C	494,80	3245,68	17/12
...	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

(Publicité)

ENJOY SCHER LAFARGE

Avec l'euro, le sourire de nos joueurs sera plus que jamais de mise.

SIMPLICITÉ, CONTINUITÉ ET TRANSPARENCE, tel est le credo de La Française des Jeux pour faire basculer son offre de jeux en euros.

POUR QUE JOUER RESTE SIMPLE ET LUDIQUE,
les produits en euros sont strictement identiques aux produits en francs, hormis les mises qui évoluent pour rester rondes.

Deux règles simples sont ainsi adoptées :

LOTO

ARRONDIR LA MISE À LA BAISSE PARTOUT OÙ CELA S'AVÈRE POSSIBLE :
par exemple, la mise de base du Loto est ramenée de 8 francs à 1,2 euro (soit 7,87 F).

OFFRIR UN "PLUS" AU CONSOMMATEUR
lorsque la mise a dû être arrondie à la hausse.

ASTRO

Gagner plus souvent : par exemple, le joueur d'Astro à 2 euros a une chance sur 3,47 tickets de gagner au lieu d'une sur 4,07 tickets lorsqu'il mise 10 francs (soit plus de 20 000 tickets gagnants supplémentaires par série de 500 000 tickets).

Millionnaire

Gagner plus gros : par exemple, pour 2 euros misés au lieu de 10 francs, le joueur du Millionnaire peut gagner jusqu'à 1 million d'euros (soit plus de 6,5 millions de francs à comparer à 1 million de francs).

Le rapport entre les mises et les gains est systématiquement préservé, souvent sensiblement amélioré. Les joueurs sont gagnants sur toute la ligne.

Par ailleurs, pour La Française des Jeux, former et accompagner son réseau commercial, c'est aussi aider les joueurs dans le passage à la monnaie unique. À ce titre, l'entreprise a organisé, le 11 décembre dernier, une émission d'information multiplex* réunissant plus de 30 000 personnes (16 000 points de vente représentés). Elle met également à disposition de ses 43 000 détaillants 130 000 convertisseurs de rendu de monnaie à double affichage* et 27 millions de notices explicatives destinées aux joueurs sur les modalités du passage à l'euro.

*dans le cadre de l'association "Ensemble pour gagner l'euro" regroupant La Française des Jeux, la Confédération des Débitants de Tabac, l'Union Nationale des Diffuseurs de Presse, les NMPP et Altadis. www.fdjeux.com

FRANÇAISE DES JEUX

C'EST FACILE DE GAGNER EN EUROS

SPORTS **Le FC Nantes a une nouvelle fois connu la défaite en championnat de France de division 1, mardi 18 décembre, s'inclinant (3-0), à Lens, lors d'une rencontre avancée de la 18e journée, la première des matches retour. ● DERNIERS du classement, les Nantais, champions de France en titre, toujours en lice en Ligue des champions, accusent désormais 25 points de retard sur le leader, Lens. ● *« ON A BEAU TOURNER LE PROBLÈME dans tous les sens, discuter, se révolter, on ne trouve pas la solution »*, a confié le meneur de jeu, Stéphane Ziani. ● LES SUPPORTEURS commencent à réclamer la démission de l'entraîneur Reynald Denoueix, qui refuse la fatalité mais admet que la situation n'est pas des plus radieuses. ● LE RC LENS, lui, affiche un optimisme de circonstance puisque ce nouveau succès lui permet de conforter sa place de leader de la compétition.**

Le FC Nantes n'en finit pas de descendre aux enfers

Le champion de France en titre s'est nettement incliné (3-0) sur la pelouse du RC Lens, leader actuel du championnat de première division. Le club breton reste bon dernier du classement et semble avoir perdu tout espoir. « On ne trouve pas la solution », reconnaît le milieu de terrain Stéphane Ziani

LENS
de notre envoyé spécial

Raynald Denoueix, l'entraîneur du FC Nantes Atlantique, semblait inconsolable après la défaite (3-0) concédée, mardi 18 décembre, par son équipe face au Racing Club de Lens, lors d'un match avancé de la 18e journée du championnat de France. *« Lorsqu'on n'a plus d'illusions, on ne peut pas avoir de désillusions »*, a-t-il soupiré avant que son découragement laisse la place à un fatalisme touchant : *« Face au leader qui marche à plein régime, une équipe en pleine confiance, c'était mission impossible. »*

A l'image de son groupe, l'entraîneur nantais traverse une crise existentielle. La première journée des matches retour aura vu les Nantais connaître, face au leader nordiste leur 11e défaite de la saison, la 7e hors de leurs bases et la 5e consécutive. Avec 13 points, ils restent bons derniers du classement, une place qu'ils occupent depuis le début de saison 2001-2002.

Il faut donc s'y résoudre, le champion de France en titre se dirige tout droit vers la D2. De quoi être accablé, effectivement. *« On n'est pas plus bêtes que les autres, mais on a beau tourner le problème dans tous les sens, discuter, se révolter, on ne trouve pas la solution »*, déplorait Stéphane Ziani. Si les joueurs se refusent à céder à la résignation, l'ambiance était lugubre. *« J'ai vécu des moments merveilleux avec ce club, je lui dois tout et lui donnerais tout »*, proclamait Mickaël Landreau, le capitaine et gardien de but, avant de s'interroger : *« Le potentiel et les recettes du succès ne se perdent pas du jour au lendemain. »*

DENIS CHARLET/AFP

L'attaquant lensois Charles-Edouard Coridon s'infiltre entre les Nantais Armand et Ziani.

La question peut laisser perplexe. Ce curieux problème nantais en appelle un autre : comment expliquer la belle réussite du RC Lens cette saison, insatiable leader du championnat, qui, avec le même groupe, à trois renforts près, se classait à une peu glorieuse 14e place à l'issue de la saison 2000-2001 ? *« A la solidarité d'un groupe qui s'est réellement découvert et qui a emmagasiné un capital confiance grâce à de bons résultats*, a répondu l'heureux l'entraîneur des Sang et Or, Joël Muller. *Et quand tout vous sourit, vous pouvez même compter sur une bonne dose de chance. »*

Sur la pelouse du stade Bollaert, le contraste fut effectivement saisissant. D'un côté, des Nordistes, dominés et empruntés pendant une demi-heure puis insolents de réussite au début de la seconde période. En quatre minutes, les Lensois ont en effet assommé leurs adversaires, grâce, tout d'abord, à un magnifique retourné acrobatique d'Antoine Sibierski (47e minute), suivi d'un penalty, sur une faute de main du défenseur Nicolas Savinaud, transformé par Lamine Sakho (51e).

Face à eux, les Nantais étaient volontaires mais par trop brouillons, à l'image du milieu de terrain Salomon Olembe, expulsé (34e) pour un second carton jaune. Réduite à dix pendant plus d'une heure, la troupe de Raynald Denoueix ne pouvait que s'incliner. *« A dix, c'était injouable »*, confessait le technicien. Groggys, les Nantais ont perdu leur liant, pestant les uns contre les autres, avant de céder une troisième fois à la 78e minute, de quoi permettre au jeune Mathieu Bucher (20 ans) d'inscrire son premier but en première division.

DESTINS CROISÉS

La rencontre de deux formations au parcours parallèle mais inverse fut bien le match des extrêmes annoncé. Une opposition entre deux destins croisés, un choc des mentalités entre un champion d'automne auquel tout semble réussir et une lanterne rouge minée par le doute, engluée dans l'échec. La collision était également visible dans les travées du stade. Au *Petit Papa Noël*, entonné par les chœurs lensois, répondait des *« Denoueix, démission ! »*, repris par la poignée de supporteurs nantais déployant une banderole non dénuée d'humour : *« On est onze, faites-nous jouer. »*

Certains voulaient voir dans cette rencontre une symbolique passation de pouvoir entre un favori au titre et le champion sortant. Dans les vestiaires, les deux adversaires refusaient cette vision. *« Nous sommes à mi-championnat et notre parcours est jusqu'ici très satisfaisant, mais il reste encore beaucoup de matches avant de parler de titre*, commentait Joël Muller. *Nantes mérite mieux que cette place. » « Lens ferait un beau champion*, reconnaissait pour sa part Stéphane Ziani. *Il faut arrêter de dire que nous ne sommes pas à notre place. Nous ne perdons pas de vue notre réalité. Nous visons le maintien et ça va être très très difficile. »* Quant à Raynald Denoueix, il lâchait, déconfit : *« L'avenir ? C'est demain matin. »*

Etienne Labrunie

La fiche technique

LENS - NANTES : 3-0

Championnat de France, 18e journée

• Stade Félix Bollaert à Lens ; temps froid ; bon terrain ; 37 452 spectateurs ; arbitre : M. Kalt

BUTS

LENS : Sibierski (48e) ; **Sakho** (51e s.p.) ; **Bucher** (78e)

AVERTISSEMENTS

LENS : **Ismaël** (45e, jeu dangereux) ; **Coly** (49e, jeu irrégulier)
NANTES : **Olembé** (19e antijeu) ; **Armand** (28e jeu irrégulier) ; **N. Gillet** (45e jeu dangereux) ; **Savinaud** (50e antijeu).

EXPULSION

NANTES : **Olembé** (34e, deuxième carton jaune).

• LES ÉQUIPES

LENS
(**entraîneur :** Joël Muller) :
Warmuz (cap.) • Sikora ; Ismaël (A. Coulibaly, 84e) ; Wallemme ; Lachor • Blanchard ; Coly ; Coridon (Sarr, 77e) ; Pédron • Sakho (Bucher, 70e) ; Sibierski

NANTES
(**entraîneur :** Raynald Denoueix) :
Landreau (cap.) • Deroff ; Gillet ; Fabbri ; Armand • Olembé ; Berson ; Savinaud ; Ziani (Bilayi Ateba, 77e) • W. Dalmat (F. Da Rocha, 60e) ; Ahamada (Quint, 60e)

Le froid paralyse Bordeaux et Marseille

Comme au match aller, Bordeaux et Marseille se sont quittés, mardi 18 décembre, en match avancé de la 18e journée du championnat de France, sur un score nul (0-0). Sur la pelouse du stade Chaban-Delmas entièrement gelée, ce match, qui était une rencontre phare dans les années 1980 (en raison de l'inimitié entre les présidents Bernard Tapie et Claude Bez), n'a pas tenu ses promesses. Les deux formations ne pouvant développer leur jeu, les occasions de but ont été très rares. *« Quand le terrain est gelé, on ne peut pas se donner à 100 %, donc la qualité de la prestation s'en ressent. Pour la sécurité des joueurs, ce match n'avait pas lieu d'être. On a essayé de persuader l'arbitre, mais comme le match était télévisé on savait qu'on allait le jouer »*, s'est emporté Franck Lebœuf, capitaine de l'OM. *« L'arbitre a écouté nos requêtes, mais d'autres interférences sont venues faire que ce match a eu lieu »*, a commenté Elie Baup, entraîneur des Girondins, faisant aussi référence aux impératifs de la retransmission télévisée sur Canal+.

Jean-Alain Boumsong, nouveau grand d'Auxerre

AUXERRE
de notre envoyé spécial

De Douala à Auxerre, Jean-Alain Boumsong raconte son parcours lentement, d'une voix grave et posée. De son Cameroun natal, il a gardé le plaisir des palabres et des anecdotes. Le grand défenseur central d'Auxerre, auteur d'un début de saison 2001-2002 très remarqué, devait encore faire valoir ses qualités, mercredi 19 décembre, au Parc des Princes, à la faveur d'un match contre le Paris Saint-Germain, comptant pour la 18e journée du championnat de France.

Quand il parle de lui, Jean-Alain Boumsong se définit *« comme un intuitif qui a toujours su qu'il serait footballeur »*. Ses yeux verts témoignent de sa détermination. Fils d'un employé de service marketing et d'une assistante de direction, il a vécu en Afrique jusqu'à l'âge de quatorze ans. *« Au départ, je voulais être gardien de but. Mais, comme il n'y a qu'une seule place, j'ai décidé d'évoluer à un autre poste pour avoir plus de chances de jouer »*, raconte-t-il.

A deux reprises, il participe à des stages de détection mais se fait recaler à chaque fois à cause de sa petite taille ! Déçu, il remise ses crampons et se met au volley-ball comme son père, international camerounais. La situation économique du pays se dégrade et Mme Boumsong choisi de s'exiler en région parisienne, à Palaiseau (Essonne), avec ses cinq fils.

En pension, Jean-Alain Boumsong travaille dur. Les matières scientifiques l'intéressent. Il lit énormément. Le temps passe, un peu, et il finit par grandir, beaucoup : en deux ans, il prend 15 centimètres. Alors, si durant la semaine il se réconcilie avec le football, il passe ses week-ends sur les terrains de basket-ball du département. Le club d'Antibes lui propose un test, qu'il refuse : *« J'avais peur de devoir sacrifier mes études et puis je préférais le football. »*

Grâce au volley-ball puis au basket-ball, il gagne cette impressionnante détente verticale qui semble lui permettre de flotter dans les airs. Encouragé par son gabarit athlétique (1,90 m), il prend une licence au club de football de Palaiseau (1995), intègre la sélection de l'Essonne puis celle d'Ile-de-France. Il décroche également son bac scientifique.

« BIEN INTÉGRÉ »

Des clubs de division 1 le convoitent : Auxerre le tente mais, comme il ne peut poursuivre ses études là-bas, il refuse de rejoindre ce centre de formation pourtant réputé, et finalement il choisit Le Havre.

Ses journées sont minutées, rythmées par les allers-retours en bus entre le centre de formation et la faculté. Il avoue avoir craint d'être considéré comme *« l'intello du centre de formation ». « Dès qu'un joueur commettait un acte répréhensible, j'étais envoyé en mission pour plaider sa cause. Du coup, je me suis bien intégré. Quand il fallait parler comme une "racaille", je le faisais aussi »*, se souvient-il. En deux ans, il rejoint le groupe professionnel du Havre et décroche son Deug de mathématiques.

Il dispute les trois-quarts de la saison 1998-1999 et ne laisse pas les recruteurs du club anglais de Liverpool indifférents. Mais le transfert ne se fait pas. La saison suivante, pour la première fois, Jean-Alain Boumsong rencontre le doute, l'échec. *« J'avais été en contact avec Liverpool, sélectionné en équipe de France espoirs et, sur le terrain, je voulais que ça se voie ! A force de vouloir sortir de l'ordinaire, j'ai perdu mon football et un peu ma tête »*, dit-il.

Sur le banc des remplaçants, il découvre un autre aspect du sport professionnel de haut niveau. Les blessures s'en mêlent, morales et physiques. Malgré cet échec, Auxerre fait de lui l'une des priorités de son recrutement. Aux côtés de Philippe Mexès, Jean-Alain Boumsong devient la clé de voûte d'un système défensif redoutable, remanié au début de la saison 2001-2002.

« Sa puissance athlétique, son jeu de tête et son placement sont ses principaux atouts », explique Alain Fiard, son entraîneur pendant la convalescence de Guy Roux. *« Toujours enthousiaste et optimiste, il possède une large ouverture d'esprit et sait s'imposer comme le leader moral d'une équipe »*, ajoute Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe de France espoirs où il compte 11 « capes ».

Dans l'Yonne, avec les Sénégalais Amdy Faye, Khalilou Fadiga et le Franco-Ivoirien Olivier Kapo, « Boum » a aussi retrouvé un peu d'Afrique. S'il a mis ses études entre parenthèses – il veut toutefois se lancer dans la finance en 2002 –, il n'a pas cessé de lire. Il adore les biographies. Il vient de terminer celle de Diego Maradona et en commence une autre sur Jules César.

Pierre Lepidi

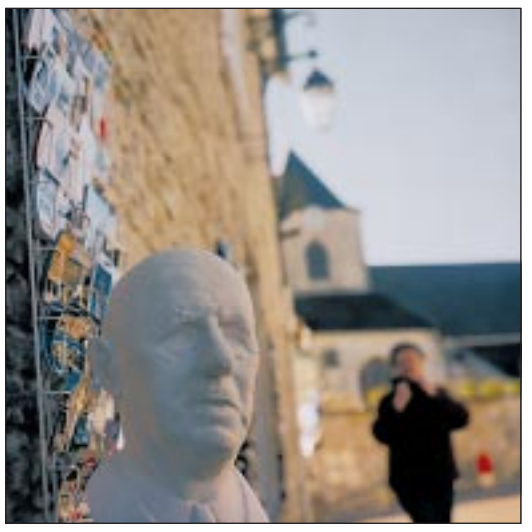

PHOTOS FLORENCE LEVILLAIN

Retour à Colombey

Un peu délaissée par les « pèlerins », la Champagne du Général a pourtant plus d'un trésor dans son sac, avec ses forêts intactes, ses monuments oubliés et ses mets du terroir

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
de notre envoyé spécial

Dans le bois des Dhuys, *« la forêt gauloise »* chère au général de Gaulle, l'automne ramène sa puissante odeur de pourriture végétale, par certains côtés fraîche et roborative. Une senteur qui entête les sangliers et les rend plus joueurs, plus grognons que de coutume. *« Tiens, cette nuit, ils ont même, avec leur groin, labouré la clairière où la famille de Gaulle venait quelquefois pique-niquer »*, commente Alain Lorne, romancier du cru, né à Bar-sur-Aube et randonneur chevronné de Colombey à Clairvaux. Lorne est surnommé « le petit gaulliste » dans la région depuis qu'il a publié, sous ce titre, un curieux roman autobiographique champeno-oranais, vision allègre et ironique d'un adolescent colombeyen sur le monde alentour à la fin du second règne gaullien (1958-1969).

Outre notre écrivain, voit-on à Colombey d'autres « gaullistes » ? *« Oui, bien sûr, mais ce que les villageois veulent dire, c'est que la ferveur n'est plus la même... »* Le nombre des visiteurs à la Boisserie sous sa vigne vierge et à la géante croix de Lorraine en granit rosé aurait chuté de 200 000 à 50 000 par an. Certains jours, les rues sont désertes autour du clocher unique. L'autre sanctuaire a été désaffecté sous la Terreur, et ce qui en subsiste est intégré dans une demeure privée. Classée dès 1913, l'église Notre-Dame-en-Assomption (XIIe-XVIIIe siècle) attire surtout les voyageurs ayant en main « Le Dialogue des vivants », inséré à la fin du tome III de *C'était de Gaulle*, d'Alain Peyrefitte. Ce texte montre en effet, pourquoi de Gaulle, à la messe, se plaçait à mi-distance du vitrail de Saint Louis et de celui de Jeanne d'Arc.

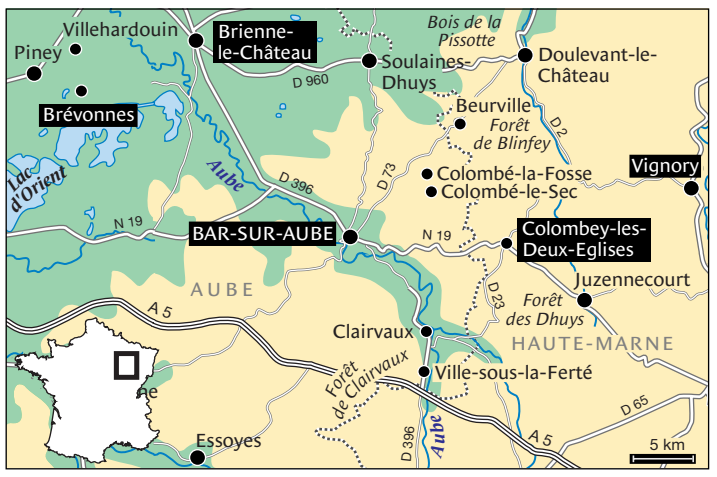

Cependant, les quatre boutiques de gadgets « gaulloïdes » ne paraissent plus faire florès malgré leurs 850 objets, du dé à coudre au mini-canif via l'assiette murale. *« Rien de nouveau ! Et je reviens spécialement chaque automne. Je possède 2 500 pièces relatives au Général »*, fait la moue un collectionneur. L'auberge de la Montagne, table célèbre du cru, réputée pour son *« vrai gibier sauvage »*, en particulier ses civets de marcassin, n'est plus bondée comme avant.

Certains Colombeyens vont jusqu'à accuser une malheureuse porcherie, installée pas très loin de la Boisserie, de faire fuir les pèlerins... *« Il n'y a guère que Jean-Claude qui pourrait nous redynamiser ! »* Jean-Claude ? Oui, le médiatique afficheur Decaux, Colombeyen d'adoption et qui a séduit ici, d'une part en chassant *« à la pirche »*, c'est-à-dire sportivement, à pied et sans chien, d'autre part en aidant la mairie à rajeunir façades et trottoirs non seulement rue Pisseloup et avenue des Grands-Charmes, mais aussi dans de moindres venelles.

ALAIN LORNE, « PETIT GAULLISTE »

Après de Gaulle, Decaux ? Les élus du canton ne desserrent pas les dents, trop occupés à réfléchir à leur projet de *« tourisme de mémoire »*, axé autour d'une enfilade de salles *« à vocation ludo-historique »*... Comme si tout le prix du site de Colombey-les-Deux-Eglises ne résidait pas dans son noble « abandon » ! L'expérience esthétiquement amère du Centre johannique *(sic)*, qui a altéré l'austère poésie de Domrémy, ne suffit-elle pas ?

Les édiles et autres « communicants » seraient mieux inspirés en resituant leur village agricole – beau de sa situation tout en mesure, semi-perchée et semi-boisée, fort de sa légende mondiale – au sein d'une contrée prodigue en nature intacte, en monuments remarquables et aussi en personnages oubliés, réduits parfois à une stèle devant laquelle s'arrêta un jour la berline des de Gaulle.

Qui connaît le clocher roman de Vignory, sauvé en 1840 par Mérimée ? Vignory avec son lavoir néo-grec et son enfant chéri, le docteur Henry Foley (1871-1956), *« bienfaiteur du Sahara, vainqueur du typhus exanthématique »*. Un peu plus loin, à Brienne-le-Château, survit, à l'ombre de Bonaparte élève officier, la figure, qui devrait être ranimée par l'actualité, de Gabriel Bonvalot (1853-1933), *« explorateur du Turkestan, du Fergana, du Kohistan, du Pamir, du Tibet... »* Alain Lorne possède un poème inédit de Jean Aicard (l'auteur de *Maurin des Maures)* sur Bonvalot, dont il a inséré dans son *Petit Gaulliste* une stance comportant un vers maintenant approprié au bourlingueur de l'Asie profonde et à d'autres : *Qui ne craint rien... sinon les pays oublieux !*

Revenons à nos jours et laissons-nous conduire par notre guide vers le lac d'Orient au moment où s'envolent en vacarme, les grues cendrées de Champagne. Allons goûter ensuite à la cuisine provinciale, fine mais sans chichi, de Daniel et Annick Baudesson (lapereau au chaource aillé, volaille au ratafia de champagne), à Brévonnes ; on est proche de Villehardouin, hameau éponyme du chroniqueur de *La Conquête de Constantinople* (1207), récit gaullien avant la lettre.

A Colombey, la nostalgie n'est plus ce qu'elle était... Sentiers et venelles ne sont plus fréquentés comme avant autour de la croix de Lorraine ou du clocher de l'unique église. Mais du lac d'Orient à la forêt de Clairvaux, les beautés de la nature viennent relayer la légende gaullienne.

Lorne connaît aussi bien que les héros de ses bouquins les mythes régionaux, les pistes braconnières, les bosquets à noisettes, les ruisseaux poissonneux de Ville-sous-la-Ferté. Avec le dernier en date de ses romans, on peut en prime visiter l'Oranie... Palmiers et eucalyptus en contrepoint de charmes et frênes. Le mascara noir face au rubis de groseille.

A bientôt, en tout cas, cher Alain Lorne, amant d'un invisible émirat champêtre, à cheval sur Aube et Haute-Marne ! Vous nous montrerez une autre fois la grange monastique où dormit la Pucelle, ou encore la maison-atelier de

Carnet de route

■ **Accès.** A 230 km de Paris par l'autoroute de Troyes (A5).
■ **Gîte et table**. Auberge de la Montagne, 52330 Colombey-les-Deux-Eglises (tél. : 03-25-01-51-69) ; chambres à partir de 290 F (44 €) ; repas à partir de 130 F (20 €). Au Vieux Logis, 1, rue de Piney, 10220 Brévonnes (tél. : 03-25-46-30-17) ; chambres à partir de 80 F (12 €) ; menu à partir de 80 F (30 €) ; demi-pension, si l'on reste 3 nuits : 225 F (34 €).
■ **Sites**. La Boisserie (tél. : 03-25-01-52-52). Cristalleries royales de Bayel (tél. : 03-25-92-42-68), boutique à Paris (tél. : 01-42-68-04-59). Eglise Saint-Pierre de Bar-sur-Aube (XIIe siècle) et quartier alentour. Château et théâtre XVIIIe de Cirey, à Cirey-sur-Blaise (où résida Voltaire dans les années 1734-1749) ; visites sur réservation (tél. : 03-25-55-43-04). Musée Napoléon à Brienne-le-Château ; réouverture au printemps 2002 (tél. : 03-25-92-82-41).
■ **Terroir**. Pour l'accueil dans les fermes (produits naturels, goûters, initiation à la vie rustique, etc.) ainsi que pour les Automnales du terroir, s'adresser à la chambre d'agriculture de Haute-Marne (tél. : 03-25-35-00-60).
■ **Artisanat**. Travail manuel du bois, nombreux jouets inédits en hêtre, coloriés à la teinture alimentaire non dangereuse, chez Jean-Marie Batoux, « Bambibois », 7, rue de Pierre, 53320 Vignory (tél. : 03-25-31-00-90). Cheval à bascule à l'ancienne : 850 F (129 €).
■ **Lectures**. *Le Petit Gaulliste*, d'Alain Lorne, Actes Sud, 2001, 272 p., 110 F (17 €). Sur cet auteur, voir « Le Monde des livres » du 19 octobre et « Le Monde Voyages » du 30 avril 1998. *De Gaulle et ses témoins. Rencontres historiques et littéraires*, de Philippe de Saint-Robert, Bartillat, 1999, 190 p., 110 F (17 €). *Les Nouvelles Ruralités. Villages et mondialisation*, de Gérard Fayolle, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 2001, 250 p. ill., 88 F (13 €). Guide Michelin *Champagne-Ardennes.*
■ **Renseignements**. Office du tourisme et syndicat d'initiative de Colombey-les-Deux-Eglises (tél : 03-25-01-52-33). Comité du tourisme et du thermalisme de Haute-Marne (tél. : 03-25-30-39-00). Comité du tourisme de l'Aube (tél. : 03-25-42-50-00).

EVASION
Publicités

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
DERNIERE MINUTE !
Dispos Noël et Jour de l'An :
• Combiné Guadeloupe/Marie Galante 9J/7N (Hôtel 3*) 1295 € TTC
Petits-déjeuners inclus. Enfant-12 ans : 633 € ttc.
• New York 7J/5N (Hôtel 3*) 857 € TTC
Centre Manhattan. Logement seul.
Départ province : nous consulter.
Prix à partir de, sous réserve dispos. Lic. 075960001
www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

Ressourcez-vous, marchez !
Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme....
NOMADE Aventure
... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts
visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com / Brochure gratuite 01 46 33 71 71

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION", renseig. publicité : 01.42.17.39.63

Renoir à Essoyes, où son arrière-petite-fille Sophie et Moët et Chandon dispensent leur mécénat à de jeunes artistes prometteurs. Prévoyons aussi une visite au *halloy* XVIe siècle de Bar-sur-Aube qui abritait jadis marchands, jongleurs, promeneurs et demandeurs d'asile, ou bien chez Voltaire et Mme du Châtelet, sur leur scène Louis-XV de Cirey-sur-Blaise, récemment rafraîchie.

En attendant, contentons-nous de revoir la classique Boisserie, d'autant plus qu'aujourd'hui elle est vide. On peut donc y détailler sans se presser les livres que de Gaulle conservait à portée de main : Tocqueville, Pirenne, Chamfort, Kessel, etc. ; embrasser le panorama sylvestre vierge qu'il avait devant lui lorsqu'il noircissait du papier ; découvrir enfin des objets familiers jusqu'ici peu remarqués, comme ce coq gaulois grandeur nature, incrusté dans un bloc de lapis-lazuli et que le maître des lieux voyait quand il se mettait à table. C'est une œuvre d'art moderne afghan, commandée spécialement pour lui et offerte au fondateur de la Ve République par Zaher, chah d'Afghanistan.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Cristaux vénitiens en terre cistercienne

C'est vers 1665 que le Vénitien Jean-Baptiste Mazzolay posa son baluchon et son savoir sur les marches de la puissante abbaye cistercienne de Clairvaux (ce grandiose monument est un pénitencier depuis 1808, par ordre de Napoléon Ier). Les moines du Grand Siècle prièrent le Transalpin d'exercer sous leurs murs son art rare de cristallier. Naquit ainsi, dès 1666, au village de Bayel, la Manufacture royale en cristaux, toujours nommée de nos jours « Cristalleries royales de Champagne ». Louis XIV accorda aux maîtres verriers bayelois le monopole de la fourniture en cristaux *« sur toute la partie du territoire français située entre Paris et Chaumont »*. Depuis 1999, les créations de Bayel bénéficient du label national « Haute Cristallerie ». A côté des ateliers rompus aux techniques les plus modernes, l'écomusée du Centre Mazzolay et le Musée du cristal permettent de suivre l'histoire des souffleurs de verre depuis la Syrie antique et jusqu'au XXe siècle.

Week-end « croate » à Korcula

Dans son atelier, face à l'Adriatique, Marin Sale est l'un des derniers constructeurs navals de Korcula, une île croate située entre Split et Dubrovnik. Le succès des 102 bateaux qu'il a construits tient en un mot ou, plus exactement, en un secret : *Buska*, un terme désignant les proportions « idéales » de l'étrave. Navires marchands, bateaux de pêche, yachts (dont celui du maréchal Tito), les bateaux de Korcula ont navigué sur toutes les mers du globe. Et leur stabilité dans les déferlantes a assuré leur renommée.

Dans la ville médiévale et paisible de Korcula (la ville principale porte le nom de l'île), les ruelles sont soit courbes quand elles plongent vers l'est, soit rectilignes lorsqu'elles s'orientent vers l'ouest. Une subtilité qui permet à cette péninsule de n'être caressée que par les brises estivales et jamais par la redoutable *Burra,* ce vent cinglant qui se lève parfois en hiver. A deux pas de la cathédrale San Marco (XVe) – la ville compte également neuf églises, trois confréries et deux chapelles –, c'est sur les bancs en bois du restaurant Marinero que s'écoutent les légendes de l'île. Au milieu des lampes-tempête et des ancres centenaires, on apprend ainsi que Marco Polo serait né ici... Ce qui est certain, c'est qu'il y fut capturé, le 7 septembre 1298.

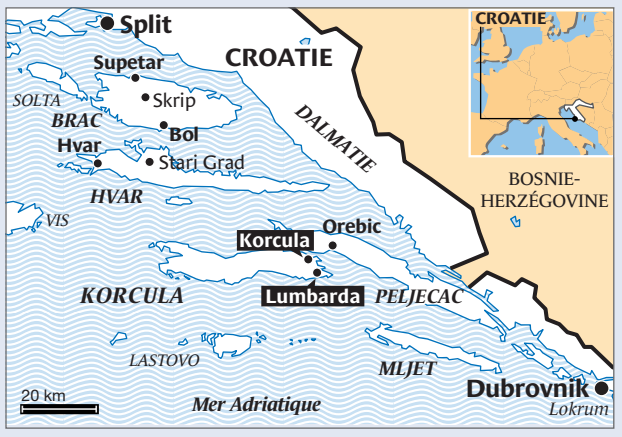

La route qui traverse l'île sur toute sa longueur (50 km) dessert la dizaine de villages situés le long de la côte. Vers Lumbarda, les 101 marches qui mènent à la chapelle Saint-Antoine sont bordées par deux allées de cyprès séculaires. A Korcula, ceux que le grand large n'attire pas deviennent viticulteurs ou tailleurs de pierre. Réputé pour sa blancheur et sa résistance, le calcaire de l'îlot voisin de Vrnik a servi à l'édification des remparts de la ville et de ceux de Dubrovnik. Il a aussi été exporté, de Vienne à Stockholm et jusqu'à la Maison Blanche. Autres fiertés, le *Posip* et le *Grk,* deux vins blancs secs.

Hisser les voiles jusqu'à Dubrovnik permet de découvrir une côte dalmate quasiment vierge. Et de constater que la limpidité de l'Adriatique en fait une des mers les plus transparentes du monde avec une visibilité excédant les 20 mètres ! Une caractéristique qui aurait été « observée » par des astronautes. De quoi rendre songeurs les visiteurs qui flânent dans les ruelles de Dubrovnik et s'attardent volontiers, en compagnie des étudiants locaux, aux terrasses des cafés de Stradun, la principale artère de la ville. L'ancienne République de Raguse continue d'exhaler un parfum de dernière escale. Au sud de ses remparts commence la haute mer.

de notre envoyé spécial, Pierre Lepidi

★ Accès via Croatia Airlines (9, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. : 01-42-65-30-01, www.croatiaairlines.hr) et les vols charters de Nouvelles Frontières (tél. : 0825-00-825) à destination de Dubrovnik. Réservation pour le ferry auprès de Croatie Tours (01-46-67-39-10) et de Bemextours (01-46-08-40-40). Desserte maritime pour Korcula, depuis Dubrovnik (3 h 15 de traversée), deux fois par semaine en hiver et tous les jours en été. D'Orebic, plusieurs liaisons (20 minutes) quotidiennes, toute l'année. A Korcula, face au port, un hôtel agréable, le Korcula (00-385-20-711-078). A Dubrovnik, l'Excelsior (00-385-20-353-353), un « 5 étoiles » avec vue sur Lokrum. Deux bonnes tables : à Dubrovnik, le Dundo Maroje et à Mali Ston, la Vila Koruna, réputée pour ses huîtres et fruits de mer. Office du tourisme de Croatie, 48, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris ; tél. : 01-45-00-99-55 et www.ot-croatie.com

A tous prix

■ **144 F (22 €) :** ***Paris à travers les âges,*** un coffret cadeau de Média Cartes. Neuf cartes qui, sur papier spécial résistant à l'eau, proposent des itinéraires piétons de 2 à 3 km concoctés par Arthur Gillette. A la découverte de la cité gallo-romaine de Lutèce, du Paris médiéval, des universités du XIIe au XVIe siècle, de « la Route de l'enceinte » Philippe-Auguste, de Notre-Dame, de l'île Saint-Louis, du Marais et de l'Art nouveau. Chaque balade est illustrée de photos, de commentaires et d'adresses (visites, bibliothèques, librairies). En vente dans certaines librairies comme la Fnac, dans les boutiques RATP. et sur le site www.media-cartes.fr. Renseignements au 0810-811-600

■ **918 F (140 €) : un week-end gourmand dans la Drôme**, dans la région du Tricastin où, en hiver, on récolte la truffe que l'hôtel-restaurant l'Esplan propose, jusqu'en mars, de rechercher avec la complicité de chiens dressés puis de négocier sur le marché de Richeranches avant de savourer une omelette aux truffes à l'auberge locale. Le soir, repas gastronomique à la gloire du « diamant noir ». Egalement au programme : visite d'une fabrique de santons, d'un moulin à huile et dégustation de vins du Tricastin. A 2 h 10 de Paris en TGV. Inclus dans ce prix, une nuit avec petit déjeuner et trois repas, dont un gastronomique. Renseignements au 04-75-96-64-64 et sur Internet (www.esplan-provence.com).

■ **3 219 F (491 €) : une semaine en famille dans le Massif central**, du 9 au 23 février (vacances scolaires des zones A, B et C), pour 2 adultes et 2 enfants (de 4 à 10 ans), en pension complète. Situé au cœur du domaine nordique du Mézenc, le village de vacances VAL des Estables, récemment rénové, est équipé d'une piscine couverte chauffée et d'une salle de gym. La station offre 78 km de pistes balisées pour le ski de fond et 18 km de pistes pour le ski alpin (avec promenades nocturnes et descentes aux flambeaux) ainsi que des pistes pour les scooters des neiges et les traîneaux à chiens. Sans oublier les balades en raquettes. Clubs gratuits pour les enfants de 3 mois à 14 ans. Renseignements au 04-73-43-00-43.

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER Le Monde

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Structure des ventes de logements en Ile-de-France par taille, en 2000

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces et plus
Paris	24%	36%	22%	11%	5%	2%	1%
Hauts-de-Seine	13%	25%	28%	19%	9%	3%	2%
Seine-Saint-Denis	9%	23%	28%	21%	12%	4%	3%
Val-de-Marne	10%	22%	29%	21%	10%	4%	3%
Seine-et-Marne	4%	11%	19%	25%	22%	11%	8%
Yvelines	6%	13%	23%	24%	17%	9%	7%
Essonne	5%	12%	23%	26%	19%	9%	6%
Val-d'Oise	4%	12%	23%	27%	19%	10%	5%
Ile-de-France	12%	22%	24%	20%	13%	6%	4%

La lecture de ce tableau est plein d'enseignements sur la structure du parc de logements en Ile-de-France.

Ainsi, on constate que 60% des logements mutés à Paris sur un an sont des studios et 2 pièces et 8% seulement sont des 5 pièces et plus.

A l'inverse, en petite couronne, la part des logements intermédiaires ou familiaux est importante, avec près de 60% pour les 3 à 5 pièces.

En grande couronne, les grands logements prédominent, avec environ 35% de 5 pièces et plus.

Au niveau de l'Ile de France, le logement le plus représenté est le 3 pièces avec 24% des mutations sur l'année 2000.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00 www.paris.notaires.fr

VENTES

APPARTEMENTS

agence Littré
L'Immobilier
des 5e, 6e, 7e ardts de Paris
41, rue Madame
75006 Paris.

R. DAGUERRE, bel imm., 3 P., 44 m², trvx, 1 090 000 F

CLAUDE-BERNARD, bel imm., 2 P., 33,30 m², 6e, asc.

EDGAR-QUINET, maison, 3 chbres, pl. sud. 4 950 000 F.

MONTPARNASSE (limite 6e), 6 P., 148 m², 2e ét., asc., balc. 4 250 000 F.

STANISLAS, sup. imm., 6 P., 193 m², 2e ét., asc., balc., vue.
01-45-44-44-45

92 Hauts-de-Seine

VILLE-D'AVRAY
Parc de St-Cloud, 133 m², séjour, 3 chbres, 2 salles de bains, cave, box. 3 300 000 F. GERER 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03.

HÔTELS PARTICULIERS

Paris

Rue Serpente, Paris-6e, hôtel partic., 1er ét., 120 m², entrée, cuis., grande pièce de séjour, 3 chambres, 2 salles de bns, parf. état. 5,8 MF (885 300 €). Tél. : 06-09-64-81-10.

DOMAINES

Province

17 St-Jean-d'Angély, centre-ville, jolie mais. pierre, sur 266 m² clos, hab. 130 m², jardin d'agrément et jardin au nord avec serv., entrée, coul., 1 chbre, salon, s.a.m, bur., avec double vitrage, cuis., s.d.b., wc, cave, s/sol. Etage : 2 chbres, dont 1 avec CT. Prix : 800 000 F. Tél. : 05-46-32-59-55, particulier.

ACHATS

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18
Liste de nos viagers sur :
WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

Paris

EMBASSY SERVICE

43, AVENUE MARCEAU
75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER
locations-ventes-gérance
spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers
RÉSIDENTIELS
recherche pour
CLIENTS ÉTRANGERS
hôtels particuliers, apparts et villas
VIDES & MEUBLÉS
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

OFFRES VIDES

Paris

10e, RUE DE MAUBEUGE. Beau 3 P., 90 m², 3e étage, p. de taille, balcon. 8 600 F. 01-44-94-04-40.

AGENDA

DIVERS

Urgent, Paris-6e, cherche étudiante pour sortie école et soutien scolaire. Du lundi au vendr., de 16 h 30 à 19 heures. Possibilité échange contre chambre de service meublée avec douche et coin cuisine. Tél. : 01-42-22-41-67 ou 06-16-93-43-04.

Librairie générale, spécialisée en judaïsme, recherche
vendeuse,
jeune femme, licence de lettres et anglais souhaités. Contacter Rachel Blaustein. Tél. : 01-48-87-82-20.

VACANCES TOURISME

Hte-Savoie,
hôtel du Lac 2*
1 500 m, pied des pistes, piscine, sauna, pension complète, 300 F à 400 F, promo 5 jours mini, basse saison, pension, matériel, forfait 2 300 à 2 500 F. Tél. : 04-50-34-20-88.

RÉSIDENCES SERVICES

En Suisse, à Zurich, une
résidence de luxe pour le troisième âge
au pied du Zurichberg, construite sur la base d'une villa au style néo-gothique, harmonieusement liée avec une construction nouvelle attractive entourée d'un parc idyllique. Le fonds dispose de 26 appartements, de bureaux, de salles de séjour et de soins et un garage sous-sol. SEITZMEIR IMMOBILIEN AG, Madame M. Bagnolo. Tél. : +411-225-28-29.

(Publicité)

Gilbert Bécaud

L'important c'est la rose...

EMI MUSIC FRANCE

Faibles chutes de neige

JEUDI. Une perturbation venue de Scandinavie circule sur le pays dans un flux de nord. Elle donnera un peu de neige sur de nombreuses régions. Sur la moitié nord, de belles éclaircies se développeront l'après-midi. Les régions méditerranéennes seront épargnées par les nuages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, le ciel sera couvert et quelques pluies faibles se produiront. L'après-midi, on profitera de belles périodes de soleil. Le vent de nord-est soufflera jusqu'à 60 km/h le long des côtes de la Manche. Les températures seront comprises entre 5 et 9 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Sur l'Ile-de-France et le Centre, la matinée sera très nuageuse, avec de faibles chutes de neige ou de pluie et neige mêlées et des éclaircies l'après-midi. Sur les autres régions, la journée sera assez bien ensoleillée mais quelques averses se déclencheront sur l'extrême nord. Les températures atteindront 2 à 7 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera couvert le matin et il neigera faiblement. L'après-midi, le soleil fera de belles percées sur la Champagne, la Lorraine et le nord de l'Alsace. Températures maximales entre –1 et 2 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, le ciel sera couvert et de faibles chutes de neige se produiront. Ailleurs, après une matinée bien ensoleillée, les nuages accompagnés de quelques flocons envahiront le ciel. Températures maximales entre 0 et 7 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages seront présents toute la journée, parfois accompagnés de quelques flocons, en particulier sur le relief. Les températures maximales seront comprises entre –2 et 1 degré.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse, de rares averses pourront se produire. Ailleurs, le soleil brillera toute la journée. Températures maximales entre 4 et 12 degrés.

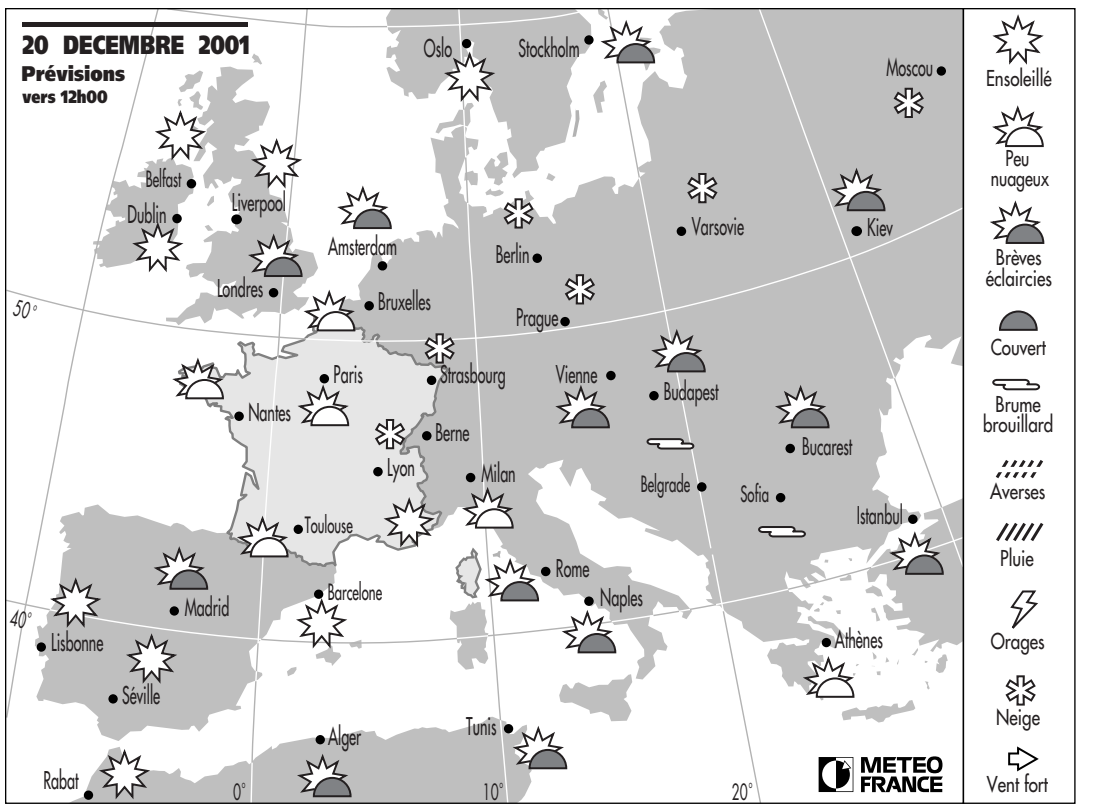

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LOCATION DE VOITURE.** Pour l'hiver, Europcar dispose de relais situés au pied des pistes, notamment à Courchevel, Méribel, Val-d'Isère, Tignes ou La Plagne, et propose un équipement neige pour tout véhicule loué : des pneus neige (20 € par jour, 100 € au maximum), des chaînes et des porte-skis (30 € l'accessoire). Des quatre roues motrices Renault Kangoo, Skodia Octavia Combi ou Nissan Terrano II (formule week-end à 260 €, 1 706 F, pour 500 km) sont également accessibles dans les 49 agences proches des zones de montagne, à l'est et au sud. Réservations au 0825-358-358.

■ **OMAN.** Le sultanat d'Oman a décidé de réduire la taxe sur les visas. Cette dernière sera ramenée à 13 dollars par visiteur et à 18 dollars pour les personnes voyageant pour affaires. Quant aux croisiéristes effectuant une escale inférieure à 24 heures dans les ports omanais, ils n'auront rien à acquitter.

PRÉVISIONS POUR LE 20 DECEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/13	N
BIARRITZ	-2/4	S
BORDEAUX	-5/4	P
BOURGES	-5/2	C
BREST	1/6	S
CAEN	0/6	S
CHERBOURG	3/7	S
CLERMONT-F.	-9/-2	*
DIJON	-6/1	*
GRENOBLE	-8/-2	S
LILLE	0/4	S
LIMOGES	-7/2	C
LYON	-8/-1	*
MARSEILLE	-4/4	S
NANCY	-3/1	C
NANTES	-3/6	S
NICE	4/9	S
PARIS	0/4	S
PAU	-6/3	S
PERPIGNAN	0/7	S
RENNES	0/7	S
ST-ETIENNE	-7/-2	S
STRASBOURG	-2/1	*
TOULOUSE	-6/3	N
TOURS	-3/4	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	25/29	P
NOUMEA	22/29	S
PAPEETE	23/27	P
POINTE-A-PIT.	23/29	P
ST-DENIS-RÉ.	24/27	P
EUROPE		
AMSTERDAM	-1/2	N
ATHENES	2/8	S
BARCELONE	3/7	S
BELFAST	-1/3	S
BELGRADE	-9/1	C
BERLIN	-6/0	*
BERNE	-7/-3	N
BRUXELLES	-2/2	N
BUCAREST	-9/-1	N
BUDAPEST	-8/0	N
COPENHAGUE	-8/1	N
DUBLIN	-2/3	S
FRANCFORT	-4/2	*
GENEVE	-3/1	N
HELSINKI	-16/-9	C
ISTANBUL	-2/3	N
KIEV	-8/-2	N
LISBONNE	6/11	S
LIVERPOOL	-2/3	S
LONDRES	-3/4	N
LUXEMBOURG	-7/0	*
MADRID	-2/8	N
MILAN	-6/1	S
MOSCOU	-12/-6	*
MUNICH	-9/1	N
NAPLES	1/10	N
OSLO	-13/-4	S
PALMA DE M.	3/11	S
PRAGUE	-10/1	*
ROME	6/13	N
SEVILLE	8/16	S
SOFIA	-15/-4	C
ST-PETERSB.	-13/1	*
STOCKHOLM	-9/-2	N
TENERIFE	19/23	P
VARSOVIE	-9/0	*
VENISE	0/5	S
VIENNE	-6/2	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/25	P
BUENOS AIR.	18/29	S
CARACAS	25/29	S
CHICAGO	-3/2	S
LIMA	18/22	S
LOS ANGELES	11/13	S
MEXICO	9/17	C
MONTREAL	-3/0	*
NEW YORK	5/9	S
SAN FRANCIS.	9/10	P
SANTIAGO/CHI	13/27	S
TORONTO	-3/3	C
WASHINGTON	2/9	S
AFRIQUE		
ALGER	7/13	N
DAKAR	22/29	S
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	7/16	N
NAIROBI	16/25	S
PRETORIA	18/30	S
RABAT	9/20	S
TUNIS	7/14	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/31	S
BEYROUTH	10/14	N
BOMBAY	19/31	S
DJAKARTA	27/30	C
DUBAI	19/31	S
HANOI	15/18	C
HONGKONG	14/20	S
JERUSALEM	9/15	N
NEW DEHLI	8/19	S
PEKIN	-5/-2	S
SEOUL	-4/2	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	19/29	S
TOKYO	5/11	S

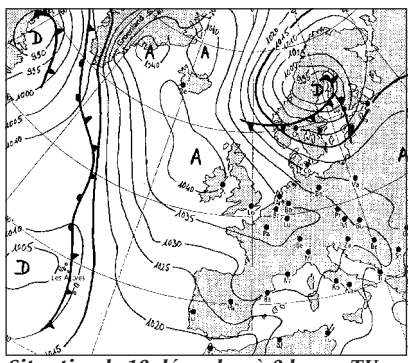

Situation le 19 décembre à 0 heure TU

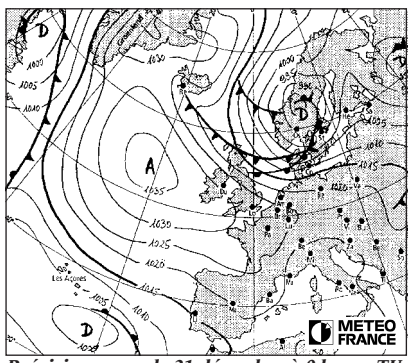

Prévisions pour le 21 décembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Comment protéger ses plantes contre les gelées de l'hiver

MOINS 11 °C à Agen, – 6 à Bordeaux, – 8 dans la Normandie des terres, neige à Aix-en-Provence : le réchauffement climatique cède le pas devant les rigueurs hivernales. Et le pire est peut-être à venir.

Souvenons-nous de l'hiver 1985-1986 et des ravages qu'il avait causés un peu partout en France. Souvenons-nous aussi de ceux de 1956 et de 1963. Le premier avait fait éclater le tronc d'oliviers séculaires ; le second, soulever le goudron des routes, poussé par la terre gonflée par le gel. Nous n'en sommes heureusement pas là et souhaitons que cela ne se produise pas.

Mais la nature est là, qui vient périodiquement se rappeler au bon comme au mauvais souvenir des jardiniers amateurs d'exotisme qui prennent quelques risques à vouloir acclimater des espèces originaires de contrées clémentes. La résistance au froid des plantes dépend de nombreux facteurs.

Donnés pour résister à – 10, certains arbustes installés en plein vent et/ou dans une terre humide et lourde ne résisteront pas à – 5... quand les mêmes, plantés dans une terre sèche, résisteront sans problème. Et il y a froid... et froid ! Un laurier-rose provençal supportera une gelée nocturne intense et brève pour peu que la température remonte dans la journée. Le même, planté dans une région plus septentrionale, crèvera d'être confronté à – 5 pendant une semaine.

Un fuchsia repoussera au printemps s'il passe l'hiver planté au pied d'un mur, tandis que le même, à un mètre de là, ne repartira pas. Certains opuntias, originaires des montagnes du continent nord-américain, résistent à – 30 ! Super ! On va pouvoir se faire un petit jardin de cactées en Normandie, en Bretagne ou à Paris. Stop ! Moins 30, oui, mais dans la caillasse, sans une goutte d'eau de tout l'hiver et dans un air sec. Dans une terre normalement arrosée, cet opuntia pourrira bien avant d'avoir supporté le moindre gel.

Les amateurs de jardins alpins le savent bien : certaines plantes de montagne, voire de haute altitude, ne passent pas l'hiver en plaine sans dommages. Là haut, sur la montagne, il y a toujours un épais manteau de neige qui les protège... comme la glace des igloos protège les Inuits du Grand Nord des températures extrêmes qui règnent dehors. En bas, on les plante donc en haut de la rocaille, dans du gravier drainant et on les protège de la pluie en fixant une plaque de verre au-dessus d'elles, maintenue par des cailloux si elles ont besoin de lumière, en installant une tuile bien épaisse en guise de chapeau s'il faut seulement les abriter de l'eau.

Il faut donc être très prudent quand on consulte certains catalogues et ouvrages qui donnent des résistances au froid théoriques et parfois bien optimistes, pour ne pas dire fantaisistes. Le citronnier qui résiste à – 15 n'est pas encore né... D'ailleurs, les orangers amers, le fameux bigaradier, dont les fleurs distillées donnent l'essence de néroli et les fruits la fameuse marmelade britannique, tiennent beaucoup mieux au froid... Curieusement, ce ne sont pas eux qui se trouvent le plus facilement dans le commerce.

D'une façon générale, les plantes un peu fragiles résistent d'autant mieux au froid qu'elles sont plantées dans une terre sèche, à l'abri d'un mur et qu'elles auront bénéficié d'un fort ensoleillement l'été précédent. Le soleil permet aux pousses tendres de l'année de s'aoûter : devenues ainsi plus dures, elles résistent mieux aux rigueurs climatiques. Ajoutons qu'une plante qui n'est pas « poussée » aux engrais résistera, elle aussi, mieux au froid qu'une autre gavée. Et qu'une plante sera plus armée pour supporter la mauvaise saison si les températures baissent lentement et ne surviennent pas après une période émolliente... comme celle que nous avons connue cet automne particulièrement doux et pluvieux.

> Une plante qui n'est pas « poussée » aux engrais résistera, elle aussi, mieux au froid qu'une autre gavée

C'est dire si les jardiniers du ciel qui ont planté des agrumes, des mimosas, des lauriers-roses et autres plantes d'origine méditerranéenne ou exotique sur leur balcon ou leur terrasse vont peut-être avoir de mauvaises surprises dans les jours qui viennent, y compris à Paris, où les microclimats sont plus nombreux encore qu'en Bretagne. Car la résistance au froid est amoindrie par la culture hors sol. Qu'il gèle pendant trois jours consécutifs et la totalité de la terre et des racines contenues dans un pot sera dure comme du béton... quand, en pleine terre, seuls les premiers centimètres du sol sont gelés... sauf évidemment, s'il fait – 15 pendant trois semaines d'affilée, ce qui arrive rarement dans le climat moyen de la France.

Les prévoyants avaient enveloppé pots et bacs dans du plastique à bulles et la partie aérienne de leurs plantes dans du voile non tissé qui protège bien du froid en laissant le feuillage respirer. Les autres verront bien ce qui va se passer et si leurs plantations n'ont pas trop souffert, nous ne saurions trop leur recommander d'acheter ces deux matériaux protecteurs et de se tenir prêts pour faire face au prochain assaut.

Alain Lompech

Nordman ou épicéa

Chacun a ses adeptes. Pour les uns, le sapin de Noël ne peut-être qu'un épicéa odorant, qui perd, hélas !, vite ses aiguilles. Pour les autres, ce ne peut être qu'un nordman, qui ne sent quasiment rien, ce qu'ils regrettent, mais qui ne perd pas ses aiguilles, ce qu'ils préfèrent. Nous ne trancherons pas dans le vif..., si ce n'est que l'épicéa est quand même beaucoup plus « sapin de Noël » que l'autre, qui est un peu guindé, un peu « grassouillet » d'allure ! Un truc permet à l'épicéa (moins cher !) de garder ses aiguilles : il faut le vaporiser avec de la laque pour cheveux sous toutes ses coutures. Attention à faire cela fenêtre ouverte et cheminée éteinte, car le vaporisateur entier va y passer. Une autre solution consiste à acheter l'épicéa avec ses racines pour le replanter ensuite au jardin. Les grands sapins que l'on voit dans les jardins un peu partout ailleurs que dans les zones montagneuses sont ainsi, bien souvent, rescapés des fêtes de fin d'année.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 299

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

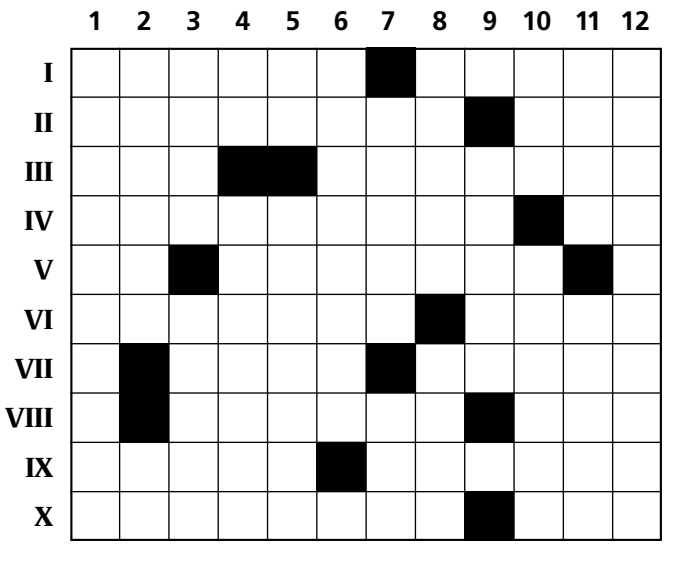

HORIZONTALEMENT

I. A l'entrée pour assurer la sortie. On y entre pour sortir. - II. Peut-être un grand ouvrage, mais un petit volume. Bien fatigué. - III. Côté vent. Plus ou moins précieux, il ramasse la poussière. - IV. On en a plein la bouche. Refus chez Tony. - V. Vérifié à la sortie. Misse en beauté. - VI. Laissais aux suivants. Obstacle sur le parcours. - VII. Assure le menu de l'entrée au fromage. Blair en grand désordre. - VIII. Egaré. S'accroche aux branches, parfois à la porte. - IX. S'accroche aux branches, jamais à la porte. Exclusif dans ses choix. - X. Une fois ratée, il faut la recommencer. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Homme de plume qui vit de la bonne chair. - 2. Volubile et décorative. Personnel. - 3. Fauve intéressant... beaucoup moins après. Peu lisse au toucher. - 4. D'un auxiliaire. Petites frappes. - 5. Morceau de sucre. Couvertes harmonieusement. - 6. Travaille sur les bandes. - 7. Parfume nos jardins au printemps. La valeur de la moitié. - 8. Evitez de les jeter avec le bain. Robe de cérémonie. - 9. Pris en partant. - 10. Passe par Mulhouse. Ne laisses aucun choix. - 11. Seule sa femelle aime le sang frais. Evite avec adresse. - 12. Sous le choc après coups.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 298

Horizontalement

I. Bagout. Muets. - II. Ahan. Ehontée. - III. Rustine. ANC. - IV. Art. Sucette. - V. Tirelire. Ses. - VI. Idiotie. Es. - VII. Note. Nanti. - VIII. Event. Stéréo. - IX. Un. Tee. Etain. - X. Ridelle. Ails.

Verticalement

1. Baratineur. - 2. Ahuri. OVNI. - 3. Gastrite. - 4. Ont. Edenté. - 5. Li. Tel. - 6. Tension. El. - 7. Heurtas. - 8. Mo. Ceinte. - 9. Un. Etêta. - 10. Etats. Irai. - 11. Tentée. Eil (lie). - 12. Sécessions.

BRIDGE

N° 1975

LES CŒURS AFFRANCHIS

C'est au cours d'une sélection de l'équipe irlandaise que cette donne a été distribuée. Plus tard, elle fut publiée dans un ouvrage anglais.

	♠ R 10 9 8 4 ♡ R 9 8 6 3 ◇ 5 4 ♣ A	
♠ 5 3 ♡ V 10 5 4 ◇ 9 ♣ R V 8 7 6 2	N O E S	♠ 7 6 ♡ D ◇ R D 10 8 7 6 3 ♣ D 9 3
	♠ A D V 2 ♡ A 7 2 ◇ A V 2 ♣ 10 5 4	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	2 ◇
2 ♠	passe	4 SA	passe
3 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest a entamé le 9 de Carreau pour la Dame d'Est. *Comment le déclarant, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense, les atouts étant 2-2 ?

Réponse

Il y a en principe un Carreau et un Cœur à perdre, sauf si Ouest, qui prendra la main à Cœur, *n'a plus de Carreaux* et si les Cœurs sont affranchis. Il faut donc espérer qu'Ouest ait un singleton à Carreau et au moins trois Cœurs pour affranchir la couleur sans qu'Est puisse prendre la main. Mais le déclarant peut également libérer les Cœurs si Est a un honneur sec. Dans ce cas, il faudra tirer l'As de Cœur et rejouer le 7 de Cœur pour le 8 si Ouest n'a pas mis un honneur au deuxième tour. Il faut donc vérifier si Est a un ou deux Cœurs et *reconstituer exactement la distribution.* Or, après avoir vu qu'Est a deux Piques, on peut, *en coupant deux Trèfles*, savoir combien Est a de Trèfles. S'il a fourni trois fois, on sait le nombre de ses Cœurs puisqu'il est nécessaire qu'il ait sept Carreaux (pour qu'Ouest n'en ait plus)...

Conclusion : si Est n'a que *deux* Trèfles, il faudra jouer As et Roi de Cœur et donner à Ouest le troisième Cœur ; mais, si Est a *trois* Trèfles, il sera nécessaire, après l'As de Cœur pour un honneur sec d'Est, de rejouer le 7 de Cœur, qu'on laissera courir si Ouest fournit un petit...

PIÈGE DANS LE BROUILLARD

Cette manche a été réussie par l'Américain Meckstroth au cours d'un match entre deux équipes américaines et deux équipes européennes. Un habile stratagème a permis de gagner le contrat qui était infaisable.

	♠ 4 3 ♡ V 8 5 ◇ D 8 7 5 3 ♣ A 10 5	
♠ 7 2 ♡ A 9 6 4 2 ◇ A 4 2 ♣ D 9 3	N O E S	♠ R D 10 8 6 5 ♡ R 10 7 ◇ 10 9 6 ♣ 2
	♠ A V 9 ♡ D 3 ◇ R V ♣ R V 8 7 6 4	

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
–	–	passe	2 ◇
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest a entamé le 4 de Cœur pour le 5 et le 10 d'Est. *Grâce à quel stratagème Meckstroth, en Sud, a-t-il fait* TROIS SANS ATOUT, la Dame de Trèfle étant troisième en Ouest ?

Note sur les enchères

L'ouverture d'Est à « 2 Carreaux » est le multicolore qui promet (dans ce cas) un deux faible dans une majeure ou une main très forte.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITION **Le chanteur-auteu-compositeur Gilbert Bécaud est mort mardi 18 décembre à Paris, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quatorze ans. ● SYMBOLE du music-hall de la seconde moitié du XXe siècle, il avait gagné le surnom de « M. 100 000 volts » au fil de ses nombreux passages à l'Olympia. ● NÉ François Silly, le 24 octobre 1927, cet enfant du Midi, repéré et encouragé par Edith Piaf, a signé quelque 400 titres, notamment avec le parolier Pierre Delanoë. ● ADAPTÉES en anglais, ses chansons *Je t'appartiens* (*Let It Be Me*) et *Et maintenant* (*What Now, My Love ?*) auront été interprétées des centaines de fois par des artistes aussi différents qu'Elvis Presley, Frank Sinatra ou Demis Roussos. ● IL LAISSE inachevé un projet d'album incluant plusieurs duos. Certains titres pourraient être publiés dans les mois à venir.** ***(Lire aussi page 20.)***

Gilbert Bécaud, le survolté du music-hall

Mort le 18 décembre, à l'âge de soixante-quatorze ans, le chanteur de « L'important, c'est la rose » aura, par ses prouesses vocales et techniques, incarné la tradition populaire. Son nom restera associé aux heures historiques de l'Olympia, dont il était devenu le symbole

***« VOICI** pour 100 francs du thym de la garrigue (...). Voulez-vous, pas vrai, un bouquet de lavande ? »* : Gilbert Bécaud et Louis Amade ont fait entrer les *Marchés de Provence*, leurs saveurs et leurs plantes aromatiques au Panthéon du terroir français. Il y a aussi ce Café Pouchkine, plus vrai que nature, créé de toutes pièces en 1999 à Moscou, d'après *Nathalie*, composée en 1964 en pleine guerre froide. Et puis, cet *« escalier C, bloc 21 »* du *Dimanche à Orly*, et ces avions, qui font rêver. Agé de soixante-quatorze ans, Gilbert Bécaud est mort d'un cancer du poumon, mardi 18 décembre, et ce sont d'innombrables bribes de phrases et de rengaines qui reviennent en mémoire. Bécaud était un chanteur populaire, le moins culte des *« trois B »*, Bécaud, Brassens, Brel, mais le plus proche du music-hall, de ses codes, et de ses prouesses physiques.

Né à Toulon (Var) le 24 octobre 1927, Gilbert Bécaud fumait. Il s'énervait quand on le lui interdisait. Pendant les récitals, il sortait de scène, presque furibard, pour en allumer une en coulisse. Forte tête, il ne détestait pas les bravades et exigeait le respect – les plateaux de télévision peuplés de professionnels pressés et oublieux étaient sa hantise. Celui dont Edith Piaf disait *« c'est un gars du Midi, avec l'œil espagnol, et l'air d'en avoir plein le buffet »* avait plusieurs fois failli en découdre avec de jeunes gens impolis. Il n'aimait ni les calculs d'image ni les stratégies de vente, préférant *« les chansons honnêtes »*, celle qui se font, disait-il, parce qu'elles sont simples, belles, harmonieuses et qu'elles parlent aux gens.

PATRICK ULLMANN

Gilbert Bécaud à L'Olympia, en octobre 1970. Le chanteur y a effectué plus de trente rentrées.

PREMIÈRE ALERTE

Marié deux fois, père de six enfants, Gilbert Bécaud partageait sa vie entre une propriété dans le Poitou où il élevait des chevaux arabes, une maison en Corse et une péniche amarrée en région parisienne. En 1997, il avait été atteint une première fois d'un cancer de la mâchoire. Il l'avait tu, afin d'inaugurer sereinement, le 13 novembre de cette année-là, la nouvelle salle de l'Olympia, reconstruite à l'identique. Apparemment sorti d'affaire, il avait fêté sa guérison sur la scène, à Montréal, avant d'investir à nouveau la célèbre salle parisienne fin 1999 et d'enregistrer un dernier disque d'une tonalité plus grave, intitulé *Faut faire avec*.

En 1993, Gilbert Bécaud avait choisi de raconter son histoire en chansons, dans *Une vie comme un roman*, un album de grande qualité conçu avec le parolier Pierre Delanoë et le producteur musical Mick Lanaro. Il y évoquait sa montée à Paris au tout début des années 1950 et sa rencontre avec Edith Piaf, le succès, les chansons d'amour, Broadway, où il resta de longues semaines à l'affiche, un opéra (*l'Opéra d'Aran*). Parmi les fantômes de l'artiste, du whisky, un agenda trop lourd ; parmi ses joies, des enfants qui grandissent, le plaisir du piano. Mais en premier lieu arrivait l'enfance, celle d'un petit Méridional : *« Quand t'es petit dans le Midi, t'es pas petit comme ailleurs... »*

De son vrai nom François Silly, l'enfant essuie *« des bleus et des bosses »*, avec une mère qui essaie alors d'améliorer les fins de mois de son mari croupier au casino de Nice. Peu attentif à l'école, Bécaud préfère les classes de piano du conservatoire de musique de Nice – la petite histoire lui prête comme professeur le virtuose polonais Ignacy Paderewski. Le compositeur n'oubliera jamais ni ses bases classiques ni les règles du jeu apprises dans ce Sud si exigeant – à chacun de ses passages dans l'ancien Alcazar de Marseille, Bécaud chantait au moins un titre sans micro, pour épater la galerie. Brun, séducteur, sexy, Gilbert Bécaud n'amena pas les parfums italiens à la manière d'un Yves Montand, mais des pans entiers de sentiments et de terroirs, à l'instar de Charles Trénet, né à Narbonne.

A la Libération, Gilbert Bécaud monte à Paris, et joue dans des clubs. Il y fait la connaissance du chanteur Jacques Pills, l'une des moitié du duo Pills et Tabet, qui, comme Mireille et Jean Nohain, avait introduit le swing dans la chanson française avant guerre. Bécaud est un excellent pianiste, au style tranché, vif, incisif. Il devient l'accompagnateur de Pills, avec qui il part en tournée aux Etats-Unis. Avec lui, il écrit en 1951 *Je t'ai dans la peau* pour Edith Piaf, qui épouse Pills en 1952. Confirmant sa réputation de découvreuse de talents, la chanteuse encourage le jeune Bécaud à interpréter ses compositions. Elle lui présente le préfet-poète Louis Amade qui sera, avec Pierre Delanoë, l'un de ses principaux paroliers. Le succès ne quittera plus Gilbert Bécaud, qui crée, en 1952, l'une de ses chansons fétiches, *Mes Mains*.

Après quelques passages dans des cabarets parisiens en vogue, une collaboration fructueuse avec Charles Aznavour, parolier de *Viens*, ou de *Méqué-méqué*, devenu par la suite son ami, il fait des débuts fracassants à l'Olympia, sa salle fétiche. Riche parcours que celui de Bécaud : plus de trente rentrées effectuées à l'Olympia entre de multiples tournées à l'étranger, des records de popularité et des chansons imbattables jusqu'en 1970 : *Et maintenant*, un succès mondial, cent fois repris, *Nathalie*, *L'important c'est la rose*, *Je reviens te chercher*, *Quand il est mort le poète*, *La solitude ça n'existe pas*, *Le jour où la pluie viendra*, etc. A chaque fois, Gilbert Bécaud revenait boulevard des Capucines. *« Sa vie est complètement liée à l'Olympia »*, explique Jean-Michel Boris, ancien directeur artistique de la salle, rappelant qu'il en était *« le recordman absolu »*. et que c'est là qu'il gagna son surnom, « M. 100 000 volts ».

UN PLAISIR ÉCLATANT

Ses premiers pas sur cette scène datent du 5 février 1954. Il est la *« vedette américaine »* de Lucienne Delyle, alors chanteuse très populaire. Bécaud porte déjà un complet bleu électrique, une chemise blanche et une cravate à pois. Il saute, danse, chante avec un plaisir éclatant, portant la main à l'oreille afin de ne rien perdre de la justesse de sa voix. Il a des chansons-béton. L'Olympia vient de retrouver sa vocation de music-hall, grâce à son nouveau propriétaire, Bruno Coquatrix, un directeur qui a du flair et du culot. En février 1955, Bécaud, sex-symbol de l'époque, se produit en matinée, un jeudi.

Coquatrix offre des entrées gratuites pour les étudiants – ils sont quatre mille à se presser aux portes, le double de la capacité de la salle. A la fin du concert, *« on a retrouvé des centaines de fauteuils réduits en purée et une honorable quantité de petites culottes sur la scène. Et puis chacun avait emporté un souvenir de cet excellent moment : un strapontin, une photo Harcourt, un morceau de tapis... »*, raconte Jean-Michel Boris (dans *28, boulevard des Capucines*, de Jean-Michel Boris et Marie-Ange Guillaume, Editions Acropole).

Gilbert Bécaud avait pour habitude, parfois dérangeante, de tutoyer son public. Il était fidèle, à ses paroliers, mais aussi à ses musiciens, dont le violoniste acadien M. Pointu, souvent convié à jouer *La Vente aux enchères*. Sur scène, il jouait la comédie, mimant des chansons qui lui allaient comme un gant. Il donnera, au faîte de sa gloire, jusqu'à deux cents représentations par an. Dans les coulisses ou en première partie, les débutants en prennent de la graine. *« J'ai fait mes vrais débuts sur la scène de l'Olympia, en première partie de Gilbert Bécaud, qui n'est pas reconnu à sa juste valeur*, expliquait Julien Clerc, comme lui compositeur et mélodiste aguerri. *Moi, je l'observais, je buvais ses gestes quand il chantait* Rosie and John. »

Grand professionnel, il commit pourtant quelques catastrophes majeures (*Désirée*, dont les ventes – 1,8 million d'exemplaires – démentaient la faiblesse) qui furent sévèrement jugées. Il avait été notamment marqué par le peu d'échos remporté ici par *L'Opéra d'Aran*, en deux actes et sept tableaux, monté pour la première fois en 1962 au Théâtre des Champs-Elysées. De même, *Madame Rosa*, créé à Broadway en 1987 d'après *La Vie devant soi*, de Romain Gary-Ajar, n'avait-il pas tenu l'affiche comme il l'aurait voulu. Il s'en plaignait, mais n'a jamais perdu une occasion de les faire entendre.

En 1988, puis en 1991, Gilbert Bécaud avait choisi de donner selon les jours deux répertoires, l'un *« bleu »*, l'autre *« rouge »*, changeant les titres et leur ordre. Il quittait la scène en mimant les gestes de son départ sur la bande son de *Quand le spectacle est terminé*, tombait la veste, et disparaissait après avoir adressé au public un au revoir de la main.

Véronique Mortaigne

Un nouvel album en projet

Depuis plusieurs semaines, Gilbert Bécaud était retourné en studio d'enregistrement pour travailler sur un nouvel album. Jean Mareska, directeur du répertoire et du catalogue chez EMI-France et directeur artistique, a précisé au *Monde* qu'*« une demi-douzaine de chansons* [étaient] *déjà bien avancées. Avec Gilbert Bécaud et Marc Lumbroso* [PDG d'EMI-France] *nous avions discuté du projet d'inclure plusieurs duos à cet album. Depuis plusieurs années, Bécaud souhaitait travailler avec Charles Aznavour. Nous attendions la réponse de Linda Lemay, et Eddy Mitchell était d'accord »*. Certains de ces titres pourraient être publiés dans les mois à venir.

« What Now, My Love ? » et « Let It Be Me », tubes internationaux

BRISEUR de piano et bête de scène insurrectionnelle, Gilbert Bécaud peut être tenu pour un précurseur insoupçonné de Jerry Lee Lewis ou des Who. Mais le rayonnement international de la boule de nerfs ténébreuse repose avant tout sur deux chansons adaptées en anglais, *Je t'appartiens* et *Et Maintenant*, dont les seuls équivalents français seraient *Les Feuilles mortes*, de Prévert et Kosma (devenu *Autumn Leaves*) et *Comme d'habitude*, de Jacques Revon et Claude François (*My Way*).

Cosignés avec le parolier Pierre Delanoë ces deux titres ont engendré des centaines de reprises dans pratiquement tous les genres permis par la musique populaire occidentale. Ecrit en 1955, *Je T'appartiens* est transformé, en 1957, en *Let It Be Me* par Mann Curtis, un obscur parolier new-yorkais. Les Everly Brothers, duo de chanteurs le plus populaire en Amérique avant Simon & Garfunkel, s'en emparent en 1960. En fait, les Everly, qui considéreront *Let It Be Me* comme leur *« chanson préférée »*, l'ont découvert *via* la lecture instrumentale qu'en a faite le guitariste Chet Atkins.

Gorgée d'harmonies vocales splendides, leur version va très rapidement donner des idées au ban et à l'arrière-ban de la grande variété internationale – Nina Simone, Elvis Presley, Tom Jones, Demis Roussos, Roberta Flack, Julio Iglesias –, chacun copiant son prédécesseur en ignorant souvent qui sont Bécaud et Delanoë. La chanson sera aussi portée sur l'autel du funk par James Brown et même celui de la pop psychédélique par The 5th Dimension. Elle apparaît en 1970 sur *Self-Portrait*, de Bob Dylan, qui l'aime tellement qu'il enregistrera une seconde version en 1981.

DE TOM JONES À BOB DYLAN

Composée en 1961, *Et Maintenant* connaît simultanément le même sort. Transformée, avec l'aide de Gilbert Bécaud, en *What Now, My Love ?*, par Carl Sigman, collaborateur de Frank Sinatra, elle sera reprise par « The Voice » en personne (sa fille, Nancy a jeté son dévolu sur *Let It Be Me*). La chanteuse Shirley Bassey l'enregistre dès 1962 avec un arrangement de cordes écrit par Nelson Riddle. Le titre sera décliné en versions jazz (Sarah Vaughan, Sammy Davis Jr), variété (Tom Jones, Engelbert Humperdinck, Barbra Streisand), pop (Petula Clark, Sonny and Cher), soul (Ben E. King, les Temptations)... Les plus convaincantes sont celles de Judy Garland et sa fille Liza Minelli (en duo) et de Nana Mouskouri sur son album enregistré avec Quincy Jones.

Ami personnel du producteur américain, Bécaud voit sa cote internationale grimper au firmament au début des années 1970, Dylan ou Stevie Wonder cherchant à travailler avec lui. Son plus grand zélateur anglo-saxon est le New-Yorkais Neil Diamond qui reprend plusieurs de ses chansons et cosigne avec lui *September Morn* en 1979.

Si *Et Maintenant* et *Je t'appartiens* auront été choisies par les plus grands interprètes, elles auront aussi subi les pires outrages, que seules les mélodies inusables peuvent supporter. Elles vont en effet figurer dans un nombre impressionnant d'enregistrements easy-listenings, ces disques d'ambiance ornés de pochettes avec couchers de soleil et filles en maillots de bain, prioritairement diffusés dans les ascenseurs. Le prix à payer pour l'éternité.

Bruno Lesprit

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
AUX ABBESSES JUSQU'AU 30 DÉC.
Josef Nadj
Dominique Mercy
création
Petit Psaume du matin
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

A écouter, à voir

● **Discographie.** Si beaucoup d'albums originaux de Bécaud n'ont pas été réédités en CD, de nombreuses compilations de ses succès sont disponibles. Parmi elles, *Les Plus Grands Succès de Gilbert Bécaud, Beaucoup de Bécaud* et *Encore plus de Bécaud* (tous publiés par EMI) permettent de retrouver *Et maintenant, L'Important c'est la rose, Nathalie, Quand tu danses, Les Marchés de Provence, Mes mains, La Solitude ça n'existe pas*, etc. La plupart de ses récitals à l'Olympia ont aussi été enregistrés. Parmi eux, on retiendra *Olympia 1954, Bécaud à l'Olympia 1963, Olympia 70, Olympia 72, Desperado Olympia 83* et la compilation *Bécolympia, les meilleurs moments 1955-1983*. Le dernier enregistrement en studio de Bécaud, *Faut faire avec*, était paru en 1999 (EMI). Gilbert Bécaud avait aussi enregistré plusieurs de ses chansons en allemand et en anglais qui figurent sur des albums 33 tours ainsi que *L'Enfant à l'étoile*, une cantate de Noël sur un livret de Louis Amade en 1961. Cette collaboration avait été renouvelée dans *Aran Opera*, avec Pierre Delanoë (RCA, 1992), où Bécaud sortait de son statut de chanteur de variété, comme dans *Une vie comme un roman* (BMG, 1993).

● **Au cinéma.** Sujet de plusieurs émissions et documentaires consacrés à sa carrière de chanteur et d'auteur-compositeur, Gilbert Bécaud a aussi été acteur à quelques reprises, généralement comme figurant ou dans son propre rôle d'artiste. Toutefois, il aura été l'interprète du double rôle de Eric Perceval/Julien Barrère dans *Le Pays d'où je viens*, de Marcel Carné (1956), le personnage principal, Jacques Merval, de *Casino de Paris*, d'André Hunebelle (1957) et Jacques Barrier, héros de *Croquemitoufle*, de Claude Barma (1959), trois films dont il composa aussi la musique. Puis sa carrière de chanteur ne l'amènera plus sur les plateaux de cinéma qu'occasionnellement. Le grand public le retrouvera dans *Toute une vie*, de Claude Lelouch (1974), filmé à l'Olympia, la salle de spectacles dont il était devenu le symbole.

Vives réactions aux déclarations de Jean-Marie Messier

En annonçant la « mort de l'exception culturelle française », le président de Vivendi Universal a provoqué indignation et inquiétude, partagées par les pouvoirs publics et une industrie cinématographique très dépendante du financement de Canal+

Les déclarations du président de Vivendi Universal sur la *« mort de l'exception culturelle française »* et l'*« archaïsme »* du débat qui entoure le financement du cinéma français ont provoqué de violentes réactions. Les professionnels ont, par le biais de leurs organisations ou individuellement, réprouvé ces propos, y voyant souvent la preuve de l'américanisation du groupe Vivendi Universal, et demandé une intervention des pouvoirs publics. La ministre de la culture, Catherine Tasca, s'est jointe à cette condamnation tout en rappelant que Canal+ devait une bonne part de sa prospérité à l'encadrement par les pouvoirs publics du financement du cinéma. Si le gouvernement et l'industrie cinématographique s'accordent pour exiger du groupe dirigé par M. Messier qu'il respecte les engagements qui le lient jusqu'en 2004, les perspectives au-delà restent floues. ***(Lire aussi page 19.)***

L'INQUIÉTUDE et l'indignation prédominaient, mardi 18 décembre, chez les professionnels du cinéma français après les propos du président de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, qui avait annoncé la veille la *« mort de l'exception culturelle française »*. Cette déclaration coïncide avec le désir du groupe Canal+ (propriété de Vivendi Universal), exprimé de manière de moins en moins discrète, de se désengager du financement du cinéma français, auquel la chaîne cryptée est obligée de consacrer 20 % de son chiffre d'affaires jusqu'à la fin de 2004.

Producteur et distributeur, Marin Karmitz fait remarquer *« indépendamment de* [sa] *colère »* que Canal+ a largement profité du système français de financement du cinéma : *« Si l'on veut bien se souvenir que c'est en prenant le contrôle de cette chaîne que Jean-Marie Messier a pu développer ses activités audiovisuelles, il est inadmissible de cracher aujourd'hui dans la soupe et de mettre en péril un système de production qui permet par ailleurs à une bonne partie du cinéma mondial d'exister. »*

Dans le monde politique, Jacques Toubon (RPR) a condamné les propos de M. Messier et a demandé que soit préservée l'exception culturelle française.

Les déclarations du président de Vivendi Universal ont été prononcées au lendemain de l'arrivée de Barry Diller, l'archétype du patron hollywoodien, à la tête des activités du groupe. Ces propos indignent mais ne surprennent pas tout à fait. Caroline Benjo, qui dirige la société de production et de distribution Haut et court *(L'Emploi du temps)*, estime que les propos du président de Vivendi Universal ont *« le mérite de la clarté. Ces événements prouvent que le système d'aide publique au cinéma est en train de se craqueler et qu'il aura bientôt vécu »*. Le malaise qui entoure ces craquelures a été un temps masqué par les bons résultats commerciaux des films français mais il fait depuis des mois l'objet de toutes les spéculations dans les milieux du cinéma. *« On sent des choses difficiles à vérifier »*, explique le cinéaste Serge Le Péron, président de la Société des réalisateurs de film. *« Les petits projets de moins de 3 ou 4 millions d'euros ont plus de difficultés à être retenus lorsqu'on les présente à Canal+. Déjà, lors de la négociation des accords en 2000, ils avaient voulu réserver une part plus importante de leur contribution aux films d'un budget supérieur à 45 millions de francs* [6,86 millions d'euros], *ce que la profession avait unanimement refusé. »*

Mais les alternatives évoquées par les dirigeants de Canal+, comme le système britannique de financement par les bénéfices de la Loterie nationale, ne convainquent pas : *« C'est extraordinaire de confondre le rôle du CNC* [Centre national de la cinématographie qui dépend du ministère de la culture] *et de l'avance sur recettes, auxquels le système anglais correspond, avec un partenariat artistique et culturel qui était celui de Canal+ avec le cinéma français »*, s'indigne Serge Le Péron.

NOSTALGIE D'UN ÂGE D'OR

Jean Labadie, qui dirige Bac Films, une société qui possède une filiale commune avec Canal+, est l'un des rares à tempérer son indignation. Il met l'accent sur *« le grand écart qui peut exister entre le discours destiné aux actionnaires d'un groupe multinational et la position de Canal+ à l'égard du système de production français. Tout le monde sait que l'exception culturelle est ce qui fait exister la richesse et la diversité du cinéma français »*.

A la colère des professionnels français, se mêle la nostalgie d'un âge d'or révolu. On ne manque pas de relever que la dégradation des rapports entre le cinéma et Canal+ correspond à la multiplication des problèmes à l'intérieur du groupe : apparition de la concurrence sur le satellite et le câble, absorption par Vivendi et Universal. *« Les professionnels avaient le sentiment que Canal était leur maison »*, observe David Kessler, le directeur du CNC, qui a recueilli de nombreuses doléances de producteurs éconduits par la chaîne cryptée.

Pour l'instant, Canal+ n'a pas fait part de ses intentions précises en matière de cinéma français. *« De temps en temps, ils nous disent qu'ils aimeraient bien entamer la réflexion »* sur leurs obligations, dit David Kessler. Mais la chaîne est liée par les accords laborieusement négociés sous l'égide du CNC et du Conseil supérieur de l'audiovisuel en 2000. *« Nous n'allons pas rentrer en négociation »*, s'indigne Pascal Rogard, le délégué général de l'Association des réalisateurs producteurs. *« On verra quand il sera temps de voir, nous n'allons pas marcher au son du canon de Jean-Marie Messier. »*

Mais dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Catherine Tasca évoque *« des sources de financement diversifiées »* pour le cinéma français, une hypothèse que reprennent plusieurs professionnels, dont Caroline Benjo. Pour l'instant, l'industrie cinématographique française résonne d'appels à la mobilisation à l'adresse des professionnels et des pouvoirs publics. Marin Karmitz appelle à *« organiser d'urgence la riposte »* et la SRF dénonce un *« message* (...) *de haine pour la création diverse »*.

Cette riposte est pour l'instant entravée par l'incertitude qui entoure les intentions exactes de Canal+ et de Vivendi Universal et sur l'articulation future entre la branche hollywoodienne du groupe et la française. Beaucoup voient dans Canal+ un simple appendice d'une machine américaine, tel le producteur Paulo Branco, qui attend toujours une réponse du Studio Canal pour mettre en chantier le prochain film de Raoul Ruiz, adapté de *La Terre sous ses pieds*, de Salman Rushdie : *« Jean-Marie Messier se comporte comme un patron de studio américain, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Chacun doit désormais se déterminer par rapport à ce fait, et notamment l'Europe qui doit décider si elle veut ou non se doter d'une industrie cinématographique. »*

Jacques Mandelbaum et Thomas Sotinel

TROIS QUESTIONS À...
CATHERINE TASCA

1 Vous êtes ministre de la culture et de la communication. Comment réagissez-vous à l'annonce de la « mort de l'exception culturelle » par Jean-Marie Messier ?

C'est le propos d'un homme d'affaires qui développe son groupe outre-Atlantique. Ce n'est pas une politique et ce n'est assurément pas celle de notre gouvernement. L'exception culturelle française est devenue pour les Européens et pour les autres continents la défense de la diversité, plus que jamais nécessaire face au poids du marché. C'est le socle même des systèmes publics de soutien à la création. Jamais cet objectif n'a été aussi bien partagé, et il dépasse de loin la stratégie d'une entreprise, quelle qu'elle soit.

2 Est-il envisageable que les obligations de Canal+ à l'égard de la production française soient revues avant la fin de 2004 ?

En novembre 2000, le CSA a renouvelé la convention de Canal+ à la condition que l'indépendance de la chaîne et ses obligations contractuelles et réglementaires soient scrupuleusement assurées. Le respect de cette convention, en vigueur pour cinq ans, conditionne l'autorisation d'émettre de la chaîne. Je ne peux imaginer que le groupe envisage de ne pas respecter ses engagements sous peine que le CSA soit conduit, en toute logique, à réexaminer son autorisation.

3 La volonté de désengagement de Vivendi Universal implique-t-elle une refonte du système de financement du cinéma français ?

Il est paradoxal de s'interroger sur la validité du soutien français au cinéma au moment où il démontre avec éclat son efficacité. C'est grâce notamment à un encadrement juridique – sur lequel s'est fondée la prospérité de Canal+ – aujourd'hui considéré par certains comme dépassé, alors que d'autres pays européens le prennent au contraire pour modèle. Je comprends les inquiétudes des professionnels du cinéma. C'est pourquoi les garanties négociées entre ces professions et Canal+ ont été intégrées dans les décrets « production » qui seront publiés début janvier 2002 et qui s'appliqueront à toutes les chaînes de cinéma. Et si le système de financement du cinéma français devait être adapté, c'est avant tout pour lui assurer des sources de financement diversifiées et donc garantir la diversité de la création.

Propos recueillis par Thomas Sotinel

En chantier depuis dix ans, la loi sur les musées devrait être votée par le Sénat

LE 20 DÉCEMBRE, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, devrait présenter devant le Sénat sa loi sur les musées, en chantier depuis une bonne dizaine d'années (*Le Monde* du 28 octobre). Il s'agit d'une ultime navette. Le projet du gouvernement, voté en mai par l'Assemblée nationale, avait été sérieusement amendé par le Sénat, le 24 octobre. Une commission mixte Sénat-Assemblée nationale avait, par la suite, harmonisé l'ensemble des textes. Ces derniers, revus, ont été adoptés par l'Assemblée nationale le 29 novembre. Ils devraient être votés par le Sénat.

Pourquoi cette loi ? Parce que les musées sont toujours régis par un texte provisoire datant de 1945 et que, depuis cette date, leur situation a considérablement évolué. Les établissements ayant quelque envergure sont en France un bon millier. Les plus notables d'entre eux ont été largement rénovés – voire créés – au cours des deux dernières décennies jusqu'à devenir de véritables centres culturels polyvalents, qui ont reçu 58 millions de visiteurs en l'an 2000. Il fallait donc redéfinir leur rôle ; harmoniser leurs statuts, dans le respect de leur spécificité ; améliorer la protection des collections et approfondir la logique de la décentralisation. Enfin, le projet de loi est complété par des dispositions fiscales inspirées par les conclusions d'un rapport demandé à un inspecteur des finances, Guillaume Cerrutti.

UN LABEL UNIQUE

Les musées dont les collections sont jugées dignes d'intérêt public recevront donc un même label, « Musée de France », qu'elle qu'en soit la spécificité ou la tutelle (établissement relevant de l'Etat – culture, éducation nationale, défense, etc. – ou d'une collectivité territoriale). Un Haut Conseil des musées de France sera créé. Cet organe fédérateur doit refléter la variété des musées et celle des collections. Le texte réaffirme l'inaliénabilité de ces collections dans le respect du principe de la domaniabilité publique – pour être cédé, un bien appartenant à l'Etat doit être déclassé. La nouvelle loi soumet le déclassement des collections à l'autorisation d'une commission scientifique dont la composition et le fonctionnement sont à préciser. Le contrôle de l'Etat est limité aux musées qui ont fait la demande du label. Les nouveaux textes organisent le transfert de la propriété des dépôts des collections nationales effectuées avant 1910 aux collectivités territoriales.

Enfin, pour pallier la modestie du budget de l'Etat destiné à l'enrichissement des collections des musées (190 millions de francs en 2000), la nouvelle loi prévoit un dispositif d'exonération fiscale. Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés pourront bénéficier d'une réduction de cet impôt égale à 90 % des versements effectués en faveur de l'achat pour les musées de France d'un *« trésor national »*, pièce ayant fait l'objet d'un refus de certificat d'exportation (valable trente mois). Et ce dans les limites de 50 % de l'impôt dû.

En revanche, la loi n'évoque ni le rôle futur de la direction des musées de France, ni celui de son bras commercial, la Réunion des musées nationaux. Il est pourtant certain que le nouveau statut des musées aura des répercussions sur l'avenir de ces deux administrations comme sur l'autonomie des musées.

Emmanuel de Roux

Claude Stratz, directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris

« Le Conservatoire doit être une école où naisse le théâtre de demain »

***CLAUDE STRATZ** a pris, le 1er septembre, la direction du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, à la suite de Marcel Bozonnet, devenu administrateur général de la Comédie-Française. Agé de cinquante-cinq ans, Claude Stratz est suisse. Il a étudié la psychologie auprès de Jean Piaget avant de se consacrer au théâtre. De 1981 à 1988, il a été assistant de Patrice Chéreau à Nanterre-Amandiers, où il a mis en scène Marivaux et Nicolaï Erdman. De 1989 à 1999, il a dirigé la Comédie de Genève, où il a monté Pirandello, Shakespeare, Claudel, Synge, Musset, Max Frisch. Il était directeur de l'Ecole supérieure d'art dramatique (ESAD) de Genève quand il a été appelé au Conservatoire. Trois mois après sa prise de fonctions, il fait le point.*

« Vous attendiez-vous à être nommé au Conservatoire ?

– Pas du tout. Etant suisse, je ne me sentais aucun droit à obtenir un poste en France. J'ai donc été surpris, et j'ai eu un peu peur. Quand on vous propose une institution qui a un poids historique aussi fort que le Conservatoire, vous vous posez forcément des questions : "De quelle maison vais-je hériter ? Quelle sera sa force d'inertie ? Quels moyens aurai-je de la faire évoluer ?"

» Le Conservatoire a la vertu de former de très grands comédiens et metteurs en scène. En même temps, il n'a pas vraiment d'identité artistique. C'est avant tout une institution, c'est-à-dire une maison de la tradition dans ce que la tradition peut avoir de plus convenu, même si elle a prouvé qu'elle était capable de se renouveler – comme elle l'a fait dans les années 1970, avec la suppression du concours de sortie et l'arrivée de professeurs comme Antoine Vitez.

– Qu'est-ce qui vous a le plus frappé quand vous avez pris vos fonctions ?

– La faiblesse du nombre d'heures de cours d'interprétation. La classe d'interprétation est la colonne vertébrale de l'enseignement du Conservatoire. Des professeurs comme Louis Jouvet l'ont rendue mythique. Cette classe repose sur une relation privilégiée entre les élèves d'une promotion et les professeurs qui les suivent pendant un an, chaque semaine. La règle veut que les professeurs soient des professionnels en activité – des metteurs en scène ou des comédiens. C'est très bien, mais cela pose problème. Les professeurs étant pris par leurs engagements – répéter l'après-midi, jouer le soir –, ils ne peuvent enseigner que le matin.

» Du coup, les élèves de l'école la plus prestigieuse de France n'ont que neuf heures de cours d'interprétation par semaine, quand d'autres écoles en proposent trente. Par ailleurs, ce type d'enseignement limite les rencontres. Au cours de leur scolarité, les élèves n'ont souvent que deux ou trois professeurs, ce qui ne rend pas compte de la diversité du théâtre.

– Comment comptez-vous intervenir sur ce terrain ?

– En poursuivant une réforme essentielle mise en œuvre par Marcel Bozonnet : le développement des ateliers. L'atelier consiste à faire travailler les élèves d'une manière pratique, en groupe, autour d'un projet. Il est complémentaire de la classe d'interprétation, où se pratique un travail analytique. Mais, comme il s'apparente à un spectacle en répétition, il pousse à l'efficacité et il favorise les meilleurs. Il faut donc trouver un équilibre entre l'atelier et la classe. Je veux à la fois augmenter le nombre d'heures de cours et inviter plus d'intervenants extérieurs. Je rêve qu'il y ait au Conservatoire des metteurs en scène très différents – de Serge Tranvouez à Anatoli Vassiliev, en passant par Alain Françon – et des comédiens d'horizons très divers, d'Andrzej Seweryn à Jean-Paul Roussillon.

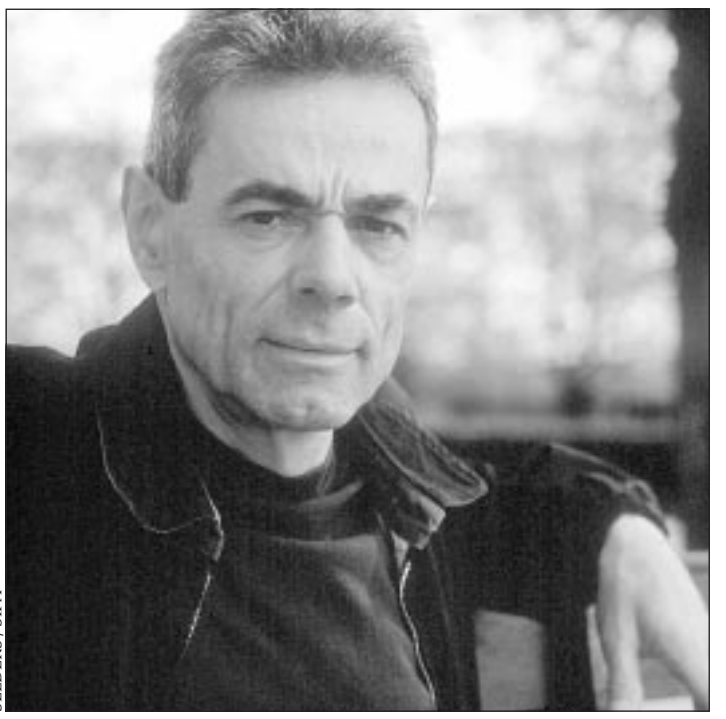

SELDERS / SIPA

Claude Stratz, âgé de cinquante-cinq ans et de nationalité suisse, a succédé à Marcel Bozonnet à la tête du Conservatoire.

> « Cette institution a la vertu de former de très grands comédiens et metteurs en scène. En même temps, elle n'a pas vraiment d'identité artistique »

– Allez-vous réaménager les journées de juin ? Les élèves de troisième année en sont absents, parce qu'ils présentent des ateliers où, d'ailleurs, il n'est pas toujours facile de repérer les talents individuels. En juin, la profession ne voit que les première et deuxième années, donc des élèves en cours de formation.

– Il faut effectivement qu'on puisse voir la promotion sortante. Nous allons le faire, en présentant un travail de scène aux journées de juin, auxquelles continueront de participer les deuxième année. En revanche, nous ne montrerons plus en juin les élèves de première année. C'est trop tôt et un peu pervers : des élèves sont engagés, surtout pour le cinéma, ce qui fait dire à certains que le Conservatoire est une agence de casting. En plus, cela favorise l'absentéisme, qui est déjà en soi un problème. Nous allons organiser des journées, internes, en février et en juin, qui permettront d'évaluer le travail des première année et, éventuellement, de se séparer des élèves qui n'ont pas leur place dans l'école.

– Quels liens pensez-vous développer avec l'Institut nomade de la mise en scène, qui a pour mission de former de nouveaux metteurs en scène ?

– Le Conservatoire accueille dans ses locaux l'Institut nomade de la mise en scène, qui est une entreprise passionnante, imaginée par Josiane Horville. Tout le monde se demande comment former des metteurs en scène, et très peu d'écoles y arrivent. La plupart du temps, la mise en scène s'apprend sur le terrain. L'Institut nomade ouvre une voie. Y sont admis de jeunes metteurs en scène qui ont déjà une petite expérience, qui ont donc fait la preuve qu'ils étaient capables de fédérer un groupe autour d'un projet.

» La première promotion commence son cursus cet automne. Elle va suivre des stages en France et à l'étranger. Elle suivra également des cours au Conservatoire. Il me paraît essentiel d'établir des liens entre ces jeunes metteurs en scène et les élèves. Nous allons organiser des cours communs de dramaturgie et développer les occasions de rencontres. C'est essentiel : le Conservatoire ne doit pas être seulement un lieu de transmission, mais une école où naisse le théâtre de demain. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

CHATELET
THÉATRE MUSICAL DE PARIS

Concert Offenbach

Les Musiciens du Louvre – Grenoble
Chœur des Musiciens du Louvre
Marc Minkowski, direction
Anne Sofie von Otter • Stéphanie d'Oustrac
Magali Léger • Laurent Naouri • Gilles Ragon

Extraits de *La Périchole, Les Contes d'Hoffmann, La Belle Hélène, La Vie parisienne…*

Samedi 22 décembre à 20 h

Location 01 40 28 28 40 • www.chatelet-theatre.com

L'art du moulage, entre sculpture et science

Le Musée d'Orsay analyse l'histoire de ce procédé et illustre ses ressources et ses ambiguïtés

À FLEUR DE PEAU. Le moulage sur nature au XIXe siècle, Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris-7e. www.museum-orsay-fr/ Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21 h 45, le dimanche de 9 heures à 18 heures. Entrée : 45 F. Jusqu'au 27 janvier.

Le sujet est sévère : le moulage sur nature au XIXe siècle, étudié dans ses relations avec la sculpture et ses rapports avec les sciences. L'exposition n'en est pas moins l'une des plus intéressantes du moment et l'une des plus troublantes.

Le moulage devient, au cours de la période analysée, d'une virtuosité technique stupéfiante, avec ses spécialistes, ses progrès et ses trucs techniques, ses machineries de plus en plus efficaces. Prendre l'empreinte d'un visage relève de la routine. Les masques mortuaires fixent les traits de défunts plus ou moins illustres, de cadavres plus ou moins abîmés. La mort, il est vrai, facilite le travail : pas de respiration à contrôler, pas de mouvements à contenir. Les vivants et les vivantes sont des motifs autrement intéressants.

Geoffroy-Dechaume et Vela sont les Paganini de la pétrification. Ils moulent leurs modèles dans des poses banales, de sorte que l'illusion de réalité s'en trouve accentuée. Ils les choisissent pour leurs proportions et leurs grâces, torses féminins et masculins parfaits, dos et cuisses féminines non moins irréprochables. Ils jaillissent hors de leur gangue blanche, stupéfiants fossiles d'humanité. Cette technique supérieure de la métamorphose a servi à des fins avouables ou inavouables. Ces dernières sont les plus connues. De grands sculpteurs ont été accusés d'avoir substitué le moulage au modelage de la figure, seul procédé artistiquement acceptable alors. Rodin en a pâti, à tort, pour son *Age d'airain*.

SCANDALES

Pour d'autres, Clésinger et Falguière, le soupçon était fondé. Falguière, pour réussir sa *Danseuse* de 1896, emprunta son corps à la belle et galante Cléo de Mérode, laquelle pria le sculpteur de n'avouer ses torts que pour une partie de son œuvre, ses seins, qu'elle estimait dignes d'une telle publicité. Il y eut scandale. Il y en avait eu un, plus violent, dès 1847, autour de la *Femme piquée par un serpent* de Clésinger. Une autre galante, Mme Sabatier, avait prêté son anatomie à l'opération, que Clésinger avait cru dissimuler en greffant sur ce corps trop vrai une tête niaisement académique. La ruse eut l'effet inverse. Un critique, Gustave Planche, écrivit alors que le moulage est *« à la statuaire ce que le daguerréotype est à la peinture »*.

LIGORNETTO MUSEO VELA

« Moulage d'un pied d'enfant », vers 1860, par Vincenzo Vela.

Le grand mot était lancé : photographie. On ne cesse d'y penser dans l'exposition : les deux techniques se perfectionnent à peu près simultanément, instruments mécaniques du réalisme. La photo conserve les visages, comme les masques. Elle aide à la description analytique de l'être humain et de ses pathologies. Le moulage a même fonction : il fige la musculature de l'écorché et les os des squelettes. Il change en cire polychrome les ulcérations tuberculeuses, les ravages de la lèpre et de la syphilis. Ces documents complètent les clichés médicaux, ajoutant relief et couleur à la chronique des maladies alors incurables. Dans un registre moins cruel, le mouleur se fait l'allié du naturaliste, de l'anthropologue et de l'ethnologue, pour lesquels il prend les empreintes des types humains, des scarifications et des tatouages afin de constituer le musée de l'espèce. Les photographes n'agissent pas autrement.

Les uns et les autres approvisionnent les savants. Ils fournissent aussi les artistes. Delacroix fait photographier des modèles pour dessiner à sa guise. Les sculpteurs, jusqu'à Gaudi, se constituent des stocks de moulages, d'après nature ou d'après des œuvres anciennes, pour y puiser selon leurs besoins. Ce dernier aspect n'est, dans l'exposition, que plus légèrement évoqué – mais il l'est grâce à une toile admirable, le *Mur d'atelier*, de Menzel, prêtée par Hambourg pour l'occasion. Sa présence ajoute encore à la qualité du travail accompli.

Philippe Dagen

Le beau croisement de la biguine et du jazz

CHOFÉ BIGUINE LA, par le trio Biguine Reflections d'Alain Jean-Marie et le Caratini Jazz Ensemble.
LA COUPOLE, scène nationale de Sénart, rue Jean-François-Millet, Combs-la-Ville (77). Tél : 01-60-34-53-60. 20 h 45. Jusqu'au 21 décembre.

Chofé Biguine la est le spectacle musical le plus abouti du moment. Le plus gai. Qualité d'exécution et répertoire, tout est parfait. La disposition même du groupe est séduisante : piano et rythmique antillaise côté jardin, deuxième rythmique (celle du « jazz ») intriquée en fond de groupe, et les soufflants ouverts en V au centre comme un vol de passereaux. Avec des déplacements, des échanges de pupitres, un jeu de domaines qui varient selon les arrangements, les morceaux ou l'instrumentation. C'est une formule très souple, très au point, qui fait oublier la subtilité de l'écriture. Ce croisement de jazz et de biguine offre cent minutes de haute qualité de jeu, de grand agrément de scène, de richesse rare de couleurs due au travail d'arrangement...

Au programme, le répertoire du trio d'Alain Jean-Marie, soit les compositeurs-clés des Antilles, Al Lirvat, Fred Desplans, Henri Salvador ou Robert Mavounzy. La biguine dans tous ses états, danse, rythme ou pas en avant, la biguine dont on s'étonne toujours qu'elle soit plus gracieuse et moins désuète qu'on ne l'attend, mise en scène selon les exigences du jazz par Patrice Caratini. Temps convenable de répétition, projet clair, interprètes à la hauteur, cette histoire est une des réussites d'un genre difficile.

UN PIANISTE RESPECTÉ

D'un côté, autour du piano, le trio antillais Biguine Reflections d'Alain Jean-Marie (avec Eric Vinceno, basse, et Jean-Claude Montredon, batterie). Depuis vingt ans, Alain Jean-Marie est le pianiste très sollicité de la petite planète, accompagnateur attitré des pointures de passage, figure discrète et forte de la scène européenne, recours des musiciens solides qui veulent compter sur une assise, une science et un esprit. Silencieux, un peu énigmatique, il inspire le respect. Son trio antillais, en quatre CD, a gagné un large public. C'est une formule (biguine et jazz) très facile à jouer mal. Biguine Reflections évite deux écueils : le folklore gracieux comme la neutralisation.

Patrice Caratini, quant à lui, maintient – un exploit en soi – un grand orchestre régulier. Qui plus est, un orchestre constitué d'interprètes de premier plan. C'est ceux-là qu'il est difficile de convoquer, de réunir régulièrement, dans un type d'entreprise qui exige autant de soin qu'un orchestre classique sans jamais avoir autant de concerts ou de tournées. Toutes les sections du Caratini Jazz Ensemble (le leader étant le contrebassiste du groupe) sont impressionnantes. On échappe aux routines du jazz comme aux facilités des big bands. Chaque pièce est montée comme une saynète musicale parfaite. Chaque arrangement colle à l'esprit de la composition.

Rare de sortir d'un concert de cette forme avec un tel sentiment de diversification, de joie. Que retient-on d'un concert ? Des images sonores : l'adaptation extraordinaire d'une pièce de Stellio, compositeur légendaire des îles ; les improvisations chaque fois saisissantes d'Alain Jean-Marie ; la belle suite mouvementée de Caratini, *Antillas*, ou une lumière qui meurt doucement sur le pavillon royal de l'instrument de François Thuillier.

Francis Marmande

SORTIR

PARIS

Bouffou Théâtre
Le Théâtre de la Marionnette, à Paris, accueille jusqu'à la fin décembre la Scène nationale rurale. Bouffou Théâtre a imaginé, pour les petits et pour les grands, *Vaches à plumes (et autre poule à pis)*, un spectacle poétique de *« petites histoires volatiles »* racontées par des personnages-marionnettes sur fond de chants d'oiseaux et d'eau qui coule. A découvrir dans les bars, *Kitch Club*, une série de numéros de cabaret interprétés par deux sales types sur des musiques disco (20 heures, le 19, à L'Abracadabar ; 22 h 30, le 20, à La Bonne Franquette ; 21 h 30, le 21, au Bar de la Réunion ; 22 heures, le 22, au Gobelune). Enfin, *Petites musiques de bruits* est une exposition sonore réalisée par Alain de Filippis, compositeur-comédien, à voir, écouter, mais aussi à toucher.
Confluences - Maison des arts urbains, 190, boulevard de Charonne, Paris-20e. Mo Alexandre-Dumas. Jusqu'au 30 décembre (spectacle à partir de deux ans). 16 heures, les 22, 23, 29, 30 ; 15 heures, les 26, 28 ; relâche les 24 et 25. Tél. : 01-44-64-79-70 (Théâtre de la Marionnette) ; 01-40-24-16-34 (Confluences). Réservation indispensable (jauge limitée). De 26,24 F (groupes scolaires et centres de loisirs) à 52,48 F (plein tarif adulte).

Richard Galliano et Eddy Louiss
Une certaine idée du swing, de l'échange, du jazz unit maintenant Richard Galliano (accordéon) et Eddy Louiss (orgue). L'album qui les réunit s'intitule *Face to Face* (Dreyfus Jazz/Sony Music).
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mes Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Le 20, 21 h 30. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 280 F.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Compania Antonio Marquez
Star du flamenco versant glamour (il faut le voir arracher sa chemise blanche à la fin d'une danse particulièrement intense), le danseur-chorégraphe Antonio Marquez, d'origine sévillane, formé au flamenco à Ibiza, a fondé sa compagnie en 1995, après avoir passé dix ans au Ballet national d'Espagne. Brûlant et excessif comme le veut le genre, il emporte l'adhésion par sa rage à danser. Avec ses interprètes, il propose une série de deux ballets : *Despues de Carmen*, sur la musique de Bizet, et *Boda Flamenca*, sur des partitions de Diezo Franco et Rafaël Montilla. Il vient de recevoir le Prix national de danse Cultura viva en Espagne.
Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou, Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). 20 h 30, les 20, 21, 22 décembre. Tél. : 01-30-96-99-00. 124,63 F et 163,99 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Meredith Allen
Photographies récentes.
G-module, 15, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Jusqu'au 19 janvier. De 12 heures à 19 heures, du mercredi au samedi et sur rendez-vous. Tél. : 01-42-71-14-75. Entrée libre.
L'Architecture et le Sacré
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e. Mo Cluny-Sorbonne. Jusqu'au 12 janvier (fermé du 24 décembre au 1er janvier 2002). De 12 heures à 18 heures, du mardi au samedi. Tél. : 01-40-51-89-09. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
James MacCutcheum
To Dance on the Moon.
Théâtre des Hauts-de-Seine, 5, rue Henri-Martin, Puteaux (Hauts-de-Seine). 20 h 45, le 20. Tél. : 01-46-92-94-77. De 68,90 F à 144,30 F.
Orchestre Ostinato
Œuvres de Beethoven, Ibarrondo, Vieuxtemps. Christophe Desjardins (alto), Nicolas Kruger (direction).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris-9e. Mo Opéra. 12 h 30, le 20. Tél. : 01-53-05-19-19. Entrée libre.
Brigitte Engerer
Œuvres de Schubert, Liszt, Ravel, Moussorgski. Brigitte Engerer (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mo Louvre. 12 h 30, le 20. Tél. : 01-40-20-84-00. 45 F, 65 F.
Orchestre national de France
Œuvres de Korngold, Wagner. Hildegard Behrens (soprano), Vassily Sinaïsky (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 20. Tél. : 01-49-52-50-50. De 49,19 F à 360,78 F.
Etudiants du département de musique ancienne
Œuvres de Haydn. Cyrille Grenot (cor naturel), Mathieu Dupouy (clavecin), Johannes Leertouwer (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, av. Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.
Chœur de Radio-France
Œuvres de Bruckner, Gruber, Rautavaara, Britten, Pärt, Poulenc. Norbert Balatsch (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Mo Tuileries. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.
Marie-Louise Langlais (orgue)
Œuvres de Jean Langlais. Maîtrise de Notre-Dame de Paris, Nicole Corti (direction).
Notre-Dame de Paris, 6, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4e. Mo Cité. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-34-56-10. 80 F, 100 F.
Orchestre national d'Ile-de-France
Œuvres de Saint-Saëns, Strauss, Ravel, Rossini, Massenet, Lalo. Valérie Millot (soprano), Ronald Zollman (direction).
Salle Jacques-Brel, 164, av. Gallieni, Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-48-75-44-88. De 59,05 F à 91,85 F.
Téofilo Chantre
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. Mo Gambetta. 20 h 30, les 20, 21, 23. Tél. : 01-40-33-30-60. 110 F.
Musique et chansons populaires de Turquie
Kibélé, 12, rue de l'Echiquier, Paris-10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. 21 h 30, le 20. Tél. : 01-48-24-57-74. Entrée libre.
It Sounds Different
Rex Club, 5, bd Poissonnière, Paris-2e. Mo Bonne-Nouvelle. 23 h 30, le 20. Tél. : 01-42-36-10-96. 50 F.
Jérôme Noetinger, Lionel Marchetti
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.
Saïan Supa Crew
Olympia, 28, bd des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. 20 heures, le 20. Tél. : 01-47-42-25-49. 150 F.
Compagnie Jérôme Thomas
Palais des arts et des congrès, 25, av. Victor-Cresson, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). 20 h 30, le 20. Tél. : 01-46-42-70-91. De 65,60 F à 150,87 F.

RÉGIONS

Trois Femmes
de Catherine Anne, mise en scène de l'auteur, avec Marie Mure, Martine Schambacher et Isabelle Sadoyan.
Angoulême (Charente). Théâtre, avenue des Maréchaux. 20 h 30, le 21. Tél. : 05-45-38-61-62. De 65,60 F à 111,51 F.
Mariages
de Nikolaï Gogol, mise en scène d'Agnès Bourgeois, avec Bernard Bloch, Agnès Bourgeois, Xavier Brière, Corinne Ficher, Vincent Jaspard, Patricia Jeanneau, Luc Jenny, Muranyi Kovacs, Léon Napias, Emanuel Texeraud et Olivier Willaumez.
Bourges (Cher). Maison de la culture, place André-Malraux. 20 h 30, le 21. Tél. : 02-48-67-74-70. De 60 F à 140 F.
Maître Zacharius
d'après Jules Verne, mise en scène de Thierry Collet, avec Thierry Collet, Marie-Charlotte Biais et Gilbert Epron.
Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). Espace François-Mitterrand, 3, rue Roger-Salengro. 19 heures, le 21. Tél. : 03-21-44-18-00. De 22,96 F à 31,16 F.
Voyageur sans tête
mise en scène de Jonathan Lambert et Richard Zachary, avec Marie-Agnès Arlot, Philippe Gojon, Marielle Rivière et Richard Zachary.
Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Théâtre Georges-Leygues, boulevard de la République. 20 heures, le 21. Tél. : 05-53-70-37-24. 30 F et 40 F.
Orchestre de Besançon
Œuvres de Delibes, Chopin, Bizet. Peter Frankl (piano), Peter Csaba (direction).
Besançon (Doubs). Opéra-Théâtre, place du Théâtre. 20 h 30, le 21. Tél. : 03-81-83-03-33. 111,50 F.
Orchestre national de Lyon
Ciné-concert : musiques et films *The Kids*, *The Idle Class*, de Charlie Chaplin. David Robertson (direction).
Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 20 heures, les 21, 22 et 23. Tél. : 04-78-95-95-95. 120 F.
Musik Akademia Manheim
Œuvres de Haydn, Rossini, Mozart, Stravinsky. Eric Le Sage (piano), Paul Meyer (clarinette, direction).
Sélestat (Bas-Rhin). Les Tanzmatten, quai de l'Ill. 20 h 30, le 21. Tél. : 03-88-58-45-45. 72 F.
Michel Dalberto (piano), Renaud Capuçon (violon), Henri Demarquette (violoncelle)
Œuvres de Ravel, Chostakovitch.
Maison des arts, 22, rue Jean-Blanchard, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). 20 h 30, le 21. Tél. : 04-50-71-39-47. 127,90 F.

Argentine, la déprime des psychanalystes et de leurs patients

Selon le quotidien « Clarin », les Argentins souffrent de mille maux dus à la crise : stress, dépression, attaques de panique… Mais ceux qui sont chargés de les soigner, médecins et « psy », ne vont pas mieux

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Depuis l'entrée en vigueur en Argentine, le 3 décembre, de strictes mesures limitant le retrait d'argent, les banques sont prises d'assaut à Buenos Aires. Mais également les hôpitaux publics, où les consultations pour stress, dépression ou attaques de panique ont augmenté de 300 %. C'est ce que révélait la semaine dernière le quotidien à grand tirage *Clarin*, qui publie, sur deux pages, une enquête sur *« le stress qui vient de la crise et les stratégies pour l'affronter »*. Le journal indique que les hôpitaux de la capitale sont totalement débordés, avec entre 1 000 et 2 000 patients par jour. *« Il y a des gens qui arrivent tellement énervés qu'ils nous agressent physiquement »*, témoigne un médecin. *« Une femme a ainsi frappé sur la tête une infirmière qui l'avait fait attendre pour lui prendre sa tension. D'autres s'évanouissent à la suite de crise d'hystérie. »*

Insomnie, phobie, panique, attaques de colère et de violence sont des maux qui touchent des milliers d'Argentins confrontés au chômage – qui a atteint officiellement fin octobre 18,3 % alors que le sous-emploi est de 16,3 % – à l'instabilité politique et au manque d'espoir dans le futur de leur pays. *« Neuf patients sur dix parlent exclusivement de thèmes économiques car ils ne peuvent pas penser à autre chose »*, explique Abel Fainstein, président de l'Association psychanalytique argentine (APA). *« Avec les nouvelles mesures monétaires, nous pensions que beaucoup de patients ne pouvant pas disposer librement de leur argent allaient abandonner leur psychanalyse*, précise le docteur Alfredo Cia, président honoraire de l'Association argentine des troubles de l'anxiété. *Mais c'est tout le contraire, car ils viennent pour parler de tous les inconvénients de la vie quotidienne. »*

« Jusqu'à présent, les gens étaient plus ou moins convaincus que leurs sacrifices allaient permettre de remettre le pays sur les rails. Mais maintenant, on leur séquestre leurs biens de façon obligatoire et violente, d'où le stress et la dépression », conclut le docteur Cia. La canicule de l'été austral n'arrange pas les choses, surtout quand il faut faire des queues pendant plusieurs heures devant les banques sur des trottoirs brûlants de soleil. Une torture que doivent notamment subir les personnes âgées pour toucher leur maigre retraite.

BAISSE DES HONORAIRES

Clarin rapporte le témoignage du directeur financier d'une entreprise, âgé de quarante-neuf ans, qui, un beau matin, il y a deux ans, a cru soudainement qu'il allait mourir. Coup de poignard dans la poitrine, engourdissement du bras gauche, vision nébuleuse, excessive transpiration. Emmené d'urgence à l'hôpital, tous les examens indiquèrent pourtant que Marcelo L. était en bonne santé. Un psychiatre diagnostiqua un syndrome de panique. Malgré les médicaments et la thérapie, les horribles symptômes n'ont toujours pas disparu. Il est vrai qu'en seulement deux ans, Marcelo L. a vu se succéder trois ministres de l'économie, sept plans d'austérité, l'absence de crédits, la chute des ventes dans son entreprise, les licenciements… Et le climat qui règne entre ceux qui sont encore en poste n'est pas des meilleurs.

En Argentine, qui compte le plus grand nombre de psychanalystes et de psychologues au monde par habitant, derrière les Etats-Unis, les spécialistes de la santé mentale ne profitent pas forcément de la crise, malgré le nombre croissant de patients. Ils ont dû baisser leurs honoraires pour ne pas perdre leurs clients et ils reconnaissent être eux-mêmes de plus en plus stressés à cause des cas de plus en plus graves qu'ils doivent soigner.

Christine Legrand

EN VUE

■ Les exécutions publiques *« seront équitables »* ; les pendus, que les talibans exposaient pendant quatre jours, ne se balanceront plus qu'un petit moment au bout de leur corde, *« disons quinze minutes »* ; les coupables d'adultère seront lapidés *« avec des pierres plus petites »*, promet le juge **Ullha Zarif**, haut magistrat afghan.

■ *« Je ne me battrai pas au côté des Américains, mais je pourrais leur servir de chauffeur »*, suggère le mollah **Bismillah**, au chômage, la barbe taillée, coiffé du pakol des Pachtounes, qui, hier encore, faisait tournoyer au-dessus de son turban noir un long fouet cinglant dans les rues de Kandahar.

■ Selon une étude réalisée par le site *« automobile »* du portail de Microsoft, les Suédois et les Britanniques arrivent en tête des Européens appréciant l'amour en voiture… même si les 31 % des pratiquants de Suède, qui pour ce faire recherchent une rue très fréquentée ou une place publique, ne parviennent pas toujours à leurs fins, et si 18 % des adeptes de Grande-Bretagne avouent s'être blessés en se cognant dans l'action.

■ Depuis que le paiement par carte du stationnement se développe dans Paris, les réseaux de malfaiteurs roumains, qui forçaient les enfants sous leur coupe au pillage des horodateurs à pièces, les contraignent à se prostituer.

■ Des enfants chinois s'intoxiquent à la veille des fêtes de fin d'année en manipulant sans masque ni gants, seize heures par jour, des produits chimiques pour remplir de jouets peints les hottes des Pères Noël occidentaux.

■ *« Nous n'avons rien fait de mal, nous ne les retirerons pas »*, affirmaient **David** et **Emma Rowlands**, traînés en justice par leurs voisins de l'impasse d'Irvine à Glasgow où, chaque année, ils attirent des foules de touristes et provoquent des embouteillages en décorant leur maison de centaines de lampes et de guirlandes de Noël.

■ **Viola Meckel**, 88 ans, a remporté le premier prix – un fusil de haute précision – au concours de chasse au cerf du comté de Comal County, au Texas, en tuant un dix-cors venu brouter dans la cour, à l'aide d'une pétoire postée en permanence derrière la porte de sa ferme.

■ Vendredi 14 décembre à Déville-lès-Rouen, un malfaiteur démarre en trombe. Et freine brutalement 50 mètres plus loin, pour déposer la nonagénaire qui sommeillait à l'arrière du véhicule volé.

Christian Colombani

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Philippe Mudry

■ La gauche vote aujourd'hui une loi de circonstance, durcissant le droit de licenciement. Ce sont les PME qui feront les premières les frais des nouvelles dispositions. Aussi ce texte compte-t-il parmi les causes du pessimisme qui les taraudent. Alourdissement des procédures, insécurité juridique résultant de quelques notions nouvelles particulièrement vague : les chefs d'entreprise ne savent pas de quoi l'avenir sera fait si l'évolution de leurs affaires les conduit à vouloir réduire leur personnel. Le gouvernement a été mis en garde de toutes parts, en vain. Comme dans le cas des 35 heures, rien n'a pu le détourner de cette faute, sciemment acceptée pour complaire aux communistes : ni les oppositions en son sein – celle de Laurent Fabius est notoire –, ni les hésitations au PS, ni les objections des juristes, encore moins les objurgations du patronat, repoussoir providentiel venu, à point nommé, ranimer l'increvable épouvantail du grand capital. L'incompréhension est profonde, inquiétante, car l'entreprise se sent moins comprise que jamais.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Il est des petits arrangements comptables qui entraînent de grands dérangements politiques. Ceux que vient de dénoncer le Conseil constitutionnel, en retoquant huit articles bricolés de la loi de financement de la sécurité sociale, constituent, en effet, un véritable camouflet pour le gouvernement. La censure des neuf sages met en lumière la grande difficulté d'Elisabeth Guigou à financer les trente-cinq heures. Elle donne raison aux organisations syndicales qui n'ont cessé de critiquer l'utilisation des recettes de la sécurité sociale pour pallier cette difficulté. Elle justifie a posteriori la démission du Medef des instances paritaires afin de protester contre cette ponction indue. La conséquence de la décision est évidemment d'abord financière. Mais l'effet est surtout politique. Le Medef aujourd'hui bombe le torse. L'opposition se rengorge.

RTL
Alain Duhamel

■ Les Français sont de plus en plus perplexes et embarrassés devant le conflit israélo-palestinien. Traditionnellement, Israël isolé, agressé, entouré par un cercle d'Etats arabes hostiles, faisait figure de David face au Goliath musulman. La seule démocratie de la région, peuplée en partie de rescapés de la Shoah, avait donc la sympathie des Français. Aujourd'hui, c'est en revanche Israël qui semble détenir la puissance et la force face aux Palestiniens : d'un côté les kamikazes, les pierres, les mortiers ; de l'autre les F-16, les hélicoptères d'attaque, les chars. Du coup, la faiblesse d'un peuple qui recherche, même par des formes inexcusables d'attentats, les voies de son émancipation, attire la compassion, sinon la solidarité. Il est intéressant de noter que l'opinion française évolue ainsi en direction exactement opposée de l'opinion américaine.

SUR LA TOILE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ Selon une enquête réalisée par l'institut CSA pour le groupe Serveur, 17 % des Français ont l'intention de se connecter sur les sites Internet des candidats à la prochaine élection présidentielle. Par ailleurs, 25 % des personnes interrogées estiment que le candidat le plus apte à développer les nouvelles technologies en France serait Lionel Jospin, contre 19 % pour Jacques Chirac et 7 % pour François Bayrou. – *(AFP.)*
www.internet2002-2007.org
www.groupeserveur.com
www.csa-tmo.fr

CUBA-CENSURE

■ Le gouvernement cubain a bloqué l'accès à partir de son territoire au site ouvert aux Etats-Unis le 10 décembre par un groupe d'économistes cubains indépendants (ICEI), dont la célèbre dissidente Martha Beatriz Roque. Le site est en espagnol, une version anglaise est en préparation. Il publie notamment une liste d'organisations dissidentes, ainsi que des dossiers chiffrés sur la situation économique de l'île, qui viennent contredire les statistiques officielles. – *(Reuters.)*
www.cubaicei.org

www.netpd.com

Pour lutter contre les échanges gratuits de musique sur le Net, l'industrie du disque utilise des robots

DEPUIS quelques mois, les responsables informatiques de nombreuses universités américaines reçoivent des e-mails menaçants, intitulés *« NetPD-o-grams »*. Envoyés par la société NetPD, basée à Londres, ces messages leur signalent que des étudiants utilisent son système pour effectuer des échanges gratuits de fichiers musicaux et leur demandent d'y mettre fin, en vertu de la nouvelle loi américaine sur la protection du copyright. Tels des procès-verbaux en bonne et due forme, ils précisent quels morceaux ont été trouvés dans le système du destinataire et indiquent pour chaque infraction constatée le numéro IP du poste Internet impliqué, le logiciel utilisé et la date exacte du constat.

NetPD est un *« limier antipiratage »* travaillant pour le compte de grandes maisons de disques internationales et d'artistes qui refusent de voir leurs œuvres circuler librement sur Internet. Selon la revue universitaire américaine *The Chronicle of Higher Education (www.chronicle.com),* les NetPD-o-grams remplissent souvent leur objectif : les administrateurs prennent la menace au sérieux et ordonnent aux étudiants concernés de cesser leurs téléchargements, sous peine d'être privés d'accès au réseau. D'autres universités, plus sceptiques ou moins dociles, ont tenté de contacter NetPD, mais en vain : un avocat de l'université d'Etat de l'Ohio, interrogé par *The Chronicle*, explique qu'en fait *« il est impossible d'y contacter un être humain »*.

En effet, l'activité de NetPD, qui ne compte qu'une quinzaine d'employés, est hautement automatisée. Son directeur technique, M. Bruce Ward, explique que ses serveurs-robots parcourent le Net en permanence à la recherche de fichiers MP3 contenant des morceaux appartenant à ses clients, puis se chargent de rédiger et d'envoyer les NetPD-o-grams. M. Ward refuse de révéler la liste complète des sociétés pour lesquelles il travaille, mais cite notamment la Recording Industry Association of America (RIAA), qui regroupe les principales majors musicales, Sony Music, ainsi que des chanteurs comme Paul Simon ou George Michael. Il estime qu'au total ses robots effectuent un travail équivalant à celui de plus de seize mille humains. Il affirme que le logiciel de traçage de NetPD est efficace sur les systèmes d'échange de fichiers de type Napster possédant un répertoire centralisé, mais aussi pour les nouveaux systèmes horizontaux décentralisés comme Gnutella, Freenet ou Kazaa : *« Quoi que fassent les adeptes de l'échange gratuit, nous serons toujours là, juste derrière eux. »*

Jean Lasar

Cadeaux de Noël

par Dominique Dhombres

AH, LE BRUIT de la scie à métaux sur les os du réparateur d'ascenseur tué par erreur dans l'appartement de « SOS Détresse Amitié » ! Voilà près de vingt ans qu'on l'entend, ce son très particulier, et on ne s'en lasse pas. France 2 a eu la richissime idée de rediffuser hier soir *Le Père Noël est une ordure*, le chef-d'œuvre absolu de Jean-Marie Poiré, le film-culte qui mérite de figurer au panthéon du comique français dans la même catégorie que les immortels *Tontons flingueurs*.

Il y a des inconditionnels du *Père Noël*, capables d'en réciter par cœur des morceaux choisis, comme il y a des fondus du *Rocky Horror Picture Show* qui, année après année, font le pèlerinage d'une petite salle du Quartier latin pour la célébration d'un rite tribal, dûment équipés de leur sac de riz et de quelques autres accessoires indispensables. C'est ainsi et cela ne se discute pas.

Il s'en passe de belles, depuis 1982, au siège de l'association censée répondre par téléphone aux solitaires et aux désespérés. Thérèse a toujours sa jupe écossaise à carreaux et sa tête de jeune fille sage et Pierre lui montre pour l'éternité le curieux tableau qu'il a peint pour elle en guise de cadeau de Noël, sur lequel on voit un cochon en rut qui poursuit de ses ardeurs une femme nue qui ressemble à Thérèse. *« Je vous ai malheureusement beaucoup moins bien réussie que le porc »*, lui dit-il entre deux *« C'est cela »* prononcés sur un ton sentencieux. Zézette, enceinte jusqu'aux yeux et qui n'a pas sa langue dans sa poche, arrive avec son chariot de supermarché, poursuivie par cette ordure de Félix, muni de son revolver. Evidemment, le lapin blanc est toujours sous le buffet et Madame Musquin reste coincée dans l'ascenseur. On sonne à la porte et c'est le voisin, ce bon Monsieur Preskovitch, qui apporte ses fameux doubitchous à la margarine roulés sous l'aisselle ou son inégalable Kloug péteur. *« Mais c'est de la merde ! »*, dit Pierre. *« Non, c'est Kloug »*, répond placidement Preskovitch.

Le Père Noël fait partie de ces films qui ne vieillissent pas, sans doute parce que leurs ressorts comiques sont intemporels. Les portes claquent à répétition sur des doigts mal placés dans cet appartement théoriquement destiné à la charité et à la compassion. Il y souffle un vent de folie qui n'est pas près de retomber. La scène finale, au zoo de Vincennes, est une pure merveille. Ce n'est pas tous les ans que les lions et les tigres ont droit à des cadeaux de Noël aussi bien ficelés et aussi bien envoyés. La même remarque vaut évidemment pour nous.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 et 1.00 Explorer. Morsure de serpent. Séductions animales. Sirènes des abysses. **Nat. Geographic**
20.45 Les Mercredis de l'histoire. Le dossier Joel : L'histoire de deux familles. **Arte**
20.50 Des racines et des ailes. Dans le secret des chefs. **France 3**
21.05 L'Hebdo. Génération Seattle. **TV 5**
22.30 Ça se discute. Organes artificiels, homme bionique, jusqu'où peut-on transformer notre corps ? **France 2**
23.20 Cultures et dépendances. En 2002 et après... Invités : Pierre Rosenberg ; Bernard-Henri Lévy ; Françoise Giroud ; Marc Fumaroli ; Dominique Strauss-Kahn. **France 3**
0.30 Later... with Jools Holland. Sixième série (n°2). Invités : Pulp ; Morrissey ; Billie Ray Martin ; Finn ; Randy Newman ; Luther Vandross. **Canal Jimmy**
1.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'Armée rouge [3/3] : La victoire annexée. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. Il était une fois une famille des Landes. [3/5]. Le temps du cœur. **Arte**
20.25 La Guerre en couleurs. Commerce raiders. **La Chaîne Histoire**
20.45 24 heures de la vie d'une ville. Barcelone. **Planète**
20.50 La Guerre en couleurs. La chute de Berlin. **La Chaîne Histoire**
21.00 Les Champions de la vague. **National Geographic**
21.00 Le XXe siècle. Guerre et paix en Irlande. **Histoire**
21.15 Civilisations. La saga des Vikings : l'ère des drakkars. **La Chaîne Histoire**
21.40 Algérie, la vie toujours. **Planète**
21.50 Musica. Missa Mystica. **Arte**
22.00 La Dernière occupation. **Histoire**
22.00 Venus d'ailleurs. Les dents de la mer. **Nat. Geographic**
22.10 Biographie. Bonnie et Clyde, amour et mort. **La Chaîne Histoire**
22.30 La Ruée vers les dinosaures. **Nat. Geographic**
22.35 Le Réalisme socialiste en Pologne. **Planète**
23.00 Le Traqueur. **National Geographic**
23.30 Les Défis de la vie. [2/12]. **Planète**
0.00 Arctique. La fièvre du printemps. **National Geographic**
0.30 Masterclass. Francis Huster. **Festival**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (9e journée, Groupe D) : Asvel - Vitoria. **Pathé Sport**
20.30 Football. D 1 (18e journée) : Paris-SG - Auxerre. **TPS Star**
21.00 Handball. D 1 (13e journée) Match en retard : Paris-SG - Chambéry. **Eurosport**

MUSIQUE

20.35 et 23.40 Bach. *Préludes et fugues* BWV 892 et 893. Avec Jörg Demus (piano). **Mezzo**
21.00 Classic Archive. Avec Arthur Rubinstein (piano). **Mezzo**
23.45 David Bowie Live at the BBC. Enregistré au BBC Radio Theatre, à Londres, en 2000. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

21.30 Pour que triomphe la vie. Bobby Roth ♢. **Téva**
22.15 Les Maîtres du pain. Hervé Baslé. [1/3] ○. **TV 5**
22.25 Déclic fatal. Kevin Connor. **RTL 9**
22.35 Mon dernier rêve sera pour vous. Robert Mazoyer. [3/3]. **Festival**
22.55 La Passion Schliemann. Bruno Gantillon. **Histoire**
23.00 Disparu. George Kaczender ♢. **Téva**
0.50 Mort sur le toit du monde. Robert Markowitz ♢. **France 2**

SÉRIES

20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Inter Arma Enim Silent Leges (v.m.) ♢. **Canal Jimmy**
20.50 Once & Again. Le contrat ♢. Nourriture spirituelle ♢. **M 6**
20.55 L'Instit. Le Boulard ♢. **France 2**
21.35 Twin Peaks. Episode [10/12] ○. **13ème RUE**
22.30 New York Police Blues. La femme du capitaine (v.m.). ○. **Canal Jimmy**
22.40 X-Files. Le diable du New-Jersey ♢. L'ombre de la mort ○. **M 6**

FILMS

16.40 Djib ■ ■ Jean Odoutan (France - Bénin, 2000, 80 min) ○. **Canal + Vert**
16.45 Beetlejuice ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 95 min) ♢. **CineCinemas 3**
17.10 Les Hommes du Président ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 130 min) ♢. **TCM**
18.40 Batman, le défi ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) ♢. **CineCinemas 2**
19.15 Wild Man Blues ■ ■ Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) ♢. **Cinéstar 2**
19.20 Les Tontons farceurs ■ ■ J. Lewis (EU, 1965, 100 min) ♢. **Cinétoile**
19.20 La Belle de New York ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1952, v.o., 85 min). **TCM**
20.45 Les Douze Salopards ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1967, 165 min) ✪. **TCM**
20.45 Le Comte de Monte-Cristo ■ ■ Robert Vernay [1 et 2/2] (Fr., 1943) ♢. **CineClassics**
21.00 Docteur Jerry et Mister Love ■ ■ J. Lewis (EU, 1963, 105 min) ♢. **Cinétoile**

21.00 A tombeau ouvert ■ **Martin Scorsese. Avec Nicolas Cage, Patricia Arquette** (Etats-Unis, 1999, 120 min) ✪. **Canal +**
22.20 Piège de cristal ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1988, 130 min) ♢. **Cinéstar 1**
22.25 The Hit ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 95 min) ✪. **Cinéfaz**
22.45 Le Tombeur de ces dames ■ ■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, v.o., 95 min) ♢. **Cinétoile**
23.50 The Gilded Lily ■ ■ Wesley Ruggles (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) ♢. **CineClassics**
0.20 Artistes et modèles ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) ♢. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Melrose Place.
18.05 et 1.35 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.10 Le Droit de savoir.
0.30 Vol de nuit.

FRANCE 2

17.00 Premier rendez-vous.
17.35 Le Groupe.
18.05 70's Show ♢.
18.30 Friends ♢.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 et 0.30 **Journal, Météo.**
20.55 L'Instit. Le Boulard ♢.
22.30 Ça se discute.
0.50 Mort sur le toit du monde. Téléfilm. Robert Markowitz ♢.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 La Vie à deux.
20.50 Des racines et des ailes.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Cultures et dépendances.
1.00 Les Dossiers de l'Histoire.

CANAL +

16.25 Eddy Time.
► En clair jusqu'à 21.00
17.55 Agrippine ♢.
18.15 Spécial « Le Seigneur des anneaux ». A la rencontre de Peter Jackson ♢.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz. Jeu.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 A tombeau ouvert ■ Film. Martin Scorsese ✪.
23.00 Jour de foot. 15e journée de D 1.
0.00 Midnight + ○.
0.50 Jamel en scène.

ARTE

19.00 Connaissance.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.45 Les Mercredis de l'histoire. Le dossier Joel : L'histoire de deux familles.
21.50 Musica. Missa Mystica.
22.50 En attendant la neige ■ Film. Antonio et Killy Olivares ○.
0.10 Nevada Smith ■ Film. Henry Hathaway (v.o.).

M 6

17.55 Le Flic de Shanghaï ♢.
18.55 Charmed ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ♢.
20.40 Caméra Café.
20.50 Once & Again. Le contrat ♢. **21.45** Nourriture spirituelle ♢.
22.40 X-Files. Le diable du New-Jersey ♢. **23.30** L'ombre de la mort ○.
0.25 Drôle de scène.
0.50 E = M 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Stefan Anton Reck. Œuvres de McDowell, Liszt, Rubinstein.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Grieg, Dvorak.
20.40 Concert. Rencontres musicales de Vézelay. Par le Rias Kammerchor et le Concerto Köln, dir. Marcus Creed. Œuvres de Haydn, Mozart, Holzbauer.
22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). El Niño. Œuvre de Adams. Par The Theatre of Voices, The London Voices, la Maîtrise de Paris et l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Kent Nagano, Dawn Upshaw, soprano, Lorraine Lieberson, mezzo-soprano, Willard White, baryton.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELÉVISION

Arte

20.45 Les Mercredis de l'histoire
A travers les trajectoires des Joel et des Neckermann, *Le Dossier Joel* dessine une histoire de l'Allemagne avec ses drames et ses non-dits. De Nuremberg à Berlin en passant par Vienne et New York, ce documentaire de Beate Thalberg retrace la destinée de Carl Joel, entrepreneur qui, juste avant l'arrivée des nazis au pouvoir, dirige la seconde entreprise de vente par correspondance d'Allemagne.

CineClassics

20.45 Le Comte de Monte-Cristo ■ ■
Cette version du roman d'Alexandre Dumas, produite en 1942 par la firme Regina, était, en pleine Occupation, une folle gageure. On retrouve tout à fait l'esprit de Dumas. Les images sont composées comme des lithographies, les grandes scènes sont magnifiquement en place. Pierre Richard-Willm reste le meilleur interprète du rôle de Dantès.

France 3

23.20 Cultures et dépendances
Franz-Olivier Giesbert reçoit écrivains et personnalités autour du thème : « En 2002 et après... ». Parmi les invités, l'ex-ministre Dominique Strauss-Kahn pour son livre *Que faire ?* (éd. Grasset), l'écrivain Bernard-Henri Lévy, Marc Fumaroli, auteur de *Quand l'Europe parlait français* (éd. de Fallois), la journaliste Françoise Giroud et Pierre Rosenberg, ancien directeur du Musée du Louvre.

JEUDI 20 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

12.50 Arrêt sur images. La tactique des gendarmes, et des autres. Invités : Jean-François Herdhuin ; Renée Zauberman ; Stéphane Joahny. **La Cinquième**
13.00 Explorer. Morsure de serpent. Séductions animales. Sirènes des abysses. **Nat. Geographic**
18.05 C dans l'air. **La Cinquième**
19.00 Explorer. Crocodiles. Clowns de rodéo. Mystère du Néanderthal. **National Geographic**
19.30 Rive droite, rive gauche. Spéciale 15 ans. **Paris Première**
20.05 Temps présent. Terrorisme, sommes-nous prêts ? **TSR**
20.55 Envoyé spécial. Les meilleurs reportages de l'année. Invités : Henri Salvador ; Muriel Robin. **France 2**
22.25 Open club 12. Philippe Labro. **CineClassics**
22.30 Recto Verso. Jean-Louis Aubert. **Paris Première**
22.35 Boléro. Hommage à Yves Montand. **TMC**
23.00 Comme au cinéma. Invitée : Zabou Breitman. **France 2**
23.10 Pièces à conviction. Grand banditisme : la nouvelle donne. Invités : Hervé Lafranque ; François Marcantoni ; Olivier Fose ; Dominique Artaud ; Claude Dubois ; Lucien Aime-Blanc. **France 3**
23.25 La Route. Invités : Elie Chouraqui et Alex Ursulet. **Canal Jimmy**
23.25 Noms de dieux. Invité : Jean-Marie Muller. **RTBF 1**
23.40 Capital. Révolution dans votre porte-monnaie. **M 6**
0.00 Rien à cacher. Invité : Charles Biétry. **RTL 9**

DOCUMENTAIRES

17.00 De l'aube à la nuit. Safari en canoë au Zambèze. **TMC**
17.05 Fenêtre sur. L'Argentine. **La Cinquième**
17.30 Voyage pratique. Plonger aux Maldives. **Voyage**
17.30 L'Enfant recueilli par des singes. **TMC**
17.40 Don King, « parrain » de la boxe. **Planète**
18.00 La Guerre en couleurs. La bataille de Palau. **Chaîne Histoire**
18.10 Edgar Pisani. [2/4]. La France retrouvée. **Histoire**
18.25 La Guerre en couleurs. Le Mont Belvédère. **Chaîne Histoire**
18.30 ONU, casques bleus et bras croisés. **Planète**
19.00 Pilot Guides. Les Etats-Unis du Sud. **Voyage**
19.00 Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. **La Chaîne Histoire**
19.00 Sylvie Guillem. **Mezzo**
19.00 Voyages, voyages. Australie. Le Territoire-du-Nord. **Arte**
19.05 La Guerre du Golfe, une pluie d'acier. **Histoire**
19.50 Musique du Mali. [2/3]. Musiques du fleuve. **Muzzik**
20.00 Une passion pour l'Afrique. **National Geographic**
20.00 Paul-Emile Victor, un voyageur pas comme les autres. **Voyage**
20.05 Mémoires de l'Italie fasciste. [2/2]. Criminels impunis. **Histoire**
20.15 Les Aventuriers de l'altitude. Les rochers de la baie d'Along. **Planète**
21.00 Tribulations. L'Europe de Jérémie. **Voyage**
21.05 Plantu, l'éditorial en caricature. **TV 5**
21.30 1914-1918. Les derniers témoins. **Chaîne Histoire**
22.00 Bourguiba, le combattant suprême. **La Chaîne Histoire**
22.45 Voyage au cœur de l'Asie centrale. La Mongolie. **Odyssée**
23.00 Pilot Guides. L'Alaska. **Voyage**
23.00 Deux ans dans les îles Galapagos. **National Geographic**
23.45 L'Histoire du jazz. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2e manche). **Eurosport**
17.30 Skeleton. Coupe du monde féminine (2e manche). **Eurosport**
18.30 Skeleton. Coupe du monde masculine (2e manche). **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine. Pau-Orthez - Zadar. **Pathé Sport**
22.00 Equitation. Championnat international de saut d'obstacles. **Eurosport**

DANSE

17.40 Les Intermittences du cœur ou Proust Remembered. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Debussy, Beethoven et Wagner. Par le ballet national de Marseille. **Muzzik**
18.00 Songs of the Wanderers. Chorégraphie de Lin Hwai-Min. Musique folkrolique géorgienne, adaptée par Georges Wolksweisen. Par le Cloud Gate Dance Theater. **Mezzo**
19.30 Le Jeune Homme et la Mort. Chorégraphie de Roland Petit. Avec Rudolf Noureev (le jeune homme), Zizi Jeanmaire (la Mort). D'après le mimodrame de Cocteau, mis en scène sur la *Passacaille en do mineur* de J.-S. Bach. **Muzzik**

MUSIQUE

17.45 et 23.30 Bach. *Préludes et fugues* BWV 867 et 868. Avec Jörg Dermus (piano). **Mezzo**
19.50 Anne-Sophie Mutter. Théâtre des Champs-Elysées, en 1998. Avec Lambert Orkis (piano). **Mezzo**
20.15 Weber. L'Ouverture d'« Obéron ». Enregistré en 1997. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
21.00 Soirée Arthur Rubinstein. *Concerto pour piano et orchestre n°2*, de Chopin. Enregistré en 1975. Arthur Rubinstein (piano). avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. André Previn. **21.35** *Concerto pour piano n°2*, de Saint-Saëns. Enregistré en 1975. Arthur Rubinstein (piano). Avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. André Previn. **22.05** *Concerto pour piano et orchestre n°3 en ut mineur*, opus 37, de Beethoven. Enregistré en 1973. Arthur Rubinstein (piano). Avec l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink. **Mezzo**
22.15 Scarlatti. *Sonates pour clavecin.* Avec Zuzana Ruzickova, clavecin. **Muzzik**
22.45 Les Cavaliers de la mer. Opéra de Williams. Par le Radio Telefis Eireann Concert Orchestra, dir. Bryden Thomson. **Mezzo**
0.15 Sclavis, Texier, Romano. Le Mans, en 1997. **Paris Première**

THÉÂTRE

20.40 Tapage nocturne. Pièce de M.-G. Sauvajon. **Festival**
22.20 Une bête sur la Lune. Pièce de Richard Kalinoski. **Arte**

TÉLÉFILMS

18.15 Les Maîtres du pain. Hervé Baslé. [1/3] ○. **TV 5**
21.00 « CSS Hunley », le premier sous-marin américain. **Histoire**
22.15 L'Oncle Paul. Gérard Vergez. **TV 5**
22.35 Cherche famille désespérément. François Luciani ♢. **Festival**
23.45 Don Juan. José Luis Garcìa-Berlanga. **Arte**
0.05 Mission espionnage. Jim Goddard. **Festival**

SÉRIES

18.05 70's Show. Vanstock ♢. **France 2**
19.05 MacGyver. L'enfant désiré. **TF 6**
19.40 Anna et le roi. **Festival**
20.55 Julie Lescaut. Interdit au public. **TF 1**
21.35 The Practice. [1 et 2/2]. Risque de précipitations. **Série Club**
1.00 Ally McBeal. Changements (v.o.). **Téva**
3.20 NYPD Blue. La femme du capitaine (v.o.) ○. **Canal Jimmy**

FILMS

13.30 Beetlejuice ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 95 min) ♢. **CineCinemas 2**

13.30 Gold Diggers of 1933 ■ ■ ■ **Mervyn LeRoy. Avec Warren William, Joan Blondell** (Etats-Unis, 1933, v.o., 95 min). **TCM**
13.45 L'Etoile du Nord ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1982, 120 min) ○. **CineCinemas 3**
14.40 Le Tombeur de ces dames ■ ■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min) ♢. **Cinétoile**
14.55 Roselyne et les lions ■ ■ Jean-Jacques Beineix (France, 1989, 115 min) ♢. **Cinéfaz**
16.35 Van Gogh ■ ■ ■ Maurice Pialat (France, 1991, 155 min) ♢. **Cinéstar 1**
16.40 Beau fixe à New York ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1955, v.o., 100 min). **TCM**
16.55 Victoire sur la nuit ■ ■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1939, v.o., 110 min) ♢. **CineClassics**
17.55 Rembrandt ■ ■ ■ Charles Matton (All. -Fr. - PB, 1999, 105 min) ♢. **CineCinemas 3**
20.45 Batman, le défi ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) ♢. **CineCinemas 3**
20.45 Oublier Palerme ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1990, 110 min) ○. **13ème Rue**
21.00 Adieu ma belle ■ ■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1944, v.o., 90 min). **Paris Première**
21.00 Piège de cristal ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1988, v.o., 130 min) ♢. **Cinéstar 2**
21.00 Il était une fois Hollywood ■ ■ Jack Haley Jr (Etats-Unis, 1974, v.o., 125 min) ♢. **Cinétoile**
21.00 Cría cuervos ■ ■ Carlos Saura (Espagne, 1975, 110 min) ○. **Téva**
22.50 Le Dernier Tango à Paris ■ ■ ■ Bernardo Bertolucci (Fr. - It., 1972, 130 min) ○. **Téva**

23.20 L'Homme de désir ■ ■ **Dominique Delouche. Avec François Timmerman, Eric Laborey** (France, 1970, 100 min) ♢. **CineClassics**
23.30 Yolanda et le voleur ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1945, v.o., 110 min). **TCM**
0.20 Le Roi des aulnes ■ Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1996, 115 min) ♢. **TPS Star**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 La Mélodie de la vie. Téléfilm. Alan Metzger ♢.
16.25 Alerte à Malibu.
17.20 Melrose Place.
18.05 et 0.40 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Interdit au public.
22.45 Parole de flic Film. José Pinheiro ✪.
1.10 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Derrick ♢.
15.00 Un cas pour deux ♢.
16.05 Mort suspecte.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show ♢.
18.30 Friends ♢.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 1.05 **Journal, Météo.**
20.55 Envoyé spécial.
23.00 Comme au cinéma.
1.20 Nikita. Un très beau jardin ○.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 Prête-moi ta vie. Téléfilm. Robert Chenault et Melville Shavelson. [1/2].
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 La Vie à deux.
20.50 Le Petit Monde de don Camillo Film. Julien Duvivier.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Pièces à conviction.
0.45 J'ai pas sommeil.
1.15 Espace francophone.

CANAL +

14.00 Encore + de cinéma.
14.10 Sleepy Hollow ■ Film. Tim Burton ✪.
15.50 Stick ○.
16.25 Les Simpson ♢.
16.50 Les Marmottes Film. Elie Chouraqui ♢.
18.30 Jack Palmer ♢.
► En clair jusqu'à 20.45
18.35 Agrippine ♢.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Première sortie Film. Hugh Wilson ♢.
22.25 Jour de rugby.
23.25 Lise et André Film. Denis Dercourt ♢.
0.50 Gandahar Film. René Laloux ♢.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Jérémy, Yvan, Aïcha et les autres.
15.05 Le Calme après la tempête.
16.00 Planète insolite.
17.05 Fenêtre sur.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Voyages, voyages.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.45 Première séance. Aime ton prochain Film. Detlev Buck (v.o.).
22.20 Comedia. Une bête sur la Lune. Pièce de Richard Kalinoski.
23.45 Don Juan. Téléfilm. José Luis Garcìa-Berlanga. [1 et 2/2].

M 6

13.35 Le Choix d'une mère. Téléfilm. Joan Micklin Silver ♢.
15.15 Médecins d'urgences ♢.
16.05 M 6 Music.
17.30 Le Pire du Morning.
17.55 Le Flic de Shanghaï ♢.
18.55 Charmed ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ♢.
20.40 Caméra Café.
20.50 Popstars. [14/14].
22.10 Ils ne pensent qu'à ça ! Film. Marc Rothemund ○.
23.40 Capital.
1.40 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Vassili Sinaïski, Hildegard Behrens, soprano. Œuvres de Korngold, Wagner.
22.30 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Satie, Poulenc, Chabrier.
20.40 Fanny Mendelssohn. Œuvres de Mendelssohn-Hensel, Mendelssohn, Weber, Bach et Mendelssohn, Beethoven.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Gounod, Mendelssohn-Hensel, Mendelssohn.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
♢ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
⌬ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde TELÉVISION

M6

20.50 Popstars
Dernier volet de ce « feuilleton documentaire » en quatorze épisodes qui, depuis septembre, montre la constitution d'un groupe de chanteuses. Cinq jeunes filles sont sorties gagnantes des épreuves de sélection. Elles ont suivi des cours d'expression scénique et de chant, ont été relookées, et les voilà propulsées stars. Le premier disque des L5 (c'est leur nom) s'est placé en haut des ventes de single dès la première semaine de distribution. Adaptée d'une émission qui a remporté un grand succès dans différents pays, « Popstars », qui utilise les mêmes recettes, aboutit au même résultat. Fabriqué en fonction de critères commerciaux, le disque produit par le groupe vainqueur fait un tabac auprès des jeunes. Les L5 ont cependant été battues ces derniers jours par les élèves de la Star Academy de TF1, dont le premier disque s'est, selon la chaîne, vendu à plus de 1 million d'exemplaires.

France 2

20.55 Envoyé spécial
C'est de saison. A cette époque de l'année, tous les magazines présentent leur « best of ». « Envoyé spécial » propose ainsi une sélection des « meilleurs reportages » de 2001 . A revoir, différents sujets sur l'enfance en danger, l'insécurité, l'exploitation sexuelle, les risques industriels, etc. En plateau, autour de Guilaine Chenu et Françoise Joly, le chanteur Henri Salvador et l'humoriste Muriel Robin.

Le Monde

JEUDI 20 DÉCEMBRE 2001

Huit pays européens lancent officiellement la construction d'un avion de transport militaire

Le contrat porte sur 196 appareils de type A-400M et représente 18 milliards d'euros

LE PROGRAMME d'un avion de transport militaire, baptisé A-400M et conçu par une filiale du groupe Airbus, est devenu une réalité en Europe avec la signature, mardi 18 décembre, à Bruxelles, d'un contrat d'achat de 196 exemplaires par huit pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Luxembourg, Portugal et Turquie. C'est le plus important des projets d'armement jamais conclus entre Européens. L'A-400M est voué à remplacer à terme les Transall et les Hercules, dans chaque pays, et à procurer aux Européens les moyens logistiques de « projeter » leur force de déploiement rapide de 60 000 hommes, qui commencera d'être constituée après 2003. Le contrat est évalué à 18 milliards d'euros (*Le Monde* daté du 15 décembre), avec des premières livraisons prévues à partir de 2008.

C'est l'Allemagne qui a débloqué la situation, « gelée » depuis juin, au dernier Salon aéronautique du Bourget, en confirmant, sous la réserve d'un vote favorable de la commission des finances du Bundestag, son achat de 73 appareils, la plus grosse participation au contrat. A Berlin, c'est au début de l'an prochain, selon Rudolf Sharping, le ministre allemand de la défense, que les députés seront appelés à approuver les crédits pour une première acquisition des 33 exemplaires. La France, de son côté, doit commander 50 avions, soit un investissement à hauteur de 6,6 milliards d'euros prévu dans les « collectifs » budgétaires de 2000 et de 2001.

Seule des grands pays européens, sollicités dès le début du programme, l'Italie a, pour le moment, réservé sa décision finale pour 16 A-400M. Ce dossier a suscité des controverses au sein même du gouvernement italien, entre le ministère de la défense, qui préférerait continuer à acheter la version améliorée du C-130J Hercules américain, et le ministère des affaires étrangères, pour qui le programme A-400M est la démonstration que l'Europe de la défense peut exister. Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a expliqué que le Parlement devrait en débattre, jeudi 20 décembre, ajoutant que *« ce n'est pas une question si importante »* et que, de toute manière, *« l'Italie a tout son temps pour se décider »*.

L'Airbus militaire est un quadriturbopropulseur capable de satisfaire, avec un parc de 50 avions, le besoin de la France d'expédier environ 1 600 combattants, avec les véhicules et les hélicoptères associés à la mission, à quelque 5 500 kilomètres de distance en moins de soixante-douze heures. Dans la mesure où l'A-400M ne sera pas livrable avant 2008, les experts français ne cachent pas le fait qu'il faudra affronter, à partir de 2005, année où les Transall vieillissants devront commencer à être retirés du service, un *« déficit »* important du transport aérien militaire sauf à être réduit à louer des appareils civils ou militaires à d'autres pays.

INTERVENTIONS PARTAGÉES

Cependant, le programme A-400M a un double avantage pour les Européens. Opérationnel, d'abord. Dès lors que huit pays détiendront le même avion, les Airbus militaires pourront être mis en commun et donner naissance à une *« mutualisation »*, c'est-à-dire un pool, de l'aviation de transport entre Européens pour des interventions partagées au titre des missions dites de Petersberg (maintien de la paix et assistance humanitaire). D'où, aussi, la création d'un commandement conjoint chargé d'harmoniser la gestion de la flotte. Un atout industriel, ensuite. L'A-400M, qui sera assemblé sur une seule chaîne de San Pablo à Séville (Espagne), sera conçu par la filiale Airbus military corporation (AMC) du constructeur européen EADS, dont le siège est à Toulouse, et du groupe britannique BAE Systems. Le programme est placé sous le contrôle de l'agence européenne d'armement Occar créée en 1995 par Paris, Bonn, Londres et Rome. D'autres entreprises aéronautiques (comme la TAI turque, Flabel en Belgique, Ogma au Portugal ou la CASA espagnole) participeront à sa construction.

Jacques Isnard

Washington aux nouveaux membres de l'OTAN : « Achetez américain »

Les Etats-Unis ont exprimé, mardi 18 décembre, leur dépit après la décision de la Hongrie et de la République tchèque d'acquérir des avions de combat européens – il s'agit du Gripen, produit en coopération par la Suède et la Grande-Bretagne – pour leurs forces aériennes. Ils ont demandé à la Pologne, qui pourrait faire de même, d'*« acheter américain »*. Le département d'Etat à Washington a estimé que ces dépenses ne doivent pas se faire au détriment de réformes de fond de l'appareil militaire des anciens pays communistes qui adhèrent à l'OTAN. Le porte-parole, Richard Boucher, a ajouté que, si ces commandes de matériels étaient indispensables, elles devaient être de préférence américaines. *« Faites attention au respect de vos engagements généraux »* en matière de défense, a-t-il ajouté à l'intention de ces pays. Préférant le Gripen, Budapest et Prague ont écarté le F-16 américain. – *(AFP.)*

La grotte !

par Pierre Georges

OUSSAMA BEN LADEN ? Introuvable. Le mollah Omar ? Envolé. Les milliers de combattants d'Al-Quaida présumés encerclés à Tora-Bora pour l'ultime combat ? Disparus. Quelques dizaines de morts qu'on ne voit pas, ce n'est pas un regret mais un constat. Et deux dizaines de prisonniers, exténués, entravés, exhibés devant une haie de journalistes en une mise en scène à peu près aussi abjecte qu'inutile.

D'où peut-être, d'où sûrement ce sentiment de malaise et en tout cas cette interrogation sur la duperie à grand spectacle à laquelle nous avons depuis quelques jours le sentiment d'être conviés. Par exemple ces fameuses grottes fortifiées, ces blockhaus souterrains de béton et de pierre, en somme cette fameuse et inexpugnable ligne Ben Laden, comme il en fut de la ligne Siegfried avec ouvrages d'art et tout le confort du combattant moderne. Il y a quelques jours, *Le Monde*, après d'autres, publiait une infographie montrant dans le détail de ses multiples étages et ramifications la forteresse troglodyte édifiée par et pour le chef terroriste. C'était très impressionnant jusque dans le détail, le garage ici, la centrale électrique là, qui fait véracité. Très impressionnant aussi comme le repaire pensé, organisé, la base terroriste d'un ingénieur en bâtiment, ou plutôt, si l'on ose dire, en génie terroriste.

Et que se passe-t-il ? Tora Bora est tombé. Du moins est-ce ce que nous disent les communiqués militaires. Ce que nous disent aussi, par leur silence désormais, les B-52 qui ne fracassent plus les montagnes. Tora Bora est tombé et la fourmilière présumée s'est éparpillée dans toutes les directions, ce qui donne une certaine idée de la réalité et de l'efficacité de l'encerclement. Et la fameuse forteresse reste introuvable. Ou en tout cas, soyons prudents, non montrée. Cela ne veut pas dire qu'elle n'existait, n'existe pas.

Mais pour l'instant, ce qu'on voit de nos yeux vu, ou plutôt des yeux de nos reporters, c'est ce qui leur est montré. Et qui est une réalité bien loin d'une fiction, fût-ce une infographie fondée sur les sources les plus crédibles. En page 4, Bruno Philip raconte, sans fard ni enflure, sa visite de ces fameuses grottes. Des trous dans la montagne, des repaires vaguement fortifiés ici, vaguement bétonnés là, des nids d'hommes autant que de mitrailleuses. A oser, et parce qu'on sait l'humour du personnage, on serait presque tenté de les suivre, son guide afghan et lui, et de le lire, lui, avec en tête ce fameux sketch de Jacques Dufilho jadis : « La Chapelle ! »

« La Grotte ! » donc. Et les combattantss qui font main basse sur les munitions, assurément plus importantes à leurs yeux que la traque des fugitifs. Et les fugitifs précisément. Ce qui nous ramène à la duperie, mais une duperie autrement essentielle que celle de la vraie-fausse forteresse. Quelque chose nous dit en effet que, dans cette chasse aux fugitifs, les seigneurs de l'Alliance, en leurs calculs, appétits et amitiés divers, ne jouent pas tout à fait selon la règle du jeu américaine. Que des solidarités régionales et tribales fonctionnent à plein. Et qu'en somme ces chefs de guerre ont surtout tout fait pour ne pas attraper le fameux mollah Omar et ses talibans. Avec cette conviction assez compréhensible que l'Amérique passe quand l'Afghanistan restera, avec lui, précisément, ses propres coutumes, mœurs et règles du jeu.

Peut-être est-ce trop s'avancer que de supposer cela. Mais on peut l'envisager.

Le casse-tête des chaînes françaises face aux exigences de VGE

LA TÉLÉVISION française diffusera-t-elle un jour *« 50,81 % »*, le film réalisé par Raymond Depardon en 1974 sur la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing ? Rien n'est moins sûr. Après avoir bloqué sa commercialisation pendant vingt-sept ans en raison du regard *« irrévérencieux »* du réalisateur, VGE, qui détient les droits de ce film dont il est le commanditaire, avait finalement donné son accord il y a quelques semaines pour sa diffusion en salles et sur une chaîne de télévision du service public *(Le Monde* du 30 novembre). Une projection a donc été organisée le 11 décembre au Club 13 à Paris, à l'attention des différents responsables des documentaires de France Télévision (France 2, France 3, La Cinquième) et d'Arte, en présence de l'attachée de presse de l'ex-président de la République. France 2 bénéficiait d'une *« priorité »* pour l'achat de ce film rebaptisé *« 1974, une partie de campagne »*.

« LE FILM A MAL VIEILLI »

Malheureusement, à l'issue de la projection, Yves Janot, directeur des documentaires de la chaîne, qui avait vu le film il y a vingt-cinq ans en projection privée, n'est guère emballé. *« Le film a mal vieilli »*, juge-t-il. *« J'aime beaucoup les documentaires de Depardon, mais celui-ci est un film de commande qui n'a pas la distance nécessaire pour un public jeune. Il n'y a aucun contre-champ et je crains qu'en voyant ce film la jeunesse d'aujourd'hui imagine qu'en 1974 tout le monde était giscardien. »*

Déjà peu convaincu, Yves Janot a définitivement renoncé à l'idée de programmer le film sur France 2 devant les exigences de Valéry Giscard d'Estaing : une diffusion en prime time et quinze minutes de présentation par VGE lui-même sur la genèse de ce documentaire. *« Impensable ! »*, s'est-il exclamé. Tout comme le prix demandé qui serait *« sept fois supérieur »* à celui d'un autre documentaire de cet ordre. Le comité de direction de France 2 qui s'est tenu la semaine dernière a entériné sans discussion le choix de son directeur des documentaires. *« Mon choix s'est fait sur une évaluation artistique et non sur des critères politiques »*, explique Yves Janot.

De son côté, France 3, qui coproduit un long documentaire sur Giscard réalisé par William Karel, aurait bien été intéressé par le film de Depardon. *« Notre idée était de diffuser les deux films dans la continuité mais, Giscard souhaite que le documentaire de Depardon soit diffusé très rapidement. C'est impossible et ses exigences financières sont au-dessus de nos moyens »*, explique Patricia Boutinard-Rouelle, responsable des documentaires sur la chaîne. Quant à La Cinquième, dont la diffusion hertzienne s'arrête à 19 heures, elle ne dispose pas de prime time...

Reste donc Arte qui serait très intéressée pour diffuser ce document. Selon de bonnes sources, la chaîne franco-allemande aurait déjà donné son accord aux représentants de l'ex-président de la République pour diffuser ce documentaire en prime time au cours du premier trimestre 2002 avec une présentation en forme de débat. Seul problème : la décision devra être entérinée par les partenaires allemands de la chaîne lors d'une prochaine « conférence des programmes » début janvier 2002. Le débat risque d'être houleux et diplomatique. Les Allemands oseront-ils ne pas céder aux exigences du nouveau président de la Convention sur l'avenir de l'Europe ?

Daniel Psenny

Une mystérieuse « armée américaine » a débarqué aux Comores

DES TROUPES étrangères ont débarqué, mercredi 19 décembre à l'aube, sur l'île de Mohéli et ont pris le contrôle des points stratégiques de cette entité séparatiste de l'archipel comorien, ont indiqué des habitants joints par téléphone avant la coupure des télécommunications. Les assaillants ont lancé des tracts se présentant comme *« l'armée des Etats-Unis »* et expliquant que leur intervention était liée à la lutte contre le terrorisme. *« Nous sommes venus déloger des éléments d'Al-Qaïda, les alliés du colonel Azali »*, l'homme fort des Comores, aurait expliqué l'un d'eux.

Les assaillants, d'une centaine d'hommes, parmi lesquels *« des Blancs dont certains masqués de cagoules*, selon des témoignages de l'AFP, *ont pris le contrôle de l'armée, de la gendarmerie, de la police et de la poste »* selon ces sources, qui ne précisent pas si le débarquement a donné lieu à des combats et s'il y a eu des victimes.

L'identité des troupes ayant débarqué à Mohéli reste incertaine, mais des tracts d'origine locale avaient été distribués à Moroni, la capitale fédérale des Comores, voici deux ou trois semaines, accusant le chef de l'Etat, le colonel Azali Assoumani, au pouvoir depuis avril 1999, d'être lié au *« terrorisme international »*. Les tracts que les hommes armés ont distribués, mercredi matin à Mohéli, font croire que le contingent expéditionnaire appartiendrait à l'armée américaine et que son intervention serait *« une réponse aux attentats du 11 septembre »* à New York et Washington. *« Votre président collabore avec les terroristes, nous sommes là pour vous protéger »*, indique le texte, qui appelle la population à rendre les armes.

LES ÉTATS-UNIS PRIS DE COURT

Mercredi matin, les autorités américaines étaient visiblement prises de court par l'intervention présumée de « leur » armée. *« Je n'ai pas d'information »*, s'est borné à déclarer un porte-parole du Pentagone. *« Nous ne sommes au courant d'aucun événement lié aux Comores et nous prenons ces informations avec précaution étant donné l'histoire des Comores, marquée par de nombreuses interventions de mercenaires »*, a fait savoir, de son côté, l'ambassade américaine à Nairobi (Kenya). Selon une *« source sûre »* jointe par l'AFP à Moroni, la capitale des Comores, le chef du corps expéditionnaire, avec lequel ce témoin s'est entretenu au téléphone, parlait *« un français sans accent »*

L'île de Mohéli forme avec la Grande Comore et Anjouan la République fédérale islamique des Comores. Anjouan a proclamé son indépendance unilatéralement en 1997, demandant dans un premier temps son rattachement à la France, à l'instar de Mayotte, la quatrième île de l'archipel. Le débarquement armé intervient à une semaine du référendum constitutionnel prévu aux Comores, le 23 décembre 2001, et à quelque cent jours d'une élection présidentielle, fixée au 31 mars. Ce référendum devait soumettre aux Comoriens un projet de Constitution, prévoyant un cadre fédéraliste pour octroyer une très large autonomie aux trois îles.

Tirage du *Monde* daté mercredi 19 décembre 2001 : 506 208 exemplaires. 1-3
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément « aden ».

SCIENCES ET AVENIR

Neandertal
L'extraordinaire histoire du 2e Homme

Fraudes bancaires
La carte qui dit « oui »

Mémoire de l'eau, fusion froide, Big Bang, sida
Les hérétiques de la science

http://www.sciences-et-avenir.com

(Publicité)

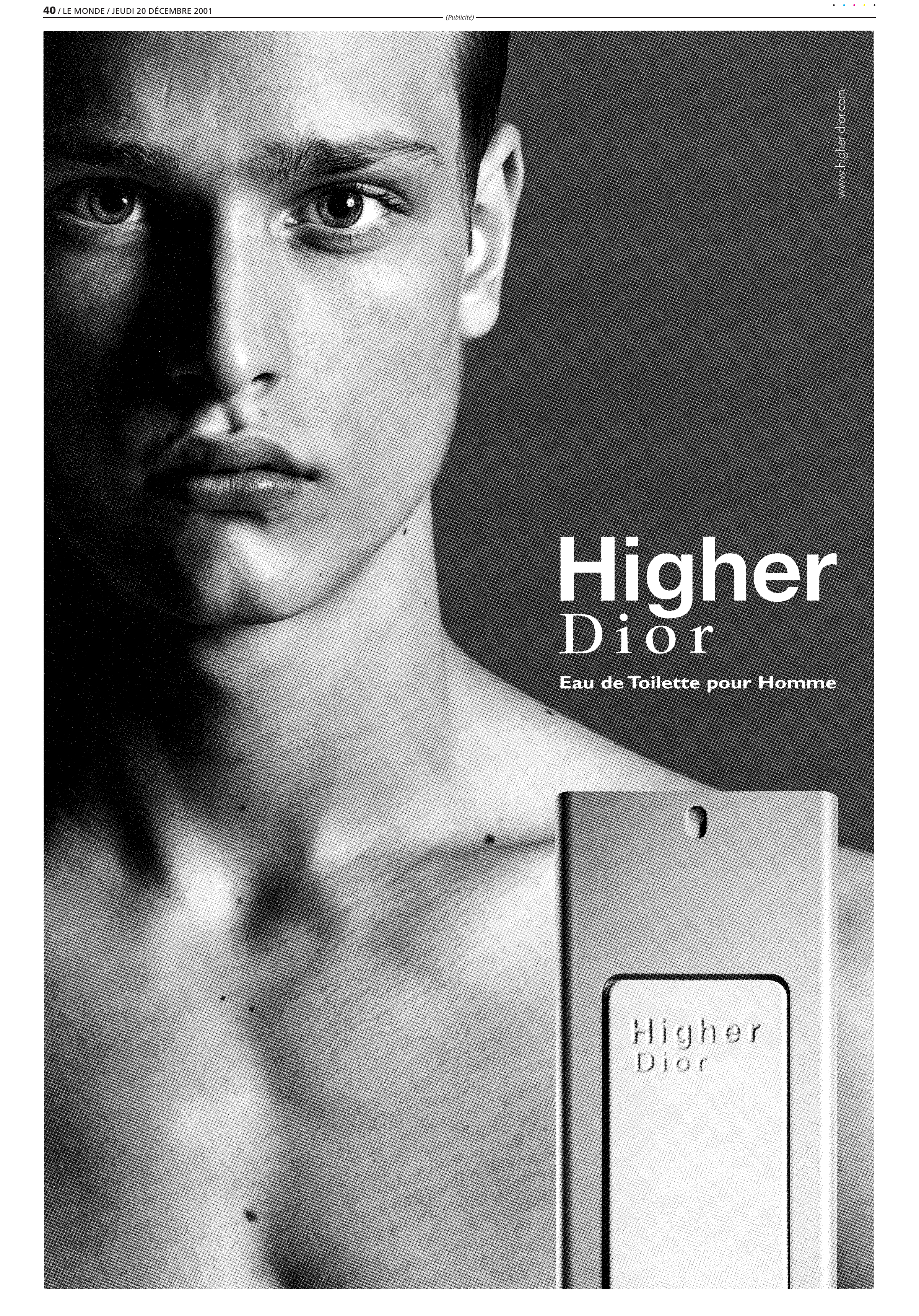
www.higher-dior.com
Higher
Dior
Eau de Toilette pour Homme
Higher
Dior

ÉCONOMIE La crise économique et financière qui mine l'Argentine depuis près de trois ans provoque une dégradation sévère de la vie quotidienne de ses habitants. ● L'ACCÈS À L'ARGENT LIQUIDE est soumis depuis un mois à des restrictions sévères. Cette réglementation complique encore le quotidien des particuliers et fait chuter le chiffre d'affaires des petits commerçants. ● DES PILLAGES dans les grandes et moins grandes surfaces se sont multipliés ces derniers jours, confirmant que, dans certains quartiers, la faim a fait son apparition. ● LE GOUVERNEMENT est pressé par les échéances financières internationales. Pour éviter de placer l'Argentine en défaut de paiement, il doit rembourser 750 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année, et plus de 2 milliards avant la fin janvier. Le concours des organismes internationaux dépend de l'adoption du budget pour 2002.

La crise provoque un effondrement du niveau de vie des Argentins

Manifestations, chômage, queues interminables devant les banques, monnaies de substitution. la quasi-faillite de l'économie argentine touche de plein fouet la majorité de la population. Le gouvernement doit trouver plus de 2 milliards de dollars d'ici à la fin du mois de janvier

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Pour acheter le cadeau de Noël de son fils, Alicia sort pêle-mêle de son porte-monnaie des billets froissés :

REPORTAGE

La vie des habitants de Buenos Aires est devenue un parcours du combattant

pesos, dollars mais aussi patacones, lecops et autres bons monétaires de toutes les couleurs émis, faute d'argent, par différentes provinces. La caissière n'est même pas surprise car tout est désormais possible en Argentine. Trop heureux de vendre, ce magasin d'un quartier élégant de Buenos Aires accepte les paiements – en dollars avec des cartes de crédit, mais aussi avec n'importe quelle monnaie. *« J'utilise les divers billets avec lesquels m'ont payé mes clients »*, précise Alicia, qui est avocate et ne cache pas qu'elle se sent *« totalement privilégiée »* d'avoir cet argent liquide à dépenser.

A la veille des fêtes de fin d'année, la plupart des magasins sont vides. Les rues sont tristes. Tout le monde est de mauvaise humeur. On ne parle de rien d'autre que de la crise économique la plus grave que l'Argentine ait connue depuis un siècle. On ne croit plus en rien.

Pour Susana, depuis vingt ans directrice d'un jardin d'enfants d'Avellaneda, dans la province de Buenos Aires, c'est le désespoir. Le gouvernement provincial a annoncé qu'il ne pourrait pas payer à temps les maigres traitements des enseignants, mais que ceux-ci pourraient retirer cette semaine une avance de 150 patacones – en principe autant de pesos. C'est la queue devant le distributeur de billets. Et soudain des cris, des larmes, des coups de pieds lancés rageusement contre la machine : celle-ci ne crache qu'un billet de 50 alors que le justificatif bancaire qui l'accompagne indique un retrait de 150 patacones. *« Les hommes politiques, les spéculateurs ont pillé le pays et continuent à nous voler »*, sanglote Susana qui se recroqueville sur elle-même, sachant que personne ne lui viendra en aide – ni la banque, ni la justice, ni le ministère de l'éducation, ni aucun responsable politique.

« La vie quotidienne est devenue un enfer », soupire Marcelo qui, à 75 ans, s'avoue *« fatigué, usé, sans envie de continuer à vivre »*. Cela fait trois heures qu'il fait la queue sur un trottoir du centre-ville, comme des centaines de retraités qui attendent, devant les banques, de toucher leur pauvre pension. Sous la chaleur de l'été austral, certains s'évanouissent. Chaque jour, les banques sont prises d'assaut par des milliers de clients confrontés aux pires difficultés depuis l'adoption, début décembre, de mesures limitant strictement l'accès à l'argent liquide.

CHUTE DES VENTES

Le problème d'Hector, c'est de faire renouveler son permis de conduire. Il lui faut, pour cela, payer 70 pesos, et l'organisme public concerné n'accepte ni chèque, ni carte de crédit. Marié et père de cinq enfants, Hector ne peut gaspiller ainsi les 250 pesos que les Argentins ont le droit de retirer par semaine, en liquide, de leur compte bancaire, car il en a besoin pour faire vivre sa famille. Cette situation est fatale à nombre de petits commerçants, qui ne sont pas équipés pour accepter des cartes bancaires. Ils dénoncent une chute des ventes d'environ 30 % depuis les restrictions.

Les employés sont débordés car le système bancaire argentin n'était pas préparé à l'utilisation massive de chèques et de cartes de crédit. Un chèque met souvent une semaine avant d'être crédité. *« Je suis coiffeuse*, explique Ana, *mais je perds mon temps et mes clients à force de passer ma vie aux guichets. »* Les larmes aux yeux, Ana précise qu'à 50 ans, elle a la sensation d'avoir perdu *« sa vie entière »* après avoir vécu la dictature militaire (1976-1983) et ses 30 000 disparus, dont l'un de ses frères, la guerre des Malouines, l'hyperinflation des années 1980 et, *« maintenant, un gouvernement qui* [lui] *confisque* [s]*on argent alors que les hommes politiques ont amassé des fortunes au cours de toutes ces années »*. Sa fille de 24 ans, titulaire d'une maîtrise de gestion, cherche du travail depuis deux ans. Pour les jeunes, particulièrement touchés par le chômage, la seule issue est souvent de quitter le pays pour chercher un emploi.

Circuler dans Buenos Aires est devenu périlleux avec des avenues, des rues soudainement coupées par des manifestations. Commerçants, petits industriels et habitants de plusieurs quartiers protestent quotidiennement et bruyamment, en tapant sur des casseroles. Ils scandent des insultes contre les élus, les banquiers, les compagnies étrangères installées en Argentine, qu'ils accusent de s'être enrichies aux dépens des Argentins, et surtout contre Domingo Cavallo, le ministre de l'économie. De plus, des grèves surprises des chemins de fer ou des autobus obligent des milliers de personnes, déjà accablées par les soucis quotidiens, à se déplacer avec les moyens du bord.

« Le quotidien ressemble au parcours du combattant », murmure, épuisé, Raul qui prend une double dose de somnifères pour dormir depuis qu'en juillet, son salaire d'employé public a été réduit de 13 % dans le cadre d'un des huit plans d'austérité imposés en deux ans. Pour sa femme, Maria, c'est le contraire. Elle a de plus en plus de mal à se réveiller le matin et à affronter la réalité depuis qu'elle a perdu son travail.

SYMPTÔMES D'ANXIÉTÉ

Il y a encore quelques semaines, la crise ne semblait toucher que les secteurs les plus défavorisés. Aujourd'hui, elle touche la classe moyenne et même élevée. La vie de la majorité des 37 millions d'Argentins a basculé. Inquiets, frustrés, exaspérés, désespérés, beaucoup sont victimes de crises de nerfs ou de brusques accès de violence. Dans les hôpitaux publics de Buenos Aires, les consultations pour stress, dépression ou attaques de panique ont augmenté de 300 % au cours des dernières semaines. Les médecins sont débordés par les 1 000 à 2 000 patients quotidiens qui présentent tous les mêmes symptômes d'anxiété.

Christine Legrand

Des supermarchés pris d'assaut et pillés

Provoquant un taux de chômage supérieur à 30 % dans de nombreuses provinces, l'appauvrissement vertigineux de la population a entraîné un phénomène nouveau en Argentine : celui de la faim, que dénoncent l'Eglise catholique et les associations qui travaillent dans les quartiers pauvres ou s'occupent des enfants de la rue. Pour se procurer de la nourriture, des centaines de personnes ont ainsi pris d'assaut, au cours des derniers jours, des magasins et des supermarchés dans les principales villes de l'intérieur – Rosario, Santa Fe, Entre-Rios, Cordoba, Mendoza, Salta – et dans les faubourgs de Buenos Aires.

A Quilmes, aux portes de la capitale, des centaines de personnes ont occupé, lundi 17 décembre, quatre hypermarchés. Armes à la main, la police a procédé à des dizaines d'arrestations, faisant plusieurs blessés. Certains grandes surfaces ont dû fermer leurs portes pendant plusieurs heures, évacuant les clients pris de panique. Le gouvernement a commencé à distribuer des colis d'aliments aux plus démunis afin de freiner les pillages.

Soumis à l'urgence de la situation financière, le gouvernement tente d'obtenir le vote du budget 2002

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Même s'il a réglé à la fin de la semaine dernière, dans des conditions acrobatiques, une tranche de 900 millions de dollars à ses créanciers, le gouvernement argentin se trouve toujours, mercredi 19 décembre, dans une situation délicate : il doit encore régler, d'ici à la fin de l'année, 752 millions de dollars.

L'échéancier de cette somme, qu'il pensait négocier en partie avec la tranche de 1,26 milliard de dollars suspendue par le FMI début décembre, lui laisse peu de temps, puisque le Trésor argentin doit décaisser 182 milliards de dollars d'ici à jeudi, 120 vendredi et 450 autres avant le 31 décembre.

PROTESTATIONS SYNDICALES

Le plus difficile est encore à venir puisqu'en janvier prochain, il devra rembourser un montant d'obligations pour un montant de 1,5 milliard de dollar et, à nouveau, en février un peu plus d'un milliard de dollars. Le paiement de janvier comprend un retour au FMI pour des facilités de paiement obtenues dans le passé, et si le gouvernement a déjà annoncé qu'il allait négocier un refinancement de cette somme, il n'est pas acquis que, dans son bras avec le Fonds, il obtienne cette nouvelle bouffée d'oxygène. Ça l'est encore moins après les déclarations, mardi, de l'économiste en chef du FMI, Kenneth Rogoff, indiquant qu'en Argentine, *« l'articulation de la politique budgétaire, de la dette et du régime des changes n'est pas soutenable »*.

C'est dans ce contexte financier périlleux que le gouvernement du président Fernando de la Rua a présenté, lundi soir, au Parlement, un projet de budget équilibré pour l'année 2002. *« Nous avons besoin*, a déclaré aux parlementaires le ministre de l'économie Domingo Cavallo, *d'un traitement le plus rapide possible pour pouvoir compléter la restructuration de la dette parce que les organismes multilatéraux de crédit demandent un budget approuvé »* et conforme aux engagements de déficit zéro. Le délai retenu par le gouvernement est celui de la fin de l'année afin de permettre la poursuite, dès le début janvier, de la restructuration de la dette.

Comportant une réduction des dépenses de 18,6 % par rapport à celui de 2001, le projet de budget prévoit une réduction des dépenses de 9,2 milliards de pesos (autant de dollars) dont 5 milliards proviennent de la restructuration de la dette, qui ne peut être obtenue et achevée qu'avec l'accord des organismes financiers.

Sur fond de mécontentement de la population, de montée des protestations syndicales et pour vaincre l'hostilité de l'opposition péroniste (le Parti justicialiste, PJ), qui contrôle les deux chambres du Congrès, M. Cavallo a renoncé à baisser de 8 % les salaires des fonctionnaires, déjà réduits de 13 % en juillet. Il n'a pas non plus supprimé le 13e mois (une conquête des années Péron) et a même, à la veille des fêtes, autorisé les Argentins à retirer en décembre 500 dollars en liquide de leurs comptes, alors que le maximum autorisé est de 250 dollars par semaine.

Alors que l'ancien président Carlos Menem, qui représente l'une des composantes du Parti justicialiste, a apporté son plein soutien au gouvernement au nom *« de la gouvernabilité du pays »*, les gouverneurs des provinces aux mains de l'opposition, emmenés par celui du grand Buenos Aires (quatorze millions d'habitants sur les trente-six que compte le pays), Carlos Ruckauf, et celui de Cordoba (3 millions d'habitants), José de la Sota, ont annoncé qu'ils *« ne le rejetteraient pas, mais qu'ils ne l'adopteraient pas dans sa forme actuelle »* en raison des restrictions budgétaires et des mesures qui vont plonger *« encore plus le pays dans la récession. »* Ils ne veulent pas, comme la majorité des parlementaires justicialistes, entendre parler d'*« ajustement »*.

« En aucune manière nous ne pouvons approuver le projet de budget avant le 31 décembre », a assuré le péroniste Jorge Matzkin, président de la commission du budget de la chambre des députés. M. Matzkin a souhaité que les parlementaires utilisent ce débat pour décider s'il faut maintenir *« la convertibilité »* qui lie le peso au dollar, dans une parité fixe de un pour un, depuis 1991. *« Nous n'allons pas tolérer plus de chantages du type : c'est cela ou le chaos »*, a lancé le vice-président du groupe justicialiste, José Maria Diaz Bancalari, qui a reproché au gouvernement de demander aux parlementaires de se prononcer *« en quinze jours alors que le budget est présenté avec trois mois de retard »*.

SCÉNARIO CATASTROPHE

Si, en l'absence de consensus politique, ce qui est aujourd'hui le cas, le budget n'était pas adopté par le Congrès, les conséquences seraient lourdes pour l'Argentine, qui ne pourrait plus faire face à ses obligations. Ce scénario catastrophe ne serait pas provoqué par la poursuite du blocage de la tranche de 1,26 milliard de dollars du FMI, mais par le refus de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine (BID) et d'autres institutions financières internationales de participer au plan de blindage financier argentin, pour un montant attendu par Buenos Aires en 2002 de 15 milliards de dollars, le seul à même de régler, au moins pour quelque temps, la crise financière et de sortir l'Argentine de la récession qu'elle connaît depuis plus de trois ans et demi.

Le défaut de paiement aurait également pour conséquence de fermer au pays tout accès aux marchés des capitaux. Dans cette hypothèse, à l'intérieur même de l'Argentine, la chaîne des paiements serait rompue : l'Etat et les provinces seraient dans l'incapacité de payer leurs fonctionnaires ; les entreprises, privées de ressources, ne pourraient plus faire face à leurs obligations et n'auraient pas la possibilité de se financer. Cela serait désastreux sur le plan financier mais n'est *« sans doute rien comparé à l'explosion sociale qui se produirait »*, assure un fonctionnaire de la présidence. Les manifestations violentes et les pillages de supermarchés qui se multiplient depuis quelques jours donnent un avant goût de la situation intenable dans laquelle l'Argentine pourrait alors plonger.

Alain Abellard

L'activité industrielle chute de 11,6 % en novembre

L'activité industrielle en Argentine s'est effondrée de 11,6 % en novembre par rapport à la même période de l'an 2000, après avoir baissé de 2 % en octobre, selon l'Institut national des statistiques (Indec) de Buenos Aires. Entre janvier et novembre 2001, la baisse de l'activité industrielle a atteint 5 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'indicateur mensuel industriel établi par l'Indec, qui dépend du ministère de l'économie.

Les secteurs de l'automobile et du textile ont été les plus touchés par ce mouvement. L'industrie automobile a connu, en novembre, une chute d'activité de 42,9 % par rapport à novembre 2000. Pour les onze premiers mois de 2001, la production automobile a fléchi de 27,5 % par comparaison avec la même période en 2000. La production textile a enregistré une baisse de 36,7 % en novembre et de 11,6 % en octobre. Sur les onze premiers mois de l'année, la production textile a baissé de 18,2 %. – *(AFP.)*

Trois ans de crise financière et politique

● **10 décembre 1999.** Fernando de la Rua succède à Carlos Menem à la présidence de l'Argentine.
● **29 mai 2000.** Plan de réduction des dépenses publiques de 938 millions de dollars.
● **18 décembre.** Plan de soutien du FMI de 40 milliards de dollars.
● **mars 2001.** Le ministre de l'économie, Jose Luis Machinea, démissionne. Il est remplacé par Ricardo Lopez Murphy, dont le plan d'austérité provoque l'éclatement de la coalition gouvernementale. M. Lopez Murphy cède son portefeuille à Domingo Cavallo, qui demande au Parlement des *« pouvoirs spéciaux »*.
● **30 juillet.** La « loi du déficit zéro » prévoit des réductions des traitements des fonctionnaires et de certaines pensions de retraite pouvant aller jusqu'à 13 %.
● **14 octobre.** Défaite de la majorité aux élections législatives et sénatoriales.
● **1er novembre.** Nouveau train de mesures économiques comportant une conversion de l'ensemble de la dette publique.
● **8 novembre.** L'opposition péroniste rejette le pacte budgétaire.
● **1er décembre.** Pour contrer les fuites de capitaux, le gouvernement restreint à 250 dollars par semaine les retraits en liquide des comptes bancaires.
● **5 décembre.** Le FMI refuse un déboursement de 1,264 milliard de dollars faute, pour l'Argentine, d'avoir respecté son programme de réformes économiques.
● **8 décembre.** M. Cavallo annonce que Buenos Aires et le FMI sont tombés d'accord sur les coupes budgétaires conditionnant le versement de fonds suspendu.
● **14 décembre.** L'Argentine évite le défaut de paiement en réglant des échéances de bons du Trésor pour 720 millions de dollars.

Les revenus des parlementaires alimentent une polémique

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

L'examen par le Parlement du projet de budget pour 2002, qui prévoit une baisse des dépenses de 18,6 % par rapport à 2001, a relancé avec vigueur, dans le pays, le débat sur le coût de fonctionnement de la représentation politique en Argentine. Ainsi, les conditions de rémunération des membres du Sénat qui vient d'entrer en fonctions ont été une nouvelle fois portées à la connaissance du public. Le chapitre budgétaire qui leur est consacré est devenu le symbole de l'exaspération d'une population qui, au quotidien, vit durement les conséquences de la crise et les mesures d'austérité.

La faillite financière du pays et l'explosion sociale qui couve n'ont, semble-t-il, que peu d'impact sur ces élus, alors que les salaires des Argentins, quand ils n'ont pas été supprimés, ont été amputés de 13 % à 20 %, que le versement de leurs pensions et retraites vient d'être suspendu ou qu'elles sont payées avec des bons (patacones, lecop...) dont la valeur n'engage que celui qui les reçoit.

Un sénateur argentin reçoit chaque mois en salaire et indemnités 10 627 pesos (autant de dollars) s'il décide de percevoir, sans justificatif, tout ce à quoi il peut prétendre. Pour exercer sa fonction dans les meilleures conditions, la République d'Argentine lui alloue une enveloppe mensuelle forfaitaire de 31 000 pesos, qu'il a tout le loisir de répartir aux onze collaborateurs (souvent sa famille, ses amis) qu'il est autorisé à employer pendant son mandat. Les Argentins avisés se gaussent tant du montant que des conditions de gestion de cette somme, qui, confiée *« à la discrétion de chacun »*, est considérée comme une *« manne opaque »*.

L'AUTRE ARGENTINE

Il faut ajouter à ces émoluments des billets d'avion et de train, au nombre de quarante, des indemnités de transport et autres facilités, sensiblement réduites, il est vrai, depuis l'adoption, le 9 août, de la loi du déficit zéro, où les sénateurs se sont appliqué les mêmes réductions que celles imposées à l'ensemble de l'administration publique, soit, pour l'essentiel, une baisse de 13 % des salaires. Les 257 députés argentins ont droit, eux, à 7 700 pesos de salaire et indemnités chaque mois ; ils reçoivent, pour rémunérer leurs collaborateurs, sans limitation de nombre et sans contrôle, 6 600 pesos.

Les frais de fonctionnement du Congrès national et de ceux des provinces complètent une image plus exacte de l'irréalité de ce pays, sommé, par la communauté financière internationale et par le FMI, d'ajuster son niveau de vie à sa situation. Environ 10 % des trente-six millions d'Argentins forment une classe privilégiée ; les sénateurs, qui en font partie, se sont engagés, dans le cadre d'une commission qu'ils viennent de créer, à examiner dans les soixante jours les dispositions à prendre pour se mettre en adéquation avec l'autre Argentine.

Dans ce pays-là, 20 % des gens vivent avec moins de 2 pesos par jour et 84 % d'entre eux touchent, chaque mois, moins de 1 000 pesos. Le salaire minimum, lorsqu'il existe, est fixé à 250 pesos par mois, et le revenu moyen est estimé à 500 pesos. Et, pour compliquer l'équation sociale, 18,6 % de la population est au chômage, alors que près de 40 % travaille dans l'économie informelle, c'est-à-dire au noir.

A. A.

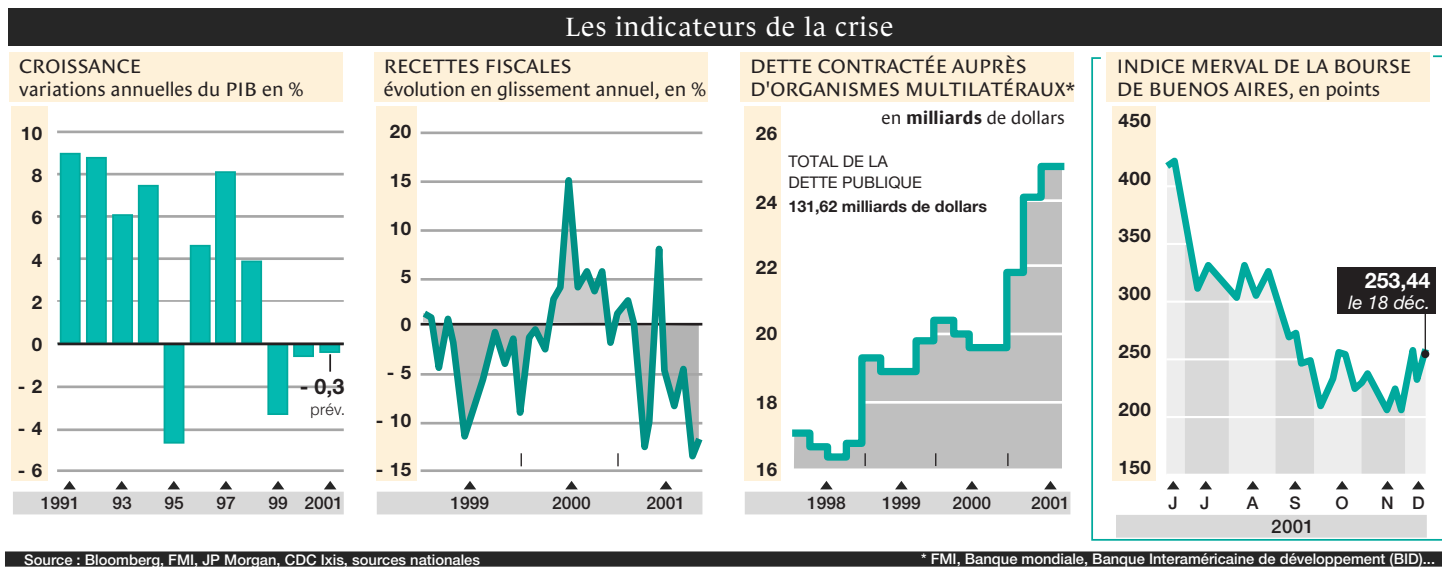

Le Brésil a fait le choix d'un taux de change flottant

Son économie n'est pas touchée par la crise voisine

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

En poste depuis février 1999, Arminio Fraga, gouverneur de la banque centrale du Brésil et ancien gérant d'un fonds spéculatif du financier George Soros, se retrouve face à une situation inédite, fort éloignée de celle que subit l'Argentine. Le dollar connaît en effet une dégringolade accélérée sur le marché des changes. Et cette chute pose désormais un problème en raison de son impact potentiellement négatif sur le solde des échanges commerciaux, donc sur le flux de devises dont dépendent les précaires finances publiques brésiliennes.

Le billet vert, qui avait atteint, le 21 septembre, son apogée à 2,83 reals à la suite de l'onde de choc des attentats terroristes aux Etats-Unis, s'échangeait, mardi 18 décembre, à 2,31 reals, en baisse de 18 % en moins de trois mois. Le risque pays a connu une trajectoire similaire en repassant sous la barre des 1 000 points. Pour le gouvernement du président Cardoso, c'est bien la meilleure preuve que le « découplage » de l'économie brésilienne d'avec l'Argentine a été enfin avalisé par le marché.

Architecte, du temps où il était ministre des finances, du plan real lancé en juillet 1994, M. Cardoso, tout comme Domingo Cavallo, le ministre argentin de l'économie, a assis sa réputation de *« fossoyeur de l'hyperinflation »* sur un contrôle rigide du taux de change. Mais alors que l'Argentine optait pour la *« loi de convertibilité »* et une parité fixe d'un peso pour un dollar, le Brésil adoptait un système plus souple, celui des bandes de fluctuation, certes sévèrement bridé par la banque centrale mais avec des taux d'intérêt suffisamment attractifs pour drainer les capitaux spéculatifs et soutenir un real vite surévalué.

A partir de 1995, les crises financières survenues dans les pays émergents (Mexique, Thaïlande puis Asie du Sud-Est, Russie, Turquie) ont représenté autant de tests pour les politiques monétaires des deux géants sud-américains. A l'aune des derniers événements, le Brésil semble avoir acquis une certaine immunité face aux réactions grégaires des investisseurs internationaux, naturellement enclins, quand il ne s'agit pas de simples attaques spéculatives, à rapatrier en masse leurs capitaux à la moindre alerte.

En janvier 1999, le real brésilien a quand même fait les frais de l'extrême volatilité du marché des capitaux résultant de la mondialisation. L'effondrement des réserves en devises du pays a en effet contraint la banque centrale à se rallier en catastrophe au change flottant. La décision s'est aussitôt traduite par une dévaluation de 40 %, sans provoquer toutefois la flambée d'inflation redoutée (la hausse des prix reste contenue à 7 %). S'estimant à l'époque victime d'une *« crise venue d'ailleurs »*, M. Cardoso est depuis devenu un ardent défenseur de la taxe Tobin sur les transactions financières internationales.

ACCÈS DE FAIBLESSE

En excellents termes avec la direction du Fonds monétaire international (FMI), avec laquelle elle vient de signer un nouvel accord assorti de l'ouverture d'une ligne de crédits de 15,6 milliards de dollars (17 milliards d'euros), l'équipe économique du président Cardoso ne rate plus une occasion de vanter les vertus du change flottant depuis que le real a retrouvé de la vigueur.

Ayant connu, entre 1986 et 1994, cinq monnaies différentes et sept plans de stabilisation, les économistes brésiliens s'étonnent pour la plupart de l'acharnement du gouvernement argentin à sauvegarder une parité monétaire rendue intenable par la surévaluation du peso, surtout par rapport au real. A leurs yeux, la récession en Argentine se prolongera tant que la compétitivité des exportations du pays (dont environ 30 % sont destinées au marché brésilien) sera pénalisée par le change fixe.

En dépit d'une conjoncture internationale très défavorable, des terribles accès de faiblesse qu'a pu connaître le real brésilien ces trois dernières années et des pénuries d'énergie électrique, font-ils valoir, l'économie brésilienne a plutôt bien résisté. Le FMI prévoit une croissance de 1,8 % du PIB pour 2001.

En attendant le dénouement de la crise argentine, Brasilia craint par-dessus tout la dollarisation pleine et entière du système financier de son principal partenaire au sein du Mercosur (le marché commun associant également l'Uruguay et le Paraguay). Au cours d'un récent séminaire à Brasilia, Paul Volcker, ancien gouverneur de la Réserve fédérale américaine, a rappelé qu'une telle mesure *« porterait un coup fatal au projet de monnaie commune »* au sein du bloc régional.

Jean-Jacques Sévilla

Le FMI est mis en cause pour sa rigueur à géométrie variable

ON AVAIT vu le Fonds monétaire international moins sourcilleux à l'égard de ses administrés. En se déclarant, mercredi 5 décembre, incapable de *« recommander »* le versement de 1,3 milliard de dollars à Buenos Aires au motif que l'objectif budgétaire n'avait pas été atteint, les administrateurs de l'institution se sont révélés ce qu'ils sont : des fonctionnaires chargés d'appliquer à la lettre les principes de base de l'institution.

Principes qui peuvent être ainsi résumés. 1° le FMI est une tontine mondiale ouverte à ses membres (153 aujourd'hui) lorsqu'ils connaissent des problèmes de balance des paiements ; 2° pour avoir accès aux prêts du Fonds (à un taux guère avantageux), l'impétrant doit accepter toutes les potions de l'institution, c'est-à-dire en général une sévère cure d'austérité fondée notamment sur le retour à l'équilibre budgétaire ; 3° une fois signés, l'accord et ses objectifs chiffrés doivent être rigoureusement suivis. Ce n'est qu'à ces conditions que sera versée, par tranches, l'enveloppe financière globale. Un pays respecte ces règles, il reçoit de l'argent. Sinon, il se débrouille.

C'est en des termes à peine plus choisis que le conseil d'administration du FMI a envoyé l'Argentine refaire sa copie. Le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, a promis qu'il trouverait où tailler dans les dépenses publiques. Il lui reste à faire entériner ses choix par l'ensemble des forces politiques du pays pour pouvoir espérer un déblocage de cette fameuse tranche de 1,3 milliard de dollars.

La dureté du FMI vis-à-vis de l'Argentine est surprenante. Si l'on s'en tient aux stricts canons de l'orthodoxie économique prônée par l'institution, ce pays est devenu un élève modèle, malgré le parfum de corruption qui a entouré les dernières années du mandat de Carlos Menem et l'incapacité de son successeur, Fernando de la Rua, à faire cesser ces pratiques. L'attitude du FMI s'explique d'autant moins que, par le passé, le Fonds a souvent fermé les yeux face à des « dérapages » de programmes.

Le cas de la Russie, bénéficiaire de dizaines de milliards de dollars de prêts sans autres résultats que la découverte de détournements de fonds et une fuite continue de capitaux, est le plus caricatural. Mais que dire de l'aide apportée à la réélection, en 1998, du président brésilien Cardoso, de crainte de voir élu un concurrent farouchement hostile au FMI, ou du soutien annoncé ces jours-ci encore à Ankara, ou de la mansuétude à l'égard du Pakistan ?

Aucun de ces pays ne peut prétendre avoir respecté scrupuleusement la feuille de route définie par le FMI. Mais chacun a des arguments (politiques, géopolitiques, stratégiques) que Buenos Aires est incapable de faire valoir. Aujourd'hui, l'Argentine n'est un enjeu pour personne. Elle ne représente même pas un risque « systémique ». Le Brésil, son grand voisin, s'est affranchi peu à peu de ses liens commerciaux.

La troisième économie d'Amérique latine essuie ainsi les plâtres de la nouvelle administration américaine. Depuis l'arrivée des conservateurs à la Maison Blanche, le FMI est plus que jamais sous haute surveillance. Avec 17 % du capital, les Etats-Unis sont les premiers actionnaires des institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale). Les membres du Congrès ont montré leur lassitude pour des plans de sauvetage à répétition qui permettent également au secteur privé de se *« refaire »* à bon compte.

> Depuis l'arrivée des conservateurs à la Maison Blanche, le FMI est plus que jamais sous haute surveillance

Fin novembre, la très libérale numéro deux du Fonds, Anne Krueger, a lancé un pavé dans la mare en proposant de permettre à des Etats de se mettre en faillite. En 1997, le FMI a appris à ses dépens ce qu'il en coûte de ne pas avoir su prévenir les crises : il avait dû débourser des dizaines de milliers de dollars pour éviter que la quasi-faillite des pays du Sud-Est asiatique ne se transforme en débâcle financière généralisée.

L'idée de Mme Krueger est d'offrir aux Etats, à l'instar des entreprises, la possibilité de se mettre sous la protection de la loi sur les faillites (le *chapter 11*) et d'échapper ainsi à leurs créanciers le temps de restructurer leur dette. Cette proposition reviendrait à ôter aux créanciers, notamment des fonds vautours, tout moyen de pression sur un pays endetté le temps de trouver un terrain d'entente. En clair, le FMI fournirait une protection juridique à des pays débiteurs contre leurs créanciers, mais à condition que ce pays s'engage à *« négocier de bonne foi »* et mette en place des politiques qui évitent que *« le problème se renouvelle »*.

Mme Krueger a déclaré que *« si un tel mécanisme avait existé, l'Argentine aurait pu y avoir recours »*. Malheureusement, il faudra deux à trois ans pour qu'il puisse voir le jour – si toutefois les grandes puissances s'y rallient, ce qui n'est pas pour l'instant le cas. En attendant, l'Argentine doit trouver beaucoup d'argent pour éviter la faillite.

Babette Stern

La Bourse de Buenos Aires connaît un rebond paradoxal et trompeur

EMBLÈME de la Bourse de Buenos Aires, l'indice Merval a gagné près de 30 % depuis la fin novembre. Ce rebond de l'indice argentin, en pleine débâcle de l'économie et des finances publiques, n'a pas d'équivalent dans l'histoire des crises financières. Et ce même si le Merval a perdu plus de 35 % depuis le début de l'année et reste loin, à 253,44 points en clôture mardi 18 décembre, de son sommet d'août 1997, à 866,67 points.

Les marchés financiers ont en fait applaudi, depuis trois semaines, l'annonce du contrôle des changes et des dépôts bancaires. Cette solution a été préférée par les autorités à la dévaluation du peso, ce qui permet de maintenir sa parité d'un pour un avec le dollar américain. *« Compte tenu de la structure de bilan du système bancaire, avec des dépôts en pesos et des engagements en dollars, une dévaluation aurait provoqué l'effondrement des banques »*, explique Thomas Fallon, responsable des marchés émergents chez Fortis Investment Management.

« Le marché boursier avait déjà fortement corrigé et était considéré comme sous-évalué, même si l'on tient compte de la récession. C'était particulièrement le cas du secteur bancaire, qui reste relativement bien structuré », confirme Sarah Zekri, analyste au département marchés émergents de la banque HSBC CCF.

Le contrôle des changes a orienté les flux de capitaux vers les marchés d'actions, poussant les cours à la hausse. *« Un certain nombre d'investisseurs ont apparemment utilisé la Bourse pour sortir leurs capitaux du pays, en achetant des grandes capitalisations de la cote, puis en effectuant un transfert de leurs titres sur la Bourse de New York »*, explique M. Fallon.

Mais le marché de la dette a subi, de son côté, un choc sans précédent, à la suite des risques de défaut de paiements et de l'opération de swap (remplacement) de la dette locale (appartenant à des investisseurs locaux) par des obligations à moins haut rendement. La même opération sera engagée vis-à-vis des investisseurs internationaux au début 2002. Officiellement, cette nouvelle dette est assortie de garanties plus sûres de remboursement, *« mais le sentiment des investisseurs reste très négatif, puisqu'ils ont l'impression que le pouvoir politique est affaibli, alors que le projet de budget comprendra des mesures impopulaires »*, analyse Mme Zekri.

LA CRISE A ÉTÉ ANTICIPÉE

Le résultat est que le marché obligataire valorise déjà les obligations d'Etat selon un scénario de défaut de paiements. *« La dette brésilienne s'échange à 30 % de sa valeur faciale. Lorsque l'Equateur s'était déclaré en défaut de paiements, sa dette cotait 25 % de sa valeur faciale »*, rappelle cette analyste.

Le poids de la dette argentine dans l'indice de référence EMBI des marchés émergents est passé de 22 % au début de l'année 2001 à moins de 3 % aujourd'hui – du jamais vu. *« Ce qui est aussi sans précédent, c'est qu'une telle crise, dans un pays aussi important, puisse se déclencher sans toucher les autres marchés émergents de façon dramatique : depuis le début de l'année, l'évolution de l'indice EMBI reste légèrement positive, y compris au Brésil »*, analyse M. Fallon.

La crise a été anticipée par les investisseurs depuis plus d'un an. Les capitaux amateurs de risques se sont transférés sur d'autres marchés émergents, la Russie et les pays d'Europe centrale. Le nombre de fonds spéculatifs (*hedge funds*) intervenant sur ces marchés aurait également diminué après les grandes crises de 1997 et 1998.

Les investisseurs observent avec attention la négociation du budget 2002, tout en estimant que le « ni, ni, ni » (ni dévaluation, ni défaut, ni abandon du peso au profit du dollar) prévaut encore. Un défaut de paiements assorti d'une dévaluation représenterait pour eux le scénario le plus noir.

Adrien de Tricornot

LA GUERRE CONTRE AL-QAIDA

AFGHANISTAN **Des combats sporadiques se poursuivaient, mercredi 19 décembre, dans la zone de Tora Bora, dernière enclave des combattants de Ben Laden. ● LE RÉSEAU de cavernes et de grottes a été réaménagé depuis 1996 par le chef d'Al-Qaida. Il demeure assez rudimentaire bien que très étendu, sur trois vallées et des flancs de montagne. ● DES RESTES de matériel soviétique, des stocks de munitions témoignent des conditions de la dernière bataille dans une zone labourée par les bombes larguées par les B-52 américains. ● A KABOUL, la sécurité peine à être rétablie. Vols, meurtres et pillages sont signalés, souvent l'œuvre de soldats de l'Alliance du Nord, non payés depuis des mois. La population paraît attendre avec impatience le déploiement d'une force de sécurité internationale. ● LE SECRÉTAIRE d'Etat américain à la défense brandit la menace d'opérations dans d'autres pays.**

Première visite dans le réseau de grottes des combattants de Ben Laden

Vieux matériel soviétique, munitions chinoises, restes de nourriture : à Tora Bora, les abris souterrains abandonnés par les soldats d'Al-Qaida, s'ils n'ont pas l'aspect d'une forteresse moderne et imprenable, constituent un système de défense complexe que le chef terroriste avait renforcé depuis 1996

VALLÉE DE MELAWA (Afghanistan)
de notre envoyé spécial

Dans un creux de la vallée de Melawa, près de Tora Bora, les grottes creusées dans la roche par les « ingénieurs » d'Al-Qaida témoignent – de manière encore très fragmentaire – des conditions de l'ultime bataille menée par les combattants de l'organisation d'Oussama Ben Laden. Le fond de la vallée n'est plus aujourd'hui qu'un amoncellement de terre retournée par l'impact des bombes des B-52 qui, durant deux semaines, ont impitoyablement déversé sur la zone des centaines de tonnes d'explosifs.

REPORTAGE

Des grottes, ici, il y en a partout. A l'intérieur, des munitions, des sacs de riz...

Sur les restes de containers de *« cluster bombs »*, ces bombes à fragmentation qui disséminent alentour des shrapnels mortels, les aviateurs américains ont écrit de facétieux messages à l'adresse de leurs ennemis : *« Just a little joke »* (« Ce n'était que pour plaisanter ») ou *« Now your ass is gaz »* (« Maintenant, ton cul, c'est du gaz »)... Dans les débris d'une maison écroulée traînent des boîtes de métal contenant des balles de 12,7 mm aux inscriptions en idéogrammes chinois. Plus loin, l'épave d'un char de fabrication soviétique – mais qui serait là depuis le temps du djihad contre les troupes de Moscou – rappelle qu'une autre guerre a fait rage ici, il y a quinze ans. Désormais, les frappes américaines ne sont plus qu'intermittentes. Quelques coups de feu sporadiques se font entendre au loin, sans que l'on sache au juste pourquoi, puisqu'il *« n'y a plus aucun soldat d'Al-Qaida dans le coin »*, disent les moudjahidins.

ÉTROIT BOYAU

A flanc de falaise, un muret de pierre, bâti en forme de petit fortin, domine la vallée. D'ici, les artilleurs « arabes » avaient une vue imprenable sur tout assaillant potentiel. Derrière le muret, un étroit boyau mène à un trou foré au marteau piqueur. A l'intérieur, dans cette grotte d'environ quinze mètres carrés, sont empilées des caisses de balles de mitrailleuses. Voilà donc l'une de ces fameuses cavernes qui servaient d'abri et de réserve de munitions aux combattants du « cheikh » d'origine saoudienne.

Plus en bas, ces derniers avaient creusé une sorte de grande cuve, aux parois bétonnées de fraîche date, dont on se demande à quoi elle pouvait bien être destinée. On dirait une grande piscine et, effectivement, une sorte de canal d'irrigation de fortune y amène de l'eau. Il est pourtant fort peu probable que les austères « esclaves de Dieu » aient eu le loisir ou l'envie de batifoler dans cette immense baignoire. La route qui mène à la vallée de Melawa se termine ici, dans cette terre comme bousculée par une main de géant.

Plus loin, un sentier serpente dans une vallée étroite qui se prolonge par un goulet d'étranglement s'enfonçant dans la montagne. Il est donc impossible que les gens d'Al-Qaida aient pu hisser plus haut du matériel, tels des bulldozers, pouvant permettre de construire des ouvrages plus sophistiqués. Autre précision : cette route qu'un chef moudjahidin affirmait récemment avoir été construite par Oussama Ben Laden, s'avère en fait être l'œuvre d'un certain « ingénieur Mahmoud » qui l'a tracée durant la guerre contre les Russes et qui avait accueilli son ami Ben Laden, en 1996, à son arrivée en Afghanistan.

POSITIONS ÉPARPILLÉES

Des grottes, il y en a partout, plus à droite, plus à gauche et beaucoup plus haut, à des heures de marche d'ici. Un moudjahidin afghan, qui revient du sommet des montagnes alentour, raconte en avoir visité « une dizaine ». Il les décrit comme un peu plus vastes que celles de Melawa, mais de facture somme toute comparable. A l'intérieur, outre les munitions, il a vu des restes de nourriture, des sacs de riz, mais pas de nourriture fraîche. *« Je pense*, avance-t-il, *que les combattants de la montagne avaient cessé de manger à leur faim depuis des jours. Mais là-haut, ils pouvaient toujours faire fondre de la neige pour boire »*. Il ajoute avoir vu *« plus de cent cinquante cadavres »* sur les hauteurs.

Tous les témoignages de moudjahidins laissent penser que les nombreux abris creusés dans le roc sont assez éloignés de l'image d'immenses complexes que certaines informations avaient pu accréditer. Même si certains Afghans ont prétendu qu'il y avait des grottes *« assez grandes pour y faire rentrer un camion »*. D'autres ont même parlé de *« tunnels pouvant donner accès au Pakistan »*, distant de dix kilomètres et défendu par une chaîne de montagnes culminant à plus de 4000 mètres ! Mais tout cela date de quelques jours, avant que la résistance d'Al-Qaida ne soit anéantie par les bombes américaines.

Reste une certitude : un réseau étendu de grottes, d'abris, de tranchées avait bien été bâti ou amélioré par Ben Laden après son retour en Afghanistan. Et les positions de ses combattants étaient si éparpillées dans les trois vallées de Tora Bora, de Melawa et de Wazir, qu'elles auraient été quasi imprenables si le feu du ciel américain ne leur était pas tombé sur la tête.

Bruno Philip

La Somalie désignée comme prochaine cible

Les Etats-Unis attaqueront bientôt les réseaux terroristes qui sont supposés se trouver en Somalie, a déclaré, mercredi 19 décembre, un responsable allemand, après une réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, la veille. *« La question n'est pas si, mais comment et quand ils attaqueront »*, a-t-il dit au lendemain de la rencontre entre le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, et ses alliés de l'Alliance atlantique à Bruxelles. Au cours des dernières semaines, plusieurs responsables américains ont cité la Somalie comme l'un des pays abritant des membres d'Al-Qaida auxquels le pays – dans la Corne de l'Afrique, sans gouvernement central depuis 1991 – servirait de base logistique. Des navires américains et allemands croisent déjà dans le détroit de Bab-el-Mandeb, au large des côtés somaliennes, que deux hélicoptères américains ont survolé le 13 décembre, au surlendemain d'une rencontre entre militaires américains et chefs de guerre à Baïdoa, dans le sud de la Somalie. – *(AFP.)*

Incertitudes sur un éventuel taliban français

L'homme qui dit s'appeler Mustapha Abderramane et se prétend français, hospitalisé et détenu depuis samedi 15 décembre à l'hôpital de Peshawar (Pakistan), n'avait toujours pas été identifié, mercredi 19 décembre en début de matinée. Les autorités françaises n'ont pas été en mesure d'établir formellement la nationalité de ce combattant taliban. Des vérifications ont cependant été entreprises, notamment à une adresse londonienne où Mustapha Abderramane aurait pu avoir résidé. En vain. Par ailleurs, plusieurs sources policières concordantes ont jugé *« nettement surestimé »*, le chiffre de 80 à 100 autres Français qui auraient combattu aux côtés des talibans afghans et d'Al-Qaida, selon le témoignage du jeune homme à ses interlocuteurs pakistanais. Evoquée par l'AFP, l'éventualité de l'envoi d'une mission de policiers français du service de coopération technique internationale de police (SCTIP) au Pakistan n'était pas confirmée de source officielle, mercredi matin.

Frappés par une criminalité croissante, les Kaboulis attendent la force internationale de sécurité

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Quand la nuit tombe, Kaboul a peur, et le cœur de Babou Jan, soixante-cinq ans, bat plus fort. Cinq jours après le cambriolage qui a ruiné ses deux fils et sa famille, cette femme au visage grave et ridé, enveloppée dans un grand châle qui lui couvre la tête, ne peut se remémorer les faits sans pleurer. *« Il était 18 h 30 et nous étions assis tous ensemble quand un homme a sauté le mur et a ouvert la porte à six autres en treillis camouflé de l'armée*, dit-elle. *Ils ont dit qu'ils voulaient fouiller la maison parce qu'il y avait des armes. Mon fils a dit qu'il fabriquait des meubles métalliques et n'était pas un militaire, mais ils l'ont violemment battu. »* L'opération s'est soldée par le vol des économies d'une vie, 70 millions d'afghanis (3 000 euros environ), une télévision, quelques bijoux.

« Ils parlaient en dari [l'une des deux langues principales d'Afghanistan] *avec l'accent de la plaine de Chomali ou du Panchir, et ils sont partis dans une voiture blanche qui avait le portrait d'Ahmed Chah Massoud sur le pare-brise »*, précise Sayyed Odi, trente-trois ans, le fils de la famille. *« J'ai informé la police, mais sans résultat. »*

Les vols à main armée se multiplient dans Kaboul depuis l'entrée de l'Alliance du Nord, coalition des minorités tadjike, ouzbèke et hazara, opposée aux talibans pachtounes, le 13 novembre. Dans quasiment tous les cas, les victimes dénoncent la présence d'hommes en uniforme militaire et armés de kalachnikovs. Les soldats, qui, selon tous les témoignages recueillis au hasard, avouent ne pas avoir été payés depuis au moins deux mois, sont les premiers accusés par une population qui garde en mémoire les exactions des quatre années de règne des moudjahidins, de 1992 à 1996.

OCÉAN DE PAUVRETÉ

Certes, la situation actuelle n'a pour l'instant rien de comparable, mais, pour Ramatullah, petit fonctionnaire dont le frère, Zabi, vingt-six ans, chauffeur de taxi et père de quatre enfants, a été assassiné il y a deux semaines, le constat est de peu de consolation. *« Zabi a été vu pour la dernière fois sur la route de Bagram en compagnie de quatre soldats »*, dit-il. *« Quand nous sommes allés là-bas, nous avons retrouvé son corps dans un ruisseau avec une balle dans la tête et une dans l'œil gauche »*, raconte Ramatullah entre deux sanglots, tout en mettant en cause le général Fahim, le nouveau ministre de la défense à Kaboul. Les chauffeurs de taxi, qui en ont pourtant vu d'autres, avouent avoir peur de circuler à la nuit tombante dans certains quartiers éloignés du centre de Kaboul. *« Un ami du même village que moi a été tué il y a quatre jours près du fort de Bela Hisar »*, affirme Ahmed Chah, un chauffeur. *« Plusieurs collègues ont été tués dans l'enceinte du cimetière des Martyrs, où la police a retrouvé les corps. »*

Les agresseurs aux allures de soldats semblent en tous les cas repérer avec soin leurs victimes. Dans la plupart des cas, celles-ci font partie des riches de Kaboul, ceux qui ont quelque chose dans l'océan de pauvreté qu'est la capitale afghane. Quand on demande à Bibi Shirine pourquoi sa maison, construite sur une colline boueuse, a été visitée par des hommes en armes qui ont sérieusement blessé son fils toujours hospitalisé, elle avoue : *« Récemment, nous avons acheté une voiture et fini de construire la maison. »* Vendeur de voitures connu, Sher Agha Taj s'est vu subtiliser par *« cinq hommes en treillis militaire et armés de kalachnikovs »* plus de 15 000 dollars dans son appartement en plein centre de Kaboul.

« NE VOLEZ PAS »

A dix-huit ans et déjà plusieurs années de combat derrière lui, Sultan Mohammed, un soldat de faction chez l'un des nombreux commandants désormais installés à Kaboul, se défend d'avoir jamais pensé à voler pour remplir ses poches vides. *« Avant d'entrer dans Kaboul, un grand commandant nous a dit : "Ne volez pas ; n'extorquez pas l'argent de la population, car si quelqu'un est pris, on lui coupera la main" »*, dit-il. Chef adjoint de la police pour l'un des districts de Kaboul, Mohammed Saber Mojaddedi balaie comme *« une propagande répandue par les nostalgiques des talibans les rumeurs de vols ou d'assassinats. Tout le monde a été payé avant d'entrer dans Kaboul »*, affirme-t-il, contre l'avis même de ses policiers, interrogés discrètement. *« Les coffres du gouvernement sont vides, et le manque de salaires peut expliquer ce phénomène »*, concède toutefois Sayyed Hussein Anouari, le futur ministre de l'agriculture et l'un des dirigeants du Harakat-i-Islami, membre de l'Alliance du Nord.

Si la nostalgie des talibans n'est pas de mise, la sécurité qu'ils faisaient régner est amèrement regrettée. *« Les talibans étaient beaucoup mieux, s'il n'y avait eu leur police religieuse et s'ils n'avaient pas puni les gens pour la longueur de leur barbe »*, confie Sher Agha Taj. *« Les talibans sont venus une fois fouiller ma maison parce que j'avais une antenne de télévision. Ils m'ont battu, mais ils n'ont pas touché un pouce de mes affaires. On avait une si grande sécurité avec eux »*, ajoute Odi, qui attend avec impatience la présence d'une force internationale dans l'espoir d'une sécurité rétablie.

S'il est douteux que la force multinationale puisse réellement s'attaquer à ce problème, son déploiement devrait entraîner, d'après les accords de Bonn, le retrait de toutes les unités militaires de Kaboul, ce qui sera sans doute déjà un progrès. Le retour de la sécurité sera en tout cas un facteur essentiel pour la confiance que les Kaboulis sont prêts à accorder à leur futur gouvernement.

Françoise Chipaux

Humayun Assefi, ex-diplomate et beau-frère de l'ancien roi d'Afghanistan Zaher Chah

« Tant que les Afghans ne pourront pas choisir leurs représentants, la paix restera fragile »

JALALABAD
de notre envoyé spécial

Né à Kaboul et âgé de 61 ans, Humayun Assefi a été chargé des organisations internationales au ministère des affaires étrangères afghan avant d'être nommé diplomate à l'ambassade d'Afghanistan en Allemagne. Après le coup d'Etat communiste, cet ancien élève du lycée français Istiqlal de Kaboul, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de la faculté de droit de Dijon, a dirigé en France le Centre afghan d'informations et de documentation qui servait de relais médiatique à la résistance afghane durant l'occupation soviétique. Il vient d'effectuer un voyage à Jalalabad, d'où il confie ses impressions sur l'Afghanistan post-talibans.

« La nomination d'une administration intérimaire à Kaboul vous paraît-elle être une garantie pour empêcher que ne se reproduise le sanglant scénario de 1992, quand la chute du régime communiste avait marqué le point de départ d'une guerre civile entre factions moudjahidines ?

– Aujourd'hui, les acteurs sont les mêmes, mais le scénario est différent. En 1992, les différents commandants de la résistance étaient auréolés de leur victoire contre les Soviétiques. Ils bénéficiaient d'une solide légitimité. C'était aussi le triomphe du fondamentalisme musulman. Maintenant, tout est très différent : ces mêmes gens, parvenus au pouvoir après la guerre contre une grande puissance, l'URSS, reviennent grâce à la guerre menée par une autre grande puissance, les Etats-Unis. Aujourd'hui, ils ont vu que le fondamentalisme, cela ne marche pas, et ils vont être poussés à la modération. Ils ont en outre l'expérience de 1992 et savent que le combat fratricide ne mène à rien. Que cela ne leur a servi qu'à perdre le pouvoir au profit d'une troisième force, les talibans.

– Mais cette nouvelle situation est tout de même porteuse de gros dangers, ne serait-ce qu'en raison de l'ethnicisation du conflit et de la rivalité des commandants. Les gens sont inquiets...

– Oui. Depuis vingt-trois ans, tous les régimes, qu'ils soient communistes, moudjahidines, talibans, ont mal tourné. Les Afghans se disent que la même chose peut se répéter. Actuellement, il y a des bandes armées qui se sont imposées un peu partout. Il est donc très difficile, dans un tel contexte, de maintenir la paix. Même si l'effort international sur l'Afghanistan peut, je l'espère, y contribuer. Mais il est vrai qu'un seul incident peut dégénérer partout en affrontement plus large. Ne nous faisons pas d'illusions : tant qu'il n'y aura pas d'élections, tant que les Afghans ne pourront pas choisir leurs représentants, la paix restera très fragile.

– Quel bilan tirez-vous de l'engagement américain et des bombardements ?

– D'abord, il me semble que les Afghans ne se sont pas généralement sentis concernés par la guerre américaine. Les moudjahidins alliés des Etats-Unis sont souvent perçus par la population comme des mercenaires se battant au côté d'une puissance étrangère. Encore une fois, les gens qui ont pris le pouvoir voient leur légitimité réduite parce qu'ils ont été aidés par les Américains. Mais l'aide que les Afghans vont recevoir après la chute des talibans va sans doute contribuer à leur faire avaler la pilule.

> « La présence de Zaher Chah sera utile pour essayer de réunir les Afghans autour d'un projet national »

– Comment les gens perçoivent-ils ce nouveau gouvernement ?

– Ils attendent impatiemment de voir dans quel esprit ce gouvernement va s'atteler à sa tâche. Comme de nombreux ministres appartiennent à un parti, à une tendance différente ou concurrente, il y a un risque qu'ils défendent plus leurs clientèles que l'intérêt national. Dans le même temps, les pays voisins vont encore tenter d'exercer leur influence. Mais ils n'ont plus la main aussi libre. Ils n'ont plus le droit de veto. Le Pakistan, par exemple, ne peut plus dire : je ne veux pas d'untel ou d'untel.

– Quel rôle, dans le contexte actuel, peut réellement jouer le roi Zaher Chah ?

– Je pense que si le roi avait été mieux conseillé, il aurait pu jouer un rôle plus central. Et les tendances politiques et les représentations ethniques au sein du gouvernement auraient pu être mieux équilibrées qu'elles ne le sont. Zaher Chah est cependant partie prenante du processus même si son rôle sera limité à présider la *loya jirga* (grand conseil), qui devrait se réunir dans six mois. Sa présence sera utile pour déclencher une certaine ferveur, pour essayer de réunir les Afghans autour d'un projet national. »

Propos recueillis par Bruno Philip

La « Télé-Kaboul » de Berlusconi

Adoubement très différent, à Rome, pour Hami Karzaï, le futur chef de l'administration intérimaire afghane. L'ancien roi de l'Afghanistan, Zaher Chah, qui vit en exil dans la capitale italienne, lui a offert, mardi 18 décembre, une copie du Coran et *« beaucoup de conseils »*. Quant à Silvio Berlusconi, il ne lui a pas ménagé son soutien – *« avec Karzaï, le pays est en de bonnes mains »* – et débloqué une aide équivalente à 41 millions d'euros.

Ces fonds doivent servir à construire des hôpitaux mais, aussi, une station de radio-télévision à Kaboul. Celle-ci servirait *« à la diffusion immédiate des valeurs démocratiques »*, a déclaré le président du conseil italien, ajoutant : *« Je n'aurais jamais cru devoir m'occuper un jour de la fondation de Télé-Kaboul »*. en itéalie, tel est le surnom donné au Journal de la troisième chaîne de la RAI (télévision publique), considéré comme un bastion communiste et un ennemi féroce du tsar médiatique Berlusconi. – *(Corresp.)*

DAVID GUTTENFELDER/AP

■ **« MONTAGNE BLANCHE » (AFGHANISTAN).** Un soldat des forces antitalibanes s'approche, mardi 18 décembre, de l'entrée d'une petite grotte utilisée comme dépôt de munitions par les combattants d'Al-Qaida dans la région de la « Montagne blanche », près de Tora Bora.

Selon Washington, aucun nouveau mandat de l'ONU n'est nécessaire pour frapper d'autres pays

BRUXELLES
de notre bureau européen

Même si le lien n'est pas établi de manière explicite, il y a bien une relation de cause à effet entre la lutte militaire contre le terrorisme menée par les Etats-Unis en Afghanistan (et peut-être, ultérieurement, ailleurs) et leur souhait de réduire la participation de leurs forces armées dans les Balkans. Ne serait-ce que pour des raisons d'ordre psychologique et médiatique, comme l'a indiqué Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la défense, à l'occasion de la réunion, mardi 18 décembre, des ministres de la défense de l'OTAN à Bruxelles : *« Si nous voulons obtenir le soutien de l'opinion publique pour d'autres opérations de maintien de la paix dans l'avenir,* a-t-il affirmé, *nous devons démontrer que nous savons mettre fin à une intervention. »*

En Afghanistan, la volonté de Washington est de ne pas aller au-delà d'une mission visant au démantèlement d'Al-Qaida et du régime taliban, et à l'arrestation d'Oussama ben Laden et de ses lieutenants. Dans les Balkans, l'administration américaine insiste sur sa volonté de ne pas se désengager unilatéralement, mais, au moins pour la Bosnie, elle prône désormais une réduction du contingent de l'OTAN, de 18 000 à 12 000 soldats. Cela signifie que 1 000 des 6 000 hommes de la SFOR (Force de stabilisation) rapatriés de Bosnie seraient des Américains.

GRANDE PRUDENCE

Le communiqué du Conseil de l'Atlantique nord manifeste une grande prudence. Il est question du transfert de la gestion des aspects civils de la situation (maintien de l'ordre) *« à d'autres organisations »*. En clair, l'Union européenne pourrait prendre la direction d'une force internationale de police armée. Une telle décision devra être prise lors de la prochaine réunion des ministres de la défense de l'Alliance, au printemps 2002, à charge d'ici là aux services de l'OTAN *« d'élaborer un concept de transition de forces »*.

Deux raisons justifient de telles précautions. D'abord, nombre de pays de l'Alliance, notamment européens, qui ont des contingents parmi les 60 000 soldats dans les Balkans, dont 42 000 au Kosovo et en Macédoine, sont réservés à la perspective de devoir suppléer un retrait progressif des troupes américaines. Ils estiment, comme le souligne un diplomate, que *« le seuil de dissuasion ne serait plus le même sans les Américains »*, ce qui obligerait l'Europe à s'engager davantage. Ensuite, dans la région, tous les gouvernements considèrent que la présence des forces de l'Alliance constitue une garantie contre le réveil des nationalismes et de la lutte armée. Mais, au-delà de ces aspects de gestion des forces armées américaines, le message de M. Rumsfeld à ses homologues de l'Alliance était double : d'une part, l'OTAN et les pays occidentaux doivent se préparer à de nouvelles menaces (ce qui signifie que les budgets militaires doivent être augmentés) ; d'autre part, Washington estime avoir carte blanche pour continuer la lutte contre le terrorisme là où c'est nécessaire.

LÉGITIME DÉFENSE

M. Rumsfeld a insisté sur ce point : *« Toutes les dispositions de l'ONU permettent l'autodéfense. Nous n'avons besoin de rien d'autre »* [pour attaquer d'autres pays], a-t-il expliqué, en soulignant que *« bien des pays, comme le Yémen, le Soudan, la Somalie et d'autres, ont abrité des cellules d'Al-Qaida »*. Une telle interprétation n'est pas vraiment éloignée de celle des pays européens. Alain Richard, ministre français de la défense, a rappelé que, devant les députés, Lionel Jospin a estimé que *« la légitime défense donne une base juridique pour des actions militaires dans d'autres pays que l'Afghanistan »*, même si, aujourd'hui, M. Richard ne voit *« rien qui puisse justifier d'autres actions »* sauf à apporter de nouvelles preuves, comme l'a souligné le premier ministre.

La lutte contre le terrorisme, a répété le ministre américain, ne doit pas se borner à l'Afghanistan, puisque l'unique moyen de combattre le terrorisme international *« est de le poursuivre là où il se trouve »*. Cet objectif suppose, chez les alliés, des efforts financiers, a dit le numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz. Après les attaques du 11 septembre, *« imaginez les destructions qui pourraient se produire à Londres, Paris ou Berlin, avec des armes nucléaires, chimiques ou biologiques »*.

Laurent Zecchini

Assaut de l'armée yéménite contre un présumé repaire d'Al-Qaida

L'ARMÉE YÉMÉNITE a lancé, mardi 18 décembre, une série d'attaques contre le village d'Al-Hossoun, dans la province de Maareb, à 170 kilomètres à l'est de Sanaa, où se seraient réfugiés des membres présumés de l'organisation terroriste Al-Qaida. Un échange de tirs a opposé les soldats et des hommes armés de la tribu Abeideh, qui contrôle le village et auprès desquels les hommes recherchés auraient trouvé refuge, selon des témoins. Le dernier bilan, fourni par des sources tribales, faisait état mardi soir de douze morts dans les rangs de l'armée et parmi les membres de la tribu Abeideh. Des habitations ont été détruites. Un porte-parole officiel s'est borné à confirmer qu'il y avait *« des tués et des blessés »*. Selon lui, les forces de sécurité ont arrêté *« plusieurs personnes »*. Il a demandé à la population de *« coopérer »* avec les forces de l'ordre qui sont à la recherche des suspects.

A Washington, le secrétaire adjoint à la défense américain, Paul Wolfowitz a admis que les Etats-Unis ont *« demandé aux Yéménites d'en faire plus »* en matière de lutte contre le terrorisme. *« Depuis un certain temps, nous étions préoccupés »* par le fait que le gouvernement yéménite ne semble pas contrôler l'arrière-pays près de la frontière saoudienne *« où nous pensons que des gens d'Al-Qaida ont trouvé refuge »*, a ajouté M. Wolfowitz. Le porte-parole présidentiel, Ari Fleischer, s'est pour sa part refusé à discuter d'une éventuelle contribution des services de renseignement américains au raid mené contre le village d'Al-Hossoun, tout en notant que *« la guerre contre le terrorisme a plusieurs fronts »*.

L'hebdomadaire officiel yéménite *26 septembre* avait récemment rapporté que des unités spéciales de l'armée ont entrepris le ratissage des régions situées entre les provinces de Maareb, Chabwa (est de Sanaa) et Al-Jouf (nord-est), à la recherche de deux ou trois membres d'Al-Qaida détenteurs de passeports yéménites. *« Ces recherches s'inscrivent dans le cadre des efforts du Yémen pour lutter contre le terrorisme, sous toutes ses formes, et les actes de nature à menacer la sécurité et la stabilité du pays »*, avait précisé l'hebdomadaire, organe de l'armée et proche de la présidence.

CIBLE POSSIBLE

Le même hebdomadaire avait déjà révélé, en novembre, que l'homme qui a planifié l'attentat-suicide dirigé en octobre 2000 contre le destroyer américain *USS Cole*, dans le port d'Aden (17 morts) s'était réfugié en Afghanistan. Toujours selon le magazine, il s'agirait d'un dénommé Mohammed Omar Al-Harazi, qui serait par ailleurs l'un des principaux artisans et financiers des attentats dirigés pendant l'été 1998 contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie (231 morts dont 12 Américains). L'enquête sur l'attentat contre l'*USS Cole* avait, dans un premier temps, entraîné des tiraillements entre Washington et les autorités yéménites, qui se plaignaient du comportement abusivement intrusif, selon elles, des agents du FBI. Récemment, Sanaa aurait fourni à Washington des informations jugées importantes sur cette affaire.

Lors d'une visite, fin novembre, aux Etats-Unis, le président Ali Abdallah Saleh, dont le pays est parfois cité comme une cible possible d'attaques américaines dans la lutte contre le terrorisme, s'est en tout cas engagé à coopérer étroitement avec la coalition antiterroriste, ce dont Washington s'était publiquement félicité. M. Abdallah Saleh avait par ailleurs indiqué que les Etats-Unis avaient communiqué au Yémen les noms de *« deux ou trois »* personnes soupçonnées d'appartenir à Al-Qaida et qui se trouveraient au Yémen.

Des dizaines de Yéménites, soupçonnés d'être liés à Oussama Ben Laden, ont déjà été arrêtés au Yémen après les attentats du 11 septembre. Au cours des dernières années, les autorités yéménites ont procédé à l'expulsion de milliers d'Afghans arabes (4 000 selon le chiffre généralement avancé) qui s'étaient repliés sur leur territoire après le retrait soviétique d'Afghanistan.

M. Na

Un juge fédéral casse le verdict condamnant Mumia Abu Jamal à la peine de mort

Sa culpabilité dans le meurtre d'un policier n'est pas remise en cause

Après vingt ans de procédure, Mumia Abu Jamal vient d'obtenir son premier succès judiciaire. Le juge fédéral William M. Yohn a décidé de casser le verdict de condamnation à mort en raison d'irrégularités qui n'ont pas permis au jury de prendre en considération des faits pouvant jouer en faveur de circonstances atténuantes. Le principe de la culpabilité n'est pas remis en cause. Une audience doit avoir lieu pour déterminer une nouvelle peine.

NEW YORK
de notre correspondant

Le juge fédéral William M. Yohn a cassé, mardi 18 décembre, le verdict condamnant Mumia Abu Jamal, 47 ans, à la peine de mort. En revanche, le magistrat n'a pas remis en cause le jugement le reconnaissant coupable du meurtre de l'agent de police de Philadelphie, Daniel Faulkner, commis le 9 décembre 1981. Aux Etats-Unis, le procès déterminant la culpabilité d'un accusé et ensuite celui décidant de la peine infligée sont distincts. Citant de multiples erreurs dans la procédure qui a abouti à la condamnation à la peine capitale, le juge Yohn a donné 180 jours à l'Etat de Pennsylvanie pour déterminer une nouvelle peine. Si une nouvelle audience n'est pas organisée durant ce laps de temps, Mumia Abu Jamal sera automatiquement condamné à la prison à vie.

Le procureur de Philadelphie, Lynne Abraham, a annoncé, mardi dans l'après-midi, qu'elle comptait faire appel de cette décision. Mumia Abu Jamal *« est un tueur de sang-froid et il n'a jamais fait preuve du moindre remord. Les conclusions du juge Yohn ne sont pas fondées légalement »*, a-t-elle déclaré. *« Je ne sais pas combien de temps notre famille va devoir endurer cela »*, s'est écriée Maureen Faulkner, la veuve du policier assassiné. *« Je suis en colère, outragée et écœurée. Je pense que le juge Yohn est un malade, avoir attendu deux ans pour prendre cette décision juste avant Noël. Il veut apaiser les deux parties, mais cela ne marchera pas »*, a-t-elle ajouté. Au terme de 272 pages d'arguments juridiques, le juge Yohn a estimé que les jurés n'ont pas pris en considération de possibles circonstances atténuantes résultant d'un certain nombre de faits matériels.

Condamné à mort le 3 juillet 1982 à Philadelphie, membre des Black Panthers dès l'âge de 15 ans, journaliste engagé, Mumia (ex-Wesley Cook) est devenu – surtout hors des Etats-Unis – le symbole de la lutte contre la peine capitale et l'oppression raciale. Il est le condamné américain le plus connu dans le monde et, selon ses partisans, le prisonnier le plus célèbre depuis Nelson Mandela. En France, il jouit d'une telle notoriété que la ville de Paris en a fait un « citoyen d'honneur ».

L'affaire remonte au 9 décembre 1981. Mumia est depuis plusieurs mois chauffeur de taxi la nuit. Les radios, même noires, ne veulent plus le faire travailler en raison de ses positions extrêmes. Au petit matin, peu avant quatre heures, il découvre la Volkswagen bleu clair de son frère arrêtée sur le bas côté dans une rue du centre historique de Philadelphie, bloquée par une voiture de police. William (Bill) Cook a la tête en sang et se fait frapper à plusieurs reprises par l'agent Daniel Faulkner, qui l'a interpellé pour avoir remonté une rue en sens unique les phares éteints. Que se passe-t-il ensuite ? Les scénarios de l'accusation et de la défense sont contradictoires.

En tout cas, la patrouille appelée en renfort par Daniel Faulkner au moment où il interpelle Bill Cook découvre, deux minutes plus tard, en arrivant sur les lieux, l'officier de police mort, achevé d'une balle tirée à bout portant dans la tête. Mumia, touché par un projectile au foie, gît à quelques mètres de lui, son arme presque vide à ses côtés. Huit mois plus tard, le 3 juillet 1982, Mumia est reconnu coupable sans circonstances atténuantes à l'issue d'un procès expédié. Le verdict a été rendu en moins de deux heures. Trois témoins ayant assisté à la scène affirment avoir vu Mumia Abu Jamal courir vers Daniel Faulkner et tirer.

> Citant de multiples erreurs dans la procédure, le juge a donné 180 jours à l'Etat de Pennsylvanie pour déterminer une nouvelle peine

Mumia tient à assurer seul sa défense et à lui donner d'emblée une dimension politique. Le juge refuse et lui impose un avocat commis d'office. Ce dernier informe la Cour peu avant le procès qu'il n'est pas prêt. L'étude balistique est bâclée. Des témoins importants sont absents comme Gary Wakshul, le policier qui l'a gardé à l'hôpital. Une partie de l'accusation repose en effet sur les aveux qu'aurait faits Mumia à l'hôpital devant des témoins. Or le rapport de Gary Waskuhl affirme que Mumia n'a pas dit un mot. Ancien shérif adjoint, le juge Albert Sabo, qui mène les débats, a appartenu au même syndicat que Daniel Faulkner, l'Ordre fraternel de la police, connu pour ses positions corporatistes. M. Sabo est un juge particulièrement dur. Dans sa carrière, il a fait condamner trente et un prévenus à la peine capitale. Un record pour un magistrat aux Etats-Unis ! Tous étaient noirs sauf deux.

Après le verdict commence une interminable bataille de procédure, marquée à la fois par la volonté manifeste de l'Etat de Pennsylvanie d'en finir avec cette affaire et de faire exécuter Mumia ainsi que par une défense maladroite et incohérente du condamné. L'avocat Leonard Weinglass, connu pour avoir eu comme clients Angela Davis et les kidnappeurs de Patty Hearst, s'empare de l'affaire en 1992. Il lui donne la dimension d'une croisade internationale. Le nom de Mumia devient célèbre. Il publie en 1995 un livre à succès (*En direct du couloir de la mort*, publié aux éditions La Découverte). Son passé de Black Panthers, son talent de journaliste, la « voix des sans-voix » (voice of the voiceless), en font un héros. Des intellectuels aussi prestigieux qu'Elie Wiesel ou Jacques Derrida, des célébrités hollywoodiennes comme les acteurs Paul Newman, Martin Sheen et Susan Sarandon, et des parlementaires européens prennent fait et cause pour Mumia.

Les appels sont refusés les uns après les autres. Le 4 octobre 1999, la Cour suprême rejette la demande de révision. Me Weinglass trouve de nouveaux témoins ayant aperçu une troisième personne tirer sur Daniel Faulkner, mais leurs propos sont contradictoires. Le 14 mars 2001, à la surprise générale, Mumia renvoie l'ensemble de ses défenseurs. Avec de nouveaux avocats, Mumia tente les derniers recours. Le 4 mai 2001, il donne, ainsi que son frère, leur version des faits. Tous deux nient avoir tiré sur le policier. Les deux appels sont à nouveau rejetés. Après vingt ans de procédure, Mumia Abu Jamal vient d'obtenir son premier succès judiciaire.

Eric Leser

Reclus à Ramallah, M. Arafat entend ne pas manquer la messe de Noël à Bethléem

Le chef palestinien est retenu contre son gré en Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, pourra-t-il participer à la messe de minuit que doit célébrer Mgr Michel Sabbah, lundi 24 décembre, à Bethléem ? Il y a moins d'un mois, l'interrogation aurait tout juste prêté à sourire. Le président des Etats-Unis, George W. Bush, venait d'évoquer la Palestine à venir à la tribune des Nations unies, et son secrétaire d'Etat, Colin Powell, avait subséquemment tracé, à l'université du Kentucky, les contours d'une paix encore à portée de main. Mais, depuis le 3 décembre, M. Arafat est confiné dans son secteur de Ramallah, un quartier général sans grâce, aux murs gris, où se pressent les dignitaires d'un régime en question.

Le chef de l'Autorité palestinienne est à la merci du gouvernement israélien d'Ariel Sharon qui a décidé, sans retenue, d'éprouver sa capacité à endurer les humiliations. Son titre de chef de l'Autorité palestinienne, élu au suffrage universel en janvier 1996 au cours d'une élection suivie par des centaines d'observateurs internationaux, ne lui avait jamais par le passé attribué aucun statut dérogatoire. Sa latitude de déplacement entre les pièces du puzzle de l'autonomie palestinienne avait toujours dépendu du bon vouloir israélien. Mais, depuis la dernière vague d'attentats anti-israéliens dont il a été rendu responsable, M. Arafat est en fait retenu contre son gré en Cisjordanie.

CONFIANT ET DÉTERMINÉ

« Pour l'instant, il n'a jamais déposé de demande pour aller où que ce soit. Nous n'avons jamais eu à nous prononcer », se défend un membre du ministère israélien des affaires étrangères sous couvert d'anonymat. *« Ce que nous voulons empêcher, c'est qu'il se débine à l'étranger et qu'il fuie ses responsabilités. S'il veut simplement se rendre à Bethléem, c'est autre chose. Mais je suis sûr qu'il ne fera pas personnellement la demande. Elle transitera par la Jordanie ou par l'Egypte. Cela arrangerait d'ailleurs les uns et les autres. »*

Devant les consuls de l'Union européenne qu'il a reçus, lundi 17 décembre, M. Arafat s'est montré confiant et déterminé. *« Je suis toujours allé à la messe de minuit »* depuis l'évacuation de la ville par les troupes israéliennes en 1995, *« et j'irai encore cette année »*, a-t-il déclaré en substance.

Si les autorités israéliennes accordent cette toute première « permission de sortie » au reclus de Ramallah, se posera alors la question de l'itinéraire et du moyen de transport. *« Je ne vois pas Arafat patienter au nouveau check-point de Qalandiya, au sud*, estime un diplomate occidental, *mais je ne le vois pas non plus emprunter la sortie nord proche de la colonie de Bet El et ensuite rejoindre Bethléem via Jéricho pour éviter Jérusalem. La meilleure solution serait l'hélicoptère, mais comme il n'en a plus, il faudrait alors une intervention des Jordaniens. »* La cartographie atteste qu'une trentaine de kilomètres séparent Ramallah de Bethléem. La diplomatie, elle, hésite encore à se prononcer.

Gilles Paris

Critiques de généraux israéliens

Des *« sources de haut niveau dans les milieux de la défense »*, expression consacrée en Israël pour désigner des généraux de l'état-major, ont vivement critiqué, mardi 18 décembre, la décision du gouvernement de considérer Yasser Arafat comme politiquement *« hors jeu »*. Il y a une semaine, Ariel Sharon était *« adulé dans le monde »*, bénéficiant d'un énorme soutien international après les derniers attentats islamistes palestiniens. *« Cela lui donnait les moyens d'entreprendre quasiment tout ce qu'il voulait »*, ont expliqué les généraux. Il a choisi de procéder à des *« frappes aériennes sans effet »*, laissant échapper l'occasion de porter un coup essentiel aux *« structures terroristes »*, déplorent-ils. Déclarer M. Arafat *« hors jeu » « nuit à Israël ». « Le discours d'Arafat* [dimanche 16 décembre] *a été bien accueilli dans le monde, même s'il est clair qu'il doit être suivi par des actes. Plutôt que de continuer à l'ignorer* (...)*, Israël ferait bien mieux de le pousser, justement en ce moment, à l'action. » – (Corresp.)

ACCOR

145 000 COLLABORATEURS

▶ HÔTELLERIE
3 600 hôtels
90 pays
Sofitel, Novotel, Mercure, Thalassa, Coralia, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6 et Red Roof Inns...
Accorhotels.com

▶ SERVICES
12 millions de consommateurs
31 pays
Ticket Restaurant, Clean Way, Childcare Vouchers, Top Premium
Accorservices.com

▶ Casinos
Accor Casinos
▶ Agences de voyages
Carlson Wagonlit Travel
▶ Restauration
Lenôtre
▶ Services à bord des trains
Compagnie des Wagons-Lits

Accor.com

Accor s'associe à Colony Capital pour lancer une OPA sur la Compagnie Européenne de Casinos et créer un groupe européen de casinos

Accor Casinos lance une offre publique d'achat amicale sur la totalité des titres Compagnie Européenne de Casinos au prix de € 52 par action. Ce prix représente une prime de 36 % sur le cours moyen des trois derniers mois. Sur la base de l'acquisition de 100 % des actions et des autres titres donnant accès au capital, le montant de la transaction s'élèverait à € 258 millions.

Accor Casinos a acquis le 14 décembre 2001 auprès des fondateurs de la Compagnie Européenne de Casinos et d'autres investisseurs, au prix de € 52 par titre, plusieurs blocs d'actions représentant 23,4 % du capital et bénéficie d'un engagement d'apport de 16,6 % supplémentaire.

Cette opération sera réalisée en partenariat avec le fonds d'investissement américain Colony Capital, avec l'objectif de créer un groupe de casinos leader sur le marché européen. Ce partenariat se concrétisera par une prise de participation de 50 % de Colony Capital dans Accor Casinos dont Accor demeure l'opérateur industriel.

Le rapprochement de la Compagnie Européenne de Casinos (22 établissements et un chiffre d'affaires brut de € 240 millions en 2001) et de Accor Casinos (16 établissements et un chiffre d'affaires brut de € 302 millions en 2001) constitue le leader français des casinos. Il marque une étape significative dans le processus de concentration du secteur, en fort développement en Europe. Cette opération s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'ensemble de Accor et aura un impact positif sur les résultats 2002 ainsi que sur la structure financière du Groupe.

Dans la perspective d'une évolution favorable des réglementations européennes des casinos et d'une large ouverture des établissements à une clientèle diversifiée, Accor devient un acteur majeur sur ce marché à fort potentiel.

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet : **Accor.com/finance**
Service Relations Actionnaires **0 811 01 02 03** (prix appel local)

Le régime de terreur s'est aggravé en Irak depuis 1991, selon deux mouvements de défense des droits de l'homme

IL EST DIFFICILE de croire que lorsqu'elles adressent des *« recommandations »* aux autorités irakiennes les organisations de défense des droits de l'homme s'attendent à voir les prémices d'une exécution. La dernière enquête, publiée vendredi 14 décembre, et menée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et Human Rights Alliance France (HRA France) – une ONG membre de la Coalition pour la justice en Irak – montre que le régime irakien, qui a en effet érigé *« la terreur, la violence et le chantage »* en méthode de gouvernement depuis une trentaine d'années, a accentué sa poigne depuis la guerre de libération du Koweït en 1991. C'est plus particulièrement vrai depuis le soulèvement des populations kurdes et chiites au printemps de cette même année, la terreur d'Etat étant devenue plus que jamais un gage de la pérennité du régime.

L'Irak étant hermétiquement fermé à toute enquête sur les droits de l'homme sur son territoire, la FIDH et HRA France ont mené leurs investigations en juillet 2001 en Syrie et en Jordanie, auprès de réfugiés irakiens, qui préfèrent vivre là dans des *« conditions déplorables et proches de la misère »*, plutôt que de subir chez eux les pires formes de tyrannie. Les missions de la FIDH et de HRA France ont également rencontré des membres d'associations de défense des droits de l'homme et des représentants de l'opposition.

Leurs conclusions donnent froid dans le dos : déplacements de populations, notamment kurdes et chiites, liquidation physique des opposants, y compris les religieux à cause de leur influence jugée néfaste, pressions morales et physiques sur leurs familles – dont la torture, qui n'exclut ni les femmes ni les adolescents –, arrestations et détentions arbitraires, torture systématique des prisonniers, « disparitions » de mal-pensants... De plus, le pays est étroitement encadré par une légion de services et d'appareils de répression s'adossant à un *« arsenal juridictionnel constitué de procédures, lois et décrets »* et sur des tribunaux d'exception dont les jugements expéditifs sont sans appel.

AMPUTATION DE LA LANGUE

Malgré l'annonce officielle, en 1996, du décret y afférent, la peine d'amputation de l'oreille pour refus d'accomplissement du service militaire, décidée deux ans plus tôt, a continué d'être appliquée. Un nouveau châtiment, l'amputation de la langue, est apparu en 2 000, sans aucune déclaration ou décret officiel à ce sujet. Le *« nettoyage des prisons »*, c'est-à-dire *« l'élimination massive continue et systématique des prisonniers et détenus politiques »*, se pratiquerait depuis 1997. Les témoignages font état de décapitations publiques, dès juin 2 000 et jusqu'en mai 2001, de femmes et d'hommes accusés de proxénétisme, le plus souvent abusivement, les victimes étant « coupables » de parenté avec des opposants ou de dévier elles-mêmes de la voie politiquement correcte. Le rapport énumère une liste nominale non exhaustive de 130 femmes décapitées, ainsi que d'autres listes, elles aussi non exhaustives, de personnes exécutées et dont les corps n'ont jamais été rendus à leurs familles, de prisonniers d'opinion exécutés entre 1993 et 2 001 et de personnes condamnées à la peine capitale *« qui auraient été exécutées »*.

Même les enfants sont pris en charge dès leur plus jeune âge au sein de l'organisation des Louveteaux de Saddam (Ashbal Saddam) pour les soustraire à *« l'influence rétrograde au foyer »* et *« harmoniser »* l'unité de la famille *« avec des coutumes centralisées, réglées par la ligne et les traditions révolutionnaires »*.

L'Irak revient certes régulièrement dans les premiers titres de l'actualité, à propos des effets pervers sur la population de l'embargo imposé par les Nations unies, ou des risques sérieux d'une relance des programmes de fabrication d'armes chimiques et biologiques, mais très rarement à propos de la cruauté de la répression qu'exerce le régime. Les Irakiens sont les premiers à déplorer cet *« oubli »* d'une *« répression intolérable et impunie »*.

Mouna Naïm

Les Etats-Unis multiplient les pressions contre le projet européen « Galileo »

Ils ont opposé à plusieurs reprises des objections à ce futur système de navigation par satellites

Les Etats-Unis voient d'un mauvais œil le développement par l'Union européenne d'un système de navigation et de positionnement par satellites, nommé Galileo. Les raisons sécuritaires qu'ils invoquent cachent mal leur crainte de voir leur monopole du système GPS remis en cause. Par ailleurs, le projet ne fait pas l'unanimité au sein de l'Union européenne, où des pays restents réticents face au coût élevé du projet.

BRUXELLES
de notre bureau européen

Si les Américains se plaignent régulièrement du sous-investissement des Européens en matière de défense, dans les faits, ils n'apprécient pas que ceux-ci, suivant leur conseil implicite, veuillent se donner les moyens de leur indépendance. Ces dernières semaines, l'administration de George Bush a multiplié les objections au projet européen Galileo de navigation et de positionnement par satellite, lequel concurrencerait le système américain GPS. *« Les pressions américaines ont augmenté depuis le 11 septembre »*, a confirmé, mardi 18 décembre, Loyola de Palacio, commissaire européen chargée des transports. Celles-ci ont culminé avant le conseil des ministres européens des transports du 6 décembre, lequel n'a pu que constater l'absence d'accord et de volonté politique des Quinze pour aller de l'avant.

Six pays se sont opposés à la phase développement de Galileo (550 millions d'euros), la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Suède étant notamment rejoints par l'Allemagne. Ils ont mis en avant le coût, à leurs yeux trop élevé, du projet, estimé à 3,6 milliards d'euros. Dans une première phase, Galileo nécessitera des fonds publics, mais il sera en tout état de cause payant, contrairement au GPS. Dans une lettre adressée le 1er décembre à tous les ministres européens de l'OTAN, Paul Wolfowitz, « numéro deux » du Pentagone, souligne que la réalisation de Galileo entraînerait des conséquences fâcheuses en termes de sécurité *« pour de futures opérations de l'OTAN »*, et leur demande de relayer ces préoccupations *« auprès des ministres des transports, avant leur réunion du 6 décembre »*.

UNE TRENTAINE DE SATELLITES

Pour voir le jour (en principe en 2008), le projet Galileo exigerait le lancement d'une trentaine de satellites. Il permettrait à un nombre quasi illimité d'utilisateurs de se localiser précisément et instantanément, sans compter que de nombreuses applications sont prévues, allant de la sécurité ferroviaire et maritime, à l'orientation des automobiles et des navires. Enfin, 100.000 emplois seraient créés. Galileo est présenté par les Européens comme un projet civil, sans pour autant que ses extensions militaires soient niées. *« Nous voulons développer Galileo dans toutes ses capacités, c'est-à-dire qu'il y aura une composante de défense lorsqu'il aura atteint son plein potentiel »*, a reconnu mardi Alain Richard, ministre français de la défense, en marge d'une réunion de l'OTAN.

Les Quinze ont jusqu'à présent évité d'aborder cet aspect, par crainte d'une division entre la volonté d'indépendance des uns et le souci de loyauté des autres avec l'Amérique. Le sous-secrétaire américain à la défense explique dans sa lettre que Washington veut effectuer une séparation des signaux GPS entre usage civil et militaire (code M). Il souligne que si des services de Galileo se situent dans le même spectre d'ondes que le « code M », cela va sérieusement compliquer la capacité des Etats-Unis à accéder aux services militaires du GPS *« en période de crise, et à faire en sorte que les forces adverses n'aient pas accès aux mêmes capacités »*.

Paul Wolfowitz demande la création d'un *« forum adéquat »* pour discuter de ce problème, tout en estimant qu'il est *« dans l'intérêt de l'OTAN d'empêcher que le développement du futur signal de Galileo s'effectue dans le spectre utilisé par le GPS code M »*. Les Européens sont d'autant plus surpris par le ton de la démarche américaine que, fin octobre, la Commission européenne a eu une série d'entretiens à Washington, au cours desquels les Américains ont adopté une attitude constructive. Ils ont ensuite, sans explication, annulé une nouvelle rencontre qui devait avoir lieu fin janvier.

Les Européens ramènent en outre l'inquiétude manifestée par le Pentagone à de plus justes proportions : la question d'un chevauchement des fréquences du système Galileo sur le GPS-M, explique un expert, *« relève d'un problème technique de sécurisation et de cryptage qui peut facilement se régler »*. Ce même spécialiste résume ainsi le sentiment de plusieurs capitales européennes : *« derrière ces objections, il y a tout simplement la volonté des Etats-Unis de s'opposer à un futur concurrent commercial. Le problème de Galileo doit se replacer dans le plus vaste contexte des relations commerciales transatlantiques »*.

La Commission garde espoir en dépit des atermoiements des Quinze. *« La question est de savoir si nous voulons dépendre d'un système américain, dont le développement des applications ne dépend pas de nous »*, a souligné mardi Gilles Gantelet, porte-parole de Mme de Palacio. Le GPS, at-il rappellé, est *« un projet militaire, qui peut être bloqué à tout instant par les militaires comme on l'a vu pendant la guerre du Golfe. Enfin, si le GPS est gratuit pour l'instant, sera-ce encore le cas dans dix ans si les Américains se retrouvent en situation de monopole ? »*.

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

M. Chirac : les Européens ne doivent pas devenir des « vassaux »

Mardi 18 décembre, alors que les pressions américaines à propos de Galileo devenaient publiques, Jacques Chirac s'est inquiété du risque de voir les Européens subir l'hégémonie des Américains. *« Les Etats-Unis consacrent six fois plus d'argent public au secteur spatial que ne le fait l'Europe, »* a-t-il relevé. *« Ne pas réagir conduirait immanquablement nos pays à une vassalisation scientifique et technique, puis industrielle et économique »*. Même détermination de la part de Lionel Jospin, pour qui Galileo *« est stratégique pour l'Europe »*.

Réaffirmant le *« soutien sans réserve »* de la France, le premier ministre a ajouté : *« Je ne doute pas que nous parviendrons à faire partager cette vision, avec l'aide de la Commission européenne dont je connais la motivation sur ce dossier »*. – *(AFP.)*

Echanges de tirs au Cachemire entre l'Inde et le Pakistan

NEW DEHLI. L'Inde et le Pakistan ont échangé des tirs de part et d'autre de la frontière contestée du Cachemire, dans la nuit de mardi 18 à mercredi 19 décembre, a déclaré un porte-parole militaire indien. Il s'agit du premier affrontement armé depuis que New Delhi a mis en cause Islamabad dans l'attaque du parlement fédéral indien, le 13 décembre – une accusation rejetée par le Pakistan. *« Personne ne cherche la guerre »*, a affirmé cependant le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, mercredi lors d'un débat au parlement sur la réponse à apporter à l'assaut suicide qui a fait treize morts la semaine dernière. *« Nous avons fait preuve de beaucoup de retenue,* a-t-il déclaré. *Nous tentons d'utiliser l'arme de la diplomatie mais d'autres options sont possibles »*.

Les deux puissances nucléaires de l'Asie du sud avaient déjà échangé des tirs au Cachemire, de manière intermittente, depuis l'échec d'un sommet en juillet entre le général Pervez Moucharraf, le président pakistanais, et le premier ministre indien. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : le groupe de télévision italien Mediaset**, contrôlé par Fininvest, la holding du chef de gouvernement Silvio Berlusconi, a démenti, mardi 18 décembre, s'être vu infliger une *« amende »* de 123 millions d'euros pour fraude fiscale, comme l'avait indiqué, la veille, le quotidien *La Repubblica*. Toutefois, le groupe reconnaît avoir reçu, de l'admnistration fiscale, un *« procès-verbal de constatation »* sur ce sujet. Les charges devront par la suite être formellement notifiées à la société qui, selon elle, pourra les contester. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : le premier ministre Antonio Guterres,** qui a démissionné de la tête du gouvernement après la défaite de sa formation aux élections municipales de dimanche, a également renoncé, mardi 18 décembre, à son poste de dirigeant du Parti socialiste. Sa démission, annoncée par le coordinateur national des socialistes, Jorge Coelho, à l'issue d'une réunion de la direction, laisse le parti sans leader alors que des législatives anticipées pourraient avoir lieu, début 2002. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : neuf chrétiens ont été tués** aux Moluques par des hommes armés de fusils automatiques, mercredi 19 décembre, alors qu'ils se déplaçaient en bateau au large de la ville indonésienne d'Ambon. Les assaillants, non identifiés, se sont rapprochés en bateau de leurs victimes. Depuis 1999, la région est le théâtre de violents affrontements entre musulmans et chrétiens, qui ont causé plusieurs milliers de morts. L'an dernier, à l'époque de Noël, une série d'attentats à la bombe avait visé des églises dans tout le pays, faisant 19 morts. – *(Reuters.)*

Espagne : sept personnes détenues après un coup de filet anti-ETA

MADRID
de notre correspondante

Ismael Berasategui, 32 ans, Xavier Zabalo, 28 ans et Ainhoa Barbarin, 30 ans, tous trois membres présumés du commando terroriste « itinérant » de l'ETA, soupçonnés d'avoir pris part à ce que l'on a appelé l'offensive d'été de l'organisation séparatiste basque, ont réussi à prendre la fuite et sont recherchés par la police espagnole. Cependant au cours du coup de filet réalisé mardi 18 décembre, en Guipuzcoa au Pays basque, sept personnes ont été détenues.

Toutes sont considérées comme des proches collaborateurs de ce commando, qui, selon les forces de l'ordre espagnoles serait responsable d'au moins trois attentats à la voiture piégée, à l'aéroport de Malaga, à la périphérie d'un hôtel de la station estivale de Salou, et le dernier dans le parking de l'aéroport madrilène de Barajas, fin août. Ces attentats correspondaient à l'avertissement lancé avant l'été aux touristes étrangers, auxquels, dans un communiqué, l'organisation armée avait vivement déconseillé *« pour leur sécurité »* de fréquenter l'Espagne. La police, qui a perquisitionné une demi-douzaine de maisons dans les villages d'Urretxu et Zumarraga, près de Saint Sébastien, a découvert 50 kilos de dynamite, du matériel pour la fabrication d'engins explosifs, de fausses plaques minéralogiques et tout un arsenal.

Cette nouvelle action policière contre l'ETA intervient quelques heures après que la France ait extradé « temporairement » vers l'Espagne, un important dirigeant Etarra, arrêté à Paris en mars 1999, José Javier Arizkuren Ruiz, dit Kantauri. La procédure, jamais employée jusque-là, avait été définie en octobre au sommet bilatéral franco-espagnol de Perpignan.

CHEF MILITAIRE

Kantauri a appartenu au Commando Araba de l'ETA et fait office de chef militaire de l'organisation. Il a déjà été condamné en France à huit ans de prison, mais il sera en quelque sorte « prêté » durant quatre mois à la justice espagnole, avant de regagner Paris ; le temps que l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole, puisse le juger pour au moins trois des quelque vingt attentats qui lui sont imputés : un attentat raté contre le roi Juan Carlos en 1995 aux Baléares et deux autres commis entre 1984 et 1985.

En France, la justice a annoncé lundi la mise en examen à Paris des quatre membres présumés de l'ETA interpellés mercredi à Auch : deux hommes de nationalité espagnole, Juan Ramon Karazatorre Aldaz, alias Zapata, et José Ramon Lete Alberdi, dit Mikel, une espagnole, Miren Aintzana de Orcolaga, et une française, Laurentxa Beyrie. Ils avaient été interpellés après l'arrestation dans la nuit du 5 au 6 décembre de trois membres présumés de l'ETA, une femme et deux hommes, qui avaient forcé un barrage près d'Auch, tirant les gendarmes.

Marie-Claude Decamps

Schroders, 2ème gérant de capitaux indépendant au monde par la capitalisation avec € 204 milliards d'encours sous gestion, vous offre un accès particulièrement performant aux marchés des actions européennes :

GPGA

le fonds Schroder ISF Euro Equity*
N°1 dans la catégorie Actions Zone Euro du Grand Prix de la Gestion d'Actifs de l'Agefi

aa+

Schroder Investment Management Ltd, filiale de gestion de capitaux pour compte de tiers du groupe Schroders, vient d'être **notée "aa+" par Fitch-AMR,** agence de notation des gestionnaires d'actifs. **Meilleure note en vigueur** attribuée par Fitch-AMR, aa+ confirme l'expertise du Groupe et garantit un excellent niveau de qualité en termes de sécurité et de maîtrise des risques.

Les souscriptions aux actions de la Sicav ne peuvent être effectuées que sur la base du prospectus en vigueur ainsi que du dernier rapport annuel audité. Schroder International Selection Fund est une SICAV de droit luxembourgeois et est coordonnée au regard de la réglementation européenne. La SICAV a obtenu l'autorisation de commercialisation de la Commission des Opérations de Bourse ("COB") le 4 janvier 2000. La performance obtenue par le passé n'est pas indicative de la performance future. La valeur des actions de la Sicav peut tout aussi bien diminuer qu'augmenter.

Schroders · 27 Quai Anatole France · 75007 Paris · Tél : 01 53 85 85 85 · www.schroders.fr

* Code SICOVAM 94066

Schroders

GOUVERNEMENT **Le Conseil constitutionnel a censuré, mardi 18 décembre, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002 adoptée le 4 décembre. Il a notamment jugé contraire à la Constitution l'article 12 du texte qui annulait la dette détenue par les régimes de Sécurité sociale destinée à financer les 35 heures. ● LA DROITE, qui avait déposé ce recours, s'est félicitée de cette décision. Le RPR a estimé que c'était *« une juste sanction de la politique sociale du gouvernement »*. ● MATIGNON juge, au contraire, qu'il ne s'agit que d'une décision *« juridique et technique »*. ● D'AUTRES MESURES, portant notamment sur les dépenses de santé et sur les retraites, ont également été censurées. ● LA LOI sur la Corse, adoptée à l'Assemblée mardi 18 décembre, sera à son tour examinée par le Conseil en janvier 2002.**

Le Conseil constitutionnel censure le gouvernement sur les 35 heures

L'article de la loi sur le financement de la Sécurité sociale destiné à assurer les moyens de mise en œuvre de la réduction du temps de travail a été jugé non conforme à la Constitution. Cet arrêt, dont se félicitent la droite et le patronat, ne remet pas en question la loi Aubry

CE SONT des « cadeaux » de Noël que Lionel Jospin n'apprécie guère : après la censure, en décembre 2000, de l'allègement de la CSG sur les bas salaires et de l'extension de l'écotaxe, le Conseil constitutionnel, a annulé, mardi 18 décembre, une disposition importante du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2002, voté par le Parlement le 4 décembre, sur le financement des 35 heures. Saisis par les députés et les sénateurs de droite, les neuf juges constitutionnels ont aussi rejeté le transfert de 6,5 milliards de francs de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) vers le Fonds de réserve des retraites et le dispositif d'accueil de la petite enfance. Enfin, ils ont invalidé la réforme des relations entre les professionnels de santé libéraux et les caisses d'assurance maladie.

Le camouflet le plus sévère porte sur les 35 heures. Le projet de loi annulait rétroactivement la dette de 16,2 milliards de francs (2,47 milliards d'euros) que le Forec – fonds chargé de financer les allègements de charges sociales, notamment liés aux 35 heures – avait vis-à-vis de la « Sécu » au 31 décembre 2000. Dès septembre, dans son rapport annuel sur l'exécution de la « loi Sécu », la Cour des comptes avait déjà reproché au gouvernement de faire plonger les comptes des régimes sociaux dans le rouge en refusant d'honorer sa créance (*Le Monde* du 19 septembre). Les neuf juges de la rue Montpensier soulignent, eux aussi, que la Sécurité sociale a bien une créance sur l'Etat.

Le Conseil estime qu'*« eu égard au montant de cette créance »*, son annulation risque d'entraîner une dégradation de la situation financière des caisses. Le souci du gouvernement de renflouer le Forec ne constitue pas, selon lui, *« un motif d'intérêt général suffisant pour remettre en cause rétroactivement les résultats d'un exercice clos »*, juge-t-il, rappelant *« l'exigence constitutionnelle »* instituée en 1996 d'un équilibre financier de la Sécurité sociale. Il rappelle aussi que la loi Veil de 1994 oblige l'Etat à compenser intégralement aux régimes sociaux les pertes de recettes liées à une baisse des charges sociales.

« PROBLÈME COMPTABLE »

Plus de 16,2 milliards de francs devraient, théoriquement, revenir à la Sécurité sociale, dont l'excédent 2000 dépasserait ainsi 20 milliards de francs. Théoriquement ! Car à Matignon, on juge que *« le Conseil constitutionnel ne nous met absolument pas en demeure de payer ces 16 milliards à la Sécurité sociale »* et que *« cette dette ne sera pas payée »*. Il s'agit d'un *« problème comptable »*, ajoute l'entourage de M. Jospin, qui estime qu'il serait paradoxal de renflouer la « Sécu » alors qu'elle affichera des excédents en 2000 et 2001. Il ajoute que sa contribution au financement des 35 heures se justifie par les bonnes rentrées de cotisations liées aux importantes créations d'emplois en 2000.

De plus, le Conseil a annulé le transfert des excédents 2000 de la branche famille au Fonds de réserve pour les retraites (5 milliards) et au Fonds pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance (1,5 milliard). Motif invoqué : on ne peut utiliser des excédents de 2000 pour financer des mesures en 2002. Il a encore sorti quatre articles (33, 48, 50 et 51) en raison de leur faible impact financier. Enfin, il a censuré l'article 18, qui posait les jalons d'une réorganisation des relations entre l'assurance maladie et les professions de santé. Il reproche à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, de l'avoir introduit *in extremis* et sous forme d'amendement, juste avant le vote final du texte. Ce n'est donc pas sur le fond, mais sur la procédure législative, qu'il a censuré le gouvernement. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé qu'il pourrait être réintroduit *« par voie d'amendement à un autre texte »*, citant le projet de loi relatif aux droits des malades. En d'autres termes, les décisions d'une réunion de la commission mixte paritaire ne peuvent interférer dans un débat parlementaire que si elles sont relatives à un sujet déjà en discussion.

Le Conseil constitutionnel a cependant rejeté l'ensemble des critiques qui avaient justifié le recours des parlementaires de l'opposition, notamment l'insincérité du projet de loi et l'incidence des hypothèses économiques sur l'équilibre financier des régimes de Sécurité sociale (2076,5 milliards de francs de budget en 2002). Sa décision n'en constitue pas moins une victoire pour la droite. *« Toute la politique sociale du gouvernement du gouvernement et les obscures modalités de son financement sont justement sanctionnées »*, qu'il s'agisse du fonds de réserve des retraites, des 35 heures ou des relations caisses-professions de santé, s'est félicité le RPR.

De son côté, les députés UDF ont estimé, dans un communiqué, que *« les vives critiques que nous avions formulées lors des débats étaient légitimes »*. Le jugement sur la politique conventionnelle entre médecin et caisses signe, selon eux, *« un nouvel échec pour le gouvernement, décidément incapable de relancer la politique conventionnelle »*. Enfin, le refus d'annuler la dette de 16,2 milliards constitue, pour les élus centristes, *« une grande victoire des partenaires sociaux »*.

C'est, de fait, un succès pour le patronat (Medef et la CGPME), qui s'était retiré des conseils d'administration des caisses de « Sécu », le 31 septembre, pour protester contre ces *« ponctions arbitraires et inacceptables »* opérées sur les organismes sociaux. Cet arrêt ne remet certes pas en cause la loi Aubry, qui bénéficie déjà à 7 millions de salariés et qui sera étendue aux entreprises de moins de vingt salariés au 1er janvier 2002. Elle souligne cependant le caractère incertain et la fragilité des montages financiers du gouvernement.

Jean-Michel Bezat et Laetitia Van Eeckhout

Un article sur la régulation des dépenses de santé censuré

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a également annulé, mardi 18 décembre, l'article 18 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002 (PLFSS), adoptée le 4 décembre. Réorganisant les rapports entre les professions de santé et les organismes de Sécurité sociale, cet article avait été introduit dans le projet de loi par le gouvernement, après la réunion de la commission mixte paritaire, pour être voté en lecture définitive. Les juges constitutionnels, sans se prononcer sur le fond, ont jugé la démarche trop tardive pour un article *« introduisant des dispositions nouvelles »* de cette importance.

En censurant cette mesure, le Conseil inflige un coup d'arrêt aux tentatives de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, pour renouer le dialogue avec les médecins libéraux, qui ont décrié la *« maîtrise comptable »* des dépenses de santé mise en œuvre sous le gouvernement d'Alain Juppé et poursuivie par Martine Aubry. Ainsi, le 12 juillet, Mme Guigou avait réuni, pour un « Grenelle de la santé » les représentants des professions de santé, du patronat et des syndicats pour tenter de *« redéfinir des objectifs de dépenses en articulation avec les priorités de santé publique »*. La ministre avait plaidé pour la mise en place d'un nouveau cadre conventionnel – les deux conventions (avec les généralistes et avec les spécialistes) restant l'objet de contentieux et n'ayant pas permis d'atteindre les objectifs de maîtrise des dépenses.

A l'issue de cette rencontre, la ministre s'était engagée à proposer de nouveaux dispositifs, *« au plus tard dans le PLFSS »*. L'article 18 de la loi faisait reposer les rapports entre les organismes d'assurance-maladie et les professions de santé sur un *« accord-cadre »*, conclu pour une durée de cinq ans et signé par au moins une organisation syndicale représentative, qui s'ajoutait au cadre conventionnel. Le dispositif de sanction en cas de dépassement des objectifs de dépenses ne devait être maintenu que pour les professions n'ayant pas conclu de convention. Le gouvernement va donc devoir réfléchir à une nouvelle solution pour assouplir les mécanismes de régulation des dépenses de santé. Il pourrait décider d'introduire un amendement dans le texte sur les droits des malades actuellement en navette entre les deux assemblées.

Les précédents de la CSG et de l'écotaxe

En censurant, mardi 18 décembre, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale, dont l'annulation d'une dette de 16,2 milliards de francs (2,47 milliards d'euros) de l'Etat envers la Sécurité sociale destinée à financer les 35 heures, le Conseil constitutionnel place, pour la troisième fois, le gouvernement dans une situation délicate. Il y a tout juste un an, le 19 décembre 2000, les juges du Palais Montpensier avaient déjà fait sauter le dispositif d'allégement de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les bas salaires, estimant que la ristourne dégressive initialement envisagée introduisait *« une rupture caractérisée d'égalité entre les contibuables »*. Dix jours plus tard, le 29 décembre 2000, le Conseil constitutionnel invalidait plusieurs articles du collectif budgétaire de fin d'année, parmi lesquels l'extension de l'écotaxe et le transfert des droits sur les tabacs, deux mesures également destinées, à l'époque, à financer les 35 heures.

Les 9 juges du Conseil

Le Conseil constitutionnel est composé de neuf membres, nommés pour un mandat unique de neuf ans et renouvelés par tiers tous les trois ans par le président de la République, qui nomme également le président du Conseil, par le président du Sénat et par celui de l'Assemblée nationale.

● **Yves Guéna**, ancien ministre et sénateur gaulliste, a été nommé en janvier 1997 par René Monory, président du Sénat. Jacques Chirac l'a nommé président du Conseil en mars 2000.

● **Michel Ameller**, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, a été nommé par Philippe Séguin, président de l'Assemblée, en février 1995.

● **Pierre Mazeaud**, ancien ministre et député gaulliste, a été nommé par M. Chirac en février 1998.

● **Simone Veil,** ancien ministre, a été nommée par M. Monory, président du Sénat, en février 1998.

● **Jean-Claude Colliard,** professeur de droit, a été nommé par Laurent Fabius, président de l'Assemblée, en février 1998.

● **Monique Pelletier,** ancien ministre, a été nommée en mars 2000 par Jacques Chirac.

● **Olivier Dutheillet de Lamothe,** ancien conseiller du chef de l'Etat, a été nommé par celui-ci en mars 2001.

● **Dominique Schnapper,** sociologue, a été nommée par Christian Poncelet, président du Sénat, en mars 2001.

● **Pierre Joxe,** ancien ministre socialiste a été nommé par Raymond Forni, président de l'Assemblée, en mars 2001.

La droite estime le texte sur la Corse « en sursis »

LA LOI sur la Corse n'est pas au bout de ses peines, et jamais à l'abri d'une péripétie passionnelle. Saisi, comme prévu, par les trois groupes de l'opposition, mardi 18 décembre, sur l'article 1 – qui donne à l'Assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des règlements sous le contrôle du Parlement – et de l'article 7 – qui généralise l'enseignement du corse à l'école —, le Conseil constitutionnel se prononcera au mois de janvier. Matignon se montre d'ores et déjà pessimiste sur l'issue de cet examen, notamment en ce qui concerne l'article 1, bien que les députés aient renforcé le contrôle du Parlement sur le pouvoir d'adaptation législative dévolu à l'Assemblée de Corse, après les critiques émises par le Conseil d'Etat.

Défendant une motion de procédure pour le RPR, lundi à l'Assemblée nationale, Nicolas Dupont-Aignan (RPR, Essonne) avait donné par avance un tour politique à la future décision des juges constitutionnels, en évoquant le *« sursis constitutionnel »* dans lequel se trouve aujourd'hui la loi.

Avant cette ultime étape, le vote solennel du texte en dernière lecture a permis à l'opposition de marquer une dernière fois, mardi, son hostilité au texte gouvernemental. La droite a ainsi tenté de rejouer l'« air du pacs », en faisant le plein de ses troupes. Au fur et à mesure qu'approchait l'heure du vote, les travées de l'opposition se sont remplies de manière inhabituelle. Seul Raymond Barre (app. UDF, Rhône) restait isolé sur son banc. Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, est resté durant toute la séance debout en bas de l'hémicycle pour battre le rappel de ses troupes, inquiet qu'elles puissent lui faire défaut à la veille de Noël.

Le débat n'a pas fait naître de nouveaux clivages. *« Il a neigé en Corse*, s'est enflammé le président du Mouvement des citoyens, Georges Sarre (Paris). *Des téléphones sont coupés* (...)*, des vieux et des malades en difficulté, et la solidarité nationale joue à plein. C'est normal. Mais demain, dans une Corse fragmentée, qu'en sera-t-il ? »* M. Dupont-Aignan a, pour sa part, lu le communiqué du FLNC du même jour qui revendiquait 17 attentats. Rapporteur du texte, Bruno Le Roux (PS) l'a défendu à nouveau avec fougue, expliquant que, *« si une collectivité corse prenait l'initiative d'une consultation, personne sur ces bancs n'aurait à craindre de demander l'avis des Corses »*. *« Je n'irai pas plus loin parce que la Constitution l'interdit »*, a-t-il cependant ajouté.

A l'heure du vote, les bancs de la droite étaient garnis. M. Le Roux et Bernard Roman, président de la commission des lois, comptaient les députés de la majorité. Christine Lazergues (PS, Hérault), qui présidait la séance, attendait les derniers députés du PS qui couraient dans les travées. Elle ouvrait alors le vote, mais le fermait trop vite. Hurlements de la droite : *« Tricheurs ! »* François Hollande, Jean-Marc Ayrault et Raymond Forni se concertaient. Sous la bronca, le président (PS) de l'Assemblée montait au perchoir : *« Il y a eu manifestement un problème. je vais réunir le bureau. »* François d'Aubert (DL, Mayenne) se gaussait : *« C'est un coup de la Brise de Mer ou de Colonna ? »* Une demi-heure plus tard, le texte était adopté avec 21 voix d'avance (249 pour, 228 contre, 48 abstentions). A droite, seuls François Léotard et Raymond Barre ont voté pour.

Ariane Chemin

Petites tricheries entre députés

Pas de chance pour les députés socialistes, leurs bancs se trouvent en contrebas de la tribune où la presse est autorisée à suivre les débats de l'Assemblée. Mardi 18 décembre, *Le Monde* et l'AFP ont ainsi pu observer, après que Raymond Forni eut rappelé que *« le vote est personnel »*, trois députés socialistes, au moins, presser le boîtier de leur voisin – qui, selon qu'ils sont munis ou non d'une délégation enregistrée avant le vote, leur permet de voter une, deux, trois, voire quatre fois. *« C'est une pratique courante depuis le début de la législature, mais qui ne sert à rien parce que tout est compté »*, a d'abord avancé Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis) à l'issue du scrutin, salle des Quatre-Colonnes. *« On ne va pas passer notre temps sur ces tracasseries »*, a ensuite balayé Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste. *« Ça se fait tout le temps et sur tous les bancs ! »*, a souri François Hollande. *« Je sais, c'est pas joli-joli, mais on le fait à droite aussi »*, a minimisé Jacques Myard (RPR, Yvelines). *« Et après, on reprochera aux Corses de tricher... »*, a soupiré José Rossi (DL, Corse-du-Sud).

Un nouveau coup dur pour le fonds de réserve des retraites

SI ELLE VA RELANCER la controverse sur le financement des 35 heures, la décision du Conseil constitutionnel risque également d'attiser la polémique autour du dossier des retraites. Dans la cascade de dispositions censurées, plusieurs concernent, en effet, ce dossier. Les mesures qui prévoyaient le transfert de 6,5 milliards de francs d'excédents, au titre de l'année 2000, de la Caisse d'allocations familiales au fonds de réserve des retraites (pour 5 milliards de francs) et à des structures d'accueil pour la petite enfance (1,5 milliard) sont annulées.

Pour comprendre la portée de cette censure, il faut se souvenir qu'après avoir confié, en 1998, la réalisation d'un rapport au commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, Lionel Jospin avait suggéré, début 1999, qu'il pourrait prendre des mesures énergiques. En particulier, il avait invité les partenaires sociaux à réfléchir à un possible alignement de traitement du régime des retraites du secteur public, prévoyant des retraites à taux plein pour 37,5 ans d'activité, sur le régime du secteur privé, reposant, depuis la réforme d'Edouard Balladur, sur 40 ans d'activité. Mais, craignant de devoir prendre des mesures douloureuses sur ce sujet politiquement explosif, le premier ministre a, peu après, cessé d'évoquer ce projet et s'est borné à commander d'autres rapports d'experts.

Très vite, il est donc apparu que la seule décision concrète prise par le gouvernement porterait sur le fonds de réserve des retraites, créé en 1999. Mais le gouvernement semblait relativement à l'abri de la critique car, dans ce cas au moins, le projet semblait ambitieux. Pour amortir le choc démographique sur le système des retraites, il était en effet prévu que ce fonds engrangerait 1 000 milliards de francs d'ici à 2020. Dans un premier temps, le gouvernement a décidé que les 130 milliards de francs escomptés de la cession de quatre licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) iraient, pour une très large part, abonder ce fonds.

Pourtant, rien ne s'est passé comme prévu. D'abord, seulement deux opérateurs (France Télécom et SFR), et non quatre, ont fait acte de candidature pour obtenir une licence, faisant fondre l'espoir de recettes de 130 à 65 milliards de francs. Puis, en octobre, constatant l'éclatement de la bulle Internet, le gouvernement a révisé à la baisse le prix de chaque licence, le ramenant de 32,5 milliards à un peu plus de 4 milliards de francs (plus une taxe sur le chiffre d'affaires). Même si un second tour d'attribution est annoncé, les abondements prévus pour le fonds de réserve vont donc fondre d'autant. En catastrophe, des mesures de remplacement ont donc été imaginées, pour abonder le fonds, comme la privatisation partielle des Autoroutes du sud de la France (ASF).

Le gouvernement se trouve donc, en situation délicate : alors qu'il vient de colmater une brèche, une autre apparaît, ouverte par le Conseil constitutionnel.

M. Hue veut une « politique franchement à gauche » et reproche à M. Jospin de « céder à la pression libérale »

Le candidat du PCF concluait une série de dix-sept déplacements dans toute la France

Entouré de son conseil de campagne, Robert Hue, a présenté, mardi 18 décembre, ses six axes de campagne. Il entend proposer un véritable *« contrat progressiste »* aux Français. Le président du PCF durcit son discours pour tenter de séduire l'électorat d'extrême gauche. En cas d'une éventuelle majorité de gauche après les élections de 2002, il a affirmé que la participation du PCF ne serait pas *« automatique »*.

LE PCF entend se redonner de l'air en marquant ses distances avec la gauche plurielle. Il y a quinze jours, Marie George Buffet, la secrétaire nationale du PCF, avait prévenu François Hollande, lors de sa première rencontre avec la direction du PS, que son parti avait *« fait le maximum dans l'ouverture »* – comprenez dans la solidarité majoritaire – et que les échéances électorales approchant, il lui fallait désormais se recentrer sur *« l'identifiant communiste »*. C'est chose faite. Mardi 18 décembre, à l'issue de dix-sept rencontres menées dans toute la France avec ses militants, le candidat du PCF à la présidentielle, Robert Hue a placé officiellement sa campagne sous le signe *« d'une autre politique à gauche »*. *« Une nouvelle politique de gauche, franchement à gauche »* correspondant *« aux nécessités de la France et aux attentes populaires »* est nécessaire, a-t-il expliqué, faute de quoi *« la victoire de la droite est inéluctable »*.

Entouré par son conseil de campagne – une quarantaine de personnes – réuni au grand complet, M. Hue a annoncé qu'il proposera aux Français un *« véritable contrat progressiste »* autour de *« l'audace sociale »* qui engagera son action future. Ce contrat sera construit à partir des six grands axes de campagne – parmi lesquels le *« refus de la dictature des actionnaires et des marchés financiers »*, *« la défense »* et *« la rénovation »* des services publics, l'égalité homme-femme, la place des jeunes dans la société, une démocratie *« revivifiée »* – qu'il développera lors de meetings au mois de janvier et de février avant d'être définitivement précisés en mars. *« Il s'agit de construire avec le Parti socialiste ni la reconduction ni la continuation de ce qui s'est fait depuis 1997 »*, a-t-il indiqué. Tout en estimant que *« beaucoup de choses ont été réalisées »* lors des cinq années de participation communiste au gouvernement de Lionel Jospin, il a reproché à ce dernier *« de céder à la pression libérale »*. Les communistes ne *« veulent ni de l'ultralibéralisme ni du social-libéralisme qui l'aménage »*, a-t-il déclaré.

Tout en démentant vouloir renouer avec une logique de programme commun, M. Hue a précisé qu'en cas de victoire de la gauche, la participation du PCF à un gouvernement se ferait lui aussi sur la base d'un contrat et conditionné à la reprise de propositions communistes. *« Il n'y aura pas de participation automatique »*, a-t-il affirmé.

A plusieurs reprises, le président du PCF a insisté sur la *« radicalité »* dans laquelle s'inscrira sa candidature. *« Ni troisième voie, ni troisième homme, je vise plus haut : une radicalité constructive, porteuse d'un projet social transformateur »*, a-t-il notamment indiqué, se déterminant par ailleurs comme le candidat « naturel » du mouvement social. *« La France est devenue un pays riche où certains sont très riches (...) et où beaucoup d'autres sont très pauvres »*, a-t-il souligné, ajoutant : *« Le mouvement social a toujours été le moteur de la France pour qu'elle progresse. »*

> « Ni troisième voie, ni troisième homme, je vise plus haut : une radicalité constructive, porteuse d'un projet social »

Se positionnant de la sorte, le Parti communiste – dont le candidat à la présidentielle plafonne autour de 5 % dans les sondages – entend reconquérir la frange critique de l'électorat de la gauche plurielle et tenter de séduire une partie de celui d'extrême gauche. Dans l'immédiat, il espère parvenir à occuper l'espace *« pour une gauche de gauche »* ou *« 100 % à gauche »* que peine à investir totalement, au vu des enquêtes d'opinion, le candidat de la LCR. Par ailleurs, en mettant l'accent sur le caractère utile de sa candidature – *« utile, c'est le mot clé »*, a insisté à plusieurs reprises M. Hue devant la presse —, il entend se différencier de Lutte ouvrière dont la candidate, Arlette Laguiller le précède fréquemment dans les intentions de vote. Le PCF qui ne veut pas hypothéquer l'avenir prépare également le terrain en cas de défaite de la gauche et recycle le concept de *« pôle de radicalité »*, défendu par les refondateurs après l'hiver 1995, dont il n'avait pas voulu à l'époque.

Par ailleurs, le PCF qui redoute d'être marginalisé par l'accord Verts-PS-PRG aux législatives hausse le ton pour ne pas se faire ravir le statut d'interlocuteur privilégié du Parti socialiste au sein d'une majorité de gauche. Cette radicalisation du discours intervient alors que la session parlementaire s'achève et que l'essentiel des projets de loi sensibles pour la majorité (le budget, la Sécurité sociale, le texte sur la sécurité quotidienne, la modernisation sociale) sont aujourd'hui votés. Elle n'aura donc aucune conséquence politique sur la majorité d'ici les élections.

Caroline Monnot

La position de la direction du PCF sur le Proche-Orient a suscité des contestations internes

LE PARTI COMMUNISTE français (PCF) devait défiler, mercredi 19 décembre, en fin d'après-midi, à Paris, aux côtés d'une quarantaine d'organisations de gauche et d'extrême gauche, d'associations et de syndicats en faveur de la paix au Proche-Orient et pour *« les droits nationaux du peuple palestinien »*.

L'initiative n'est guère surprenante *a priori*, puisque le PCF est de longue date engagé en faveur de la reconnaissance d'un Etat palestinien. Son candidat à l'élection présidentielle, Robert Hue, avait ainsi mis un point d'honneur à inviter Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France, lors du 31e congrès du parti, au mois d'octobre. Ce qui est, en revanche, plus inédit, c'est le très net flottement qui a saisi la direction du PCF, début décembre, à l'idée de participer à une manifestation contre la politique de blocus et de raid à l'encontre de l'Autorité palestinienne menée par le gouvernement israélien en réponse aux attentats-suicides du Hamas à Jérusalem et à Haïfa.

Invité le 5 décembre à une première réunion unitaire à Paris pour préparer un rassemblement de protestation, le PCF a décliné, alors que les Verts, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP ou le Mouvement de la paix confirmaient leur présence. Deux jours auparavant, le comité exécutif du PCF avait publié une déclaration qui avait provoqué des remous dans les rangs du parti. Condamnant les attentats-suicides du Hamas tout comme *« les mesures aveugles de représailles dans lesquelles s'engage le gouvernement israélien »*, le texte appelait la communauté internationale à réagir, et exigeait, par ailleurs, que l'Autorité palestinienne *« s'engage à arrêter les responsables des attentats et à empêcher de tels actes »*. C'est ce dernier point qui a suscité les principales controverses internes.

DES « ATERMOIEMENTS »

Dimanche 16 décembre, lors de la réunion du conseil national – le parlement du parti –, plusieurs intervenants ont ouvertement critiqué ce qui, à leurs yeux, relevait d'*« atermoiements »* de leur direction. *« Il y a eu notamment une intervention très vigoureuse d'une responsable de la Marne, qui critiquait le fait qu'on semblait renvoyer dos à dos Autorité palestinienne et gouvernement israélien. C'est la seule qui, de toute la journée, a été applaudie par l'ensemble de la salle »*, raconte Alain Bertho, délégué de Seine-Saint-Denis. *« C'est l'effet 11 septembre qui a saisi la direction du parti,* commente un autre membre du conseil national. *Le hic, c'est qu'on a pu apparaître en retrait par rapport aux propos tenus par Hubert Védrine* [ministre des affaires étrangères] *ou par rapport au communiqué du Parti socialiste. »*

Consciente du trouble perceptible dans ses rangs et prise de vitesse par les sections locales du PCF qui, un peu partout en province, étaient parties prenantes de rassemblements locaux, la direction du PCF a finalement pris la décision de participer au défilé parisien du 19 décembre, réorganisé autour de trois mots d'ordre : *« Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens dans des Etats aux frontières sûres et reconnues »* ; *« pour les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations unies »* ; *« pour une force internationale de paix et de protection en Palestine »*.

Lundi, la direction rencontrait à nouveau Leïla Shahid et mardi, *L'Humanité* annonçait en première page la manifestation du 19 décembre. La CGT et la FSU qui, comme le PCF, s'étaient mises en retrait, ont elles aussi décidé d'appeler à la manifestation.

C. M.

Quatre ministres et... Fidel Castro au forum de Porto Alegre

ALORS que les organisateurs mettent la dernière main aux préparatifs du Forum social mondial qui doit se dérouler, pour la deuxième année consécutive, du 31 janvier au 5 février, à Porto Alegre, au Brésil, dans la capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, une complication imprévue agite, en France, les dirigeants d'Attac. Ces derniers avaient déjà à gérer la présence annoncée – et pas forcément exhaustive – de quatre ministres du gouvernement de Lionel Jospin. Le chef de file de cette délégation sera Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et au développement, qui dispose du mandat de Matignon pour faire, sur place, une intervention âprement négociée sur le développement. A ses côtés, François Huwart, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, et Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, se sont déjà inscrits pour le voyage.

Au moins deux candidats à l'élection présidentielle ont déjà confirmé qu'ils se rendraient eux aussi à Porto Alegre : le Vert Noël Mamère et le jeune postier de la LCR, Olivier Besancenot. En revanche, les interrogations restent entières en ce qui concerne une éventuelle présence de l'entourage de Jacques Chirac, dont personne n'exclut qu'il tente un « coup » à l'occasion de ce rendez-vous brésilien. Et voilà qu'au milieu de tout cela, Fidel Castro, président cubain, qui s'apprête à célébrer sa quarante-troisième année au pouvoir, fait le forcing pour assister, lui aussi, au forum social.

« S'il vient, cela va être délicat pour nous », commente un dirigeant d'Attac, confirmant que l'affaire a été prise très au sérieux par l'association, qui s'interroge sur la manière de la gérer *« avec le plus de doigté possible »*. *« Si Fidel Castro confirme sa décision de venir, il sera très difficile pour nous de l'en empêcher »*, ajoute-t-on à Attac. Diplomatiquement, le problème est d'autant plus ardu que le Mouvement des paysans sans terre brésiliens, membre du secrétariat du forum, est plutôt favorable à la venue du président cubain.

Dès lors, siégeant également au secrétariat, Bernard Cassen, président d'Attac, déploie depuis quelques jours des efforts soutenus pour tenter de dissuader le Lider maximo de faire le déplacement. Une ambassade discrète devait ainsi être confiée à Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique*, qui dispose de solides réseaux latino-américains, pour tester la résolution du président cubain et, le cas échéant, tenter de l'infléchir.

A ce jour, pas moins de 19 000 représentants de 99 pays se sont inscrits au Forum social, et quelque 60 000 personnes sont attendues dans la ville brésilienne pour assister à ces rencontres, qui se veulent le contrepoint du Forum économique mondial qui se tient habituellement à Davos, en Suisse, mais dont la prochaine édition aura lieu, exceptionnellement, à New York. A cet autre forum se retrouvent chaque année économistes, dirigeants de multinationales et responsables politiques du monde entier. Les organisateurs du Forum social, de leur côté, envisagent de déplacer, à l'avenir, leurs rencontres mondiales, et ce dès la troisième édition, en 2003, qui pourrait se tenir en Inde.

C. M.

M. Delanoë (PS) consacre son premier budget parisien à de grands investissements

Priorité est donnée aux crèches et aux logements

LE Conseil de Paris a adopté, mardi 18 décembre, le budget de la capitale pour 2002, le premier en année pleine de la nouvelle majorité municipale (PS, Verts, PCF et MDC), qui s'élève à 33 milliards de francs (5 milliards d'euros). Les 92 élus de la majorité ont voté pour. La droite, elle, a voté contre.

La priorité aux investissements a été affichée par le maire (PS) de la capitale, Bertrand Delanoë. En hausse de 29 % pour 2002, ils seront d'abord consacrés à la petite enfance, au logement et aux aménagements urbains (*Le Monde* du 18 décembre). La nouvelle majorité municipale promet ainsi, aux Parisiens, l'ouverture de 750 nouvelles places en crèches et haltes-garderies en 2002 et la réalisation de 40 nouveaux kilomètres de couloirs de bus en site propre. Est aussi inscrite au budget la programmation de 3 450 logements sociaux.

L'adjoint au maire chargé des finances, Christian Sautter, a rappelé que l'ancien maire, Jean Tiberi, n'avait programmé, lui, que 1 940 logements sociaux dans son dernier budget, en 2000 – qui ne fut jamais voté. Les Verts ont estimé que ce budget allait permettre de *« sortir la Ville de sa situation de sous-investissement et de sous-équipements »*. Les élus du PCF se sont réjouis de voir la nouvelle majorité afficher *« la stabilité fiscale »*.

Les élus de droite, pour leur part, ont concentré leurs critiques sur les *« dérapages »* budgétaires imputés à la nouvelle équipe. M. Tiberi a reproché à son successeur de ne pas *« préserver les acquis »* d'une *« gestion saine »*. Yves Pozzo di Borgo, élu (UDF) du 7e arrondissement, a dénoncé *« la pulsion préemptive de M. Mano »*, l'adjoint au maire chargé du logement, évoquant la politique d'achat d'immeubles à vocation sociale dans les beaux quartiers.

Le vote distinct de la contribution de Paris au budget de la préfecture de police (213 millions d'euros, soit 45 % du total) a aussi fourni à la droite l'occasion d'attaques sur les questions de sécurité. Hormis les 9 élus proches de M. Tiberi, – qui ont voté pour *« afin d'envoyer un signe aux policiers que nous soutenons »*, a dit l'ancien maire – les groupes de droite ont refusé de voter ce budget spécial, en hausse de 10 % par rapport à 2001. Défendu par le préfet de police, Jean-Paul Proust, ce budget prévoit la création de 200 postes d'agents de surveillance parisiens (ASP) ou *« contractuels »* dont les missions sont, désormais, étendues à la répression des incivilités. M. Proust a aussi annoncé un renforcement, en 2002, de l'îlotage, avec l'arrivée sur le terrain, de 800 policiers supplémentaires affectés à *« la police de quartier, notamment en soirée et le week-end »*.

« Il n'est pas question, pour nous, d'accepter la politique de sécurité de ce gouvernement », a affirmé Claude Goasguen (DL), pour expliquer son refus de voter ce budget. Président du groupe RPR, Philippe Séguin a reproché au maire d'admettre un « problème de sécurité » sans « trouver des solutions adéquates ». Il a aussi critiqué *« la mise en cause systématique du passé »* et l'exploitation, par M. Delanoë, *« des affaires vraies ou présumées (...), surtout depuis que s'annonce la campagne présidentielle »*.

Christine Garin

M. Jospin a réuni à Matignon sa future équipe de campagne

Il a voulu rassurer M. Fabius et les ministres inquiets d'être tenus à l'écart

Le premier ministre a convié, mardi soir 18 décembre à l'hôtel Matignon, les principaux responsables du Parti socialiste ainsi qu'une dizaine de ministres. *« Pour l'instant, rien n'est parti,* leur a-t-il dit. *Après les fêtes, ça va changer. »* Ce dîner faisait suite aux récents mouvements d'humeur de MM. Fabius et Lang.

OPÉRATION calinothérapie. Lionel Jospin, candidat *« probable »* à l'élection présidentielle, a réuni, mardi 18 décembre, une vingtaine d'*« éléphants socialistes »* pour une *« ébauche de conseil politique de campagne »*, admet un proche. Mais aussi – et peut-être surtout – rassurer ceux qui s'inquiétaient, depuis quelques semaines, d'être tenus à l'écart, de ne pas être autour de lui *« le moment venu »* : des ministres, comme Jack Lang, et plus encore la fabiusie (*Le Monde* du 13 décembre). *« Une opération Fabius »*, résume même un participant. Lionel Jospin avait réuni toutes ces impatiences, ces frustrations, ces rivalités, pour un premier rendez-vous de campagne.

Ils étaient donc – presque – tous là, pour un buffet froid, assis tous en rond, autour du chef du gouvernement et du directeur de son cabinet, Olivier Schrameck. Laurent Fabius, Jack Lang, Pierre Moscovici, Daniel Vaillant, Elisabeth Guigou, Alain Richard, Jean Glavany – *« directeur de campagne probable »*, comme le dit Matignon –, et évidemment les deux stars et anciens ministres, Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn – qui sont restés discrets et n'ont pas distillé de conseils pendant la soirée. Sans oublier les dignitaires du PS, de François Hollande à Henri Emmanuelli en passant par Raymond Forni, Jean-Marc Ayrault, Claude Estier, Pervenche Berès et Alain Claeys – *« mon futur mandataire financier »*, a dit le premier ministre. En voyage à l'étranger, Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel et porte-parole de la Gauche socialiste, était excusé.

Puisque Lionel Jospin est *« candidat probable »*, le dîner pouvait se passer à Matignon, dans les salons du premier étage. *« Jacques Chirac fait bien des réunions de campagne à l'Elysée »*, commente un proche. Certains avaient préparé ce qu'ils avaient à dire par écrit. *« J'ai besoin de vos conseils, n'hésitez pas à me passer vos notes. J'envisage le moment venu de consituer une équipe de campagne. Mais pour l'instant, rien n'est parti. Après les fêtes ça va changer »*, a promis le premier ministre. Il a été question de la pré-campagne, des dernières élections partielles, et beaucoup de

> Ils étaient donc – presque – tous là, pour un buffet froid, assis tous en rond, autour du chef du gouvernement

la manière d'attaquer Jacques Chirac. Laurent Fabius, en particulier, semblait vouloir en découdre.

En ouvrant le bureau national du PS, mardi avant le dîner et une réception à la questure de l'Assemblée nationale où M. Jospin, suivant son expression, est venu *« puiser une énergie renouvelée »* auprès des députés socialistes et évoqué curieusement *« la majorité plurielle »*, un *« ciment avant le prochain envol vers le futur »*, M. Hollande a présenté le hors-d'œuvre de ces agapes de réconciliation. Le premier secrétaire du PS est revenu sur l'incident survenu le 9 décembre à Lille au congrès du Mouvement des jeunes socialistes (*Le Monde* du 18 décembre). Quelques militants du MJS, dont la direction est proche de Mme Aubry, avaient chanté dans un car, à l'issue d'un dîner un peu arrosé, *« Lionel à l'Elysée, Martine à Matignon, Fabius en prison »*. M. Fabius, meurtri par cette allusion à l'affaire du sang contaminé, avait vivement protesté. François Hollande a qualifié ce chant d'*« insupportable, inadmissible et inqualifiable »* et a appelé au *« respect mutuel »*. La toute nouvelle présidente du MJS, Charlotte Brun, s'est déclarée *« vraiment choquée »* et a promis de traduire devant la commission des conflits les fauteurs de trouble.

Réconciliation, toute. Martine Aubry avait peu apprécié que, quelques jours avant sa relaxe dans l'affaire de la MNEF, « DSK » réunisse, le 20 octobre, son courant « Socialisme et démocratie » pour faire une critique sous-jacente du projet qu'elle était en train d'élaborer. Le 6 décembre, au soir du meeting national du PS sur le bilan du gouvernement, Mme Aubry l'a redit à M. Strauss-Kahn, tout en lui expliquant qu'elle était désormais *« blindée »* face aux attaques. Après l'adoption du projet, prévue pour le 26 janvier, les deux membres de l'ex « dream team » de M. Jospin, qui devraient figurer comme en 1995 parmi les porte-parole du candidat, ont toutefois décidé de déjeuner ensemble, pour sceller le retour de la paix interne ou du *« respect mutuel »*. Lundi soir, ils ont à nouveau fumé le calumet de la paix. Le premier minister peut partir en vacances, puisque, donc, *« après les fêtes, ça va changer »*

Ariane Chemin, Clarisse Fabre et Michel Noblecourt

A la tribune de l'UEM, Mme Alliot-Marie affirme que « l'union ne se décrète pas »

Le premier meeting de l'Union en mouvement, appelée par M. Chirac à rassembler ses partisans, s'est tenu, mardi 18 décembre, sans faire taire les divisions. M. Juppé a assuré que cette stratégie « sert à gagner »

LAMBERSART (Nord)
de notre envoyé spécial

Deux jours après la célébration du 25e anniversaire du RPR, les mêmes acteurs, ou peu s'en faut, se sont retrouvés, lundi 18 décembre, dans la caravane de l'Union en mouvement (UEM), pour une réunion publique à Lambersart, banlieue résidentielle de Lille. Beaucoup avaient pris le même train. Présentés comme de possibles premiers ministres dans le cas où Jacques Chirac serait réélu l'année prochaine, Philippe Douste-Blazy (UDF) et Nicolas Sarkozy (RPR), installés face à face, ont ainsi ostentiblement plaisanté, durant le trajet, sur leurs destins respectifs.

La réunion elle-même fut nettement moins détendue. Comme à Périgueux (Dordogne), le 22 septembre, pas moins d'une vingtaine de discours ont été prononcés en trois heures de temps. Initialement, deux réunions avaient été programmées à cinq jours d'intervalle dans l'agglomération lilloise : l'une avec M. Sarkozy, Philippe Séguin et Bernard Pons, sous l'égide de l'association des Amis de Jacques Chirac ; l'autre avec Alain Juppé et les animateurs de l'UEM. Soucieux d'éviter l'image d'une désunion de ses partisans, le président de la République était intervenu en personne pour imposer une réunion commune (*Le Monde* du 1er décembre).

A l'exception de M. Séguin, hostile à la perspective de voir se constituer *« un parti unique »*, ils étaient donc tous là, et le maire de Lambersart, le député (UDF) Marc-Philippe Daubresse, avait pris soin, pour ne vexer personne, d'annoncer les participants par ordre alphabétique au millier de personnes venues les écouter.

La première, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a campé sur la position qu'elle avait exprimée lors de l'anniversaire du RPR (*Le Monde* du 18 décembre). *« L'union ne se décrète pas dans un bureau, elle se construit à partir du terrain et dans le respect mutuel de chacune des familles de l'opposition »*, a affirmé la présidente du RPR. Le matin même, sur France Inter, elle avait été encore plus nette à l'égard de M. Juppé, principal animateur de l'UEM, en estimant – sans toutefois nommer l'ancien premier ministre – qu'il pouvait y avoir chez les partisans d'un grand rassemblement des chiraquiens de tous bords *« des stratégies personnelles qui, pour certaines d'entre elles, dépassent l'échéance de 2002 »*. Un proche de la présidente du parti gaulliste précisait encore : *« Il y a des stratèges qui se sont trompés en 1997* [en prônant la dissolution de l'Assemblée nationale]. *Ils ne sont pas obligés de recommencer tout de suite. »*

UNE « FRANCHE ALTERNANCE »

A Lambersart, M. Juppé a préféré ignorer ce genre d'amabilités. Dénonçant *« le fiasco du gouvernement »*, notamment sur la sécurité, la Corse, les impôts et les retraites, le maire de Bordeaux a estimé qu'*« une bonne et franche alternance est une nécessité absolue »* et que l'opposition devait s'organiser en conséquence. *« L'UEM, ça sert à gagner,* a-t-il insisté. *Il faut d'ores et déjà préparer notre rassemblement du soir du premier tour de l'élection présidentielle. »* Dans le même esprit, François Fillon a jugé que *« l'UEM* [était] *la meilleure offre politique du moment »*. M. Douste-Blazy, favorable à *« la création d'un mouvement nouveau et audacieux »* et non à la constitution d'un simple *« cartel électoral »*, a confirmé la tenue, le 23 février à Toulouse, ville dont il est le maire, d'une convention nationale destinée à établir la synthèse des projets des différentes composantes de l'opposition.

Il était près de 23 heures lorsque M. Sarkozy est monté à la tribune pour affirmer que *« l'union ne suffit pas »*. A la différence de M. Douste-Blazy, qui prévoit que le futur premier ministre devra montrer beaucoup de pédagogie pour faire adopter certaines réformes, le maire de Neuilly (Hauts-de-Seine) veut faire campagne sur *« des valeurs fortes »* et estime que le futur *« gouvernement d'alternance »* devra agir vite.

« Il faut arrêter d'être la droite la plus complexée d'Europe, a lancé l'ancien secrétaire général du RPR. (...) *L'alternance molle, il y en a marre. » « Il faut tout dire avant les élections pour que, cette fois, nous tenions réellement nos engagements »*, a ajouté M. Sarkozy. Invité à parler de la sécurité, il a ainsi fait applaudir les dispositions du projet du RPR sur la justice : maintien du lien hiérarchique entre la chancellerie et le parquet, la généralisation des internats à encadrement renforcé pour les mineurs, l'extension du droit des victimes et le caractère exponentiel des peines pour les multirécidivistes. Les électeurs sont ainsi prévenus des intentions de M. Sarkozy : *« une politique de sécurité très ferme, mais aussi très équilibrée »*.

Jean-Louis Saux

Alain Madelin s'affiche en ciré jaune

« Donner une chance à l'avenir. Madelin président ». Tel est le slogan qui figure sur l'affiche de campagne que devait dévoiler Alain Madelin lors d'une conférence de presse organisée en présence de plusieurs parlementaires, mercredi 19 décembre. Cadré serré, le visage du candidat à l'élection présidentielle apparaît de trois quarts, tout sourire. Le député d'Ille-et-Vilaine, qui a été photographié à Roscoff (Finistère), dos à la mer, est vêtu d'un ciré jaune, de la couleur du phare que l'on distingue en arrière-plan.

L'affiche sera en place à Paris et dans différentes villes de France du 24 au 31 décembre. A partir du 1er janvier 2002, les affiches publicitaires des candidats seront interdites. A usage militant à partir de cette date, ce visuel de campagne de M. Madelin servira à illustrer les *« dix choix forts »* défendus par le président de Démocratie libérale (DL), sur des thèmes incluant notamment l'école, les retraites, les impôts et la réforme de l'Etat.

La direction du PS apporte quelques amendements au « Projet 2002 »

Les ajouts des jospinistes et des fabiusiens portent sur l'agriculture, la justice et le dialogue social

C'EST dans la matinée du mercredi 19 décembre, à l'issue d'une nouvelle réunion de son bureau national, que la direction du Parti socialiste devait choisir les amendements au « projet 2002 » – élaboré sous la conduite de Martine Aubry – qui seront soumis au vote des militants au mois de janvier. Soulagé de l'absence de texte alternatif au projet « La vie en mieux, la vie ensemble », qui sera adressé aux militants le 20 décembre, le premier secrétaire du PS, François Hollande, avait juste entamé, lors de la réunion du bureau national, mardi 18 décembre – interrompue par le vote du projet de loi sur la Corse – l'examen d'une cinquantaine d'amendements.

Une quinzaine d'amendements émanant de la majorité, qu'il s'agisse de jospinistes ou de fabiusiens, avaient été intégrés, dès mardi soir, au texte de Mme Aubry. De l'agriculture à la mer, en passant par le dialogue social, la justice ou le droit de garde de parents homosexuels, des additifs sont venus de Catherine Tasca, Adeline Hazan, Alain Bergounioux et Marisol Touraine. Proche de Laurent Fabius, Henri Weber a apporté des *« précisions »* sur *« la valorisation de la société de travail »* et le rappel que la baisse des impôts peut permettre de *« relancer la consommation et soutenir l'investissement »*. Paul Quilès a présenté ses deux amendements institutionnels (*Le Monde* du 19 décembre). Sa proposition d'organiser un référendum sur *« l'actualisation »* de la Constitution a été d'autant plus facilement acceptée par M. Hollande que ce dernier en avait lui-même émis le vœu le 30 juin. M. Quilès devait obtenir que son amendement sur le *« mandat unique »* et la réduction du nombre des députés soit soumis au vote des militants.

Les deux minorités, Démocratie, égalité d'Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste, ont présenté en commun deux amendements, l'un sur *« une véritable fédération européenne »*, l'autre sur une réforme de l'Organisation mondiale du commerce. Dans ses huit autres amendements, M. Emmanuelli reprend son idée de créer *« un fonds européen d'action conjoncturelle, doté de 85 milliards d'euros »* pour soutenir la croissance. Partant du principe que *« l'impôt n'est pas une nuisance »*, mais *« le prix des services collectifs »*, il demande une réforme fiscale au service *« de l'emploi, des salaires et des qualifications »*. *« Les cotisations patronales famille et maladie (soit 18,7 points de cotisations) doivent non plus reposer sur les salaires mais sur l'ensemble de la valeur ajoutée (à un taux de 10,2 %) »*, estime-t-il.

L'ISF POUR LES RETRAITES

Le président de la commission des finances de l'Assemblée réitère aussi ses demandes de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG et d'affecter l'ISF et les réserves d'or de la Banque de France au fonds de réserve des retraites.

Laurence Rossignol, Harlem Désir et Gérard Filoche ont présenté, pour la Gauche socialiste, 31 amendements, tenant souvent en deux lignes sur des points de détail et allant de la réforme du commerce mondial à celle du droit du travail, en passant par l'éducation.

M. Filoche a demandé le rétablissement du droit à une retraite à taux plein pour les salariés du secteur privé sur la base de 37,5 annuités. M. Hollande a jugé que cet amendement n'était *« pas compatible »* avec le projet. S'il était soumis au vote des militants, il aurait le statut d'amendement alternatif et supposerait, pour être adopté, un vote négatif sur l'ensemble du texte. La Gauche socialiste semblait prête à l'abandonner et à jouer le jeu des amendements politiquement compatibles. A l'arrivée, une dizaine pourraient être soumis au vote en janvier.

M. N.

Le Medef accepte de négocier sur la réduction de la pollution

LE GOUVERNEMENT a ouvert, mardi 18 décembre, une concertation avec les entreprises en vue d'engagements volontaires sur la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Medef s'est déclaré prêt à négocier. Il exige, en échange, un abandon définitif de l'écotaxe, dont le dispositif avait été censuré, fin 2000, par le Conseil constitutionnel. Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Yves Cochet, et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, divergent sur cette taxe. M. Pierret a jugé l'*« efficacité des engagements volontaires beaucoup plus grande qu'une démarche réglementariste »*. Pour M. Cochet, il faut *« utiliser tous les instruments possibles »*. La concertation portera, notamment, sur les sanctions financières infligées aux entreprises, en cas de non-respect de leurs engagements.

DÉPÊCHES

■ **RECHERCHE : Jacques Chirac craint une *« vassalisation scientifique »* de l'Europe**. Ouvrant un colloque célébrant le quarantième anniversaire du Centre national d'études spatiales (CNES), le chef de l'Etat s'est inquiété de la *« différence entre les dépenses totales de recherche publiques et privées américaines et européennes »*. Il a estimé que *« ne pas réagir conduirait immanquablement nos pays à une vassalisation scientifique et technique puis, naturellement, industrielle et économique »*.

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : le socialiste Guy Malandain, député des Yvelines, a annoncé qu'il soutenait la candidature de Jean-Pierre Chevènement** au premier tour de l'élection présidentielle, *« et, cela va de soi,* a-t-il ajouté dans un communiqué, *du candidat de la gauche arrivé en tête au second tour »*. Suppléant de la ministre de la culture, Catherine Tasca, M. Malandain, qui est maire de Trappes, est devenu député lorsque Mme Tasca est entrée au gouvernement, en mars 2000. Samedi 15 décembre, la convention nationale du PS a réinvesti la ministre dans son ancienne circonscription pour les législatives de juin 2002.

■ **SONDAGE : Jacques Chirac arriverait en tête au premier tour de l'élection présidentielle** et l'emporterait d'un ou deux points sur Lionel Jospin au second tour, selon deux enquêtes publiées, mardi 18 décembre, par la Sofres et CSA. Au premier tour, M. Chirac obtiendrait 25 à 27 % des voix, M. Jospin 22 %, Jean-Pierre Chevènement 9 à 10 %, Jean-Marie Le Pen 8,5 à 9 %, Noël Mamère 7 à 8 %, Arlette Laguiller 7 %, Robert Hue 5,5 à 6,5 %, Alain Madelin 5 %, François Bayrou 3 à 5 %, Charles Pasqua 2 à 3 %, Bruno Mégret 1 à 1,5 % et Olivier Besancenot 0,5 %.

Les habits neufs d'avocat de Bernard Roman, président (PS) de la commission des lois

LILLE
de notre correspondant régional

Le président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, Bernard Roman, devait revêtir la robe pour prêter serment, mardi 18 décembre, devant la cour d'appel de Douai (Nord) et devenir, ainsi, avocat au barreau de Lille. Le geste n'est pas anodin au moment précis où le débat autour de la sécurité secoue le monde judiciaire et policier. Le premier législateur de France n'entend pas, pour autant, plaider dans l'immédiat. *« Ce ne serait pas sain »*, reconnaît-il. Son poste actuel exige *« un certain recul »*. Après les élections législatives de juin, en revanche, *« les rôles seront redistribués »*. Même en cas de victoire de la gauche (et dans sa circonscription), il redeviendra *« député de base »*. Sa seconde casquette d'adjoint au maire de Lille, chargé des finances, lui laissera alors assez de temps libre pour embrasser – à temps partiel – sa nouvelle carrière.

Sa démarche, explique-t-il, est *« plus personnelle que publique »*. Il s'agit aussi d'un vieux rêve : *« L'une des motivations de mon entrée en politique a été la suppression de la peine de mort. Aujourd'hui encore, je frémis quand j'entends le discours prononcé à cette occasion par Robert Badinter. »* Il est, donc, particulièrement fier d'avoir *« fait avancer »* le texte de la loi sur la présomption d'innocence. Et les *« débats politiciens »* qu'elle suscite aujourd'hui le scandalisent. *« L'un des acquis fondamentaux de notre civilisation, c'est la liberté individuelle, qui doit être considérée comme un état naturel. La privation de liberté doit être une sanction ; pas un moyen d'enquête. Remettre cela en cause en raison de bavures ou de difficultés matérielles d'application me semble totalement déplacé et même un peu attentatoire aux valeurs de la République. »* Ne craint-il pas, par ces propos de heurter certains membres de la majorité ? La réponse fuse. *« Soyons clairs : si la gauche voulait remettre en cause les principes essentiels de ce texte, ce ne serait plus ma gauche. »*

Bernard Roman est administrateur territorial en détachement. En cas d'échec électoral, il pourrait retrouver facilement un poste et n'a nul besoin du métier d'avocat pour gagner sa vie. Cette nouvelle carrière, entamée à cinquante ans, est, pour lui, *« une forme d'engagement complémentaire et parallèle à celle d'un député qui s'attache à défendre un certain nombre de valeurs républicaines »*. A partir de février, après la fin de la session parlementaire, il consacrera cinq jours par semaine à sa campagne, une journée à écrire et la septième *« à aller écouter des plaidoiries, assister à des procès avec des amis avocats. Pas comme député, mais comme stagiaire ; pour un stage d'imprégnation »*.

S'il a choisi le barreau de Lille plutôt que celui de Paris, c'est qu'il y compte *« beaucoup d'amis dont certains sont des compagnons de combat depuis des années »*. Coïncidence fâcheuse, il prête serment le jour précis où ces derniers se mettent mis en grève pour obtenir une rémunération normale au lieu de l'indemnité qu'ils touchent pour assurer l'aide judiciaire. Une revendication *« tout à fait juste »*, estime-t-il. S'il est impossible de *« tout faire tout de suite »*, ne pas réaliser cette réforme reviendrait à entériner le fait qu'il existe une défense *« à deux vitesses »* ; à *« remettre en cause l'unicité de la justice »*.

Jean-Paul Dufour

SANTÉ L'évaluation des bénéfices pour la santé induits par les organismes génétiquement modifiés (OGM) a été débattue lors d'un colloque réuni à Paris, lundi 17 et mardi 18 décembre, par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. ● TRÈS RICHES, ces discussions ont abordé des questions telles que l'intérêt des OGM pour réduire l'usage des pesticides, pour améliorer la composition des aliments ou pour lutter contre la faim dans le monde. ● LES PROPRIÉTÉS allergéniques des OGM ne sont pas démontrées, sauf dans le cas d'un maïs destiné à l'alimentation animale. ● L'AGRICULTURE CLASSIQUE n'a pas épuisé ses possibilités, ont estimé plusieurs intervenants, développant l'idée d'une alternative aux OGM. ● M. KOUCHNER a fait part, lors de ce colloque, de sa volonté de soumettre à des essais cliniques les aliments fabriqués à partir d'OGM.

Les scientifiques pèsent les bénéfices et les risques des OGM pour la santé

Lors d'un colloque organisé lundi 17 et mardi 18 décembre à Paris par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) ,des avis contradictoires ont été échangés aussi bien sur l'intérêt des OGM pour lutter contre la faim dans le monde que sur leurs éventuels dangers en matière d'allergie

« JE PENSAIS naïvement que les bénéfices des OGM étaient prouvés. Je découvre depuis deux jours que ce n'est pas le cas. » La surprise de Suzanne Sitbon, représentante de l'Union nationale des associations familiales, résume bien l'apport du colloque organisé à l'Institut Pasteur de Paris par l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments). La question posée par celle-ci était en effet originale : *« Peut-on évaluer les bénéfices pour la santé »* des organismes génétiquement modifiés – organismes dont on discute depuis des années des risques, mais dont les bénéfices n'ont pas encore été vraiment soumis à l'examen critique.

Les débats, poursuivis lundi 17 et mardi 18 décembre, ont été marqués par une composition équilibrée du programme et par la sobriété des intervenants, en grande majorité des scientifiques. Premier sujet abordé, l'effet des OGM sur l'usage de pesticides. Les plantes transgéniques semblent permettre d'en réduire l'emploi : une évolution positive pour les agriculteurs, moins exposés, et pour les consommateurs, moins soumis aux résidus chimiques. Si cette réduction est avérée dans certains cas, comme celui des betteraves, on ne peut l'affirmer à titre général, et l'expérience nord-américaine n'est pas encore très claire.

De surcroît, a souligné Jean-François Narbonne, de l'université Bordeaux-I, le fait que la plante elle-même intègre le pesticide pourrait induire une pollution par les racines et une ingestion accrue par les consommateurs des métabolites (produits de dégradation du pesticide).

Le tableau n'est pas plus clair quant aux propriétés allergènes des OGM. Dans au moins un cas (le maïs Starlink destiné à l'alimentation animale), la propriété allergénique d'un OGM a été démontrée, selon Denise-Anne Moneret-Vautrin, de l'Hôpital central de Nancy. Gabriel Peltre, de l'Institut Pasteur, a souligné la grande incertitude qui règne en allergologie – *« on ne sait toujours pas pourquoi un allergène est un allergène »* – alors que le nombre de cas d'allergies a doublé au cours des dix dernières années. Mais certaines manipulations génétiques pourraient conduire à des aliments moins allergènes que ceux actuellement présents et issus de l'agriculture classique.

TENEUR EN ACIDES AMINÉS

La transgenèse pourrait-elle améliorer la composition des aliments ? Vernon Young, du Massachusetts Institute of technology, a souligné que, selon l'Organisation mondiale de la santé, la teneur en acides aminés de l'alimentation a beaucoup décrû depuis 1985 : *« Les OGM pourraient ici constituer une amélioration fantastique »*. Par exemple, un maïs modifié en cours de mise au point présentera des taux de lysine et de tryptophane élevés. Mais les autres nutritionnistes présents ont modéré cet enthousiasme. Prenant l'exemple des acides gras de la famille n-3, aux effets cardiovasculaires très positifs, Philippe Moulin, de l'Université Lyon-1, a montré que si une supplémentation pouvait être positive sur une population bien ciblée, elle pourrait être nocive si les quantités absorbées étaient excessives ; par ailleurs, une consommation régulière de poisson apporte en quantité suffisante cet élément. Augustin Scalbert, de l'Institut national de la recherche agronomique, a lui aussi souligné que des micronutriments consommés en trop forte dose pouvaient avoir des effets toxiques. *« On peut atteindre les objectifs alimentaires en modifiant la diète,* a-t-il dit. *Les OGM ne sont utiles que si l'on peut prouver qu'il n'y a pas d'autre moyen d'atteindre cet objectif. »*

Ainsi, on pourrait exploiter mieux qu'aujourd'hui la teneur en micro-nutriments des variétés existantes. Généralement, l'idée qu'il existait des alternatives aux OGM est un point fort qui est ressorti des débats : l'agriculture dite classique n'a pas épuisé ses possibilités – y compris en utilisant *« le fantastique outil de connaissance qu'est la transgenèse »*, selon Philippe Moulin –, et le débat sur les OGM n'est en aucun cas une querelle entre anciens et modernes.

LES PAYS DU SUD

Peu de bénéfices clairs pour les consommateurs des pays développés. Mais les OGM pourraient-ils être utiles dans les pays du Sud où, selon Ingo Potrykus, du Swiss Federal Institute of Technology, *« 16 000 personnes sont mortes de faim depuis le début de cette conférence ? »* M. Potrykus, qui a mis au point le *« riz doré »* enrichi en vitamine A, en est persuadé.

Plus sobre, Ariel Alvarez Morales, du Cinvestas (Irapuato, Mexique), a souligné que *« nous voulons avoir la possibilité d'explorer les possibilités des biotechnologies. »* Il reste à vérifier qu'elles correspondent réellement aux besoins des paysans du Sud. Tom Wakeford, de l'Université du Sussex, a rapporté l'expérience de *« conférences de citoyens »* tenues en Inde où, après avoir écouté des experts de divers horizons, des paysans se prononçaient sur les OGM. Une réponse nettement négative. Avant de postuler les avantages de nouvelles technologies, a conclu M. Wakeford, *« il serait nécessaire de faire une évaluation participative de ce dont ont besoin les gens. »*

Hervé Kempf

M. Kouchner veut encadrer la commercialisation et mieux évaluer les allergies

S'EXPRIMANT à Paris dans le cadre du colloque international consacré à la santé et aux organismes génétiquement modifiés (OGM) organisé par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) Bernard Kouchner, ministre délégue à la santé a annoncé, mardi 18 décembre, une série de mesures visant à mieux cerner l'impact sanitaire de ces produits et à protéger leurs futurs consommateurs. *« L'objet de ce colloque n'est pas de prendre parti, de démontrer les bénéfices des OGM, mais de donner des bases scientifiques sérieuses à tous les arguments que l'on entend aujourd'hui sur les effets de ces organismes pour la santé,* avait précisé, lundi 17 décembre Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa. *Concernant leurs effets positifs pour la santé il y a bien souvent des postulats et jamais de preuves. »*

Face aux arguments bien connus des multinationales développant des OGM végétaux – nouveaux espoirs de résoudre les problèmes de faim dans le monde, production d'aliments correspondant le mieux aux besoins nutritionnels, mise en œuvre de pratiques agricoles présentant moins de risques pour la santé –, M. Hirsch fait valoir que l'on ne dispose d'aucune démonstration et que les méthodes de démonstration elles-mêmes n'existent pas encore.

UN PROGRAMME DE RECHERCHES CLINIQUES

Pour tenter de progresser dans ce domaine M. Kouchner a annoncé le prochain financement, pour un montant de trois millions de francs (457 347 euros), d'un programme hospitalier de recherche clinique et biologique sur les OGM et l'alimentation. Ces travaux réuniront les experts de l'Afssa, le CHU de Nancy et l'équipe de Gabriel Peltre (CNRS, département de physiopathologie de l'Institut Pasteur de Paris). Ce projet sera centré sur la question de l'allergie. *« Il est aujourd'hui difficile de prédire le caractère allergisant ou non d'un nouvel aliment et des efforts sont indispensables pour permettre la détection d'éventuels cas d'allergie pouvant être associés à des OGM »*, a souligné M. Kouchner. Le ministre a par ailleurs déclaré que les questions touchant à l'alimentation font désormais *« partie intégrante de la politique de santé »*.

Dans le même esprit de protection des futurs consommateurs d'OGM, M. Kouchner a annoncé qu'il était favorable a un encadrement spécifique de la commercialisation des aliments génétiquements modifiés. *« Les aliments fabriqués à partir d'OGM ne sont certes pas des médicaments mais ils sont bien des produits biologiques issus de notre technique, auxquels on cherche à attribuer des vertus sanitaires*, a-t-il déclaré. *Il faut donc que ces produits fassent l'objet d'essais cliniques préalables à leur mise sur le marché. »*

Jean-Yves Nau

★ BETC EURO RSCG

france telecom

150 EUROS

20 EUROS

30 EUROS

10 EUROS

CHÉQUIER ORANGE JUSQU'A 150 € OFFERTS

Pour Noël, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente, bénéficiez d'offres avantageuses pour découvrir ou faire découvrir les différents produits et services Orange. Forfait ajustable, compte mobile ou mobicarte, vous avez jusqu'au 15 janvier 2002 pour choisir l'offre qui vous convient. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

orange™

Soit une valeur de 65,60 F - 131,19 F - 196,79 F et 983,94 F. Offres valables en France métropolitaine.

Les avocats fortement mobilisés pour améliorer l'aide juridictionnelle, notamment dans le Nord

Les grévistes réclament une « juste rémunération » des affaires plaidées pour les plus démunis

La grève totale des audiences – votée la veille par les 660 avocats du barreau – a été massivement suivie, mardi 18 décembre, à Lille. Dans cette ville avait commencé, en octobre 2000, la protestation contre les insuffisances du système de l'aide juridictionnelle, qui permet aux plus démunis de choisir librement leur avocat. La grogne se concentre aujourd'hui sur l'avant-projet de réforme de ce système proposé par le ministère de la justice.

LILLE
de notre correspondant régional

La salle des pas perdus du palais de justice, normalement très animée en milieu d'après-midi, est totalement vide. Dans une seule salle, devant un public clairsemé, quelques comparutions immédiates sont en cours. Un SDF, surpris dans une maison à Roubaix, est accusé de cambriolage. Il affirme avoir *« voulu se réchauffer »* et entend se débrouiller sans avocat. Avec ses antécédents, il couchera probablement en prison ce soir, estime Me Jérôme Pianezza, de permanence pour l'aide juridictionnelle. Hasard des tours de garde, ce jeune avocat assurait déjà cette fonction lors d'une précédente journée de grève, la semaine dernière. *« Je suis gréviste et totalement d'accord avec le mouvement. Mais cela me crève le cœur de devoir expliquer aux justiciables qu'on ne peut pas assurer leur défense »*, se désole-t-il.

REPORTAGE

Les deux seules affaires plaidées dans la journée : des cas humainement difficiles à renvoyer

La grève totale des audiences – votée la veille à l'unanimité et à main levée par les 660 avocats du barreau – est massivement suivie, ce mardi 18 décembre, à Lille. Les deux seules affaires plaidées dans la journée concernaient des cas humainement difficiles à renvoyer : *« Une demande de droit de visite sur un enfant pour la période de Noël et un référé pour obtenir le droit d'enterrer jeudi une personne décédée »*, affirme le bâtonnier Thomas Buffin. Ainsi que tous les « contentieux des libertés » – assistance dans les commissariats, plaidoiries sur les mandats de dépôt devant le juge de la détention et des libertés ou lors de comparutions immédiates – que les grévistes lillois ont décidé d'assurer. *« Pour bien marquer notre soutien indéfectible à la loi sur la présomption d'innocence qui, quoi qu'on en dise, est une bonne loi »*, lance Me Anne Olivier.

Le mouvement porte sur la réforme du système de l'aide juridictionnelle. La grogne avait démarré en octobre 2000 à Lille, avant de se transformer en grève nationale. Elle avait abouti à un protocole d'accord signé le 18 décembre 2000, qui prévoyait *« des dispositions transitoires pour 2001 et 2002 et le vote d'un projet de loi pour 2003 au plus tard »*, rappelle Me Buffin. Selon le bâtonnier lillois, l'avant-projet proposé récemment par la chancellerie (*Le Monde* du 12 décembre) *« ne respecte pas le second volet du protocole »*, notamment en ce qui concerne la rémunération des avocats.

Si, à l'heure actuelle, le dispositif d'aide juridictionnelle fonctionne encore, *« c'est en grande partie grâce au dévouement des avocats qui l'assurent »*, estime Anne Mannessier. Comme une cinquantaine de ses collègues du barreau, cette avocate s'occupe notamment de l'assistance obligatoire des mineurs au pénal. *« Chaque permanence, c'est une journée bloquée*, explique-t-elle. *Pour chaque appel, vous devez étudier le dossier, parler avec les parents, avec le mineur concerné, assister ce dernier devant le juge. Cela représente de trois à quatre heures de travail pour une rémunération totale, à Lille, de 280 francs, qui peut même ne pas être versée si le mineur n'est finalement pas placé en détention ! »* Variable selon le type d'intervention, cette indemnité – dont les deux tiers sont absorbés par les charges de l'étude – n'atteint, toujours à Lille, que 1 960 francs pour *« des contentieux souvent très complexes »* devant le tribunal d'instance. Circonstance aggravante : la spécialisation croissante des avocats concentre la répartition des justiciables les plus démunis sur certains cabinets. *« Nous sommes arrivés à la limite du supportable »*, estime l'avocate lilloise.

Les grévistes réclament une *« juste rémunération »*, avec un taux horaire et un tableau de temps moyen fixé pour chaque type d'intervention. Le bâtonnier Thomas Buffin se dit *« choqué par le mépris affiché par les collaborateurs du ministre »* face à cette revendication. Une nouvelle assemblée générale est prévue lundi 7 janvier à Lille.

Jean-Paul Dufour

Près de 80 % des barreaux ont suivi le mot d'ordre de grève

PRÈS DE 80 % des barreaux de France ont suivi le mot d'ordre de grève, mardi 18 décembre, selon la Conférence des bâtonniers, pour protester contre l'avant-projet de loi de réforme de l'aide juridictionnelle (AJ). La grève était totale dans les barreaux de Lille, Bobigny, Créteil, Marseille, Nice, Reims, Avignon, Nîmes, Bordeaux, Angoulême, Bayonne, Bergerac, Toulouse, Carcassonne et Narbonne.

Le mouvement a été particulièrement bien suivi dans le Nord-Pas-de-Calais où presque tous les barreaux du ressort de la cour d'appel de Douai étaient en grève. Comme lors de la précédente journée d'action, le 11 décembre (*Le Monde* du 12 décembre), les avocats n'assuraient la défense que devant le juge des libertés et de la détention et à la première heure de garde à vue, pour rappeler leur soutien à la loi sur la présomption d'innocence.

« LES MOYENS ADÉQUATS »

Dans le Sud-Est, malgré une forte mobilisation à Marseille, les barreaux de Toulon et Draguignan ou d'Ajaccio n'ont pas suivi le mouvement. A Lyon, Perpignan et Albi, les avocats non grévistes ont néanmoins voté des motions pour dénoncer l'avant-projet.

Le barreau de Paris, le plus grand de France mais traditionnellement peu mobilisé, a demandé au ministère de la justice de dégager *« les moyens adéquats »* et considère que l'avant-projet de la chancellerie est *« au mieux un effet d'annonce, au pire une aggravation de la charge de l'AJ sur la seule profession d'avocat »*. Les bâtonniers devaient se réunir mercredi à Paris pour décider des suites à donner au mouvement. Les avocats avaient observé l'an dernier plus de trois mois de grève avant d'obtenir une augmentation du budget et la préparation d'une réforme, dont l'avant-projet de loi est aujourd'hui contesté.

Trois avocats placés en garde à vue à Nice

Ils sont interrogés dans le cadre d'une enquête relancée par le procureur Eric de Montgolfier visant un homme d'affaires en fuite

LE TRIBUNAL de Nice (Alpes-Maritimes), qui a défrayé la chronique à plusieurs reprises depuis l'arrivée d'Eric de Montgolfier à la tête du parquet, en février 1999, est le théâtre d'un nouveau psychodrame. Mardi 18 décembre, trois avocats niçois, Mes Michel Cardix, François Charrières et Lyne Darmon, ont été placés en garde à vue dans les locaux de la division économique et financière de l'antenne niçoise du SRPJ de Marseille, où ils étaient toujours retenus mercredi matin. Ils étaient interrogés sur des transferts de fonds intervenus lors de la vente, en 1996, de la villa d'Anthony Tannouri, un sulfureux homme d'affaires franco-libanais, en fuite depuis 1998. L'enquête, ouverte il y a cinq ans, avait depuis sombré dans une profonde léthargie, contribuant à alimenter les rumeurs récurrentes sur les protections dont M. Tannouri bénéficierait au sein du tribunal.

A plusieurs reprises depuis son arrivée, M. de Montgolfier s'était inquiété auprès du juge d'instruction Jean-Pierre Rousseau de l'absence d'investigations. Faute de réponse satisfaisante, le procureur a demandé, vendredi 14 décembre, le dessaisissement du juge au président du tribunal, Hervé Expert. Lundi 17 décembre, les juges Christian Guéry et Richard Rolland étaient désignés pour remplacer M. Rousseau. Le même jour, le parquet leur délivrait un réquisitoire supplétif afin d'étendre leur saisine à des faits de *« blanchiment de capitaux »*, susceptibles de viser les trois avocats. Au palais de justice, l'opposition entre le procureur et le juge Rousseau, qui instruit plusieurs affaires sensibles (celles concernant l'ancien maire de Cannes, Michel Mouillot, ou Marcel Giordanengo, un influent maraîcher), est notoire. Dans un entretien accordé au *Monde*, le 8 juin, M. de Montgolfier avait critiqué en termes véhéments la conduite de ces dossiers. Evoquant leur enlisement, il avait notamment déclaré : *« Je ne peux que contempler le désastre. »* Sollicité par *Le Monde* mercredi matin, M. Rousseau n'a pas souhaité s'exprimer.

Dès qu'elles ont été connues, les gardes à vue des trois avocats ont provoqué un vif émoi au sein du tribunal, déjà ébranlé par l'enquête administrative menée depuis le 17 septembre par l'inspection générale des services judiciaires. Dans un communiqué, le bâtonnier de l'ordre des avocats niçois, Pierre Bardi, les a qualifiées d'*« inutiles »* et de *« vexatoires »*. Michel Cardix – dont le cabinet a été perquisitionné mardi – est une figure du barreau azuréen, dont il doit devenir le bâtonnier le 1er janvier 2002. Défenseur d'Anthony Tannouri, il est aussi le conseil du doyen des juges de Nice, Jean-Paul Renard, dont la chancellerie a demandé le *« déplacement d'office »* lors de sa comparution devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) le 13 décembre. M. Renard avait été mis en examen le 28 septembre pour *« faux et usage de faux »* et *« violation du secret professionnel »*. Ancien maître de la Grande Loge nationale française (GLNF), il aurait utilisé le fichier du casier judiciaire pour renseigner sa loge.

VENTE DE « LA COLOMBE »

L'enquête relancée lundi porte sur des mouvements de fonds suspects opérés en marge de la vente de La Colombe, la somptueuse villa, située à Cap-d'Ail, de l'homme d'affaires franco-libanais. La propriété avait été cédée aux enchères par une SCI défendue par Me Charrières pour 19 millions de francs en octobre 1996. La maison, dont la vente visait à recouvrir une créance laissée par une précédente affaire d'escroquerie à l'aide humanitaire – dans laquelle M. Tannouri fut condamné à trois ans de prison en 1998 —, avait été acquise par un acheteur anonyme, de nationalité libanaise. Défendu par Me Darmon, ce dernier pourrait avoir servi de prête-nom à M. Tannouri, que la justice soupçonne d'avoir organisé son insolvabilité.

Fabrice Lhomme

Un réseau colombien de banque illégale et d'immigration démantelé à Paris

DEUX COLOMBIENS ont été mis en examen, jeudi 13 décembre à Paris, par le juge d'instruction Philippe Courroye pour *« blanchiment »*, *« exercice illégal de la profession de banquier »*, et *« aide au séjour irrégulier en bande organisée »*, et écroués, après que sept personnes eurent été interpellées par des policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) au terme de plusieurs mois d'enquête. Les investigations ont mis au jour un réseau qui mêlait étroitement une filière d'immigration clandestine en provenance de Colombie et un système de prêts illicites consentis à des taux usuraires.

Surnommé *« Don Domingo »*, l'homme placé au cœur du dispositif était régulièrement installé en France, où il dirigeait depuis au moins cinq ans une entreprise de services, la SARL El Maizal, et présidait une association baptisée La Compania, ayant pour objet la promotion de l'amitié franco-colombienne. Les policiers sont remontés jusqu'à lui à la suite d'une dénonciation de Tracfin, le service du ministère des finances chargé de la lutte contre le blanchiment, qui avait repéré des mouvements de fonds jugés suspects. L'enquête a permis d'établir que le réseau de *« Don Domingo »* collectait environ 40 millions de francs par an, dont la majeure partie était réexpédiée en Colombie par voie bancaire, après prélèvement d'une commission de 5 %.

Plusieurs dizaines de Colombiens – jusqu'à quinze par mois, selon les déclarations faites par un membre du réseau – étaient acheminés en Europe. Recrutés dans leur pays d'origine par les correspondants locaux de *« Don Domingo »*, ils étaient pris en charge et transportés jusqu'à Madrid, Francfort ou Paris, où ils étaient hébergés au sein de la communauté colombienne. En remboursement des frais du voyage qui leur avaient en général été avancés, les bénéficiaires de la filière d'immigration étaient employés, pendant un à deux ans, comme travailleurs clandestins, dans l'industrie du bâtiment, à la différence des filières chinoises qui concentrent l'essentiel des travailleurs irréguliers dans des ateliers de fabrication de vêtements. Les Colombiens pouvaient ensuite retrouver leur « liberté ». Tout en restant clandestin, l'un d'entre eux avait réussi à s'acheter un appartement, ont ainsi découvert les enquêteurs. Les Colombiens restaient toutefois en relation étroite avec le réseau, dont ils devenaient les clients.

TAUX USURAIRES

L'essentiel des fonds recueillis par *« Don Domingo »* et son équipe provenait en effet de leurs activités de banque illégale. Grâce à la venue en Europe de ces nombreux compatriotes, la société El Maizal – dirigée par un homme de paille qui a été écroué en même temps que *« Don Domingo »* – s'était constitué une clientèle évaluée par les enquêteurs à environ 3 000 personnes, soit l'équivalent de l'agence bancaire d'une petite ville de province. Elle offrait à ces personnes presque les mêmes services qu'une banque traditionnelle. Les prêts, en argent liquide, étaient toutefois consentis à des taux usuraires allant jusqu'à 60 %. Entièrement clandestins, ils n'étaient évidemment pas déclarés aux impôts.

En dépit de la mise en examen des deux animateurs du réseau, et de l'interpellation de leurs trois principaux clients, l'enquête n'est pas encore considérée comme totalement bouclée. Elle se poursuit en direction d'un autre pays européen où *« Don Domingo »* pourrait avoir mis en place un système équivalent. Les enquêteurs s'interrogent aussi sur la destination des fonds expédiés en Colombie. S'ils ont repéré plusieurs centres de collecte en Europe, ils ignorent encore qui sont les bénéficiaires des flux d'argent vers la Colombie.

Pascal Ceaux

Trente ans après, la demande de réparation d'un viol jugée irrecevable par un tribunal civil

CHAMBERY
de notre correspondant

La chambre civile du tribunal de grande instance d'Albertville (Savoie) a jugé irrecevable, mardi 18 décembre, la demande en réparation formée par Georges Kempf. Ce dernier tente, par le biais d'une procédure civile – les faits étant pénalement prescrits – de faire reconnaître des actes d'attouchements et de viols dont il aurait été victime dans son enfance de la part de son oncle. Il a décidé de faire appel. *« Je ne baisserai pas les bras »*, affirme Georges Kempf.

Pour cet homme de quarante-sept ans, responsable de collections dans une prestigieuse maison d'édition et chargé de cours dans une université parisienne, la descente aux enfers aurait commencé vers l'âge de neuf ou dix ans, il ne s'en souvient plus exactement. Il se rappelle en revanche que les viols se sont poursuivis jusqu'à sa majorité et que les premiers symptômes de la dépression se sont manifestés lors de son entrée au lycée. *« Je me sentais coupable. Sans savoir de quoi exactement »*, raconte-t-il.

Bon élève, le jeune Georges tente de noyer sa souffrance dans l'action politique, milite chez les « maos » à Grenoble où il passe une licence de philo. Puis il bifurque à 180 degrés en rejoignant les catholiques intégristes de Mgr Lefebvre puis part faire des études de théologie à Rome. Au retour, il entre chez les moines dominicains à Toulouse, puis rejoint Paris. N'ayant pas vraiment la vocation, Georges Kempf quitte l'ordre monastique en 1987 et se marie trois ans plus tard avec une enseignante.

Mais le passé ne passe toujours pas. Tentations de suicide, dépressions incitent alors Georges Kempf à entamer une psychothérapie puis une analyse. En 1993, une émission de « la Marche du siècle », consacrée à la pédophilie, agit comme un électrochoc. Les victimes n'ont pu sortir de la souffrance et de la culpabilité qu'en faisant un procès, découvre-t-il à cette occasion. Sachant les faits pénalement prescrits, Georges Kempf écrit néanmoins à celui qu'il considère comme son bourreau : *« Je craignais qu'il n'ait recommencé avec d'autres enfants. »*

« FAIRE LE LIEN »

En 1999, il est entendu par les gendarmes. Son oncle fait en effet l'objet d'une enquête préliminaire pour suspicion d'attouchements sur une fillette. Faute de preuves, l'affaire sera classée sans suite par le parquet d'Albertville. Mais les auditions lui permettent de faire état des viols subis dans l'enfance. Et son frère – aujourd'hui décédé – reconnaît pour la première fois qu'il a également été victime d'agressions sexuelles de la part du même homme. En février 2000, Georges Kempf décide alors d'engager une procédure civile – la prescription est de vingt ans – devant le tribunal d'Albertville, pour réclamer le franc symbolique à celui qu'il estime responsable de sa dépression.

« Ce n'est qu'à partir de 1985 qu'il a été capable de faire le lien entre le mal dont il souffre et les actes dont il a été victime enfant », avait argumenté son avocat Me Michel Jugnet, lors de l'audience le 20 novembre. *« Les victimes de ce genre d'agression peuvent mettre des années à identifier le préjudice subi et à agir en justice. Les délais de prescription sont trop courts »*, estime en effet l'avocat en souhaitant une évolution de la législation. De l'autre côté de la barre, l'oncle de Georges Kempf, soixante-quinze ans, avait contesté les faits, son défenseur plaidant précisément la prescription.

Philippe Révil

Monique H., pédiatre et héroïne malgré elle d'un roman érotique

BESANÇON
de notre correspondant

Le préfet du Jura, Laurent Cayrel, l'assure : il ne l'a *« pas lu »*. C'est le médecin inspecteur qui lui en a juste *« apporté des extraits »*, qu'il avait lui-même obtenus des agents du service de la protection maternelle et infantile du département, qui, eux, *« l'avaient lu »*. Sans le lire, donc, mais dûment alerté, le haut fonctionnaire a saisi le conseil régional de l'ordre des médecins de Franche-Comté pour l'informer que le docteur Monique H., cinquante-neuf ans, pédiatre, était devenue, sous le pseudonyme de Monica, l'héroïne perverse de *Mes hiérodules*, le dernier roman érotique d'Elizabeth Herrgott, paru aux éditions Blanche en mars 2000. Et qu'il y avait là *« infraction au code de déontologie »* médicale, même si celui-ci ne prévoit pas de sanction contre les praticiens du secteur public accusés de se faire fouetter à quatre pattes dans des œuvres de fiction.

Ecrivain, psychanalyste, animatrice de radio, Elizabeh Herrgott vit la moitié de son temps à La Loye (Jura) et l'autre à Paris. Son goût de la provocation, depuis son livre *L'Amant de la Vierge Marie*, n'est plus à démontrer. Sa bisexualité non plus, car la dame adore se mettre joyeusement en scène dans ses ouvrages et y inclure nombre de ses partenaires amoureux. *« Quand vous écrivez un livre, vous prenez ce que vous avez sous la main*, s'amuse-t-elle. *Et puis, vous ajoutez de l'imaginaire, et ça s'appelle un roman. »* Malheureusement, pour Monique H., c'est elle que l'auteur *« avait sous la main »* – mais au figuré – au moment de rédiger *Mes hiérodules*, ainsi titré en référence aux esclaves sacrées attachées aux basques d'un dieu dans la Grèce antique. *« Monique vit chez moi depuis 1984, c'est vrai, mais elle n'est pas ma concubine, uniquement une amie,* précise l'auteur. *Comme je suis deux ou trois jours par semaine à Paris, elle s'occupe de ma maison et garde mes chiens. »* L'utiliser comme modèle pour concevoir Monica, une domestique soumise au désir d'une maîtresse sadique dans une demeure bourgeoise n'était dès lors qu'un *« petit signe de complicité »*. Son hôte, qui a conservé une certaine fragilité d'un divorce difficile, ne s'y est pas opposée.

« AUTODÉRISION »

L'ennui, c'est que des collègues de la pédiatre se sont aussi reconnues au fil des pages et qu'elles en ont été, assure le préfet, *« extrêmement émues »*. D'autant que certains de leurs patronymes avaient été à peine modifiés. Or le code de déontologie prévoit qu'un médecin *« doit veiller à l'usage fait de son nom, de sa qualité et de ses déclarations, s'abstenir de tout acte de nature à déconsidérer ses fonctions et entretenir avec ses pairs des rapports de bonne confraternité »*, énumère le représentant de l'Etat. *« C'est un ouvrage cru et cruel, de dérision et d'autodérision,* se défend l'écrivain. *La preuve, je m'y suis mise en scène : comme psychanalyste correcte, ce que je suis, comme comtesse un peu ahurie et en pleine décrépitude, ce que je ne suis pas, et comme tyran domestique avec deux esclaves... Ce n'est pas une biographie ! »*

Samedi 8 décembre, la section disciplinaire du conseil de l'ordre, réunie à la cour d'appel de Besançon à la demande de son président, Jean Lebrat, a écouté Monique H. plaider sa cause, tandis que son avocat, Emmanuel Burget, s'indignait d'une *« chasse aux sorcières »*. La pédiatre, en arrêt-maladie depuis mars à la suite d'une dépression nerveuse, risque soit un blâme, soit une interdiction temporaire d'exercer, soit la radiation pure et simple. La juridiction rendra sa décision d'ici deux à trois semaines. *« Moi, j'ai fait mon devoir*, commente pour sa part le préfet. *Je n'ai pas agi par volonté moralisatrice ou par désir de censure. La création littéraire est libre et je n'ai d'ailleurs pas porté plainte contre Elizabeth Herrgott. Mais il faut faire montre de prudence lorsqu'on met en cause des tiers, surtout dans le cas de médecins chargés de la protection de l'enfance et qui ont à connaître des cas douloureux, notamment de pédophilie. »*

Jean-Pierre Tenoux

A demi satisfaits, les internes manifestent à Paris et envisagent de reprendre le travail

Après un mois d'action, ils ont obtenu un repos de sécurité, mais pas la reconnaissance de leur statut

La deuxième manifestation nationale des internes, mardi 18 décembre, a réuni plus de 4 000 personnes à Paris. Après un mois de mobilisation, ils ont obtenu un repos compensateur, mais leur revendication en faveur d'une diminution de leur temps de service n'a pas été satisfaite. Un protocole d'accord pourrait être signé, mercredi, avec Bernard Kouchner, mais les internes d'Ile-de-France ont voté la poursuite du mouvement.

L'AMBIANCE n'était pas à la fête des lendemains de négociations, mais à la colère et à l'amertume. La deuxième manifestation nationale des internes, qui a réuni plus de 4 000 « blouses blanches » venues de toute la France, mardi 18 décembre à Paris, fut un baroud d'honneur. Parti du cimetière Montparnasse au son du *Requiem* de Mozart avec, en tête de cortège, un grand cercueil en carton noir symbolisant la *« médecine en deuil »*, le défilé avait des allures d'adieu. Adieu à la grève après un mois de mobilisation, mais adieu aussi au *« statut de l'interne »* après les propositions faites la veille par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé (*Le Monde* du 19 décembre).

« On ne serait pas aussi nombreux et avec des brassards noirs si on considérait la réunion d'hier comme une victoire », lance, dépité, David Skurnic, vice-président du Syndicat des internes des hôpitaux de Paris. C'est en province que le mouvement semble le plus s'essouffler. *« L'application du repos de sécurité était notre toute première revendication »*, rappelle Thomas, interne à l'hôpital de Valenciennes. Au bloc opératoire dès 8 heures chaque lundi et chaque mercredi avant de se rendre en milieu d'après-midi au chevet des patients, en consultation les autres jours et de garde au moins cinq fois par semaine, Thomas se considère comme *« la petite main de l'hôpital, qui travaille sans compter ni regarder »*. Lorsqu'il commence sa garde, à 18 heures, il vient d'effectuer une journée de travail et recommencera le lendemain, après avoir dormi à peine trois heures. *« OK, plus tard aussi, je bosserai comme un fou, mais si on ne peut plus voir son amie et sa famille, c'est pas une vie, il faut un minimum »*, considère-t-il. *« A part cela, je suis content d'être interne*, précise Thomas, *parce que la reconnaissance, on la trouve à travers les patients qui nous disent : "Vous êtes encore là !" Sinon, on serait tous devenus ingénieurs. »*

UN STATUT « MOYENÂGEUX »

Se reposer : les internes ont tous ce verbe à la bouche. *« C'est quand même idiot d'être obligé de demander de pouvoir aller se coucher après vingt-quatre heures de travail »*, regrette Olivier, interne au centre hospitalier régional (CHR) d'Orléans. Lui et Xavier assurent travailler en moyenne 75 heures par semaine, et jusqu'à 90 heures en été pour combler les départs en vacances des médecins. *« A cause de la politique du numerus clausus, il y a de moins en moins d'internes, alors les gardes se répètent de plus en plus. Les conditions de travail se détériorent d'année en année sans que soient prises en compte notre fatigue et notre responsabilité médicale »*, constate Xavier. C'est pour cela, selon lui, que le mouvement a pris une telle ampleur. *« Inconsciemment, le climat social actuel a joué »*, complète Jérôme, interne à Grenoble. D'autant, ajoute-t-il, que *« les avancées sociales obtenues récemment par les praticiens hospitaliers ont servi de détonateur. Nous aussi, on veut une vie à côté du boulot »*. Un peu plus loin, Sylvia et Gwendoline, internes à Paris, concèdent qu'elles ont du mal à *« entendre tout le monde parler des 35 heures alors qu'*[elles, elles les font] *en deux jours »*. Pourtant, aucun manifestant ne revendique stricto sensu les 35 heures. *« Ce ne serait pas suffisant pour se former, on veut simplement du repos »*, insiste Christophe, de Toulouse, qui refuse d'être *« corvéable à merci, de bosser parfois du samedi matin au lundi soir si le chef est en congrès »*.

A l'heure des négociations sur la réduction du temps de travail (RTT) et des revendications catégorielles tous azimuts, Dimitri estime que le statut des internes est *« moyenâgeux » : « On est peu payés – 8 500 francs net par mois, plus 566 francs par garde –, on fait beaucoup d'heures, on est étudiants quand cela arrange le ministre et salariés quand il faut faire tourner l'hôpital. »* Reste que certains internes s'interrogent sur l'application de la RTT dans les établissements. *« Pour mettre en place les 35 heures chez les paramédicaux et le repos de sécurité pour nous et les médecins, il faudra réinventer l'hôpital. En ce moment, tout se négocie catégorie par catégorie sans courroie de transmission pour organiser ces nouveaux temps de service »*, s'inquiète Christophe.

Les syndicats d'internes devaient revoir une dernière fois Bernard Kouchner, mercredi 19 décembre à midi, pour tenter de signer un protocole d'accord. Dans une lettre ouverte aux décideurs politiques rendue publique mardi, les responsables syndicaux réclament *« la reconnaissance officielle de leur statut de médecin hospitalier titulaire »*. Peine perdue. *« Je ne peux pas aller plus loin dans les propositions »*, a insisté M. Kouchner, le même jour à l'Assemblée nationale, tout en reconnaissant que *« les internes travaillent énormément »* et sont *« indispensables à l'hôpital »*. A demi satisfaits, les internes doivent reprendre le travail, sauf en Ile-de-France, où la poursuite du mouvement a été votée.

Sandrine Blanchard

Cinquième semaine de grève des généralistes

Les médecins généralistes libéraux sont entrés, mardi 18 décembre, à l'appel de l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF, principal syndicat dans la profession) et du Syndicat des médecins libéraux (SML), dans leur cinquième semaine de grève des gardes pour obtenir une revalorisation de leurs honoraires. *« Alors que toutes les autres professions en conflit ont été reçues, les médecins de famille restent les seuls à être ignorés et méprisés par le gouvernement,* dénonce Michel Chassang, président de l'UNOF. *En guise de réponse, le gouvernement préfère envoyer les forces de l'ordre pour réquisitionner les médecins grévistes »*, a-t-il ajouté.

Devant l'Assemblée nationale, mardi, Bernard Kouchner a expliqué avoir *« agi auprès de la Caisse nationale d'assurance-maladie, avec Elisabeth Guigou, afin que, pour ces revalorisations, les comités de la nomenclature puissent se prononcer »*. Les deux syndicats de généralistes demandent un relèvement du tarif de la consultation de base – de 115 francs (17,53 €) à 131,20 francs (20 €) – et de la visite à domicile – de 135 francs (20,58 €) à 197 francs (30 €).

Une loi sur la répression de la « traite des êtres humains »

UNE LOI sur la répression de la *« traite des êtres humains »* est en cours de rédaction au ministère de la justice, a annoncé la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, mardi 18 décembre. Estimant, quelques jours après la publication d'un rapport parlementaire sur l'esclavage moderne (*Le Monde* du 14 décembre), que *« l'on se trouve face à un scandale énorme que notre société ne peut tolérer »*, Mme Lebranchu a affirmé que ce texte devait créer une infraction de *« traite des êtres humains »* et renforcer la répression du délit de *« conditions de travail et d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine »*. Le projet de loi devrait prévoir un renforcement de la protection des témoins, en leur permettant de changer d'identité pour échapper à d'éventuelles représailles. Une circulaire sur *« la lutte contre le proxénétisme aggravé »*, envoyée aux parquets, prévoit la désignation d'un magistrat chargé de la lutte contre le proxénétisme dans chaque parquet.

Des armes auraient été proposées par Elf à l'ex-président congolais Lissouba

SELON *LE FIGARO* du 19 décembre, l'ancien président du Congo-Brazzaville Pascal Lissouba, en exil à Londres, a affirmé au juge d'instruction parisien Renaud Van Ruymbeke, qui l'entendait vendredi 14, que l'ancien « M. Afrique » du groupe pétrolier Elf, André Tarallo, lui avait proposé des armes en 1997, lors du coup d'Etat effectué par l'actuel président Denis Sassou Nguesso, ce que nie M. Tarallo. Selon *Le Figaro*, M. Lissouba aurait aussi affirmé avoir reçu des sommes d'argent pendant sa campagne électorale, en 1991. *« Le président* [gabonais, Omar] *Bongo a offert de financer ma campagne électorale,* a encore indiqué M. Lissouba. *C'est ainsi que M. Tarallo, qui recevait des ordres en ce sens de M. Bongo, m'a offert des sommes d'argent en espèces en 1991 pendant cette campagne. M. Tarallo m'a remis à plusieurs reprises ces espèces dans une petite mallette. Le total a pu représenter 1 million de francs français, mais ce montant est très approximatif. »*

DÉPÊCHES

■ **SANS-ABRI : un homme de trente-neuf ans est mort de froid dans une cabane isolée à Hoerdt (Bas-Rhin)**, a annoncé mercredi 19 décembre la gendarmerie de Strasbourg. Le cadavre avait été découvert lundi par le propriétaire du cabanon. Le médecin légiste a confirmé que l'homme était mort d'hypothermie, sans doute deux jours auparavant, alors que la température était descendue à –12°.

■ **HARKIS : le parquet de Paris a classé sans suite une série de plaintes pour *« crimes contre l'humanité »*** déposées à Marseille et Toulon par des harkis et leurs descendants (*Le Monde* du 31 août), a-t-on appris mardi 18 décembre. Selon le parquet, ces plaintes se heurtaient aux lois d'amnistie sur la guerre d'Algérie et à la notion actuelle de crimes contre l'humanité, réservée aux faits commis après 1994 ou par les forces de l'Axe pendant la seconde guerre mondiale.

■ **FAMILLE : un numéro d'appel vient d'être créé par le ministère de la famille** pour renseigner les pères sur le nouveau congé de paternité de deux semaines, qui entre en application au 1er janvier 2002. Il s'agit du 08-10-60-86-08.

■ **VACHE FOLLE : le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été détecté en Dordogne**, dans un élevage du Nord-ouest du département, a annoncé, mardi 18 décembre, la préfecture du département.

chèque mobicarte

★ BETC EURO RSCG

sur l'achat d'un kit mobicarte

Pour Noël, offrir la mobicarte Orange, c'est offrir un mobile sans facture, sans abonnement et jusqu'au 15 janvier 2002, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente vous bénéficiez de 30 euros remboursés pour l'achat d'un kit mobicarte à partir de 699 F ou 105 euros. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

30 € soit 196,79 F. Offre valable en France métropolitaine, réservée aux particuliers dans la limite d'un remboursement par numéro de téléphone et de 5 remboursements par foyer. Offre non cumulable avec toute autre offre de remboursement en cours.

DISPARITIONS

Gérard Follin

Homme de télévision, militant du documentaire de création

LE TÉLÉASTE documentariste Gérard Follin est mort, samedi 15 décembre, à l'hôpital Tenon, à Paris, des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-deux ans.

Né le 11 juin 1939 à Paris, Gérard Follin, après quelques études papillonnantes et toujours inachevées – lettres, droit, médecine, économie politique –, était entré dans le monde du cinéma par la petite porte (les vaudevilles filmés de Jean Boyer), avant de devenir l'assistant d'Alexandre Astruc. Plus tenté par le documentaire que par la fiction, il bifurque tôt vers la télévision. Agé alors de vingt-sept ans, il fait ses classes avec Igor Barrère et Stellio Lorenzi, avant d'être lui-même, en 1970, homologué réalisateur. Il s'affirme vite par ses réalisations sur l'art, dans lesquelles il explore de très près les œuvres en banc-titre : *Piranèse* (1971), *Henri Michaux, fragments* (1978), *Picasso, une ronde de nuit* (1979), *Le Théatre de Capiello* (1981). Sa réalisation, qui l'affirme le plus en qualité d'auteur, est la transformation d'un documentaire télévisuel, *Le bœuf galope* (1981), sur le prix de la viande, en hommage à Soutine.

Gérard Follin aborde aussi le documentaire sur le théâtre (avec Michel Cournot, *Plaisir du théâtre*), les lettres (avec Pierre Dumayet, puis Claude Duneton, sur Louis-Ferdinand Céline), il évolue ensuite vers les sujets sociaux, avec un intérêt particulier pour le Nord minier, où il a passé son enfance : *Voyage au pays de la bière* (1979), *La Solitude d'un chômeur du Nord* (grand prix Scam du documentaire 1980). Il collabore à de nombreuses séries : « Les Gens d'ici », « Bande à part », « Contre-enquête », enfin à la série « Génération », d'Hervé Hamon, Patrick Rotman et Daniel Edinger, sur les évolutions ultérieures des acteurs des événements de mai 68. Il n'a touché significativement à la fiction pure qu'une seule fois, avec *Candidats sous influence* (1985), scénario de Pierre Laville, avec Bulle Ogier et Jean-François Balmer, une dramatique sur... le monde de la télévision.

CARTE BLANCHE À DES JEUNES

C'est à Limoges – où il fut appelé par le directeur des programmes de la station France 3 Limousin-Poitou-Charentes, Marc Wilmart – que Gérard Follin anima pendant dix ans sa propre série, « Aléas », une émission nationale faite de courts sujets d'actualité et de petites tranches de vie insolites, graves ou navrantes. Des sujets sur lesquels il donnait carte blanche à de jeunes réalisateurs – *« nouveaux talents, marginaux et limogés »*, selon les termes de Daniel Edinger – aussi bien qu'à des auteurs confirmés. Trois cent soixante-dix histoires courtes, qui totalisent en dix ans l'équivalent d'une centaine de documentaires de cinquante-deux minutes, le créneau temps classique à la télévision. Un travail qui n'a été interrompu fin novembre que par l'hospitalisation de Gérard Follin.

Militant acharné du documentaire de création, dont il disait volontiers qu'il *« n'exclue ni l'imagination ni la poésie »*, il aimait tisser des compositions serrées d'interviews et de reconstitutions de mises en scène, d'images d'archives et de bancs-titres. Il fut également un ardent défenseur du maintien de magazines de réalisateurs à la télévision : d'abord animateur de la section assistants-scriptes du Syndicat national des réalisateurs de télévision (SNRT) CGT, puis responsable national du Syndicat français des réalisateurs (SFR) CGT.

Georges Chatain

Jean Bazin

Un questionneur inlassable et exigeant

L'ANTHROPOLOGUE Jean Bazin est mort brutalement à son bureau de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris, mercredi 12 décembre, à l'âge de soixante ans.

Normalien, Jean Bazin prend contact avec l'Afrique comme enseignant à Bamako (Mali) entre 1967 et 1968. Il engage alors ses premières recherches sur l'ancien royaume de Ségou. Agrégé de philosophie, cet élève de Louis Althusser et de Georges Balandier ne cessera de croiser ce double héritage, associant étroitement l'enquête ethnographique et historiographique à une réflexion théorique de fond sur les sciences sociales. Ses travaux sur l'Afrique de l'Ouest éclairent des questions théoriques essentielles à partir d'études de cas précises. Traductions de récits, analyses de conflits actuels ou passés, confrontation de l'histoire orale aux archives lui ont permis de développer des analyses pénétrantes des logiques à l'œuvre dans la servitude, la guerre, les « royautés sacrées », les rites de souveraineté. Au cœur de cette anthropologie du politique, le travail critique décapant de Jean Bazin s'attachait à mettre au jour tout ce que le pouvoir doit aux objets et à leur mise en scène. Le démontage du sacré traverse tous ses textes sur les « fétiches », les œuvres d'art et leurs divers usages.

Questionneur inlassable et exigeant, Jean Bazin affichait le souci de ne jamais rapporter les mondes sociaux à des entités englobantes aussi incertaines à ses yeux sur le plan théorique que « l'ethnie », « la culture » ou « la société ». En référence à ses enquêtes d'africaniste et avec l'appui, quotidien disait-il, de l'œuvre de Wittgenstein, il avait donc entrepris de débusquer les faux-semblants et de révoquer les arrière-mondes auxquels non seulement l'ethnologie mais aussi l'histoire et la sociologie rapportent trop souvent les situations effectives qu'elles prétendent décrire.

COMPRENDRE « CE QUI SE PASSE »

Refusant de se satisfaire des procédures d'interprétation habituelles, Jean Bazin a mis en examen, avec une radicalité peu commune, les notions de croyance, de représentation, d'époque, de reproduction sociale ou d'œuvre d'art, dans des textes denses et stimulants dont l'ensemble constitue une œuvre novatrice majeure.

Contre la vulgate magnifiant « l'altérité », Jean Bazin proposait une anthropologie de l'action soucieuse de décrire les innombrables aspects du fait *« qu'aucune action humaine, si étrange qu'elle puisse m'apparaître, ne saurait m'être radicalement étrangère »*. Pourquoi vole-t-on une vache ? Pourquoi accuse-t-on en sorcellerie ? A quelles fins précises raconter tel « mythe » ? Pour répondre, Jean Bazin refusait d'invoquer les coutumes, les modes de pensée ou la culture. Comprendre *« ce qui se passe »*, disait-il, c'est d'abord décrire la situation, sa complexité et les possibilités diverses mais en nombre fini qui s'offrent à chaque acteur.

Remarquable enseignant, à Paris-V d'abord, puis à l'EHESS, Jean Bazin assuma pendant dix ans d'importantes charges administratives à la direction de l'EHESS et contribua à définir sa politique de recherche. Il était également l'un des animateurs de *L'Homme*, la principale revue française d'anthropologie. Jean Bazin fut un homme de paroles et de discussions, pour qui la pensée n'existait qu'en actes. En ce sens, une bonne part de son œuvre demeure encore inédite. Il laisse la parole de ses séminaires, que ses étudiants publieront, une parole qui n'est pas séparable de son œuvre humaine.

Alban Bensa,
directeur d'études à l'EHESS

Martha Mödl

Célèbre interprète des opéras de Wagner

***« JE NE DÉTESTE RIEN** de plus que de voir des cantatrices âgées faire leurs adieux à la scène. Moi, je disparaîtrai tout simplement un jour. Amen. »* Ces paroles de la cantatrice allemande Martha Mödl, prononcées peu avant son quatre-vingt-cinquième anniversaire, auront prévalu jusqu'au bout. Morte lundi 17 décembre dans une clinique de Stuttgart à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, la célèbre interprète des opéras wagnériens avait encore chanté à Mannheim au début de l'année la Comtesse dans *La Dame de pique* de Tchaïkovski. Martha Mödl, dont la voix d'une étendue exceptionnelle couvrait aussi bien les registres de mezzo que de soprano, voire d'alto, avait été la vedette incontestée du temple wagnérien de Bayreuth dans les années 1950 et 1960.

Née le 22 mars 1912 à Nuremberg dans une famille de sensibilité artistique (son père était peintre et collectionneur), Martha Mödl n'a toutefois commencé à chanter qu'à l'âge de vingt-huit ans – après avoir été comptable dans une maison de commerce. Elle débute en 1942 dans l'opéra d'Engelbert Humperdinck *Hansel et Gretel*, avant d'être engagée de 1945 à 1949 comme mezzo à l'Opéra de Düsseldorf. C'est là qu'elle révèle une voix exceptionnelle de soprano dramatique. En 1951, elle incarne dans *Parsifal* une bouleversante Kundry pour la réouverture du Festival de Bayreuth après la seconde guerre mondiale.

Isolde sensible dans *Tristan* au Metropolitan Opera de New York, éblouissante Brünnhilde du *Crépuscule des dieux* à Bayreuth – un rôle de prédilection dont elle a laissé en 1953 un enregistrement de référence sous la baguette de Furtwängler –, Léonore frémissante dans *Fidelio* de Beethoven, Martha Mödl a fait admirer dans le monde entier sa voix sombre et sensuelle. Dans les années 1970, elle aborde une seconde phase de sa carrière avec des rôles de caractère. Un de ses grands succès sera, à l'Opéra de Hambourg, le rôle de Madame Herring dans *Albert Herring*, de Britten. Inoubliable héroïne wagnérienne certes, Martha Mödl a aussi été une admirable interprète de Richard Strauss (Clytemnestre dans *Elektra*), Bertolt Brecht/Kurt Weill (Leocadia Begbick, la mère maquerelle du bordel de *Mahagonny*) ou Aribert Reimann (la momie de *La Sonate des spectres*).

Marie-Aude Roux

■ **GABRIEL FARKAS**, ancien rédacteur en chef à *France Soir*, est mort, samedi 15 décembre, à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Né en Hongrie le 3 novembre 1922, Gabriel Farkas avait été déporté durant la guerre comme juif et communiste. Arrivé à Paris après la guerre, il étudie à l'Institut d'études politiques. En 1949, il décide de ne pas rentrer en Hongrie, demande l'asile en France et devient journaliste. Engagé par Pierre Lazareff à *France Soir* en 1956, Gabriel Farkas, spécialiste de l'économie et des pays de l'Est, y fait rapidement carrière, devenant chef des informations politiques, économiques et sociales en 1965, éditorialiste en 1968, puis rédacteur en chef de 1975 jusqu'à sa retraite en 1987.

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris. Enghien. Gérardmer. Sinop.

M. et Mme Christian MEGRELIS,
Mme Jean PERRIN
sont très heureux d'annoncer la naissance, le 8 décembre 2001, de leur petite-fille

Camille, Chantal, Monique,

au foyer de

Marie-Louise MEGRELIS
et
Pierre-Marie PERRIN.

– Londres. Roanne. Obernai.

Muriel et **Ariel BAUER**
laissent à Solal la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Elsa,

née le 30 novembre 2001.

Pour une longue vie pleine de joie et d'équilibre !

– **M. et Mme Alain FOURMENT**
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Quiterie,

le 7 décembre 2001,

chez
M. et Mme Gautier BÉRANGER.

Anniversaires de naissance

Olympe
mon amour,

Hugo, maman et moi-même t'offrons, en ce grand jour, un petit bout du Monde
.

Papa

Famille **ACQUIER-BELOTTI.**

Mariages

Jean et **Monique MALAURIE**
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Eléonore-Ikouma
avec
Jonathan UNGAR.

Leur union a été célébrée dans l'intimité le 15 décembre 2001, par le révérend Michaël Screech, en la cathédrale d'Oxford.

e-mail : e.malaurie@virgin.net

Pacs

Jean-Yves et Olivier

se sont pacsés le 13 décembre 2001, dans le 20e arrondissement.

Hérissons et pandas se réjouissent.

Une fête suivra.

Décès

– **Malka Ribowska**

a la douleur de faire part de la disparition tragique de son fils,

Simon ALLIO-RIBOWSKI,

à l'âge de trente-trois ans.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

40, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la tristesse de faire part du décès, le 14 décembre 2001, à Châtenay-Malabry, de leur confrère

André BLANC-LAPIERRE,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
membre de l'Académie des sciences, qu'il a présidée en 1985 et 1986.

André Blanc-Lapierre était professeur émérite à l'université Paris-Sud-Orsay-II. Il fut directeur général de l'Ecole supérieure d'électricité de 1969 à 1978.

L'œuvre scientifique d'André Blanc-Lapierre a porté essentiellement sur la description des signaux aléatoires et de leurs applications à de nombreux domaines de la physique.
Il a été le véritable fondateur de l'Ecole française de traitement du signal, aujourd'hui très vivante.

– A l'annonce de la mort de

Jean BAZIN,
directeur d'études à l'EHESS,

l'équipe « genèse et transformation des mondes sociaux » et ses étudiants tiennent à exprimer leur chagrin, leur reconnaissance et toute leur affection.
(Lire ci-contre.)

– Catherine Sfez
se joint à Lou et Zoé,
qui annoncent la mort de leur père,

Gianluigi BRAGANTIN,

à Rome, le 7 décembre 2001.

Leurs amis se réuniront rue Oberkampf, dimanche, à partir de 17 heures.

– Les Amis de *Tribune socialiste*, ex-PSU,
saluent la mémoire de

Yvan CRAIPEAU,
l'un des fondateurs du PSU,

décédé le 13 décembre 2001.

Il a marqué par son action et sa pensée une génération de militants.

40, rue de Malte,
75011 Paris.
*(*Le Monde *du 18 décembre.)*

– Le président et les membres du conseil d'administration,
Le délégué général et le personnel de la Scam,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur ami

Gérard FOLLIN,
ancien membre du conseil d'administration,
ancien président de la commission du répertoire audiovisuel,
lauréat du prix Scam du meilleur documentaire de l'année en 1981,

survenu le 15 décembre 2001,
dans sa soixante-troisième année.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

Scam,
5, avenue Vélasquez,
75008 Paris.

– La direction régionale de France 3 Limousin-Poitou-Charentes,
Marc Wilmart,
cofondateur du magazine « Aléas »,
responsable de l'antenne et des programmes,
Ses amis de France 3 Limousin, Poitou-Charentes,
Martial Codet-Boisse,
son proche collaborateur,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Gérard FOLLIN,
réalisateur et initiateur du magazine ALEAS,
depuis octobre 1991, à Limoges.

Ils s'associent au chagrin de Lise, son épouse, de Michel, son frère, et de l'ensemble de sa famille.

Les obsèques auront lieu vendredi 21 décembre 2001, à 11 h 30, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.
(Lire ci-contre.)

– Eymet (Dordogne).

Mme Josette Gallon,
son épouse,
M. et Mme Philippe Gallon
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Gallon
et leurs enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GALLON,
chevalier et officier de l'ordre national du Mérite,
consul général de France,

survenu le 18 décembre 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 décembre, à 15 heures, en l'église d'Eymet.

Inhumation au cimetière de cette même commune.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Janine Jaubourg,
son épouse,
Catherine Jaubourg,
François et Marie-Laure Jaubourg,
Michel Jaubourg,
Bernard Jaubourg et Dominique,
Odile Jaubourg,
ses enfants,
Marianne, Sabine, Emmanuel, Caroline, Agathe, Matthieu, Nicolas,
ses petits-enfants,
M. et Mme Roland Violot,
M. et Mme Jean Fasquelle,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean JAUBOURG,

survenu à Compiègne, le 17 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Antoine de Compiègne.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Grande Vénerie,
8 B, rue de Bournonville,
60200 Compiègne.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

– Brest. Rennes. Paris. Porspoder.

Jean et Thérèse Jullien-Bellec,
Yves et Annie Jullien-Péan,
Marguerite Denniel-Jullien,
Monseigneur Jacques Jullien,
Renée Jullien,
Paul et Annick Jullien-Wacongne,
Claude et Christine Jullien-Le Bourhis,
Marie-Bernadette Jullien,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie JULLIEN,
leur sœur aînée,

rappelée à Dieu le 12 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

De la part de ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, de toute la famille et de ses nombreux amis.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 14 décembre, en l'église Saint-Louis de Brest.

– La Congrégation romaine de Saint-Dominique,
Sa famille,
Ses amis,
font part de l'entrée dans la lumière de Dieu de

Sœur JeanPaul Paulus,
prieure générale de 1981 à 1993.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Leu, Paris-1er, le jeudi 20 décembre 2001, à 14 heures.

A l'issue de la messe, elle sera inhumée dans le cimetière de sa communauté de Livry-sur-Seine.

– Le Groupe 25 Images (Association de réalisateurs de fiction pour la télévision) a la douleur de faire part du décès de

Claude SANTELLI,

survenu le 14 décembre 2001.

Le Groupe 25 Images salue en Claude Santelli l'un de ceux qui ont donné ses plus grands titres de noblesse à la télévision.

Il présente ses condoléances à tous ses proches.

– Les Rencontres internationales de télévision de Reims
saluent la mémoire de

Claude SANTELLI,
grand homme de télévision,

qui a laissé son empreinte sur plusieurs générations de téléspectateurs et qui fut de ceux qui ont donné ses plus belles lettres de noblesse au huitième art.

Elles présentent leurs condoléances à toute sa famille, et notamment à sa femme, Prune Berge-Santelli.
*(*Le Monde *du 18 décembre.)*

Anniversaires de décès

– Le 20 décembre 2000,

Elda BERCOFF,
née **FERRERA,**

disparaissait.

Que ceux et celles qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Il y a dix-huit ans, le 20 décembre 1983,

disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

– Boston. Rouen. Asnières. Boulogne.

Il y a cinq ans, disparaissait

Jacqueline SALLEBERT,

Ceux qui l'ont connue et aimée ne l'oublient pas.

Familles Berliner, Patrier, Sallebert.

Souvenir

– Il y a un an, disparaissait

Mme Suzanne PAJOT.

Sa famille et ceux qui l'aimaient ne l'oublieront jamais.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Le renouveau de Clichy-Montfermeil passe par celui du commerce de proximité

Dans ces quartiers en grande difficulté du nord de la région parisienne, 70 millions de francs sont consacrés à la rénovation d'un centre commercial. Les pouvoirs publics font le pari de la qualité pour donner une nouvelle chance à une population en voie de paupérisation

UNE VITRINE comme un défi. Sous l'élégant auvent, les murs de verre de l'entrée du centre commercial du Chêne-Pointu, à Clichy-sous-Bois, reflètent les grands ensembles de cette banlieue du nord de Paris. La rénovation de cette rue couverte, bordée d'une trentaine de magasins, s'achève sur un pari qui va bien au-delà du choix de matériaux ostensiblement plus fragiles que le bardage de métal habituellement dressé contre la violence des cités.

Clichy-Montfermeil, un des quartiers les plus « sensibles » de toute l'Ile-de-France, à cheval sur les deux communes de Seine-Saint-Denis, se voit ainsi offrir une nouvelle chance. La remise en état de 10 000 mètres carrés de commerces illustre la volonté de traiter d'une autre façon les problèmes d'un site qui concentre toutes les difficultés de ce qu'on appelle les « quartiers sensibles ».

Rien ne destinait Clichy-Montfermeil à devenir le symbole des erreurs de l'urbanisme des années 1960. Ce grand ensemble de copropriétés privées disposait, au départ, de nombreux atouts. Les immeubles sont construits en lisière de la belle forêt de Bondy, à une quinzaine de kilomètres, seulement, de la capitale. Les appartements des cités du Chêne-Pointu et des Bosquets trouvent rapidement preneurs. Pendant une quinzaine d'années – la durée des emprunts de ces familles qui accèdent pour la première fois à la propriété – les 50 000 habitants oublient même que l'autoroute promise vers la capitale ne se fera jamais. Ils font un succès au centre commercial du Chêne-Pointu, dont le sigle – CCCP – amuse cette banlieue qualifiée alors de « ceinture rouge ». *« Mon chiffre d'affaires ne cessait d'augmenter,* se souvient Daniel Garcette, opticien, un des seuls à être restés depuis l'ouverture. *Les choses ont commencé à changer avec l'arrivée des premiers ateliers clandestins dans les tours. Puis une moyenne surface alimentaire n'a pas été remplacée... »*

Il faudra vingt ans pour que le centre perde la plupart de ses commerçants, et se dégrade jusqu'à devenir complètement inhospitalier. Il est victime de la concurrence des nouveaux centres commerciaux de la région, d'erreurs de gestion... Cette décrépitude accompagne la dégradation des immeubles en copropriété. Les nouveaux arrivants, essentiellement des immigrés, n'arrivent plus à payer les charges. Le chômage touche sévèrement des familles handicapées par la mauvaise desserte du quartier. Les communes elles-mêmes ont de grandes difficultés. A Clichy, il faut construire 25 écoles pour une population de plus en plus jeune : 700 naissances par an, 52 % de moins de 25 ans...

Clichy-Montfermeil devient un des sites prioritaires de la politique de la ville. Un vaste programme public de rachat des appartements privés est lancé. Il n'empêche pas les marchands de sommeil de louer à plusieurs familles des F4 rachetés 50 000 francs. En 1996, sous l'égide d'Eric Raoult, ministre de la ville et député RPR de Seine-Saint-Denis, le secteur est classé en zone franche. Des avantages fiscaux sont accordés pour une durée de cinq ans aux investisseurs.

En 1995, les premières études de réhabilitation du centre commercial confirment qu'une zone de chalandise existe : la fréquentation des marchés de plein air en est la preuve. Une nouvelle société d'économie mixte est créée pour le *« grand projet urbain de Clichy-sous-Bois-Monfermeil » :* la SEM-CM. Claude Dilain, le maire (PS), demande à cette SEM le rachat, pour 9 millions de francs, d'un centre qui plombe les finances de sa ville : *« Nous avons le plus faible potentiel fiscal du département, 180 millions de francs de budget de fonctionnement pour 28 000 habitants, alors que Saint-Denis dispose de plus de 1 milliard pour 87 000 habitants. »*

L'Etat, le conseil régional d'Ile-de-France, l'Europe, avec ses fonds Pic-Urban, apportent leurs aides : en tout, 70 millions de francs. La SEM-CM accélère les études. *« Elles valident un projet de centre commercial de proximité, généraliste et populaire,* résume Bruno Roussel, directeur de la SEM. *Il est exclu d'en faire un marché ethnique ou une concentration de soldeurs. »* La SEM-CM recherche un investisseur privé capable de gérer le centre au terme de sa rénovation. En attendant, la Caisse des dépôts et consignations et l'Epareca, l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, prennent le relais.

Dès le début des travaux, des commerçants reviennent. Patrick Verge, le buraliste, qui était tête de liste UDF aux dernières municipales, a racheté son fonds de commerce pour une bouchée de pain il y a quelques années : *« Mais, aujourd'hui, je vais revendre, parce que je ne crois pas à l'avenir à long terme du centre. Il ne suffira pas à redynamiser le quartier. Les problèmes demeureront, en particulier pour les jeunes. »* Des moyennes surfaces s'installent. Il ne reste que quatre boutiques à occuper. La Poste a réservé un vaste espace à l'entrée du centre. Juste à côté, Rachid Allam, un jeune pharmacien, ouvre ses cartons : *« Je suis originaire du Maroc, et venir ici est pour moi une forme de solidarité. J'ai confiance dans la gestion du centre. En revanche, je reste sceptique sur l'avenir du quartier. »*

> Pour le maire, cette rénovation est avant tout « une opération de requalification »

Pour le maire de Clichy, cette rénovation est avant tout *« une opération de requalification urbaine ». « Elle devra permettre aux habitants de regagner du pouvoir d'achat,* explique M. Dilain. *Il faut sortir de la spirale de la paupérisation. »* A quelques jours de l'inauguration officielle, aucun tag, aucune dégradation, sur les murs fraîchement repeints du centre du Chêne-Pointu. Alors qu'un peu plus loin, dans le quartier des Bosquets, un petit centre commercial délabré vient d'être entièrement dévasté par des vandales.

Christophe de Chenay

Vers la création de postes de « développeur » économique dans les quartiers

LE DÉVELOPPEMENT économique des banlieues en difficulté n'est plus *« une simple intention, mais une réalité ».* Tel est le message que Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, comptait adresser, mercredi 19 décembre, à Paris, lors d'une *« journée nationale d'échanges »* sur la revitalisation économique des quartiers populaires. Organisée par la Délégation interministérielle à la ville (DIV), cette rencontre devait permettre à des acteurs de terrain d'exposer leurs projets (pépinières d'entreprises, restructuration de centres commerciaux...) et de présenter les outils disponibles pour redynamiser l'économie des cités défavorisées.

Inaugurée en 1977, la politique de la ville a mis l'accent sur le réaménagement urbain, la restauration du bâti, la création ou le maintien d'équipements collectifs, la vie associative... En 1996, le gouvernement d'Alain Juppé lance le *« pacte de relance pour la ville ».* Pour *« favoriser l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des populations »,* il prévoit deux mesures-phares : des exonérations fiscales et de charges sociales à l'intérieur de 44 zones franches urbaines (ZFU) ; les contrats emploi-ville (CEV) au profit de jeunes résidant dans des quartiers défavorisés.

Ces dispositions ont connu des fortunes diverses : remplacés par les emplois-jeunes de Martine Aubry, les CEV ont profité à environ 15 000 personnes de moins de 25 ans alors qu'elles devaient être 100 000. Deux études, rendues publiques cet été, ont tiré un bilan nuancé des ZFU (*Le Monde* du 4 juillet) : quelque 26 000 emplois ont été créés – ou transférés – dans les zones franches entre 1997 et 1999, mais seulement 7 000 résidants de quartiers populaires ont été embauchés.

INTERVENTION DE « PARTENAIRES »

Le dispositif, qui devait durer jusqu'au 1er janvier 2002, ne sera donc pas reconduit. Les exonérations prévues pour les ZFU seront maintenues pendant trois ans, à des taux dégressifs. De nouveaux allégements fiscaux seront octroyés, dès le début de 2002, aux sociétés nouvelles qui s'installeront dans l'une des 416 zones de redynamisation urbaine. En outre, des primes (30 000 francs par an, sur deux années) seront attribuées pour toute embauche de chômeurs de longue durée.

Enfin, le gouvernement souhaite épauler des projets grâce à l'intervention de *« partenaires » :* la Caisse des dépôts et consignations, le Fonds de revitalisation économique, l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux... Pour *« ordonner »* leurs initiatives, M. Bartolone veut faire émerger une fonction nouvelle : celle de *« développeur territorial »,* qui servirait d'*« interface entre aménageurs, promoteurs, financeurs ».* Mercredi, le ministre devait annoncer *« un véritable plan de recrutement »* lancé en 2002 pour que ces *« postes d'expansion économique »* soient au moins assurés dans les quelque cinquante sites en grand projet de ville.

Bertrand Bissuel

chèque forfait ajustable

★ BETC EURO RSCG

sur le forfait ajustable Noël

Jusqu'au 15 janvier 2002, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente, bénéficiez du forfait 2 heures pour seulement 30,5 euros par mois, avec : l'option optima gratuite, 1 heure par mois vers 3 numéros préférés, 30 SMS et 1 heure de WAP par mois, soit une économie de 150 euros par an. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

Offre valable en France métropolitaine, pour toute souscription d'un abonnement de 24 mois minimum au forfait ajustable Noël. 30,5 euros (200,07 F) au lieu de 43 euros (282,06 F) soit une économie annuelle de 150 euros (983,94 F). Forfait de communications en France métropolitaine, hors numéros spéciaux dans la zone de couverture du service.

(Publicité)

Le leader du CRM poursuit son avancée mondiale.

« ***Siebel 7 va encore plus loin*** en proposant une application extrêmement riche en fonctionnalités présentée dans une ***Architecture Smart Web***. Le tout est conçu pour permettre ***une installation rapide, des mises à jour*** souples et faciles et ***obtenir une réduction des coûts de possession à long terme***. »

Mike Lawrie, Senior VP and Group Executive, Sales and Distribution, IBM Corporation, Novembre 2001

« L'interface utilisateur Internet de Siebel 7 est à la fois « zéro installation » et « zéro administration ». Elle permettra certainement ***l'accélération du déploiement*** de ***Siebel eBusiness Applications*** auprès de milliers d'utilisateurs de BT Retail ainsi qu'une ***réduction massive en matière de charge et de coût d'administration des postes utilisateurs***. »

Paul White, Chief Designer, BT Affinitis, Novembre 2001

« Nous possédons encore un grand nombre d'applications internes donc l'intégration d'applications est un critère majeur. Siebel 7, avec son ***Architecture Smart Web***, avancée, ***rend possible une intégration transparente*** au sein d'environnements complexes tels que les nôtres. »

Clemens Kaiser, Head of eCommerce, Bayer, Octobre 2001

« ***La concurrence a de bonnes raisons de se faire du souci...*** Toutes les applications sont à présent basées sur Internet et intègre une nouvelle Architecture Smart Web « ***zéro installation*** » sur le poste client. Celle-ci consiste en une infrastructure de portail et ***un nouveau réseau d'applications*** très simple à utiliser qui s'inscrit très facilement dans le réseau d'applications tiers. Elle dispose de capacités d'analyse dans toute la suite applicative, et gère de manière intelligente la mise en page et l'échange de données sur le web. »

Bruce Richardson, AMR Research, 5 Octobre 2001

Pour plus d'informations sur Siebel 7, appelez-nous au 0-800-919-728
ou consultez le site www.siebel.fr

SIEBEL®

Un service de qualité : une entreprise performante.

©2001 Siebel Systems, Inc. Tous droits réservés. Siebel et le Logo de Siebel sont des marques déposées de Siebel Systems, Inc. D'autres produits, noms, logos peuvent être des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

Afghanistan, du cavalier au Predator

AFP

L'opération « Liberté immuable » n'a pas été un laboratoire, comme le furent les opérations en Serbie et au Kosovo, en 1999. Si les militaires américains ont innové, c'est en combinant les différentes possibilités de leur « quincaillerie » : missiles intelligents, drones de combat, robots-espions…

D'UN côté, comme la télévision l'a popularisé par des images prises à la dérobée, il y a ce commando des forces spéciales – auréolé du prestige d'appartenir à une élite militaire – caracolant à cheval sur les sentiers de la montagne afghane. Vision d'une guerre d'antan, quand le cheval préfigurait la mécanisation des armées. Vision dépassée, du temps où l'armée polonaise, héroïque, se lançait à cheval à l'assaut des chars allemands. D'un autre côté, mais, là, les images se font rarissimes à la télévision pour des raisons de secret militaire, il y a le drone, cet avion-espion sans pilote, aussi silencieux qu'un oiseau dans le ciel, qui évolue au-dessus de ses prochaines cibles, contrôlé à distance depuis le sol. Vision de la guerre de demain. Vision futuriste, quand les avions bourrés d'armes n'auront plus personne à bord et qu'ils seront eux-mêmes guidés automatiquement, recevant leurs ordres de qui les manipule sur un simple écran, comme dans ces jeux vidéo où les adversaires n'ont pas un regard l'un pour l'autre ou comme un enfant le fait pour son modèle réduit.

Le choc de ces deux images, c'est, d'une certaine façon, l'opération « Liberté immuable » que les Américains mènent en Afghanistan depuis le 7 octobre. Avec, probablement, une troisième image – celle-là davantage médiatisée au moins depuis la guerre du Vietnam dans les années 1970 – du sillage de condensations en plein ciel du bombardier B-52 propulsé par ses huit puissants réacteurs et crachant son interminable chapelet de bombes avec, à terre, les champignons de fumée de leurs explosions.

A dos de cheval et armement « high tech », en soutien à une rébellion chichement équipée de matériels anciens par les Russes, face à une troupe talibane dotée d'un fusil d'assaut et de quelques munitions. La guerre en Afghanistan n'a pas été un laboratoire comme ce futle cas, en 1999, en Serbie et au Kosovo, quand les Américains usèrent et abusèrent de ces bombes au graphite, inconnues jusqu'alors, qui avaient l'art de plonger les villes dans le noir en neutralisant, mais sans les détruire, les transformateurs d'électricité. Même la gigantesque bombe Daisy Cutter (coupeuse de marguerites), qui ne pèse pas moins de 7,5 tonnes, a la taille d'une voiture Coccinelle et a eu des effets terrifiants pour les combattants, avait déjà servi au Vietnam, pour dépouiller le sol de sa végétation, et en Irak, pour effrayer les soldats de Saddam Hussein. Ce sont, comme en Irak, des AC-130, surnommés « canonnières volantes », qui en ont largué, dans le geyser de feu dont est capable cet avion hérissé de canons, de mitrailleuses à cadence très rapide et de lance-roquettes.

De fait, s'il y a eu, en terre afghane, expérimentation par les Etats-Unis de leur « quincaillerie », comme disent les militaires, c'est davantage dans l'ordre de la combinaison de leurs différents types d'armes, de manière à tirer profit de la panoplie disponible pour obtenir les effets désirés sur le terrain, avec le plus d'efficacité possible.

C'est, par exemple, le cas de la Task Force 58, composée de marines, qui a accompli – exploit passé inaperçu – la plus longue des missions d'assaut jamais confiées à ce corps depuis sa création. A partir du porte-aéronefs *Kitty-Hawk*, des hélicoptères AH-1-W Cobra, UN-1N Huey ou CH-53E Super Stalion, appuyés par des avions Harrier à décollage et atterrissage verticaux, ont amené près de Kandahar une infanterie de 1 500 hommes avec ses matériels, après 650 kilomètres de vol en rase-mottes. Le colonel Peter Miller, chef d'état-major de ce raid baptisé *Swift Freedom* (Liberté rapide), estime que les équipages et leurs machines ont opéré *« à la limite extrême de leurs capacités »*.

C'est aussi le cas du B-52. Voilà un bombardier qui a ses quarante-sept ans bien sonnés depuis son premier vol. Au début, durant la guerre froide, il transportait des bombes nucléaires pour dissuader l'Union soviétique. C'était à l'époque le symbole du Docteur Folamour, ce héros d'un film hollywoodien qui stigmatisait l'Apocalypse. Ce mastodonte de 220 tonnes à pleine charge est devenu, ensuite, un *« camion à bombes »*, selon l'expression imagée de spécialistes, puisqu'il est capable à lui seul de larguer une trentaine de tonnes de bombes classiques, de missiles air-sol ou de croisière, à quelque 14 000 kilomètres de sa base d'envol.

Depuis, le B-52 a été modernisé et il connaît une seconde jeunesse. Des 744 exemplaires construits durant les années 1950 et 1960, il existe encore une centaine, qui sont entretenus pour tenir pendant une quarantaine d'années supplémentaires. Pour les besoins de la guerre en Afghanistan, l'appareil a subi une « révolution » technique, en ce sens qu'il est passé du stade de bombardier stratégique, lourd et peu manœuvrant, à celui d'avion tactique, apte au combat rapproché malgré son envergure. On l'a doté d'un nouveau système de données qui lui permet de recevoir en vol les coordonnées de ses objectifs pour viser des cibles « émergentes », celles qui se découvrent au dernier moment. Pour ce type de raids, et en Afghanistan il en a été abondamment pourvu, il est muni désormais de bombes à fragmentation et de missiles « intelligents » *(smart bombs)*.

Très controversées, les bombes à fragmentation *(cluster bombs)* sont un peu des poupées russes : le B-52 en largue une trentaine (des CBU-87), chacune d'elles lâche plus de deux cents petites bombes (des BLU-97) qui, à leur tour, libèrent, chacune, trois cents engins explosifs, de couleur jaune et de la taille d'une canette de bière. De quoi « arroser », avec une seule CBU-87, la superficie d'une douzaine de terrains de football américain et laminer tout ce qui peut y avoir été concentré, hommes et matériels. En moyenne, 10 % de ces engins lâchés en grappes n'explosent pas au sol. De sorte qu'ils agissent après-coup à la manière insidieuse et anarchique d'une mine anti-véhicules et antipersonnel, interdite par traité international, qu'on ne parvient pas toujours à détecter à temps.

A côté, le missile « intelligent » paraît, si l'on ose dire, moins barbare. Le *joint direct action munition* (JDAM), une bombe de 1 tonne que largue un B-52, est guidé jusqu'à son objectif par le système GPS *(global positioning system)*, bien connu des plaisanciers, depuis le sol où se dissimule un commando censé transmettre à l'équipage les coordonnées de tir au moyen d'un satellite. Mais le JDAM n'est pas aussi précis que veut bien le dire son constructeur. Les performances de la technologie ne sont pas toujours au rendez-vous. La preuve ? Le 5 décembre, près de Kandahar, un tel missile est tombé tout près d'une position tenue par des soldats américains : trois GI ont trouvé la mort, vingt autres ont été blessés, et Hamid Karzaï, le responsable pachtoune choisi pour diriger l'exécutif provisoire afghan, a été légèrement blessé. Neuf jours avant, cinq autres commandos américains avaient été blessés par un JDAM tiré d'un B-52 pendant le siège de la prison-forteresse de Mazar-e-Charif.

Durant la guerre du Golfe, en 1991, quelque 10 % des munitions étaient guidées. En Afghanistan, 90 % le sont. Avec le bombardier B-1, qui, à l'origine, avait été conçu pour lui succéder et qui dépasse la vitesse du son, les B-52 assurent 10 % des missions, mais ils larguent 70 % du tonnage global des munitions. C'est en quelque sorte la revanche, si on peut dire, d'un avion que certains avaient prématurément enterré.

Aujourd'hui, encore, ce bombardier traque le mollah Omar, Oussama Ben Laden et ses mercenaires dans leurs refuges, en compagnie des F-15 de l'armée de l'air et des F-18 de la marine américaine. Si les B-52 pilonnent le terrain, les deux autres avions ont reçu une mission plus sélective.

C'est, en effet, à ces deux appareils, relevant de longue date de la panoplie américaine, qu'il est revenu de viser les tunnels, labyrinthes et grottes où sont censés se cacher les derniers talibans. Avec leurs moyens de détection thermique, qui repèrent la chaleur dégagée par toute présence humaine, même enfouie, ou par un système de ventilation même camouflé. Avec les missiles AGM-65 Maverick mais, surtout, avec une bombe mieux adaptée, la GBU-28, dont la charge de 300 kilogrammes d'explosifs à haut pouvoir de destruction a été spécialement conçue pour traverser, grâce à sa pointe résistante et pénétrante, des parois jusqu'à 6 mètres d'épaisseur et pour déclencher une déflagration à l'intérieur des locaux où elle atterrit. Au sol, un commando de guidage ou, en vol, un autre avion d'accompagnement désignent l'objectif en « l'illuminant » avec un laser. La GBU-28 s'oriente en épousant le rayon laser. Pour autant, ce n'est pas véritablement une nouveauté. Par deux fois, en Irak, la GBU-28 a déjà été utilisée à l'encontre de cibles souterraines par des bombardiers F-111.

En réalité, ce qui a été nouveau en Afghanistan, c'est l'existence de ce trio tactique fondé sur l'action des commandos spéciaux, le recueil de renseignements par des agents tous azimuts et le recours intensif à l'aviation. Sans oublier les initiatives des guerriers antitalibans en première ligne, non pas de simples supplétifs, mais des hommes habitués au terrain et épaulés par les forces spéciales américaines.

Par exemple, dès le 7 octobre, le capitaine Jason Amerine, envoyé en Afghanistan avec une dizaine de ses hommes, a eu pour tâche de trouver un chef pachtoune qui pouvait jouer les rassembleurs. Le sort a voulu que ce soit précisément Hamid Karzaï. Pendant des semaines, le commando va vivre avec ses miliciens, partager leurs repas, coucher sous le même toit et, en fin de compte, gagner leur confiance. *« Hamid,* a rapporté l'officier américain au quotidien *Washington Post, a organisé les défections et les ralliements. Nous avions mis tous nos espoirs en lui. A mon avis, l'outil le plus efficace de cette guerre aura été son téléphone. »* Conclusion : *« Tant qu'on a de bons moyens radio,* dit le capitaine Amerine, *on peut y aller en petite tenue, avec des babouches et faire notre travail. »*

De bonnes communications, certes, avec le commandement. Mais aussi, de bons yeux et de bonnes oreilles. Et, sur ce point, les Etats-Unis sont restés singulièrement discrets. Jamais auparavant, en effet, pas même dans les Balkans, les Américains n'auront fait un emploi aussi massif de leurs drones, ces petits ou gros avions-espions sans pilote. Les armées en ont fait un large usage, la Central Intelligence Agency (CIA) aussi.

LE chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, le général John Jumper, l'admet du bout des lèvres. *« La guerre du renseignement*, dit-il, *a commencé. »* Et, sous-entendu, nous en sommes le leader. Au-dessus d'un pays montagneux et enclavé, difficilement accessible, le drone s'est révélé un outil-clé. Le Predator, notamment, mais aussi le dernier-né de la gamme, le Global Hawk. Le drone Predator a beau être lent, peu ou pas « furtif », vulnérable à des défenses sol-air, il n'en a pas moins été les yeux et les oreilles du haut commandement, croisant pendant quarante heures d'affilée, à 7 000 mètres d'altitude, et guidé par un opérateur au sol qui demeure à l'abri, à des centaines de kilomètres de là. Il fournit des images de nuit et de jour, démasque des objectifs camouflés, écoute et, dans certains cas, sert de relais radio à des unités engagées.

> Durant la guerre du Golfe, en 1991, quelque 10 % des munitions étaient guidées. En Afghanistan, 90 % le sont

C'est même une première, en Afghanistan. Les nouveaux systèmes de données qu'il embarque ont permis au Predator de réaliser en plein vol des liaisons d'images vidéo transmises à l'AC-130 pour que, dans la foulée, la « canonnière volante » matraque les combattants au sol sur la foi des informations qu'elle venait de recevoir. La CIA est allée plus loin encore : elle a armé un drone, en lui adjoignant – du jamais- vu à ce jour ! – deux missiles antichar Hellfire tirés ainsi à distance et sans risques pour ses servants sur des cibles mobiles. Voilà donc le drone de combat. En quelques années, on est passé du robot-espion UAV (*Unmanned Aerial Vehicle*), relativement classique, au robot de combat UCAV (*Unmanned Combat Aerial Vehicle*), agissant en toute impunité. A terme, c'est peut-être la fin des « Chevaliers du ciel », comme souvent on surnomme les pilotes d'avions de combat. Demain, pourquoi pas, les pilotes auront disparu du ciel. Ils seront derrière leurs consoles, à terre, en train de manipuler frénétiquement leurs ordinateurs et leurs manettes pour s'affronter par robots interposés. Ce sera la guerre « zéro mort », sauf pour les populations soumises à leurs bombardements.

Jacques Isnard

AFP

COURTESY OF NORTHROP GRUMMAN/GAMMA

Le drone Predator, lors d'un vol d'essai en 1995 (en haut). La bombe GBU-16 arme un appareil embarqué sur le porte-avions « Theodore-Roosevelt » (à gauche). Une image virtuelle de l'avion furtif Pegasus (ci-dessus).

Grâce à Poutine, la Russie est en bonne voie

par Mikhaïl Gorbatchev

SELON moi, la concrétisation des décisions prises par la présidence russe aura des conséquences à long terme pour la Russie, l'Europe et la communauté internationale. Depuis un an et demi, date de son élection au poste de président, Vladimir Poutine a résolument œuvré contre l'inertie des années Eltsine, faisant le choix des intérêts nationaux, des intérêts de la majorité des citoyens, contre les intérêts étroitement égoïstes des clans, groupes et cercles familiaux du précédent président. Bien sûr, tout n'a pas encore été clarifié, mais il est évident que ces clans, dont celui de la famille Eltsine, sont de plus en plus éloignés du centre des prises de décision.

La situation est à la fois prometteuse et pas facile. Le caractère du président Poutine est un atout et il a le soutien de la majorité des citoyens russes. En d'autres termes, on peut dire que la Russie est en train de vivre un nouveau tournant. Il est évident que le choix a été fait de moderniser l'économie sans porter atteinte aux conditions sociales de la population. Comme le démontre notamment l'intervention du président dans les réformes de l'éducation, de la santé, du logement, de la législation du travail, intervention dont le but est de satisfaire les intérêts de la population.

C'est avant tout, au fond, cela qui maintient le fort taux de popularité de Vladimir Poutine. En matière de lois, les initiatives présidentielles visent à stimuler la libre entreprise, sont favorables aux investissements, à la défense du secteur privé, à la réforme de la fiscalité. Et aussi aux réformes de la justice et des retraites. Ce choix implique le règlement de problèmes difficiles, comme celui de vaincre l'opposition de ceux qui, au cours des années précédentes, vivaient grassement sans trop se soucier ni du pays ni de ses citoyens.

> Il sera impossible d'aller de l'avant sans prendre des mesures radicales pour mettre fin à la corruption et à l'illégalité du modèle eltsinien, et sans vaincre la prédominance de la bureaucratie

Il est clair qu'il sera impossible d'aller de l'avant sans prendre des mesures radicales pour mettre fin à la corruption et à l'illégalité du modèle eltsinien, et sans vaincre la prédominance de la bureaucratie. Selon le projet de Vladimir Poutine, tel que je le comprends, le gouvernement doit absolument remplir ses fonctions à l'aide des leviers législatifs, financiers et administratifs d'un Etat de droit, qui doivent, enfin, se mettre à travailler, et à travailler efficacement.

Pour cela, le soutien de la population sera déterminant. Mais pour réaliser ces projets, la Russie compte sur la compréhension et la coopération des pays occidentaux. A mon avis, cette compréhension mutuelle ne fait que s'ébaucher ; c'est un problème.

Sur la scène internationale, dès ses débuts, Vladimir Poutine a mené une politique juste et avisée. Petit à petit, prudemment, il a conduit la politique étrangère russe au tournant actuel. Cela concerne en premier lieu l'élaboration d'une nouvelle ligne à l'égard des pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Une telle approche paraissait s'imposer. Pourtant, ça n'a pratiquement pas été fait durant les dix dernières années. Et il n'est pas moins important que le président de Russie en soit venu à décider d'une amélioration radicale des relations avec les pays d'Europe occidentale ainsi qu'avec les Etats-Unis.

Les événements du 11 septembre ont accéléré la prise de décision en ce sens. Actuellement, d'âpres discussions ont lieu à l'intérieur du pays sur les risques éventuels, les problèmes existants et les intérêts contradictoires liés à la rénovation de la politique présidentielle, pour l'intérieur comme pour l'extérieur du pays. Ces discussions témoignent de l'évolution de la démocratie en Russie. C'est un premier point. En second lieu, il aurait été inconsidéré et irréaliste de se fixer l'objectif d'établir des relations paisibles à la fois à l'intérieur du pays et avec l'étranger proche et lointain. Comme on dit, pour aller de l'avant, il faut lever les obstacles qui surgissent.

Entre la Russie et les Etats-Unis, les désaccords sont nombreux. Mais n'y a-t-il pas de désaccords entre l'Europe et l'Amérique ? Et, pourtant, cela ne les empêche pas de mener simultanément des processus d'intégration. La Russie peut, elle aussi, y participer activement, en préservant sa singularité et sa souveraineté. Prenons l'exemple de l'OTAN : on parle de plus en plus souvent de l'insertion progressive de la Russie dans ses organes, dont ceux qui touchent aux prises de décision.

La vie montre qu'une nouvelle collaboration est devenue indispensable. Elle est déjà en train de se réaliser. Mais cela demande de nouveaux mécanismes, de nouvelles structures. Les propositions du président russe peuvent aboutir sans que la Russie entre dans l'OTAN. La coopération devient réaliste et peut être d'une utilité commune si elle repose sur l'égalité en droit, le partenariat et la responsabilité mutuelle.

On débat actuellement sur le fait de donner ou non un droit de veto à la Russie. Les représentants des Etats-Unis y opposent un refus catégorique. Je pense que le problème peut être résolu si l'on admet qu'il y a des questions – dans des cas exceptionnels – sur lesquelles la Russie doit avoir un droit de veto.

Plus généralement, une nouvelle mentalité est nécessaire aux deux parties, car, ce que j'observe, c'est plutôt la continuité des conceptions liées à la période de la guerre froide.

Les relations entre la Russie et l'Union européenne (UE) paraissent excessivement importantes. Au cours des deux dernières années, on a beaucoup parlé de la nécessité d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre l'UE et la Fédération de Russie. Le temps est venu de prendre des décisions et de trouver un nouveau type de coopération qui refléterait les véritables processus qui ont cours dans les relations entre nos pays.

> Sur la scène internationale, dès ses débuts, Vladimir Poutine a mené une politique juste et avisée. Petit à petit, prudemment, il a conduit la politique étrangère russe au tournant actuel

La création d'un nouveau mode de collaboration entre l'UE et la Russie supprimerait de nombreux problèmes qui surgissent sur les questions de l'élargissement de l'UE et des relations entre la Russie, les pays d'Europe centrale et orientale et ceux de la CEI. Or, si une nouvelle coopération est importante pour la Russie, elle signifierait aussi de grands succès pour l'UE, car la Russie a de nombreuses relations, qui continuent de se renforcer aujourd'hui, avec tous les pays qui rejoignent l'UE, ceux qui s'apprêtent à y entrer et ceux qui collaborent avec l'Union européenne.

Cela favoriserait un règlement plus rapide des problèmes politiques, économiques, techniques, tarifaires, et contribuerait à la création d'un espace économique européen commun. La coopération entre la Russie et l'UE s'avère être un élément-clé, un pont entre l'Europe et la Chine, ainsi qu'entre les régions asiatiques et pacifiques.

Les chances d'améliorer la situation mondiale sont réelles. L'expérience des dix dernières années a fait prendre conscience à la communauté internationale de la nécessité de créer un nouvel ordre mondial. Selon moi, l'administration américaine actuelle élabore une conception plutôt concrète et pragmatique de la gestion des relations internationales, tenant compte du contexte réel dans lequel évolue le monde. Les Etats-Unis commencent à réaliser que la création d'un monde unipolaire est chimérique. Même l'Europe, le tout premier allié de l'Amérique, refuse d'admettre ce plan. Il en va de même pour la Russie, la Chine, l'Inde et le monde arabe. L'américanisation du monde est impossible. Bien sûr, on peut tenter de la réaliser par la force, la pression, l'application de sanctions, et par le chantage financier. Mais ce serait une énorme erreur aux conséquences imprévisibles. Ce scénario doit résolument être rejeté.

Le monde a exprimé sa solidarité avec les Etats-Unis, lâchement frappés sur leur propre territoire. Même les pays critiques envers l'Amérique l'ont soutenue, ce qui est très important. Mais il faut bien comprendre qu'une telle attitude requiert que les Etats-Unis, à leur tour, soient respectueux à l'égard des autres. Si on ne le comprend pas à Washington, cette coalition de solidarité peut rapidement s'effondrer. Aujourd'hui, alors que nous sommes les témoins d'une nouvelle euphorie, celle de la victoire sur les talibans, il faut dire fermement et précisément que le recours aux bombardements contre des Etats et des populations entières en guise de lutte antiterroriste est absolument inacceptable. Les pertes massives dans la population civile, la destruction de tous les moyens d'existence d'un peuple ne font qu'augmenter la haine dans le monde. Ce qui a un effet boomerang.

La communauté internationale unie à la coalition antiterroriste dispose d'instruments politiques, économiques, diplomatiques, financiers, et de beaucoup d'autres. De plus, il ne faut pas oublier que le terrorisme germe sur la misère et l'arriération des peuples de nombreux pays qui poussent la population au désespoir. Il ne faut toutefois pas oublier de conduire une lutte sans répit contre les terroristes.

Certes, il n'est pas exclu que certains tentent de profiter de la situation née du 11 septembre pour régler leurs problèmes – difficultés économiques entre autres – apparus, en fait, bien avant les attentats. Il faut craindre ceux qui cachent leurs intérêts personnels ou collectifs sous le drapeau de la lutte antiterroriste. Et il serait inexcusable que la guerre afghane se transforme en opération de redistribution des cartes du contrôle stratégique de telle ou telle région du monde.

De nouvelles actions communes pour régler le conflit palestino-israélien qui s'aggrave sont indispensables. La situation est telle que le processus d'affrontement peut dépasser les bornes, rendant impossible un retour à la paix. Ce conflit est une métastase qui peut s'étendre du Proche-Orient à l'ensemble du monde arabe et ébranler l'équilibre mondial dans ses fondements.

Il faudrait lancer un débat collectif sur la création d'un nouvel ordre mondial dans le cadre duquel les questions de sécurité du monde seraient réglées autrement. Il est inutile de se cacher que c'est le problème de la misère et du retard d'énormes régions du monde qui apparaît au premier plan. Bill Clinton me disait récemment, à Lisbonne, que la lutte contre la pauvreté était l'orientation prioritaire de ses futures activités. Même un homme tel qu'Henry Kissinger, connu pour son pragmatisme dur, a jugé nécessaire, lors de notre dernière rencontre à Tokyo et au cours de quelques discussions, de dire qu'il réexaminerait nombre de ses points de vue en fonction des événements du 11 septembre. Il est aussi convaincu de la nécessité d'un nouvel ordre mondial et que le siècle entier devra être consacré à sa création.

Depuis longtemps, j'invite à commencer cette œuvre. L'essentiel est de comprendre, d'élaborer les contours de ce nouvel ordre mondial et de définir les concepts sur lesquels il doit se fonder.

Mikhaïl Gorbatchev est ancien président de l'URSS et ancien secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique.

Traduit du russe par Anne Rodier.

© La Stampa

Publicité

Viande de bœuf

Aujourd'hui, comment mieux comprendre, comparer, choisir ?

Sécurité sanitaire ? Etiquetage ? Signes officiels de qualité ? Ces trois points sont parfois mal compris voire même confondus. Petit tour d'horizon pour s'informer… et se régaler.

Pour comprendre
La réglementation

Aujourd'hui, pour garantir sa sécurité sanitaire, toute viande bovine mise sur le marché obéit -au minimum- à la réglementation française et européenne.

■ L'INTERDICTION DES FARINES ANIMALES dans l'alimentation des bovins a été étendue à tous les animaux d'élevage. La viande rouge est issue d'animaux nourris exclusivement de produits végétaux (herbe, foin, céréales, tourteaux de soja…) et de compléments minéraux.

■ DES CONTRÔLES À TOUS LES STADES DE LA FILIÈRE, de l'élevage jusqu'au point de vente.

A la ferme : suivi sanitaire de l'animal et dépistage des maladies (dont l'ESB : encéphalopathie spongiforme bovine).

Avant et après l'abattage : nouveaux contrôles et vérification de l'identité des bovins. Après l'abattage, des tests sont effectués sur les animaux de plus de 24 mois : la viande ne sera commercialisée que si le test de dépistage de l'ESB est négatif. Obligatoire aussi : la vérification que les Matériels à Risque Spécifiés (MRS) ou tissus dits « à risques » sont retirés et détruits.

Pour comparer
L'étiquette

■ INFORMATION OBLIGATOIRE
La France fut le premier pays à s'imposer, pour la viande bovine française, un étiquetage avec mention de l'origine c'est-à-dire du pays de naissance, d'élevage et d'abattage de l'animal. A partir de janvier 2002, toutes les viandes bovines provenant de la Communauté Européenne devront suivre cet exemple. En grandes surfaces, cette étiquette vous informera sur l'origine. Chez votre boucher, un système d'affichage fournit les mêmes informations.

■ INFORMATION VOLONTAIRE
A partir du 1er janvier 2002, les professionnels français continueront à maintenir une démarche d'information volontaire. Cette information ne concerne donc que la viande de boeuf d'origine française : elle précise la catégorie (jeune bovin, génisse, boeuf, taureau ou vache) et le type (race à viande ou laitière).

Chaque animal est identifié au moyen d'une boucle d'oreille qui correspond à son passeport. Ce système d'identification rigoureux permet le suivi de l'animal. Il constitue la première étape de l'ensemble du système de traçabilité qui permet, notamment en magasin, de connaître l'origine de la viande.

Pour choisir

Les signes officiels de qualité

Des signes officiels de qualité attestent de systèmes de production spécifiques et font l'objet de contrôles complémentaires à ceux des pouvoirs publics.

▶ **Le Label Rouge**, par exemple, garantit une qualité gustative supérieure.

▶ **Le CQC** (Critères Qualité Certifiés) garantit certains critères, notamment de tendreté pour les morceaux à griller ou à rôtir.

▶ **Le label AB** (Agriculture Biologique) signale une viande issue d'un mode de production plus attentif à l'environnement.

▶ **L'AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée) garantit le lien d'un produit avec un terroir.

Le CIV vous informe

Le Centre d'Information des Viandes (CIV) est une association loi 1901.

Plate-forme d'échanges et d'information, le CIV réunit les professionnels, les pouvoirs publics, des associations de consommateurs, des scientifiques et un comité éthique.

Sa mission ? Contribuer à une meilleure connaissance, pour tous les publics, des viandes bovine et ovine et de leurs produits tripiers.

▶ Pour plus d'infos : **www.civ-viande.org**

Requiem pour Canal+

par Benoît Delmas et Eric Mahé

QUAND un groupe mène une réflexion sur l'avenir d'une de ses filiales, cela signifie que sa fin est envisageable. Canal+ est ainsi l'objet de ce brainstorming. Pourquoi ? Vivendi Universal est, depuis le 17 décembre, en passe d'accéder au titre de premier groupe de communication au monde. Coup sur coup, en l'espace d'une semaine, la prise de participation de Vivendi est passée de 44 % à 65 % dans USA Networks (en contrepartie de 10 milliards de dollars), le second câblo-opérateur américain, et à 10 % d'Echostar (moyennant 1,5 milliard de dollars), deuxième bouquet satellitaire américain. De facto, le groupe présidé par Jean-Marie Messier dispose de 86 millions de foyers américains qui sont prêts à recevoir les films Universal.

Et Canal+, dans tout ça ? Un fardeau, un boulet, un puits de pertes... La chaîne est déficitaire depuis plusieurs années, malgré les diverses déclarations de Pierre Lescure, le dernier exercice (2000) faisant apparaître une perte de plus de 2 milliards de francs. Exaspéré par les jérémiades des groupes de pression du cinéma français, Jean-Marie Messier va couper prochainement le cordon ombilical qui relie Canal+ aux financements du 7e art tricolore. La chaîne et sa filiale de coproduction, StudioCanal, versaient 1,2 milliard de francs par an aux professionnels du cinéma. Ces derniers vont perdre un quart de leur financement. Dévoiler pareil scénario catastrophe au printemps dernier nous a valu les ricanements de nombreux professionnels. Le ton risque de changer.

> Un fardeau, un boulet, un puits de pertes… La chaîne est déficitaire depuis plusieurs années

« Je suis enfin un Américain », doit se dire « J2M » devant sa glace. Pour mener à bien ses dernières emplettes de Noël, il doit acquérir cette nationalité tant convoitée. A la stratégie européenne prônée par le créateur de la chaîne, André Rousselet, s'est substituée une volonté du « tout-américain », qui porte ses fruits économiques. La presse américaine salue l'exploit de Messier : s'associer avec Barry Diller, le patron d'USA Networks, n'était pas une mince affaire. Entre loups du *big business,* rares sont les ententes fraternelles. La danse du ventre capitalistique, cash et échange d'actions, a servi de fiançailles entre Vivendi et USA Networks.

Conséquence immédiate, Pierre Lescure, jusqu'alors responsable des activités télévision et cinéma d'Universal, de Canal+ et de StudioCanal, s'est vu placardisé ce week-end. Il est désormais chargé de la stratégie globale de l'intégration *(sic).* Un titre ronflant, certes, mais que fera l'ex-enfant du rock entre un Barry Diller, surnommé par la presse hollywoodienne « Killer Diller », et Jean-Marie Messier « Moi-même maître du monde » ? Fort opportunément, de nombreux portraits de Denis Olivennes, directeur général du Groupe Canal+, ont fleuri dans la presse économique française depuis quelques semaines. Ce disciple de François Furet est désormais le nouvel homme de fer du groupe. Pierre Lescure semble bien seul.

Quant au cinéma français, que fera-t-il sans l'apport financier de Canal+ ? Il risque de subir le syndrome italien, lorsque Silvio Berlusconi a littéralement assassiné le cinéma transalpin dans les années 1980. En bref, moins de films, priorité aux *blockbusters* prémâchés et aux téléfilms. Seule solution, une redistribution des sources de financement. Aux producteurs d'être imaginatifs afin que le cinéma français continue sur sa lancée et évite la « harrypotterisation » de la pellicule. Sinon, il s'éteindra. Notre cinéma sera alors la victime de la passivité de ses producteurs et de l'inaction des pouvoirs publics.

Autre signe fort de la fin programmée de la chaîne : plusieurs centaines d'employés de Canal+ recevraient désormais directement leur salaire de Canal+ Technologies. Cette filiale est chargée de la conception et de la commercialisation des décodeurs. MediaHighway, le logiciel de télévision interactive qui est la propriété de ladite filiale, va être apporté à EchoStar, en guise de cadeau de mariage. Quelle sera la raison d'être de cette entité si Echostar est chargée de livrer les futurs décodeurs aux nouveaux abonnés ? La fusion envisagée ne va-t-elle pas se transformer en un Universal Technologies ? Quid alors des salariés de Canal+ Technologies ? Des rumeurs persistantes de plan social hantent les couloirs de la chaîne, quai André-Citroën.

Depuis le 17 décembre, le compte à rebours de la disparition de la chaîne cryptée est lancé. Si aucun repreneur ne se manifeste, le mot « fin » s'inscrira de façon indélébile sur le canal 4 de votre téléviseur. La fusion espérée, tant par Denis Olivennes que par Patrick Le Lay, de CanalSat et de TPS couperait court à toute tentative de relance de Canal+. Le fichier des abonnés, véritable trésor de guerre de la chaîne, serait alors basculé sur le nouveau bouquet satellitaire. Canal serait alors une coquille vide. Exit Canal+. *Welcome* to Vivendi Universal, ex-société française.

Benoît Delmas *est directeur de collection et conseiller audiovisuel aux éditions Fayard.*

Eric Mahé *dirige Stellaire Productions (courts et longs métrages).*

J2M n'est pas ministre de la culture

par Thomas Paris

DEPUIS un an qu'il a réuni Canal+ et Universal dans un groupe aux ambitions mondiales, chacun des actes de Jean-Marie Messier est analysé par la presse et par les professionnels du cinéma comme s'il était ministre de la culture. Une tribune dans ces colonnes (10 avril), où il défendait la diversité culturelle... de Vivendi Universal ; tout récemment, un dossier dans *Libération* faisant suite au rachat de USA Networks et annonçant la mort du cinéma français...

Il est important de faire la part des choses. J2M n'est pas un méchant. Il n'est certes pas un agneau, mais toutes ses actions sont au service d'une stratégie industrielle qui, dans un système capitaliste, est totalement légitime, irréprochable, et même assez remarquable.

Dans ces conditions, il est vain d'attendre de M. Messier qu'il fasse de la diversité culturelle. Même s'il s'en fait parfois le chantre et, par là, brouille les cartes et suscite des attentes, ce n'est pas son rôle, pas plus que ce n'est le rôle de Canal+ de financer à fonds perdus tout un pan du cinéma français. Ils le feront quand ce sera dans le cadre d'une stratégie en termes de positionnement, de recherche et développement, de fidélisation des talents ou d'image de marque, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'entreprises capitalistes, qui se battent pour la suprématie mondiale et qui ont des comptes à rendre à des actionnaires. On peut déplorer le système, mais on ne peut pas empêcher M. Messier de s'y conformer.

La stratégie de Vivendi Universal est-elle dangereuse pour la diversité culturelle, et notamment pour la survie du cinéma français ? Peut-être, mais elle est aussi légitime et, de ce fait, irréprochable. En tout cas, la régulation du secteur du cinéma ne peut être le fait de Canal+ Universal, pas plus qu'elle ne doit être pensée qu'en fonction de Canal+ Universal. La montée en puissance et l'arrivée en force de Vivendi Universal en Amérique peuvent remettre en cause l'équilibre actuel en termes de diversité culturelle. Mais d'autres événements sont à prendre en compte, qui peuvent modifier la donne.

> L'heure est à la redéfinition d'une politique en matière de cinéma qui ne doit plus être suspendue à la stratégie de M. Messier

Il y a d'abord l'émergence de l'Europe, qui suscite espoirs et craintes : d'un côté, cela peut déboucher sur un marché de taille comparable au marché américain, avec une puissance de feu non négligeable pour promouvoir d'autres cinématographies ; de l'autre, cela peut conduire à une remise en cause des systèmes d'aide actuels, nécessaires dans un marché qui restera toujours une mosaïque de marchés nationaux.

Il y a ensuite l'avènement des nouvelles technologies et de la numérisation à toutes les étapes de la chaîne de production, avec à nouveau deux effets opposés : d'un côté, un abaissement des coûts de production et des coûts de diffusion, qui peut se traduire par un abaissement des barrières à l'entrée et une ouverture à de nouveaux opérateurs (auteurs, producteurs, distributeurs, diffuseurs) ; de l'autre, la menace dont on voit aujourd'hui les prémices d'une concentration encore accrue.

Il y a enfin, sur le plan de la production nationale, l'avènement d'un cinéma destiné au marché des adolescents, réalisé parfois avec des méthodes proches des méthodes hollywoodiennes, autour de Canal+ *(Le Pacte des loups, Vidocq)* ou de Luc Besson *(Le Cinquième Elément, Yamakasi),* associé au soubresaut de l'année 2001 pour le cinéma national.

Là encore, des interrogations existent : d'un côté, ces films posent la question de l'identité de cette diversité culturelle que l'on cherche à défendre ; de l'autre, ils sont peut-être un premier pas, essentiel, vers la reconstitution d'une industrie solide et d'un public fidèle sur lesquels une nouvelle cinématographie pourra capitaliser.

La montée en puissance de Vivendi Universal et l'intégration de Canal+ dans un groupe à vocation mondiale ne sont que deux événements parmi d'autres dans la redéfinition du paysage du cinéma mondial qui est en train de s'opérer. L'heure est aussi à la redéfinition d'une politique en matière de cinéma qui ne doit plus être suspendue à la stratégie de M. Messier, mais dont cette stratégie constitue néanmoins une donnée parmi d'autres à analyser, comprendre et anticiper, pour ne plus la subir, mais la transformer en atout dans la préservation d'une diversité culturelle.

Thomas Paris *est chercheur associé au Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique.*

AU COURRIER DU « MONDE »

PRIME DE NOËL

La réforme fiscale a permis aux détenteurs de revenus élevés et moyens d'obtenir une baisse d'impôt sur le revenu. Comme cette mesure n'intéresse pas les bas salaires, une prime à l'emploi a été accordée aux smicards. En fin d'année, les chômeurs et les RMistes vont toucher la prime de Noël. Les seuls exclus de ces avantages sont, une fois de plus, les retraités aux faibles ressources, en particulier les veuves aux pensions de réversion de famine. Celles et ceux qui ont vécu dans la pauvreté doivent terminer leur vie dans la misère. Ces retraités ne barrent pas les routes, n'incendient pas les trésoreries, ne saccagent pas les ministères, mais ils votent.

Jules Broutin
Lille

VOYOU MAIS VICTIME

Quelle belle science que la sociologie de M. Mucchielli (*Le Monde* du 13 novembre) ! Je croyais naïvement que l'individu qui vient d'arracher dans la rue le sac à main de ma voisine, une vieille dame, n'était qu'une sombre crapule. Je doutais de l'humanité. Votre « spécialiste de la délinquance » me rassure. Cette agression brutale a *« du sens »*. Le mal n'existe pas. L'homme est né bon, mais une *« société injuste et raciste »* (je cite votre titre) le pervertit. Ce voyou est en vérité la victime...

L'arrogance du « savant » qui prétend connaître son objet d'étude mieux que quiconque est toujours insupportable : mais le dogmatisme couplé à la prétention scientifique indigne. *(...)* La barbarie contemporaine a ce visage : au nom de la classe, de la race ou de la foi, communisme, nazisme, et maintenant islamisme, nient l'humanité de la victime et rationalisent la violence des bourreaux. *(...)*

Christian Bardot
Saintry-sur-Seine (Essonne)

LES INTENTIONS DE TOLKIEN

Dans l'article sur le film *Le Seigneur des Anneaux* (*Le Monde* du 18 décembre), vous écrivez *: « La trilogie de Tolkien faisait, à travers la lutte pour un anneau synonyme de pouvoir absolu, clairement allusion au nazisme, à la guerre froide, au péril atomique et aux effets de la révolution industrielle. »* Tolkien lui-même a démenti tout cela maintes fois, jusqu'à sa mort. Petite correction à propos d'une œuvre qui peut servir de métaphore à beaucoup de choses, mais qui n'appartient qu'à elle-même.

Mark Siegel
New York

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-825-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Le Conseil et les 35 heures

A quelques mois des élections, les relations déjà tendues entre le Conseil constitutionnel et la majorité parlementaire ne vont pas s'améliorer. La censure exercée par les juges constitutionnels sur le projet de financement de la Sécurité sociale n'est pas seulement un acte juridique important, c'est aussi une décision politique lourde, qui montre la fragilité de la frontière entre l'interprétation de la Constitution et le jugement porté sur l'action du gouvernement. L'opposition ne s'y est pas trompée. Ainsi, une porte-parole du RPR n'a-t-elle pas manqué d'affirmer avec satisfaction : *« C'est toute la politique sociale du gouvernement et les obscures modalités de son financement qui sont justement sanctionnées. »*

Ce n'est pas la première fois que le Conseil porte un jugement sévère sur la politique de Lionel Jospin. L'an dernier, il avait censuré l'allégement de la CSG sur les bas salaires et l'extension de l'écotaxe. Cette fois-ci, c'est l'annulation d'une dette de l'Etat à l'égard de la Sécurité sociale au titre du financement des 35 heures que le Conseil a refusée, considérant qu'elle n'était pas justifiée *« par un motif d'intérêt général suffisant »*. Les juges constitutionnels ont également rejeté le transfert d'excédents de la caisse d'allocations familiales au bénéfice du fonds de réserve des retraites. Ce sont donc deux des gros chantiers sociaux du gouvernement, peut-être les plus importants et en tout cas les plus symboliques, qui se trouvent ainsi mis en cause. En attendant la Corse, prochain dossier controversé à l'ordre du jour du Conseil.

Dominé par la droite, présidé par Yves Guéna, un proche de Jacques Chirac, le Conseil constitutionnel est aujourd'hui dans la situation inverse de celle qui fut naguère la sienne, quand Robert Badinter, un proche de François Mitterrand, présidait l'institution et qu'Edouard Balladur était premier ministre. A l'époque, la droite faisait l'objet d'une stricte surveillance, comme c'est désormais le cas de la gauche. Dans un cas comme dans l'autre, la majorité parlementaire est tentée de crier au procès politique. Elle n'a pas complètement tort. Le mode de fonctionnement, plutôt opaque, du Conseil et sa composition, reflet d'un rapport de forces politiques, accréditent, à l'évidence, de tels soupçons. Au moment où la réforme des institutions revient dans l'actualité, le Conseil lui-même ne saurait échapper à une réflexion critique.

Ce n'est pas une raison pour négliger certains de ses avertissements. Les juges ont plusieurs fois mis en garde les parlementaires contre la complexité de textes législatifs qui apparaissent comme des « usines à gaz ». C'est le cas, en particulier, des dispositifs concernant le financement des 35 heures, mesure phare de la gauche. Son coût très élevé à la charge de l'Etat, une centaine de milliards de francs par an, n'a toujours pas trouvé de financement solide. De ce point de vue, la critique du Conseil doit être écoutée.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint :* François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;*
Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;*
Josyane Savigneau *(Culture) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les aérodromes parisiens dans le brouillard

LE BROUILLARD qui s'étend sur la majeure partie de la France depuis le milieu de la nuit du dimanche 16 au lundi 17 décembre ne présente rien de particulier dans ses causes. Le vent de sud-ouest faible qui avait provoqué dans la journée de dimanche un réchauffement passager de la basse atmosphère a accentué dans la nuit l'effet de contraste entre le sol humide et l'air brusquement refroidi par le rayonnement nocturne. Il n'est pas exceptionnel que le brouillard dure plus de vingt-quatre heures si le temps reste calme. La persistance de celui qui intéresse actuellement la France est, en outre, favorisée par la forte humidité du sol qu'ont entretenue les abondantes pluies d'automne.

A Orly, où les pistes sont fermées depuis lundi soir et où aucun départ n'est prévu, on espère que la visibilité – 40 mètres ce matin – s'améliorera dans la soirée. Le Paris - New York, qui est attendu vers 16 heures, sera sans doute dérouté vers le midi de la France et atterrira à Marignane. Depuis quarante-huit heures, cet aérodrome connaît une animation inaccoutumée. Dans la journée d'hier, quatre Constellations s'y sont posés.

Le trafic entre Paris (Le Bourget) et Londres est interrompu. Un avion Viking de la British European Airways, qui avait quitté hier vers midi l'aéroport de Northolt pour la France, n'a pas réussi à se poser et à dû regagner Londres trois heures après son départ. Les passagers ont gagné Paris par le train. Un Dakota de la compagnie irlandaise Air Lingus, qui faisait route de Dublin vers Paris, s'est arrêté en Angleterre. L'aérodrome d'Amsterdam est également fermé à la circulation.

(20 décembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.**
Le Monde sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Gilbert Bécaud ou la résistance de l'artisan

GILBERT BÉCAUD est mort, et sa disparition marque la fin d'une époque du music-hall. Au milieu des années 1950, il avait symboliquement inauguré l'Olympia, salle mythique du boulevard des Capucines à Paris, où se produisirent depuis les plus grands noms de la musique populaire mondiale. Lorsqu'elle fut menacée de destruction quarante ans plus tard, puis reconstruite à l'identique grâce à l'action des pouvoirs publics et des professionnels du spectacle, Gilbert Bécaud fut appelé par la famille Coquatrix, alors propriétaire de l'établissement, pour y donner le récital de réouverture. Il détenait certes le record des rentrées à l'Olympia, plus d'une trentaine, lui-même en avait perdu le compte, mais il avait surtout été l'artisan d'une nouvelle façon de présenter la chanson en scène. Il meurt alors que la famille Coquatrix a cédé son bien à Vivendi Universal, entreprise culturelle globalisante.

En 1954, quand il présente pour la première fois *Mes mains* ou *Les croix* en scène, lancé, comme Charles Aznavour, par Edith Piaf, qui s'y connaissait en matière de talents, Gilbert Bécaud appartient au milieu des saltimbanques. Bruno Coquatrix vient de reprendre l'Olympia, anciennes montagnes russes reconverties en salle de concert puis en salle de cinéma avant-guerre. Le nouveau propriétaire voudrait bien changer les règles du music-hall à l'ancienne, un art composite où se côtoyaient les hommes serpents, les danseuses à voiles, les chanteuses à texte ou les comiques troupiers. Mais il est encore impensable à l'époque qu'un chanteur puisse tenir seul la scène pendant deux heures. Gilbert Bécaud y pense, et balaie d'un coup de piano et de voix survoltée les attractions, les vedettes anglaises, les américaines. En un jour de 1954, celui où les spectateurs cassent du fauteuil, Bécaud ouvre la voie de la représentation moderne de la chanson.

Physiques, très physiques, ses récitals sont calés sur des chansons imparables, qu'il signe avec des paroliers aux talents remarquables : Louis Amade, préfet et poète, Maurice Vidalin, l'anar, et Pierre Delanoë, le gaulliste. Que disent-ils qui rende Gilbert Bécaud si populaire vingt ans durant ? Ils passent en revue les milles facettes de l'amour, certes, mais explorent aussi l'imaginaire, les soucis et la fierté des gens de la rue. Même quand les mélodies sont complexes, que les textes sont à tiroir, tout chez Bécaud est interprété au premier degré. *La solitude, ça n'existe pas* devient un encouragement aux femmes seules, *Tu as volé l'orange* un gospel à l'usage des écoliers, *Alors raconte* une conversation de copains, *Dimanche à Orly* le descriptif d'un passe-temps béat. Reprise par Thierry Le Luron au début de l'ère mitterrandienne, *L'important c'est la rose* se transforme en une parfaite parodie du symbole socialiste.

Gilbert Bécaud se défendait de ces interprétations trop simples. *« Quand je chantais Pilou Pilou, "moi j'attends le jour où j'irai au pays qui a un joli nom...", c'était quoi ? Sûrement pas Saint-Trop'. C'était la mort, l'ailleurs. »* Mais peu d'amateurs l'entendent de cette oreille. En 1959, Daniel Filipacchi, par exemple, emprunte à Bécaud le titre d'une de ses chansons, *Salut les copains,* pour baptiser l'émission qu'il a en projet pour Europe 1, *« à contre-sens de la musique que nous passions, mais bon... »*, avouait plus tard le patron de presse.

UN RAI DE LUMIÈRE

Etiqueté à droite, Gilbert Bécaud ne revendiquait aucun engagement politique. Certaines de ses chansons furent cependant des appels à une tolérance sans autre questionnement – *Nathalie,* pendant la guerre froide, *Le P'tit Oiseau de toutes les couleurs* deux ans plus tard. Dans ce déploiement du bon sentiment, le chanteur-compositeur ne donna aucune prise au commentaire. Parfois rejeté pour cause de simplisme, ou de mauvais caractère, par les tenants de la chanson française classique – Brel, Brassens, Ferré, Barbara –, Gilbert Bécaud ne fit pas non plus de concessions à l'époque. Quand un Henri Salvador plongeait à corps perdu dans la télévision, Gilbert Bécaud se mit à la détester. Venu chanter lors de la soirée électorale de la présidentielle de 1974, qui vit la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, offusqué par le traitement oblique infligé à la chanson, « M. 100 000 volts » avait protesté d'avoir été traité comme *« un balayeur »* – il s'excusa dans la foulée de l'insulte faite à cette catégorie sociale. Le verrait-on aujourd'hui chez Michel Drucker au milieu des candidats aux élections de 2002 ?

« "Faire un produit", "cibler", tous ces mots-là ne sont pas dans mon vocabulaire. A chacun son métier, je ne suis pas un industriel, je suis un artisan », avouait-il au *Monde* en 1993. Gilbert Bécaud était un homme de scène, un carré magique qu'il ne fréquentait pas, comme c'est le plus souvent l'usage aujourd'hui, pour lancer un nouveau disque, mais pour y déployer des talents de chanteur, de comédien. Pour se laisser convaincre d'inaugurer un clone – l'Olympia reconstruit à l'identique –, on avait dû lui répéter qu'il était unique. Il s'était d'ailleurs mêlé des travaux, imposant à l'architecte une de ses lubies d'artistes minés par le trac et la superstition (un rai de lumière naturelle venu du plafond et reflété par miroir sur un ultime carré des anciennes planches de l'Olympia). Ce détail, invisible à l'œil des réseaux de communication, des intérêts industriels dans lesquels l'Olympia est désormais inclus, était pourtant la dernière résistance possible du pouvoir de l'artisan, tel que l'entendait Gilbert Bécaud.

Véronique Mortaigne

Les Jeux de l'humour et du langage. 3

par Gilbert Salachas

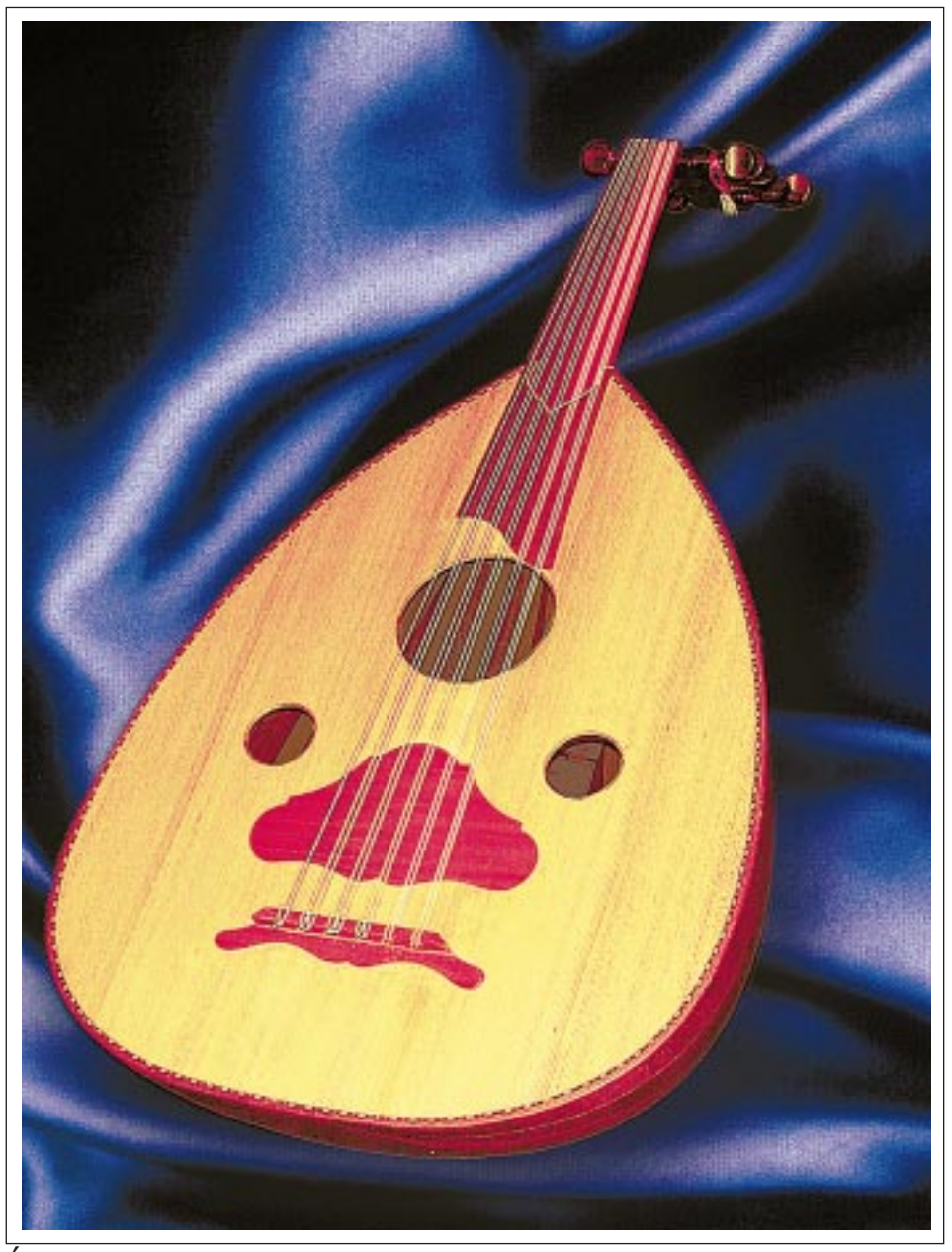

ÉTERNELS CONFLITS SOCIAUX — LUTH DE CLASSE

Les Français inquiets, les politiques déphasés

Suite de la première page

Il faut cependant noter que ce pessimisme est beaucoup plus collectif qu'individuel. Après trois années où les Français avaient le sentiment que la situation du pays allait de mieux en mieux, alors que la leur ne s'améliorait que bien peu, la situation tend à s'inverser : dans un pays qui paraît aller beaucoup moins bien, beaucoup de Français tendent à penser que, pour eux-mêmes, les choses ne vont pas si mal.

La deuxième inquiétude porte sur l'état de la société et son degré de cohésion. Vient ici l'insécurité devenue, de très loin, la première préoccupation des Français, avec une progression de 23 points en un an, alors que le chômage, malgré sa remontée effective, est de plus en plus distancé. Désormais, les sympathisants de gauche et les cadres supérieurs la placent en tête de leurs préoccupations. L'inquiétude va cependant plus loin encore et porte sur le respect des règles collectives au sein de notre société.

Ces derniers mois, l'opinion publique a été fortement marquée par *La Marseillaise* sifflée au Stade de France et le chantage de salariés de Moulinex menaçant de faire sauter leur usine s'ils n'obtenaient pas une forte hausse de leurs indemnités de licenciement. Même lié à une manifestation sportive, le premier événement a révélé le fossé qui se creuse avec la jeunesse issue de l'immigration. Même légitime comme revendication, le second inscrit la destruction de l'outil de travail au rang des moyens de lutte, à l'opposé de l'histoire sociale du pays et du civisme le plus élémentaire. Dans ces deux cas, l'absence de réactions nettes des plus hautes autorités de l'Etat a accru le sentiment de perte des repères collectifs. Désormais, le rétablissement de l'autorité à l'école, l'aggravation des sanctions contre les mineurs délinquants et l'établissement d'un service minimum dans les transports figurent au premier rang des attentes de nos concitoyens.

TRANSFERT DE CONFIANCE

L'inquiétude, enfin, porte sur la place de la France dans le monde et le rôle qu'elle y joue. Dans le conflit né des attentats du 11 septembre, notre pays est apparu « sans influence » et « à la traîne », jouant un faible rôle sur la scène militaire mais aussi diplomatique, pesant moins que la Grande-Bretagne et même l'Allemagne. Le déficit d'équipement de l'armée française, les difficultés de son porte-avions accentuent l'idée de l'abaissement de « la Grande Nation » désormais ressenti par les Français eux-mêmes. La construction de l'Europe et l'ouverture au monde auraient dû prendre le relais de cette vision, mais la première paraît se réduire à un marchandage sans grandeur, et la seconde, la mondialisation, devient le bouc émissaire des malheurs du temps.

Devant ce changement de l'état d'esprit du public, le risque pour les socialistes est de verser dans l'autosatisfaction, même si le bilan des quatre années et demi de gouvernement reste largement apprécié. Lionel Jospin mesure mal l'état de l'opinion quand il en appelle *« aux compliments des Français »*. Quand Martine Aubry, présentant le projet socialiste, déclare au *Monde* que *« la France va mieux »*, on peut se demander si la pendule de la maire de Lille ne s'est pas arrêtée au temps où elle siégeait au gouvernement. Le projet socialiste promettant le plein emploi pour la fin de la décennie risque d'apparaître totalement irréaliste au moment où, selon l'enquête semestrielle de l'institut Démoscopie, 52 % des Français s'attendent à une montée du chômage dans les prochaines années alors qu'ils n'étaient que 24 % à le penser en mars dernier.

En quelques mois, selon l'IFOP, la cote de satisfaction du premier ministre est devenue minoritaire. Pourtant, la droite paraît bien peu tirer partie de cet affaiblissement, au point que l'issue de la prochaine élection présidentielle reste très ouverte. Sans doute a-t-elle tort de confondre la montée d'inquiétude des Français avec un rejet des socialistes. La situation de la fin 2001 n'est pas comparable avec celle qui prévalait à l'issue des deux dernières législatures de gauche – en décembre 1985 et, moins encore, en décembre 1992. Mais surtout, on peut penser que la droite ne répond pas assez aux inquiétudes des électeurs pour bénéficier d'un transfert de confiance.

La droite se trouve décalée sur la place de la France dans le monde. Au début de son septennat, Jacques Chirac avait décidé la reprise des essais nucléaires, ce qui valut à notre pays la réprobation universelle. Au terme de ces sept ans, en annonçant avec trop de précipitation la participation de notre armée au conflit afghan, il a révélé à chacun le peu de cas que les Américains faisaient du concours de la France ! Au lieu de se mobiliser pour placer l'Union européenne au centre du terrain, le chef de l'Etat, avant tout préoccupé de ses intérêts électoraux, a voulu se placer au niveau des Grands de ce monde, cultivant dans l'électorat français la nostalgie de la France gaullienne et révélant son impuissance à la restaurer.

La droite est aussi décalée sur la société française. Si elle peut répondre aux inquiétudes relatives aux pertes de repères collectifs, les réformes qu'elle propose sont comprises comme l'annonce d'une société plus dure aux gens. Ses grandes orientations, telles qu'elles sont décryptées par le sens commun – moins d'impôts pour les plus aisés, davantage d'années de cotisations pour les salariés, moins de lois pour protéger des licenciements –, ne convainquent pas aisément qu'elles conduiront à plus de croissance, plus de garantie pour l'avenir et plus de création d'emplois.

Depuis la disparition de la menace du communisme, qui lui servait de rabatteur électoral, la droite en France ne gagne les élections que par usure ou rejet des socialistes et sans jamais bénéficier de la confiance durable des électeurs. C'est le défi qu'elle doit maintenant relever si elle veut qu'une éventuelle victoire en 2002 ne la ramène pas aux lendemains gâchés du succès de 1995.

Jérôme Jaffré pour Le Monde

KINGFISHER : HORIZON DÉGAGÉ, COURANTS PORTEURS.

LE GROUPE KINGFISHER EST LEADER SUR LE MARCHÉ DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON, MARCHÉ QUI REPRÉSENTE L'UNE DES PLUS FORTES PROGRESSIONS EN TERMES DE CONSOMMATION SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES.

Et il n'y a pas de raison que cela s'arrête : le besoin de se sentir bien chez soi est une valeur éternelle et universelle. Parce que ce besoin ne cesse d'évoluer, le groupe Kingfisher, grâce à ses marques prestigieuses, réinvente chaque jour son métier : la distribution des biens de la maison. Le groupe offre ainsi à ses clients le meilleur choix de produits, au meilleur prix, avec le meilleur service, à chaque fois qu'ils en ont besoin ou envie.

LEADER INTERNATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

KINGFISHER DANS LE MONDE : ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, BRÉSIL, CANADA, CHINE, ITALIE, LUXEMBOURG, PAYS-BAS, POLOGNE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROYAUME-UNI, SLOVAQUIE, TAIWAN, TURQUIE.

www.kingfisher.com

CONCURRENCE **Au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, mardi 18 décembre, la direction d'Air Lib a évoqué de nouveau l'idée de transformer cette compagnie aérienne en transporteur *low cost*, à bas prix et à bas coûts. ● LES SOCIÉTÉS irlandaise Ryanair, britanniques EasyJet, Go et Buzz, déjà présentes en Irlande, au Royaume-Uni, en Belgique et en Suisse, visent le marché français. ● BUZZ va ouvrir les premières liaisons domestiques en France fin mars. ● EASYJET est toujours bloquée à Orly, où elle attend de pouvoir récupérer les créneaux laissés vacants par Air Liberté. ● RYANAIR est devenue la deuxième compagnie aérienne européenne en terme de capitalisation boursière, alors qu'elle transporte huit fois moins de passagers que le numéro un. ● EN AUSTRALIE, Qantas a créé sa propre filiale à bas prix pour faire face à la concurrence.**

Les compagnies aériennes à bas prix déferlent sur l'Europe

Le modèle économique de Ryanair, EasyJet, Go et Buzz a démontré sa remarquable résistance pendant la crise que traverse le secteur aérien. Ces sociétés veulent récupérer les créneaux laissés vacants par les compagnies traditionnelles, notamment en France. Pour survivre, Air Lib voudrait les imiter

LA COMPAGNIE Air Lib est en grande difficulté. Un comité d'entreprise extraordinaire, réuni mardi 18 décembre, n'a pas permis aux salariés d'en savoir beaucoup plus sur le devenir de leur entreprise. En revanche, la direction a rappelé que la performance économique de l'entreprise passait non seulement par une réduction de ses dépenses, mais aussi par une totale transformation de la structure de ses coûts. Se transformer en transporteur à bas prix et à bas coûts (*« compagnie low cost »,* selon la terminologie en vigueur dans le secteur aérien) est l'une des pistes étudiées par l'ex-AOM-Air Liberté pour tenter de survivre. Mais là encore, comme sur le transport domestique classique, la petite compagnie française n'arrive-t-elle pas trop tard alors que des britanniques comme EasyJet, Buzz et GO ou des irlandais comme Ryanair commencent à s'implanter solidement sur le Vieux Continent ?

A la fin du mois de novembre, la direction d'Air Lib, donnant quelques éléments au personnel sur une redéfinition de sa stratégie, expliquait qu'elle étudiait quelques pistes : à l'abandon des liaisons non-rentables ou à la desserte de l'Algérie s'ajoutait celle du développement des vols à bas prix. Il suffit de reprendre les termes de la lettre adressée aux salariés : *« développer de nouveaux moyens de distribution tel qu'Internet ou le Minitel, densifier les appareils – c'est-à-dire rentabiliser au maximum la cabine – et réorienter l'offre vers une clientèle grand public, particulièrement sensible au facteur prix ».*

Un palmarès bouleversé

VALEURS BOURSIÈRES en **milliards** d'euros		PASSAGERS TRANSPORTÉS *(exercice avril 2000/mars 2001)* en **millions**
5,75	LUFTHANSA	41,3
4,69	RYANAIR	5,5
3,61	AIR FRANCE	42,4
2,15	BRITISH AIRWAYS	48
1,36	EASY JET	6
non cotée	GO	2,7

Source : Compagnies aériennes

Avec seulement 5,5 millions de passagers transportés par an, Ryanair s'est installé au deuxième rang des compagnies aériennes européennes, en valeur boursière, grâce à sa rentabilité et à ses perspectives de développement.

Etre plus sensible aux prix qu'au confort et aux services à bord, ne pas être attaché aux agents de voyage pour commander ses billets mais avoir le réflexe Internet, Minitel ou téléphone, tels sont les éléments indispensables à l'élaboration d'une compagnie à bas coûts. A cela s'ajoute une communalité de la flotte, des aéroports secondaires peu coûteux en taxes, et des salariés également... à bas coûts. Cette formule, popularisée aux Etats-Unis par la très atypique Southwest Airlines, a été importée en France, dans les années 80, par notamment Lotfi Belhassine, alors président d'Air Liberté. Face à l'ouverture à la concurrence du ciel français, il expliquait que *« c'est en baissant les tarifs que l'on accroît le trafic ».* Mais la formule avait été mal copiée : la force de Southwest était notamment de n'exploiter qu'un seul type d'appareil (Boeing 737), formule aujourd'hui retenue par Ryanair, EasyJet et Go. Air Liberté allait alors connaître sa première mise en règlement judiciaire.

« NOUS RENTABILISONS »

Aujourd'hui, alors que le transport aérien traverse l'une des pires périodes de son existence, les compagnies à bas coûts semblent insensibles aux événements extérieurs. Southwest, qui détient un quart du marché intérieur des Etats-Unis, affiche des taux de remplissage insolents. En Europe, EasyJet a affiché pour le mois de novembre une croissance de 38,5 % et des taux de remplissage avoisinant 85 %, soit pratiquement 10 % de plus que certaines compagnies traditionnelles. Mieux. Alors que la réduction de capacités est devenu le maître-mot de ces dernières, EasyJet affirme, par la voix de son directeur général Ray Webster, viser une flotte de 300 appareils, contre 26 actuellement.

Tout ceci explique que, malgré leur taille relativement réduite en termes de passagers transportés, les marchés financiers valorisent leur fort potentiel de développement et leur rentabilité et ont porté Ryanair au deuxième rang des transporteurs européens en terme de valorisation boursière.

« Nous rentabilisons nos appareils au maximum. Ils volent de 6 heures à 23. D'ici cinq ans, je pense que les gens prendront le train à grande vitesse pour des trajets de moins de trois heures, et un avion d'une compagnie low cost *pour des déplacements de trois ou quatre heures en Europe »,* explique M. Webster. *« Même chez Air France, on est persuadé qu'on ne peut pas avoir du court-courrier abordable ! »*

Ray Webster s'y connaît : il avait déjà travaillé sur un projet de compagnie à bas coûts pour Air New Zealand : absence de services au sol, sauf pour l'enregistrement, absence de services en vol. Ray Webster aime à le rappeler : *« On ne prend pas l'avion pour manger. »* Et s'il n'y a pas de repas, un seul avitaillement suffit par avion. Et comme les passagers mangent moins, ils vont moins aux toilettes, ce qui permet d'en enlever une pour mettre des sièges à la place !

Pas de doute non plus chez Ryanair sur la pérennité de la formule. Pour Tim Jeans, directeur vente et marketing, cette formule du bas coûts fonctionne *« même en période de crise grâce aux coûts inférieurs à ceux de la concurrence ».* Ryanair emploie 1 500 personnes et exploite 36 Boeings 737. *« Pas question de report de livraison pour nous. Nous recevrons huit nouveaux Boeings ce mois-ci. Pas question de licenciements : nous embauchons, et nous augmenterons les salaires comme prévu de 3 % au mois d'avril »* déclare-t-il au *Monde.*

L'ambition de ces compagnies, qui détiennent même pas 10 % du marché européen du transport aérien mais qui dégagent en moyenne une rentabilité de 15 % – alors que les majors arrivent à peine à 5 % – ne s'arrête pas là. Après l'Irlande, le Royaume-Uni, la Belgique et la Suisse, elles comptent bien s'attaquer au marché français. Un nouveau pas a été franchi il y a une semaine par Buzz, filiale de KLM UK. A partir du 31 mars, elle va lancer quatre liaisons intérieures françaises. Tony Camacho, directeur commercial de la compagnie, est très confiant : *« La France est un marché émergent en matière de* low cost*, alors que le marché britannique, berceau historique du concept en Europe, devient saturé : la compétition y est de plus en plus forte et les opportunités plus rares. »*

RECETTE MAGIQUE

Pour la jeune compagnie, basée à Londres-Stansted, quatrième aéroport de Grande-Bretagne, la France offre de réelles opportunités. *« Environ 500 000 Britanniques sont propriétaires d'une résidence secondaire en France, et leurs voyages peuvent être estimés à 20 ou 30 par an »,* explique Tony Camacho. Buzz *« applique les mêmes recettes : distribution directe, pas ou peu d'intermédiaires, ce qui fait que 95 % des billets sont vendus via le centre d'appel et d'Internet. »*

On retrouve là la recette magique : une clientèle qui ne veut pas voyager cher, un aéroport secondaire, une distribution directe. Pour le personnel, pas de secret non plus : *« Quand les hôtesses sont sept chez British Airways, elles ne sont que trois chez nous et, en plus, elles font le ménage... »* Tony Camacho assure bien connaître ses clients. Et lorsque le *Financial Times* lui a proposé d'offrir des exemplaires à ses clients, mais le directeur commercial de Buzz a refusé : *« Si vous achetez le journal, vous l'emportez avec vous,* affirme-t-il. *Si on vous l'offre, vous le laissez par terre et le faire ramasser me coûte trop cher »* !

François Bostnavaron

EasyJet patiente à Orly

La compagnie aérienne britannique à bas prix EasyJet devra attendre quelques mois de plus avant de prendre son envol à Orly. La Commission européenne a en effet demandé aux autorités nationales de geler pour un an les *slots* (créneaux de décollage et d'atterissage) libérés par les transporteurs en difficulté, afin d'aider les compagnies existantes à traverser l'actuelle période de turbulences. Cette entorse aux règles de la libre concurrence gêne les ambitions de la compagnie du milliardaire gréco-chypriote Stellios Haji-Ioannou, qui voulait profiter des déboires d'Air Lib et de l'abandon de dizaines de milliers de *slots* pour faire d'Orly sa deuxième base aéroportuaire, après Luton, en Grande-Bretagne.

EasyJet envisage de baser sept avions à Orly et de créer 200 à 300 emplois pour assurer un trafic intra-européen de 2,5 millions de passagers vers Nice, Londres ou Genève. La compagnie est candidate à 20 000 des 35 000 créneaux horaires abandonnés par Air Lib.

Des voyages bradés

Le prix du billet dépend du taux de remplissage des avions, des dates et des horaires de départs.

● **Ryanair :** le numéro un européen des *« low costs »* s'est installé à Dublin, Londres (Stansted), Francfort, Bruxelles. Il propose des billets Londres-Nîmes à partir de 20 livres (environ 32 euros), Paris-Glasgow à 20 livres, Londres-Perpignan à 26 livres, en aller simple et taxes comprises. Jusqu'au 20 décembre, il propose la plupart de ses vols pour 5 livres (www.ryanair.com).

● **EasyJet** : le britannique n'est pour l'instant présent en France qu'à partir de Nice (Nice-Londres à partir de 230 francs). Son réseau dessert notamment Amsterdam, Athènes, Palma de Majorque, Barcelone, Madrid et Zurich (www.easyjet.com).

● **Buzz :** le britannique dessert, à partir de Londres, La Rochelle, Paris et Poitiers (19 livres) et Bordeaux, Lyon et Marseille (29 livres). Il lancera à partir du 31 mars des vols intérieurs (Bordeaux, Grenoble, Toulon, Toulouse, Marseille, Brest) pour 39 euros (www.buzzaway.com).

● **GO :** l'ex-filiale de British Airways, désormais propriété du groupe d'investissement 3i, dessert principalement l'Europe du Sud (Espagne, Italie) à partir de plusieurs villes britanniques. Mais elle propose également des billets Londres-Nice et Londres-Lyon à partir de 65 livres aller-retour (www.gofly.com).

La guerre des tarifs dans le ciel australien

SYDNEY
de notre correspondant

Qantas a longtemps fait de la résistance. Mais pour garder ses parts de marché le principal transporteur aérien australien a dû se résoudre à créer sa propre compagnie à prix cassés, Australian Airlines, dont il a annoncé la naissance mardi 11 décembre. Avec une flotte de quatre Boeing 767, cette compagnie desservira, à partir de septembre 2002, six villes en Asie (Osaka, Nagoya et Fukuoka au Japon, Taipei à Taiwan, Singapour et Hongkong) à partir de Cairns, au bord de la grande barrière de corail. Les vols bon marché, avec une classe économique unique, sont destinés à séduire les touristes asiatiques, qui, depuis quelques années, ont tendance à bouder l'Australie.

D'ici à deux ans, la filiale de Qantas devrait compter douze appareils et transporter près de 1,5 million de passagers par an. Elle devrait rapidement lancer des liaisons au sein même de l'Australie. *« C'est supposé être une compagnie internationale, mais c'est en réalité une compagnie domestique qui se cache,* estime Brett Godfrey, le directeur général de Virgin Blue, son concurrent. *Je serai surpris de ne pas voir* [ces avions] *assurer des vols intérieurs et je suis persuadé que Geoff* [Dixon, le patron de Qantas] *adorerait cela. »*

La filiale du conglomérat britannique Virgin l'avait précédé, avec une première liaison aérienne le 31 août 2000. Pour poursuivre son développement, elle cherche aujourd'hui des partenaires financiers : *« Nous sommes en discussion avec trois ou quatre associés possibles dont le groupe de logistique Lang Corporation,* révèle David Huttner, porte-parole de Virgin Blue. *Peut-être accepterons-nous de vendre la majorité de la société à un groupe australien, car cela nous aiderait, d'un point de vue légal, à ouvrir des lignes internationales, notamment vers la Nouvelle-Calédonie et Fidji. »*

« NOUS SOMMES PRÊTS »

Les deux compagnies aériennes se préparent au retour sur le marché d'Ansett Australia. Le deuxième transporteur aérien en Australie, qui détenait près de 40 % du marché national avant son dépôt de bilan, mercredi 12 septembre, devrait faire son retour dès le 31 janvier grâce à un consortium, baptisé Tesna, dirigé par deux hommes d'affaires australiens, Lindsay Fox et Solomon Lew. Ils ont annoncé cette semaine la vente de 40 % des parts de leur holding à Bill Franke, ancien directeur général d'American West Airlines, et à David Bonderman, actuel président de Ryanair, le numéro un européen des compagnies à bas prix.

La relance d'Ansett devrait s'accompagner d'une nouvelle guerre des prix dans le ciel australien. *« Nos coûts fixes sont les plus bas au monde. Ils sont inférieurs à ceux d'EasyJet ou de Ryanair,* ajoute M. Huttner. *Mais nous sommes prêts à entrer dans la concurrence de façon agressive. »*

Frédéric Therin

Air Lib assure à ses salariés qu'« il n'y aura pas de dépôt de bilan »

AIR LIB VOLE... de sursis en sursis. Une nouvelle fois, l'ex-AOM-Air Liberté voit son existence prolongée de quelques semaines. Pourtant, le comité d'entreprise extraordinaire du mardi 18 décembre, qui devait faire le point sur la situation de l'entreprise, n'a pas répondu à l'ensemble des interrogations des salariés. A l'issue de la réunion, un communiqué a été diffusé, précisant que *« la direction de la compagnie Air Lib a fait savoir aux représentants des salariés qu'il n'y aurait pas de dépôt de bilan ».*

Holco, la société de l'ancien pilote d'Air France Jean-Charles Corbet, actuellement seul actionnaire d'Air Lib, estime qu'il est nécessaire de réunir deux conditions pour assurer l'existence de la société : la première consiste à consolider l'entreprise financièrement, en renforçant le tour de table par l'entrée de nouveaux actionnaires, en injectant des fonds propres et en recourant éventuellement à l'emprunt. Elle serait, selon Jean-Charles Corbet, sur le point d'être remplie. La seconde condition est *« la nécessité impérieuse de restaurer la performance économique de l'entreprise »,* ajoute Air Lib, par le biais d'*« une totale transformation de la structure de coûts de la compagnie ».* Un nouveau comité devrait être bientôt réuni sur ce sujet.

DANS L'ATTENTE DU PROCÈS CROSSAIR

« Les salariés ont obtenu l'assurance que les salaires de décembre seraient versés, mais pas plus », admet Paul Fourier, représentant CGT d'Air Lib. En outre, *« on demande un blanc-seing aux élus pour que leur soit présenté un projet. Nous voulons suivre un processus logique,* explique M. Fourier. *Que l'on nous présente un projet, un financement et que l'on nous demande de nous prononcer, pas le contraire ! »*

La direction n'a donc pas livré de nouvelles pistes sur d'éventuels investisseurs ou des financements, mais le procès contre Crossair a de nouveau été évoqué, selon des sources syndicales. Air Lib a, en effet, engagé une action en justice contre la société helvétique qui doit reprendre une grande partie des activités aériennes de la compagnie en faillite Swissair, ancien actionnaire à 49,5 % d'AOM-Air Liberté. La compagnie française réclame à Crossair les 60,98 millions d'euros que Swissair lui doit encore. Elle demande aussi des dommages et intérêts d'un montant de 460 millions d'euros (*Le Monde* du 6 décembre).

La situation pourrait également être débloquée à la faveur de la décision du tribunal de commerce de Créteil de sommer les administrateurs judiciaires de signer les actes de cession d'actifs de l'ex-AOM-Air Liberté à Holco. Ce contentieux porte sur une divergence d'appréciation, de nature comptable, de deux ou trois points techniques dans l'acte de vente. *« Avec ces actifs, on pourra plus facilement obtenir des prêts »,* explique Pascal Perri, conseiller de Jean-Charles Corbet.

Reste que plusieurs pistes sont à l'étude. La direction d'Air Lib avait déjà dévoilé fin novembre une partie de sa stratégie. Les lignes intérieures vont être réduites et l'idée de se lancer dans des vols à bas prix, à l'instar d'une compagnie *« low cost »,* sont à l'étude. Cette dernière hypothèse est vivement contestée par les syndicats : *« Nous ne sommes pas armés face à des EasyJet ou des Ryanair »,* explique Paul Fourier.

A la fin du mois de décembre, les pertes d'Air Lib devraient s'élever à quelque 92 millions d'euros (environ 600 millions de francs), alors que la direction tablait initialement sur un résultat négatif de 69 millions d'euros.

F. Bn

La sidérurgie américaine compte sur l'Etat fédéral pour survivre

L'instauration de taxes à l'importation déclencherait un affrontement devant l'OMC, a prévenu Bruxelles

Les soixante-dix producteurs d'acier américains, dont vingt-sept se sont déclarés en faillite ces derniers mois, tentent d'obtenir de la Maison Blanche l'instauration de taxes à l'importation pour les protéger contre la concurrence étrangère, et des subventions directes pour financer les plans de retraite et d'assurance de leurs salariés. Une baisse des capacités de production et de nouvelles concentrations semblent inévitables.

NEW YORK
de notre correspondant

Au pays du libéralisme, une industrie tout entière demande désespérément depuis des mois à l'Etat de la mettre à l'abri de ses concurrents étrangers et de l'aider à payer les retraites et les assurances sociales de ses salariés. La sidérurgie américaine semble renoncer à la compétition commerciale. Elle ne compte plus sur la technologie, les gains de productivité ou la qualité de sa production pour survivre, mais sur l'efficacité de ses lobbyistes à Washington. Les sidérurgistes veulent des barrières douanières contre les importations, des milliards de dollars pour alimenter les fonds de pension et payer l'assurance-maladie de leurs employés et obtenir la garantie que les fusions en cours ne seront pas remises en cause par les autorités antitrust. Il n'est pas évident qu'ils obtiennent tout, mais l'administration Bush se mobilise.

Elle a pesé ainsi de tout son poids lundi 17 et mardi 18 décembre à Paris, lors du sommet des sidérurgistes mondiaux sous l'égide de l'OCDE. Officiellement, pour le gouvernement américain, la nécessité de réduire la production mondiale et les taxes à l'importation sont deux sujets différents. En fait, Washington a utilisé les recommandations d'une commission d'experts (International Trade Commission) prônant des taxes de 5 % à 40 % sur seize produits sidérurgiques étrangers, pour inciter les vingt-six pays présents à réduire leurs productions. Mais même une baisse sensible des capacités mondiales ne semble pas suffisante.

63 000 SALARIÉS CONDAMNÉS

Lors des quatre dernières années, vingt-sept des soixante-dix sidérurgistes américains se sont mis sous la protection de la loi sur les faillites. Leurs 63 000 salariés sont pratiquement condamnés. « *L'industrie américaine de l'acier est incapable de faire face dans le même temps à une demande affaiblie par la récession, un dollar fort et des importations à bas prix qui ont commencé en 1997 avec la crise monétaire asiatique* », explique Robert Crandall, économiste de la Brookings Institution. Les prix de l'acier sont tombés à leur plus bas niveau depuis vingt ans. Pour tenter de se sauver, les grands opérateurs cherchent à se regrouper. Le numéro un USX-US Steel Group a annoncé au début du mois une fusion avec Bethlehem Steel, National Steel, WSX et Wheeling-Pittsburgh Steel. Le nouvel ensemble produirait plus de 30 millions de tonnes d'acier par an. Mais il ne pourra voir le jour que si l'Etat fédéral accepte de prendre à sa charge les 13 milliards de dollars (14,6 milliards d'euros) de plans de retraite garantis aux salariés. La sidérurgie américaine compte aujourd'hui 200 000 salariés et plus de 600 000 retraités.

« *La concentration pourrait être utile à court terme, mais elle ne s'attaque pas aux deux principaux problèmes, les capacités de production excessives et la force du dollar* », estime Chuck Bradford, président de Bradford Research, un cabinet d'études de New York spécialisé dans la métallurgie. Pour les analystes, les petits producteurs sont condamnés. Ils ont pourtant sorti de leurs hauts fourneaux la moitié des 102 millions de tonnes d'acier fabriquées en 2000 aux Etats-Unis. Mais leurs produits sont en général chers et de qualité médiocre. En revanche, les grands groupes intégrés et concentrés devraient survivre car leurs grands clients, l'automobile, les biens d'équipement, l'industrie lourde, se font livrer aujourd'hui l'acier en flux continu, ce qui est impossible à mettre en place de l'étranger.

Les six experts de l'International Trade Commission doivent officiellement présenter leurs propositions mercredi 19 décembre à George Bush. Ces tarifs douaniers (5 % à 40 %) seraient appliqués de façon dégressive pendant quatre ans pour permettre à l'industrie américaine de redevenir compétitive. La Maison Blanche aura deux mois pour prendre une décision. D'ores et déjà, la Commission européenne a averti que, si des restrictions à l'importation sont mises en place, elle portera l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un certain nombre d'industriels américains contestent aussi le recours au protectionnisme. Dans une étude rendue publique mardi, l'association américaine des industries de consommation (Consuming Industries Trade Action Coalition, Citac) estime que des taxes sur les importations d'acier pourraient coûter au pays au moins 74 000 emplois. Pour la Citac, huit postes de travail dans l'industrie américaine seraient perdus pour en sauver un dans la sidérurgie.

Eric Leser

Un excédent mondial de 200 millions de tonnes

Les principaux pays producteurs d'acier ont décidé, mardi 18 décembre, des réductions de production au cours des prochaines années. Lors d'une réunion organisée à Paris sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ils ont annoncé qu'entre 61 millions et 65 millions de tonnes de capacités de production devraient être supprimés d'ici à la fin de 2002-2003 sous la pression du marché ou de mesures officielles. La Commission européenne a proposé unilatéralement de réduire sa production de 16 millions de tonnes.

D'ici à 2005, les capacités de production devraient être diminuées d'encore 9,5 millions de tonnes, puis de 23 millions d'ici à 2010. L'OCDE avait estimé en mars la capacité mondiale totale de production d'acier à 1 milliard de tonnes en 2000. Sur ce total, 80 % des capacités étaient utilisés, ce qui signifiait un excédent global de 200 millions de tonnes.

DaimlerChrysler va réduire ses effectifs en Allemagne

DAIMLERCHRYSLER a annoncé, mardi 18 décembre, la suppression de 5 000 à 6 000 emplois en Allemagne d'ici à la fin 2002. Cette restructuration devrait essentiellement concerner la branche camions du constructeur allemand. Le groupe doit prendre une décision définitive sur l'ampleur des suppressions d'emplois dans les semaines qui viennent, précisant qu'il n'y aurait pas de licenciement sec. DaimlerChrysler justifie ces réductions d'emploi par le recul de la demande de poids lourds en Europe. Le groupe avait déjà introduit fin novembre la semaine de quatre jours pendant deux mois, en janvier et février 2002, dans sa principale usine de Wörth (ouest), la plus grande d'Europe dans le secteur. Aux Etats-Unis, Freightliner, la filiale du groupe spécialisée dans les poids lourds, a déjà réduit de moitié ses effectifs en deux ans. Par ailleurs, le groupe doit achever en 2002 une restructuration drastique au sein de sa filiale américaine en difficulté, Chrysler, où, sur les 26 000 suppressions d'emplois annoncées cette année, 18 000 ont déjà été effectuées.

General Electric supprime 3 000 emplois supplémentaires

GE CAPITAL, la filiale de services financiers du conglomérat américain General Electric (GE), va supprimer 3 000 emplois sur 90 000, pour réduire ses coûts de fonctionnement, a indiqué, mardi, le directeur général du groupe, Jeff Immelt, qui a succédé, en septembre, à Jack Welch, parti à la retraite après avoir tenu les rênes du groupe pendant vingt ans. Ces mesures portent à 22 000 au total le nombre de postes supprimés cette année par GE, dans le cadre d'un plan censé rapporter plus de 300 millions de dollars (337 millions d'euros) d'économies. Cette fois, aucun licenciement n'est prévu, le groupe misant sur les départs naturels à la retraite et le non-remplacement des postes vacants, dans tous les secteurs d'activité de GE capital. Mardi, l'action GE a gagné 3,71 %, à 39,72 dollars à Wall Street, après que le groupe eut indiqué qu'il maintenait ses prévisions de bénéfices pour 2001 (+ 11 %), et annoncé des prévisions pour 2002 supérieures aux attentes des analystes (+ 18 %). « *Tout en restant prudents sur l'économie mondiale, les commentaires du PDG, Jeff Immelt, mettent en évidence la performance solide de GE au niveau de ses résultats* », a commenté Jeffrey Sprague, un analyste de Salomon Smith Barney.

Restructuration massive dans les semi-conducteurs japonais

TOKYO
correspondance

Toshiba a donné un coup d'accélérateur à la restructuration du secteur des semi-conducteurs au Japon en annonçant, mardi 18 décembre, à la fois son retrait des puces de mémoires DRAM et la rupture de ses négociations avec l'allemand Infineon. Le groupe japonais vendra son usine américaine à Micron Technology pour se replier sur ses usines nippones et sur la production de semi-conducteurs à plus haute valeur ajoutée. Micron Technology est en passe de devenir numéro un mondial des mémoires DRAM, avec 25 % du marché, devant le coréen Samsung. En attendant sa fusion éventuelle avec le coréen Hynix (ex-Hyundai Electronics), numéro trois mondial, en quasi-faillite.

Les quatre premiers groupes japonais : Nec, Toshiba, Hitachi et Mitsubishi Electric, qui n'ont ensemble que 20 % du marché, selon la société d'études Gartner Dataquest, ont menacé fin octobre de déposer une plainte auprès du gouvernement japonais contre le dumping de leurs concurrents coréens. « *C'est symbolique. Les possibilités de succès sont faibles pour des raisons politiques. En outre, cela ne concerne que le marché japonais, or c'est le marché mondial qui compte* », juge Yukihiko Shimada, directeur de recherche au Crédit lyonnais Securities à Tokyo.

EFFONDREMENT DES PRIX

L'effondrement des prix – une mémoire standard DRAM 128 mégabits est passée au-dessous de 1 dollar, soit 10 % du prix d'il y a un an – a pris au dépourvu les groupes japonais, qui avaient effectué en 2000 des investissements records. Ils ont dû procéder à des restructurations massives, annonçant cet été la suppression, dans les trois ans, de 80 000 emplois dans le monde, dont un peu plus de la moitié au Japon. Au premier semestre de l'année fiscale 2001, Toshiba, Hitachi, Fujitsu ont annoncé des pertes nettes d'environ 2 milliards d'euros chacun, Nec de 270 millions. Du coup, Hitachi supprime 1 400 postes supplémentaires dans les semi-conducteurs, Mitsubishi Electric donne de nouveaux jours de vacances sans solde à 2 000 ouvriers, Nec a diminué de 20 % le salaire de 9 000 de ses cadres dans l'activité semi-conducteurs. Et Toshiba a avancé de deux ans, à mars 2002, la suppression de 3 000 postes dans les semi-conducteurs.

Selon Nikkei Market Access, la production mondiale de mémoires DRAM devrait augmenter de 52 % en 2002, alors que la demande ne croîtrait « que » de 36 %. D'autres mesures de réduction de l'offre seront inévitables. Profitant d'une nouvelle loi qui facilite au Japon, depuis avril, les transferts d'actifs – dans le dessein d'aider les entreprises à liquider leurs activités déficitaires –, les géants de l'électronique ont entrepris de rapprocher leurs filiales, ou de se rapprocher de partenaires étrangers. Toshiba a ainsi fusionné ses activités satellites avec celles de Nec, puis mis en commun avec Matsushita la fabrication d'écrans à cristaux liquides. Mitsubishi Electric et Hitachi se sont associés dans les ascenseurs. Fujitsu est en discussion avec IBM pour une alliance à grande échelle. Fin 2000, Nec et Hitachi décidaient de mettre en commun la fabrication de mémoires DRAM de 256 mégabits : mais leur nouvelle usine d'Hiroshima, qui devait ouvrir en décembre, restera fermée jusqu'en septembre 2002 pour limiter les pertes.

Brice Pedroletti

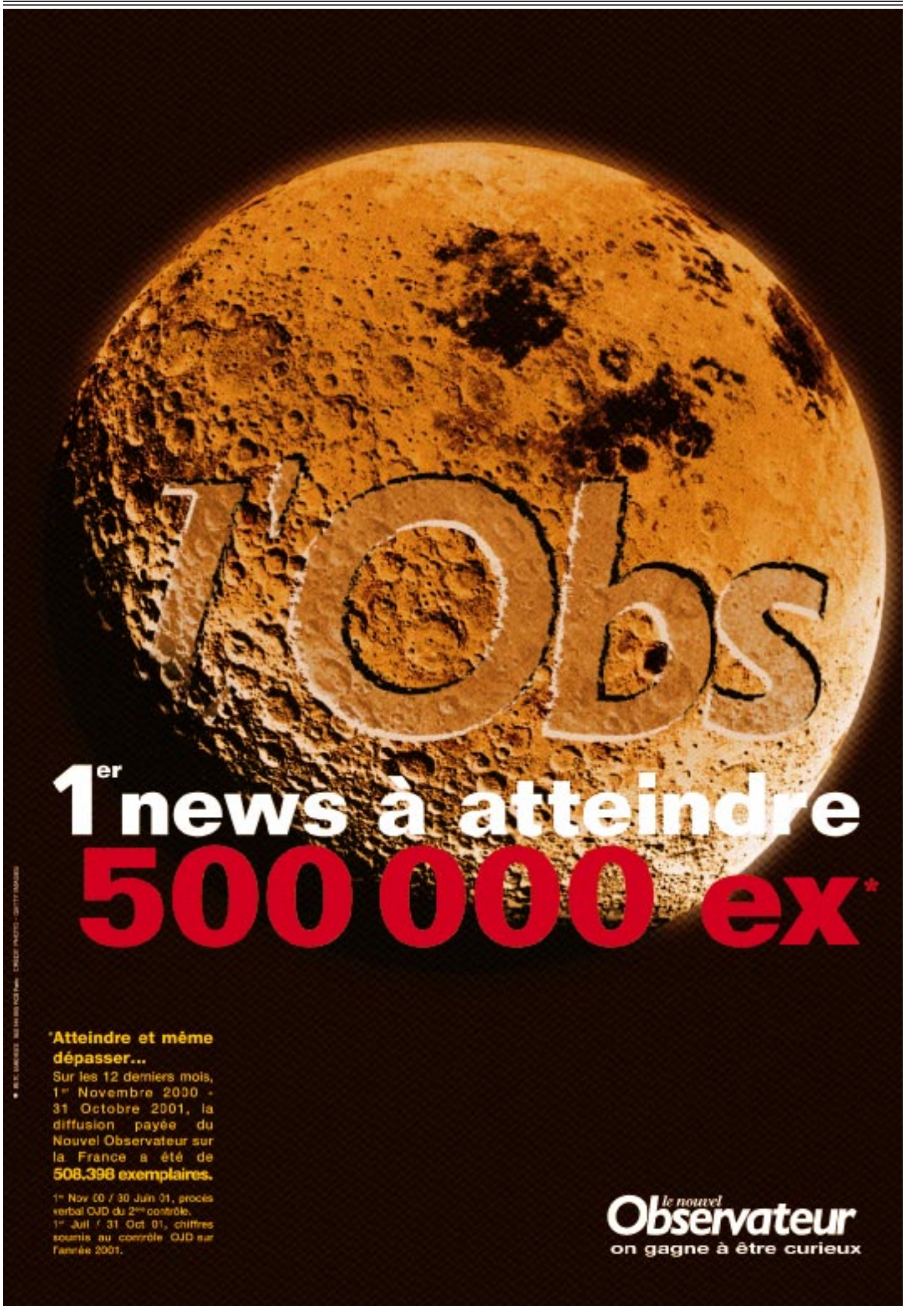

Les chaînes payantes essaient, en vain, de lutter contre le piratage

La contrefaçon des cartes à puce qui permettent de décoder les programmes par abonnement a atteint une ampleur inégalée, en France, depuis dix-huit mois. Les bouquets TPS, CanalSatellite et les réseaux câblés, tel Noos, affrontent de petits génies de l'informatique et un marché noir qui s'organise

*« **LE PIRATAGE** nous pose les mêmes problèmes que ceux qu'aurait un constructeur automobile s'il voyait circuler ses voitures sans qu'on les lui ait payées »*, constate un dirigeant du Groupe Canal+. Longtemps fluide, cette « circulation » s'est muée aujourd'hui en embouteillage. Toutes les chaînes, tous les bouquets numériques et même les réseaux câblés sont touchés. En France comme en Europe : CanalSatellite, TPS et Noos dans l'Hexagone, Telepiù en Italie, Cyfra+ en Pologne et Canal+ en France, en Espagne et même en Belgique où, longtemps épargnés, les décodeurs de la chaîne ont cédé face aux assauts répétés des pirates.

Phénomène quasi industriel à l'étranger, le piratage était resté, en France, confiné aux petits génies de l'informatique. Cette époque est révolue. Le bidouillage d'alors est devenu un véritable commerce parallèle. Les gendarmes de Vaucluse ont ainsi annoncé, jeudi 13 décembre, l'arrestation de six informaticiens soupçonnés d'avoir fabriqué et vendu des cartes pirates pour décoder Canal+ et TPS. Une escroquerie évaluée à 500 millions de francs. Leur trafic porterait sur des milliers d'abonnements pirates. Au point que Canal+ et TPS ont été alertés par la chute brutale de leurs abonnements légaux dans cette région.

Outre les investigations policières, Canal+ et TPS s'emploient à dresser des barrières technologiques face aux pirates. Pour le coup, les deux concurrents ont choisi de coopérer. Mercredi 28 et jeudi 29 novembre, TPS et Canal+ ont réalisé une opération anti-piratage. Chacun leur tour, pendant la diffusion d'un match de football – Monaco-Lille pour TPS puis, le lendemain, PSG-OM pour Canal+ –, ils ont envoyé, via le satellite, une série de signaux censés neutraliser les cartes pirates. Une action à l'efficacité relative. *« Les contre-mesures de Canal+ et TPS n'ont d'efficacité que sur les décodeurs en location. Elles n'ont eu aucun effet sur les pirates équipés de boîtiers numériques achetés »* dans le commerce, confie, sous couvert d'anonymat, un commerçant de matériels hifi, vidéo et satellite. Selon lui, *« il y a une recrudescence des ventes de décodeurs numériques »*.

Ce n'est pas l'avis de François Carayol, directeur général adjoint chargé de la distribution de Groupe Canal+. *« Lors de notre opération pendant le match PSG-OM, nos centres d'appels téléphoniques ont reçu des milliers d'appels de téléspectateurs qui ne comprenaient pas pourquoi ils ne recevaient plus d'image. »* Ceux-ci avaient *« oublié »* qu'ils fraudaient.

Il est vrai qu'un « abonné » pirate fait une très bonne affaire financière. Quand un abonné à Canal+ numérique verse 2 808 francs par an plus 750 francs de droits d'entrée, un pirate ne débourse, une fois pour toute, que 2 000 francs pour acheter un décodeur numérique et, dans un second temps, 300 francs à 500 francs supplémentaires pour une fausse carte.

Selon Gilles Maugars, directeur technique de TPS, *« le piratage de Canal+ et CanalSatellite a démarré en 2000 tandis que TPS n'a été affecté qu'un an plus tard »*. Ce délai s'explique aisément. Pour être piratée, une chaîne doit d'abord réunir un nombre important d'abonnés. A défaut, le marché noir ne trouverait pas assez de clients. En pratique, les deux offres rivales françaises seraient donc victimes de leur succès. M. Maugars évalue à *« moins de 50 000 le nombre de cartes pirates de TPS et à 100 000 celles de Canal+ et CanalSatellite »*. Selon lui, le manque à gagner de TPS atteindrait déjà près de 100 millions de francs par an et le double pour Groupe Canal+.

> « Les vendeurs de cartes pirates assurent même le service après-vente pour 0 franc », constate un jeune fraudeur

Les chaînes ne sont pas les seules à se lamenter. En Afrique du Nord, le représentant local des studios américains s'est plaint auprès de TPS de la baisse des ventes des K7 vidéo. Non commercialisée au Maghreb mais reçu sur cette région grâce à la puissance de son satellite Eutelsat, TPS compterait là-bas *« plusieurs centaines de milliers de téléspectateurs pirates »*, dénombre M. Maugars. En Europe, *« l'Italie et la Pologne sont les deux marchés les plus touchés »*, précise le directeur technique de TPS. Emmanuel Gout, le président de Telepiù, se retranche derrière le CSA italien, qui *« a recensé deux millions de pirates »*. Un montant équivalant à l'addition des abonnés officiels de Telepiù (1 750 000) et de son concurrent Stream (environ 300 000). « Plombée » depuis des années par cette énorme fraude, la chaîne cryptée italienne chiffre son manque à gagner potentiel à 720 millions d'euros par an. Elle presse la direction technique de Groupe Canal+ de remédier au problème.

« Aujourd'hui, des solutions ont été identifiées pour bloquer le piratage », avance M. Gout. L'an prochain, Groupe Canal+ devrait procéder à la substitution des cartes de tous les abonnés de Telepiù. Une opération financière et technique lourde qui devrait permettre de *« voir la sortie du tunnel »*. Comme lors des précédents changements de décodeurs, Canal+ espère récupérer entre 10 % et 15 % des fraudeurs. Malgré ces contre-mesures et autres changements de cartes, la lutte est loin d'être terminée. C'est *« un combat continu. Une course technologique entre les bouquets numériques et les fraudeurs »*, philosophe M. Maugars. Les pirates ont de beaux jours devant eux. Les réseaux câblés sont leur nouvelle victime. Notamment Noos. *« La technique est simple »*, relate un jeune fraudeur du câble. *« Il suffit de prendre l'abonnement de base au tarif le plus bas et de le compléter avec une carte pirate vendue entre 500 francs et 1 000 francs. »* S'ouvre alors le paradis du téléspectateur : *« Tout est déverrouillé : de Canal+ au paiement à la séance »*.

Noos joue de malchance, car *« les vendeurs de cartes pirates assurent même le service après vente pour 0 franc »*, s'exclame notre jeune fraudeur. *« Ils se déplacent carrément à domicile et refont les codes des fausses cartes »*, poursuit-il. D'autres réseaux, *« font circuler les codes sur Internet »*. Interrogé, Noos se refuse à tout commentaire mais s'affirme *« solidaire »* des actions menées par TPS et Canal+.

Guy Dutheil

La fraude menace la pérennité de la télé berbère

LA TÉLÉVISION du groupe privé français Berbère radio télévision (BRTV) – également détenteur d'une radio – veut inscrire dans la durée ses quatre heures de programmes diffusés quotidiennement, notamment en France et en Algérie. Ce ne sera pas chose aisée. Chaîne unique en son genre, censée *« renforcer la nouvelle prise de conscience par les Berbères de leurs racines »* (*Le Monde* du 21 avril 2000), BRTV est diffusée en numérique sur le câble (de 19 heures à 23 heures) à Paris et par satellite depuis janvier 2000. Ces modes de diffusion, qui nécessitent un décodeur et une carte d'abonnement, menacent la chaîne, victime d'une vaste opération de piratage depuis près d'un an.

Le parasitisme est particulièrement développé de l'autre côté de la Méditerranée, où il bénéficierait de l'assentiment tacite des autorités. *« Si le trafic s'organise en France de manière clandestine, en Algérie, les cartes pirates se vendent quasi légalement dans les commerces. On les trouve indistinctement sur tout le territoire, au su et au vu des autorités locales »*, déplore Mustapha Saadi, le patron de la chaîne. Des pirates ont réussi à « casser » le code de la carte à puce qui autorise l'accès à la chaîne. Actuellement, plus d'une dizaine de modèles différents circulent et permettent aux contrevenants de regarder les programmes sans bourse délier. Conséquence directe de cette vaste escroquerie : le nombre d'abonnements (800 francs l'année ; 500 francs les six mois) ne cesse de baisser. Alors que le seuil minimal de viabilité de BRTV est estimé à six mille abonnés, la chaîne n'en compte aujourd'hui qu'environ deux mille.

« Nous n'avons pas les moyens financiers de lutter contre les pirates », soupire le patron de la chaîne, dont l'équipe parisienne a rétréci aussi sûrement que les souscriptions, passant de douze à quatre salariés.

Certains titres de la presse algérienne ont même donné à leurs lecteurs la solution pour accéder à peu de frais à la télévision berbère : *« Si vous êtes en possession d'une carte pirate sur laquelle Ultra bleue* [une carte d'accès à différentes chaînes pornographiques] *est active, vous pouvez visionner BRTV. »* Cette annonce, conseil « pratique » dans une Algérie qui en appelle souvent à la débrouillardise, a été perçue par les dirigeants de la chaîne comme *« un geste extrêmement malintentionné, pour ne pas dire une véritable provocation »* destiné à torpiller leur télévision indépendante.

DES COMITÉS DE SOUTIEN

A la différence de Canal Horizon, la filiale de Canal+ pour le Maghreb, qui a été obligée de rendre l'antenne en novembre parce qu'elle était aussi victime du piratage, l'équipe de BRTV refuse de se résoudre au pire. Par-delà ses difficultés financières, la chaîne enregistre un succès d'antenne loin de se démentir. Tandis que des dons sont souscrits d'Algérie, du Maroc, voire du Canada, des comités de soutien à la chaîne ont été créés en Kabylie, y déclenchant, selon Mustapha Saadi, *« une véritable chasse aux pirates »*.

Depuis trois semaines, une campagne de sensibilisation contre le piratage s'adresse aux abonnés de BRTV. Le message régulièrement martelé à l'antenne est aussi brutal qu'explicite : *« Ne tuez pas votre télé ! »*. Les Berbères, jusqu'à la création de BRTV, ne disposaient d'aucune chaîne de télévision dans leur langue.

Samy Mouhoubi

Plan d'économies à « La Nouvelle République du Centre-Ouest »

DEPUIS le début de l'année, seuls les quotidiens nationaux et les sites Internet des journaux subissaient de plein fouet la récession publicitaire amorcée au premier semestre. Les quotidiens régionaux semblaient plutôt épargnés. Pourtant, Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *La Nouvelle République du Centre-Ouest,* lance un plan d'économies très strict, qui devrait passer par la suppression de plus d'une centaine de postes. C'est la première fois qu'un tour de vis atteint cette ampleur dans l'histoire du quotidien basé à Tours. La situation économique assez fragile du titre l'a déjà conduit à prendre des mesures difficiles (*Le Monde* du 20 avril 1999).

Cette fois-ci, le comité d'entreprise a été saisi d'une proposition de *« réduction des effectifs qui concerne potentiellement 117 personnes »* sur un total de 825 équivalents temps plein fin novembre, confirme M. Saint-Cricq. Il espère éviter au maximum les licenciements secs pour leur préférer les départs en retraite, les départs volontaires et ceux anticipés, réservés – grâce aux accords de cessation d'activité de certains travailleurs salariés (cats) – aux salariés de 57 ans.

Ces mesures, qui devraient être effectives mi-2002, seront prises en raison *« de la hausse du prix du papier de 18 % cette année, et également de l'effondrement des recettes publicitaires, qui se traduit par une baisse de 2 % de la publicité locale et de 17 % des annonces nationales »*, affirme le président du directoire.

« ÉROSION DE LA DIFFUSION »

Au total, il évalue le manque à gagner publicitaire à 10 millions de francs en 2001. *« S'ajoute à ces phénomènes conjoncturels une légère érosion de la diffusion du journal* [La diffusion totale payée devrait s'établir à 246 406 exemplaires, selon la déclaration sur l'honneur 2000-2001 publiée par Diffusion Contrôle. Elle est en baisse légère mais constante depuis 1992]. *L'effet 35 heures se fait aussi réellement sentir. Les charges de personnel ont ainsi augmenté de 7 % cette année »*, dit-il. Le chiffre d'affaires change peu – il augmente tout doucement avec les années et devrait atteindre 660 millions de francs en 2001 –, en revanche, le groupe devrait enregistrer un très lourd déficit d'exploitation cette année.

La Nouvelle République du Centre-Ouest a récemment perdu la minorité de blocage qu'elle détenait dans un quotidien d'Orléans, *La République du Centre,* au profit du groupe Amaury, qui est monté *de 14 % à 35 % (Le Monde du 22 novembre).*

Au moment où *Ouest-France* multiplie aussi ses offensives depuis plusieurs mois dans la presse quotidienne et a pris des positions, loin de sa zone historique jusque dans l'Eure, les Yvelines ou la Seine-et-Marne, le quotidien de Tours se veut à l'abri de toute OPA hostile. Il a pour particularité d'être l'une des rares sociétés anonymes à participation ouvrière (SAPO). Le capital du journal est détenu, pour un tiers, par le personnel, et les deuxtiers restants sont éparpillés – aucun actionnaire n'ayant le droit de détenir plus de 1,25 % du capital. *« Cette spécificité implique le fait que nous devons nous débrouiller tout seuls pour restaurer une rentabilité suffisante. Aucun groupe de presse, pas plus le groupe Amaury qu'un autre, ne peut y entrer de façon significative*, dit M. Saint-Cricq. *En aucun cas nous ne pouvons envisager l'arrivée d'un chevalier blanc. »*

Nicole Vulser

La presse marocaine est confrontée à un jeu politique de plus en plus complexe

RESTRUCTURATION industrielle, tentative de mise au pas des journaux jugés trop critiques par le pouvoir, floraison de nouveaux titres... La presse marocaine d'informations connaît, depuis l'automne, une agitation brouillonne à laquelle participe l'entourage du roi Mohammed VI.

Le palais royal a toujours eu à sa dévotion un quotidien révérencieux et quasi officiel, *Le Matin du Sahara et du Maghreb,* héritier lointain du *Petit Marocain* du temps du protectorat français. Outre ses deux éditions, l'une en arabe, *Assahra,* l'autre en espagnol, *La Manana*, *Le Matin* tire à 70 000 exemplaires, ce qui en fait de loin le numéro un de la presse quotidienne francophone au Maroc. Le journal est généreusement distribué dans les administrations, et les entreprises, publiques ou privées, se sentent obligées de passer des encarts publicitaires dans ses colonnes.

Pourtant, *Le Matin* va mal. Dirigé depuis peu par un ancien collaborateur d'André Azoulay, l'un des plus influents conseillers du roi – hier de Hassan II, aujourd'hui de Mohammed VI –, le quotidien est intégré à un groupe de presse, Maroc-Soir, que sa gestion calamiteuse depuis des décennies aurait dû mettre en faillite, s'il n'y avait pas eu la sollicitude royale.

Pour renflouer le groupe, doté de deux imprimeries modernes, d'un patrimoine immobilier conséquent et d'un actionnariat opaque, le palais a choisi un banquier bien introduit aux Etats-Unis, Othman Benjelloun. Naguère proche de Hassan II, cet homme d'affaires richissime, présent dans la banque, l'assurance et les télécommunications mobiles, n'était plus en odeur de sainteté depuis sa tentative – avortée – de mettre la main sur l'Omnium nord-africain (ONA), holding où est logée une partie du portefeuille de la famille royale.

> Les difficultés n'ont pas empêché l'éclosion de nouveaux titres, comme « Tel Quel »

Certains estiment que le sauvetage de Maroc-Soir constitue le prix du retour en grâce de M. Benjelloun, désormais actionnaire de référence du groupe de presse avec 40 % du capital. Le quotidien français *Le Figaro* et celui édité en arabe depuis Londres, *Chark al Aoussat*, pourraient compléter le tour de table de Maroc-Soir, une fois le groupe restructuré.

Ce plan de sauvetage coïncide avec les heures difficiles du jeune hebdomadaire, *Demain magazine*, nettement moins déférent, qui, par son ton iconoclaste, a su séduire un lectorat en quête de *« révélations »*. Sorte de *Canard enchaîné* à la marocaine, réalisé avec peu de moyens, un culot indéniable, et prenant parfois certaines libertés avec la déontologie journalistique, *Demain magazine* a fait son succès en dénonçant, les passe-droits des proches du pouvoir.

Depuis une semaine, *Demain magazine* est suspendu. Pour avoir écrit – au conditionnel –, que le roi pourrait vendre l'un de ses palais, le directeur de l'hebdomadaire, Ali Lmrabet, a été condamné, fin novembre, à quatre mois de prison ferme et à une amende de 30 000 dirhams (environ 3 000 euros). La peine de prison n'a pas été exécutée dans l'attente d'un jugement en appel. L'amende a été payée, mais, nonobstant, le parquet a demandé à la police de suspendre *sine die* la diffusion de *Demain. « Il s'agit d'une décision arbitraire. J'ai payé l'amende dans les temps. On est en pleine monarchie bananière »*, dénonce Ali Lmrabet, dont l'hebdomadaire est hébergé depuis samedi 8 décembre dans les pages intérieures d'un autre magazine, *Le Journal hebdomadaire*, lui aussi dans la ligne de mire du pouvoir.

Longtemps navire amiral de la presse marocaine indépendante, *Le Journal*, saisi et même *« interdit définitivement »*, mais toujours revenu en kiosque, doit aujourd'hui faire face à une restructuration difficile. La chute de ses recettes publicitaires, en partie due à un boycottage mais également à des problèmes de gestion, l'oblige à un tour de table en vue de sa recapitalisation.

Les responsables du *Journal*, Boubker Jamaï et Ali Amar, envisagent *« une sortie par le haut »* : la transformation en quotidien. Ils comptent ainsi réagir, aussi, à l'encombrement du marché hebdomadaire, au demeurant fragilisé par l'essor de l'affichage urbain qui assèche ses revenus publicitaires.

Ces difficultés n'ont pas empêché l'éclosion de plusieurs nouveaux titres, dont le plus en vue – outre un jeune quotidien francophone, *Aujourd'hui le Maroc* – est *Tel quel*, lancé en octobre 2001 par un journaliste de vingt-sept ans, Ahmed Benchemsi. Il s'était fixé pour objectif de *« décrire le Maroc tel qu'il est »*, ajoutant, par rapports aux *« lignes rouges »* – la personne du roi, l'armée, l'islam, la cause nationale du Sahara occidental... – qu'il ne faut pas transgresser, sous peine d'interdiction. *« On peut faire avec, honnêtement, si on a l'intelligence du contexte. »* Pour beaucoup de ses confrères, ce fameux *« contexte »* est devenu illisible.

Stephen Smith
et Jean-Pierre Tuquoi

Réflexions autour de la protection des sources des journalistes

APRÈS avoir reçu des représentants de Reporters sans frontières (RSF) et du Press Club de France, mardi 18 décembre, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a souhaité que s'engage une *« réflexion de fond »* sur la protection des sources des journalistes. Si la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme protège les journalistes et leurs sources depuis l'arrêt Goodwin du 27 mars 1996, la France reste très ferme envers les médias. En juin 2001, par exemple, la Cour de cassation a confirmé la condamnation de deux journalistes, Jean-Marie Pontaut et Jérome Dupuis, pour *« recel de violation du secret de l'instruction »* dans l'affaire des écoutes de l'Elysée (*Le Monde* du 26 juin).

DÉPÊCHES

■ **JOURNALISME : Reporters sans frontières (RSF) a proposé, mardi, une charte sur la sécurité des reporters en zone de conflit**, afin de trouver une solution au tribut payé par les correspondants de presse. *« Il s'agit de déboucher sur un texte qui sera proposé aux médias, qui devraient ensuite s'engager moralement »*, a souligné Robert Ménard, secrétaire général de RSF.

■ **PHOTOGRAPHIE : les représentants d'organisations syndicales et professionnelles de photojournalistes** ont appelé, mardi, à la mobilisation contre *« les dangers »* qui pèsent, selon eux, sur leur profession. Dans un communiqué, ils ont *« exigé »* du gouvernement *« le gel des plans sociaux annoncés »* dans plusieurs agences françaises.

■ **PUBLICITÉ : les agences de publicité française Publicis et britannique Cordiant ont démenti**, mardi, une information publiée par le quotidien *The Guardian*, indiquant qu'elles menaient des *« discussions informelles »* en vue du rachat de la seconde par la première. *« Ces rumeurs sont infondées »*, a assuré Publicis, tandis que Cordiant, en difficultés financières, a affirmé *« n'être en discussion avec personne »*.

■ **INTERNET : la plateforme Internet Pressplay, créée par les maisons de disques Universal Music et Sony Music**, devait inaugurer son service de musique en ligne par abonnement, mercredi aux Etats-Unis. Ce service, concernant un nombre limité de morceaux par mois, sera offert dans un premier temps sur les portails MSN, Yahoo !, ainsi que sur le site Roxio et, prochainement, sur MP3.com.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ALCATEL : l'équipementier de télécommunications** a présenté mardi 18 décembre avec le groupe d'électronique grand public, Thomson Multimedia, le mariage de la télévision et de la téléphonie. Les deux groupes parient sur le développement de services de télévision interactive sur le réseau téléphonique.

● **GLAVERBEL : le numéro un de l'industrie verrière japonaise Asahi Glass,** qui détient 55 % de la société belge Glaverbel, a exprimé son intention de racheter le reste du capital, soit 470 millions d'euros.

● **BSN-GLASSPACK : la direction du groupe verrier, détenu à 44 % par Danone,** a confirmé son projet de fermer, à la fin de 2002, la verrerie VMC de Givors (Rhône), qui emploie 317 personnes et fabrique des pots en verre pour l'alimentation. Ce plan, qui prévoit également la réorganisation du site de Reims et l'allègement du site administratif, soit 405 suppressions d'emplois, avait été refusé par le tribunal de grande instance.

● **SUMITOMO METAL : le quatrième producteur d'acier japonais** est en négociation avec le géant du secteur anglo-hollandais Corus pour une alliance dans la production de feuilles d'acier à destination de l'industrie automobile, selon la presse japonaise de mercredi.

SERVICES

● **GEODIS : le conseil d'administration du groupe de transport et de logistique** Geodis a approuvé le projet de prise de participation dans le capital du Sernam, filiale de messagerie de la SNCF. Geodis, détenu à 43,3 % par la SNCF, prendra 15 % du Sernam pour un euro dans un premier temps et portera sa participation à 51 % en 2006 sous certaines conditions, notamment que le Sernam ait réussi son redressement, a-t-il indiqué, mercredi.

● **PIERRE ET VACANCES : le numéro un européen des résidences de tourisme** a obtenu le feu vert pour s'emparer de son concurrent hexagonal Maeva, sous réserve qu'il cède 6,5 % du parc du nouvel ensemble, principalement dans les Alpes du Nord, a confirmé, mardi, le conseil de la concurrence.

● **PRESSPLAY : la plate-forme Internet Pressplay, créée par les maisons de disques Universal Music et Sony Music,** devait inaugurer son service de musique en ligne par abonnement, mercredi aux Etats-Unis, selon un communiqué diffusé mardi. Ce service, permettant de télécharger un nombre limité de morceaux par mois, sera offert dans un premier temps sur les portails MSN, Yahoo !, ainsi que sur le site Roxio et, prochainement, sur MP3.com, racheté par Vivendi Universal.

● **PATHÉ : le groupe français de cinéma et de télévision a racheté 50 %** du capital de la chaîne TMC-Monte Carlo, a annoncé, lundi, la lettre confidentielle Satellifax. Le groupe de Jérôme Seydoux aurait repris la part détenue par la Sofirad.

FINANCES

● **GRÈVE : le ministre des finances, Laurent Fabius,** a appelé, mardi, au *« principe de responsabilité »,* après le maintien du préavis de grève dans les banques à partir du 2 janvier 2002, premier jour ouvrable depuis le passage à l'euro. Le patron du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, s'est dit pour sa part convaincu, sur LCI, que l'arrivée de l'euro serait un succès.

● **SECTEUR PUBLIC : favorable à la création d'une banque postale,** le rapport du Haut conseil du secteur financier public, publié mardi, a suscité l'opposition unanime des syndicats, soucieux de la pérennité des missions d'intérêt général d'un secteur incluant aussi la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne.

● **EURO : la distribution des sachets de premiers euros** se poursuit en France à un rythme beaucoup moins soutenu, 22,5 millions de sachets ayant été vendus en quatre jours et 28 millions restant disponibles, essentiellement dans les banques.

● **SAN PAOLO : la troisième banque italienne, a annoncé mardi que son conseil** avait approuvé le rachat de Cardine, une banque régionale du nord-est de l'Italie. Cette association doit donner naissance au second opérateur bancaire italien derrière IntesaBci, avec un total d'actifs d'environ 213 milliards d'euros.

EUROPE

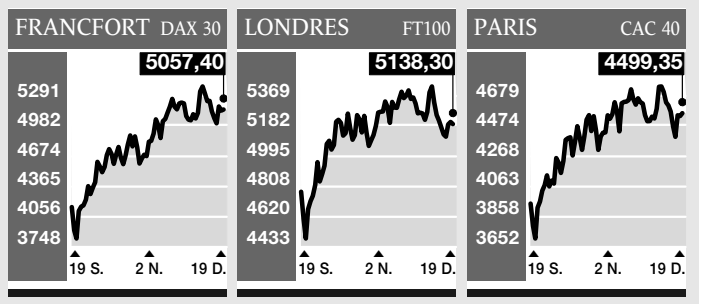

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3679,42	– 0,03	– 22,90
EUROPE	STOXX 50	3581,86	– 0,30	– 21,40
EUROPE	EURO STOXX 324	305,93	– 0,08	– 21,92
EUROPE	STOXX 653	289,74	– 0,17	– 19,47
PARIS	CAC 40	4499,35	0,43	– 24,08
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3093,22	0,30	– 23,10
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	490,93	0,39	– 23
BRUXELLES	BEL 20	2635,04	0,44	....
FRANCFORT	DAX 30	5057,40	0,35	....
LONDRES	FTSE 100	5138,30	– 0,25	– 17,42
MADRID	STOCK EXCHANGE	8504,10	0,35	– 6,65
MILAN	MIBTEL 30	31864	0,57	– 27,12
ZURICH	SPI	6264,60	– 0,05	....

AMÉRIQUES

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9998,39	1,08	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1142,92	0,75	– 13,43
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2004,76	0,87	– 18,85
TORONTO	TSE INDEX	7586,47	0,95	– 15,08
SAO PAULO	BOVESPA	13397,36	....	– 12,20
MEXICO	BOLSA	353,04	0,09	11,72
BUENOS AIRES	MERVAL	253,44	– 1,21	– 39,19
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,26	0,58	14,85
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6582,22	1,41	– 3,56

ASIE - PACIFIQUE

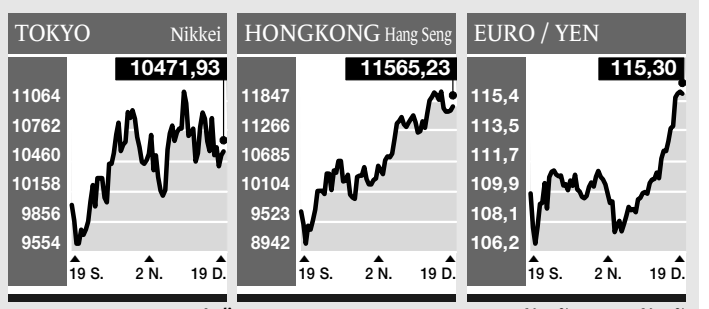

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10471,93	0,38	– 24,04
HONGKONG	HANG SENG	11565,23	0,68	– 23,39
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1594,72	0,70	– 17,24
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	80,79	0,76	27,53
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3267,70	0,10	3,58
BANGKOK	SET	19,05	0,37	2,25
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3287,27	– 1,46	– 17,24
WELLINGTON	NZSE-40	2035,58	0,72	7,04

ÉCONOMIE

Le FMI prévoit une reprise de la croissance mondiale en 2003

LE FONDS monétaire international (FMI) prévoit que la croissance de l'économie mondiale sera de 2,4 % en 2001 puis en 2002, mais envisage une nette reprise en 2003, selon ses prévisions économiques révisées, publiées mardi 18 décembre. L'organisme souligne que le ralentissement de l'économie mondiale sera plus fort et plus prolongé qu'il ne l'avait envisagé en octobre dernier dans les précédentes prévisions qui ne tenaient pas compte des effets des attentats du 11 septembre. A l'époque, le FMI prévoyait une croissance mondiale de 2,6 % en 2001 et de 3,5 % en 2002.
Selon le rapport, la récession au troisième trimestre aux Etats-Unis devrait être suivie d'une reprise en 2002. Le taux de croissance devrait être de 1 % en 2001, et de 0,7 % en 2002 (contre les 1,3 % cette année et 2,2 % l'an prochain prévus en octobre). La zone euro est également durement touchée avec respectivement 1,5 % de croissance en 2001 et 1,2 % en 2002. Les perspectives françaises sont toutefois en légère augmentation pour 2001 (2,1 %, au lieu des 2 % annoncés en octobre) mais plus basses pour l'an prochain (1,3 % au lieu des 2,1 % prévus). Le Japon s'enfonce dans la récession avec une croissance de – 0,4 % en 2001 et de – 1 % en 2002. Enfin, les pays en développement sont également freinés avec des prévisions de croissance ramenées à 4 % en 2001 et 4,4 % en 2002, au lieu des 4,4 % et 5,3 % précédemment prévus.

■ **ZONE EURO : la zone euro échappera à la récession** et il faudrait un changement des conditions économiques pour justifier un changement des taux d'intérêt, a déclaré, mardi, Wim Duisenberg. Selon les prévisions de la BCE, la croissance de la zone euro sera *« très proche »,* si ce n'est égale, de son taux tendanciel sur le long terme de 2,0 à 2,5 % au quatrième trimestre 2002.
■ **Wim Duisenberg** a déclaré, mardi, que les déficits publics *« de quatre pays de la zone euro se rapprochent d'un niveau dangereux »,* à savoir 3 % de leur Produit intérieur brut national. Le président de la Banque centrale européenne faisait notamment allusion à l'Allemagne.

■ **FRANCE : la croissance économique de la France au premier trimestre 2002** sera *« ralentie »,* a admis Laurent Fabius, mardi, sur France Info. Le ministre de l'économie et des finances, qui se montrait encore optimiste quelques jours après les attentats du 11 septembre, prévoit que *« l'hiver 2001-2002 sur le plan économique ne sera pas facile ».*

■ **ÉTATS-UNIS : les mises en chantier de logements aux Etats-Unis** ont fait un bond remarqué de 8,2 % en novembre, en raison surtout de conditions météorologiques inhabituellement clémentes et de taux d'intérêt très bas. Le nombre de logements mis en construction a atteint 1,64 million d'unités en rythme annuel, selon les statistiques publiées, mardi, par le département du commerce. Il s'agit de la plus forte hausse des mises en chantiers depuis janvier dernier. Les analystes tablaient sur une hausse de 0,7 %. En octobre, les mises en chantier avaient accusé une baisse de 4 %, à 1,52 million.

■ **JAPON : le gouvernement a déclaré, mercredi, qu'il prévoyait une croissance nulle au Japon** pour l'exercice allant d'avril 2002 à mars 2003. Les ministres ont aussi revu à la baisse leur prévision d'évolution du produit intérieur brut sur l'exercice en cours, qui s'achève fin mars 2002, tablant sur un recul de 1 % au lieu des 0,9 % annoncés précédemment.
■ **La Banque du Japon** a annoncé, mercredi, un assouplissement de sa politique monétaire par l'augmentation des liquidités mises à disposition des banques et une augmentation de ses achats d'emprunts d'Etat de long terme.

■ **CHINE : les autorités ont mis en garde contre un *« gonflement »* du déficit budgétaire** de la Chine l'an prochain, après un résultat moins mauvais que prévu cette année, rapporte mercredi la presse chinoise. *« L'an prochain, il y aura des tensions sur les revenus et des dépenses accrues, la situation sera donc assez délicate »,* a estimé le ministre chinois des finances Xiang Huaicheng. Après avoir atteint 8 % l'an dernier, la croissance chinoise devrait s'établir à 7,4 % cette année et tomber à 7 % l'an prochain, selon les prévisions officielles chinoises.

■ **IRLANDE : le nombre de salariés employés par des entreprises étrangères a baissé** en 2001, pour la première fois depuis quinze ans, a indiqué, mardi, l'Autorité de développement industriel. L'Irlande compte environ 1 300 entreprises étrangères, qui emploient au total 137 000 personnes. 13 100 emplois ont été créés par ces entreprises en 2001, contre 17 000 emplois perdus, soit un solde net négatif de 3 800 emplois.

VALEUR DU JOUR

Motorola envisage de supprimer 9 400 emplois

Action Motorola
en **dollars** à New York

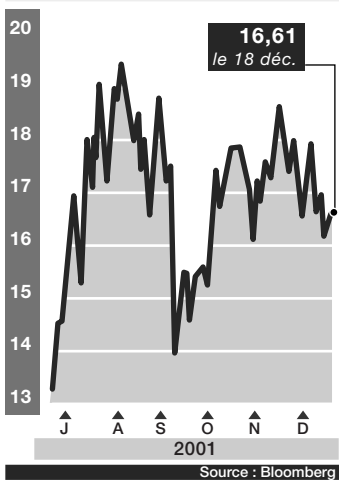

LES SALARIÉS de Motorola, qui ont payé un lourd tribut au ralentissement du marché des télécommunications en 2001, ne voient pas encore le bout du tunnel. L'équipementier américain a, en effet, annoncé, mardi 18 décembr,e qu'il envisageait 9 400 suppressions d'emplois supplémentaires, soit 8,5 % de ses effectifs, dans les douze prochains mois.
L'information a été publiée après la clôture de la Bourse de New York, alors que l'action Motorola terminait la séance sur un gain de 0,34 %, à 16,61 dollars. Après avoir atteint son plus bas niveau, début avril, alors qu'il s'approchait du seuil des 10 dollars, le titre s'est quelque peu repris. Il reste toutefois très loin de son pic, atteint en mars 2000, date à laquelle l'action tutoyait les 60 dollars. La valorisation de l'entreprise a donc été divisée par plus de trois. Motorola justifie cette nouvelle coupe dans ses effectifs, qui devrait se traduire par une économie de 865 millions de dollars en 2002 (972 millions d'euros), par sa volonté de renouer avec les profits dès l'an prochain, malgré une baisse anticipée de 10 % du chiffre d'affaires. *« Nous nous attendons à renouer avec la rentabilité au second semestre 2002 »,* a déclaré Christopher Galvin, petit-fils du fondateur de Motorola et actuel PDG.
L'équipementier a plongé dans le rouge en 2001, pour la première fois depuis quarante-six ans. La chute très brutale des ventes, qui se traduit par un recul de 19 % du chiffre d'affaires cette année, a pris Motorola à contre-pied. Depuis août 2000, il a déjà supprimé 39 000 emplois, soit près du quart de ses effectifs. Une restructuration qui s'est traduite en Europe par la fermeture de l'usine écossaise de téléphonie mobile, qui employait 3 100 personnes. Les nouvelles mesures devraient surtout toucher les semi-conducteurs, où 4 000 emplois devraient être supprimés.
Motorola a aussi souligné ses ambitions sur le marché de la téléphonie mobile. Il souhaite faire passer sa part de marché de 15 % à 25 %, mais n'a toutefois pas précisé le temps qu'il s'assignait pour atteindre cet objectif.

Laurence Girard

SUR LES MARCHÉS

PARIS

Le CAC 40 était en baisse de 0,31 %, mercredi 19 décembre, dans les premiers échanges, cotant 4 466,05 points. L'indice des 40 premières capitalisations boursières de la place parisienne avait terminé, mardi, en léger repli de 0,11 %, à 4 480,10 points.

FRANCFORT

RÉFÉRENCE de la place financière allemande, le DAX affichait, mercredi matin, une faible baisse de 0,07 % point, à 5 036,03 points. Mardi, il avait fini la séance sur une baisse de 0,56 %, à 5 039,64 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres cédait 0,2 % à l'ouverture, mercredi, l'indice Footsie des cent premières valeurs reculant à 5 140,6 points. Mardi , il avait gagné 0,29 % à l'issue de la séance, clôturant à 5 151,10 points.

TOKYO

L'INDICE de référence Nikkei a clôturé, mercredi, en hausse de 0,4 %, à 10 471,93 points, les titres bancaires ayant été soutenus pendant la séance par l'espoir d'un assouplissement de la politique monétaire par la banque centrale. La Banque du Japon a en effet annoncé l'augmentation des liquidités excédentaires laissées quotidiennement sur le marché bancaire. Mardi, le Nikkei s'était établi à 10 432,17 points, en hausse de 1,05 %.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en hausse, mardi 18 décembre. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 1,08 %, pour terminer à 9 998,39 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 s'est apprécié de 0,75 %, à 1 142,92 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a progressé de 0,87 %, à 2004,76 points. Les investisseurs ont salué la perspective d'une hausse de 17 % à 18 % du bénéfice de General Electric en 2002, prévision émise par la société. L'action General Electric a bondi de 3,71 % au cours de la séance, à 39,72 dollars. De plus, les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont bondi de 8,2 % en novembre par rapport à octobre, montrant ainsi une solide résistance malgré la récession.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions, mercredi dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans ressortait à 4,86 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,80 %.

MONNAIES

L'EURO perdait du terrain face au billet vert, mercredi matin, cotant 0,9015 dollar. Le yen restait faible face à la devise américaine, à 128,23 yens pour un dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	18/12
COURONNE DANOISE.	7,4390
COUR. NORVÉGIENNE	7,9935
COUR. SUÉDOISE	9,4648
COURONNE TCHÈQUE	31,8240
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7452
DOLLAR CANADIEN	1,4141
DOLLAR HONGKONG	7,0287
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1588
FORINT HONGROIS	245,2900
LEU ROUMAIN	28313
ZLOTY POLONAIS	3,5843

Cours de change croisés

19/12 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,78266	0,90175	0,13745	1,45490	0,61117
YEN	127,77000	.....	115,30000	17,56000	185,96000	78,11500
EURO	1,10895	0,86730	.....	0,15245	1,61405	0,67760
FRANC	7,27550	5,68955	6,55957	.....	10,57990	4,44455
LIVRE	0,68733	0,53780	0,61955	0,09445	.....	0,42005
FRANC SUISSE	1,63620	1,28015	1,47600	0,22500	2,38050	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,22	4,89	5,26
ALLEMAGNE	3,30	3,31	4,82	5,22
GDE-BRETAG.	5,63	3,90	4,86	4,54
ITALIE	3,30	3,26	5,05	5,51
JAPON	0,01	0,04	1,33	2,48
ÉTATS-UNIS	1,78	1,72	5,18	....
SUISSE	0,73	1,83	3,38	3,96
PAYS-BAS	3,25	3,26	4,93	5,28

Matières premières

En dollars	Cours 18/12	Var. % 17/12
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1505,50	+ 0,23
ALUMINIUM 3 MOIS	1378	+ 0,29
PLOMB 3 MOIS	491	+ 0,61
ETAIN 3 MOIS	3900	....
ZINC 3 MOIS	780	....
NICKEL 3 MOIS	5525	+ 1,01
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,44	+ 1,02
PLATINE A TERME	59072,00	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	286	+ 0,09
MAIS (CHICAGO)	206,50	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	147,20	– 0,41
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1302	– 1,66
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 19/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1192	89,70	90,02
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 18/12	Var. % 17/12
BRENT (LONDRES)	19,18	....
WTI (NEW YORK)	19,36	....
LIGHT SWEET CRUDE	19,38	+ 0,52

Or

En euros	Cours 18/12	Var % 17/12
OR FIN KILO BARRE	9920	+ 1,02
OR FIN LINGOT	9950	+ 0,61
ONCE D'OR (LO) $	278,85	– 9,16
PIÈCE FRANCE 20 F	57	+ 1,60
PIÈCE SUISSE 20 F	56,80	....
PIÈCE UNION LAT. 20	57	+ 0,35
PIÈCE 10 DOLLARS US	210	+ 5
PIÈCE 20 DOLLARS US	379,25	– 1,49
PIÈCE 50 PESOS MEX.	372	+ 0,40

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Zurich, l'action **Zurich Financial** a cédé 2,21 %, mardi 18 décembre, à 420,5 francs suisses. La compagnie d'assurances a souffert de l'avertissement sur ses résultats émis par Axa.

● A la Bourse de Londres, le titre **CGNU** a perdu 2,62 %, mardi, à 818 pence, l'assureur britannique subissant aussi les effets de l'annonce d'Axa.

● Sur le marché britannique, l'action du groupe de médias **Pearson** a chuté de 4,96 %, mardi, à 766 pence, après l'émission d'un deuxième avertissement sur résultats. Le groupe de médias et d'édition, déjà touché par la crise du secteur publicitaire, a prévenu que ses résultats seraient aussi affectés par la détérioration de ses activités d'éducation, notamment en Amérique latine.

● Sur le marché suisse, l'action **UBS** a chuté de 4,23 %, mardi, à 82,65 francs suisses, à la suite de l'annonce du départ avec effet immédiat du président de la direction de la banque, le Britannique Luqman Arnold, et son remplacement par le Suisse Peter Wuffli.

● A la Bourse d'Amsterdam, l'action du groupe de luxe **Gucci**, qui a annoncé un bénéfice net en baisse de 50,7 %, à 56,3 millions de dollars (63 millions d'euros) au troisième trimestre 2001, a gagné 0,16 %, mardi, à 93,30 euros.

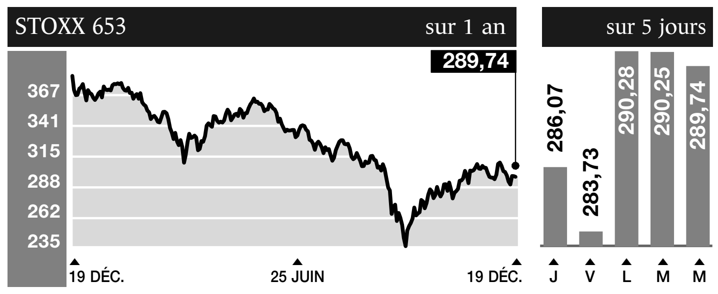

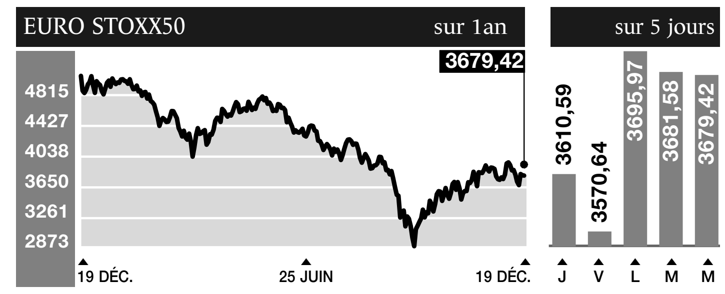

19/12 9 h 16 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AUTOLIV SDR	SE	20,92	....
BASF AG	BE ★	41,35	– 0,60
BMW	DE ★	38,50	+ 0,26
CONTINENTAL AG	DE ★	14,20	....
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	45,30	– 0,22
FIAT	IT ★	17,59	....
FIAT PRIV.	IT ★	11,84	....
MICHELIN	FR ★	35,99	– 1,40
PEUGEOT	FR ★	46,53	+ 1,04
PIRELLI SPA	IT ★	2	....
DR ING PORSCHE	DE ★	412	– 0,72
RENAULT	FR ★	38,60	– 1,76
VALEO	FR ★	43,50	+ 1,16
VOLKSWAGEN VZ	DE ★	33,10	– 1,34
▶ DJ E STOXX AUTO P		204,61	– 0,24

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	15,54	– 0,21
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	18,26	– 0,22
ALL & LEICS	GB	12,78	....
ALLIED IRISH BA	GB	18,94	– 0,42
ALMANIJ	BE ★	36	+ 0,17
ALPHA BANK	GR	20,32	....
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	10	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	30,10	....
B.P.LODI	IT ★	8,82	....
B.P.NOVARA	IT ★	6,22	....
B.P.SONDRIO	IT ★	10,45	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	10,80	....
BANCA ROMA	IT ★	2,36	....
BANCO SABADELL	ES ★	14,90	– 0,20
BANK OF IRELAND	GB	15,83	....
BANK OF PIRAEUS	GR	9,58	....
BANKINTER R	ES ★	32,01	– 0,90
BARCLAYS PLC	GB	35,06	– 0,82
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	32,95	– 1,35
BBVA R	ES ★	14	– 1,34
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,70	....
BCA FIDEURAM	IT ★	8,95	....
BCA LOMBARDA	IT ★	9,43	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	18,13	....
BCA P.MILANO	IT ★	3,81	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	36,35	+ 0,11
BCP R	PT ★	4,49	....
BIPOP CARIRE	IT ★	1,93	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,36	....
BNL	IT ★	2,27	....
BNP PARIBAS	FR ★	99,30	– 0,40
BSCH R	ES ★	9,56	– 2,45
COMM.BANK OF GR	GR	38	....
COMMERZBANK	DE ★	17,20	– 1,15
CREDIT LYONNAIS	FR ★	35,95	– 0,88
CS GROUP N	CH	47,75	+ 0,07
DANSKE BANK	DK	16,94	– 0,79
DEXIA	BE ★	15,42	+ 0,52
DNB HOLDING	NO	4,87	....
DRESDNER BANK N	DE ★	41	....
EFG EUROBK ERGA	GR	15,30	....
ERSTE BANK	AT ★	57,50	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	14,10	....
FOERENINGSSB A	SE	13,31	....
HALIFAX GROUP	GB	13,44	....
HSBC HLDG	GB	13,44	....
IKB	DE ★	12,90	– 0,39
INTESABCI	IT ★	2,68	....
JULIUS BAER HLD	CH	375,75	+ 0,73
KBC BANCASSURAN	BE ★	34,70	+ 0,43
LLOYDS TSB	GB	11,47	– 1,25
MONTE PASCHI SI	IT ★	2,69	....
NAT BANK GREECE	GR	27	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	96	....
NORDEA	SE	5,65	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	16,63	....
ROYAL BK SCOTL	GB	26,09	– 1,16
S-E-BANKEN -A-	SE	9,98	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	12,35	....
STANDARD CHARTE	GB	12,99	....
STE GENERAL-A-	FR ★	61,20	– 0,89
SVENSKA HANDELS	SE	15,64	....
SWEDISH MATCH	SE	5,92	....
UBS N	CH	55,62	– 0,79
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,36	....
▶ DJ E STOXX BANK P		267,06	– 0,54

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	17,35	– 0,74
ACERINOX R	ES ★	36,39	– 0,03
ALUMINIUM GREEC	GR	35	....
ANGLO AMERICAN	GB	17,11	– 0,47
ASSIDOMAEN AB	SE	27,47	....
BEKAERT	BE ★	37,05	– 0,67
BHP BILLITON	GB	5,41	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	44,05	....
BUNZL PLC	GB	6,85	....
CORUS GROUP	GB	1,21	+ 1,35
ELVAL	GR	3,50	....
HOLMEN -B-	SE	24,04	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	1,85	....
JOHNSON MATTHEY	GB	14,91	....
M-REAL -B-	FI ★	6,80	+ 0,74
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	53,19	....
OUTOKUMPU	FI ★	11,50	– 1,29
PECHINEY-A-	FR ★	53,50	– 2,73
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,10	....
RIO TINTO	GB	20,28	– 2,26
SIDENOR	GR	4,48	....
SILVER & BARYTE	GR	8,48	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,49	+ 0,65
STORA ENSO -A-	FI ★	13,75	....
STORA ENSO -R-	FI ★	13,94	– 0,07
SVENSKA CELLULO	SE	30,11	....
THYSSENKRUPP	DE ★	16,40	....
UMICORE	BE ★	42	+ 0,48
UPM-KYMMENE COR	FI ★	38	....
USINOR	FR ★	14,05	+ 0,29
VIOHALCO	GR	9,56	....
VOEST-ALPINE AG	AT ★	32,17	....
WORMS N	FR ★	19	– 0,52
▶ DJ E STOXX BASI P		193,34	– 0,43

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	153,80	– 0,77
AKZO NOBEL NV	NL ★	49,88	+ 0,44
BASF AG	DE ★	41,35	– 0,60
BAYER AG	DE ★	35,30	+ 0,43
BOC GROUP PLC	GB	17,09	....
CELANESE N	DE ★	21,90	+ 2,82
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,69	+ 0,24
CLARIANT N	CH	20,18	+ 0,17
COLOPLAST -B-	DK	71,25	....
DEGUSSA (NEU)	DE ★	28,80	+ 0,70
DSM	NL ★	39,09	+ 0,23
EMS-CHEM HOLD A	CH	4232,23	....
ICI	GB	6,20	+ 1,05
KEMIRA	FI ★	6,60	+ 0,15
KON. VOPAK NV	NL ★	17,80	– 0,17
LONZA GRP N	CH	742,67	+ 0,46
NORSK HYDRO	NO	45,41	....
RHODIA	FR ★	10,39	+ 2,16
SOLVAY	BE ★	63,50	....
SYNGENTA N	CH	56,84	+ 1,02
TESSENDERLO CHE	BE ★	24,80	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		331,54	– 0,17

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	158,50	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	29	....
INCHCAPE	GB	9,90	– 0,33
KVAERNER -A-	NO	1,18	....
MYTILINEOS	GR	5,16	....
UNAXIS HLDG N	CH	123,27	– 0,68
ORKLA	NO	18,20	....
SONAE SGPS	PT ★	0,82	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL ★	13,64	– 0,80
ATLANTIC TELECO	GB	0,08	....
BRITISH TELECOM	GB	5,75	....
CABLE & WIRELES	GB	5,25	....
COLT TELECOM NE	GB	1,96	– 0,82
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	19,40	– 0,05
E.BISCOM	IT ★	52,85	....
EIRCOM	IR ★	1,30	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	13,90	– 2,11
ENERGIS	GB	0,97	– 1,64
EUROPOLITAN HLD	SE	7,24	....
FRANCE TELECOM	FR ★	44,30	– 1,20
HELLENIC TELE (	GR	18,04	....
KINGSTON COM	GB	2,07	– 0,78
KONINKLIJKE KPN	NL ★	5,79	– 0,17
KPNQWEST NV -C-	NL ★	8	– 0,50
LIBERTEL NV	NL ★	10,25	+ 2,09
VODAFONE N	DE ★	211,11	....
MOBILCOM	DE ★	23,69	– 0,46
OLD MUTUAL	GB	1,36	– 2,33
OLIVETTI	IT ★	1,44	....
PANAFON HELLENI	GR	5,80	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	8,56	....
SONERA	FI ★	5,67	– 1,39
SONG NETWORKS	SE	1,08	....
SWISSCOM N	CH	306,57	....
T.I.M.	IT ★	6,25	....
TDC	DK	38,58	+ 0,35
TELE2 -B-	SE	39,41	....
VODAFONE TELECE	PT ★	8,66	....
TELECOM ITALIA	IT ★	9,50	....
TELECOM ITALIA	IT ★	5,81	....
TELEFONICA	ES ★	15,42	+ 0,46
TELEF.MOVILES	ES ★	8,57	+ 0,35
TELENOR	NO	4,77	....
TELIA	SE	4,90	....
TISCALI	IT ★	10,55	....
VERSATEL TELECO	NL ★	1	....
VODAFONE GROUP	GB	2,89	– 1,10
▶ DJ E STOXX TCOM P		480,36	– 0,03

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	41,20	– 0,07
ACESA R	ES ★	10,66	+ 0,47
ACS	ES ★	27,50	– 0,33
AGGREGATE IND	GB	1,49	....
AKTOR SA	GR	8,02	....
AMEY	GB	6,20	+ 0,52
AUREA R	ES ★	22,24	+ 0,59
BOUYGUES	FR ★	37,83	– 0,63
BPB	GB	4,78	– 3,27
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,36	....
BUZZI UNICEM	IT ★	7,22	....
CIMPOR R	PT ★	19,11	....
COLAS	FR ★	63	– 0,32
CRH PLC	GB	31,75	– 0,25
FCC	ES ★	24,05	+ 1,05
GRUPO DRAGADOS	ES ★	14,69	+ 0,07
GRUPO FERROVIAL	ES ★	21,32	– 0,47
HANSON PLC	GB	7,90	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	52	....
HELL.TECHNODO.R	GR	6,08	....
HERACLES GENL R	GR	12,68	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	15,20	– 1,30
HOLCIM	CH	238,06	....
IMERYS	FR ★	105,80	– 0,19
ITALCEMENTI	IT ★	8,76	....
LAFARGE	FR ★	102,40	– 0,68
MICHANIKI REG.	GR	2,35	....
NOVAR	GB	2,08	+ 1,57
PILKINGTON PLC	GB	1,75	....
RMC GROUP PLC	GB	10,29	....
SAINT GOBAIN	FR ★	163,90	– 1,09
SKANSKA -B-	SE	7,08	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,75	....
TECHNIP-COFLEXI	FR ★	142	+ 0,35
TITAN CEMENT RE	GR	38,24	....
UPONOR -A-	FI ★	18,70	....
CIMENTS VICAT /	FR ★	63,20	....
VINCI	FR ★	62,90	+ 1,29
WIENERBERGER AG	AT ★	15,95	....
▶ DJ E STOXX CNST P		227,15	– 0,38

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	39,29	– 0,28
ADIDAS-SALOMON	DE ★	80,50	+ 0,63
AGFA-GEVAERT	BE ★	13,80	+ 1,02
AIR FRANCE	FR ★	16,40	– 0,55
AIRTOURS PLC	GB	4,01	....
ALITALIA	IT ★	1,08	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	7,62	....
AUTOGRILL	IT ★	10,11	....
BANG & OLUFSEN	DK	25,54	....
BENETTON	IT ★	12,90	....
BERKELEY GROUP	GB	11,31	....
BRITISH AIRWAYS	GB	3,39	+ 0,96
BULGARI	IT ★	9	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	33,80	– 0,18
CLUB MED.	FR ★	44,50	+ 0,59
COMPASS GROUP	GB	8,19	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	15	+ 0,33
ELECTROLUX -B-	SE	16,59	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,38	– 4,17
EMI GROUP	GB	5,62	....
EURO DISNEY	FR ★	0,89	– 1,11
HDP	IT ★	3,16	....
HERMES INTL	FR ★	165	– 1,20
HILTON GROUP	GB	3,39	....
HUGO BOSS AG VZ	DE ★	21,30	+ 0,24
HUNTER DOUGLAS	NL ★	28,34	+ 1,14
INDITEX R	ES ★	21,86	– 0,64
J D WETHERSPOON	GB	6,50	....
KLM	NL ★	13,30	+ 0,91
LVMH	FR ★	45,16	+ 0,69
MEDION	DE ★	47,44	– 0,96
MOULINEX	FR ★	0,01	....
NH HOTELES	ES ★	11,21	+ 0,09
NXT	GB	2,67	....
P & O PRINCESS	GB	5,99	+ 1,92
PERSIMMON PLC	GB	4,94	– 0,33
PREUSSAG AG	DE ★	27,80	– 0,71
RANK GROUP	GB	3,52	....
RICHEMONT UNITS	CH	20,69	– 1,61
RYANAIR HLDGS	IR ★	13,42	....
SAIRGROUP N	CH	1,09	– 6,43
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR ★	63	– 0,08
SIX CONTINENTS	GB	11,31	– 1,41
SODEXHO ALLIANC	FR ★	46,37	– 0,15
THE SWATCH GRP	CH	105,13	+ 1,81
THE SWATCH GRP	CH	22,38	+ 2,33
TELE PIZZA	ES ★	1,80	....
THOMSON MULTIME	PA	33,80	+ 0,90
WILSON BOWDEN	GB	12,93	– 0,87
WM-DATA -B-	SE	2,80	....
WOLFORD AG	AT ★	10,25	....
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,97	+ 2,11
▶ DJ E STOXX CYC GO P		122,91	– 0,32

PHARMACIE

ACTELION N	CH	43,98	+ 0,23
ALTANA AG	DE ★	51,50	– 0,39
AMERSHAM	GB	10,42	....
ASTRAZENECA	GB	49,65	+ 0,10
AVENTIS	FR ★	74,25	– 0,60
BB BIOTECH	CH	81,39	....
CELLTECH GROUP	GB	14,11	– 3
DISETRONIC HLDG	CH	916,98	– 1,67
ELAN CORP	IR ★	47,90	....
ESSILOR INTL	FR ★	32,75	+ 0,55
FRESENIUS MED C	DE ★	70	+ 0,14
H. LUNDBECK	DK	26,21	– 0,76
GALEN HOLDINGS	GB	11,07	– 1,01
GAMBRO -A-	SE	6,66	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,57	– 0,47
H. LUNDBECK	DK	26,21	– 0,76
NOVARTIS N	CH	38,29	....
NOVO-NORDISK -B	DK	43,69	– 0,31
NOVOZYMES -B-	DK	22,05	+ 0,31
ORION B	FI ★	19,25	– 0,26
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,86	– 6,15
PHONAK HLDG N	CH	27,30	+ 0,88
QIAGEN NV	NL ★	21,20	– 0,93
ROCHE HLDG G	CH	79,86	+ 1,29
SANOFI SYNTHELA	FR ★	76,95	+ 1,05
SCHERING AG	DE ★	58,40	....
SERONO -B-	CH	914,27	– 0,07
SHIRE PHARMA GR	GB	13,67	+ 0,71
SMITH & NEPHEW	GB	6,06	....
SSL INTL	GB	8,58	....
SULZER AG 100N	CH	170,92	....
SYNTHES-STRATEC	CH	754,21	– 0,45
UCB	BE ★	44,25	+ 0,57
WILLIAM DEMANT	DK	29,04	+ 0,93
WS ATKINS	GB	10,37	– 1,83
ZELTIA	ES ★	9,03	+ 0,22
▶ DJ E STOXX HEAL		508,35	....

(Publicité)

Le Monde ARGENT

Tous les week-ends faites un bon placement

Le Monde Argent, un supplément du Monde en vente chaque samedi avec l'édition datée dimanche-lundi

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,12	– 0,39
BP	GB	8,26	– 0,58
CEPSA	ES ★	12,55	....
COFLEXIP	FR ★	151,10	– 0,33
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,50	....
GBL	BE ★	57,95	+ 2,39
ENI	IT ★	13,19	....
ENTERPRISE OIL	GB	7,21	....
HELLENIC PETROL	GR	6,84	....
LATTICE GROUP	GB	2,39	+ 0,68
OMV AG	AT ★	91,66	....
PETROLEUM GEO-S	NO	7,69	....
REPSOL YPF	ES ★	15,75	+ 0,90
ROYAL DUTCH CO	NL ★	52,45	– 1,13
SAIPEM	IT ★	5,23	....
SHELL TRANSP	GB	7,34	– 0,66
STATOIL	NO	7,32	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	150,30	– 0,20
IHC CALAND	NL ★	46,85	– 0,32
▶ DJ E STOXX ENGY P		306,68	– 0,47

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	13,90	....
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	17,08	+ 2,32
BHW HOLDING AG	DE ★	25,60	....
BPI R	PT ★	2,37	....
BRITISH LAND CO	GB	7,24	....
CALEDONIA INV.S	GB	13,70	+ 0,95
CANARY WHARF GR	GB	7,40	....
CATTLES ORD.	GB	4,60	....
CLOSE BROS GRP	GB	12,85	....
COBEPA	BE ★	60	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	9,50	– 1,04
CORIO NV	NL ★	25,05	+ 0,40
CORP FIN ALBA	ES ★	23,20	+ 1,31
DAB BANK AG	DE ★	14,70	....
DEPFA-BANK	DE ★	60,35	+ 0,42
DROTT -B-	SE	11,41	....
EURAZEO	FR ★	61,80	– 1,12
EURONEXT	NL ★	19,96	....
FINAXA	FR ★	76,25	– 1,93
FORTIS (B)	BE ★	27,50	....
FORTIS (NL)	NL ★	27,07	....
GECINA	FR ★	90	– 0,28
GIMV	BE ★	28,93	+ 0,28
GREAT PORTLAND	GB	3,99	....
HAMMERSON	GB	7,06	....
ING GROEP	NL ★	27,23	– 0,95
LAND SECURITIES	GB	12,81	+ 2,99
LIBERTY INTL	GB	7,90	....
LONDON STOCK EX	GB	6,54	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT ★	12,64	....
METROVACESA	ES ★	14,61	– 0,20
MONTEDISON	IT ★	2,73	....
PROVIDENT FIN	GB	10,37	+ 1,90
RODAMCO EUROPE	NL ★	39,36	+ 0,54
RODAMCO NORTH A	NL ★	51	– 0,68
ROLINCO NV	NL ★	24,50	....
SCHRODERS	GB	13,91	....
SIMCO N	FR ★	77,35	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,14	....
TECAN GRP N	CH	73,93	– 0,46
UNIBAIL	FR ★	56	+ 0,72
VALLEHERMOSO	ES ★	7,11	+ 0,14
WCM BETEILIGUNG	DE ★	12,17	+ 0,58
▶ DJ E STOXX FINS P		233,52	– 0,26

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,24	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,98	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	38,90	....
BRAU UNION	AT ★	39,26	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,79	....
CARLSBERG -B-	DK	45,71	....
CARLSBERG AS -A	DK	41,27	....
COCA COLA HBC	GR	15,76	....
DANISCO	DK	39,99	....
DANONE	FR ★	131	+ 0,77
DELTA HOLDINGS	GR	7,60	....
DIAGEO	GB	12,05	+ 0,67
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,66	....
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	30,25	– 1,31
HELLENIC SUGAR	GR	9,48	....
KAMPS	DE ★	9,10	– 0,87
KERRY GRP-A-	GB	21,97	– 0,66
KINGFISHER	GB	6,20	+ 2,40
KONINKLIJKE NUM	NL ★	25,08	– 0,28
MONTEDISON	IT ★	2,73	....
NESTLE N	CH	229,25	....
NORTHERN FOODS	GB	2,50	....
PARMALAT	IT ★	2,95	....
PERNOD RICARD	FR ★	83,20	+ 0,97
RAISIO GRP -V-	FI ★	0,93	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,58	+ 0,38
SOUTH AFRICAN B	GB	7,37	....
TATE & LYLE	GB	5,56	....
TOMKINS	GB	3,39	....
UNILEVER	NL ★	63,10	....
WHITBREAD PLC	GB	8,53	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		221,29	+ 0,26

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	10,92	....
ADECCO N	CH	61,82	– 0,11
AGGREKO	GB	5,67	....
ALSTOM	FR ★	13,32	+ 0,68
ALTRAN TECHNO	FR ★	51,50	– 1,15
ALUSUISSE GRP N	CH	854,58	....
ARRIVA	GB	4,78	....
ASSA ABLOY-B-	SE	15,85	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,08	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,72	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,03	....
ATTICA ENTR SA	GR	4,98	....
BAA	GB	8,97	....
BBA GROUP PLC	GB	4,30	– 0,75
BODYCOTE INTL	GB	3,52	....
BRAMBLES INDUST	GB	5,24	....
BUDERUS AG	DE ★	30,85	+ 2,15
CAPITA GRP	GB	7,74	+ 0,63
CDB WEB TECH IN	IT ★	3,76	– 0,53
CGIP	FR ★	36,50	– 2,67
CHUBB	GB	2,59	+ 2,56
CIR	IT ★	0,95	....
COBHAM	GB	17,77	....
COOKSON GROUP P	GB	1,47	....
COPENHAGEN AIRP	DK	69,90	....
DAMPSKIBS -A-	DK	6385,27	....
DAMPSKIBS -B-	DK	7017,07	....
DAMSKIBS SVEND	DK	9342,65	....
DE LA RUE	GB	7,66	– 0,42
E.ON AG	DE ★	55	+ 0,18
ELECTROCOMPONEN	GB	8,55	....
ENIRO	SE	7,77	....
EPCOS	DE ★	56,50	– 0,79
EUR AERO DEFENC	FR ★	14,08	+ 0,36
EUROTUNNEL	FR ★	1,06	– 1,85
EXEL	GB	12,70	....
FINMECCANICA	IT ★	0,99	....
FINNLINES	FI ★	23,40	+ 0,65
FKI	GB	3,05	+ 2,16
FLS IND.B	DK	7,80	+ 0,87
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	30	....
GAMESA	ES ★	15,55	....
GKN	GB	4,51	....
GROUP 4 FALCK	DK	126,36	....
GROUP 4 FALCK	DK	126,36	....
GUARDIAN IT	GB	2,62	+ 1,25
HAGEMEYER NV	NL ★	19,35	– 0,21
HALKOR	GR	4,28	....
HAYS	GB	3,49	– 3,14
HEIDELBERGER DR	DE ★	46,80	+ 2,52
HUHTAMAKI	FI ★	34,90	+ 1,45
IFIL	IT ★	5,20	....
IMI PLC	GB	4,14	....
IND.VAERDEN -A-	SE	16,90	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	10,14	– 0,49
INVENSYS	GB	1,97	+ 0,83
INVESTOR -A-	SE	11,67	....
INVESTOR -B-	SE	11,73	....
ISS	DK	55,11	+ 0,49
JOT AUTOMATION	FI ★	0,51	– 3,77
KINNEVIK -B-	SE	17,33	....
KONE B	FI ★	79,97	....
LEGRAND	FR ★	145	+ 0,49
LINDE AG	DE ★	46	+ 0,88
MAN AG	DE ★	22,80	+ 1,79
MEGGITT	GB	2,97	....
METSO	FI ★	12	....
MG TECHNOLOGIES	DE ★	9,61	– 0,93
MORGAN CRUCIBLE	GB	2,89	+ 0,56
EXEL	GB	12,70	....
PACE MICRO TECH	GB	6,04	+ 5,35
PARTEK	FI ★	8,69	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,62	....
PERLOS	FI ★	12	– 1,64
PREMIER FARNELL	GB	4,88	....
RAILTRACK	GB	4,52	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	14,05	– 0,35
RENTOKIL INITIA	GB	4,27	....
REXAM	GB	5,85	....
REXEL	FR ★	61,80	+ 0,16
RHI AG	AT ★	7,42	....
RIETER HLDG N	CH	242,81	– 0,14
ROLLS ROYCE	GB	2,63	– 1,21
SANDVIK	SE	23,88	....
SAURER N	CH	20,01	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	54,40	– 1,18
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,96	....
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,96	....
SECURICOR	GB	1,84	....
SECURITAS -B-	SE	20,55	....
SERCO GROUP	GB	6,11	+ 0,53
SGL CARBON	DE ★	24	– 0,41
SHANKS GROUP	GB	2,75	....
SIDEL	FR ★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	29,83	– 1,84
SKF -B-	SE	21,13	....
SMITHS GROUP	GB	10,81	....
SOPHUS BEREND -	DK	22,92	....
SPIRENT	GB	2,84	+ 2,33
STOLT NIELSEN	LU ★	126	....
TELE2 -B-	SE	39,41	....
THALES	FR ★	38,47	– 0,34
TOMRA SYSTEMS	NO	9,82	....
TPI	ES ★	4,67	+ 1,52
TRAFFICMASTER	GB	0,82	+ 2
UNAXIS HLDG N	CH	123,27	– 0,68
VA TECHNOLOGIE	AT ★	24,70	....
VEDIOR NV	NL ★	12,80	– 1,99
VESTAS WIND SYS	DK	28,77	+ 0,23
VINCI	FR ★	62,90	+ 1,29
VIVENDI ENVIRON	FR ★	37	– 0,67
VOLVO -A-	SE	17,86	....
VOLVO -B-	SE	18,65	....
WARTSILA CORP A	FI ★	20	....
XANSA	GB	5,95	+ 3,08
ZARDOYA OTIS	ES ★	10,46	– 1,23
▶ DJ E STOXX IND GO P		349,67	– 0,79

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,42	....
AEGON NV	NL ★	28,61	– 1,45
AGF	FR ★	52,40	– 0,57
ALLEANZA ASS	IT ★	12,12	....
ALLIANZ N	DE ★	255,50	– 0,82
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	22,54	+ 1,53
BALOISE HLDG N	CH	101,74	+ 0,17
BRITANNIC	GB	12,04	+ 0,40
CATTOLICA ASS	IT ★	23,70	....
CGNU	GB	13,22	....
CNP ASSURANCES	FR ★	35,02	– 1,35
CODAN	DK	16,13	....
CORP MAPFRE R	ES ★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	174,10	+ 0,06
ETHNIKI GEN INS	GR	10,02	....
EULER	FR ★	42	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,79	....
FORTIS (B)	BE ★	27,50	....
FRIENDS PROVIDE	GB	3,18	....
GENERALI ASS	IT ★	30,45	....
GENERALI HLD VI	AT ★	155	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	4,98	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,75	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,55	....
MEDIOLANUM	IT ★	10,04	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	287	....
POHJOLA GRP.B	FI ★	20,20	....
PRUDENTIAL	GB	12,65	– 0,25
RAS	IT ★	13,22	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,32	....
SAI	IT ★	14,70	....
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	8,60	+ 0,58
SCHW NATL VERS	CH	596,85	+ 0,11
SCOR	FR ★	35,20	– 1,37
SKANDIA INSURAN	SE	8,08	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,67	....
STOREBRAND	NO	6,44	....
SWISS LIFE REG	CH	497,15	+ 0,14
SWISS RE N	CH	112,76	....
TOPDANMARK	DK	26,21	....
ZURICH FINL SVC	CH	285,20	....
▶ DJ E STOXX INSU P		321,73	– 0,20

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	12,04	....
CANAL PLUS	FR ★	3,54	– 0,28
CAPITAL RADIO	GB	12,68	....
CARLTON COMMUNI	GB	3,89	– 1,63
DLY MAIL & GEN	GB	10,50	....
ELSEVIER	NL ★	12,73	– 0,24
EMAP PLC	GB	12,09	....
FOX KIDS EUROPE	NL ★	11,81	....
FUTURE NETWORK	GB	0,86	....
GRANADA	GB	2,36	+ 2,10
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	3,48	....
GWR GROUP	GB	4,07	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	8,55	+ 2,03
INDP NEWS AND M	IR ★	1,94	+ 1,57
INFORMA GROUP	GB	3,83	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	47,10	+ 1,12
LAMBRAKIS PRESS	GR	4,48	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	28,90	– 2,36
MEDIASET	IT ★	8,27	....
MODERN TIMES GR	SE	24,62	....
MONDADORI	IT ★	7,16	....
NRJ GROUP	FR ★	20,79	– 3,97
PEARSON	GB	12,36	– 0,13
PRISA	ES ★	11,15	+ 1,83
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	6	....
PT MULTIMEDIA R	PT ★	8,13	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	28,83	– 0,59
PUBLIGROUPE N	CH	227,89	....
REED INTERNATIO	GB	9,05	– 0,18
REUTERS GROUP	GB	11,39	....
RTL GROUP	LU ★	41,20	....
SMG	GB	2,23	....
SOGECABLE R	ES ★	26,75	+ 0,83
TAYLOR NELSON S	GB	3,10	....
TELEWEST COMM.	GB	1,03	....
TF1	FR ★	27,90	+ 1,53
TRINITY MIRROR	GB	6,46	– 1,23
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,54	– 1,82
UTD BUSINESS ME	GB	11,52	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	59,60	+ 0,17
VNU	NL ★	34,30	+ 0,59
WOLTERS KLUWER	NL ★	24,54	– 0,81
WPP GROUP	GB	11,94	– 0,14
▶ DJ E STOXX MEDIA P		310,73	+ 0,13

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	30,86	+ 0,52
ALTADIS	ES ★	18,22	....
AMADEUS GLOBAL	ES ★	6,80	+ 0,59
ATHENS MEDICAL	GR	3,82	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	82	....
AVIS EUROPE	GB	2,55	....
BEIERSDORF AG	DE ★	125,80	+ 0,48
BIC	FR ★	37	+ 0,54
BRIT AMER TOBAC	GB	9,19	+ 2,15
CASINO GP	FR ★	84,50	+ 0,12
CLARINS	FR ★	61,10	– 1,45
COLRUYT	BE ★	46	+ 1,55
DELHAIZE	BE ★	57,75	+ 0,96
FIRSTGROUP	GB	4,28	....
GALLAHER GRP	GB	7,34	....
GIB	BE ★	44,50	+ 0,09
GIVAUDAN N	CH	341,16	– 0,40
HENKEL KGAA VZ	DE ★	62,90	+ 0,56
ICELAND GROUP	GB	2,92	....
IMPERIAL TOBACC	GB	14,51	+ 0,45
JERONIMO MARTIN	PT ★	9,14	....
KESKO -B-	FI ★	10,10	– 0,39
L'OREAL	FR ★	77,15	– 0,06
LAURUS NV	NL ★	5,05	+ 0,20
MORRISON SUPERM	GB	3,25	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,77	....
SAFEWAY	GB	4,96	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,74	....
STAGECOACH GROU	GB	1,15	....
TERRA NETWORKS	ES ★	9,94	+ 1,43
TESCO PLC	GB	3,81	– 0,42
TPG	NL ★	23,75	– 0,46
WANADOO	FR ★	5,74	– 1,88
WELLA AG VZ	DE ★	52,50	+ 0,38
▶ DJ E STOXX N CY G P		380,51	+ 0,04

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,64	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	42,45	....
BOOTS CO PLC	GB	9,76	+ 3,42
BUHRMANN NV	NL ★	11,89	+ 1,62
CARREFOUR	FR ★	54,80	– 1,79
CASTO.DUBOIS	FR ★	55,75	– 0,62
CC CARREFOUR	ES ★	13,45	+ 0,52
CHARLES VOEGELE	CH	45,44	....
D'IETEREN SA	BE ★	158,50	....
DEBENHAMS	GB	6,45	+ 3,91
DIXONS GROUP	GB	4,02	+ 4,62
GAL LAFAYETTE	FR ★	149	– 0,27
GEHE AG	DE ★	41,90	– 0,24
GUCCI GROUP	NL ★	93,30	....
GUS	GB	10,31	+ 0,47
HENNES & MAURIT	SE	21,82	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	42,40	– 1,17
KINGFISHER	GB	5,93	....
MARKS & SPENCER	GB	5,77	– 0,28
MATALAN	GB	5,51	+ 2,40
METRO	DE ★	39	....
MFI FURNITURE G	GB	2,20	....
NEXT PLC	GB	14,78	....
PINAULT PRINT.	FR ★	144	– 1,37
SIGNET GROUP	GB	1,41	....
VALORA HLDG N	CH	162,78	....
VENDEX KBB NV	NL ★	11,50	– 1,12
W.H SMITH	GB	7,59	....
WOLSELEY PLC	GB	9,03	....
▶ DJ E STOXX RETL P		288,66	– 1,36

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	26,57	– 2,24
ALCATEL-A-	FR ★	19,25	– 0,31
ALTEC	GR	2,72	....
ARC INTERNATION	GB	0,81	....
ARM HOLDINGS	GB	5,93	– 1,34
ASML HOLDING	NL ★	20,55	– 1,25
BAAN COMPANY	NL ★	2,66	....
BAE SYSTEMS	GB	5,15	– 0,31
BALTIMORE TECH	GB	0,27	....
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,20	– 4,76
BULL	FR ★	1,18	– 3,28
BUSINESS OBJECT	FR ★	38,05	– 0,13
CAP GEMINI	FR ★	81,65	– 1,51
COMPTEL	FI ★	3,22	– 0,31
DASSAULT SYST.	FR ★	55,50	– 2,12
ERICSSON -B-	SE	6,13	....
F-SECURE	FI ★	1,12	....
FILTRONIC	GB	6,71	....
FINMATICA	IT ★	19,20	....
GETRONICS	NL ★	3,86	– 0,26
GN GREAT NORDIC	DK	6,45	– 1,23
INFINEON TECHNO	DE ★	23,50	– 3,09
INFOGRAMES ENTE	FR ★	14	– 0,50
INTRACOM R	GR	13,16	....
KEWILL SYSTEMS	GB	0,86	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	111,91	....
LOGICA	GB	10,99	....
LOGITECH INTL N	CH	42,56	– 1,03
MARCONI	GB	0,61	– 2,56
MB SOFTWARE	DE ★	0,20	....
OCE	NL ★	11,05	– 0,81
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	32,05	– 0,77
PSION	GB	1,52	+ 1,08
SAGE GRP	GB	3,57	– 6,36
SAGEM	FR ★	66	+ 0,53
SAP AG	DE ★	147	– 2,07
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	52,02	+ 2,13
SIEMENS AG N	DE ★	70,80	– 0,56
SPIRENT	GB	2,84	+ 2,33
STMICROELECTRON	FR ★	35,97	– 1,05
THINK TOOLS	CH	19,67	....
THUS	GB	0,99	+ 15,09
TIETOENATOR	FI ★	29,90	– 1,81
▶ DJ E STOXX TECH P		494,87	– 1,39

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	7,60	....
AEM	IT ★	2,29	....
BRITISH ENERGY	GB	3,62	....
CENTRICA	GB	3,49	....
EDISON	IT ★	8,41	....
ELECTRABEL	BE ★	222,70	+ 1,14
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,47	....
ENDESA	ES ★	17,25	+ 0,76
ENEL	IT ★	6,19	....
EVN	AT ★	45,84	....
FORTUM	FI ★	4,75	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,85	....
HIDRO CANTABRIC	ES ★	26,50	+ 0,38
IBERDROLA	ES ★	14,15	....
INNOGY HOLDINGS	GB	3,17	....
ITALGAS	IT ★	10,32	....
KELDA	GB	5,66	....
NATIONAL GRID G	GB	7,08	....
INTERNATIONAL P	GB	3,15	+ 2,09
OESTERR ELEKTR	AT ★	85,25	....
PENNON GROUP	GB	9,65	....
POWERGEN	GB	12,10	....
SCOTTISH POWER	GB	6,22	+ 0,79
SEVERN TRENT	GB	11,34	– 1,13
SUEZ	FR ★	32,52	– 0,46
UNION FENOSA	ES ★	17,03	+ 0,18
UNITED UTILITIE	GB	9,71	+ 0,17
VIRIDIAN GROUP	GB	7,88	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		285,11	+ 0,07

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/12 9 h 16 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 18/12
AIRSPRAY NV	16,85	....
ANTONOV	0,62	....
C/TAC	2,39	....
CARDIO CONTROL	3,60	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,65	....
AMERICA SUL PREF-B	....	....
NEDGRAPHICS HOLD	4	....
SOPHEON	0,51	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

ARTHUR	2,55	....
ENVIPCO HLD CT	0,31	....
FARDIS B	14	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **EADS** cédait 0,14 %, à 14,05 euros, mercredi 19 décembre, à l'ouverture de la Bourse de Paris. Huit Etats européens ont signé un protocole d'accord qui prévoit le versement de 18 milliards d'euros à Airbus Military, la filiale d'EADS pour la construction de 196 A400M, le futur avion de transport militaire (*Le Monde* du 15 décembre). Le programme dépend de l'approbation par le Parlement allemand, qui doit voter les fonds nécessaires au financement de la commande de Berlin.

● Le titre **Suez** perdait 0,67 %, mercredi, à 32,45 euros. La Société générale de Belgique, filiale à 100 % du groupe français et actionnaire du groupe sidérurgiste luxembourgeois Arbed à hauteur de 9,35 % du capital, a procédé à des cessions d'actions d'Arbed pour environ 60 millions d'euros.

● L'action **Chargeurs** gagnait 0,23 %, mercredi, à 64 euros. Le conglomérat français a annoncé, dans un communiqué, prévoir une progression de 2 % de son chiffre d'affaires 2001 par rapport à celui de 2000.

● Le groupe de mobilier urbain allemand Wall AG a précisé, mercredi, que l'entrée, à hauteur de 11,1 %, dans son capital par JC Decaux n'avait été souhaitée ni par ses principaux actionnaires ni par son conseil d'administration. A la suite de cette annonce, le titre **JC Decaux** perdait 1,79 %, à 11 euros.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 19 DÉCEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ACCOR	❯	39,08	256,35	−0,81	14/06
AFFINE		36,01	236,21	+0,03	01/11
AGF	❯	52,70	345,69	...	06/06
AIR FRANCE G	❯	16,23	106,46	−1,58	24/09
AIR LIQUIDE	❯	155,40	1019,36	+0,26	10/05
ALCATEL A	❯	19,45	127,58	+0,73	07/05
ALCATEL O		8,20	53,79	+0,74	07/05
ALSTOM	❯	13,40	87,90	+1,28	30/07
ALTRAN TECHN	❯	51,05	334,87	−2,02	02/07
ARBEL		3,15	20,66	−1,56	01/07
AREVA CIP		153	1003,61	−0,46	17/07
ATOS ORIGIN	❯	74,75	490,33	+0,74	...
AVENTIS	❯	74,75	490,33	+0,07	25/06
AXA	❯	23,09	151,46	+4,01	14/05
BACOU DALLOZ		83,90	550,35	+0,12	04/07
BAIL INVESTI		119,80	785,84	+0,50	31/05
BAZAR HOT. V		124,70	817,98	−0,24	05/06
BEGHIN SAY	❯	40,90	268,29	−0,73	...
BIC	❯	36,80	241,39	...	15/06
BNP PARIBAS	❯	99,90	655,30	+0,20	11/06
BOLLORE	❯	240	1574,30	−1,23	12/10
BOLLORE INV		49,20	322,73	+0,20	26/06
BONGRAIN		...	...	...	11/05
BOUYGUES	❯	38,04	249,53	−0,08	08/06
BOUYGUES OFF	❯	35,67	233,98	...	31/05
B T P (LA CI		...	...	...	15/07
BULL#	❯	1,18	7,74	−3,28	...
BURELLE (LY)		49,55	325,03	...	12/06
BUSINESS OBJ	❯	38,03	249,46	−0,18	...
CANAL +	❯	3,54	23,22	−0,28	02/05
CAP GEMINI	❯	82,85	543,46	−0,06	18/05
CARBONE-LORR	❯	30,70	201,38	−1,29	09/05
CARREFOUR	❯	55,60	364,71	−0,36	03/05
CASINO GUICH		62,25	408,33	−0,72	11/06
CASINO GUICH	❯	84,65	555,27	+0,30	11/06
CASTORAMA DU	❯	55,50	364,06	−1,07	11/06
CEGID (LY)		82,30	539,85	−3,18	20/06
CEREOL	❯	28,90	189,57	−0,38	...
CERESTAR	❯	30,80	202,03	−0,16	...
CFF.RECYCLIN		40,80	267,63	−2,86	30/03
CGIP	❯	36,66	240,47	−2,24	08/06
CHARGEURS		63,60	417,19	−0,39	20/07
CHRISTIAN DI	❯	34,40	225,65	+1,59	04/12
CIC -ACTIONS		120,60	791,08	+0,50	06/06
CIMENTS FRAN	❯	47,41	310,99	−0,25	20/06
CLARINS	❯	62,45	409,65	+0,73	20/07
CLUB MEDITER	❯	44,13	289,47	−0,25	20/03
CNP ASSURANC	❯	35,13	230,44	−1,04	15/06
COFACE	❯	46	301,74	−1,50	14/05
COFLEXIP		151,10	991,15	−0,33	...
COLAS		63	413,25	−0,32	29/05
CONTIN.ENTRE		44,60	292,56	−0,22	13/06
CRED.FON.FRA		14,83	97,28	−0,94	03/07
CREDIT LYONN	❯	36,02	236,28	−0,69	09/05
CS COM.ET SY		8,81	57,79	−0,56	...
CREDIT AGRIC	❯	17,52	114,92	−1,02	...
DAMART		86,20	565,43	+0,12	20/12
DANONE	❯	131,90	865,21	+1,46	06/06
DASSAULT-AVI		309,50	2030,19	+1,51	10/05
DASSAULT SYS	❯	55,40	363,40	−2,29	25/06
DEV.R.N-P.CA		14,60	95,77	+2,46	18/06
DEVEAUX(LY)#		66,75	437,85	−0,22	02/07
DMC (DOLLFUS		7,58	49,72	+1,20	20/06
DYNACTION		24,80	162,68	+0,20	10/07
EIFFAGE	❯	67	439,49	+0,60	30/04
ELECT.MADAGA		...	...	...	...
ELIOR	❯	8,08	53	+0,12	23/04
ENTENIAL(EX		25,52	167,40	−2,22	06/06
ERAMET		35,20	230,90	−2,22	15/06
ESSILOR INTL	❯	32,58	213,71	+0,03	21/05
ESSO		78,50	514,93	−0,63	04/10
EULER	❯	42	275,50	...	02/05
EURAZEO	❯	61,30	402,10	−1,92	26/04
EURO DISNEY	❯	0,88	5,77	−2,22	30/09
EUROTUNNEL	❯	1,04	6,82	−3,70	...
FAURECIA	❯	57,90	379,80	−0,52	05/07
F.F.P. (NY)	❯	100,20	657,27	+0,20	14/06
FIMALAC	❯	39,68	260,28	+0,20	07/06
FINAXA		79,80	523,45	+2,64	27/06
FONC.LYON.#		27	177,11	+1,73	28/05
FRANCE TELEC	❯	44,68	293,08	−0,36	14/06
FROMAGERIES		...	...	...	16/07
GALERIES LAF	❯	147,40	966,88	−1,34	13/06
GAUMONT #		41	268,94	−0,97	11/05
GECINA	❯	90,30	592,33	+0,06	20/06
GENERALE DE		15,25	100,03	−0,72	...
GEOPHYSIQUE	❯	32,96	216,20	−0,09	12/07
GFI INFORMAT	❯	11,98	78,58	−0,75	25/07
GRANDVISION	❯	15,83	103,84	+0,13	31/05
GROUPE GASCO		68,50	449,33	−0,07	30/05
GROUPE PARTO		72,05	472,62	+1,48	10/04
GR.ZANNIER (		79,70	522,80	...	02/07
GUYENNE GASC	❯	84,25	552,64	+0,90	07/06
HAVAS ADVERT	❯	8,56	56,15	+2,15	17/07
IMERYS	❯	106	695,31	...	02/07
IMMEUBLES DE		22,01	144,38	+0,18	02/06
IMMOBANQUE		127	833,07	...	12/06
IM.MARSEILLA		...	...	...	06/07
INFOGRAMES E	❯	13,87	90,98	−1,42	...
INGENICO	❯	24,36	159,79	−0,94	03/07
ISIS		...	...	...	...
JC DECAUX	❯	10,80	70,84	−3,57	...
KAUFMAN ET B		15,90	104,30	+0,95	01/06
KLEPIERRE	❯	107	701,87	+0,38	20/04
L'OREAL	❯	77,90	510,99	+0,91	08/06
LAFARGE	❯	103,40	678,26	+0,29	05/07
LAGARDERE	❯	47,20	309,61	+1,33	25/05
LAPEYRE	❯	46	301,74	...	05/06
LEBON (CIE)		48,50	318,14	−0,10	16/05
LEGRAND ORD.		145	951,14	+0,49	...
LEGRAND ADP		119	780,59	+4,29	...
LEGRIS INDUS	❯	20,10	131,85	+0,40	15/06
LIBERTY SURF		3,52	23,09	−1,95	...
LOCINDUS		125	819,95	+0,64	02/07
LOUVRE #		62,20	408,01	+0,24	11/06
LVMH MOET HE	❯	45,38	297,67	+1,18	04/12
MARINE WENDE	❯	67,50	442,77	−0,74	30/11
MARIONNAUD P	❯	52	341,10	...	...
MATUSSIERE F		7,81	51,23	...	05/06
MAUREL ET PR		15,48	101,54	+0,52	31/03
METALEUROP		3,13	20,53	...	04/07
MICHELIN	❯	36,50	239,42	...	22/05
MONTUPET SA		10,35	67,89	...	30/06
NATEXIS BQ P	❯	95,60	627,09	−0,42	05/06
NEOPOST	❯	33,80	221,71	+0,15	...
NEXANS	❯	16,60	108,89	+2,15	...
NORBERT DENT		21,89	143,59	−0,50	06/06
NORD-EST		27,30	179,08	+0,04	12/06
NRJ GROUP	❯	20,86	136,83	−3,65	15/03
OBERTHUR CAR	❯	9,05	59,36	+0,56	...
OLIPAR		6,99	45,85	−0,14	...
ORANGE	❯	9,93	65,14	+0,10	...
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	29/06
PECHINEY ACT	❯	53,20	348,97	−3,27	02/05
PECHINEY B P		...	...	...	02/05
PENAUILLE PO	❯	42,45	278,45	+0,12	20/06
PERNOD-RICAR	❯	83,10	545,10	+0,85	10/05
PEUGEOT	❯	46,45	304,69	+0,87	23/05
PINAULT-PRIN	❯	144	944,58	−1,37	08/06
PLASTIC OMN		61,05	400,46	−1,37	22/05
PROVIMI	❯	21,40	140,37	−0,93	...
PSB INDUSTRI		79,55	521,81	...	01/06
PUBLICIS GR.	❯	29,22	191,67	+0,76	10/07
REMY COINTRE	❯	25,56	167,66	+0,24	02/10
RENAULT	❯	39,35	258,12	+0,15	05/06
REXEL	❯	62	406,69	+0,49	01/06
RHODIA	❯	10,40	68,22	+2,26	15/05
ROCHETTE (LA		6,14	40,28	−0,81	15/06
ROUGIER #		57,95	380,13	−0,17	04/07
ROYAL CANIN	❯	133,10	873,08	...	04/05
RUE IMPERIAL		...	...	...	06/06
SADE (NY)		...	...	...	12/06
SAGEM ADP		47,10	308,96	−0,72	10/07
SAGEM S.A.	❯	65,45	429,32	−0,30	10/07
SAINT-GOBAIN	❯	165	1082,33	−0,42	02/07
SALVEPAR (NY		50,95	334,21	+0,89	04/07
SANOFI SYNTH	❯	77,30	507,05	+1,51	01/06
SCHNEIDER EL	❯	54,45	357,17	−1,09	07/05
SCOR SVN	❯	34,98	229,45	−1,99	02/05
S.E.B.	❯	63,40	415,88	+0,56	08/06
SEITA		46	301,74	+0,04	17/12
SELECTIBAIL(		15,65	102,66	−0,63	31/05
SIDEL		50	327,98	...	...
SILIC		157	1029,85	...	12/06
SIMCO	❯	77,65	509,35	+0,39	20/06
SKIS ROSSIGN		14,60	95,77	−0,34	19/09
SOCIETE GENE	❯	61,50	403,41	−0,40	11/05
SODEXHO ALLI	❯	46,30	303,71	−0,30	06/03
SOGEPARC (FI		...	...	...	04/07
SOPHIA	❯	29,80	195,48	−0,27	18/05
SOPRA GROUP	❯	41	268,94	−0,85	05/07
SPIR COMMUNI	❯	71,95	471,96	−0,07	31/05
SR TELEPERFO	❯	22,80	149,56	−0,83	16/07
STERIA GROUP		...	...	...	15/06
SUCR.PITHIVI		...	...	...	26/09
SUEZ	❯	32,90	215,81	+0,70	09/05
TAITTINGER		120,10	787,80	−0,08	05/07
TECHNIP-COFL	❯	142	931,46	+0,35	31/05
TF1	❯	27,77	182,16	+1,06	31/05
THALES	❯	38,49	252,48	−0,28	11/06
THOMSON MULT.	❯	34,15	224,01	+1,94	...
TOTAL FINA E	❯	151,10	991,15	+0,33	29/05
TRANSICIEL #	❯	36,50	239,42	+3,05	19/06
UBI SOFT ENT	❯	36,26	237,85	−2,26	...
UNIBAIL (POR	❯	55,65	365,04	+0,09	12/06
UNILOG	❯	70,50	462,45	−1,95	28/06
USINOR	❯	14,20	93,15	+1,36	06/06
VALEO	❯	43,55	285,67	+1,28	01/06
VALLOUREC	❯	53,05	347,99	−2,48	04/07
VICAT		...	...	...	01/08
VINCI	❯	63,30	415,22	+1,93	27/06
VIVARTE		120,20	788,46	−1,23	31/05
VIVENDI ENVI	❯	37	242,70	−0,67	10/05
VIVENDI UNIV	❯	59,65	391,28	+0,25	02/05
WANADOO	❯	5,76	37,78	−1,54	...
WORMS (EX.SO		19	124,63	−0,52	27/04
ZODIAC	❯	204,90	1344,06	−1,30	18/01
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ADECCO		60,55	397,18	−1,62	14/05
AMERICAN EXP		37	242,70	+1,76	09/11
AMVESCAP EXP		16,30	106,92	−1,81	05/10
ANGLOGOLD LT		42,60	279,44	+3,88	28/09
A.T.T. #		18,34	120,30	−0,54	01/11
BARRICK GOLD		17,78	116,63	−2,41	14/12
COLGATE PAL.		64,50	423,09	+1,57	15/11
CROWN CORK O		3,10	20,33	+4,03	20/11
DIAGO PLC		12,02	78,85	−0,08	05/11
DOW CHEMICAL		...	...	...	30/10
DU PONT NEMO		47,41	310,99	−1,76	14/12
ECHO BAY MIN		0,63	4,13	...	31/12
ELECTROLUX		...	...	...	03/05
ELF GABON		155	1016,73	+1,64	20/06
ERICSSON #	❯	6	39,36	−2,44	05/04
FORD MOTOR #		16,80	110,20	+1,14	03/12
GENERAL ELEC	❯	43,97	288,42	−0,25	25/10
GENERAL MOTO		...	...	...	10/12
GOLD FIELDS		5,62	36,86	+5,05	21/09
HARMONY GOLD		7,36	48,28	+1,24	20/08
HITACHI #		7,94	52,08	+1,40	10/12
HSBC HOLDING	❯	13,34	87,50	−0,52	09/10
I.B.M.	❯	134,90	884,89	−0,30	10/12
I.C.I.		...	...	...	04/10
ITO YOKADO #		48,79	320,04	+0,54	03/09
I.T.T. INDUS		54,50	357,50	+0,37	01/01
MATSUSHITA		13,22	86,72	+0,46	31/12
MC DONALD'S		29	190,23	−2,06	03/12
MERK AND CO	❯	64,70	424,40	+0,94	02/01
MITSUBISHI C		...	...	...	31/12
NESTLE SA #	❯	228,50	1498,86	−0,22	11/04
NORSK HYDRO		43,71	286,72	−2,87	21/05
PFIZER INC		45,80	300,43	+0,24	06/12
PHILIP MORRI	❯	51,60	338,47	−0,19	10/10
PROCTER GAMB		90	590,36	+0,67	15/11
RIO TINTO PL		20,36	133,55	−2,44	14/09
SCHLUMBERGER	❯	57,45	376,85	−1,03	05/10
SEGA ENTERPR		22	144,31	+2,04	31/12
SHELL TRANSP		7,24	47,49	−1,23	19/09
SONY CORP. #	❯	51,35	336,83	+0,20	31/12
T.D.K. #		55,90	366,68	+0,72	31/12
TOSHIBA #		3,93	25,78	−4,15	10/12
UNITED TECHO		70,70	463,76	+0,57	10/12
ZAMBIA COPPE		0,32	2,10	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 18 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
A NOVO #	❯	19	124,63	+3,26
AB SOFT	◆	6	39,36	...
ABEL GUILLEM		6,04	39,62	−7,79
ACCESS COMME		3,90	25,58	−5,11
ACTEOS		1,79	11,74	+19,33
ADL PARTNER		9,70	63,63	−6,73
ALDETA		2,76	18,10	...
ALGORIEL #		4,81	31,55	−5,69
ALPHA MOS #		3,66	24,01	−8,50
ALPHA MOS BO		0,21	1,38	−8,70
ALTAMIR & CI		67,50	442,77	−0,07
ALTI #		9,60	62,97	+1,05
ARTPRICE COM		4,80	31,49	+2,13
ASTRA		0,51	3,35	...
AUFEMININ.CO		1	6,56	−9,09
AUTOMA TECH		2,80	18,37	+0,36
AVENIR TELEC		0,21	1,38	+5
AVENIR TELEC	❯	2,15	14,10	−3,59
AVENIR TELEC	◆	2,40	15,74	...
BAC MAJESTIC		2,10	13,78	+0,96
BARBARA BUI		13,40	87,90	+4,12
BCI NAVIGATI		5,44	35,68	+1,87
BELVEDERE		22,49	147,52	−0,71
BOURSE DIREC		2,15	14,10	+1,42
BRIME TECHN	◆	0,30	1,97	...
BRIME TECHNO		35,60	233,52	−1,11
BUSINESS ET		8,90	58,38	+2,30
BUSINESS INT		2	13,12	−8,26
BVRP ACT.DIV		8,11	53,20	−4,48
CAC SYSTEMES		3,51	23,02	−6,40
CALL CENTER		8,75	57,40	...
CARRERE GROU		17,94	117,68	−0,06
CAST		3,11	20,40	+0,32
CEREP		15,66	102,72	−2,13
CHEMUNEX		0,59	3,87	−14,49
CMT MEDICAL		10,97	71,96	−0,27
COALA #		19	124,63	...
COHERIS ATIX		10,65	69,86	−4,48
COIL		13,60	89,21	+4,53
COM 6 OPE		2,34	15,35	...
CONSODATA		15,60	102,33	−5,45
CONSODATA NV	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		2,19	14,37	...
CROSS SYSTEM		1,14	7,48	−5,79
CRYO #		4,87	31,95	+0,21
CRYONETWORKS.		10,25	67,24	...
CYBERDECK #		0,71	4,66	+4,41
CYBER PRES.P		13,40	87,90	+6,94
CYBERSEARCH		2,15	14,10	+0,94
CYRANO #	◆	...	...	...
D INTERACTIV		1,18	7,74	+0,85
DIREKT ANLAG		15,30	100,36	+1,46
DIREKT ANLAG		13,50	88,55	+1,89
DALET #		1,35	8,86	−5,59
DATASQUARE #	◆	0,77	5,05	...
DESK #	◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM #		18,45	121,02	−0,75
DMS #		12	78,71	+0,76
DURAN DUBOI		15,50	101,67	−3,13
DURAND ALLIZ	◆	0,27	1,77	...
DURAN BS 00	◆	0,12	0,79	...
EFFIK #		22,40	146,93	+4,67
EGIDE #		75,85	497,54	+1,81
EMME NV		14,55	95,44	−1,62
ESI GROUP		16,85	110,53	+1,87
ESKER		4,99	32,73	+0,81
EUROFINS SCI		17,20	112,82	−3,04
EURO.CARGO S		13,30	87,24	+9,02
FI SYSTEM #		2,08	13,64	...
FIMATEX #		3,19	20,93	−1,85
FLOREANE MED		8,80	57,72	+3,53
FI SYSTEM BS		0,08	0,52	...
GAMELOFT COM		0,87	5,71	+2,35
GAUDRIOT #		33	216,47	−0,60
GENERIX #		15,76	103,38	...
GENESYS #	❯	12,11	79,44	−5,24
GENSET	❯	7,10	46,57	−5,84
GENUITY INC		1,51	9,90	+1,34
GL TRADE #		40,80	267,63	+5,97
GPE ENVERG.C		0,81	5,31	−1,22
SILICOMP #		22,50	147,59	...
GUILLEMOT BS		9,05	59,36	−8,12
GUILLEMOT #		22,71	148,97	+2,67
GUYANOR ACTI		0,15	0,98	...
GENESYS BS00	◆	0,55	3,61	...
HF COMPANY		32,25	211,55	−1,38
HIGH BON DE	◆	3	19,68	...
HIGH CO.#		101,10	663,17	−0,98
HIGHWAVE OPT	❯	3,82	25,06	−5,91
HIMALAYA		1,70	11,15	−2,86
HI MEDIA		0,81	5,31	−1,22
HOLOGRAM IND		4,29	28,14	−4,45
HUBWOO.COM		1,61	10,56	−5,29
IB GROUP.COM		2,06	13,51	−5,94
IDP		0,78	5,12	−13,33
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO		9,45	61,99	−5,12
ILOG #		13,68	89,73	+4,43
INFOSOURCES		0,70	4,59	...
INFOTEL #		27,60	181,04	−3,33
INFO VISTA		3,99	26,17	+0,25
INTEGRA		1,41	9,25	−2,76
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IPSOS #	❯	63,50	416,53	+2,42
IPSOS BS00		0,88	5,77	−4,35
IT LINK		6,55	42,97	−18,73
ITESOFT		1,48	9,71	−9,20
IXO		0,46	3,02	−9,80
IXO DS01 PRE	◆	0,01	0,07	...
IMECOM GROUP		1,65	10,82	−18,72
INFOSOURCE B	◆	0,01	0,07	...
INTERCALL RE		14,30	93,80	+1,42
KALISTO ENTE		1,78	11,68	+4,09
ORCHESTRA KA		0,80	5,25	−5,88
KEYRUS PROGI		1,04	6,82	−5,45
LA COMPAGNIE	◆	6,60	43,29	...
TETE DS LES		1,20	7,87	...
LEXIBOOK # S		16,50	108,23	+1,04
LINEDATA SER		19,50	127,91	+1,09
LYCOS EUROPE		0,78	5,12	...
LYCOS FRANCE		1,72	11,28	−0,58
MEDCOST #		1,35	8,86	−2,17
MEDIDEP #		18,06	118,47	+1,46
MEMSCAP		2,29	15,02	−2,55
METROLOGIC G		52,25	342,74	+2,45
MICROPOLE UN		4,24	27,81	−0,70
MILLIMAGES		7,32	48,02	−5,55
MONDIAL PECH		4,50	29,52	...
NATUREX		13,78	90,39	+2,84
NET2S #		5,20	34,11	−1,70
NETGEM		2,45	16,07	−5,77
NETVALUE #		1,28	8,40	−5,19
NEURONES #		3,50	22,96	...
NICOX #		47	308,30	...
OLITEC		10,86	71,24	+3,23
OPTIMS #		1,48	9,71	−3,90
OXIS INTL RG	◆	0,29	1,90	...
PERF.TECHNO	◆	0,01	0,07	...
PERFECT TECH		7,86	51,56	...
PHARMAGEST I		16,90	110,86	−0,29
PHONE SYS.NE	◆	2,03	13,32	...
PICOGIGA		5	32,80	−0,99
PROLOGUE SOF		5	32,80	−0,99
PROSODIE #		29,89	196,07	−0,20
PROSODIE BS	◆	1,80	11,81	...
JEAN CLAUDE	◆	1,15	7,54	...
QUALIFLOW		6,50	42,64	+4,84
QUANTEL		4,21	27,62	+0,24
R2I SANTE		4,90	32,14	−1,80
R2I SANTE BO	◆	0,02	0,13	...
RECIF #		15	98,39	−3,85
REGINA RUBEN		0,50	3,28	+2,04
REPONSE #		10,40	68,22	+6,12
RIBER #		4,14	27,16	+3,50
RIGIFLEX INT		32,20	211,22	−2,34
RISC TECHNOL		7,40	48,54	+1,37
SAVEURS DE F		10,52	69,01	−6,90
SELF TRADE		2,50	16,40	−1,96
SITICOM GROU		5,45	35,75	−0,91
SODITECH ING		3,90	25,58	+11,43
SOFT COMPUTI		3,84	25,19	−1,03
SOI TEC SILI	❯	23,51	154,22	+0,04

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		29,60	194,16	−1,33
ARKOPHARMA #		42,98	281,93	+2,43
CNIM #		51,05	334,87	+0,10
GECI INTL		7,88	51,69	...
GFI INDUSTRI		24,25	159,07	+1,04
LAURENT-PERR		25	163,99	+3,65
M6-METR.TV A	❯	29,80	195,48	+0,68
HERMES INTL	❯	166,90	1094,79	−0,06
RALLYE (LY)	❯	51	334,54	...
MANITOU #		67,50	442,77	+0,75
ALTEN (SVN)	❯	15,41	101,08	+2,73
APRIL S.A.#(		15,51	101,74	−7,13
BENETEAU #		93,15	611,02	+0,70
PINGUELY HAU	❯	12,35	81,01	+0,82
UNION FIN.FR		35,80	234,83	−0,14
CEGEDIM #		51	334,54	...
FINATIS(EX.L	◆	117,20	768,78	...
AB GROUPE		27,98	183,54	−0,07
RODRIGUEZ GR	❯	60,25	395,21	−0,08
PIERRE VACAN		65	426,37	−7,14
EXPAND S.A	◆	55	360,78	...
C.A. PARIS I		66	432,93	+0,15
JET MULTIMED	◆	16,33	107,12	...
FININFO		31,80	208,59	+0,22
MANUTAN INTE	◆	35,01	229,65	...
LECTRA (B) #		5,79	37,98	+0,70
DANE-ELEC ME		2,81	18,43	−7,57
SOLERI		129	846,18	−7,86
ALGECO #		80,50	528,05	+0,63
SECHE ENVIRO		73,50	482,13	−0,61
AUBAY		3,95	25,91	−1,74
GROUPE J.C.D		155,90	1022,64	...
LVL MEDICAL		24	157,43	+8,84
CIE FIN.ST-H	◆	146,90	963,60	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 18 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,09	164,58	18/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,85	169,56	18/12
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
ANTIN OBLI. MT C	154,51	1013,52	18/12
ANTIN OBLI. MT D	141,81	930,21	18/12
ANTIN OBLI. SPREADS C	187,59	1230,51	18/12
BNP MONÉ COURT TERME	2505,76	16436,71	18/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	13737,16	90109,86	18/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11993,86	78674,56	18/12
BNP MONÉ TRÉSORERIE	78315,10	513713,38	18/12
BNP OBLI. CT	166,75	1093,81	18/12
BNP OBLI. LT	34,47	226,11	18/12
KLEBER EURO SOUVERAIN C	1973,74	12946,89	18/12
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1835,55	12040,42	18/12
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	108,68	712,89	17/12
BP MEDITERRANÉE DÉV.	55,61	364,78	17/12
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	96,52	633,13	17/12
BP OBLIG. EUROPE	52,11	341,82	18/12
BP SÉCURITÉ	103547,83	679229,24	18/12
CYCLEO EUROPE CYCLIQUE.	106,75	700,23	17/12
CYCLEO EUROPE CROISSAN	117,32	769,57	17/12
CYCLEO EUROPE DÉFENSIV.	97,77	641,33	17/12
EUROACTION MIDCAP	125,44	822,83	18/12
FRUCTI EURO 50	96,45	632,67	18/12
FRUCTIFRANCE C	80,39	527,32	18/12
FRUCTIFONDS FRANCE NM	182,40	1196,47	18/12
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	176,87	1160,19	17/12
NORD SUD DÉVELOP. C	515,42	3380,93	17/12
NORD SUD DÉVELOP. D	397,77	2609,20	17/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 92 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	50,21	329,36	18/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,32	113,61	18/12
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	63,30	415,22	18/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,24	290,20	18/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	42,34	277,73	18/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	43,48	285,21	18/12
ÉCUR. EXPANSION C	14819,68	97210,73	18/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,35	277,80	17/12
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	51,71	339,20	18/12
ÉCUR. MONÉTAIRE C	224,44	1472,23	18/12
ÉCUR. MONÉTAIRE D	186,96	1226,38	18/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D.	175,57	1151,66	18/12
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	39,32	257,92	18/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,63	1794,90	18/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,48	186,82	18/12
GÉOPTIM C	2335,20	15317,91	18/12
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,49	245,92	18/12
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,58	226,83	18/12
ÉCUREUIL VITALITÉ C	40,36	264,74	18/12
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	340,79	2235,44	18/12
ATOUT EUROPE C	501,69	3290,87	18/12
ATOUT FRANCE C	192,27	1261,21	18/12
ATOUT FRANCE D	174,23	1142,87	18/12
ATOUT FRANCE ASIE D	75,30	493,94	18/12
ATOUT FRANCE EUROPE D	173,55	1138,41	18/12
ATOUT FRANCE MONDE D	43,80	287,31	18/12
ATOUT MONDE C	51,36	336,90	18/12
ATOUT SÉLECTION D	104,85	687,77	18/12
CAPITOP EUROBLIG C	101,48	665,67	18/12
CAPITOP EUROBLIG D	83,73	549,23	18/12
CAPITOP MONDOBLIG C	45,05	295,51	18/12
CAPITOP REVENUS D	173,28	1136,64	18/12
DIÈZE C	436,59	2863,84	18/12
INDICIA EUROLAND D	110,51	724,90	17/12
INDICIA FRANCE D	361,27	2369,78	17/12
INDOCAM AMÉRIQUE C	39,34	258,05	18/12
INDOCAM ASIE C	17,22	112,96	18/12
INDOCAM FRANCE C	329,44	2160,98	18/12
INDOCAM FRANCE D	270,79	1776,27	18/12
INDOCAM MULTI OBLIG. C	186,23	1221,59	18/12
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	76,02	498,66	17/12
CAPITOP MONÉTAIRE C	192,69	1263,96	20/12
CAPITOP MONÉTAIRE D	182,68	1198,30	20/12
INDOCAM FONCIER	92,33	605,65	18/12
INDOCAM VAL. RESTR. C	263,33	1727,33	17/12
MASTER ACTIONS C	39,93	261,92	14/12
MASTER DUO C	13,92	91,31	14/12
MASTER OBLIGATIONS C	30,79	201,97	14/12
MASTER PEA D	11,94	78,32	14/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	17,96	117,81	17/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	16,84	110,46	17/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,42	120,83	17/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,76	109,94	17/12
OPTALIS EXPANSION C	14,27	93,61	17/12
OPTALIS EXPANSION D	13,93	91,37	17/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,83	116,96	17/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,66	102,72	17/12
PACTE SOL. LOGEM.	76,79	503,71	18/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,78	536,44	18/12
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,89	235,42	18/12
CIC CAPIRENTE MT D	26,66	174,88	18/12
CIC AMÉRIQUE LATINE	108,83	713,88	18/12
CIC CONVERTIBLES	5,44	35,68	18/12
CIC COURT TERME C	34,30	224,99	18/12
CIC COURT TERME D	27,12	177,90	18/12
CIC DOLLAR CASH	1424,56	....	18/12
CIC ECOCIC	354,06	2322,48	17/12
CIC ELITE EUROPE	128,73	844,41	18/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2072,87	13597,14	17/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1634,99	10724,83	17/12
CIC EUROLEADERS	386,01	2532,06	18/12
CIC FRANCE C	34,65	227,29	18/12
CIC FRANCE D	34,65	227,29	18/12
CIC HORIZON C	68,30	448,02	18/12
CIC HORIZON D	65,87	432,08	18/12
CIC MENSUEL	1429,97	9379,99	18/12
CIC MONDE PEA	27,70	181,70	18/12
CIC OBLI COURT TERME C	23,26	152,58	10/12
CIC OBLI COURT TEME D	18,47	121,16	10/12
CIC OBLI LONG TERME C	15,52	101,80	18/12
CIC OBLI LONG TERME D	15,33	100,56	18/12
CIC OBLI MONDE	403,58	2647,31	14/12
CIC OR ET MAT	101,42	665,27	18/12
CIC ORIENT	155,52	1020,14	18/12
CIC PIERRE	33,69	220,99	18/12
Fonds communs de placements			
CIC PEA SÉRÉNITÉ	169,96	1114,86	14/12
CIC EUROPEA C	10,34	67,83	18/12
CIC EUROPEA D	10,07	66,05	18/12
CIC EURO OPPORTUNITÉ	30,89	202,63	18/12
CIC GLOBAL C	242,99	1593,91	18/12
CIC GLOBAL D	242,99	1593,91	18/12
CIC HIGH YIELD	102,76	674,06	10/07
CIC JAPON	7,75	50,84	18/12
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	106,64	699,51	14/12
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,56	36,47	18/12
CIC PROFIL DYNAMIQUE	22,78	149,43	17/12
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,29	119,97	17/12
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	134,63	883,11	17/12
CIC TAUX VARIABLES	197,27	1294,01	14/12
CIC TECHNO. COM	80,59	528,64	18/12
CIC USA	17,91	117,48	18/12
CIC VAL. NOUVELLES	277,49	1820,22	18/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	230,06	1509,09	18/12
LION 20000 C/3 11/06/99	492,28	3229,15	18/12
LION 20000 D/3 11/06/99	414,58	2719,47	18/12
SICAV 5000	156,90	1029,20	18/12
SLIVAFRANCE	269,62	1768,59	18/12
SLIVARENTE	39,57	259,56	18/12
SLIVINTER	150,14	984,85	18/12
TRILION	748,93	4912,66	13/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	175,82	1153,30	18/12
ACTILION DYNAMIQUE D	165,62	1086,40	18/12
ACTILION PEA DYNAMIQUE	64,92	425,85	18/12
ACTILION ÉQUILIBRE C	176,83	1159,93	13/12
ACTILION ÉQUILIBRE D	165,33	1084,49	13/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	163,17	1070,33	18/12
ACTILION PRUDENCE C	173,07	1135,26	18/12
ACTILION PRUDENCE D	161,28	1057,93	18/12
INTERLION	235,13	1542,35	13/12
LION ACTION EURO	88,74	582,10	18/12
LION PEA EURO	89,33	585,97	18/12
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	21,28	139,59	18/12
CM EUROPE TECHNOL	4,45	29,19	18/12
CM FRANCE ACTIONS	33,74	221,32	18/12
CM MID. ACT. FRANCE	30,52	200,20	18/12
CM MONDE ACTIONS	307,86	2019,43	18/12
CM OBLIG. LONG TERME	104,25	683,84	18/12
CM OPTION DYNAM.	30,46	199,80	18/12
CM OPTION ÉQUIL.	53,47	350,74	18/12
CM OBLIG. COURT TERME	165,35	1084,62	18/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	341,83	2242,26	18/12
CM OBLIG. QUATRE	164,09	1076,36	18/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,33	126,80	18/12
LCF ROTHSCHILD — ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	123,95	813,06	18/12
ASIE 2000	76,69	503,05	18/12
NOUVELLE EUROPE	213,32	1399,29	18/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3645,62	23913,70	18/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3303,38	21668,75	18/12
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	337,17	2211,69	18/12
ST-HONORÉ FRANCE	55,81	366,09	18/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	77,35	507,38	18/12
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	112,57	738,41	18/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	367,86	2413	18/12
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	93,86	615,68	18/12
WEB INTERNATIONAL	25,93	170,09	18/12
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	199,13	1306,21	17/12
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5781,67	37925,27	17/12
STRATÉGIE INDICE USA	9130,90	59894,78	17/12
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	107,43	704,69	18/12
ADDILYS D	106,59	699,18	18/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,13	164,84	18/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,34	159,66	18/12
AMPLITUDE EUROPE C	32,03	210,10	18/12
AMPLITUDE EUROPE D	30,68	201,25	18/12
AMPLITUDE FRANCE	82,32	539,98	18/12
AMPLITUDE MONDE C	222,01	1456,29	18/12
AMPLITUDE MONDE D	199,14	1306,27	18/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	15,28	100,23	18/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	14,60	95,77	18/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	97,90	642,18	18/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	39,72	260,55	18/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	30,39	199,35	18/12
ETHICIEL C	103,61	679,64	18/12
GÉOBILYS C	121,77	798,76	18/12
GÉOBILYS D	111,02	728,24	18/12
INTENSYS C	20,75	136,11	18/12
INTENSYS D	17,64	115,71	18/12
KALEIS DYNAMISME C	218,13	1430,84	18/12
KALEIS DYNAMISME D	212,14	1391,55	18/12
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	79,31	520,24	18/12
KALEIS ÉQUILIBRE C	202,38	1327,53	18/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	196,06	1286,07	18/12
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,74	1257,73	18/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,34	1215,75	18/12
KALEIS TONUS C PEA	68,71	450,71	18/12
LIBERTÉS ET SOLIDARITÉ	101,49	665,73	18/12
OBLITYS C	114,01	747,86	18/12
OBLITYS D	112,23	736,18	18/12
PLÉNITUDE D PEA	42,10	276,16	18/12
POSTE GESTION C	2626,59	17229,30	18/12
POSTE GESTION D	2328,42	15273,43	18/12
POSTE PREMIÈRE	7134,28	46797,81	18/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42601,11	279444,96	18/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	9219,49	60475,89	18/12
PRIMIEL EURO C	53,65	351,92	18/12
REVENUS TRIMESTRIELS	788,08	5169,47	18/12
SOLSTICE D	365,28	2396,08	18/12
THÉSORA C	189,43	1242,58	18/12
THÉSORA D	158,14	1037,33	18/12
TRÉSORYS C	47641,18	312505,66	18/12
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	81,81	536,64	18/12
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	62,52	410,10	18/12
DÉDIALYS SANTÉ	89,34	586,03	18/12
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	36	236,14	18/12
DÉDIALYS TELECOM	47,69	312,83	18/12
OBLITYS INSTITUTION. C	98,98	649,27	18/12
POSTE EUROPE C	93,06	610,43	18/12
POSTE EUROPE D	88,75	582,16	18/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	200,03	1312,11	18/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	180,33	1182,89	18/12
REMUNYS PLUS	103,37	678,06	18/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,54	1026,84	18/12
CADENCE 2 D	154,40	1012,80	18/12
CADENCE 3 D	152,72	1001,78	18/12
CONVERTIS C	225,96	1482,20	18/12
INTEROBLIG C	59,15	388	18/12
INTERSÉLECTION FR. D	73,40	481,47	18/12
SÉLECT DÉFENSIF C	191,87	1258,58	18/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	234,86	1540,58	18/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	166,18	1090,07	18/12
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	139,74	916,63	18/12
SÉLECT PEA 1	202,62	1329,10	18/12
SG FRANCE OPPORT. C	420,58	2758,82	18/12
SG FRANCE OPPORT. D	393,80	2583,16	18/12
SOGENFRANCE C	456,79	2996,35	18/12
SOGENFRANCE D	411,64	2700,18	18/12
SOGEOBLIG C	113,52	744,64	18/12
SOGÉPARGNE D	44,38	291,11	18/12
SOGEPEA EUROPE	219,19	1437,79	18/12
SOGINTER C	51,51	337,88	18/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	14,85	97,41	17/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	50,61	331,98	17/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	33,24	218,04	18/12
DÉCLIC BOURSE PEA	49,76	326,40	17/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,27	106,72	17/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,51	114,86	17/12
DÉCLIC PEA EUROPE	23,13	151,72	17/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	57,04	374,16	17/12
FAVOR	304,61	1998,11	18/12
SOGESTION C	47,46	311,32	17/12
SOGINDEX FRANCE C	494,80	3245,68	17/12
...	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

(Publicité)

ENJOY SCHER LAFARGE

Avec l'euro, le sourire de nos joueurs sera plus que jamais de mise.

SIMPLICITÉ, CONTINUITÉ ET TRANSPARENCE, tel est le credo de La Française des Jeux pour faire basculer son offre de jeux en euros.

POUR QUE JOUER RESTE SIMPLE ET LUDIQUE,
les produits en euros sont strictement identiques aux produits en francs, hormis les mises qui évoluent pour rester rondes.

Deux règles simples sont ainsi adoptées :

LOTO

ARRONDIR LA MISE À LA BAISSE PARTOUT OÙ CELA S'AVÈRE POSSIBLE :
par exemple, la mise de base du Loto est ramenée de 8 francs à 1,2 euro (soit 7,87 F).

OFFRIR UN "PLUS" AU CONSOMMATEUR
lorsque la mise a dû être arrondie à la hausse.

ASTRO

Gagner plus souvent : par exemple, le joueur d'Astro à 2 euros a une chance sur 3,47 tickets de gagner au lieu d'une sur 4,07 tickets lorsqu'il mise 10 francs (soit plus de 20 000 tickets gagnants supplémentaires par série de 500 000 tickets).

Millionnaire

Gagner plus gros : par exemple, pour 2 euros misés au lieu de 10 francs, le joueur du Millionnaire peut gagner jusqu'à 1 million d'euros (soit plus de 6,5 millions de francs à comparer à 1 million de francs).

Le rapport entre les mises et les gains est systématiquement préservé, souvent sensiblement amélioré. Les joueurs sont gagnants sur toute la ligne.

Par ailleurs, pour La Française des Jeux, former et accompagner son réseau commercial, c'est aussi aider les joueurs dans le passage à la monnaie unique. À ce titre, l'entreprise a organisé, le 11 décembre dernier, une émission d'information multiplex* réunissant plus de 30 000 personnes (16 000 points de vente représentés). Elle met également à disposition de ses 43 000 détaillants 130 000 convertisseurs de rendu de monnaie à double affichage* et 27 millions de notices explicatives destinées aux joueurs sur les modalités du passage à l'euro.

*dans le cadre de l'association "Ensemble pour gagner l'euro" regroupant La Française des Jeux, la Confédération des Débitants de Tabac, l'Union Nationale des Diffuseurs de Presse, les NMPP et Altadis. www.fdjeux.com

FRANÇAISE DES JEUX

C'EST FACILE DE GAGNER EN EUROS

SPORTS **Le FC Nantes a une nouvelle fois connu la défaite en championnat de France de division 1, mardi 18 décembre, s'inclinant (3-0), à Lens, lors d'une rencontre avancée de la 18e journée, la première des matches retour. ● DERNIERS du classement, les Nantais, champions de France en titre, toujours en lice en Ligue des champions, accusent désormais 25 points de retard sur le leader, Lens. ● *« ON A BEAU TOURNER LE PROBLÈME dans tous les sens, discuter, se révolter, on ne trouve pas la solution »*, a confié le meneur de jeu, Stéphane Ziani. ● LES SUPPORTEURS commencent à réclamer la démission de l'entraîneur Reynald Denoueix, qui refuse la fatalité mais admet que la situation n'est pas des plus radieuses. ● LE RC LENS, lui, affiche un optimisme de circonstance puisque ce nouveau succès lui permet de conforter sa place de leader de la compétition.**

Le FC Nantes n'en finit pas de descendre aux enfers

Le champion de France en titre s'est nettement incliné (3-0) sur la pelouse du RC Lens, leader actuel du championnat de première division. Le club breton reste bon dernier du classement et semble avoir perdu tout espoir. « On ne trouve pas la solution », reconnaît le milieu de terrain Stéphane Ziani

LENS
de notre envoyé spécial

Raynald Denoueix, l'entraîneur du FC Nantes Atlantique, semblait inconsolable après la défaite (3-0) concédée, mardi 18 décembre, par son équipe face au Racing Club de Lens, lors d'un match avancé de la 18e journée du championnat de France. *« Lorsqu'on n'a plus d'illusions, on ne peut pas avoir de désillusions »*, a-t-il soupiré avant que son découragement laisse la place à un fatalisme touchant : *« Face au leader qui marche à plein régime, une équipe en pleine confiance, c'était mission impossible. »*

A l'image de son groupe, l'entraîneur nantais traverse une crise existentielle. La première journée des matches retour aura vu les Nantais connaître, face au leader nordiste leur 11e défaite de la saison, la 7e hors de leurs bases et la 5e consécutive. Avec 13 points, ils restent bons derniers du classement, une place qu'ils occupent depuis le début de saison 2001-2002.

Il faut donc s'y résoudre, le champion de France en titre se dirige tout droit vers la D2. De quoi être accablé, effectivement. *« On n'est pas plus bêtes que les autres, mais on a beau tourner le problème dans tous les sens, discuter, se révolter, on ne trouve pas la solution »*, déplorait Stéphane Ziani. Si les joueurs se refusent à céder à la résignation, l'ambiance était lugubre. *« J'ai vécu des moments merveilleux avec ce club, je lui dois tout et lui donnerais tout »*, proclamait Mickaël Landreau, le capitaine et gardien de but, avant de s'interroger : *« Le potentiel et les recettes du succès ne se perdent pas du jour au lendemain. »*

DENIS CHARLET/AFP

L'attaquant lensois Charles-Edouard Coridon s'infiltre entre les Nantais Armand et Ziani.

La question peut laisser perplexe. Ce curieux problème nantais en appelle un autre : comment expliquer la belle réussite du RC Lens cette saison, insatiable leader du championnat, qui, avec le même groupe, à trois renforts près, se classait à une peu glorieuse 14e place à l'issue de la saison 2000-2001 ? *« A la solidarité d'un groupe qui s'est réellement découvert et qui a emmagasiné un capital confiance grâce à de bons résultats*, a répondu l'heureux l'entraîneur des Sang et Or, Joël Muller. *Et quand tout vous sourit, vous pouvez même compter sur une bonne dose de chance. »*

Sur la pelouse du stade Bollaert, le contraste fut effectivement saisissant. D'un côté, des Nordistes, dominés et empruntés pendant une demi-heure puis insolents de réussite au début de la seconde période. En quatre minutes, les Lensois ont en effet assommé leurs adversaires, grâce, tout d'abord, à un magnifique retourné acrobatique d'Antoine Sibierski (47e minute), suivi d'un penalty, sur une faute de main du défenseur Nicolas Savinaud, transformé par Lamine Sakho (51e).

Face à eux, les Nantais étaient volontaires mais par trop brouillons, à l'image du milieu de terrain Salomon Olembe, expulsé (34e) pour un second carton jaune. Réduite à dix pendant plus d'une heure, la troupe de Raynald Denoueix ne pouvait que s'incliner. *« A dix, c'était injouable »*, confessait le technicien. Groggys, les Nantais ont perdu leur liant, pestant les uns contre les autres, avant de céder une troisième fois à la 78e minute, de quoi permettre au jeune Mathieu Bucher (20 ans) d'inscrire son premier but en première division.

DESTINS CROISÉS

La rencontre de deux formations au parcours parallèle mais inverse fut bien le match des extrêmes annoncé. Une opposition entre deux destins croisés, un choc des mentalités entre un champion d'automne auquel tout semble réussir et une lanterne rouge minée par le doute, engluée dans l'échec. La collision était également visible dans les travées du stade. Au *Petit Papa Noël*, entonné par les chœurs lensois, répondait des *« Denoueix, démission ! »*, repris par la poignée de supporteurs nantais déployant une banderole non dénuée d'humour : *« On est onze, faites-nous jouer. »*

Certains voulaient voir dans cette rencontre une symbolique passation de pouvoir entre un favori au titre et le champion sortant. Dans les vestiaires, les deux adversaires refusaient cette vision. *« Nous sommes à mi-championnat et notre parcours est jusqu'ici très satisfaisant, mais il reste encore beaucoup de matches avant de parler de titre*, commentait Joël Muller. *Nantes mérite mieux que cette place. » « Lens ferait un beau champion*, reconnaissait pour sa part Stéphane Ziani. *Il faut arrêter de dire que nous ne sommes pas à notre place. Nous ne perdons pas de vue notre réalité. Nous visons le maintien et ça va être très très difficile. »* Quant à Raynald Denoueix, il lâchait, déconfit : *« L'avenir ? C'est demain matin. »*

Etienne Labrunie

La fiche technique

LENS - NANTES : 3-0

Championnat de France, 18e journée

• Stade Félix Bollaert à Lens ; temps froid ; bon terrain ; 37 452 spectateurs ; arbitre : M. Kalt

BUTS

LENS : Sibierski (48e) ; **Sakho** (51e s.p.) ; **Bucher** (78e)

AVERTISSEMENTS

LENS : **Ismaël** (45e, jeu dangereux) ; **Coly** (49e, jeu irrégulier)
NANTES : **Olembé** (19e antijeu) ; **Armand** (28e jeu irrégulier) ; **N. Gillet** (45e jeu dangereux) ; **Savinaud** (50e antijeu).

EXPULSION

NANTES : **Olembé** (34e, deuxième carton jaune).

• LES ÉQUIPES

LENS
(**entraîneur :** Joël Muller) :
Warmuz (cap.) • Sikora ; Ismaël (A. Coulibaly, 84e) ; Wallemme ; Lachor • Blanchard ; Coly ; Coridon (Sarr, 77e) ; Pédron • Sakho (Bucher, 70e) ; Sibierski

NANTES
(**entraîneur :** Raynald Denoueix) :
Landreau (cap.) • Deroff ; Gillet ; Fabbri ; Armand • Olembé ; Berson ; Savinaud ; Ziani (Bilayi Ateba, 77e) • W. Dalmat (F. Da Rocha, 60e) ; Ahamada (Quint, 60e)

Le froid paralyse Bordeaux et Marseille

Comme au match aller, Bordeaux et Marseille se sont quittés, mardi 18 décembre, en match avancé de la 18e journée du championnat de France, sur un score nul (0-0). Sur la pelouse du stade Chaban-Delmas entièrement gelée, ce match, qui était une rencontre phare dans les années 1980 (en raison de l'inimitié entre les présidents Bernard Tapie et Claude Bez), n'a pas tenu ses promesses. Les deux formations ne pouvant développer leur jeu, les occasions de but ont été très rares. *« Quand le terrain est gelé, on ne peut pas se donner à 100 %, donc la qualité de la prestation s'en ressent. Pour la sécurité des joueurs, ce match n'avait pas lieu d'être. On a essayé de persuader l'arbitre, mais comme le match était télévisé on savait qu'on allait le jouer »*, s'est emporté Franck Lebœuf, capitaine de l'OM. *« L'arbitre a écouté nos requêtes, mais d'autres interférences sont venues faire que ce match a eu lieu »*, a commenté Elie Baup, entraîneur des Girondins, faisant aussi référence aux impératifs de la retransmission télévisée sur Canal+.

Jean-Alain Boumsong, nouveau grand d'Auxerre

AUXERRE
de notre envoyé spécial

De Douala à Auxerre, Jean-Alain Boumsong raconte son parcours lentement, d'une voix grave et posée. De son Cameroun natal, il a gardé le plaisir des palabres et des anecdotes. Le grand défenseur central d'Auxerre, auteur d'un début de saison 2001-2002 très remarqué, devait encore faire valoir ses qualités, mercredi 19 décembre, au Parc des Princes, à la faveur d'un match contre le Paris Saint-Germain, comptant pour la 18e journée du championnat de France.

Quand il parle de lui, Jean-Alain Boumsong se définit *« comme un intuitif qui a toujours su qu'il serait footballeur »*. Ses yeux verts témoignent de sa détermination. Fils d'un employé de service marketing et d'une assistante de direction, il a vécu en Afrique jusqu'à l'âge de quatorze ans. *« Au départ, je voulais être gardien de but. Mais, comme il n'y a qu'une seule place, j'ai décidé d'évoluer à un autre poste pour avoir plus de chances de jouer »*, raconte-t-il.

A deux reprises, il participe à des stages de détection mais se fait recaler à chaque fois à cause de sa petite taille ! Déçu, il remise ses crampons et se met au volley-ball comme son père, international camerounais. La situation économique du pays se dégrade et Mme Boumsong choisi de s'exiler en région parisienne, à Palaiseau (Essonne), avec ses cinq fils.

En pension, Jean-Alain Boumsong travaille dur. Les matières scientifiques l'intéressent. Il lit énormément. Le temps passe, un peu, et il finit par grandir, beaucoup : en deux ans, il prend 15 centimètres. Alors, si durant la semaine il se réconcilie avec le football, il passe ses week-ends sur les terrains de basket-ball du département. Le club d'Antibes lui propose un test, qu'il refuse : *« J'avais peur de devoir sacrifier mes études et puis je préférais le football. »*

Grâce au volley-ball puis au basket-ball, il gagne cette impressionnante détente verticale qui semble lui permettre de flotter dans les airs. Encouragé par son gabarit athlétique (1,90 m), il prend une licence au club de football de Palaiseau (1995), intègre la sélection de l'Essonne puis celle d'Ile-de-France. Il décroche également son bac scientifique.

« BIEN INTÉGRÉ »

Des clubs de division 1 le convoitent : Auxerre le tente mais, comme il ne peut poursuivre ses études là-bas, il refuse de rejoindre ce centre de formation pourtant réputé, et finalement il choisit Le Havre.

Ses journées sont minutées, rythmées par les allers-retours en bus entre le centre de formation et la faculté. Il avoue avoir craint d'être considéré comme *« l'intello du centre de formation ». « Dès qu'un joueur commettait un acte répréhensible, j'étais envoyé en mission pour plaider sa cause. Du coup, je me suis bien intégré. Quand il fallait parler comme une "racaille", je le faisais aussi »*, se souvient-il. En deux ans, il rejoint le groupe professionnel du Havre et décroche son Deug de mathématiques.

Il dispute les trois-quarts de la saison 1998-1999 et ne laisse pas les recruteurs du club anglais de Liverpool indifférents. Mais le transfert ne se fait pas. La saison suivante, pour la première fois, Jean-Alain Boumsong rencontre le doute, l'échec. *« J'avais été en contact avec Liverpool, sélectionné en équipe de France espoirs et, sur le terrain, je voulais que ça se voie ! A force de vouloir sortir de l'ordinaire, j'ai perdu mon football et un peu ma tête »*, dit-il.

Sur le banc des remplaçants, il découvre un autre aspect du sport professionnel de haut niveau. Les blessures s'en mêlent, morales et physiques. Malgré cet échec, Auxerre fait de lui l'une des priorités de son recrutement. Aux côtés de Philippe Mexès, Jean-Alain Boumsong devient la clé de voûte d'un système défensif redoutable, remanié au début de la saison 2001-2002.

« Sa puissance athlétique, son jeu de tête et son placement sont ses principaux atouts », explique Alain Fiard, son entraîneur pendant la convalescence de Guy Roux. *« Toujours enthousiaste et optimiste, il possède une large ouverture d'esprit et sait s'imposer comme le leader moral d'une équipe »*, ajoute Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe de France espoirs où il compte 11 « capes ».

Dans l'Yonne, avec les Sénégalais Amdy Faye, Khalilou Fadiga et le Franco-Ivoirien Olivier Kapo, « Boum » a aussi retrouvé un peu d'Afrique. S'il a mis ses études entre parenthèses – il veut toutefois se lancer dans la finance en 2002 –, il n'a pas cessé de lire. Il adore les biographies. Il vient de terminer celle de Diego Maradona et en commence une autre sur Jules César.

Pierre Lepidi

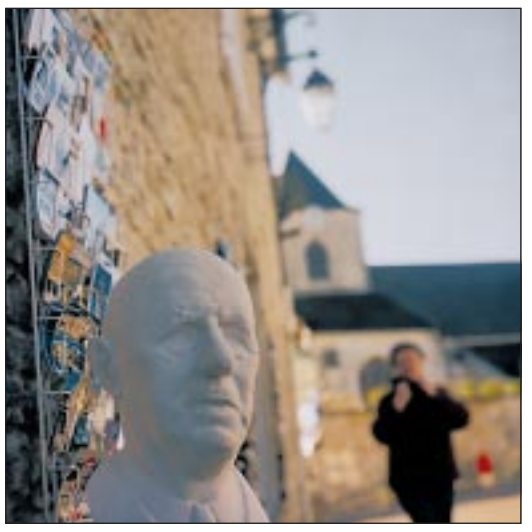

PHOTOS FLORENCE LEVILLAIN

Retour à Colombey

Un peu délaissée par les « pèlerins », la Champagne du Général a pourtant plus d'un trésor dans son sac, avec ses forêts intactes, ses monuments oubliés et ses mets du terroir

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
de notre envoyé spécial

Dans le bois des Dhuys, *« la forêt gauloise »* chère au général de Gaulle, l'automne ramène sa puissante odeur de pourriture végétale, par certains côtés fraîche et roborative. Une senteur qui entête les sangliers et les rend plus joueurs, plus grognons que de coutume. *« Tiens, cette nuit, ils ont même, avec leur groin, labouré la clairière où la famille de Gaulle venait quelquefois pique-niquer »*, commente Alain Lorne, romancier du cru, né à Bar-sur-Aube et randonneur chevronné de Colombey à Clairvaux. Lorne est surnommé « le petit gaulliste » dans la région depuis qu'il a publié, sous ce titre, un curieux roman autobiographique champeno-oranais, vision allègre et ironique d'un adolescent colombeyen sur le monde alentour à la fin du second règne gaullien (1958-1969).

Outre notre écrivain, voit-on à Colombey d'autres « gaullistes » ? *« Oui, bien sûr, mais ce que les villageois veulent dire, c'est que la ferveur n'est plus la même... »* Le nombre des visiteurs à la Boisserie sous sa vigne vierge et à la géante croix de Lorraine en granit rosé aurait chuté de 200 000 à 50 000 par an. Certains jours, les rues sont désertes autour du clocher unique. L'autre sanctuaire a été désaffecté sous la Terreur, et ce qui en subsiste est intégré dans une demeure privée. Classée dès 1913, l'église Notre-Dame-en-Assomption (XIIe-XVIIIe siècle) attire surtout les voyageurs ayant en main « Le Dialogue des vivants », inséré à la fin du tome III de *C'était de Gaulle*, d'Alain Peyrefitte. Ce texte montre en effet, pourquoi de Gaulle, à la messe, se plaçait à mi-distance du vitrail de Saint Louis et de celui de Jeanne d'Arc.

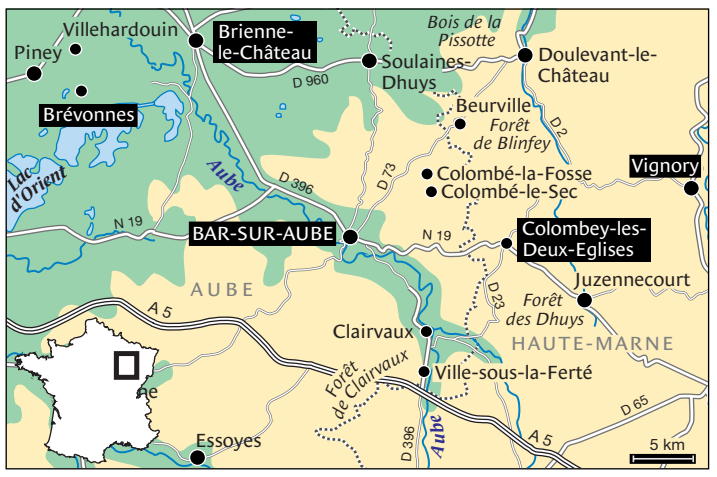

Cependant, les quatre boutiques de gadgets « gaulloïdes » ne paraissent plus faire florès malgré leurs 850 objets, du dé à coudre au mini-canif via l'assiette murale. *« Rien de nouveau ! Et je reviens spécialement chaque automne. Je possède 2 500 pièces relatives au Général »*, fait la moue un collectionneur. L'auberge de la Montagne, table célèbre du cru, réputée pour son *« vrai gibier sauvage »*, en particulier ses civets de marcassin, n'est plus bondée comme avant.

Certains Colombeyens vont jusqu'à accuser une malheureuse porcherie, installée pas très loin de la Boisserie, de faire fuir les pèlerins... *« Il n'y a guère que Jean-Claude qui pourrait nous redynamiser ! »* Jean-Claude ? Oui, le médiatique afficheur Decaux, Colombeyen d'adoption et qui a séduit ici, d'une part en chassant *« à la pirche »*, c'est-à-dire sportivement, à pied et sans chien, d'autre part en aidant la mairie à rajeunir façades et trottoirs non seulement rue Pisseloup et avenue des Grands-Charmes, mais aussi dans de moindres venelles.

ALAIN LORNE, « PETIT GAULLISTE »

Après de Gaulle, Decaux ? Les élus du canton ne desserrent pas les dents, trop occupés à réfléchir à leur projet de *« tourisme de mémoire »*, axé autour d'une enfilade de salles *« à vocation ludo-historique »*... Comme si tout le prix du site de Colombey-les-Deux-Eglises ne résidait pas dans son noble « abandon » ! L'expérience esthétiquement amère du Centre johannique *(sic)*, qui a altéré l'austère poésie de Domrémy, ne suffit-elle pas ?

Les édiles et autres « communicants » seraient mieux inspirés en resituant leur village agricole – beau de sa situation tout en mesure, semi-perchée et semi-boisée, fort de sa légende mondiale – au sein d'une contrée prodigue en nature intacte, en monuments remarquables et aussi en personnages oubliés, réduits parfois à une stèle devant laquelle s'arrêta un jour la berline des de Gaulle.

Qui connaît le clocher roman de Vignory, sauvé en 1840 par Mérimée ? Vignory avec son lavoir néo-grec et son enfant chéri, le docteur Henry Foley (1871-1956), *« bienfaiteur du Sahara, vainqueur du typhus exanthématique »*. Un peu plus loin, à Brienne-le-Château, survit, à l'ombre de Bonaparte élève officier, la figure, qui devrait être ranimée par l'actualité, de Gabriel Bonvalot (1853-1933), *« explorateur du Turkestan, du Fergana, du Kohistan, du Pamir, du Tibet... »* Alain Lorne possède un poème inédit de Jean Aicard (l'auteur de *Maurin des Maures)* sur Bonvalot, dont il a inséré dans son *Petit Gaulliste* une stance comportant un vers maintenant approprié au bourlingueur de l'Asie profonde et à d'autres : *Qui ne craint rien... sinon les pays oublieux !*

Revenons à nos jours et laissons-nous conduire par notre guide vers le lac d'Orient au moment où s'envolent en vacarme, les grues cendrées de Champagne. Allons goûter ensuite à la cuisine provinciale, fine mais sans chichi, de Daniel et Annick Baudesson (lapereau au chaource aillé, volaille au ratafia de champagne), à Brévonnes ; on est proche de Villehardouin, hameau éponyme du chroniqueur de *La Conquête de Constantinople* (1207), récit gaullien avant la lettre.

A Colombey, la nostalgie n'est plus ce qu'elle était... Sentiers et venelles ne sont plus fréquentés comme avant autour de la croix de Lorraine ou du clocher de l'unique église. Mais du lac d'Orient à la forêt de Clairvaux, les beautés de la nature viennent relayer la légende gaullienne.

Lorne connaît aussi bien que les héros de ses bouquins les mythes régionaux, les pistes braconnières, les bosquets à noisettes, les ruisseaux poissonneux de Ville-sous-la-Ferté. Avec le dernier en date de ses romans, on peut en prime visiter l'Oranie... Palmiers et eucalyptus en contrepoint de charmes et frênes. Le mascara noir face au rubis de groseille.

A bientôt, en tout cas, cher Alain Lorne, amant d'un invisible émirat champêtre, à cheval sur Aube et Haute-Marne ! Vous nous montrerez une autre fois la grange monastique où dormit la Pucelle, ou encore la maison-atelier de

Carnet de route

■ **Accès.** A 230 km de Paris par l'autoroute de Troyes (A5).
■ **Gîte et table**. Auberge de la Montagne, 52330 Colombey-les-Deux-Eglises (tél. : 03-25-01-51-69) ; chambres à partir de 290 F (44 €) ; repas à partir de 130 F (20 €). Au Vieux Logis, 1, rue de Piney, 10220 Brévonnes (tél. : 03-25-46-30-17) ; chambres à partir de 80 F (12 €) ; menu à partir de 80 F (30 €) ; demi-pension, si l'on reste 3 nuits : 225 F (34 €).
■ **Sites**. La Boisserie (tél. : 03-25-01-52-52). Cristalleries royales de Bayel (tél. : 03-25-92-42-68), boutique à Paris (tél. : 01-42-68-04-59). Eglise Saint-Pierre de Bar-sur-Aube (XIIe siècle) et quartier alentour. Château et théâtre XVIIIe de Cirey, à Cirey-sur-Blaise (où résida Voltaire dans les années 1734-1749) ; visites sur réservation (tél. : 03-25-55-43-04). Musée Napoléon à Brienne-le-Château ; réouverture au printemps 2002 (tél. : 03-25-92-82-41).
■ **Terroir**. Pour l'accueil dans les fermes (produits naturels, goûters, initiation à la vie rustique, etc.) ainsi que pour les Automnales du terroir, s'adresser à la chambre d'agriculture de Haute-Marne (tél. : 03-25-35-00-60).
■ **Artisanat**. Travail manuel du bois, nombreux jouets inédits en hêtre, coloriés à la teinture alimentaire non dangereuse, chez Jean-Marie Batoux, « Bambibois », 7, rue de Pierre, 53320 Vignory (tél. : 03-25-31-00-90). Cheval à bascule à l'ancienne : 850 F (129 €).
■ **Lectures**. *Le Petit Gaulliste*, d'Alain Lorne, Actes Sud, 2001, 272 p., 110 F (17 €). Sur cet auteur, voir « Le Monde des livres » du 19 octobre et « Le Monde Voyages » du 30 avril 1998. *De Gaulle et ses témoins. Rencontres historiques et littéraires*, de Philippe de Saint-Robert, Bartillat, 1999, 190 p., 110 F (17 €). *Les Nouvelles Ruralités. Villages et mondialisation*, de Gérard Fayolle, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 2001, 250 p. ill., 88 F (13 €). Guide Michelin *Champagne-Ardennes.*
■ **Renseignements**. Office du tourisme et syndicat d'initiative de Colombey-les-Deux-Eglises (tél : 03-25-01-52-33). Comité du tourisme et du thermalisme de Haute-Marne (tél. : 03-25-30-39-00). Comité du tourisme de l'Aube (tél. : 03-25-42-50-00).

EVASION
Publicités

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
DERNIERE MINUTE !
Dispos Noël et Jour de l'An :
• Combiné Guadeloupe/Marie Galante 9J/7N (Hôtel 3*) 1295 € TTC
Petits-déjeuners inclus. Enfant-12 ans : 633 € ttc.
• New York 7J/5N (Hôtel 3*) 857 € TTC
Centre Manhattan. Logement seul.
Départ province : nous consulter.
Prix à partir de, sous réserve dispos. Lic. 075960001
www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

Ressourcez-vous, marchez !
Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme....
NOMADE Aventure
... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts
visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com / Brochure gratuite 01 46 33 71 71

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION", renseig. publicité : 01.42.17.39.63

Renoir à Essoyes, où son arrière-petite-fille Sophie et Moët et Chandon dispensent leur mécénat à de jeunes artistes prometteurs. Prévoyons aussi une visite au *halloy* XVIe siècle de Bar-sur-Aube qui abritait jadis marchands, jongleurs, promeneurs et demandeurs d'asile, ou bien chez Voltaire et Mme du Châtelet, sur leur scène Louis-XV de Cirey-sur-Blaise, récemment rafraîchie.

En attendant, contentons-nous de revoir la classique Boisserie, d'autant plus qu'aujourd'hui elle est vide. On peut donc y détailler sans se presser les livres que de Gaulle conservait à portée de main : Tocqueville, Pirenne, Chamfort, Kessel, etc. ; embrasser le panorama sylvestre vierge qu'il avait devant lui lorsqu'il noircissait du papier ; découvrir enfin des objets familiers jusqu'ici peu remarqués, comme ce coq gaulois grandeur nature, incrusté dans un bloc de lapis-lazuli et que le maître des lieux voyait quand il se mettait à table. C'est une œuvre d'art moderne afghan, commandée spécialement pour lui et offerte au fondateur de la Ve République par Zaher, chah d'Afghanistan.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Cristaux vénitiens en terre cistercienne

C'est vers 1665 que le Vénitien Jean-Baptiste Mazzolay posa son baluchon et son savoir sur les marches de la puissante abbaye cistercienne de Clairvaux (ce grandiose monument est un pénitencier depuis 1808, par ordre de Napoléon Ier). Les moines du Grand Siècle prièrent le Transalpin d'exercer sous leurs murs son art rare de cristallier. Naquit ainsi, dès 1666, au village de Bayel, la Manufacture royale en cristaux, toujours nommée de nos jours « Cristalleries royales de Champagne ». Louis XIV accorda aux maîtres verriers bayelois le monopole de la fourniture en cristaux *« sur toute la partie du territoire français située entre Paris et Chaumont »*. Depuis 1999, les créations de Bayel bénéficient du label national « Haute Cristallerie ». A côté des ateliers rompus aux techniques les plus modernes, l'écomusée du Centre Mazzolay et le Musée du cristal permettent de suivre l'histoire des souffleurs de verre depuis la Syrie antique et jusqu'au XXe siècle.

Week-end « croate » à Korcula

Dans son atelier, face à l'Adriatique, Marin Sale est l'un des derniers constructeurs navals de Korcula, une île croate située entre Split et Dubrovnik. Le succès des 102 bateaux qu'il a construits tient en un mot ou, plus exactement, en un secret : *Buska*, un terme désignant les proportions « idéales » de l'étrave. Navires marchands, bateaux de pêche, yachts (dont celui du maréchal Tito), les bateaux de Korcula ont navigué sur toutes les mers du globe. Et leur stabilité dans les déferlantes a assuré leur renommée.

Dans la ville médiévale et paisible de Korcula (la ville principale porte le nom de l'île), les ruelles sont soit courbes quand elles plongent vers l'est, soit rectilignes lorsqu'elles s'orientent vers l'ouest. Une subtilité qui permet à cette péninsule de n'être caressée que par les brises estivales et jamais par la redoutable *Burra,* ce vent cinglant qui se lève parfois en hiver. A deux pas de la cathédrale San Marco (XVe) – la ville compte également neuf églises, trois confréries et deux chapelles –, c'est sur les bancs en bois du restaurant Marinero que s'écoutent les légendes de l'île. Au milieu des lampes-tempête et des ancres centenaires, on apprend ainsi que Marco Polo serait né ici... Ce qui est certain, c'est qu'il y fut capturé, le 7 septembre 1298.

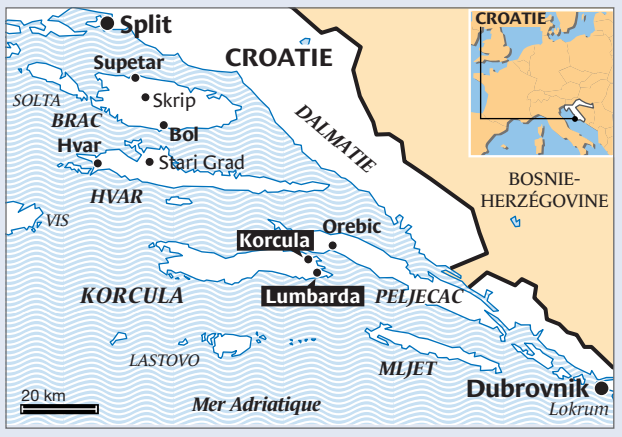

La route qui traverse l'île sur toute sa longueur (50 km) dessert la dizaine de villages situés le long de la côte. Vers Lumbarda, les 101 marches qui mènent à la chapelle Saint-Antoine sont bordées par deux allées de cyprès séculaires. A Korcula, ceux que le grand large n'attire pas deviennent viticulteurs ou tailleurs de pierre. Réputé pour sa blancheur et sa résistance, le calcaire de l'îlot voisin de Vrnik a servi à l'édification des remparts de la ville et de ceux de Dubrovnik. Il a aussi été exporté, de Vienne à Stockholm et jusqu'à la Maison Blanche. Autres fiertés, le *Posip* et le *Grk,* deux vins blancs secs.

Hisser les voiles jusqu'à Dubrovnik permet de découvrir une côte dalmate quasiment vierge. Et de constater que la limpidité de l'Adriatique en fait une des mers les plus transparentes du monde avec une visibilité excédant les 20 mètres ! Une caractéristique qui aurait été « observée » par des astronautes. De quoi rendre songeurs les visiteurs qui flânent dans les ruelles de Dubrovnik et s'attardent volontiers, en compagnie des étudiants locaux, aux terrasses des cafés de Stradun, la principale artère de la ville. L'ancienne République de Raguse continue d'exhaler un parfum de dernière escale. Au sud de ses remparts commence la haute mer.

de notre envoyé spécial, Pierre Lepidi

★ Accès via Croatia Airlines (9, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. : 01-42-65-30-01, www.croatiaairlines.hr) et les vols charters de Nouvelles Frontières (tél. : 0825-00-825) à destination de Dubrovnik. Réservation pour le ferry auprès de Croatie Tours (01-46-67-39-10) et de Bemextours (01-46-08-40-40). Desserte maritime pour Korcula, depuis Dubrovnik (3 h 15 de traversée), deux fois par semaine en hiver et tous les jours en été. D'Orebic, plusieurs liaisons (20 minutes) quotidiennes, toute l'année. A Korcula, face au port, un hôtel agréable, le Korcula (00-385-20-711-078). A Dubrovnik, l'Excelsior (00-385-20-353-353), un « 5 étoiles » avec vue sur Lokrum. Deux bonnes tables : à Dubrovnik, le Dundo Maroje et à Mali Ston, la Vila Koruna, réputée pour ses huîtres et fruits de mer. Office du tourisme de Croatie, 48, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris ; tél. : 01-45-00-99-55 et www.ot-croatie.com

A tous prix

■ **144 F (22 €) :** ***Paris à travers les âges,*** un coffret cadeau de Média Cartes. Neuf cartes qui, sur papier spécial résistant à l'eau, proposent des itinéraires piétons de 2 à 3 km concoctés par Arthur Gillette. A la découverte de la cité gallo-romaine de Lutèce, du Paris médiéval, des universités du XIIe au XVIe siècle, de « la Route de l'enceinte » Philippe-Auguste, de Notre-Dame, de l'île Saint-Louis, du Marais et de l'Art nouveau. Chaque balade est illustrée de photos, de commentaires et d'adresses (visites, bibliothèques, librairies). En vente dans certaines librairies comme la Fnac, dans les boutiques RATP. et sur le site www.media-cartes.fr. Renseignements au 0810-811-600

■ **918 F (140 €) : un week-end gourmand dans la Drôme**, dans la région du Tricastin où, en hiver, on récolte la truffe que l'hôtel-restaurant l'Esplan propose, jusqu'en mars, de rechercher avec la complicité de chiens dressés puis de négocier sur le marché de Richeranches avant de savourer une omelette aux truffes à l'auberge locale. Le soir, repas gastronomique à la gloire du « diamant noir ». Egalement au programme : visite d'une fabrique de santons, d'un moulin à huile et dégustation de vins du Tricastin. A 2 h 10 de Paris en TGV. Inclus dans ce prix, une nuit avec petit déjeuner et trois repas, dont un gastronomique. Renseignements au 04-75-96-64-64 et sur Internet (www.esplan-provence.com).

■ **3 219 F (491 €) : une semaine en famille dans le Massif central**, du 9 au 23 février (vacances scolaires des zones A, B et C), pour 2 adultes et 2 enfants (de 4 à 10 ans), en pension complète. Situé au cœur du domaine nordique du Mézenc, le village de vacances VAL des Estables, récemment rénové, est équipé d'une piscine couverte chauffée et d'une salle de gym. La station offre 78 km de pistes balisées pour le ski de fond et 18 km de pistes pour le ski alpin (avec promenades nocturnes et descentes aux flambeaux) ainsi que des pistes pour les scooters des neiges et les traîneaux à chiens. Sans oublier les balades en raquettes. Clubs gratuits pour les enfants de 3 mois à 14 ans. Renseignements au 04-73-43-00-43.

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER Le Monde

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Structure des ventes de logements en Ile-de-France par taille, en 2000

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces et plus
Paris	24%	36%	22%	11%	5%	2%	1%
Hauts-de-Seine	13%	25%	28%	19%	9%	3%	2%
Seine-Saint-Denis	9%	23%	28%	21%	12%	4%	3%
Val-de-Marne	10%	22%	29%	21%	10%	4%	3%
Seine-et-Marne	4%	11%	19%	25%	22%	11%	8%
Yvelines	6%	13%	23%	24%	17%	9%	7%
Essonne	5%	12%	23%	26%	19%	9%	6%
Val-d'Oise	4%	12%	23%	27%	19%	10%	5%
Ile-de-France	12%	22%	24%	20%	13%	6%	4%

La lecture de ce tableau est plein d'enseignements sur la structure du parc de logements en Ile-de-France.

Ainsi, on constate que 60% des logements mutés à Paris sur un an sont des studios et 2 pièces et 8% seulement sont des 5 pièces et plus.

A l'inverse, en petite couronne, la part des logements intermédiaires ou familiaux est importante, avec près de 60% pour les 3 à 5 pièces.

En grande couronne, les grands logements prédominent, avec environ 35% de 5 pièces et plus.

Au niveau de l'Ile de France, le logement le plus représenté est le 3 pièces avec 24% des mutations sur l'année 2000.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00 www.paris.notaires.fr

VENTES

APPARTEMENTS

agence Littré
L'Immobilier
des 5e, 6e, 7e ardts de Paris
41, rue Madame
75006 Paris.

R. DAGUERRE, bel imm., 3 P., 44 m², trvx, 1 090 000 F

CLAUDE-BERNARD, bel imm., 2 P., 33,30 m², 6e, asc.

EDGAR-QUINET, maison, 3 chbres, pl. sud. 4 950 000 F.

MONTPARNASSE (limite 6e), 6 P., 148 m², 2e ét., asc., balc. 4 250 000 F.

STANISLAS, sup. imm., 6 P., 193 m², 2e ét., asc., balc., vue.
01-45-44-44-45

92 Hauts-de-Seine

VILLE-D'AVRAY
Parc de St-Cloud, 133 m², séjour, 3 chbres, 2 salles de bains, cave, box. 3 300 000 F. GERER 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03.

HÔTELS PARTICULIERS

Paris

Rue Serpente, Paris-6e, hôtel partic., 1er ét., 120 m², entrée, cuis., grande pièce de séjour, 3 chambres, 2 salles de bns, parf. état. 5,8 MF (885 300 €). Tél. : 06-09-64-81-10.

DOMAINES

Province

17 St-Jean-d'Angély, centre-ville, jolie mais. pierre, sur 266 m² clos, hab. 130 m², jardin d'agrément et jardin au nord avec serv., entrée, coul., 1 chbre, salon, s.a.m, bur., avec double vitrage, cuis., s.d.b., wc, cave, s/sol. Etage : 2 chbres, dont 1 avec CT. Prix : 800 000 F. Tél. : 05-46-32-59-55, particulier.

ACHATS

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18
Liste de nos viagers sur :
WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

Paris

EMBASSY SERVICE

43, AVENUE MARCEAU
75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER
locations-ventes-gérance
spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers
RÉSIDENTIELS
recherche pour
CLIENTS ÉTRANGERS
hôtels particuliers, apparts et villas
VIDES & MEUBLÉS
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

OFFRES VIDES

Paris

10e, RUE DE MAUBEUGE. Beau 3 P., 90 m², 3e étage, p. de taille, balcon. 8 600 F. 01-44-94-04-40.

AGENDA

DIVERS

Urgent, Paris-6e, cherche étudiante pour sortie école et soutien scolaire. Du lundi au vendr., de 16 h 30 à 19 heures. Possibilité échange contre chambre de service meublée avec douche et coin cuisine. Tél. : 01-42-22-41-67 ou 06-16-93-43-04.

Librairie générale, spécialisée en judaïsme, recherche
vendeuse,
jeune femme, licence de lettres et anglais souhaités. Contacter Rachel Blaustein. Tél. : 01-48-87-82-20.

VACANCES TOURISME

Hte-Savoie,
hôtel du Lac 2*
1 500 m, pied des pistes, piscine, sauna, pension complète, 300 F à 400 F, promo 5 jours mini, basse saison, pension, matériel, forfait 2 300 à 2 500 F. Tél. : 04-50-34-20-88.

RÉSIDENCES SERVICES

En Suisse, à Zurich, une
résidence de luxe pour le troisième âge
au pied du Zurichberg, construite sur la base d'une villa au style néo-gothique, harmonieusement liée avec une construction nouvelle attractive entourée d'un parc idyllique. Le fonds dispose de 26 appartements, de bureaux, de salles de séjour et de soins et un garage sous-sol. SEITZMEIR IMMOBILIEN AG, Madame M. Bagnolo. Tél. : +411-225-28-29.

(Publicité)

Gilbert Bécaud

L'important c'est la rose...

EMI MUSIC FRANCE

Faibles chutes de neige

JEUDI. Une perturbation venue de Scandinavie circule sur le pays dans un flux de nord. Elle donnera un peu de neige sur de nombreuses régions. Sur la moitié nord, de belles éclaircies se développeront l'après-midi. Les régions méditerranéennes seront épargnées par les nuages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, le ciel sera couvert et quelques pluies faibles se produiront. L'après-midi, on profitera de belles périodes de soleil. Le vent de nord-est soufflera jusqu'à 60 km/h le long des côtes de la Manche. Les températures seront comprises entre 5 et 9 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Sur l'Ile-de-France et le Centre, la matinée sera très nuageuse, avec de faibles chutes de neige ou de pluie et neige mêlées et des éclaircies l'après-midi. Sur les autres régions, la journée sera assez bien ensoleillée mais quelques averses se déclencheront sur l'extrême nord. Les températures atteindront 2 à 7 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera couvert le matin et il neigera faiblement. L'après-midi, le soleil fera de belles percées sur la Champagne, la Lorraine et le nord de l'Alsace. Températures maximales entre –1 et 2 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, le ciel sera couvert et de faibles chutes de neige se produiront. Ailleurs, après une matinée bien ensoleillée, les nuages accompagnés de quelques flocons envahiront le ciel. Températures maximales entre 0 et 7 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages seront présents toute la journée, parfois accompagnés de quelques flocons, en particulier sur le relief. Les températures maximales seront comprises entre –2 et 1 degré.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse, de rares averses pourront se produire. Ailleurs, le soleil brillera toute la journée. Températures maximales entre 4 et 12 degrés.

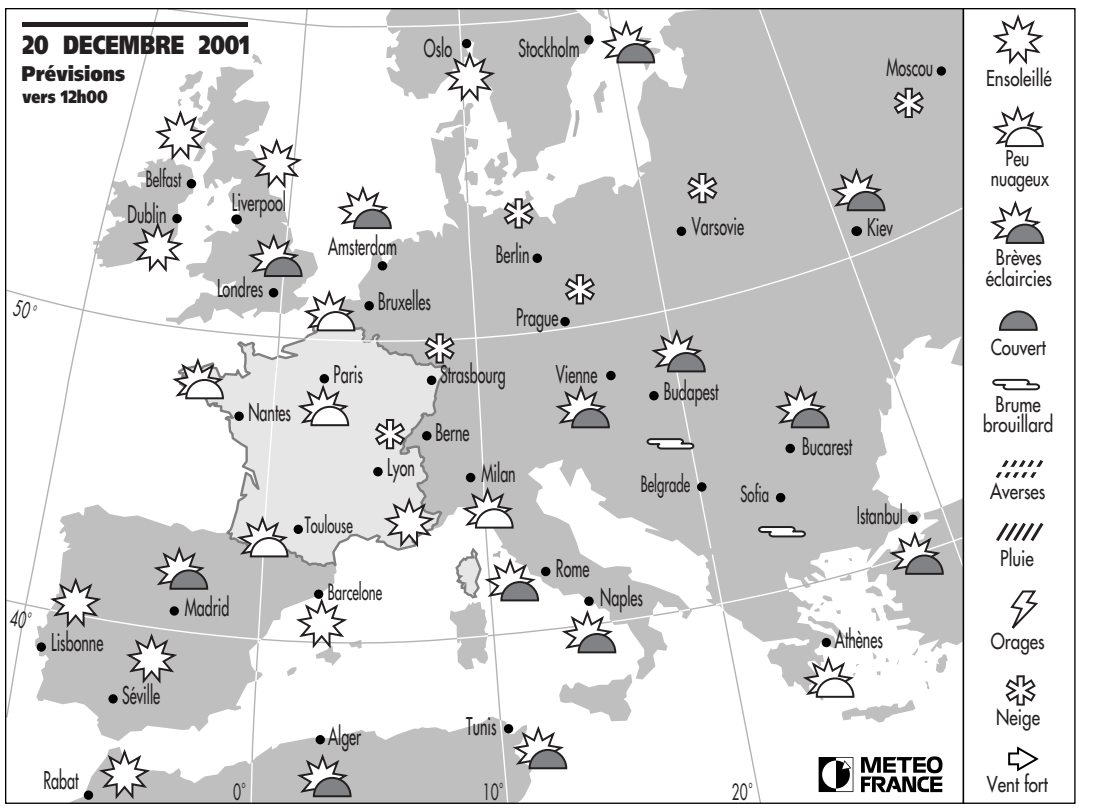

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LOCATION DE VOITURE.** Pour l'hiver, Europcar dispose de relais situés au pied des pistes, notamment à Courchevel, Méribel, Val-d'Isère, Tignes ou La Plagne, et propose un équipement neige pour tout véhicule loué : des pneus neige (20 € par jour, 100 € au maximum), des chaînes et des porte-skis (30 € l'accessoire). Des quatre roues motrices Renault Kangoo, Skodia Octavia Combi ou Nissan Terrano II (formule week-end à 260 €, 1 706 F, pour 500 km) sont également accessibles dans les 49 agences proches des zones de montagne, à l'est et au sud. Réservations au 0825-358-358.

■ **OMAN.** Le sultanat d'Oman a décidé de réduire la taxe sur les visas. Cette dernière sera ramenée à 13 dollars par visiteur et à 18 dollars pour les personnes voyageant pour affaires. Quant aux croisiéristes effectuant une escale inférieure à 24 heures dans les ports omanais, ils n'auront rien à acquitter.

PRÉVISIONS POUR LE 20 DECEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/13	N
BIARRITZ	-2/4	S
BORDEAUX	-5/4	P
BOURGES	-5/2	C
BREST	1/6	S
CAEN	0/6	S
CHERBOURG	3/7	S
CLERMONT-F.	-9/-2	*
DIJON	-6/1	*
GRENOBLE	-8/-2	S
LILLE	0/4	S
LIMOGES	-7/2	C
LYON	-8/-1	*
MARSEILLE	-4/4	S
NANCY	-3/1	C
NANTES	-3/6	S
NICE	4/9	S
PARIS	0/4	S
PAU	-6/3	S
PERPIGNAN	0/7	S
RENNES	0/7	S
ST-ETIENNE	-7/-2	S
STRASBOURG	-2/1	*
TOULOUSE	-6/3	N
TOURS	-3/4	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	25/29	P
NOUMEA	22/29	S
PAPEETE	23/27	P
POINTE-A-PIT.	23/29	P
ST-DENIS-RÉ.	24/27	P
EUROPE		
AMSTERDAM	-1/2	N
ATHENES	2/8	S
BARCELONE	3/7	S
BELFAST	-1/3	S
BELGRADE	-9/1	C
BERLIN	-6/0	*
BERNE	-7/-3	N
BRUXELLES	-2/2	N
BUCAREST	-9/-1	N
BUDAPEST	-8/0	N
COPENHAGUE	-8/1	N
DUBLIN	-2/3	S
FRANCFORT	-4/2	*
GENEVE	-3/1	N
HELSINKI	-16/-9	C
ISTANBUL	-2/3	N
KIEV	-8/-2	N
LISBONNE	6/11	S
LIVERPOOL	-2/3	S
LONDRES	-3/4	N
LUXEMBOURG	-7/0	*
MADRID	-2/8	N
MILAN	-6/1	S
MOSCOU	-12/-6	*
MUNICH	-9/1	N
NAPLES	1/10	N
OSLO	-13/-4	S
PALMA DE M.	3/11	S
PRAGUE	-10/1	*
ROME	6/13	N
SEVILLE	8/16	S
SOFIA	-15/-4	C
ST-PETERSB.	-13/1	*
STOCKHOLM	-9/-2	N
TENERIFE	19/23	P
VARSOVIE	-9/0	*
VENISE	0/5	S
VIENNE	-6/2	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/25	P
BUENOS AIR.	18/29	S
CARACAS	25/29	S
CHICAGO	-3/2	S
LIMA	18/22	S
LOS ANGELES	11/13	S
MEXICO	9/17	C
MONTREAL	-3/0	*
NEW YORK	5/9	S
SAN FRANCIS.	9/10	P
SANTIAGO/CHI	13/27	S
TORONTO	-3/3	C
WASHINGTON	2/9	S
AFRIQUE		
ALGER	7/13	N
DAKAR	22/29	S
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	7/16	N
NAIROBI	16/25	S
PRETORIA	18/30	S
RABAT	9/20	S
TUNIS	7/14	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/31	S
BEYROUTH	10/14	N
BOMBAY	19/31	S
DJAKARTA	27/30	C
DUBAI	19/31	S
HANOI	15/18	C
HONGKONG	14/20	S
JERUSALEM	9/15	N
NEW DEHLI	8/19	S
PEKIN	-5/-2	S
SEOUL	-4/2	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	19/29	S
TOKYO	5/11	S

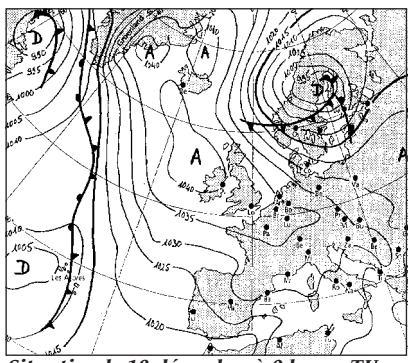

Situation le 19 décembre à 0 heure TU

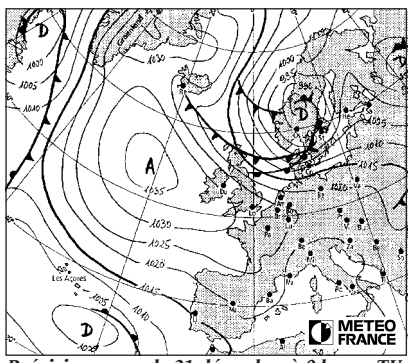

Prévisions pour le 21 décembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Comment protéger ses plantes contre les gelées de l'hiver

MOINS 11 °C à Agen, – 6 à Bordeaux, – 8 dans la Normandie des terres, neige à Aix-en-Provence : le réchauffement climatique cède le pas devant les rigueurs hivernales. Et le pire est peut-être à venir.

Souvenons-nous de l'hiver 1985-1986 et des ravages qu'il avait causés un peu partout en France. Souvenons-nous aussi de ceux de 1956 et de 1963. Le premier avait fait éclater le tronc d'oliviers séculaires ; le second, soulever le goudron des routes, poussé par la terre gonflée par le gel. Nous n'en sommes heureusement pas là et souhaitons que cela ne se produise pas.

Mais la nature est là, qui vient périodiquement se rappeler au bon comme au mauvais souvenir des jardiniers amateurs d'exotisme qui prennent quelques risques à vouloir acclimater des espèces originaires de contrées clémentes. La résistance au froid des plantes dépend de nombreux facteurs.

Donnés pour résister à – 10, certains arbustes installés en plein vent et/ou dans une terre humide et lourde ne résisteront pas à – 5... quand les mêmes, plantés dans une terre sèche, résisteront sans problème. Et il y a froid... et froid ! Un laurier-rose provençal supportera une gelée nocturne intense et brève pour peu que la température remonte dans la journée. Le même, planté dans une région plus septentrionale, crèvera d'être confronté à – 5 pendant une semaine.

Un fuchsia repoussera au printemps s'il passe l'hiver planté au pied d'un mur, tandis que le même, à un mètre de là, ne repartira pas. Certains opuntias, originaires des montagnes du continent nord-américain, résistent à – 30 ! Super ! On va pouvoir se faire un petit jardin de cactées en Normandie, en Bretagne ou à Paris. Stop ! Moins 30, oui, mais dans la caillasse, sans une goutte d'eau de tout l'hiver et dans un air sec. Dans une terre normalement arrosée, cet opuntia pourrira bien avant d'avoir supporté le moindre gel.

Les amateurs de jardins alpins le savent bien : certaines plantes de montagne, voire de haute altitude, ne passent pas l'hiver en plaine sans dommages. Là haut, sur la montagne, il y a toujours un épais manteau de neige qui les protège... comme la glace des igloos protège les Inuits du Grand Nord des températures extrêmes qui règnent dehors. En bas, on les plante donc en haut de la rocaille, dans du gravier drainant et on les protège de la pluie en fixant une plaque de verre au-dessus d'elles, maintenue par des cailloux si elles ont besoin de lumière, en installant une tuile bien épaisse en guise de chapeau s'il faut seulement les abriter de l'eau.

Il faut donc être très prudent quand on consulte certains catalogues et ouvrages qui donnent des résistances au froid théoriques et parfois bien optimistes, pour ne pas dire fantaisistes. Le citronnier qui résiste à – 15 n'est pas encore né... D'ailleurs, les orangers amers, le fameux bigaradier, dont les fleurs distillées donnent l'essence de néroli et les fruits la fameuse marmelade britannique, tiennent beaucoup mieux au froid... Curieusement, ce ne sont pas eux qui se trouvent le plus facilement dans le commerce.

D'une façon générale, les plantes un peu fragiles résistent d'autant mieux au froid qu'elles sont plantées dans une terre sèche, à l'abri d'un mur et qu'elles auront bénéficié d'un fort ensoleillement l'été précédent. Le soleil permet aux pousses tendres de l'année de s'aoûter : devenues ainsi plus dures, elles résistent mieux aux rigueurs climatiques. Ajoutons qu'une plante qui n'est pas « poussée » aux engrais résistera, elle aussi, mieux au froid qu'une autre gavée. Et qu'une plante sera plus armée pour supporter la mauvaise saison si les températures baissent lentement et ne surviennent pas après une période émolliente... comme celle que nous avons connue cet automne particulièrement doux et pluvieux.

> Une plante qui n'est pas « poussée » aux engrais résistera, elle aussi, mieux au froid qu'une autre gavée

C'est dire si les jardiniers du ciel qui ont planté des agrumes, des mimosas, des lauriers-roses et autres plantes d'origine méditerranéenne ou exotique sur leur balcon ou leur terrasse vont peut-être avoir de mauvaises surprises dans les jours qui viennent, y compris à Paris, où les microclimats sont plus nombreux encore qu'en Bretagne. Car la résistance au froid est amoindrie par la culture hors sol. Qu'il gèle pendant trois jours consécutifs et la totalité de la terre et des racines contenues dans un pot sera dure comme du béton... quand, en pleine terre, seuls les premiers centimètres du sol sont gelés... sauf évidemment, s'il fait – 15 pendant trois semaines d'affilée, ce qui arrive rarement dans le climat moyen de la France.

Les prévoyants avaient enveloppé pots et bacs dans du plastique à bulles et la partie aérienne de leurs plantes dans du voile non tissé qui protège bien du froid en laissant le feuillage respirer. Les autres verront bien ce qui va se passer et si leurs plantations n'ont pas trop souffert, nous ne saurions trop leur recommander d'acheter ces deux matériaux protecteurs et de se tenir prêts pour faire face au prochain assaut.

Alain Lompech

Nordman ou épicéa

Chacun a ses adeptes. Pour les uns, le sapin de Noël ne peut-être qu'un épicéa odorant, qui perd, hélas !, vite ses aiguilles. Pour les autres, ce ne peut être qu'un nordman, qui ne sent quasiment rien, ce qu'ils regrettent, mais qui ne perd pas ses aiguilles, ce qu'ils préfèrent. Nous ne trancherons pas dans le vif..., si ce n'est que l'épicéa est quand même beaucoup plus « sapin de Noël » que l'autre, qui est un peu guindé, un peu « grassouillet » d'allure ! Un truc permet à l'épicéa (moins cher !) de garder ses aiguilles : il faut le vaporiser avec de la laque pour cheveux sous toutes ses coutures. Attention à faire cela fenêtre ouverte et cheminée éteinte, car le vaporisateur entier va y passer. Une autre solution consiste à acheter l'épicéa avec ses racines pour le replanter ensuite au jardin. Les grands sapins que l'on voit dans les jardins un peu partout ailleurs que dans les zones montagneuses sont ainsi, bien souvent, rescapés des fêtes de fin d'année.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 299

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

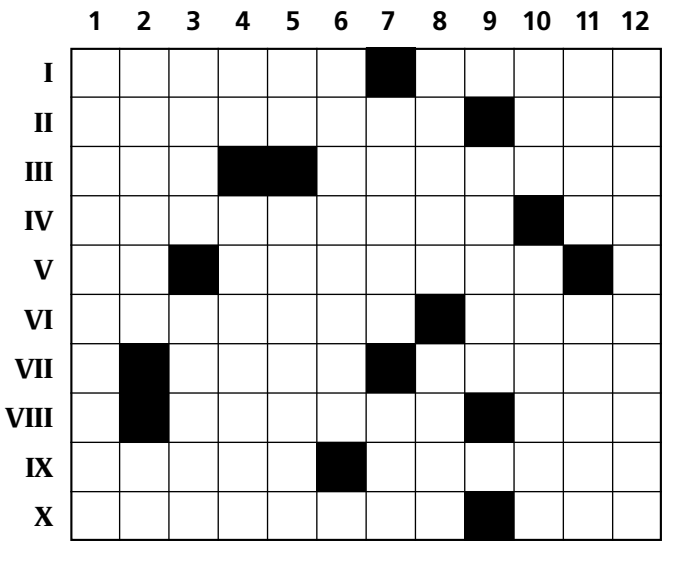

HORIZONTALEMENT

I. A l'entrée pour assurer la sortie. On y entre pour sortir. - II. Peut-être un grand ouvrage, mais un petit volume. Bien fatigué. - III. Côté vent. Plus ou moins précieux, il ramasse la poussière. - IV. On en a plein la bouche. Refus chez Tony. - V. Vérifié à la sortie. Misse en beauté. - VI. Laissais aux suivants. Obstacle sur le parcours. - VII. Assure le menu de l'entrée au fromage. Blair en grand désordre. - VIII. Egaré. S'accroche aux branches, parfois à la porte. - IX. S'accroche aux branches, jamais à la porte. Exclusif dans ses choix. - X. Une fois ratée, il faut la recommencer. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Homme de plume qui vit de la bonne chair. - 2. Volubile et décorative. Personnel. - 3. Fauve intéressant... beaucoup moins après. Peu lisse au toucher. - 4. D'un auxiliaire. Petites frappes. - 5. Morceau de sucre. Couvertes harmonieusement. - 6. Travaille sur les bandes. - 7. Parfume nos jardins au printemps. La valeur de la moitié. - 8. Evitez de les jeter avec le bain. Robe de cérémonie. - 9. Pris en partant. - 10. Passe par Mulhouse. Ne laisses aucun choix. - 11. Seule sa femelle aime le sang frais. Evite avec adresse. - 12. Sous le choc après coups.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 298

Horizontalement

I. Bagout. Muets. - II. Ahan. Ehontée. - III. Rustine. ANC. - IV. Art. Sucette. - V. Tirelire. Ses. - VI. Idiotie. Es. - VII. Note. Nanti. - VIII. Event. Stéréo. - IX. Un. Tee. Etain. - X. Ridelle. Ails.

Verticalement

1. Baratineur. - 2. Ahuri. OVNI. - 3. Gastrite. - 4. Ont. Edenté. - 5. Li. Tel. - 6. Tension. El. - 7. Heurtas. - 8. Mo. Ceinte. - 9. Un. Etêta. - 10. Etats. Irai. - 11. Tentée. Eil (lie). - 12. Sécessions.

BRIDGE

N° 1975

LES CŒURS AFFRANCHIS

C'est au cours d'une sélection de l'équipe irlandaise que cette donne a été distribuée. Plus tard, elle fut publiée dans un ouvrage anglais.

	♠ R 10 9 8 4 ♡ R 9 8 6 3 ◇ 5 4 ♣ A	
♠ 5 3 ♡ V 10 5 4 ◇ 9 ♣ R V 8 7 6 2	N O E S	♠ 7 6 ♡ D ◇ R D 10 8 7 6 3 ♣ D 9 3
	♠ A D V 2 ♡ A 7 2 ◇ A V 2 ♣ 10 5 4	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	2 ◇
2 ♠	passe	4 SA	passe
3 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest a entamé le 9 de Carreau pour la Dame d'Est. *Comment le déclarant, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense, les atouts étant 2-2 ?

Réponse

Il y a en principe un Carreau et un Cœur à perdre, sauf si Ouest, qui prendra la main à Cœur, *n'a plus de Carreaux* et si les Cœurs sont affranchis. Il faut donc espérer qu'Ouest ait un singleton à Carreau et au moins trois Cœurs pour affranchir la couleur sans qu'Est puisse prendre la main. Mais le déclarant peut également libérer les Cœurs si Est a un honneur sec. Dans ce cas, il faudra tirer l'As de Cœur et rejouer le 7 de Cœur pour le 8 si Ouest n'a pas mis un honneur au deuxième tour. Il faut donc vérifier si Est a un ou deux Cœurs et *reconstituer exactement la distribution.* Or, après avoir vu qu'Est a deux Piques, on peut, *en coupant deux Trèfles*, savoir combien Est a de Trèfles. S'il a fourni trois fois, on sait le nombre de ses Cœurs puisqu'il est nécessaire qu'il ait sept Carreaux (pour qu'Ouest n'en ait plus)...

Conclusion : si Est n'a que *deux* Trèfles, il faudra jouer As et Roi de Cœur et donner à Ouest le troisième Cœur ; mais, si Est a *trois* Trèfles, il sera nécessaire, après l'As de Cœur pour un honneur sec d'Est, de rejouer le 7 de Cœur, qu'on laissera courir si Ouest fournit un petit...

PIÈGE DANS LE BROUILLARD

Cette manche a été réussie par l'Américain Meckstroth au cours d'un match entre deux équipes américaines et deux équipes européennes. Un habile stratagème a permis de gagner le contrat qui était infaisable.

	♠ 4 3 ♡ V 8 5 ◇ D 8 7 5 3 ♣ A 10 5	
♠ 7 2 ♡ A 9 6 4 2 ◇ A 4 2 ♣ D 9 3	N O E S	♠ R D 10 8 6 5 ♡ R 10 7 ◇ 10 9 6 ♣ 2
	♠ A V 9 ♡ D 3 ◇ R V ♣ R V 8 7 6 4	

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
–	–	passe	2 ◇
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest a entamé le 4 de Cœur pour le 5 et le 10 d'Est. *Grâce à quel stratagème Meckstroth, en Sud, a-t-il fait* TROIS SANS ATOUT, la Dame de Trèfle étant troisième en Ouest ?

Note sur les enchères

L'ouverture d'Est à « 2 Carreaux » est le multicolore qui promet (dans ce cas) un deux faible dans une majeure ou une main très forte.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITION **Le chanteur-auteu-compositeur Gilbert Bécaud est mort mardi 18 décembre à Paris, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quatorze ans. ● SYMBOLE du music-hall de la seconde moitié du XXe siècle, il avait gagné le surnom de « M. 100 000 volts » au fil de ses nombreux passages à l'Olympia. ● NÉ François Silly, le 24 octobre 1927, cet enfant du Midi, repéré et encouragé par Edith Piaf, a signé quelque 400 titres, notamment avec le parolier Pierre Delanoë. ● ADAPTÉES en anglais, ses chansons *Je t'appartiens* (*Let It Be Me*) et *Et maintenant* (*What Now, My Love ?*) auront été interprétées des centaines de fois par des artistes aussi différents qu'Elvis Presley, Frank Sinatra ou Demis Roussos. ● IL LAISSE inachevé un projet d'album incluant plusieurs duos. Certains titres pourraient être publiés dans les mois à venir.** ***(Lire aussi page 20.)***

Gilbert Bécaud, le survolté du music-hall

Mort le 18 décembre, à l'âge de soixante-quatorze ans, le chanteur de « L'important, c'est la rose » aura, par ses prouesses vocales et techniques, incarné la tradition populaire. Son nom restera associé aux heures historiques de l'Olympia, dont il était devenu le symbole

***« VOICI** pour 100 francs du thym de la garrigue (...). Voulez-vous, pas vrai, un bouquet de lavande ? »* : Gilbert Bécaud et Louis Amade ont fait entrer les *Marchés de Provence*, leurs saveurs et leurs plantes aromatiques au Panthéon du terroir français. Il y a aussi ce Café Pouchkine, plus vrai que nature, créé de toutes pièces en 1999 à Moscou, d'après *Nathalie*, composée en 1964 en pleine guerre froide. Et puis, cet *« escalier C, bloc 21 »* du *Dimanche à Orly*, et ces avions, qui font rêver. Agé de soixante-quatorze ans, Gilbert Bécaud est mort d'un cancer du poumon, mardi 18 décembre, et ce sont d'innombrables bribes de phrases et de rengaines qui reviennent en mémoire. Bécaud était un chanteur populaire, le moins culte des *« trois B »*, Bécaud, Brassens, Brel, mais le plus proche du music-hall, de ses codes, et de ses prouesses physiques.

Né à Toulon (Var) le 24 octobre 1927, Gilbert Bécaud fumait. Il s'énervait quand on le lui interdisait. Pendant les récitals, il sortait de scène, presque furibard, pour en allumer une en coulisse. Forte tête, il ne détestait pas les bravades et exigeait le respect – les plateaux de télévision peuplés de professionnels pressés et oublieux étaient sa hantise. Celui dont Edith Piaf disait *« c'est un gars du Midi, avec l'œil espagnol, et l'air d'en avoir plein le buffet »* avait plusieurs fois failli en découdre avec de jeunes gens impolis. Il n'aimait ni les calculs d'image ni les stratégies de vente, préférant *« les chansons honnêtes »*, celle qui se font, disait-il, parce qu'elles sont simples, belles, harmonieuses et qu'elles parlent aux gens.

PATRICK ULLMANN

Gilbert Bécaud à L'Olympia, en octobre 1970. Le chanteur y a effectué plus de trente rentrées.

PREMIÈRE ALERTE

Marié deux fois, père de six enfants, Gilbert Bécaud partageait sa vie entre une propriété dans le Poitou où il élevait des chevaux arabes, une maison en Corse et une péniche amarrée en région parisienne. En 1997, il avait été atteint une première fois d'un cancer de la mâchoire. Il l'avait tu, afin d'inaugurer sereinement, le 13 novembre de cette année-là, la nouvelle salle de l'Olympia, reconstruite à l'identique. Apparemment sorti d'affaire, il avait fêté sa guérison sur la scène, à Montréal, avant d'investir à nouveau la célèbre salle parisienne fin 1999 et d'enregistrer un dernier disque d'une tonalité plus grave, intitulé *Faut faire avec*.

En 1993, Gilbert Bécaud avait choisi de raconter son histoire en chansons, dans *Une vie comme un roman*, un album de grande qualité conçu avec le parolier Pierre Delanoë et le producteur musical Mick Lanaro. Il y évoquait sa montée à Paris au tout début des années 1950 et sa rencontre avec Edith Piaf, le succès, les chansons d'amour, Broadway, où il resta de longues semaines à l'affiche, un opéra (*l'Opéra d'Aran*). Parmi les fantômes de l'artiste, du whisky, un agenda trop lourd ; parmi ses joies, des enfants qui grandissent, le plaisir du piano. Mais en premier lieu arrivait l'enfance, celle d'un petit Méridional : *« Quand t'es petit dans le Midi, t'es pas petit comme ailleurs... »*

De son vrai nom François Silly, l'enfant essuie *« des bleus et des bosses »*, avec une mère qui essaie alors d'améliorer les fins de mois de son mari croupier au casino de Nice. Peu attentif à l'école, Bécaud préfère les classes de piano du conservatoire de musique de Nice – la petite histoire lui prête comme professeur le virtuose polonais Ignacy Paderewski. Le compositeur n'oubliera jamais ni ses bases classiques ni les règles du jeu apprises dans ce Sud si exigeant – à chacun de ses passages dans l'ancien Alcazar de Marseille, Bécaud chantait au moins un titre sans micro, pour épater la galerie. Brun, séducteur, sexy, Gilbert Bécaud n'amena pas les parfums italiens à la manière d'un Yves Montand, mais des pans entiers de sentiments et de terroirs, à l'instar de Charles Trénet, né à Narbonne.

A la Libération, Gilbert Bécaud monte à Paris, et joue dans des clubs. Il y fait la connaissance du chanteur Jacques Pills, l'une des moitié du duo Pills et Tabet, qui, comme Mireille et Jean Nohain, avait introduit le swing dans la chanson française avant guerre. Bécaud est un excellent pianiste, au style tranché, vif, incisif. Il devient l'accompagnateur de Pills, avec qui il part en tournée aux Etats-Unis. Avec lui, il écrit en 1951 *Je t'ai dans la peau* pour Edith Piaf, qui épouse Pills en 1952. Confirmant sa réputation de découvreuse de talents, la chanteuse encourage le jeune Bécaud à interpréter ses compositions. Elle lui présente le préfet-poète Louis Amade qui sera, avec Pierre Delanoë, l'un de ses principaux paroliers. Le succès ne quittera plus Gilbert Bécaud, qui crée, en 1952, l'une de ses chansons fétiches, *Mes Mains*.

Après quelques passages dans des cabarets parisiens en vogue, une collaboration fructueuse avec Charles Aznavour, parolier de *Viens*, ou de *Méqué-méqué*, devenu par la suite son ami, il fait des débuts fracassants à l'Olympia, sa salle fétiche. Riche parcours que celui de Bécaud : plus de trente rentrées effectuées à l'Olympia entre de multiples tournées à l'étranger, des records de popularité et des chansons imbattables jusqu'en 1970 : *Et maintenant*, un succès mondial, cent fois repris, *Nathalie*, *L'important c'est la rose*, *Je reviens te chercher*, *Quand il est mort le poète*, *La solitude ça n'existe pas*, *Le jour où la pluie viendra*, etc. A chaque fois, Gilbert Bécaud revenait boulevard des Capucines. *« Sa vie est complètement liée à l'Olympia »*, explique Jean-Michel Boris, ancien directeur artistique de la salle, rappelant qu'il en était *« le recordman absolu »*. et que c'est là qu'il gagna son surnom, « M. 100 000 volts ».

UN PLAISIR ÉCLATANT

Ses premiers pas sur cette scène datent du 5 février 1954. Il est la *« vedette américaine »* de Lucienne Delyle, alors chanteuse très populaire. Bécaud porte déjà un complet bleu électrique, une chemise blanche et une cravate à pois. Il saute, danse, chante avec un plaisir éclatant, portant la main à l'oreille afin de ne rien perdre de la justesse de sa voix. Il a des chansons-béton. L'Olympia vient de retrouver sa vocation de music-hall, grâce à son nouveau propriétaire, Bruno Coquatrix, un directeur qui a du flair et du culot. En février 1955, Bécaud, sex-symbol de l'époque, se produit en matinée, un jeudi.

Coquatrix offre des entrées gratuites pour les étudiants – ils sont quatre mille à se presser aux portes, le double de la capacité de la salle. A la fin du concert, *« on a retrouvé des centaines de fauteuils réduits en purée et une honorable quantité de petites culottes sur la scène. Et puis chacun avait emporté un souvenir de cet excellent moment : un strapontin, une photo Harcourt, un morceau de tapis... »*, raconte Jean-Michel Boris (dans *28, boulevard des Capucines*, de Jean-Michel Boris et Marie-Ange Guillaume, Editions Acropole).

Gilbert Bécaud avait pour habitude, parfois dérangeante, de tutoyer son public. Il était fidèle, à ses paroliers, mais aussi à ses musiciens, dont le violoniste acadien M. Pointu, souvent convié à jouer *La Vente aux enchères*. Sur scène, il jouait la comédie, mimant des chansons qui lui allaient comme un gant. Il donnera, au faîte de sa gloire, jusqu'à deux cents représentations par an. Dans les coulisses ou en première partie, les débutants en prennent de la graine. *« J'ai fait mes vrais débuts sur la scène de l'Olympia, en première partie de Gilbert Bécaud, qui n'est pas reconnu à sa juste valeur*, expliquait Julien Clerc, comme lui compositeur et mélodiste aguerri. *Moi, je l'observais, je buvais ses gestes quand il chantait* Rosie and John. »

Grand professionnel, il commit pourtant quelques catastrophes majeures (*Désirée*, dont les ventes – 1,8 million d'exemplaires – démentaient la faiblesse) qui furent sévèrement jugées. Il avait été notamment marqué par le peu d'échos remporté ici par *L'Opéra d'Aran*, en deux actes et sept tableaux, monté pour la première fois en 1962 au Théâtre des Champs-Elysées. De même, *Madame Rosa*, créé à Broadway en 1987 d'après *La Vie devant soi*, de Romain Gary-Ajar, n'avait-il pas tenu l'affiche comme il l'aurait voulu. Il s'en plaignait, mais n'a jamais perdu une occasion de les faire entendre.

En 1988, puis en 1991, Gilbert Bécaud avait choisi de donner selon les jours deux répertoires, l'un *« bleu »*, l'autre *« rouge »*, changeant les titres et leur ordre. Il quittait la scène en mimant les gestes de son départ sur la bande son de *Quand le spectacle est terminé*, tombait la veste, et disparaissait après avoir adressé au public un au revoir de la main.

Véronique Mortaigne

Un nouvel album en projet

Depuis plusieurs semaines, Gilbert Bécaud était retourné en studio d'enregistrement pour travailler sur un nouvel album. Jean Mareska, directeur du répertoire et du catalogue chez EMI-France et directeur artistique, a précisé au *Monde* qu'*« une demi-douzaine de chansons* [étaient] *déjà bien avancées. Avec Gilbert Bécaud et Marc Lumbroso* [PDG d'EMI-France] *nous avions discuté du projet d'inclure plusieurs duos à cet album. Depuis plusieurs années, Bécaud souhaitait travailler avec Charles Aznavour. Nous attendions la réponse de Linda Lemay, et Eddy Mitchell était d'accord »*. Certains de ces titres pourraient être publiés dans les mois à venir.

« What Now, My Love ? » et « Let It Be Me », tubes internationaux

BRISEUR de piano et bête de scène insurrectionnelle, Gilbert Bécaud peut être tenu pour un précurseur insoupçonné de Jerry Lee Lewis ou des Who. Mais le rayonnement international de la boule de nerfs ténébreuse repose avant tout sur deux chansons adaptées en anglais, *Je t'appartiens* et *Et Maintenant*, dont les seuls équivalents français seraient *Les Feuilles mortes*, de Prévert et Kosma (devenu *Autumn Leaves*) et *Comme d'habitude*, de Jacques Revon et Claude François (*My Way*).

Cosignés avec le parolier Pierre Delanoë ces deux titres ont engendré des centaines de reprises dans pratiquement tous les genres permis par la musique populaire occidentale. Ecrit en 1955, *Je T'appartiens* est transformé, en 1957, en *Let It Be Me* par Mann Curtis, un obscur parolier new-yorkais. Les Everly Brothers, duo de chanteurs le plus populaire en Amérique avant Simon & Garfunkel, s'en emparent en 1960. En fait, les Everly, qui considéreront *Let It Be Me* comme leur *« chanson préférée »*, l'ont découvert *via* la lecture instrumentale qu'en a faite le guitariste Chet Atkins.

Gorgée d'harmonies vocales splendides, leur version va très rapidement donner des idées au ban et à l'arrière-ban de la grande variété internationale – Nina Simone, Elvis Presley, Tom Jones, Demis Roussos, Roberta Flack, Julio Iglesias –, chacun copiant son prédécesseur en ignorant souvent qui sont Bécaud et Delanoë. La chanson sera aussi portée sur l'autel du funk par James Brown et même celui de la pop psychédélique par The 5th Dimension. Elle apparaît en 1970 sur *Self-Portrait*, de Bob Dylan, qui l'aime tellement qu'il enregistrera une seconde version en 1981.

DE TOM JONES À BOB DYLAN

Composée en 1961, *Et Maintenant* connaît simultanément le même sort. Transformée, avec l'aide de Gilbert Bécaud, en *What Now, My Love ?*, par Carl Sigman, collaborateur de Frank Sinatra, elle sera reprise par « The Voice » en personne (sa fille, Nancy a jeté son dévolu sur *Let It Be Me*). La chanteuse Shirley Bassey l'enregistre dès 1962 avec un arrangement de cordes écrit par Nelson Riddle. Le titre sera décliné en versions jazz (Sarah Vaughan, Sammy Davis Jr), variété (Tom Jones, Engelbert Humperdinck, Barbra Streisand), pop (Petula Clark, Sonny and Cher), soul (Ben E. King, les Temptations)... Les plus convaincantes sont celles de Judy Garland et sa fille Liza Minelli (en duo) et de Nana Mouskouri sur son album enregistré avec Quincy Jones.

Ami personnel du producteur américain, Bécaud voit sa cote internationale grimper au firmament au début des années 1970, Dylan ou Stevie Wonder cherchant à travailler avec lui. Son plus grand zélateur anglo-saxon est le New-Yorkais Neil Diamond qui reprend plusieurs de ses chansons et cosigne avec lui *September Morn* en 1979.

Si *Et Maintenant* et *Je t'appartiens* auront été choisies par les plus grands interprètes, elles auront aussi subi les pires outrages, que seules les mélodies inusables peuvent supporter. Elles vont en effet figurer dans un nombre impressionnant d'enregistrements easy-listenings, ces disques d'ambiance ornés de pochettes avec couchers de soleil et filles en maillots de bain, prioritairement diffusés dans les ascenseurs. Le prix à payer pour l'éternité.

Bruno Lesprit

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
AUX ABBESSES JUSQU'AU 30 DÉC.
Josef Nadj
Dominique Mercy
création
Petit Psaume du matin
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

A écouter, à voir

● **Discographie.** Si beaucoup d'albums originaux de Bécaud n'ont pas été réédités en CD, de nombreuses compilations de ses succès sont disponibles. Parmi elles, *Les Plus Grands Succès de Gilbert Bécaud, Beaucoup de Bécaud* et *Encore plus de Bécaud* (tous publiés par EMI) permettent de retrouver *Et maintenant, L'Important c'est la rose, Nathalie, Quand tu danses, Les Marchés de Provence, Mes mains, La Solitude ça n'existe pas*, etc. La plupart de ses récitals à l'Olympia ont aussi été enregistrés. Parmi eux, on retiendra *Olympia 1954, Bécaud à l'Olympia 1963, Olympia 70, Olympia 72, Desperado Olympia 83* et la compilation *Bécolympia, les meilleurs moments 1955-1983*. Le dernier enregistrement en studio de Bécaud, *Faut faire avec*, était paru en 1999 (EMI). Gilbert Bécaud avait aussi enregistré plusieurs de ses chansons en allemand et en anglais qui figurent sur des albums 33 tours ainsi que *L'Enfant à l'étoile*, une cantate de Noël sur un livret de Louis Amade en 1961. Cette collaboration avait été renouvelée dans *Aran Opera*, avec Pierre Delanoë (RCA, 1992), où Bécaud sortait de son statut de chanteur de variété, comme dans *Une vie comme un roman* (BMG, 1993).

● **Au cinéma.** Sujet de plusieurs émissions et documentaires consacrés à sa carrière de chanteur et d'auteur-compositeur, Gilbert Bécaud a aussi été acteur à quelques reprises, généralement comme figurant ou dans son propre rôle d'artiste. Toutefois, il aura été l'interprète du double rôle de Eric Perceval/Julien Barrère dans *Le Pays d'où je viens*, de Marcel Carné (1956), le personnage principal, Jacques Merval, de *Casino de Paris*, d'André Hunebelle (1957) et Jacques Barrier, héros de *Croquemitoufle*, de Claude Barma (1959), trois films dont il composa aussi la musique. Puis sa carrière de chanteur ne l'amènera plus sur les plateaux de cinéma qu'occasionnellement. Le grand public le retrouvera dans *Toute une vie*, de Claude Lelouch (1974), filmé à l'Olympia, la salle de spectacles dont il était devenu le symbole.

Vives réactions aux déclarations de Jean-Marie Messier

En annonçant la « mort de l'exception culturelle française », le président de Vivendi Universal a provoqué indignation et inquiétude, partagées par les pouvoirs publics et une industrie cinématographique très dépendante du financement de Canal+

Les déclarations du président de Vivendi Universal sur la *« mort de l'exception culturelle française »* et l'*« archaïsme »* du débat qui entoure le financement du cinéma français ont provoqué de violentes réactions. Les professionnels ont, par le biais de leurs organisations ou individuellement, réprouvé ces propos, y voyant souvent la preuve de l'américanisation du groupe Vivendi Universal, et demandé une intervention des pouvoirs publics. La ministre de la culture, Catherine Tasca, s'est jointe à cette condamnation tout en rappelant que Canal+ devait une bonne part de sa prospérité à l'encadrement par les pouvoirs publics du financement du cinéma. Si le gouvernement et l'industrie cinématographique s'accordent pour exiger du groupe dirigé par M. Messier qu'il respecte les engagements qui le lient jusqu'en 2004, les perspectives au-delà restent floues. ***(Lire aussi page 19.)***

L'INQUIÉTUDE et l'indignation prédominaient, mardi 18 décembre, chez les professionnels du cinéma français après les propos du président de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, qui avait annoncé la veille la *« mort de l'exception culturelle française »*. Cette déclaration coïncide avec le désir du groupe Canal+ (propriété de Vivendi Universal), exprimé de manière de moins en moins discrète, de se désengager du financement du cinéma français, auquel la chaîne cryptée est obligée de consacrer 20 % de son chiffre d'affaires jusqu'à la fin de 2004.

Producteur et distributeur, Marin Karmitz fait remarquer *« indépendamment de* [sa] *colère »* que Canal+ a largement profité du système français de financement du cinéma : *« Si l'on veut bien se souvenir que c'est en prenant le contrôle de cette chaîne que Jean-Marie Messier a pu développer ses activités audiovisuelles, il est inadmissible de cracher aujourd'hui dans la soupe et de mettre en péril un système de production qui permet par ailleurs à une bonne partie du cinéma mondial d'exister. »*

Dans le monde politique, Jacques Toubon (RPR) a condamné les propos de M. Messier et a demandé que soit préservée l'exception culturelle française.

Les déclarations du président de Vivendi Universal ont été prononcées au lendemain de l'arrivée de Barry Diller, l'archétype du patron hollywoodien, à la tête des activités du groupe. Ces propos indignent mais ne surprennent pas tout à fait. Caroline Benjo, qui dirige la société de production et de distribution Haut et court *(L'Emploi du temps)*, estime que les propos du président de Vivendi Universal ont *« le mérite de la clarté. Ces événements prouvent que le système d'aide publique au cinéma est en train de se craqueler et qu'il aura bientôt vécu »*. Le malaise qui entoure ces craquelures a été un temps masqué par les bons résultats commerciaux des films français mais il fait depuis des mois l'objet de toutes les spéculations dans les milieux du cinéma. *« On sent des choses difficiles à vérifier »*, explique le cinéaste Serge Le Péron, président de la Société des réalisateurs de film. *« Les petits projets de moins de 3 ou 4 millions d'euros ont plus de difficultés à être retenus lorsqu'on les présente à Canal+. Déjà, lors de la négociation des accords en 2000, ils avaient voulu réserver une part plus importante de leur contribution aux films d'un budget supérieur à 45 millions de francs* [6,86 millions d'euros], *ce que la profession avait unanimement refusé. »*

Mais les alternatives évoquées par les dirigeants de Canal+, comme le système britannique de financement par les bénéfices de la Loterie nationale, ne convainquent pas : *« C'est extraordinaire de confondre le rôle du CNC* [Centre national de la cinématographie qui dépend du ministère de la culture] *et de l'avance sur recettes, auxquels le système anglais correspond, avec un partenariat artistique et culturel qui était celui de Canal+ avec le cinéma français »*, s'indigne Serge Le Péron.

NOSTALGIE D'UN ÂGE D'OR

Jean Labadie, qui dirige Bac Films, une société qui possède une filiale commune avec Canal+, est l'un des rares à tempérer son indignation. Il met l'accent sur *« le grand écart qui peut exister entre le discours destiné aux actionnaires d'un groupe multinational et la position de Canal+ à l'égard du système de production français. Tout le monde sait que l'exception culturelle est ce qui fait exister la richesse et la diversité du cinéma français »*.

A la colère des professionnels français, se mêle la nostalgie d'un âge d'or révolu. On ne manque pas de relever que la dégradation des rapports entre le cinéma et Canal+ correspond à la multiplication des problèmes à l'intérieur du groupe : apparition de la concurrence sur le satellite et le câble, absorption par Vivendi et Universal. *« Les professionnels avaient le sentiment que Canal était leur maison »*, observe David Kessler, le directeur du CNC, qui a recueilli de nombreuses doléances de producteurs éconduits par la chaîne cryptée.

Pour l'instant, Canal+ n'a pas fait part de ses intentions précises en matière de cinéma français. *« De temps en temps, ils nous disent qu'ils aimeraient bien entamer la réflexion »* sur leurs obligations, dit David Kessler. Mais la chaîne est liée par les accords laborieusement négociés sous l'égide du CNC et du Conseil supérieur de l'audiovisuel en 2000. *« Nous n'allons pas rentrer en négociation »*, s'indigne Pascal Rogard, le délégué général de l'Association des réalisateurs producteurs. *« On verra quand il sera temps de voir, nous n'allons pas marcher au son du canon de Jean-Marie Messier. »*

Mais dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Catherine Tasca évoque *« des sources de financement diversifiées »* pour le cinéma français, une hypothèse que reprennent plusieurs professionnels, dont Caroline Benjo. Pour l'instant, l'industrie cinématographique française résonne d'appels à la mobilisation à l'adresse des professionnels et des pouvoirs publics. Marin Karmitz appelle à *« organiser d'urgence la riposte »* et la SRF dénonce un *« message* (...) *de haine pour la création diverse »*.

Cette riposte est pour l'instant entravée par l'incertitude qui entoure les intentions exactes de Canal+ et de Vivendi Universal et sur l'articulation future entre la branche hollywoodienne du groupe et la française. Beaucoup voient dans Canal+ un simple appendice d'une machine américaine, tel le producteur Paulo Branco, qui attend toujours une réponse du Studio Canal pour mettre en chantier le prochain film de Raoul Ruiz, adapté de *La Terre sous ses pieds*, de Salman Rushdie : *« Jean-Marie Messier se comporte comme un patron de studio américain, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Chacun doit désormais se déterminer par rapport à ce fait, et notamment l'Europe qui doit décider si elle veut ou non se doter d'une industrie cinématographique. »*

Jacques Mandelbaum et Thomas Sotinel

TROIS QUESTIONS À...
CATHERINE TASCA

1 Vous êtes ministre de la culture et de la communication. Comment réagissez-vous à l'annonce de la « mort de l'exception culturelle » par Jean-Marie Messier ?

C'est le propos d'un homme d'affaires qui développe son groupe outre-Atlantique. Ce n'est pas une politique et ce n'est assurément pas celle de notre gouvernement. L'exception culturelle française est devenue pour les Européens et pour les autres continents la défense de la diversité, plus que jamais nécessaire face au poids du marché. C'est le socle même des systèmes publics de soutien à la création. Jamais cet objectif n'a été aussi bien partagé, et il dépasse de loin la stratégie d'une entreprise, quelle qu'elle soit.

2 Est-il envisageable que les obligations de Canal+ à l'égard de la production française soient revues avant la fin de 2004 ?

En novembre 2000, le CSA a renouvelé la convention de Canal+ à la condition que l'indépendance de la chaîne et ses obligations contractuelles et réglementaires soient scrupuleusement assurées. Le respect de cette convention, en vigueur pour cinq ans, conditionne l'autorisation d'émettre de la chaîne. Je ne peux imaginer que le groupe envisage de ne pas respecter ses engagements sous peine que le CSA soit conduit, en toute logique, à réexaminer son autorisation.

3 La volonté de désengagement de Vivendi Universal implique-t-elle une refonte du système de financement du cinéma français ?

Il est paradoxal de s'interroger sur la validité du soutien français au cinéma au moment où il démontre avec éclat son efficacité. C'est grâce notamment à un encadrement juridique – sur lequel s'est fondée la prospérité de Canal+ – aujourd'hui considéré par certains comme dépassé, alors que d'autres pays européens le prennent au contraire pour modèle. Je comprends les inquiétudes des professionnels du cinéma. C'est pourquoi les garanties négociées entre ces professions et Canal+ ont été intégrées dans les décrets « production » qui seront publiés début janvier 2002 et qui s'appliqueront à toutes les chaînes de cinéma. Et si le système de financement du cinéma français devait être adapté, c'est avant tout pour lui assurer des sources de financement diversifiées et donc garantir la diversité de la création.

Propos recueillis par Thomas Sotinel

En chantier depuis dix ans, la loi sur les musées devrait être votée par le Sénat

LE 20 DÉCEMBRE, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, devrait présenter devant le Sénat sa loi sur les musées, en chantier depuis une bonne dizaine d'années (*Le Monde* du 28 octobre). Il s'agit d'une ultime navette. Le projet du gouvernement, voté en mai par l'Assemblée nationale, avait été sérieusement amendé par le Sénat, le 24 octobre. Une commission mixte Sénat-Assemblée nationale avait, par la suite, harmonisé l'ensemble des textes. Ces derniers, revus, ont été adoptés par l'Assemblée nationale le 29 novembre. Ils devraient être votés par le Sénat.

Pourquoi cette loi ? Parce que les musées sont toujours régis par un texte provisoire datant de 1945 et que, depuis cette date, leur situation a considérablement évolué. Les établissements ayant quelque envergure sont en France un bon millier. Les plus notables d'entre eux ont été largement rénovés – voire créés – au cours des deux dernières décennies jusqu'à devenir de véritables centres culturels polyvalents, qui ont reçu 58 millions de visiteurs en l'an 2000. Il fallait donc redéfinir leur rôle ; harmoniser leurs statuts, dans le respect de leur spécificité ; améliorer la protection des collections et approfondir la logique de la décentralisation. Enfin, le projet de loi est complété par des dispositions fiscales inspirées par les conclusions d'un rapport demandé à un inspecteur des finances, Guillaume Cerrutti.

UN LABEL UNIQUE

Les musées dont les collections sont jugées dignes d'intérêt public recevront donc un même label, « Musée de France », qu'elle qu'en soit la spécificité ou la tutelle (établissement relevant de l'Etat – culture, éducation nationale, défense, etc. – ou d'une collectivité territoriale). Un Haut Conseil des musées de France sera créé. Cet organe fédérateur doit refléter la variété des musées et celle des collections. Le texte réaffirme l'inaliénabilité de ces collections dans le respect du principe de la domaniabilité publique – pour être cédé, un bien appartenant à l'Etat doit être déclassé. La nouvelle loi soumet le déclassement des collections à l'autorisation d'une commission scientifique dont la composition et le fonctionnement sont à préciser. Le contrôle de l'Etat est limité aux musées qui ont fait la demande du label. Les nouveaux textes organisent le transfert de la propriété des dépôts des collections nationales effectuées avant 1910 aux collectivités territoriales.

Enfin, pour pallier la modestie du budget de l'Etat destiné à l'enrichissement des collections des musées (190 millions de francs en 2000), la nouvelle loi prévoit un dispositif d'exonération fiscale. Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés pourront bénéficier d'une réduction de cet impôt égale à 90 % des versements effectués en faveur de l'achat pour les musées de France d'un *« trésor national »*, pièce ayant fait l'objet d'un refus de certificat d'exportation (valable trente mois). Et ce dans les limites de 50 % de l'impôt dû.

En revanche, la loi n'évoque ni le rôle futur de la direction des musées de France, ni celui de son bras commercial, la Réunion des musées nationaux. Il est pourtant certain que le nouveau statut des musées aura des répercussions sur l'avenir de ces deux administrations comme sur l'autonomie des musées.

Emmanuel de Roux

Claude Stratz, directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris

« Le Conservatoire doit être une école où naisse le théâtre de demain »

***CLAUDE STRATZ** a pris, le 1er septembre, la direction du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, à la suite de Marcel Bozonnet, devenu administrateur général de la Comédie-Française. Agé de cinquante-cinq ans, Claude Stratz est suisse. Il a étudié la psychologie auprès de Jean Piaget avant de se consacrer au théâtre. De 1981 à 1988, il a été assistant de Patrice Chéreau à Nanterre-Amandiers, où il a mis en scène Marivaux et Nicolaï Erdman. De 1989 à 1999, il a dirigé la Comédie de Genève, où il a monté Pirandello, Shakespeare, Claudel, Synge, Musset, Max Frisch. Il était directeur de l'Ecole supérieure d'art dramatique (ESAD) de Genève quand il a été appelé au Conservatoire. Trois mois après sa prise de fonctions, il fait le point.*

« Vous attendiez-vous à être nommé au Conservatoire ?

– Pas du tout. Etant suisse, je ne me sentais aucun droit à obtenir un poste en France. J'ai donc été surpris, et j'ai eu un peu peur. Quand on vous propose une institution qui a un poids historique aussi fort que le Conservatoire, vous vous posez forcément des questions : "De quelle maison vais-je hériter ? Quelle sera sa force d'inertie ? Quels moyens aurai-je de la faire évoluer ?"

» Le Conservatoire a la vertu de former de très grands comédiens et metteurs en scène. En même temps, il n'a pas vraiment d'identité artistique. C'est avant tout une institution, c'est-à-dire une maison de la tradition dans ce que la tradition peut avoir de plus convenu, même si elle a prouvé qu'elle était capable de se renouveler – comme elle l'a fait dans les années 1970, avec la suppression du concours de sortie et l'arrivée de professeurs comme Antoine Vitez.

– Qu'est-ce qui vous a le plus frappé quand vous avez pris vos fonctions ?

– La faiblesse du nombre d'heures de cours d'interprétation. La classe d'interprétation est la colonne vertébrale de l'enseignement du Conservatoire. Des professeurs comme Louis Jouvet l'ont rendue mythique. Cette classe repose sur une relation privilégiée entre les élèves d'une promotion et les professeurs qui les suivent pendant un an, chaque semaine. La règle veut que les professeurs soient des professionnels en activité – des metteurs en scène ou des comédiens. C'est très bien, mais cela pose problème. Les professeurs étant pris par leurs engagements – répéter l'après-midi, jouer le soir –, ils ne peuvent enseigner que le matin.

» Du coup, les élèves de l'école la plus prestigieuse de France n'ont que neuf heures de cours d'interprétation par semaine, quand d'autres écoles en proposent trente. Par ailleurs, ce type d'enseignement limite les rencontres. Au cours de leur scolarité, les élèves n'ont souvent que deux ou trois professeurs, ce qui ne rend pas compte de la diversité du théâtre.

– Comment comptez-vous intervenir sur ce terrain ?

– En poursuivant une réforme essentielle mise en œuvre par Marcel Bozonnet : le développement des ateliers. L'atelier consiste à faire travailler les élèves d'une manière pratique, en groupe, autour d'un projet. Il est complémentaire de la classe d'interprétation, où se pratique un travail analytique. Mais, comme il s'apparente à un spectacle en répétition, il pousse à l'efficacité et il favorise les meilleurs. Il faut donc trouver un équilibre entre l'atelier et la classe. Je veux à la fois augmenter le nombre d'heures de cours et inviter plus d'intervenants extérieurs. Je rêve qu'il y ait au Conservatoire des metteurs en scène très différents – de Serge Tranvouez à Anatoli Vassiliev, en passant par Alain Françon – et des comédiens d'horizons très divers, d'Andrzej Seweryn à Jean-Paul Roussillon.

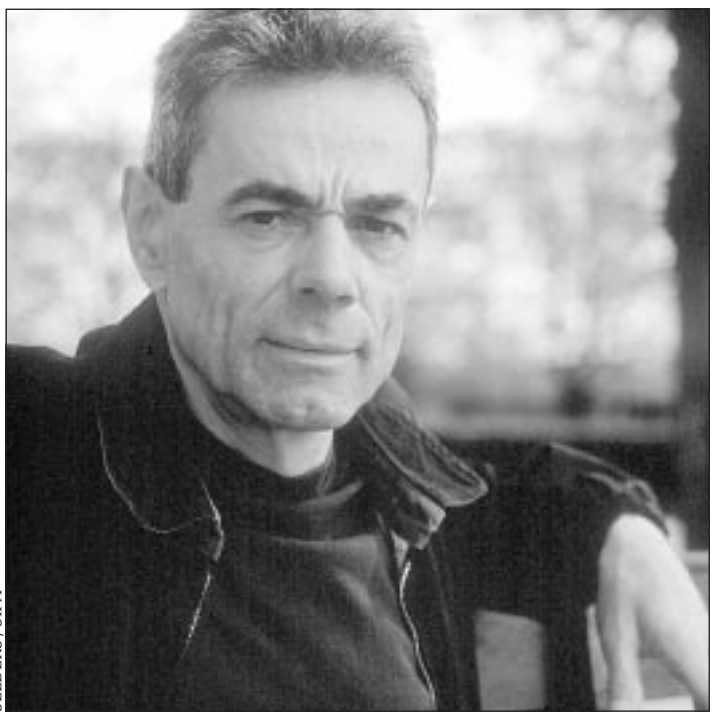

SELDERS / SIPA

Claude Stratz, âgé de cinquante-cinq ans et de nationalité suisse, a succédé à Marcel Bozonnet à la tête du Conservatoire.

> « Cette institution a la vertu de former de très grands comédiens et metteurs en scène. En même temps, elle n'a pas vraiment d'identité artistique »

– Allez-vous réaménager les journées de juin ? Les élèves de troisième année en sont absents, parce qu'ils présentent des ateliers où, d'ailleurs, il n'est pas toujours facile de repérer les talents individuels. En juin, la profession ne voit que les première et deuxième années, donc des élèves en cours de formation.

– Il faut effectivement qu'on puisse voir la promotion sortante. Nous allons le faire, en présentant un travail de scène aux journées de juin, auxquelles continueront de participer les deuxième année. En revanche, nous ne montrerons plus en juin les élèves de première année. C'est trop tôt et un peu pervers : des élèves sont engagés, surtout pour le cinéma, ce qui fait dire à certains que le Conservatoire est une agence de casting. En plus, cela favorise l'absentéisme, qui est déjà en soi un problème. Nous allons organiser des journées, internes, en février et en juin, qui permettront d'évaluer le travail des première année et, éventuellement, de se séparer des élèves qui n'ont pas leur place dans l'école.

– Quels liens pensez-vous développer avec l'Institut nomade de la mise en scène, qui a pour mission de former de nouveaux metteurs en scène ?

– Le Conservatoire accueille dans ses locaux l'Institut nomade de la mise en scène, qui est une entreprise passionnante, imaginée par Josiane Horville. Tout le monde se demande comment former des metteurs en scène, et très peu d'écoles y arrivent. La plupart du temps, la mise en scène s'apprend sur le terrain. L'Institut nomade ouvre une voie. Y sont admis de jeunes metteurs en scène qui ont déjà une petite expérience, qui ont donc fait la preuve qu'ils étaient capables de fédérer un groupe autour d'un projet.

» La première promotion commence son cursus cet automne. Elle va suivre des stages en France et à l'étranger. Elle suivra également des cours au Conservatoire. Il me paraît essentiel d'établir des liens entre ces jeunes metteurs en scène et les élèves. Nous allons organiser des cours communs de dramaturgie et développer les occasions de rencontres. C'est essentiel : le Conservatoire ne doit pas être seulement un lieu de transmission, mais une école où naisse le théâtre de demain. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

CHATELET
THÉATRE MUSICAL DE PARIS

Concert Offenbach

Les Musiciens du Louvre – Grenoble
Chœur des Musiciens du Louvre
Marc Minkowski, direction
Anne Sofie von Otter • Stéphanie d'Oustrac
Magali Léger • Laurent Naouri • Gilles Ragon

Extraits de *La Périchole, Les Contes d'Hoffmann, La Belle Hélène, La Vie parisienne…*

Samedi 22 décembre à 20 h

Location 01 40 28 28 40 • www.chatelet-theatre.com

L'art du moulage, entre sculpture et science

Le Musée d'Orsay analyse l'histoire de ce procédé et illustre ses ressources et ses ambiguïtés

À FLEUR DE PEAU. Le moulage sur nature au XIXe siècle, Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris-7e. www.museum-orsay-fr/ Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21 h 45, le dimanche de 9 heures à 18 heures. Entrée : 45 F. Jusqu'au 27 janvier.

Le sujet est sévère : le moulage sur nature au XIXe siècle, étudié dans ses relations avec la sculpture et ses rapports avec les sciences. L'exposition n'en est pas moins l'une des plus intéressantes du moment et l'une des plus troublantes.

Le moulage devient, au cours de la période analysée, d'une virtuosité technique stupéfiante, avec ses spécialistes, ses progrès et ses trucs techniques, ses machineries de plus en plus efficaces. Prendre l'empreinte d'un visage relève de la routine. Les masques mortuaires fixent les traits de défunts plus ou moins illustres, de cadavres plus ou moins abîmés. La mort, il est vrai, facilite le travail : pas de respiration à contrôler, pas de mouvements à contenir. Les vivants et les vivantes sont des motifs autrement intéressants.

Geoffroy-Dechaume et Vela sont les Paganini de la pétrification. Ils moulent leurs modèles dans des poses banales, de sorte que l'illusion de réalité s'en trouve accentuée. Ils les choisissent pour leurs proportions et leurs grâces, torses féminins et masculins parfaits, dos et cuisses féminines non moins irréprochables. Ils jaillissent hors de leur gangue blanche, stupéfiants fossiles d'humanité. Cette technique supérieure de la métamorphose a servi à des fins avouables ou inavouables. Ces dernières sont les plus connues. De grands sculpteurs ont été accusés d'avoir substitué le moulage au modelage de la figure, seul procédé artistiquement acceptable alors. Rodin en a pâti, à tort, pour son *Age d'airain*.

SCANDALES

Pour d'autres, Clésinger et Falguière, le soupçon était fondé. Falguière, pour réussir sa *Danseuse* de 1896, emprunta son corps à la belle et galante Cléo de Mérode, laquelle pria le sculpteur de n'avouer ses torts que pour une partie de son œuvre, ses seins, qu'elle estimait dignes d'une telle publicité. Il y eut scandale. Il y en avait eu un, plus violent, dès 1847, autour de la *Femme piquée par un serpent* de Clésinger. Une autre galante, Mme Sabatier, avait prêté son anatomie à l'opération, que Clésinger avait cru dissimuler en greffant sur ce corps trop vrai une tête niaisement académique. La ruse eut l'effet inverse. Un critique, Gustave Planche, écrivit alors que le moulage est *« à la statuaire ce que le daguerréotype est à la peinture »*.

LIGORNETTO MUSEO VELA

« Moulage d'un pied d'enfant », vers 1860, par Vincenzo Vela.

Le grand mot était lancé : photographie. On ne cesse d'y penser dans l'exposition : les deux techniques se perfectionnent à peu près simultanément, instruments mécaniques du réalisme. La photo conserve les visages, comme les masques. Elle aide à la description analytique de l'être humain et de ses pathologies. Le moulage a même fonction : il fige la musculature de l'écorché et les os des squelettes. Il change en cire polychrome les ulcérations tuberculeuses, les ravages de la lèpre et de la syphilis. Ces documents complètent les clichés médicaux, ajoutant relief et couleur à la chronique des maladies alors incurables. Dans un registre moins cruel, le mouleur se fait l'allié du naturaliste, de l'anthropologue et de l'ethnologue, pour lesquels il prend les empreintes des types humains, des scarifications et des tatouages afin de constituer le musée de l'espèce. Les photographes n'agissent pas autrement.

Les uns et les autres approvisionnent les savants. Ils fournissent aussi les artistes. Delacroix fait photographier des modèles pour dessiner à sa guise. Les sculpteurs, jusqu'à Gaudi, se constituent des stocks de moulages, d'après nature ou d'après des œuvres anciennes, pour y puiser selon leurs besoins. Ce dernier aspect n'est, dans l'exposition, que plus légèrement évoqué – mais il l'est grâce à une toile admirable, le *Mur d'atelier*, de Menzel, prêtée par Hambourg pour l'occasion. Sa présence ajoute encore à la qualité du travail accompli.

Philippe Dagen

Le beau croisement de la biguine et du jazz

CHOFÉ BIGUINE LA, par le trio Biguine Reflections d'Alain Jean-Marie et le Caratini Jazz Ensemble.
LA COUPOLE, scène nationale de Sénart, rue Jean-François-Millet, Combs-la-Ville (77). Tél : 01-60-34-53-60. 20 h 45. Jusqu'au 21 décembre.

Chofé Biguine la est le spectacle musical le plus abouti du moment. Le plus gai. Qualité d'exécution et répertoire, tout est parfait. La disposition même du groupe est séduisante : piano et rythmique antillaise côté jardin, deuxième rythmique (celle du « jazz ») intriquée en fond de groupe, et les soufflants ouverts en V au centre comme un vol de passereaux. Avec des déplacements, des échanges de pupitres, un jeu de domaines qui varient selon les arrangements, les morceaux ou l'instrumentation. C'est une formule très souple, très au point, qui fait oublier la subtilité de l'écriture. Ce croisement de jazz et de biguine offre cent minutes de haute qualité de jeu, de grand agrément de scène, de richesse rare de couleurs due au travail d'arrangement...

Au programme, le répertoire du trio d'Alain Jean-Marie, soit les compositeurs-clés des Antilles, Al Lirvat, Fred Desplans, Henri Salvador ou Robert Mavounzy. La biguine dans tous ses états, danse, rythme ou pas en avant, la biguine dont on s'étonne toujours qu'elle soit plus gracieuse et moins désuète qu'on ne l'attend, mise en scène selon les exigences du jazz par Patrice Caratini. Temps convenable de répétition, projet clair, interprètes à la hauteur, cette histoire est une des réussites d'un genre difficile.

UN PIANISTE RESPECTÉ

D'un côté, autour du piano, le trio antillais Biguine Reflections d'Alain Jean-Marie (avec Eric Vinceno, basse, et Jean-Claude Montredon, batterie). Depuis vingt ans, Alain Jean-Marie est le pianiste très sollicité de la petite planète, accompagnateur attitré des pointures de passage, figure discrète et forte de la scène européenne, recours des musiciens solides qui veulent compter sur une assise, une science et un esprit. Silencieux, un peu énigmatique, il inspire le respect. Son trio antillais, en quatre CD, a gagné un large public. C'est une formule (biguine et jazz) très facile à jouer mal. Biguine Reflections évite deux écueils : le folklore gracieux comme la neutralisation.

Patrice Caratini, quant à lui, maintient – un exploit en soi – un grand orchestre régulier. Qui plus est, un orchestre constitué d'interprètes de premier plan. C'est ceux-là qu'il est difficile de convoquer, de réunir régulièrement, dans un type d'entreprise qui exige autant de soin qu'un orchestre classique sans jamais avoir autant de concerts ou de tournées. Toutes les sections du Caratini Jazz Ensemble (le leader étant le contrebassiste du groupe) sont impressionnantes. On échappe aux routines du jazz comme aux facilités des big bands. Chaque pièce est montée comme une saynète musicale parfaite. Chaque arrangement colle à l'esprit de la composition.

Rare de sortir d'un concert de cette forme avec un tel sentiment de diversification, de joie. Que retient-on d'un concert ? Des images sonores : l'adaptation extraordinaire d'une pièce de Stellio, compositeur légendaire des îles ; les improvisations chaque fois saisissantes d'Alain Jean-Marie ; la belle suite mouvementée de Caratini, *Antillas*, ou une lumière qui meurt doucement sur le pavillon royal de l'instrument de François Thuillier.

Francis Marmande

SORTIR

PARIS

Bouffou Théâtre
Le Théâtre de la Marionnette, à Paris, accueille jusqu'à la fin décembre la Scène nationale rurale. Bouffou Théâtre a imaginé, pour les petits et pour les grands, *Vaches à plumes (et autre poule à pis)*, un spectacle poétique de *« petites histoires volatiles »* racontées par des personnages-marionnettes sur fond de chants d'oiseaux et d'eau qui coule. A découvrir dans les bars, *Kitch Club*, une série de numéros de cabaret interprétés par deux sales types sur des musiques disco (20 heures, le 19, à L'Abracadabar ; 22 h 30, le 20, à La Bonne Franquette ; 21 h 30, le 21, au Bar de la Réunion ; 22 heures, le 22, au Gobelune). Enfin, *Petites musiques de bruits* est une exposition sonore réalisée par Alain de Filippis, compositeur-comédien, à voir, écouter, mais aussi à toucher.
Confluences - Maison des arts urbains, 190, boulevard de Charonne, Paris-20e. Mo Alexandre-Dumas. Jusqu'au 30 décembre (spectacle à partir de deux ans). 16 heures, les 22, 23, 29, 30 ; 15 heures, les 26, 28 ; relâche les 24 et 25. Tél. : 01-44-64-79-70 (Théâtre de la Marionnette) ; 01-40-24-16-34 (Confluences). Réservation indispensable (jauge limitée). De 26,24 F (groupes scolaires et centres de loisirs) à 52,48 F (plein tarif adulte).

Richard Galliano et Eddy Louiss
Une certaine idée du swing, de l'échange, du jazz unit maintenant Richard Galliano (accordéon) et Eddy Louiss (orgue). L'album qui les réunit s'intitule *Face to Face* (Dreyfus Jazz/Sony Music).
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mes Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Le 20, 21 h 30. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 280 F.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Compania Antonio Marquez
Star du flamenco versant glamour (il faut le voir arracher sa chemise blanche à la fin d'une danse particulièrement intense), le danseur-chorégraphe Antonio Marquez, d'origine sévillane, formé au flamenco à Ibiza, a fondé sa compagnie en 1995, après avoir passé dix ans au Ballet national d'Espagne. Brûlant et excessif comme le veut le genre, il emporte l'adhésion par sa rage à danser. Avec ses interprètes, il propose une série de deux ballets : *Despues de Carmen*, sur la musique de Bizet, et *Boda Flamenca*, sur des partitions de Diezo Franco et Rafaël Montilla. Il vient de recevoir le Prix national de danse Cultura viva en Espagne.
Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou, Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). 20 h 30, les 20, 21, 22 décembre. Tél. : 01-30-96-99-00. 124,63 F et 163,99 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Meredith Allen
Photographies récentes.
G-module, 15, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Jusqu'au 19 janvier. De 12 heures à 19 heures, du mercredi au samedi et sur rendez-vous. Tél. : 01-42-71-14-75. Entrée libre.
L'Architecture et le Sacré
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e. Mo Cluny-Sorbonne. Jusqu'au 12 janvier (fermé du 24 décembre au 1er janvier 2002). De 12 heures à 18 heures, du mardi au samedi. Tél. : 01-40-51-89-09. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
James MacCutcheum
To Dance on the Moon.
Théâtre des Hauts-de-Seine, 5, rue Henri-Martin, Puteaux (Hauts-de-Seine). 20 h 45, le 20. Tél. : 01-46-92-94-77. De 68,90 F à 144,30 F.
Orchestre Ostinato
Œuvres de Beethoven, Ibarrondo, Vieuxtemps. Christophe Desjardins (alto), Nicolas Kruger (direction).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris-9e. Mo Opéra. 12 h 30, le 20. Tél. : 01-53-05-19-19. Entrée libre.
Brigitte Engerer
Œuvres de Schubert, Liszt, Ravel, Moussorgski. Brigitte Engerer (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mo Louvre. 12 h 30, le 20. Tél. : 01-40-20-84-00. 45 F, 65 F.
Orchestre national de France
Œuvres de Korngold, Wagner. Hildegard Behrens (soprano), Vassily Sinaïsky (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 20. Tél. : 01-49-52-50-50. De 49,19 F à 360,78 F.
Etudiants du département de musique ancienne
Œuvres de Haydn. Cyrille Grenot (cor naturel), Mathieu Dupouy (clavecin), Johannes Leertouwer (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, av. Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.
Chœur de Radio-France
Œuvres de Bruckner, Gruber, Rautavaara, Britten, Pärt, Poulenc. Norbert Balatsch (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Mo Tuileries. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.
Marie-Louise Langlais (orgue)
Œuvres de Jean Langlais. Maîtrise de Notre-Dame de Paris, Nicole Corti (direction).
Notre-Dame de Paris, 6, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4e. Mo Cité. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-34-56-10. 80 F, 100 F.
Orchestre national d'Ile-de-France
Œuvres de Saint-Saëns, Strauss, Ravel, Rossini, Massenet, Lalo. Valérie Millot (soprano), Ronald Zollman (direction).
Salle Jacques-Brel, 164, av. Gallieni, Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-48-75-44-88. De 59,05 F à 91,85 F.
Téofilo Chantre
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. Mo Gambetta. 20 h 30, les 20, 21, 23. Tél. : 01-40-33-30-60. 110 F.
Musique et chansons populaires de Turquie
Kibélé, 12, rue de l'Echiquier, Paris-10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. 21 h 30, le 20. Tél. : 01-48-24-57-74. Entrée libre.
It Sounds Different
Rex Club, 5, bd Poissonnière, Paris-2e. Mo Bonne-Nouvelle. 23 h 30, le 20. Tél. : 01-42-36-10-96. 50 F.
Jérôme Noetinger, Lionel Marchetti
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.
Saïan Supa Crew
Olympia, 28, bd des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. 20 heures, le 20. Tél. : 01-47-42-25-49. 150 F.
Compagnie Jérôme Thomas
Palais des arts et des congrès, 25, av. Victor-Cresson, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). 20 h 30, le 20. Tél. : 01-46-42-70-91. De 65,60 F à 150,87 F.

RÉGIONS

Trois Femmes
de Catherine Anne, mise en scène de l'auteur, avec Marie Mure, Martine Schambacher et Isabelle Sadoyan.
Angoulême (Charente). Théâtre, avenue des Maréchaux. 20 h 30, le 21. Tél. : 05-45-38-61-62. De 65,60 F à 111,51 F.
Mariages
de Nikolaï Gogol, mise en scène d'Agnès Bourgeois, avec Bernard Bloch, Agnès Bourgeois, Xavier Brière, Corinne Ficher, Vincent Jaspard, Patricia Jeanneau, Luc Jenny, Muranyi Kovacs, Léon Napias, Emanuel Texeraud et Olivier Willaumez.
Bourges (Cher). Maison de la culture, place André-Malraux. 20 h 30, le 21. Tél. : 02-48-67-74-70. De 60 F à 140 F.
Maître Zacharius
d'après Jules Verne, mise en scène de Thierry Collet, avec Thierry Collet, Marie-Charlotte Biais et Gilbert Epron.
Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). Espace François-Mitterrand, 3, rue Roger-Salengro. 19 heures, le 21. Tél. : 03-21-44-18-00. De 22,96 F à 31,16 F.
Voyageur sans tête
mise en scène de Jonathan Lambert et Richard Zachary, avec Marie-Agnès Arlot, Philippe Gojon, Marielle Rivière et Richard Zachary.
Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Théâtre Georges-Leygues, boulevard de la République. 20 heures, le 21. Tél. : 05-53-70-37-24. 30 F et 40 F.
Orchestre de Besançon
Œuvres de Delibes, Chopin, Bizet. Peter Frankl (piano), Peter Csaba (direction).
Besançon (Doubs). Opéra-Théâtre, place du Théâtre. 20 h 30, le 21. Tél. : 03-81-83-03-33. 111,50 F.
Orchestre national de Lyon
Ciné-concert : musiques et films *The Kids*, *The Idle Class*, de Charlie Chaplin. David Robertson (direction).
Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 20 heures, les 21, 22 et 23. Tél. : 04-78-95-95-95. 120 F.
Musik Akademia Manheim
Œuvres de Haydn, Rossini, Mozart, Stravinsky. Eric Le Sage (piano), Paul Meyer (clarinette, direction).
Sélestat (Bas-Rhin). Les Tanzmatten, quai de l'Ill. 20 h 30, le 21. Tél. : 03-88-58-45-45. 72 F.
Michel Dalberto (piano), Renaud Capuçon (violon), Henri Demarquette (violoncelle)
Œuvres de Ravel, Chostakovitch.
Maison des arts, 22, rue Jean-Blanchard, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). 20 h 30, le 21. Tél. : 04-50-71-39-47. 127,90 F.

Argentine, la déprime des psychanalystes et de leurs patients

Selon le quotidien « Clarin », les Argentins souffrent de mille maux dus à la crise : stress, dépression, attaques de panique… Mais ceux qui sont chargés de les soigner, médecins et « psy », ne vont pas mieux

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Depuis l'entrée en vigueur en Argentine, le 3 décembre, de strictes mesures limitant le retrait d'argent, les banques sont prises d'assaut à Buenos Aires. Mais également les hôpitaux publics, où les consultations pour stress, dépression ou attaques de panique ont augmenté de 300 %. C'est ce que révélait la semaine dernière le quotidien à grand tirage *Clarin*, qui publie, sur deux pages, une enquête sur *« le stress qui vient de la crise et les stratégies pour l'affronter »*. Le journal indique que les hôpitaux de la capitale sont totalement débordés, avec entre 1 000 et 2 000 patients par jour. *« Il y a des gens qui arrivent tellement énervés qu'ils nous agressent physiquement »*, témoigne un médecin. *« Une femme a ainsi frappé sur la tête une infirmière qui l'avait fait attendre pour lui prendre sa tension. D'autres s'évanouissent à la suite de crise d'hystérie. »*

Insomnie, phobie, panique, attaques de colère et de violence sont des maux qui touchent des milliers d'Argentins confrontés au chômage – qui a atteint officiellement fin octobre 18,3 % alors que le sous-emploi est de 16,3 % – à l'instabilité politique et au manque d'espoir dans le futur de leur pays. *« Neuf patients sur dix parlent exclusivement de thèmes économiques car ils ne peuvent pas penser à autre chose »*, explique Abel Fainstein, président de l'Association psychanalytique argentine (APA). *« Avec les nouvelles mesures monétaires, nous pensions que beaucoup de patients ne pouvant pas disposer librement de leur argent allaient abandonner leur psychanalyse*, précise le docteur Alfredo Cia, président honoraire de l'Association argentine des troubles de l'anxiété. *Mais c'est tout le contraire, car ils viennent pour parler de tous les inconvénients de la vie quotidienne. »*

« Jusqu'à présent, les gens étaient plus ou moins convaincus que leurs sacrifices allaient permettre de remettre le pays sur les rails. Mais maintenant, on leur séquestre leurs biens de façon obligatoire et violente, d'où le stress et la dépression », conclut le docteur Cia. La canicule de l'été austral n'arrange pas les choses, surtout quand il faut faire des queues pendant plusieurs heures devant les banques sur des trottoirs brûlants de soleil. Une torture que doivent notamment subir les personnes âgées pour toucher leur maigre retraite.

BAISSE DES HONORAIRES

Clarin rapporte le témoignage du directeur financier d'une entreprise, âgé de quarante-neuf ans, qui, un beau matin, il y a deux ans, a cru soudainement qu'il allait mourir. Coup de poignard dans la poitrine, engourdissement du bras gauche, vision nébuleuse, excessive transpiration. Emmené d'urgence à l'hôpital, tous les examens indiquèrent pourtant que Marcelo L. était en bonne santé. Un psychiatre diagnostiqua un syndrome de panique. Malgré les médicaments et la thérapie, les horribles symptômes n'ont toujours pas disparu. Il est vrai qu'en seulement deux ans, Marcelo L. a vu se succéder trois ministres de l'économie, sept plans d'austérité, l'absence de crédits, la chute des ventes dans son entreprise, les licenciements… Et le climat qui règne entre ceux qui sont encore en poste n'est pas des meilleurs.

En Argentine, qui compte le plus grand nombre de psychanalystes et de psychologues au monde par habitant, derrière les Etats-Unis, les spécialistes de la santé mentale ne profitent pas forcément de la crise, malgré le nombre croissant de patients. Ils ont dû baisser leurs honoraires pour ne pas perdre leurs clients et ils reconnaissent être eux-mêmes de plus en plus stressés à cause des cas de plus en plus graves qu'ils doivent soigner.

Christine Legrand

EN VUE

■ Les exécutions publiques *« seront équitables »* ; les pendus, que les talibans exposaient pendant quatre jours, ne se balanceront plus qu'un petit moment au bout de leur corde, *« disons quinze minutes »* ; les coupables d'adultère seront lapidés *« avec des pierres plus petites »*, promet le juge **Ullha Zarif**, haut magistrat afghan.

■ *« Je ne me battrai pas au côté des Américains, mais je pourrais leur servir de chauffeur »*, suggère le mollah **Bismillah**, au chômage, la barbe taillée, coiffé du pakol des Pachtounes, qui, hier encore, faisait tournoyer au-dessus de son turban noir un long fouet cinglant dans les rues de Kandahar.

■ Selon une étude réalisée par le site *« automobile »* du portail de Microsoft, les Suédois et les Britanniques arrivent en tête des Européens appréciant l'amour en voiture… même si les 31 % des pratiquants de Suède, qui pour ce faire recherchent une rue très fréquentée ou une place publique, ne parviennent pas toujours à leurs fins, et si 18 % des adeptes de Grande-Bretagne avouent s'être blessés en se cognant dans l'action.

■ Depuis que le paiement par carte du stationnement se développe dans Paris, les réseaux de malfaiteurs roumains, qui forçaient les enfants sous leur coupe au pillage des horodateurs à pièces, les contraignent à se prostituer.

■ Des enfants chinois s'intoxiquent à la veille des fêtes de fin d'année en manipulant sans masque ni gants, seize heures par jour, des produits chimiques pour remplir de jouets peints les hottes des Pères Noël occidentaux.

■ *« Nous n'avons rien fait de mal, nous ne les retirerons pas »*, affirmaient **David** et **Emma Rowlands**, traînés en justice par leurs voisins de l'impasse d'Irvine à Glasgow où, chaque année, ils attirent des foules de touristes et provoquent des embouteillages en décorant leur maison de centaines de lampes et de guirlandes de Noël.

■ **Viola Meckel**, 88 ans, a remporté le premier prix – un fusil de haute précision – au concours de chasse au cerf du comté de Comal County, au Texas, en tuant un dix-cors venu brouter dans la cour, à l'aide d'une pétoire postée en permanence derrière la porte de sa ferme.

■ Vendredi 14 décembre à Déville-lès-Rouen, un malfaiteur démarre en trombe. Et freine brutalement 50 mètres plus loin, pour déposer la nonagénaire qui sommeillait à l'arrière du véhicule volé.

Christian Colombani

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Philippe Mudry

■ La gauche vote aujourd'hui une loi de circonstance, durcissant le droit de licenciement. Ce sont les PME qui feront les premières les frais des nouvelles dispositions. Aussi ce texte compte-t-il parmi les causes du pessimisme qui les taraudent. Alourdissement des procédures, insécurité juridique résultant de quelques notions nouvelles particulièrement vague : les chefs d'entreprise ne savent pas de quoi l'avenir sera fait si l'évolution de leurs affaires les conduit à vouloir réduire leur personnel. Le gouvernement a été mis en garde de toutes parts, en vain. Comme dans le cas des 35 heures, rien n'a pu le détourner de cette faute, sciemment acceptée pour complaire aux communistes : ni les oppositions en son sein – celle de Laurent Fabius est notoire –, ni les hésitations au PS, ni les objections des juristes, encore moins les objurgations du patronat, repoussoir providentiel venu, à point nommé, ranimer l'increvable épouvantail du grand capital. L'incompréhension est profonde, inquiétante, car l'entreprise se sent moins comprise que jamais.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Il est des petits arrangements comptables qui entraînent de grands dérangements politiques. Ceux que vient de dénoncer le Conseil constitutionnel, en retoquant huit articles bricolés de la loi de financement de la sécurité sociale, constituent, en effet, un véritable camouflet pour le gouvernement. La censure des neuf sages met en lumière la grande difficulté d'Elisabeth Guigou à financer les trente-cinq heures. Elle donne raison aux organisations syndicales qui n'ont cessé de critiquer l'utilisation des recettes de la sécurité sociale pour pallier cette difficulté. Elle justifie a posteriori la démission du Medef des instances paritaires afin de protester contre cette ponction indue. La conséquence de la décision est évidemment d'abord financière. Mais l'effet est surtout politique. Le Medef aujourd'hui bombe le torse. L'opposition se rengorge.

RTL
Alain Duhamel

■ Les Français sont de plus en plus perplexes et embarrassés devant le conflit israélo-palestinien. Traditionnellement, Israël isolé, agressé, entouré par un cercle d'Etats arabes hostiles, faisait figure de David face au Goliath musulman. La seule démocratie de la région, peuplée en partie de rescapés de la Shoah, avait donc la sympathie des Français. Aujourd'hui, c'est en revanche Israël qui semble détenir la puissance et la force face aux Palestiniens : d'un côté les kamikazes, les pierres, les mortiers ; de l'autre les F-16, les hélicoptères d'attaque, les chars. Du coup, la faiblesse d'un peuple qui recherche, même par des formes inexcusables d'attentats, les voies de son émancipation, attire la compassion, sinon la solidarité. Il est intéressant de noter que l'opinion française évolue ainsi en direction exactement opposée de l'opinion américaine.

SUR LA TOILE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ Selon une enquête réalisée par l'institut CSA pour le groupe Serveur, 17 % des Français ont l'intention de se connecter sur les sites Internet des candidats à la prochaine élection présidentielle. Par ailleurs, 25 % des personnes interrogées estiment que le candidat le plus apte à développer les nouvelles technologies en France serait Lionel Jospin, contre 19 % pour Jacques Chirac et 7 % pour François Bayrou. – *(AFP.)*
www.internet2002-2007.org
www.groupeserveur.com
www.csa-tmo.fr

CUBA-CENSURE

■ Le gouvernement cubain a bloqué l'accès à partir de son territoire au site ouvert aux Etats-Unis le 10 décembre par un groupe d'économistes cubains indépendants (ICEI), dont la célèbre dissidente Martha Beatriz Roque. Le site est en espagnol, une version anglaise est en préparation. Il publie notamment une liste d'organisations dissidentes, ainsi que des dossiers chiffrés sur la situation économique de l'île, qui viennent contredire les statistiques officielles. – *(Reuters.)*
www.cubaicei.org

www.netpd.com

Pour lutter contre les échanges gratuits de musique sur le Net, l'industrie du disque utilise des robots

DEPUIS quelques mois, les responsables informatiques de nombreuses universités américaines reçoivent des e-mails menaçants, intitulés *« NetPD-o-grams »*. Envoyés par la société NetPD, basée à Londres, ces messages leur signalent que des étudiants utilisent son système pour effectuer des échanges gratuits de fichiers musicaux et leur demandent d'y mettre fin, en vertu de la nouvelle loi américaine sur la protection du copyright. Tels des procès-verbaux en bonne et due forme, ils précisent quels morceaux ont été trouvés dans le système du destinataire et indiquent pour chaque infraction constatée le numéro IP du poste Internet impliqué, le logiciel utilisé et la date exacte du constat.

NetPD est un *« limier antipiratage »* travaillant pour le compte de grandes maisons de disques internationales et d'artistes qui refusent de voir leurs œuvres circuler librement sur Internet. Selon la revue universitaire américaine *The Chronicle of Higher Education (www.chronicle.com),* les NetPD-o-grams remplissent souvent leur objectif : les administrateurs prennent la menace au sérieux et ordonnent aux étudiants concernés de cesser leurs téléchargements, sous peine d'être privés d'accès au réseau. D'autres universités, plus sceptiques ou moins dociles, ont tenté de contacter NetPD, mais en vain : un avocat de l'université d'Etat de l'Ohio, interrogé par *The Chronicle*, explique qu'en fait *« il est impossible d'y contacter un être humain »*.

En effet, l'activité de NetPD, qui ne compte qu'une quinzaine d'employés, est hautement automatisée. Son directeur technique, M. Bruce Ward, explique que ses serveurs-robots parcourent le Net en permanence à la recherche de fichiers MP3 contenant des morceaux appartenant à ses clients, puis se chargent de rédiger et d'envoyer les NetPD-o-grams. M. Ward refuse de révéler la liste complète des sociétés pour lesquelles il travaille, mais cite notamment la Recording Industry Association of America (RIAA), qui regroupe les principales majors musicales, Sony Music, ainsi que des chanteurs comme Paul Simon ou George Michael. Il estime qu'au total ses robots effectuent un travail équivalant à celui de plus de seize mille humains. Il affirme que le logiciel de traçage de NetPD est efficace sur les systèmes d'échange de fichiers de type Napster possédant un répertoire centralisé, mais aussi pour les nouveaux systèmes horizontaux décentralisés comme Gnutella, Freenet ou Kazaa : *« Quoi que fassent les adeptes de l'échange gratuit, nous serons toujours là, juste derrière eux. »*

Jean Lasar

Cadeaux de Noël

par Dominique Dhombres

AH, LE BRUIT de la scie à métaux sur les os du réparateur d'ascenseur tué par erreur dans l'appartement de « SOS Détresse Amitié » ! Voilà près de vingt ans qu'on l'entend, ce son très particulier, et on ne s'en lasse pas. France 2 a eu la richissime idée de rediffuser hier soir *Le Père Noël est une ordure*, le chef-d'œuvre absolu de Jean-Marie Poiré, le film-culte qui mérite de figurer au panthéon du comique français dans la même catégorie que les immortels *Tontons flingueurs*.

Il y a des inconditionnels du *Père Noël*, capables d'en réciter par cœur des morceaux choisis, comme il y a des fondus du *Rocky Horror Picture Show* qui, année après année, font le pèlerinage d'une petite salle du Quartier latin pour la célébration d'un rite tribal, dûment équipés de leur sac de riz et de quelques autres accessoires indispensables. C'est ainsi et cela ne se discute pas.

Il s'en passe de belles, depuis 1982, au siège de l'association censée répondre par téléphone aux solitaires et aux désespérés. Thérèse a toujours sa jupe écossaise à carreaux et sa tête de jeune fille sage et Pierre lui montre pour l'éternité le curieux tableau qu'il a peint pour elle en guise de cadeau de Noël, sur lequel on voit un cochon en rut qui poursuit de ses ardeurs une femme nue qui ressemble à Thérèse. *« Je vous ai malheureusement beaucoup moins bien réussie que le porc »*, lui dit-il entre deux *« C'est cela »* prononcés sur un ton sentencieux. Zézette, enceinte jusqu'aux yeux et qui n'a pas sa langue dans sa poche, arrive avec son chariot de supermarché, poursuivie par cette ordure de Félix, muni de son revolver. Evidemment, le lapin blanc est toujours sous le buffet et Madame Musquin reste coincée dans l'ascenseur. On sonne à la porte et c'est le voisin, ce bon Monsieur Preskovitch, qui apporte ses fameux doubitchous à la margarine roulés sous l'aisselle ou son inégalable Kloug péteur. *« Mais c'est de la merde ! »*, dit Pierre. *« Non, c'est Kloug »*, répond placidement Preskovitch.

Le Père Noël fait partie de ces films qui ne vieillissent pas, sans doute parce que leurs ressorts comiques sont intemporels. Les portes claquent à répétition sur des doigts mal placés dans cet appartement théoriquement destiné à la charité et à la compassion. Il y souffle un vent de folie qui n'est pas près de retomber. La scène finale, au zoo de Vincennes, est une pure merveille. Ce n'est pas tous les ans que les lions et les tigres ont droit à des cadeaux de Noël aussi bien ficelés et aussi bien envoyés. La même remarque vaut évidemment pour nous.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 et 1.00 Explorer. Morsure de serpent. Séductions animales. Sirènes des abysses. **Nat. Geographic**
20.45 Les Mercredis de l'histoire. Le dossier Joel : L'histoire de deux familles. **Arte**
20.50 Des racines et des ailes. Dans le secret des chefs. **France 3**
21.05 L'Hebdo. Génération Seattle. **TV 5**
22.30 Ça se discute. Organes artificiels, homme bionique, jusqu'où peut-on transformer notre corps ? **France 2**
23.20 Cultures et dépendances. En 2002 et après... Invités : Pierre Rosenberg ; Bernard-Henri Lévy ; Françoise Giroud ; Marc Fumaroli ; Dominique Strauss-Kahn. **France 3**
0.30 Later... with Jools Holland. Sixième série (n°2). Invités : Pulp ; Morrissey ; Billie Ray Martin ; Finn ; Randy Newman ; Luther Vandross. **Canal Jimmy**
1.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'Armée rouge [3/3] : La victoire annexée. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. Il était une fois une famille des Landes. [3/5]. Le temps du cœur. **Arte**
20.25 La Guerre en couleurs. Commerce raiders. **La Chaîne Histoire**
20.45 24 heures de la vie d'une ville. Barcelone. **Planète**
20.50 La Guerre en couleurs. La chute de Berlin. **La Chaîne Histoire**
21.00 Les Champions de la vague. **National Geographic**
21.00 Le XXe siècle. Guerre et paix en Irlande. **Histoire**
21.15 Civilisations. La saga des Vikings : l'ère des drakkars. **La Chaîne Histoire**
21.40 Algérie, la vie toujours. **Planète**
21.50 Musica. Missa Mystica. **Arte**
22.00 La Dernière occupation. **Histoire**
22.00 Venus d'ailleurs. Les dents de la mer. **Nat. Geographic**
22.10 Biographie. Bonnie et Clyde, amour et mort. **La Chaîne Histoire**
22.30 La Ruée vers les dinosaures. **Nat. Geographic**
22.35 Le Réalisme socialiste en Pologne. **Planète**
23.00 Le Traqueur. **National Geographic**
23.30 Les Défis de la vie. [2/12]. **Planète**
0.00 Arctique. La fièvre du printemps. **National Geographic**
0.30 Masterclass. Francis Huster. **Festival**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (9e journée, Groupe D) : Asvel - Vitoria. **Pathé Sport**
20.30 Football. D 1 (18e journée) : Paris-SG - Auxerre. **TPS Star**
21.00 Handball. D 1 (13e journée) Match en retard : Paris-SG - Chambéry. **Eurosport**

MUSIQUE

20.35 et 23.40 Bach. *Préludes et fugues* BWV 892 et 893. Avec Jörg Demus (piano). **Mezzo**
21.00 Classic Archive. Avec Arthur Rubinstein (piano). **Mezzo**
23.45 David Bowie Live at the BBC. Enregistré au BBC Radio Theatre, à Londres, en 2000. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

21.30 Pour que triomphe la vie. Bobby Roth ♢. **Téva**
22.15 Les Maîtres du pain. Hervé Baslé. [1/3] ○. **TV 5**
22.25 Déclic fatal. Kevin Connor. **RTL 9**
22.35 Mon dernier rêve sera pour vous. Robert Mazoyer. [3/3]. **Festival**
22.55 La Passion Schliemann. Bruno Gantillon. **Histoire**
23.00 Disparu. George Kaczender ♢. **Téva**
0.50 Mort sur le toit du monde. Robert Markowitz ♢. **France 2**

SÉRIES

20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Inter Arma Enim Silent Leges (v.m.) ♢. **Canal Jimmy**
20.50 Once & Again. Le contrat ♢. Nourriture spirituelle ♢. **M 6**
20.55 L'Instit. Le Boulard ♢. **France 2**
21.35 Twin Peaks. Episode [10/12] ○. **13ème RUE**
22.30 New York Police Blues. La femme du capitaine (v.m.). ○. **Canal Jimmy**
22.40 X-Files. Le diable du New-Jersey ♢. L'ombre de la mort ○. **M 6**

FILMS

16.40 Djib ■ ■ Jean Odoutan (France - Bénin, 2000, 80 min) ○. **Canal + Vert**
16.45 Beetlejuice ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 95 min) ♢. **CineCinemas 3**
17.10 Les Hommes du Président ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 130 min) ♢. **TCM**
18.40 Batman, le défi ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) ♢. **CineCinemas 2**
19.15 Wild Man Blues ■ ■ Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) ♢. **Cinéstar 2**
19.20 Les Tontons farceurs ■ ■ J. Lewis (EU, 1965, 100 min) ♢. **Cinétoile**
19.20 La Belle de New York ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1952, v.o., 85 min). **TCM**
20.45 Les Douze Salopards ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1967, 165 min) ✪. **TCM**
20.45 Le Comte de Monte-Cristo ■ ■ Robert Vernay [1 et 2/2] (Fr., 1943) ♢. **CineClassics**
21.00 Docteur Jerry et Mister Love ■ ■ J. Lewis (EU, 1963, 105 min) ♢. **Cinétoile**

21.00 A tombeau ouvert ■ **Martin Scorsese. Avec Nicolas Cage, Patricia Arquette** (Etats-Unis, 1999, 120 min) ✪. **Canal +**
22.20 Piège de cristal ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1988, 130 min) ♢. **Cinéstar 1**
22.25 The Hit ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 95 min) ✪. **Cinéfaz**
22.45 Le Tombeur de ces dames ■ ■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, v.o., 95 min) ♢. **Cinétoile**
23.50 The Gilded Lily ■ ■ Wesley Ruggles (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) ♢. **CineClassics**
0.20 Artistes et modèles ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) ♢. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Melrose Place.
18.05 et 1.35 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.10 Le Droit de savoir.
0.30 Vol de nuit.

FRANCE 2

17.00 Premier rendez-vous.
17.35 Le Groupe.
18.05 70's Show ♢.
18.30 Friends ♢.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 et 0.30 **Journal, Météo.**
20.55 L'Instit. Le Boulard ♢.
22.30 Ça se discute.
0.50 Mort sur le toit du monde. Téléfilm. Robert Markowitz ♢.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 La Vie à deux.
20.50 Des racines et des ailes.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Cultures et dépendances.
1.00 Les Dossiers de l'Histoire.

CANAL +

16.25 Eddy Time.
► En clair jusqu'à 21.00
17.55 Agrippine ♢.
18.15 Spécial « Le Seigneur des anneaux ». A la rencontre de Peter Jackson ♢.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz. Jeu.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 A tombeau ouvert ■ Film. Martin Scorsese ✪.
23.00 Jour de foot. 15e journée de D 1.
0.00 Midnight + ○.
0.50 Jamel en scène.

ARTE

19.00 Connaissance.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.45 Les Mercredis de l'histoire. Le dossier Joel : L'histoire de deux familles.
21.50 Musica. Missa Mystica.
22.50 En attendant la neige ■ Film. Antonio et Killy Olivares ○.
0.10 Nevada Smith ■ Film. Henry Hathaway (v.o.).

M 6

17.55 Le Flic de Shanghaï ♢.
18.55 Charmed ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ♢.
20.40 Caméra Café.
20.50 Once & Again. Le contrat ♢. **21.45** Nourriture spirituelle ♢.
22.40 X-Files. Le diable du New-Jersey ♢. **23.30** L'ombre de la mort ○.
0.25 Drôle de scène.
0.50 E = M 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Stefan Anton Reck. Œuvres de McDowell, Liszt, Rubinstein.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Grieg, Dvorak.
20.40 Concert. Rencontres musicales de Vézelay. Par le Rias Kammerchor et le Concerto Köln, dir. Marcus Creed. Œuvres de Haydn, Mozart, Holzbauer.
22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). El Niño. Œuvre de Adams. Par The Theatre of Voices, The London Voices, la Maîtrise de Paris et l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Kent Nagano, Dawn Upshaw, soprano, Lorraine Lieberson, mezzo-soprano, Willard White, baryton.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELÉVISION

Arte

20.45 Les Mercredis de l'histoire
A travers les trajectoires des Joel et des Neckermann, *Le Dossier Joel* dessine une histoire de l'Allemagne avec ses drames et ses non-dits. De Nuremberg à Berlin en passant par Vienne et New York, ce documentaire de Beate Thalberg retrace la destinée de Carl Joel, entrepreneur qui, juste avant l'arrivée des nazis au pouvoir, dirige la seconde entreprise de vente par correspondance d'Allemagne.

CineClassics

20.45 Le Comte de Monte-Cristo ■ ■
Cette version du roman d'Alexandre Dumas, produite en 1942 par la firme Regina, était, en pleine Occupation, une folle gageure. On retrouve tout à fait l'esprit de Dumas. Les images sont composées comme des lithographies, les grandes scènes sont magnifiquement en place. Pierre Richard-Willm reste le meilleur interprète du rôle de Dantès.

France 3

23.20 Cultures et dépendances
Franz-Olivier Giesbert reçoit écrivains et personnalités autour du thème : « En 2002 et après... ». Parmi les invités, l'ex-ministre Dominique Strauss-Kahn pour son livre *Que faire ?* (éd. Grasset), l'écrivain Bernard-Henri Lévy, Marc Fumaroli, auteur de *Quand l'Europe parlait français* (éd. de Fallois), la journaliste Françoise Giroud et Pierre Rosenberg, ancien directeur du Musée du Louvre.

JEUDI 20 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

12.50 Arrêt sur images. La tactique des gendarmes, et des autres. Invités : Jean-François Herdhuin ; Renée Zauberman ; Stéphane Joahny. **La Cinquième**
13.00 Explorer. Morsure de serpent. Séductions animales. Sirènes des abysses. **Nat. Geographic**
18.05 C dans l'air. **La Cinquième**
19.00 Explorer. Crocodiles. Clowns de rodéo. Mystère du Néanderthal. **National Geographic**
19.30 Rive droite, rive gauche. Spéciale 15 ans. **Paris Première**
20.05 Temps présent. Terrorisme, sommes-nous prêts ? **TSR**
20.55 Envoyé spécial. Les meilleurs reportages de l'année. Invités : Henri Salvador ; Muriel Robin. **France 2**
22.25 Open club 12. Philippe Labro. **CineClassics**
22.30 Recto Verso. Jean-Louis Aubert. **Paris Première**
22.35 Boléro. Hommage à Yves Montand. **TMC**
23.00 Comme au cinéma. Invitée : Zabou Breitman. **France 2**
23.10 Pièces à conviction. Grand banditisme : la nouvelle donne. Invités : Hervé Lafranque ; François Marcantoni ; Olivier Fose ; Dominique Artaud ; Claude Dubois ; Lucien Aime-Blanc. **France 3**
23.25 La Route. Invités : Elie Chouraqui et Alex Ursulet. **Canal Jimmy**
23.25 Noms de dieux. Invité : Jean-Marie Muller. **RTBF 1**
23.40 Capital. Révolution dans votre porte-monnaie. **M 6**
0.00 Rien à cacher. Invité : Charles Biétry. **RTL 9**

DOCUMENTAIRES

17.00 De l'aube à la nuit. Safari en canoë au Zambèze. **TMC**
17.05 Fenêtre sur. L'Argentine. **La Cinquième**
17.30 Voyage pratique. Plonger aux Maldives. **Voyage**
17.30 L'Enfant recueilli par des singes. **TMC**
17.40 Don King, « parrain » de la boxe. **Planète**
18.00 La Guerre en couleurs. La bataille de Palau. **Chaîne Histoire**
18.10 Edgar Pisani. [2/4]. La France retrouvée. **Histoire**
18.25 La Guerre en couleurs. Le Mont Belvédère. **Chaîne Histoire**
18.30 ONU, casques bleus et bras croisés. **Planète**
19.00 Pilot Guides. Les Etats-Unis du Sud. **Voyage**
19.00 Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. **La Chaîne Histoire**
19.00 Sylvie Guillem. **Mezzo**
19.00 Voyages, voyages. Australie. Le Territoire-du-Nord. **Arte**
19.05 La Guerre du Golfe, une pluie d'acier. **Histoire**
19.50 Musique du Mali. [2/3]. Musiques du fleuve. **Muzzik**
20.00 Une passion pour l'Afrique. **National Geographic**
20.00 Paul-Emile Victor, un voyageur pas comme les autres. **Voyage**
20.05 Mémoires de l'Italie fasciste. [2/2]. Criminels impunis. **Histoire**
20.15 Les Aventuriers de l'altitude. Les rochers de la baie d'Along. **Planète**
21.00 Tribulations. L'Europe de Jérémie. **Voyage**
21.05 Plantu, l'éditorial en caricature. **TV 5**
21.30 1914-1918. Les derniers témoins. **Chaîne Histoire**
22.00 Bourguiba, le combattant suprême. **La Chaîne Histoire**
22.45 Voyage au cœur de l'Asie centrale. La Mongolie. **Odyssée**
23.00 Pilot Guides. L'Alaska. **Voyage**
23.00 Deux ans dans les îles Galapagos. **National Geographic**
23.45 L'Histoire du jazz. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2e manche). **Eurosport**
17.30 Skeleton. Coupe du monde féminine (2e manche). **Eurosport**
18.30 Skeleton. Coupe du monde masculine (2e manche). **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine. Pau-Orthez - Zadar. **Pathé Sport**
22.00 Equitation. Championnat international de saut d'obstacles. **Eurosport**

DANSE

17.40 Les Intermittences du cœur ou Proust Remembered. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Debussy, Beethoven et Wagner. Par le ballet national de Marseille. **Muzzik**
18.00 Songs of the Wanderers. Chorégraphie de Lin Hwai-Min. Musique folkrolique géorgienne, adaptée par Georges Wolksweisen. Par le Cloud Gate Dance Theater. **Mezzo**
19.30 Le Jeune Homme et la Mort. Chorégraphie de Roland Petit. Avec Rudolf Noureev (le jeune homme), Zizi Jeanmaire (la Mort). D'après le mimodrame de Cocteau, mis en scène sur la *Passacaille en do mineur* de J.-S. Bach. **Muzzik**

MUSIQUE

17.45 et 23.30 Bach. *Préludes et fugues* BWV 867 et 868. Avec Jörg Dermus (piano). **Mezzo**
19.50 Anne-Sophie Mutter. Théâtre des Champs-Elysées, en 1998. Avec Lambert Orkis (piano). **Mezzo**
20.15 Weber. L'Ouverture d'« Obéron ». Enregistré en 1997. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
21.00 Soirée Arthur Rubinstein. *Concerto pour piano et orchestre n°2*, de Chopin. Enregistré en 1975. Arthur Rubinstein (piano). avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. André Previn. **21.35** *Concerto pour piano n°2*, de Saint-Saëns. Enregistré en 1975. Arthur Rubinstein (piano). Avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. André Previn. **22.05** *Concerto pour piano et orchestre n°3 en ut mineur*, opus 37, de Beethoven. Enregistré en 1973. Arthur Rubinstein (piano). Avec l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink. **Mezzo**
22.15 Scarlatti. *Sonates pour clavecin.* Avec Zuzana Ruzickova, clavecin. **Muzzik**
22.45 Les Cavaliers de la mer. Opéra de Williams. Par le Radio Telefis Eireann Concert Orchestra, dir. Bryden Thomson. **Mezzo**
0.15 Sclavis, Texier, Romano. Le Mans, en 1997. **Paris Première**

THÉÂTRE

20.40 Tapage nocturne. Pièce de M.-G. Sauvajon. **Festival**
22.20 Une bête sur la Lune. Pièce de Richard Kalinoski. **Arte**

TÉLÉFILMS

18.15 Les Maîtres du pain. Hervé Baslé. [1/3] ○. **TV 5**
21.00 « CSS Hunley », le premier sous-marin américain. **Histoire**
22.15 L'Oncle Paul. Gérard Vergez. **TV 5**
22.35 Cherche famille désespérément. François Luciani ♢. **Festival**
23.45 Don Juan. José Luis Garcìa-Berlanga. **Arte**
0.05 Mission espionnage. Jim Goddard. **Festival**

SÉRIES

18.05 70's Show. Vanstock ♢. **France 2**
19.05 MacGyver. L'enfant désiré. **TF 6**
19.40 Anna et le roi. **Festival**
20.55 Julie Lescaut. Interdit au public. **TF 1**
21.35 The Practice. [1 et 2/2]. Risque de précipitations. **Série Club**
1.00 Ally McBeal. Changements (v.o.). **Téva**
3.20 NYPD Blue. La femme du capitaine (v.o.) ○. **Canal Jimmy**

FILMS

13.30 Beetlejuice ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 95 min) ♢. **CineCinemas 2**

13.30 Gold Diggers of 1933 ■ ■ ■ **Mervyn LeRoy. Avec Warren William, Joan Blondell** (Etats-Unis, 1933, v.o., 95 min). **TCM**
13.45 L'Etoile du Nord ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1982, 120 min) ○. **CineCinemas 3**
14.40 Le Tombeur de ces dames ■ ■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min) ♢. **Cinétoile**
14.55 Roselyne et les lions ■ ■ Jean-Jacques Beineix (France, 1989, 115 min) ♢. **Cinéfaz**
16.35 Van Gogh ■ ■ ■ Maurice Pialat (France, 1991, 155 min) ♢. **Cinéstar 1**
16.40 Beau fixe à New York ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1955, v.o., 100 min). **TCM**
16.55 Victoire sur la nuit ■ ■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1939, v.o., 110 min) ♢. **CineClassics**
17.55 Rembrandt ■ ■ ■ Charles Matton (All. -Fr. - PB, 1999, 105 min) ♢. **CineCinemas 3**
20.45 Batman, le défi ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) ♢. **CineCinemas 3**
20.45 Oublier Palerme ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1990, 110 min) ○. **13ème Rue**
21.00 Adieu ma belle ■ ■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1944, v.o., 90 min). **Paris Première**
21.00 Piège de cristal ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1988, v.o., 130 min) ♢. **Cinéstar 2**
21.00 Il était une fois Hollywood ■ ■ Jack Haley Jr (Etats-Unis, 1974, v.o., 125 min) ♢. **Cinétoile**
21.00 Cría cuervos ■ ■ Carlos Saura (Espagne, 1975, 110 min) ○. **Téva**
22.50 Le Dernier Tango à Paris ■ ■ ■ Bernardo Bertolucci (Fr. - It., 1972, 130 min) ○. **Téva**

23.20 L'Homme de désir ■ ■ **Dominique Delouche. Avec François Timmerman, Eric Laborey** (France, 1970, 100 min) ♢. **CineClassics**
23.30 Yolanda et le voleur ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1945, v.o., 110 min). **TCM**
0.20 Le Roi des aulnes ■ Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1996, 115 min) ♢. **TPS Star**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 La Mélodie de la vie. Téléfilm. Alan Metzger ♢.
16.25 Alerte à Malibu.
17.20 Melrose Place.
18.05 et 0.40 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Interdit au public.
22.45 Parole de flic Film. José Pinheiro ✪.
1.10 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Derrick ♢.
15.00 Un cas pour deux ♢.
16.05 Mort suspecte.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show ♢.
18.30 Friends ♢.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 1.05 **Journal, Météo.**
20.55 Envoyé spécial.
23.00 Comme au cinéma.
1.20 Nikita. Un très beau jardin ○.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 Prête-moi ta vie. Téléfilm. Robert Chenault et Melville Shavelson. [1/2].
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 La Vie à deux.
20.50 Le Petit Monde de don Camillo Film. Julien Duvivier.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Pièces à conviction.
0.45 J'ai pas sommeil.
1.15 Espace francophone.

CANAL +

14.00 Encore + de cinéma.
14.10 Sleepy Hollow ■ Film. Tim Burton ✪.
15.50 Stick ○.
16.25 Les Simpson ♢.
16.50 Les Marmottes Film. Elie Chouraqui ♢.
18.30 Jack Palmer ♢.
► En clair jusqu'à 20.45
18.35 Agrippine ♢.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Première sortie Film. Hugh Wilson ♢.
22.25 Jour de rugby.
23.25 Lise et André Film. Denis Dercourt ♢.
0.50 Gandahar Film. René Laloux ♢.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Jérémy, Yvan, Aïcha et les autres.
15.05 Le Calme après la tempête.
16.00 Planète insolite.
17.05 Fenêtre sur.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Voyages, voyages.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.45 Première séance. Aime ton prochain Film. Detlev Buck (v.o.).
22.20 Comedia. Une bête sur la Lune. Pièce de Richard Kalinoski.
23.45 Don Juan. Téléfilm. José Luis Garcìa-Berlanga. [1 et 2/2].

M 6

13.35 Le Choix d'une mère. Téléfilm. Joan Micklin Silver ♢.
15.15 Médecins d'urgences ♢.
16.05 M 6 Music.
17.30 Le Pire du Morning.
17.55 Le Flic de Shanghaï ♢.
18.55 Charmed ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ♢.
20.40 Caméra Café.
20.50 Popstars. [14/14].
22.10 Ils ne pensent qu'à ça ! Film. Marc Rothemund ○.
23.40 Capital.
1.40 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Vassili Sinaïski, Hildegard Behrens, soprano. Œuvres de Korngold, Wagner.
22.30 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Satie, Poulenc, Chabrier.
20.40 Fanny Mendelssohn. Œuvres de Mendelssohn-Hensel, Mendelssohn, Weber, Bach et Mendelssohn, Beethoven.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Gounod, Mendelssohn-Hensel, Mendelssohn.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
♢ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
⌬ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde TELÉVISION

M6

20.50 Popstars
Dernier volet de ce « feuilleton documentaire » en quatorze épisodes qui, depuis septembre, montre la constitution d'un groupe de chanteuses. Cinq jeunes filles sont sorties gagnantes des épreuves de sélection. Elles ont suivi des cours d'expression scénique et de chant, ont été relookées, et les voilà propulsées stars. Le premier disque des L5 (c'est leur nom) s'est placé en haut des ventes de single dès la première semaine de distribution. Adaptée d'une émission qui a remporté un grand succès dans différents pays, « Popstars », qui utilise les mêmes recettes, aboutit au même résultat. Fabriqué en fonction de critères commerciaux, le disque produit par le groupe vainqueur fait un tabac auprès des jeunes. Les L5 ont cependant été battues ces derniers jours par les élèves de la Star Academy de TF1, dont le premier disque s'est, selon la chaîne, vendu à plus de 1 million d'exemplaires.

France 2

20.55 Envoyé spécial
C'est de saison. A cette époque de l'année, tous les magazines présentent leur « best of ». « Envoyé spécial » propose ainsi une sélection des « meilleurs reportages » de 2001 . A revoir, différents sujets sur l'enfance en danger, l'insécurité, l'exploitation sexuelle, les risques industriels, etc. En plateau, autour de Guilaine Chenu et Françoise Joly, le chanteur Henri Salvador et l'humoriste Muriel Robin.

Le Monde

JEUDI 20 DÉCEMBRE 2001

Huit pays européens lancent officiellement la construction d'un avion de transport militaire

Le contrat porte sur 196 appareils de type A-400M et représente 18 milliards d'euros

LE PROGRAMME d'un avion de transport militaire, baptisé A-400M et conçu par une filiale du groupe Airbus, est devenu une réalité en Europe avec la signature, mardi 18 décembre, à Bruxelles, d'un contrat d'achat de 196 exemplaires par huit pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Luxembourg, Portugal et Turquie. C'est le plus important des projets d'armement jamais conclus entre Européens. L'A-400M est voué à remplacer à terme les Transall et les Hercules, dans chaque pays, et à procurer aux Européens les moyens logistiques de « projeter » leur force de déploiement rapide de 60 000 hommes, qui commencera d'être constituée après 2003. Le contrat est évalué à 18 milliards d'euros (*Le Monde* daté du 15 décembre), avec des premières livraisons prévues à partir de 2008.

C'est l'Allemagne qui a débloqué la situation, « gelée » depuis juin, au dernier Salon aéronautique du Bourget, en confirmant, sous la réserve d'un vote favorable de la commission des finances du Bundestag, son achat de 73 appareils, la plus grosse participation au contrat. A Berlin, c'est au début de l'an prochain, selon Rudolf Sharping, le ministre allemand de la défense, que les députés seront appelés à approuver les crédits pour une première acquisition des 33 exemplaires. La France, de son côté, doit commander 50 avions, soit un investissement à hauteur de 6,6 milliards d'euros prévu dans les « collectifs » budgétaires de 2000 et de 2001.

Seule des grands pays européens, sollicités dès le début du programme, l'Italie a, pour le moment, réservé sa décision finale pour 16 A-400M. Ce dossier a suscité des controverses au sein même du gouvernement italien, entre le ministère de la défense, qui préférerait continuer à acheter la version améliorée du C-130J Hercules américain, et le ministère des affaires étrangères, pour qui le programme A-400M est la démonstration que l'Europe de la défense peut exister. Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a expliqué que le Parlement devrait en débattre, jeudi 20 décembre, ajoutant que *« ce n'est pas une question si importante »* et que, de toute manière, *« l'Italie a tout son temps pour se décider »*.

L'Airbus militaire est un quadriturbopropulseur capable de satisfaire, avec un parc de 50 avions, le besoin de la France d'expédier environ 1 600 combattants, avec les véhicules et les hélicoptères associés à la mission, à quelque 5 500 kilomètres de distance en moins de soixante-douze heures. Dans la mesure où l'A-400M ne sera pas livrable avant 2008, les experts français ne cachent pas le fait qu'il faudra affronter, à partir de 2005, année où les Transall vieillissants devront commencer à être retirés du service, un *« déficit »* important du transport aérien militaire sauf à être réduit à louer des appareils civils ou militaires à d'autres pays.

INTERVENTIONS PARTAGÉES

Cependant, le programme A-400M a un double avantage pour les Européens. Opérationnel, d'abord. Dès lors que huit pays détiendront le même avion, les Airbus militaires pourront être mis en commun et donner naissance à une *« mutualisation »*, c'est-à-dire un pool, de l'aviation de transport entre Européens pour des interventions partagées au titre des missions dites de Petersberg (maintien de la paix et assistance humanitaire). D'où, aussi, la création d'un commandement conjoint chargé d'harmoniser la gestion de la flotte. Un atout industriel, ensuite. L'A-400M, qui sera assemblé sur une seule chaîne de San Pablo à Séville (Espagne), sera conçu par la filiale Airbus military corporation (AMC) du constructeur européen EADS, dont le siège est à Toulouse, et du groupe britannique BAE Systems. Le programme est placé sous le contrôle de l'agence européenne d'armement Occar créée en 1995 par Paris, Bonn, Londres et Rome. D'autres entreprises aéronautiques (comme la TAI turque, Flabel en Belgique, Ogma au Portugal ou la CASA espagnole) participeront à sa construction.

Jacques Isnard

Washington aux nouveaux membres de l'OTAN : « Achetez américain »

Les Etats-Unis ont exprimé, mardi 18 décembre, leur dépit après la décision de la Hongrie et de la République tchèque d'acquérir des avions de combat européens – il s'agit du Gripen, produit en coopération par la Suède et la Grande-Bretagne – pour leurs forces aériennes. Ils ont demandé à la Pologne, qui pourrait faire de même, d'*« acheter américain »*. Le département d'Etat à Washington a estimé que ces dépenses ne doivent pas se faire au détriment de réformes de fond de l'appareil militaire des anciens pays communistes qui adhèrent à l'OTAN. Le porte-parole, Richard Boucher, a ajouté que, si ces commandes de matériels étaient indispensables, elles devaient être de préférence américaines. *« Faites attention au respect de vos engagements généraux »* en matière de défense, a-t-il ajouté à l'intention de ces pays. Préférant le Gripen, Budapest et Prague ont écarté le F-16 américain. – *(AFP.)*

La grotte !

par Pierre Georges

OUSSAMA BEN LADEN ? Introuvable. Le mollah Omar ? Envolé. Les milliers de combattants d'Al-Quaida présumés encerclés à Tora-Bora pour l'ultime combat ? Disparus. Quelques dizaines de morts qu'on ne voit pas, ce n'est pas un regret mais un constat. Et deux dizaines de prisonniers, exténués, entravés, exhibés devant une haie de journalistes en une mise en scène à peu près aussi abjecte qu'inutile.

D'où peut-être, d'où sûrement ce sentiment de malaise et en tout cas cette interrogation sur la duperie à grand spectacle à laquelle nous avons depuis quelques jours le sentiment d'être conviés. Par exemple ces fameuses grottes fortifiées, ces blockhaus souterrains de béton et de pierre, en somme cette fameuse et inexpugnable ligne Ben Laden, comme il en fut de la ligne Siegfried avec ouvrages d'art et tout le confort du combattant moderne. Il y a quelques jours, *Le Monde*, après d'autres, publiait une infographie montrant dans le détail de ses multiples étages et ramifications la forteresse troglodyte édifiée par et pour le chef terroriste. C'était très impressionnant jusque dans le détail, le garage ici, la centrale électrique là, qui fait véracité. Très impressionnant aussi comme le repaire pensé, organisé, la base terroriste d'un ingénieur en bâtiment, ou plutôt, si l'on ose dire, en génie terroriste.

Et que se passe-t-il ? Tora Bora est tombé. Du moins est-ce ce que nous disent les communiqués militaires. Ce que nous disent aussi, par leur silence désormais, les B-52 qui ne fracassent plus les montagnes. Tora Bora est tombé et la fourmilière présumée s'est éparpillée dans toutes les directions, ce qui donne une certaine idée de la réalité et de l'efficacité de l'encerclement. Et la fameuse forteresse reste introuvable. Ou en tout cas, soyons prudents, non montrée. Cela ne veut pas dire qu'elle n'existait, n'existe pas.

Mais pour l'instant, ce qu'on voit de nos yeux vu, ou plutôt des yeux de nos reporters, c'est ce qui leur est montré. Et qui est une réalité bien loin d'une fiction, fût-ce une infographie fondée sur les sources les plus crédibles. En page 4, Bruno Philip raconte, sans fard ni enflure, sa visite de ces fameuses grottes. Des trous dans la montagne, des repaires vaguement fortifiés ici, vaguement bétonnés là, des nids d'hommes autant que de mitrailleuses. A oser, et parce qu'on sait l'humour du personnage, on serait presque tenté de les suivre, son guide afghan et lui, et de le lire, lui, avec en tête ce fameux sketch de Jacques Dufilho jadis : « La Chapelle ! »

« La Grotte ! » donc. Et les combattantss qui font main basse sur les munitions, assurément plus importantes à leurs yeux que la traque des fugitifs. Et les fugitifs précisément. Ce qui nous ramène à la duperie, mais une duperie autrement essentielle que celle de la vraie-fausse forteresse. Quelque chose nous dit en effet que, dans cette chasse aux fugitifs, les seigneurs de l'Alliance, en leurs calculs, appétits et amitiés divers, ne jouent pas tout à fait selon la règle du jeu américaine. Que des solidarités régionales et tribales fonctionnent à plein. Et qu'en somme ces chefs de guerre ont surtout tout fait pour ne pas attraper le fameux mollah Omar et ses talibans. Avec cette conviction assez compréhensible que l'Amérique passe quand l'Afghanistan restera, avec lui, précisément, ses propres coutumes, mœurs et règles du jeu.

Peut-être est-ce trop s'avancer que de supposer cela. Mais on peut l'envisager.

Le casse-tête des chaînes françaises face aux exigences de VGE

LA TÉLÉVISION française diffusera-t-elle un jour *« 50,81 % »*, le film réalisé par Raymond Depardon en 1974 sur la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing ? Rien n'est moins sûr. Après avoir bloqué sa commercialisation pendant vingt-sept ans en raison du regard *« irrévérencieux »* du réalisateur, VGE, qui détient les droits de ce film dont il est le commanditaire, avait finalement donné son accord il y a quelques semaines pour sa diffusion en salles et sur une chaîne de télévision du service public *(Le Monde* du 30 novembre). Une projection a donc été organisée le 11 décembre au Club 13 à Paris, à l'attention des différents responsables des documentaires de France Télévision (France 2, France 3, La Cinquième) et d'Arte, en présence de l'attachée de presse de l'ex-président de la République. France 2 bénéficiait d'une *« priorité »* pour l'achat de ce film rebaptisé *« 1974, une partie de campagne »*.

« LE FILM A MAL VIEILLI »

Malheureusement, à l'issue de la projection, Yves Janot, directeur des documentaires de la chaîne, qui avait vu le film il y a vingt-cinq ans en projection privée, n'est guère emballé. *« Le film a mal vieilli »*, juge-t-il. *« J'aime beaucoup les documentaires de Depardon, mais celui-ci est un film de commande qui n'a pas la distance nécessaire pour un public jeune. Il n'y a aucun contre-champ et je crains qu'en voyant ce film la jeunesse d'aujourd'hui imagine qu'en 1974 tout le monde était giscardien. »*

Déjà peu convaincu, Yves Janot a définitivement renoncé à l'idée de programmer le film sur France 2 devant les exigences de Valéry Giscard d'Estaing : une diffusion en prime time et quinze minutes de présentation par VGE lui-même sur la genèse de ce documentaire. *« Impensable ! »*, s'est-il exclamé. Tout comme le prix demandé qui serait *« sept fois supérieur »* à celui d'un autre documentaire de cet ordre. Le comité de direction de France 2 qui s'est tenu la semaine dernière a entériné sans discussion le choix de son directeur des documentaires. *« Mon choix s'est fait sur une évaluation artistique et non sur des critères politiques »*, explique Yves Janot.

De son côté, France 3, qui coproduit un long documentaire sur Giscard réalisé par William Karel, aurait bien été intéressé par le film de Depardon. *« Notre idée était de diffuser les deux films dans la continuité mais, Giscard souhaite que le documentaire de Depardon soit diffusé très rapidement. C'est impossible et ses exigences financières sont au-dessus de nos moyens »*, explique Patricia Boutinard-Rouelle, responsable des documentaires sur la chaîne. Quant à La Cinquième, dont la diffusion hertzienne s'arrête à 19 heures, elle ne dispose pas de prime time...

Reste donc Arte qui serait très intéressée pour diffuser ce document. Selon de bonnes sources, la chaîne franco-allemande aurait déjà donné son accord aux représentants de l'ex-président de la République pour diffuser ce documentaire en prime time au cours du premier trimestre 2002 avec une présentation en forme de débat. Seul problème : la décision devra être entérinée par les partenaires allemands de la chaîne lors d'une prochaine « conférence des programmes » début janvier 2002. Le débat risque d'être houleux et diplomatique. Les Allemands oseront-ils ne pas céder aux exigences du nouveau président de la Convention sur l'avenir de l'Europe ?

Daniel Psenny

Une mystérieuse « armée américaine » a débarqué aux Comores

DES TROUPES étrangères ont débarqué, mercredi 19 décembre à l'aube, sur l'île de Mohéli et ont pris le contrôle des points stratégiques de cette entité séparatiste de l'archipel comorien, ont indiqué des habitants joints par téléphone avant la coupure des télécommunications. Les assaillants ont lancé des tracts se présentant comme *« l'armée des Etats-Unis »* et expliquant que leur intervention était liée à la lutte contre le terrorisme. *« Nous sommes venus déloger des éléments d'Al-Qaïda, les alliés du colonel Azali »*, l'homme fort des Comores, aurait expliqué l'un d'eux.

Les assaillants, d'une centaine d'hommes, parmi lesquels *« des Blancs dont certains masqués de cagoules*, selon des témoignages de l'AFP, *ont pris le contrôle de l'armée, de la gendarmerie, de la police et de la poste »* selon ces sources, qui ne précisent pas si le débarquement a donné lieu à des combats et s'il y a eu des victimes.

L'identité des troupes ayant débarqué à Mohéli reste incertaine, mais des tracts d'origine locale avaient été distribués à Moroni, la capitale fédérale des Comores, voici deux ou trois semaines, accusant le chef de l'Etat, le colonel Azali Assoumani, au pouvoir depuis avril 1999, d'être lié au *« terrorisme international »*. Les tracts que les hommes armés ont distribués, mercredi matin à Mohéli, font croire que le contingent expéditionnaire appartiendrait à l'armée américaine et que son intervention serait *« une réponse aux attentats du 11 septembre »* à New York et Washington. *« Votre président collabore avec les terroristes, nous sommes là pour vous protéger »*, indique le texte, qui appelle la population à rendre les armes.

LES ÉTATS-UNIS PRIS DE COURT

Mercredi matin, les autorités américaines étaient visiblement prises de court par l'intervention présumée de « leur » armée. *« Je n'ai pas d'information »*, s'est borné à déclarer un porte-parole du Pentagone. *« Nous ne sommes au courant d'aucun événement lié aux Comores et nous prenons ces informations avec précaution étant donné l'histoire des Comores, marquée par de nombreuses interventions de mercenaires »*, a fait savoir, de son côté, l'ambassade américaine à Nairobi (Kenya). Selon une *« source sûre »* jointe par l'AFP à Moroni, la capitale des Comores, le chef du corps expéditionnaire, avec lequel ce témoin s'est entretenu au téléphone, parlait *« un français sans accent »*

L'île de Mohéli forme avec la Grande Comore et Anjouan la République fédérale islamique des Comores. Anjouan a proclamé son indépendance unilatéralement en 1997, demandant dans un premier temps son rattachement à la France, à l'instar de Mayotte, la quatrième île de l'archipel. Le débarquement armé intervient à une semaine du référendum constitutionnel prévu aux Comores, le 23 décembre 2001, et à quelque cent jours d'une élection présidentielle, fixée au 31 mars. Ce référendum devait soumettre aux Comoriens un projet de Constitution, prévoyant un cadre fédéraliste pour octroyer une très large autonomie aux trois îles.

Tirage du *Monde* daté mercredi 19 décembre 2001 : 506 208 exemplaires. 1-3
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément « aden ».

SCIENCES ET AVENIR

Neandertal
L'extraordinaire histoire du 2e Homme

Fraudes bancaires
La carte qui dit « oui »

Mémoire de l'eau, fusion froide, Big Bang, sida
Les hérétiques de la science

http://www.sciences-et-avenir.com